

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOGIQUES ET HISTORIQUES

DIX-NEUVIÈME FASCICULE

TRAITÉ DE LA FORMATION DES MOTS COMPOSÉS DANS
LA LANGUE FRANÇAISE COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN,
PAR ARSÈNE DARMESTETER, RÉPÉTITEUR DE LANGUES ROMANES
À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.



PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67

1874

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

- AUBER. Histoire et Théorie du symbolisme religieux avant et depuis le Christianisme. 28 fr.
4 forts volumes in-8°.
- BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES, publiée sous les auspices de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique.
- 1^{er} fascicule : La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.
- 2^e fascicule : Etudes sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 3 fr.
- 3^e fascicule : Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier, directeur d'études adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr. 50
- 4^e fascicule : Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 2 fr.
- 5^e fascicule : Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr. 75
- 6^e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 10 fr.
- 7^e fascicule : La Vie de saint Alexis, textes des XI^e, XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.
- 8^e fascicule : Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
- 9^e fascicule : Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par Abel Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 8 fr.
- 10^e fascicule : Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier, directeur d'études adjoint. Livraisons 1 à 8. 6 fr. 25
- 11^e fascicule : Etudes sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2^e partie : les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50
- 12^e fascicule : Du genre épistolaire chez les Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 10 fr.
- 13^e fascicule : La Procédure de la Lex Saxonum sur le droit frank (la fidejussio dans la législation franke ; — les saecbaron, la gloze malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 7 fr.
- 14^e fascicule : Itinéraire des Dix mille. Etude topographique par F. Robiou, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, avec 3 cartes. 6 fr.
- 15^e fascicule : Etude sur Pline le Jeune, par Th. Mommsen, traduit par M. C. Morel, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.
- 16^e fascicule : Du C dans les langues romanes, par M. Ch. Joret, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes, professeur agrégé au lycée Charlemagne. 12 fr.
- 17^e fascicule : Cicéron. Epistole ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XII^e siècle, par C. Thurot, membre de l'Institut, directeur de la Conférence de philologie latine à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. 2 fr.
- 18^e fascicule : Etude sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 5 fr.
- 19^e fascicule : De la formation des mots composés en français, par M. A. Darmesteter, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 12 fr.
- 20^e fascicule : La Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, avec additions de l'auteur. Traduit de l'allemand et annoté par L. Havet, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes.

Fascicules sous presse.

Collation du manuscrit de Quintilien, par M. Châtelain.
Les Pleurs de Philippe, poème grec du XI^e siècle, par M. l'abbé E. Auvray.

- CHABANEAU (C.). Histoire et théorie de la conjugaison française. In-8°. 4 fr.
- COLLECTION HISTORIQUE. Recueil de travaux originaux ou traduits, relatifs à l'histoire et à l'archéologie.
- 1^{er} fascicule : Etudes sur les Pagi, par A. Longnon, gr. in-8°, accompagné de deux cartes. 3 fr.
- 2^e fascicule : Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
- 3^e fascicule : Etudes sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2^e partie : les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50
- 4^e fascicule : Itinéraire des Dix mille. Etude topographique, par M. F. Robiou, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, avec 3 cartes. 6 fr.

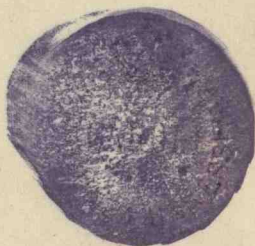
BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

DIX-NEUVIÈME FASCICULE

TRAITÉ DE LA FORMATION DES MOTS COMPOSÉS DANS
LA LANGUE FRANÇAISE COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN,
PAR ARSÈNE DARMESTETER, RÉPÉTITEUR DE LANGUES ROMANES
A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES



PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1874

FORMATION
DES MOTS COMPOSÉS
EN FRANÇAIS

PARIS
LIBRAIRIE A. COHEN
15, Boulevard des Capucines

~~Inu.A.50.449~~

TRAITÉ

DE LA

FORMATION DES MOTS COMPOSÉS

DANS

LA LANGUE FRANÇAISE

COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES
ET AU LATIN

PAR

ARSÈNE DARMESTETER

RÉPÉTITEUR DE LANGUES ROMANES A L'ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES



PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1874

64452

C/1997B

1961

L

1956

RCASO/06

B.C.U. Bucuresti



C25449

PARIS
 LIBRAIRIE A. FRANCOIS
 1871

911/06

Sur l'avis de M. *Gaston Paris*, Directeur de la Conférence des langues romanes, et de MM. *Bréal* et *Thurot*, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. ARSÈNE DARMESTETER le titre d'Élève diplômé de la section d'Histoire et de Philologie de l'École pratique des Hautes Études.

Paris, le 19 janvier 1873.

*Le Directeur de la Conférence
des langues romanes,*

Signé : G. PARIS.

Les Commissaires responsables,

Signé : M. BRÉAL, CH. THUROT.

Le Président de la section,

Signé : L. RENIER.

TRAITÉ DE MÉTHODE DES MATIÈRES

A

MONSIEUR GASTON PARIS

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

	Pages.
TABLE DES MATIÈRES.	XI
Errata.	XVIII
Préface.	1

CHAPITRE I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La composition ancienne combine des thèmes; la composition romane, des mots.	9
La composition romane, comme la composition ancienne, repose sur l'ellipse.	10
Elle se distingue de la juxtaposition.	11
L'existence des mots composés comprend deux époques distinctes : celle où ils apparaissent comme composés et celle où ils deviennent simples.	13
Les juxtaposés ne connaissent que la seconde époque.	13
De la réduction des éléments composants à un mot unique; rôle de l'accent; de la soudure des termes.	15
De la place du déterminant par rapport au déterminé (cf. plus loin, p. 248).	18
Caractères de la composition par particules.	19

CHAPITRE II.

DE LA JUXTAPOSITION.

Observation générale.	20
1 ^{re} SECTION. — Substantifs issus d'une juxtaposition. . . .	21
1 ^{re} SÉRIE. — Juxtaposés de coordination (subst. et adj. qualif. : <i>plafond, coffre-fort</i>).	21
Les juxtaposés de coordination dans le latin classique et dans le latin populaire.	21
Les juxtaposés de coordination dans le français.	23
— dans les autres langues romanes.	31

	Pages.
2 ^e SÉRIE. — Juxtaposés de coordination avec synechoque (subst. et adj. qualif. : <i>blanc-bec</i>).	32
Sont à distinguer des composés pos- sessifs espagnols, portugais, ita- liens, provençaux.	34
3 ^e SÉRIE. — Juxtaposés de subordination (subst. et subst., l'un régissant l'autre : <i>chef-d'œuvre, arc-en- ciel</i>).	43
Les juxtaposés de subordination dans le latin classique.	43
— dans le latin populaire et le v. fr.	44
— dans le français moderne.	52
— dans les autres langues romanes.	53
4 ^e SÉRIE. — Juxtaposés de subordination avec métaphore (subst. et subst., l'un régissant l'autre, le tout employé métaphoriquement : <i>piéd- d'alouette</i>) en français.	54
— dans les autres langues romanes.	56
Remarques sur diverses autres formations des substantifs posés.	56
II ^e SECTION. — Adjectifs issus d'une juxtaposition.	57
Adjectifs qualificatifs.	57
Adjectifs numériques.	58
III ^e SECTION. — Pronoms issus d'une juxtaposition.	59
Pronoms démonstratifs.	60
Pronoms indéfinis.	62
IV ^e SECTION. — Verbes et formes verbales issus d'une jux- tapposition.	63
Verbes.	63
Formes verbales.	64
V ^e SECTION. — Mots invariables issus d'une juxtaposition.	64
I. — ADVERBES. Sont formés de quatre manières.	64
1 ^o Par la combinaison de deux ou de plusieurs par- ticules (<i>avant</i>).	65
2 ^o Par la combinaison d'une préposition et d'un nom ou d'un adjectif (<i>enfin</i>).	66
3 ^o Par l'emploi à l'accusatif ou à l'ablatif absolu de noms ou d'adjectifs (<i>toujours</i>).	68
4 ^o Ils sont formés de phrases (<i>naguère</i>).	69
II. — PRÉPOSITIONS.	70
III. — CONJONCTIONS.	71
IV. — INTERJECTIONS.	71

CHAPITRE III.

DE LA COMPOSITION PAR PARTICULES.

	Pages.
I ^{re} SECTION. — Caractères généraux des particules.	73
I. — <i>De la forme des particules.</i> — 1 ^o Les composés latins se décomposent en roman, et le radical et la particule prennent chacun l'accent tonique.	73
2 ^o Les particules sont séparables ou inséparables. . .	77
II. — <i>De la valeur des particules.</i> Elles sont adverbes ou prépositions.	78
III. — <i>De l'emploi des particules.</i> Elles se combinent de quatre manières.	78
1 ^o Particule et verbe donnant naissance à un verbe. . .	78
2 ^o Particule et nom ou adjectif donnant naissance à un nom ou à un adjectif.	79
3 ^o Particule et nom ou adjectif donnant naissance à un verbe (parasythétique verbal).	79
I. — Verbes de la première conjugaison formés de substantifs.	80
II. — Verbes de la seconde conjugaison formés de substantifs.	82
III. — Verbes de la première conjugaison formés d'adjectifs.	83
IV. — Verbes de la seconde conjugaison formés d'adjectifs.	83
4 ^o Particule et nom (ou adjectif) donnant naissance à un nom (parasythétique nominal).	85
Rapport du français avec les langues de la même famille.	85
II ^e SECTION. — Étude des diverses particules.	86
I. — Particules prépositionnelles.	87
<i>ab, ad.</i>	87
<i>ante.</i>	88
<i>circum, contra</i>	89
<i>cum.</i>	90
<i>de, dis, de-ex.</i>	91
<i>e, ex.</i>	93
<i>extra, foris, in, inde, inter.</i>	94
<i>intra, intro, ob, per.</i>	95
<i>post, præ, præter, pressus.</i>	96
<i>pro, re.</i>	97
<i>retro, se, sine, sub, subter, subtus.</i>	102
<i>super, supra, sursum(susum), trans, ultra, vice.</i> . .	103
II. — Particules quantitatives.	104
<i>bis.</i>	104
<i>tri, plus, trop, mi(demi), semi.</i>	105

	Pages.
III. — Particules qualificatives.	105
<i>bene</i>	105
<i>male</i>	106
<i>minus</i>	107
<i>bis</i>	108
<i>cal</i>	111
IV. — Particules négatives.	115
<i>non</i>	115
<i>in</i>	116

CHAPITRE IV.

DE LA COMPOSITION PROPREMENT DITE.

Caractère général de la composition proprement dite.	117
I ^o SECTION. — Composés par apposition (<i>chou-fleur</i>).	118
Composés par apposition en latin et en v. fr.	119
— dans le français moderne.	120
— dans les autres langues romanes.	121
Constructions diverses se rattachant à l'apposition.	121
II ^e SECTION. — Substantifs composés d'une préposition et d'un nom ou d'un verbe (cf. p. 79, n ^o 2, second cas) (<i>aloi, pourboire</i>).	125
Composés de ce genre dans le latin classique et dans le latin populaire.	125
Composés français avec <i>a, avant, après, arrière, contre, de</i>	127
<i>en, entre, fors(hors), outre, par,</i>	
<i>sans, sous</i>	128
<i>sur</i>	129
Exemples de composés dans les autres langues romanes.	129
III ^e SECTION. — Adjectifs ou substantifs composés dont le premier terme est un adverbe	129
I. — Adjectifs composés dont le premier terme est un adjectif pris adverbialement (<i>clairvoyant</i>).	129
II. — Substantifs composés dont le premier terme est un adverbe (cf. p. 79, n ^o 2, premier cas) (<i>arrière-cour</i>).	131
Composés avec <i>avant, arrière</i>	131
<i>contre, entre, par, sous, sur, sus</i>	132
Exemples des autres langues romanes.	133
IV ^e SECTION. — Substantifs formés de deux noms dont l'un se trouve au génitif ou au datif par ellipse de la préposition (<i>banlieue, timbre-poste</i>).	133
Exemples des autres langues romanes.	139

	Pages.
V^e SECTION. — Verbes composés d'un substantif régime et d'un verbe.	139
I. — Composés thématiques correspondant à des juxtaposés latins (<i>colporter</i>).	139
Rapport du français avec les autres langues romanes.	143
II. — Verbes en <i>ifier</i> et en <i>éfer</i>	143
VI^e SECTION. — Substantifs composés d'un verbe à l'impératif et d'un complément. — Composition par phrases (<i>portefeuille</i>)	146
I. — Discussion du temps auquel est le verbe dans le composé.	147
Exemples du bas-latin, du français, des langues romanes et germaniques qui établissent que c'est un impératif.	148
Cet impératif ne cache pas un thème verbal.	156
Théorie qui admet que le verbe peut être à l'indicatif présent, troisième personne du singulier.	161
Exemples et arguments à l'appui.	161
Réfutation de cette théorie.	166
La formation première est l'impératif; la formation analogique, l'indicatif.	173
II. — L'ellipse est triple, d'après les trois personnes du discours.	178
Historique des composés français à base verbale, depuis les origines de la langue jusqu'au xvi ^e siècle.	178
III. — Listes des composés à base verbale :	
1 ^{re} personne : verbes avec complément direct. . .	191
— infinitif.	192
— adverbe.	192
— vocatif.	192
2 ^e personne : verbes avec complément direct. . .	192
— infinitif.	197
— complément indirect.	197
— adverbe.	197
— vocatif.	198
— doubles impératifs.	198
3 ^e personne : verbes avec complément direct. . .	198
— — indirect.	199
— infinitif.	199
— adverbe.	199
— vocatif.	199
— doubles impératifs.	200
IV. — Genre des composés. — Les composés avec vocatif ont le genre du vocatif.	200
Les composés avec complément sont neutres. . .	201
Exceptions apparentes ouréelles.	201
V. — Locutions adverbiales formées de composés verbaux.	205

CHAPITRE VI.

CONCLUSION.

	Pages.
Caractères généraux de la composition en français.	239
Des dérivés de composés.	243
De la place du déterminant.	248
Du genre des noms composés.	250
Du trait d'union.	250
De la formation du pluriel des noms composés.	254

TABLES DES MOTS CITÉS.

I. — Mots composés français, avec discussion du pluriel des noms composés.	257
II. — Noms propres de personnes et de lieux (français et latins).	296
III. — Mots français non composés.	302
IV. — Mots latins simples et composés.	303
V. — Mots grecs simples et composés.	307
VI. — Mots romans simples et composés :	
1. Provençal.	310
2. Italien.	311
3. Espagnol.	312
4. Portugais.	313
5. Roumain.	313
6. Ladin.	313
7. Vaudois.	313
VII. — Mots germaniques simples et composés :	
1. Haut-allemand (ancien, moyen et nouveau); gothique.	314
2. Anglais.	314
3. Bas-allemand et scandinave.	315
VIII. — Bas-breton.	315
IX. — Slave.	315
X. — Sanscrit.	316
XI. — Persan.	316
XII. — Sémitique.	316
NOTES ADDITIONNELLES.	317
LISTE des mots français contenus dans les notes.	329

AVIS.

Je prie le lecteur d'excuser l'étendue de cet errata, dans lequel je ne note que les fautes principales; il porte spécialement, comme on le voit, sur la première partie de l'ouvrage. Sentant ma maladresse à corriger les épreuves, j'ai eu recours à l'obligeance de mon ami et ancien maître, M. le professeur Wogue, dont je ne puis assez admirer la sûreté de coup d'œil. Il a dressé l'errata des dix premières feuilles déjà tirées et a corrigé les épreuves du reste de l'ouvrage, les tables exceptées. Mais il ne s'est pas borné au simple rôle de correcteur, et m'a souvent soumis des observations dont j'ai profité pour les dernières feuilles ou pour les notes additionnelles. Qu'il en reçoive ici mes remerciements.

On remarquera des négligences et des inconséquences dans l'emploi du trait d'union; je n'ai pas cherché à les faire disparaître, parce que je n'attache aucune importance au trait d'union, et surtout parce que l'orthographe des noms composés, admise par l'Académie, est donnée et discutée dans la table I.

Enfin, j'ai laissé en dehors de l'errata plusieurs fautes qui se trouvent dans les tables et que le lecteur corrigera facilement, spécialement dans la feuille 23, dont je n'ai pu revoir moi-même les épreuves.

ERRATA.

- P. 9, l. 11 et 12, à partir d'en bas, *au lieu de gellina, lisez gallina.*
P. 15, l. 27, à partir d'en haut, *au lieu de s'il fallût, lisez s'il fallait.*
P. 22, l. 20 et 21, — *au lieu de dominga, domingo, lisez domenica, domenico.*
P. 27, note 2, *au lieu de se reportent, lisez se rapportent.*
P. 30, l. 7, à partir d'en haut, *au lieu de ortographe, lisez orthographe.*
P. 34, l. 24, — *au lieu de celui-ci, lisez celui-là.*
P. 41, l. 2, — *au lieu de Jacques, lisez Jaques.*
P. 44, l. 20, — *au lieu de entre, lisez rentre.*
P. 44, l. 35, — *ajoutez joubarbe.*
P. 47, l. 15 et 16, — *au lieu de auripigmentum, lisez auripigmentum.*
P. 48, dernière ligne, et 49, première ligne, *au lieu de la proposition, lisez la préposition.*
P. 52, l. 34, à partir d'en haut (col. 3), *au lieu de vert de terre, lisez ver de terre.*
P. 52, l. 42, — *au lieu de passif, lisez datif.*
P. 58, l. 22, — *au lieu de se rattachent, lisez se rattache.*
P. 61, l. 33, — *au lieu de les pronoms relatifs, lisez les pronoms relatifs suivants.*
P. 66, l. 24, — *au lieu de : (huimais ou mais hui), lisez : huimais (ou mais hui).*
P. 68, l. 1, — *au lieu de au-deçà, lisez en-deçà.*
P. 71, l. 2, — *au lieu de dans quelques mots, lisez dans quelques-unes.*

- P. 72, l. 11 et 12, à partir d'en haut, *au lieu de corbleu la car Dieu, lisez corbleu; la car Dieu.*
- P. 75, l. 16 et 17 — (col. 3), *au lieu de Roland, V, 9, lisez Roland, v. 9.*
- P. 77, l. 20, — *au lieu de leur suffixe, lisez leur préfixe.*
- P. 77, note 1, l. 2, *au lieu de estour, lisez estorer.*
- P. 82, note 1. Cette note n'est pas à sa place; une erreur de la mise en pages l'a reportée ici au lieu de la laisser p. 85, à la fin du premier alinéa.
- P. 87, l. 28, à partir d'en haut, *au lieu de sans que le d, lisez que le d.*
- P. 92, l. 2, — *au lieu de dilivium, lisez diluvium.*
- P. 96, l. 9, — *au lieu de patrouver, lisez partrouver.*
- P. 99, l. 4, — *au lieu de récriée, lisez RÉCRIÉE.*
- P. 105, note 2, l. 2, *au lieu de voir plus, lisez voir plus loin.*
- P. 106, l. 10, à partir d'en haut, *au lieu de dans les composés qui suivent le verbe, est, lisez dans les composés qui suivent, le verbe est.*
- P. 106, note 1, *au lieu de cf. plus haut, p. 66, lisez cf. plus haut, p. 68.*
- P. 107, dernière ligne du texte, *au lieu de me, lisez mé.*
- P. 112, l. 12, à partir d'en haut, *effacez chal, char, déjà donnés à la ligne précédente.*
- P. 114, l. 4, — *au lieu de confondu, lisez confondre.*
- P. 119, l. 14, — *au lieu de leopardus, lisez léopard.*
- P. 121, l. 21, — (col. 1^{re}), *au lieu de autriche, lisez autruche.*
- P. 121, l. 21, — *au lieu de albatior, lisez albatros.*
- P. 123, l. 16, — *au lieu de hésept, lisez trésept.*
- P. 128, l. 12, — *au lieu de foris burgus, lisez foris, burgus.*
- P. 133, l. 21, — (col. 3), *au lieu de ormier, lisez orpailleur.*
- P. 134, l. 26, — (col. 4), *ajoutez vert-pomme.*
- P. 137, l. 3, — *ajoutez chien-cerf avant cocrète.*
- P. 137, l. 4, — *ajoutez nerfférature avant quartier-maître.*
- P. 144, l. 25 et s. — *La parenthèse (lat.) a été omise après gratifier, magnifier, sacrifier, versifier.*
- P. 150, l. 3 de la note 4, *au lieu de rappelé dans la note, lisez rappelé dans la note 3.*
- P. 152, l. 22, à partir d'en haut, *au lieu de mordigelina, lisez mordigallina.*
- P. 171, l. 5 de la note, *au lieu de XI, 665, lisez IX, 665.*
- P. 185, l. 1 de la note 1, *au lieu de 1237, lisez 1297.*
- P. 194, l. 27, à partir d'en haut (col. 2), *au lieu de garde-manteau, lisez garde-marteau.*
- P. 196, l. 44, — (col. 3), *au lieu de tourne-vin, lisez tournevis.*
- P. 196, l. 46, — (col. 3), *au lieu de trace souterrain, lisez trace-sautereau.*
- P. 240, l. 10, — *au lieu de aux langues germaniques et grec, lisez aux langues germaniques et au grec.*
- P. 318, l. 34, — *au lieu de dans le vers, lisez dans les vers.*

PRÉFACE.

Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, d'étudier les lois de la composition française ; nous voulons rechercher les règles auxquelles elle est soumise et les procédés dont elle use, lorsque, empruntant à la langue des mots déjà existants, elle les combine dans des créations nouvelles.

Les faits que nous avons à examiner sont nombreux et complexes ; car les mots composés forment une partie très-développée et des plus variées de notre lexique. Mais, avant d'en entreprendre l'étude, une question se pose tout d'abord : comment les grouper ? à quel principe de classification s'attacher ?

Suivant que l'on considère les mots composés dans leur forme extérieure ou dans leur constitution intime, trois points de vue s'offrent à l'esprit. Quelques mots présentent une soudure si complète de leurs éléments composants qu'à peine ceux-ci sont-ils encore visibles aux yeux ; il faut un effort de réflexion pour retrouver *lie* et *col*, *plat* et *fond*, *chat* et *fouin*, dans *licol*, *plafond*, *chafouin*. La composition dans d'autres est plus apparente ; elle y est même rendue sensible par des traits-d'union : *rouge-gorge*, *serre-tête*, *garde-fou*. D'autres, enfin, laissent isolés, séparés les termes composants qui les constituent, et ne se montrent tout d'abord que comme un groupement quelconque de mots sans caractère particulier : *pomme de terre*, *aide de camp*. L'agglutination des parties composantes offre donc divers degrés de soudure, et ce caractère extérieur paraît assez notable pour devenir un principe de classification.

En considérant encore les mots composés dans leur forme extérieure, on peut les classer d'après leurs caractères gram-

ticaux. Alors on groupera ensemble les mots formés de substantifs et de substantifs ; ensemble encore ceux où entrent des substantifs et des adjectifs, ou des substantifs et des verbes, etc., quelle que soit d'ailleurs la nature de la composition qui les combine. Cette classification paraît naturelle et logique, puisqu'elle repose sur les caractères essentiels des termes composants.

Enfin, en se plaçant à un autre point de vue, l'on peut voir dans la composition non pas une combinaison de mots, substantifs et substantifs, substantifs et adjectifs, substantifs et verbes, etc., mais une combinaison d'idées rendue visible par celle des mots. A ce compte, la composition est soumise à des procédés logiques, et elle suppose certaines opérations de l'esprit qu'il importe de déterminer. Il n'est pas vraisemblable que, dans la formation des quelques milliers de mots composés que nous aurons à étudier, l'esprit ait recours aux mêmes moyens. Quels sont donc les principes de formation des mots composés ? quels sont les différents modes de combinaison ? Telle est l'idée essentielle qui peut servir de point de départ à un troisième groupement.

Entre ces trois classifications le choix n'est pas douteux.

Autant la dernière est vraie, naturelle, lumineuse, autant les deux autres sont artificielles. Pour commencer par la première, l'agglutination plus ou moins complète qui affecte les mots composés n'est en effet qu'un accident secondaire et postérieur de leur histoire. Le temps et l'action des lois phoniques altèrent également la forme des mots, qu'ils soient simples ou non, et ceux-ci, comme des monnaies usées, voient peu à peu leur empreinte s'effacer, au point de ne plus souvent laisser de trace de leur effigie primitive. Pour les mots simples, cette action organique a pour effet de les rendre plus simples encore : *ministerium* devient *mestier*, *mestier*, *métier* ; *suspicionem* passe par *souspeçon*, *soupeçon*, *soupçon* ; *sacramentum* se change en *sairement*, *serement*, *serment* ; *ætaticum* en *edatge*, *edage*, *eage*, *âge*. Pour les mots composés, elle a pour résultat d'en faire des mots simples. L'agglutination, à ses différents degrés, n'est donc pas un caractère propre de la composition ; c'est l'effet d'une loi organique générale qui agit sur tout le domaine de la langue. Prendre cette agglutination pour

le point de départ d'une classification, c'est s'attacher à un accident étranger.

Cela apparaît clairement quand l'on tente cette classification. On se voit alors amené à grouper ensemble des mots qui n'ont de commun entre eux qu'une égale déformation : *tocsin*, *licou*, *chafouin*, *chaqueue*, *dimanche*, *raifort* seraient réunis sous une même rubrique, quoique *tocsin* et *licou* offrent l'ellipse qu'on retrouve dans *porte-manteau*, *serre-tête*; quoique *chafouin* soit formé par apposition : *chat*, *fouin*¹; quoique *chaqueue* représente *queue de chat*, le premier terme étant au génitif; quoique enfin dans *dimanche* et dans *raifort* l'on ait un adjectif qualifiant simplement un substantif : *dies dominica*, *radix fortis*.

La seconde classification présente également des difficultés. Son tort est d'être trop extérieure, trop mécanique, et de ne pas pénétrer assez avant dans l'essence de la composition. Et en effet, des adjectifs et des substantifs ou des substantifs et des substantifs peuvent se combiner avec divers degrés de complication. *Timbre-poste* n'est pas un composé de même nature que *chef-lieu*, ni ces deux mots de même nature que *chef-d'œuvre*; *rouge-gorge* ne peut se placer à côté de *plafond*, ni *clairvoyant* à côté de *mort-né*. Cette classification, il est vrai, est celle que suivent les philologues allemands, Grimm dans sa Grammaire allemande, Koch dans sa Grammaire historique de la langue anglaise, Diez dans sa Grammaire des langues romanes. Mais la composition dans les langues germaniques se prête mieux à cette classification. Quant à Diez, il a été obligé de s'écarter parfois du plan qu'il s'impose; c'est ainsi qu'il est amené à faire une section à part des composés dont le type est *portefeuille*, en les réunissant sous le titre général de *composition par phrases*. Mais, malgré les correctifs qu'il peut y apporter, le défaut de sa classification apparaît bien dans les rapprochements auxquels elle le condamne. C'est ainsi, par exemple, qu'il groupe dans une même série (*Zusammensetzung mit substantiven*) des *juxtaposés* comme *chef-d'œuvre*, *clin*

¹ Cf. plus bas, ch. IV, sect. I, 1.

d'œil, *lundi* et des *composés* comme *merluche*, *terre-noix*; qu'il place l'un à côté de l'autre dans la composition avec adjectifs, *blanc-bec* et *bonheur*.

Il ne reste donc qu'une classification vraiment rigoureuse, celle qui repose sur l'analyse intime des procédés logiques que l'esprit met en œuvre pour former les mots composés. Elle seule, pénétrant au fond même des lois de la composition, permet d'assigner à chacun des composés sa valeur et son sens propres. Et ici il ne faut point craindre de faire à l'analyse psychologique une place trop grande dans une question de simple philologie; car ce n'est pas, en somme, à la partie de la grammaire qui traite de la formation des mots, mais à la syntaxe qu'appartient la composition, et sa théorie rentre tout entière dans celle de la construction de la phrase.

Les rapports qui unissent la composition à la syntaxe sont trop évidents pour qu'il soit besoin d'y insister. Un mot composé est une proposition en raccourci, et cela est si vrai que la question de la place du déterminé par rapport au déterminant se ramène à la question de la place de l'attribut dans la phrase indo-européenne primitive.

C'est donc au principe même de la formation des mots composés que nous devons nous attacher. Or, si nous considérons les diverses sortes de composition en français, elles se ramènent toutes à trois types fondamentaux : la *composition apparente*, ou *juxtaposition*; la *composition par particules*, et la *composition elliptique*, ou *composition proprement dite*. Sans vouloir entrer dans de grands détails sur ces trois sortes de composition, dont les caractères généraux seront étudiés dans le premier chapitre de ce livre, disons que la première renferme tous les mots formés sans ellipse d'après les lois ordinaires de la syntaxe (*clin d'œil*, *chef-d'œuvre*, *bonheur*, *malappris*, etc.); la dernière exige absolument une ellipse (*maintenir* = [par la] main tenir; *terre-noix* = noix [de] terre; *portefeuille* = [ce qui] porte [la] feuille, etc. ¹). Entre elles deux, tenant de l'une et

¹ C'est pour abrégé que nous expliquons ici *portefeuille* par *ce qui porte la feuille*. Nous verrons plus tard la nature véritable de l'ellipse qui constitue ce composé et tous les composés analogues.

de l'autre à certains égards, s'en séparant absolument à d'autres, se place la *composition par particules* (*per-mettre, dés-arroi, en-dimanch-er*, etc.).

Les différences qui séparent la juxtaposition de la composition ont amené un philologue distingué à leur chercher des noms plus précis que ceux qu'on leur attribue d'ordinaire. M. Francis Meunier, dans sa belle *Étude sur les composés syntactiques grecs*¹, propose et emploie les termes *syntactiques* et *asyntactiques*, c'est-à-dire « conformes aux lois de la syntaxe ou qui n'y sont pas conformes. » Ces dénominations sont bonnes pour les langues anciennes, qui combinent non des mots, mais des thèmes nominaux ou verbaux. Comme ceux-ci ne peuvent naturellement se soumettre aux règles habituelles de la syntaxe grecque ou latine², on peut leur donner à juste titre le nom de « asyntactiques. »

Mais, dans les langues romanes, la composition se ramène en général à une combinaison elliptique de mots. Ces mots, par cela même qu'ils ont la forme de mots, peuvent être soumis aux règles de l'accord. Or, si l'on prend pour base de classification, comme l'exigerait l'emploi des mots *syntactique* et *asyntactique*, la violation ou l'observance des règles de la syntaxe, on se voit amené aux plus singuliers résultats. Le mot *vinaiigre* est pour M. Meunier³ un composé asyntactique, son pluriel étant *vinaiigres*, non *vins aigres*. Dans *un chevalier porte-glaive*, *porte-glaive* est syntactique, parce que ces mots, si l'on complète l'ellipse, s'analysent en : *un chevalier qui porte le glaive*. Dans *porte* et *glaive*, la syntaxe est observée. Mais au pluriel le composé est asyntactique, car la syntaxe exige : *des chevaliers portent-glaives*. « La syntaxe est respectée

¹ Dans l'*Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques*, 6^e année, 1872, p. 245 et suiv.

² Il est probable que ces mots représentent, dans leur formation, un état antérieur de la langue, où, les flexions n'existant pas encore, on combinait des thèmes. En ce sens, ces composés sont aussi syntactiques que les autres, puisqu'ils suivent des lois de construction, jadis en vigueur, et dont ils ont gardé les dernières traces; mais il faut entendre ce mot d'*asyntactique* au sens de : qui s'écarte des lois habituelles, des lois ordinaires et communes de la syntaxe.

³ L. c., p. 262.

dans *la souris trotte-menu*, violée dans *les souris trotte-menu* (il faudrait *trottent-menu*), respectée dans *monsieur, vous avez un rendez-vous*, violée dans *mon cher, tu as un rendez-vous* (il faudrait un *rends-toi*)¹. » Or le mot n'a pas changé de nature par suite de son emploi au singulier ou au pluriel. *Un porte-glaive* est composé tout autant que *des porte-glaive*. *Vinaigres*, pour être employé au pluriel, n'en est pas moins formé par juxtaposition ; là il y a ellipse, ici il n'y en a pas. Les composés thématiques, grecs ou latins, ne peuvent se soumettre à la syntaxe ; leur caractère fondamental est donc d'être *asyntactiques*. Les composés français peuvent violer ou observer, au hasard de leur emploi, les règles de l'accord, parce que l'ellipse qui leur donne naissance combine des mots, c'est-à-dire des éléments variables. L'accord est donc chose secondaire ; mais ce qui est essentiel, c'est l'ellipse avec ses divers degrés de complication.

Nous renonçons donc aux termes de *syntactiques* et *asyntactiques*. Ceux de *juxtaposés* et de *composés* nous semblent rendre nettement les différences qui séparent les deux classes de mots. Ils en expriment les caractères fondamentaux, indiquant pour les uns un rapprochement de mots sans ellipse, pour les autres une combinaison de termes avec sous-entendu.

On voit, par ce qui précède, les divisions de notre travail. Après un premier chapitre sur les caractères généraux des trois sortes de composition, une partie est consacrée à la juxtaposition, où nous passons successivement en revue les substantifs, adjectifs, pronoms, verbes, particules ou mots invariables formés de termes juxtaposés. Dans une autre partie, nous embrassons les divers composés, que nous étudions non plus dans l'ordre indiqué par leurs formes grammaticales, mais dans celui que nous impose le caractère de leur formation. Nous ramenons tous les composés à cinq ou six types différents, que nous échelonnons d'après les divers degrés de complication qu'y subit l'ellipse, commençant par les plus simples, c'est-à-dire les plus voisins de la juxtaposition, pour finir par les plus synthétiques, les plus parfaits. Entre ces deux parties se place la *composition par particules*,

¹ *Ibid.*, p. 362 et 363. Cf. p. 398.

tantôt se confondant avec la juxtaposition, tantôt empiétant sur la composition elliptique; le plus souvent présentant des traits absolument nouveaux, et, malgré ses rapports avec la juxtaposition et la composition proprement dite, ne souffrant pas de scission, et demandant à être embrassée dans toute son étendue. Pour éviter les répétitions, nous indiquerons à leur place la part que peuvent revendiquer dans les formations par particules l'un ou l'autre des deux autres genres de composition.

Après ces trois chapitres consacrés à la juxtaposition, à la composition par particules, à la composition proprement dite, et qui embrassent tout le champ de la formation populaire, nous consacrerons un quatrième chapitre à la composition savante, et une conclusion déduira de l'analyse des faits les traits généraux qui caractérisent la composition en français.

Tel est le plan que nous avons cru devoir adopter, plan qui diffère sensiblement de celui de Diez, mais qui nous semble plus rigoureux. Il offre aussi l'avantage de pouvoir s'appliquer, sans modifications essentielles, à l'étude de la composition dans les autres langues romanes. Ce n'est pas à dire que nous ne tenions pas compte du développement original de ces langues, et que nous voulions sacrifier ce qu'elles peuvent avoir chacune de particulier au désir de montrer d'une manière plus sensible leur ressemblance et l'étroitesse des rapports qui les unissent entre elles. C'est en général l'écueil de la grammaire comparée de ne voir que ce qu'il y a de commun aux idiomes d'une même famille, et de perdre de vue les traits spéciaux à chacun d'eux. Cependant, tout en reconnaissant aux langues sœurs du français leur originalité propre, nous croyons que les ressemblances qu'elles doivent à une commune origine sont assez frappantes pour qu'on puisse leur appliquer les divisions, le plan et la méthode auxquels nous nous sommes attaché dans cet ouvrage. Nous avons d'ailleurs indiqué les compositions qui, dans les principales langues néo-latines, s'accordent avec celles que nous examinons dans ce livre, signalant en même temps les points principaux sur lesquels le français s'éloigne des autres langues romanes.

— 10 —
DE LA

FORMATION DES MOTS COMPOSÉS

EN FRANÇAIS.

CHAPITRE I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La différence essentielle entre la composition romane et la composition ancienne, c'est que la première combine des mots, la seconde des thèmes. Dans *ἵππο-κράτ-ης*, *γῆ-γρασ-ία*, *ἡμι-κραν-ία*, dans *silvi-col-a*, *largi-flu-us*, *angui-man-us*, on ne trouve que des radicaux nus, dépouillés de toute flexion, et suivis seulement d'une terminaison qui donne au composé son unité et son individualité. Aucun lexique ne cite comme mots, *ἵππο*, *γῆ*, *ἡμι*, *silvi*, *largi*, *angui*, pas plus que *κράτ*, *γρασ*, *κραν*, *col*, *flu*, *man*. Le roman, au contraire, combine des termes qui généralement ont une existence propre. *Beccafico*, *mordigellina*, *arrière-cour*, *terre-noix* se décomposent en *becca*, *mordi*, deux impératifs, en *fico*, *gellina*, *cour*, *terre*, *noix*, tous substantifs, en *arrière*, adverbe. Les langues néo-latines connaissent bien quelques compositions de radicaux, mais c'est l'exception, et l'on peut dire que le système antique et le système moderne présentent deux caractères entièrement opposés; moins opposés cependant en réalité qu'ils ne le paraissent à première vue; car ils reposent en somme sur un principe supérieur en qui ils trouvent leur raison d'être, l'*ellipse*. Dans la composition ancienne, en effet, le thème représente l'idée sous sa forme la plus générale et la plus abstraite; c'est la notion vague et indéterminée du phénomène, action, qualité,

substance. Deux thèmes combinés ne peuvent mettre en commun que leurs abstractions; la terminaison seule du composé, lui imprimant son caractère propre de nom, ou d'adjectif ou de verbe, guide l'esprit dans le sens qu'il doit donner aux idées complexes et synthétiques présentées par les deux radicaux. De la sorte la composition thématique, sous-entendant un nombre considérable d'idées accessoires, est éminemment elliptique; et l'on peut dire que son trait dominant consiste précisément dans l'étendue de l'ellipse, dans le nombre d'idées ou d'images qu'il éveille dans la pensée.

Que la composition thématique soit, comme il est vraisemblable de le croire, le débris d'une construction primitive, qui ne connaissait pas les flexions et les cas, l'on peut toujours dire que l'absence des flexions est le signe extérieur de l'ellipse, et qu'aux idées sous-entendues correspondent des terminaisons significatives supprimées. A ce point de vue, la composition antique n'apparaît plus comme si différente de la composition moderne, ou du moins de la composition romane.

Celle-ci, en effet, repose également sur l'ellipse. Si la notion de thème, avec la chute des flexions casuelles, a à peu près entièrement disparu des langues néo-latines, si celles-ci ne se trouvent plus, pour ainsi dire, qu'en présence de mots, de parties de discours déterminées, la composition, pour se modifier dans sa forme extérieure, n'en reste pas moins ce qu'elle était dans les langues anciennes, une expression synthétique, éveillant dans la pensée plus d'idées que les parties qui la forment n'en peuvent fournir, prises chacune en elle-même. L'ellipse y reste toujours le caractère fondamental, bien plus, le caractère unique. Et même, à un certain point de vue, comme là elle est moins visible que dans la composition thématique, où l'absence de flexion la signale, devenue plus intime, plus secrète, plus complètement logique, elle semble gagner en étendue et en force.

Si telle est l'essence de la composition romane, il suit de là une distinction entre la composition proprement dite et cette composition purement apparente qu'on nomme la *juxtaposition*. L'ellipse seule, par une dérogation à la construction ordinaire de la syntaxe, explique des formations comme *Φλιππος, ποδωκης, timbre-poste, vermoulu, salvadanajo*, qui toutes se résolvent en périphrases plus ou moins développées : *φιλῶν ἵππους, πόδας ὠκίς, timbre de poste, des vers moulu, che salva i danaj*. Tout autre est le procédé qui consiste à créer

des mots comme *Διόσκουροι*, *τρισακίδεκα*, *Νεάπολις*, comme *Forum Julii*, *respublica*, *quamobrem*, comme *Città-Vecchia*, *chef-d'œuvre*, *bienheureux*, *bout-rimé*. Ici il y a simple juxtaposition de termes plus ou moins bien soudés entre eux, sans que la syntaxe ait à subir quelque altération. C'est le même procédé qu'on rencontre dans *Δίος παῖς*, *Forum Trajani*, *maître d'école*, *mal disposé*, etc., où l'on ne s'avisera jamais de voir l'ombre d'une composition. On voit donc en quoi la juxtaposition diffère de la composition. Pour les caractères extérieurs, celle-ci varie de forme dans les langues anciennes et dans les langues modernes; celle-là conserve partout le même caractère. *Διόσκουροι* et *quamobrem* peuvent se comparer à *gendarme* et à *dorénavant*; *Νεάπολις* et *Jovisglans* à *Città-Vecchia* et à *barba de Aaron*. Pour l'esprit même de la formation, la juxtaposition n'est qu'une simple *réunion* de termes rapprochés par les hasards de l'usage; la composition est une *union* intime de mots dont le rapprochement a sa raison d'être dans l'ellipse. Dans la première, le nom composé n'offre pas plus d'idées à l'analyse que chacun des termes qui la composent; dans la seconde, il offre une idée nouvelle que l'on ne pourrait retrouver dans les éléments pris à part. La première, si je puis me servir de cette expression, est un mélange; la seconde est une combinaison.

La juxtaposition décompose les idées, indique, quand il y a lieu, les rapports à l'aide de particules, et recourt à l'analyse. La composition groupe dans une unité simple des idées qui se présentaient naturellement séparées, et procède par voie de synthèse. D'un autre côté, la composition est un instrument de formation de mots bien caractérisé, qui se distingue nettement des autres procédés de formation, et par suite peut prendre place à côté d'eux. La juxtaposition n'a rien de spécial ni de déterminé. Comme elle n'est autre chose qu'une réunion de mots faite d'après les règles les plus élémentaires de la syntaxe, seule la plus ou moins apparente fixité que l'usage donnera à l'un ou à l'autre de ces groupements y fera reconnaître un juxtaposé. La composition existe du jour même où les éléments composants sont mis en présence et par l'ellipse combinés ensemble. La juxtaposition doit son existence au temps.

Si le temps, l'usage seul agit pour créer les juxtaposés, à partir de quel moment arrivent-ils à l'existence? Cette question est aussi importante que délicate à résoudre. Mais, avant de l'aborder, nous sommes obligé d'entrer dans quelques considérations sur la transformation des sens dans les mots.

Il n'est point d'objets simples dans la nature. Chaque chose se présente à nous avec un ensemble de qualités diverses dont l'une plus saillante ¹ est choisie pour dénommer la chose. Celle-ci est ainsi désignée par l'une de ses parties dont le nom éveille dans la pensée non pas seulement l'image de cette partie, mais l'image totale de l'objet, phénomène remarquable qui se relie étroitement à celui de l'association des idées et qui est le fait dominant de la succession des sens dans les mots.

A l'origine le mot a une valeur significative; mais son sens propre se perd peu à peu, et il devient le représentant exact de l'objet signifié. De nos jours, *fleuve*, *neige* font revivre à nos yeux, dans toute leur étendue, les images sensibles des objets désignés par ces noms. Primitivement *fleuve* était « ce qui coule » (*fluere*); *neige*, « la chose humide » (sanscrit *snih*, être humide, auquel se ramènent *nix*, *νίξις*, l'angl. *snow*, l'all. *schnee*, l'anc. h.-all. *sneo*, le goth. *snaivs*). Le mot a donc d'abord désigné une qualité que l'esprit jugeait alors fondamentale, pour finir, le sens étymologique se perdant, par représenter l'objet dans sa totalité. Exprimant une qualité, c'était un adjectif; désignant ensuite un ensemble de qualités, une substance, il est devenu substantif.

Ce procédé de l'esprit, dans le développement du sens des mots, se retrouve naturellement dans la formation des noms composés; mais l'objet se présente ici sous un double aspect, avec deux qualités saillantes, l'une générale, l'autre spéciale, qui le caractérisent. Le nom devient alors une sorte de définition *per proximum genus et differentiam*. Dans *chou-fleur*, *gendarme*, *portefeuille*, il y a le genre: *chou*, *gens*, *ce qui porte*², que détermine l'espèce *fleur*, *arme*, *feuille*; c'est pourquoi l'on donne au genre le nom de *déterminé* et à l'espèce le nom de *déterminant*³. Dans ces sortes de mots, le substantif éveille donc une double image, et c'est en quoi ils diffèrent des mots simples, où l'on retrouve bien un déterminant, l'adjectif, mais où le déterminé s'annule en se réduisant à la notion la plus

¹ Pour l'esprit du moins. Qu'est-ce qui fait qu'il est plus frappé de telle qualité que de telles autres? qu'est-ce qui détermine ce choix exclusif dans la dénomination des choses? Problème obscur, qui pénètre au fond des secrets de l'intelligence humaine et dont on ne peut même encore entrevoir la solution.

² Voir *Préface*, p. 4, note.

³ En allemand *grundwort* (mot fondamental, *déterminé*), *bestimmungswort* (mot de détermination, *déterminant*).

vague et la plus générale d'être¹. Mais bientôt, comme dans les substantifs ordinaires, la double idée qui se présentait à l'esprit s'efface graduellement devant une idée supérieure qui est celle de l'objet dans toute l'étendue de ses qualités ; et de même que le substantif simple, en perdant sa signification étymologique, finit par correspondre entièrement à l'idée de l'objet, de même, dans les composés, le déterminant et le déterminé disparaissent pour ne faire place qu'à une seule image. Le composé est devenu simple.

De ce principe découle une importante conséquence pour l'étude des juxtaposés et des composés.

Comme la composition repose sur un fait précis et facile à constater, un sous-entendu, elle date de l'instant même où les deux termes composants sont mis en rapport l'un avec l'autre : d'où vient que l'existence des mots composés comprend deux époques distinctes, celle où déterminants et déterminés vivent de leur vie propre, et celle où ces deux termes s'évanouissent dans une unité supérieure ; autrement dit, celle où les composés se reconnaissent comme composés et celle où ils deviennent simples pour l'esprit. Par exemple, *licou*, mot composé qui s'explique par une ellipse : *ce qui lie le cou*, a vécu d'abord comme composé, résoluble pour l'esprit en *lie* et *cou* ; puis la double idée donnée par les deux mots s'est réduite à une seule, celle qu'indique actuellement le substantif *licou*. Mais les juxtaposés ne connaissent que la dernière de ces deux époques ; car tant que le déterminant et le déterminé ont conservé leur valeur propre, ils n'ont pas plus le caractère de juxtaposés que toute autre réunion du même genre formée sans cesse ni fin par l'activité journalière du langage. Ce n'est que du jour où les deux termes, perdant leur signification spéciale, ont cessé de désigner les deux qualités saillantes de l'objet pour devenir le représentant exact et complet de cet objet, que le mot devient en même temps juxtaposé. Tel est l'important *critérium* auquel on reconnaît l'existence d'un juxtaposé. Mais l'unité peut s'être faite dans l'idée sans qu'elle existe pour cela dans la forme orthographique. L'orthographe en général suit de très-loin les transformations de la pensée. Dans *piédestal*, *gendarme*, *plafond*,

¹ Ainsi, dans les exemples cités plus haut, *fluvius*, *nix*, le déterminé est *ce, chose* (*ce qui coule*, la *chose* humide), tout ce qu'il y a de plus vague et de plus général.

les deux termes se sont soudés, comme les deux idées se sont réduites à l'unité; la forme et l'idée s'accordent. Dans *arc-en-ciel*, *chef-d'œuvre*, la soudure est moins parfaitement indiquée par le trait d'union. Dans *pomme de terre* rien n'indique extérieurement la juxtaposition, et cependant ce mot est bien un juxtaposé, puisqu'il a cessé de présenter à l'esprit cette idée complexe de « pomme (ou fruit semblable à une pomme) recueillie dans la terre » et ne donne plus que l'image simple et une du tubercule connu sous ce nom. C'est donc *l'unité de l'image*, qu'elle soit rendue visible ou non par l'orthographe, qui établit l'existence du juxtaposé. Cependant il faut reconnaître que, si ce critérium est précis, l'emploi en est des plus délicats. Puisque l'usage et le temps sont les seules forces qui agissent sur les locutions juxtaposées, et les amènent, de l'état complexe de locutions, à l'état simple de juxtaposés, la transformation ne peut se faire tout d'un coup; il est un moment où elles flottent entre les deux états, n'étant pas encore assez simples pour mériter le nom de juxtaposés, mais déjà trop simplifiées pour ne pas être considérées comme des locutions spéciales. Cet état neutre, bâtard doit être noté et désigné, et nous réservons le nom particulier de *locutions juxtaposées* aux expressions où nous le rencontrons. Mais cette distinction des *locutions juxtaposées* et des *juxtaposés* ne supprime pas toute difficulté, car ici tout dépend des appréciations personnelles, et celles-ci varient suivant l'emploi que chacun fait de ces mots. Le *fer blanc* n'est assurément plus pour personne du fer blanc; mais, si le *blanc de céruse* est encore du blanc fait avec de la céruse, pour les ouvriers qui fabriquent cette matière et se donnent le nom de *blanc-de-cérusiers*, la locution a dû passer à l'état de mot simple. Pour le *Petit-Journal*, le *fait divers* doit présenter une idée aussi simple que celle de *Hautes-Études* aux élèves de l'école qui porte ce nom. Pour les *Bellétriens* de Genève seuls, les belles-lettres se sont réduites à l'état d'unité, et le *bémol* était sans doute déjà pour le musicien un signe unique que le peuple y voyait encore un *bé mol*. Un *sergent de ville*, à mes yeux, est une unité simple, vivante, ayant pour caractère principal de se promener dans les rues revêtu d'un uniforme particulier. Mais un *agent de police* ne reste pour moi qu'un agent de la police. Pour un paysan, il est fort probable qu'un sergent de ville n'est qu'un *sergent de la ville, qui garde la ville*. On voit donc combien est délicate à déterminer la valeur exacte des juxtaposés. Pour quelques-uns,

ceux, entre autres, dont les termes composants sont soudés, le doute n'est pas permis; pour les autres, il faut se décider d'après des appréciations individuelles, chose toujours hasardeuse.

La réduction des deux idées à l'unité dans les composés et les juxtaposés se manifeste souvent par une modification apportée à la forme extérieure du mot. L'on exprime généralement le fait en disant que le déterminant et le déterminé se soudent en un mot unique; mais cette soudure se fait en vertu de lois spéciales qu'il est utile d'examiner. Ici l'accent joue un grand rôle.

Tant que les deux termes vivent de leur vie propre et gardent leur signification précise, ils conservent en même temps leur accentuation; et si l'accent du dernier mot est bien caractérisé, celui du premier, pour être un peu plus faible, n'en est pas moins sensible : *sapeur-pompiér*, *porte-cigares*¹. Mais si la fusion s'opère entre les deux termes, le premier perd peu à peu son accentuation propre, et, quand elle est totalement achevée, il ne reste plus d'accent que sur la dernière syllabe du dernier mot : *piédestal*, *licou*, *lundi*. L'affaiblissement de l'accentuation ne correspond pas cependant exactement à l'affaiblissement de l'image, et telle expression juxtaposée s'est réduite à un simple juxtaposé, que l'accentuation est encore double. Assurément, dans *pomme de terre*, qui est un véritable juxtaposé, *pomme* n'a pas l'accent qu'il reçoit dans *pomme d'acajou*; néanmoins il se prononce avec un demi-accent encore assez sensible pour que, s'il fallût juger d'après lui, l'on fût tenté de voir encore dans *pomme de terre* une locution juxtaposée.

Voici d'autres exemples de cette contradiction de l'idée avec l'accentuation. Les composés suivants ont franchi la deuxième étape et sont arrivés à l'unité d'image, et cependant ont un demi-accent sur le premier terme :

porte-manteau
casse-cou
essuie-mains

pourboire
timbre-poste
porte-plume

sous-préfet
sous-maître
etc.

Il en est de même des juxtaposés qui suivent :

arc-en-ciel bas-relief bain-marie chef-d'œuvre char-à-bancs

¹ Voir G. Paris, *Accent latin*, p. 82-85.

Ces mots cependant sont pour l'esprit aussi simples que ces composés qui ont un accent unique :

licou affaire à-compte cachez soucoupe

ou que ces juxtaposés dans lesquels l'accent second est tombé aussi :

bédane	dorénavant	malheur	raifort
bonnement	ensuite	nonobstant	toujours
désormais	lundi	plafond	verjus

D'où vient cette différence? Nous disions plus haut que l'orthographe suit de loin les transformations de la pensée. On peut en dire autant ici de l'accentuation, quoiqu'elle entre dans la langue parlée et non dans la langue écrite. Le souvenir inconscient de l'étymologie, la longueur du second terme de la composition qui, parfois formé de deux syllabes, amène nécessairement un léger arrêt de la prononciation entre les deux termes composants, voilà les principales causes, ce nous semble, qui expliquent le maintien de l'accent, même après qu'il a perdu toute raison d'être. En disant le mot *cassecou*, on songe involontairement à *casser*, et l'on est amené à appuyer sur le mot; dans *porte-manteau*, le second terme est trop long, pour dire tout d'une haleine le composé entier : de là, division du mot en deux parties gardant chacune un accent plus ou moins marqué. Cependant, dans la langue populaire, la fusion des termes doit être plus rapide, parce qu'elle est étrangère à la cause la plus forte du maintien des deux accents : la préoccupation étymologique; et sans doute le peuple a réduit dans la prononciation à un accent unique quelques-uns des mots que nous citons tout à l'heure : *pourboire*, *cachez*, *essuiemains*, etc.

La suppression du premier accent a pour résultat la réduction du mot composé à un mot unique. Cette réduction se soumet aux lois générales de la phonétique française. Il se produit en effet le plus souvent un choc entre les lettres finissant le premier mot et celles qui commencent le second; ainsi *lie-cou* donne *liecou*; *plat-fond*, *plafond*; *non-obstant*, *nonobstant* (prononcez *non* avec un son nasal); *d'or en avant*, *dorenavant* (*en* avec un son nasal). Comment résoudre ces difficultés de prononciation? Ici, remarquons-le, le mot n'appartient plus à la classe des mots composés, mais à celle des mots simples; on peut donc et il faut lui appliquer les règles de la phonétique générale de la langue. Celle-ci ne souffre pas l'*e* muet après une voyelle

dans l'intérieur des mots ; elle réduira donc le composé *licou* et les juxtaposés *diemanche*, *vraiment à licou*, *dimanche*, *vraiment*, comme elle réduit *ploierai*, *lierai* (prononcez *plio-e-rai*, *li-e-rai*), à *plôirai*, *lîrai* (écrits *plioierai*, *lieraï*). Elle supprimera le *t* de *platfond*, parce que de deux muettes consécutives la première disparaît toujours. Ainsi *dubito* devient *dub'to*, *doute*; *sapidus*, *sap'dus*, *sade*; *aptus*, *ate*, *ade* (dans *malade*). Dans *nonobstant*, *dorénavant*, etc., l'*n* perdra le son nasal qu'elle a dans *non*, dans *en*, parce que jamais *n* entre deux voyelles ne peut avoir le son nasal en français.

On peut étendre et développer ces exemples ; ils suffisent à établir que, du jour où les mots composés et les locutions juxtaposées arrivent à perdre les accents propres à chacun des termes composants et se réduisent à un accent unique, ils deviennent des mots simples et se soumettent aux lois générales de la phonétique française, d'après lesquelles s'achève la soudure ¹.

Celle-ci naturellement est plus ou moins complète suivant qu'elle remonte à une époque plus ou moins haute ².

Toutefois l'antiquité de la composition n'est pas une condition essentielle de la soudure ; car, d'abord, tel mot composé, devenu simple dans la vieille langue, a pu se rajeunir et reprendre la forme d'un mot composé à la première époque de son existence ; exemple : *couvre-chef*, qu'on trouve en vieux franç. écrit : *queuvrechier*, *cavrechîé*, etc., formes où les éléments composants se sont évidemment combinés en un mot unique. D'un autre côté, les conditions de soudure des mots varient avec la nature des sons qui les constituent. On voit tel mot simple subir des transformations phoniques qui le rendent méconnaissable : ainsi *sacramentum*, *serment* ; d'autres, au contraire, se maintenir sans changement sensible dès les premiers temps de la langue jusqu'à

¹ L'exemple le plus frappant où l'on saisisse sur le fait l'action de ces lois est le juxtaposé *dimanche*, de *diem dominicam* ou mieux *die dominica*, qui devient le juxtaposé *diedominica*. Sous cette forme il arrive à se souder, et, comme mot simple, perd la protonique *ð* et la post-tonique *ï* (*diedminca*, *-enche*), et le *d* du groupe *dm* (*diemenche*) ; d'où *diemenche*, *dimanche*.

² On doit distinguer au moins quatre époques pour la formation des composés et des juxtaposés : 1. Époque latine : *Forum Julii* = *Fréjus* ; 2. Époque romane : *lunæ dies* = *lundi* ; 3. Époque du moyen âge : *hôtel-Dieu* ; 4. Époque moderne : *timbre-poste*. Les distinctions de dates ont leur importance, surtout pour la composition avec génitif.



nos jours : *ornamentum*, *ornement*. Il en est de même des composés et des juxtaposés. Il est difficile de reconnaître *ecce hic et quare* dans *ci* et *car*. Le grec *παράβολή*, passant par *parabolari*, aboutit à *parler*, mot simple aujourd'hui, s'il en fût ; mais *orpiment* et *bisaiguë* semblent nés d'hier, quoique aussi vieux que la langue. Or on ne niera pas que le maintien des formes et, par suite, des sens étymologiques ne soit un sérieux obstacle à la soudure des termes. Enfin, souvent l'un des éléments composants peut avoir une valeur assez considérable pour résister à toute fusion. On ne voit guère, par exemple, comment *hôtel-Dieu*, aujourd'hui cependant simple synonyme d'*hospice*, arriverait à se réduire à un mot unique. La soudure, but auquel tendent nécessairement composés et juxtaposés, n'est donc pas toujours la conséquence immédiate de la réduction à l'unité des termes composants. Nécessaire, inévitable logiquement, elle n'en est pas moins soumise à l'action de circonstances multiples qui peuvent en retarder ou en arrêter le progrès, et où il est impossible de déterminer une loi. Elle n'est donc, en somme, qu'un accident extérieur et secondaire ; nous n'avons aucune distinction essentielle à établir entre les mots où on la constate et ceux qui ne la présentent pas, et l'unité de forme doit céder à l'unité de sens, l'unité physiologique à l'unité psychologique.

Pour résumer les observations qui précèdent, réduction à l'unité de la double image présentée par les deux termes, chute de l'accent second, fusion plus ou moins complète du déterminant et du déterminé en un mot unique, telles sont les transformations que peuvent subir les éléments que dans les composés combine l'ellipse et dans les juxtaposés unit l'usage. Une question reste encore à résoudre : comment se groupent ces éléments ? autrement dit, quelle est la place du déterminant par rapport au déterminé ?

Nous avons vu plus haut que les noms composés sont de véritables définitions par genres et par espèces où l'un des termes précise, spécifie, en un mot *détermine* l'autre. C'est dire que le déterminant exprime dans l'objet la qualité, dans la substance le phénomène. Or, chez les intelligences encore neuves des peuples primitifs ou des enfants, ce qui dans l'objet frappe avant tout la pensée, c'est la qualité, le phénomène. De là vient que les noms communs à l'origine sont des adjectifs, et que dans la construction antique l'attribut généralement précède le sujet. Il est donc naturel que, dans les composés, ces propositions en raccourci,

le déterminant ou l'attribut précède le déterminé ou le sujet ¹.

C'est ce que nous montrent le sanscrit, l'allemand et les langues classiques. Le grec cependant, poussé par son esprit analytique, s'écarte déjà de cette règle, place dans un certain nombre de mots le déterminé au premier rang : φιλάδελφος, εὔβους, etc., et forme même des composés où le déterminant et le déterminé peuvent indifféremment changer de place entre eux : οἰκοφόρος et φερέοικος, χωροφιλεῖν et φιλοχωρεῖν, Ἰπέλυτος et Λυσίππος, Ἰπποκράτης et Κρατίππος, etc. ². Le latin offre aussi des exemples quoique plus rares, où le déterminé précède : *respublica*, *jusjurandum*, *latusclavus*, *angustusclavus* (plus tard : *latiicl.*, *angusticl.*), *populus Romanus*, etc. Le roman, avec son besoin d'analyse, devait s'éloigner encore plus de la construction primitive; et, de fait, dans les compositions où elle est possible, les deux cinquièmes des exemples ne la reproduisent point. Cependant la majorité y est encore fidèle, ce qui semblerait établir que le souvenir n'en est pas absolument oblitéré. Quant aux exceptions, sans pouvoir les expliquer autrement que par l'esprit analytique des langues néo-latines, nous nous contenterons, dans la suite de ce travail, de les signaler à l'attention du lecteur.

Dans les pages précédentes nous n'avons parlé que de la composition proprement dite et de la juxtaposition. Les principes que nous venons d'exposer trouvent en partie leur application dans le troisième genre de composition que nous avons signalé dans la préface : la composition par particules, celle dont *surplis*, *dé-faire*, *em-barq-uer*, etc., nous offrent le type, et qui tantôt donne de purs juxtaposés (*mal-traiter*, *bien-heureux*), tantôt des composés elliptiques (*arrière-cour*, *pour-boire*), tantôt enfin des composés *sui generis* (*em-barq-uer*, *a-douc-ir*, *en-table-ment*). Cette composition est soumise à des lois de formation et d'accentuation tout-à-fait spéciales. Nous ne pouvons les aborder ici, et nous en réservons l'étude pour le III^e chapitre que nous lui consacrons.

¹ Cf. M. Bréal, *Gramm. compar.* (Introduct. du t. IV, p. xxii.) Nous ne partageons pas toutefois la manière de voir de M. Bréal qui donne pour raison dernière de cette construction le désir de réserver pour la fin l'idée la plus importante. L'idée la plus importante au contraire est l'idée qu'exprime le déterminant.

² Cf. Ad. Rognier, *Traité de la formation des mots grecs*, § 238.

CHAPITRE II.

DE LA JUXTAPOSITION.

Nous avons montré, dans le premier chapitre, les difficultés qu'offre la détermination exacte et complète de tous les juxtaposés de la langue. Le plus souvent on est obligé de se laisser guider par des appréciations personnelles, chose toujours pleine de risques. On se condamne donc, si l'on veut en dresser le tableau, à donner des listes trop complètes d'un côté, incomplètes de l'autre, puisque quelques-uns de ces juxtaposés pourront présenter au lecteur des idées complexes qui nous paraissent simples; que d'autres, au contraire, omis sciemment lui sembleront offrir une unité d'image que nous n'y trouvons pas.

Comment classer les juxtaposés? On peut avoir égard à la nature des termes qui entrent dans la composition; on peut aussi considérer la nature du mot qui résulte de la juxtaposition. Ainsi l'on peut grouper ensemble :

Un nom et un nom :	<i>chef, œuvre,</i>	{ et avoir pour résultat final }	un nom : <i>chef-d'œuvre</i>
Un nom et un adj. :	<i>plat, fond</i>	—	un nom : <i>plafond</i>
— —	<i>tous, jours</i>	—	un adv. : <i>toujours</i>
— —	<i>mal, gré</i>	—	une prép. : <i>malgré</i>
Un nom et une prép. :	<i>de, bout</i>	—	un adv. : <i>debout</i>
Un adj. et un adj. :	<i>sourd, muet</i>	—	un adj. : <i>sourd-muet</i>
Un adj. et un adv. :	<i>mal, heureux</i>	—	un adj. : <i>malheureux</i>
Un adj. et une prép. :	<i>sub, longum</i>	—	une prép. : <i>selon</i>
Un pron. et un pron. :	<i>quisque, unus</i>	—	un pron. : <i>chacun</i>
Un pron. et un adv. :	<i>ecce, ille</i>	—	un pron. : <i>cil</i>
Un verbe et un adv. :	<i>mal, traiter</i>	—	un verbe : <i>maltraiter</i>
— —	<i>mis, hors</i>	—	une prép. : <i>hormis</i>
Un adv. et une prép. :	<i>de, intus</i>	—	une prép. : <i>dans</i>

On voit combien les combinaisons sont variées; peut-être en oublions-nous; mais comme l'esprit de la juxtaposition ne diffère dans aucun de ces cas, que l'on se trouve en présence d'un procédé toujours constant, il est plus utile et plus simple de classer les juxtaposés d'après la nature des mots qu'ils produisent. Nous avons autant de classes que de parties du discours : substantifs, adjectifs, pronoms, verbes, mots invariables.

PREMIÈRE SECTION.

SUBSTANTIFS ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION.

PREMIÈRE SÉRIE.

JUXTAPOSÉS DE COORDINATION.

Termes composants : SUBSTANTIF ET ADJECTIF. — **Types :** *plafond*,
coffre-fort.

Il est impossible de déterminer d'une manière générale dans quel cas l'adjectif précède le substantif, dans quel cas il le suit. Cependant le souvenir de la construction primitive est encore assez net, puisque les deux tiers au moins de la série qui va suivre placent le déterminé après le déterminant, et reproduisent la construction antique *κακοδαίμων*.

Les juxtaposés latins de cette nature sont assez rares. Nous avons cité plus haut *respublica*, *jusjurandum*, *angustusclavus*, *latusclavus*. On ne peut ajouter à ces mots *plenilunium*, donné par Maetzner (*Französ. Grammatik*, p. 332), comme type de la juxtaposition d'un nom et d'un adjectif, puisque *plenilunium* est un composé et non un juxtaposé. Mais on peut encore citer : *sacer ignis* (érysipèle), *foenum græcum* (fenu-grec), *herba impia* (Pline, XXIV, 113; — *Filagogallica*, de Linnée), et quelques autres noms de plantes : *labrum Venerum* (Pl., XXV, 108; — *dipsacus silvestris*, L.), *persica poma* (pêches), *ros marinus*, etc. Je trouve dans Corssen (*Aussprache* 2, II, p. 884), donnés comme juxtaposés : *virilūstris*, *eques Romanus*, *prætorurbanus*, *populus Romanus*. On peut citer surtout des noms de lieux, composés d'un nom et d'un adjectif, et qui de toute nécessité sont devenus des juxtaposés sous l'action du temps. De nos jours *Villeneuve*, *Belle-Ile*, *Belleville*, *Montrouge*, etc., sont des juxtaposés, qui représentent à l'esprit non les idées indiquées par chacun des éléments constitutifs des noms, mais la ville, le lieu auquel ces noms sont appliqués. Il en a dû être de même des noms propres qui suivent : *Alba longa*; *Apta Julia*; *Augusta Eme-*

rita, Firma, Gemella, etc.; Bulla regia; Campestris Julia; Carthago Nova; Castra Cornelia, Gemina, Prætoria, etc.; Castrum Julium, novum, etc.; Colonia Agrippinensis, etc.; Constantia Julia, etc.; Forum Julium (devenu Frioul), Novum; Fossa Clodia; Fossæ Marianæ; Longi Muri; Mons Sacer; Oppidum Novum, etc., etc. Corssen (ibid., p. 885) donne les formes *Aptaiulia, Summasâlpes, Triacápita, Lepidorégio, Sacràvia*, noms de lieux où la juxtaposition est arrivée à la soudure des éléments constitutifs. Citons encore *Aquæ Sextiæ*, devenu *Aix*.

Le latin populaire a peu enrichi cette liste. On peut citer *dimanche, outarde, orfroi* et *vimaire*, qui remontent à l'époque primitive. Nous allons examiner chacun de ces mots.

Dimanche, en v. fr. *diemenche*, dérive de *diedominica* (= *diem dominicam*), où *inica* devient naturellement *enche*, et où la protonique *o* brève tombe : d'où *diedmenche*, et par contraction *diemenche*¹. *Dies* a conservé ici le genre féminin qu'il avait souvent en latin ; car la terminaison masculine *inicus* donnerait difficilement *enche*, et d'ailleurs l'italien dit *dominga* et non *domingo*. C'est, à ce que je sache, le seul exemple, en dehors de l'archaïque *miedi*, où *dies* paraisse avec ce genre ; partout ailleurs il est masculin. Quant à *miedi*, on a voulu y voir une influence de l'expression analogue *mienuit* ; l'analogie suffirait-elle à expliquer ce changement de genre ? Nous ne le pensons pas, et il nous paraît plus simple d'y reconnaître une dernière trace du féminin *dies* conservé dans *diemenche*.

Outarde, dans Palsgrave *ostarde*, primitivement *austarde*, est le lat. *avis tarda*, nom donné par les Espagnols à cet oiseau, s'il faut en croire Plinè : « Quas Hispania aves tardas appellat, Græcia otidas » (H. N., X, 29). Dans *avis tarda*, *avis* est devenu *avs*, *aus*, comme *avica* est devenu *avca*, *auca*². Le prov. *abetarda* et l'ital. *ottarda* viennent aussi du nominatif. Le portugais vient de l'accusatif : *abetarda* = *avem tardam* ; l'espagnol *avutarda* a redoublé *avis* (= *av-u-tarda* pour *av-o-tarda* = *av-au-tarda*)³.

¹ Cf. plus haut, p. 17, note 1. — M. Brachet (Dict. étym., s. v. *dimanche*) suppose pour ce mot la filière *die(d)omenche, die-omenche, diemanche*, qui est inexacte. La protonique *ø* brève a dû tomber tout d'abord suivant la loi établie par M. Brachet lui-même. D'ailleurs *dieomenche* se réduirait plutôt à *diomenche* qu'à *diemenche*.

² Diez, *Gloss. Rom.*, Glosses de Cassel, s. v. *auca*.

³ Diez, *Et. W.*, I, s. v. *ottarda*.

Orfroi, v. fr. *orfrois*¹ d'où *orfroisel*, *orfroiseler*, est formé d'*or* = *aurum*, et d'un mot *frois* dont l'origine est discutée. *Frois* suppose une forme *fris* ou *fres* avec *i* bref ou *e* long non en position. Diez y voit un radical germanique qu'il retrouve dans le nom de pays *Frise* (*Friesland*; *Frisons* = hommes aux cheveux bouclés), et dans l'anglais *frizzle*, et le frison *frisle* = bouclé. Mais, dans le radical germanique l'*i* est long, soit par nature, *friese*, soit par position, *frisle*, et n'a pu passer en roman sous la forme *fris* ou *frès*. Il vaut donc mieux voir avec Littré, Gachet, etc., le latin *Phrygium*. Diez objecte des difficultés de phonétique; mais *phrygium* a pu aussi bien donner *frois* que **fragea* = *fragia* de *fraga* a donné *fraise*, que **gigerium* a donné *gésier* et *gengiva* *gencive*. Quant au sens, dans l'antiquité classique *phrygiæ vestes* sont des étoffes brochées d'or, et *phrygio* dans Isidore de Séville signifie *brodeur*. L'étymologie est donc assurée; mais comme *phrygium* ne se retrouve pas isolé en v. fr., et qu'il n'a pu par suite se combiner avec *or*, à l'époque du moyen âge, *orfroi* doit remonter à l'époque primitive du roman, au latin populaire. Il se retrouve dans le prov. *aurfres*, l'esp. *orofres*, mais manque en ital. et en val.

Vimaire (*vis major*), proprement *force majeure*, mot qui ne s'est conservé que dans le langage technique, où il signifie les dégâts causés par les orages dans les forêts, et, dans le patois normand, *vimar*, accidents morbides chez les nouveaux-nés (Littré). Ce mot date de l'époque romane primitive, attendu que *vis* n'a pas passé en français; disparu rapidement de la langue commune, il s'est spécialisé de bonne heure, et, dès le XIII^e siècle, on en avait perdu le sens étymologique, puisqu'on le rendait en latin par *vimarium* (Ducange).

Le français a largement développé la juxtaposition du nom et de l'adjectif. Voici les principaux de ces juxtaposés.

I. — Le déterminant précède le déterminé :

aubépine (1) ²	bas-dessus	bas-empire
bas-Breton	bas-fond	bas-mât

¹ *Li fuerres d'orfrois de Venec* (*Crest. de Troyes*, dans *Bartsch*, *Chrestom.* 1, 141, 33). — *Fleur d'orfrois* (*Fl. et Bl.*, v. 977). — *Bendes d'orfrois* (*Rom. de la Violette*, p. 88). — *Chapel d'orfrois* (*Rose*, v. 558). — *Hoc aurifrigium*, *orfrois* (*vocab. lat.-fr. du XIV^e s.*, p. p. Ul. Robert, dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 1873).

² Les numéros entre parenthèses renvoient aux remarques qui suivent la liste.

bas officier	demi-amazone	franche-mulle
bas-latin, -grec	demi-anglaise	gentilhomme
bas-métier	demi-arpenreuse	grand-père, -mère
bas-relief	demi-aune	grand-livre
basse-cour	demi-autour	hautbois
basse-étoffe	demi-bain	haut-bord
basse-fosse	demi-bande	haute-cour
basse-lisse	demi-bastion	haute-justice
basse-marche	demi-battoir	haute-futaie
basse-taille	demi-bau	haut-fond
basse-vergüe	demi-bosse	haut-fourneau
basse-voile	demi-botte	haute-lige
bas-ventre	demi-brigade	haut mal
beau-fils, -frère, -père	demi-case	haute-paie
beau-chasseur	demi-cercle	haute-taille
beaux-arts	demi-ceint	lèse-majesté
belle-fille, -mère, -sœur	demi-chaîne	de longue-main (main = travail)
belles-lettres	demi-clef	longue vue
blanc-aune	demi-coupé	malaise
blanc-bois	demi-course	malaventure (9)
blanc-estoc	demi-double	maldehait (arch.)
blanc-êtré	demi-lune	malebête
blanche-œuvre(2)	demi-moulinet	malebouché
blanc-manger	double-aubier	malechance
blanc-pendart	double-bec	malefortune
bonhomme	double-bécassine	malegouverne
bon - chrétien (3)	double-canon	malemort
bonheur	double-chaloupe	malencombte
bonjour	double-feuille	malencontre
bon sens	double-macreuse	malepeste
bonsoir	double-main	malepeur
bonne aventure	étanbord ou étambot (7)	malerage
cent-gardes	étanficbe	malfaçon
cent-Suisses	extrême-onction	malgré (d'où <i>maugréer</i>)
chicheface (4)	faufil (= faux fil)	malherbe
claire-voie	fausse-clef	malheur
chaudebouillure (5)	fausse-monnaie	à la malheure
chaude-chasse	faux-bond	maltalent (arch.)
chaude-pisse	faux-bourdon	maltôte
chauve-souris	faux-marché	marsault (10)
cloporte? (= <i>clausus</i> <i>porcus</i> ?)	faux-marqué	mi-août, -septemb., etc.
court-bandage	faux-monnaieur (8)	mi-carême
court-bâton	faux-saunier	mi-corps
court-bouillon	franc-alieu	midi (arch. <i>miedi</i>)
court-bouton	franc-archer	milieu
court-côté	franc-bord	minuit (arch. <i>mienuit</i>)
court-cureau	franc-fief	mort-bois
courte-boule	franc-filin	morte-eau
courte-épée	franc-fileur (néolog.)	morte-saison
courte-épine	franc-funin	mort-pelin ou m.-plain
courte-graisse	franc-maçon	morfil (= mort fil)
courte-lettre	franc-quartier	moyen âge
courte-paille	franc-réal	nouveau-monde
courte-paume	franc-salé	nouvel-an
demi-aigrette (6)	franc-tillac	noirprun ou nerprun
demi-air	franc-tireur	nu-tête, -pieds, etc. (11)
	franc-taupin	

oriflamme (12)	plat-bord	rond-point
petit-fils, neveu, etc.	plate-bande	sage-femme
petit-lait	plate-face	saint-office
petit-maitre	plate-forme	sainbois
petite-fille, -nièce, etc.	plate longue	sainfoin
petite-maitresse	la plupart (= plus part)	saint-sacrement
petites-maisons	primevère (du pluriel neutre <i>primavera</i>)	saint-siège
petite-oie	primesaut (13)	saint-sépulcre
petite-vérole	printemps	sauf-conduit (14)
petit-gris	prudhomme	sauegarde
petits-enfants	prudefemme (arch.)	tiers-état
petits-fours	quintessence (mot de formation savante)	tiers-ordre
petit-pâté	quote-part	tiers-point
plain-chant	ronde-bosse	verjus
plafond (= plat fond)		vieux-français
de plain pied		vif-argent

REMARQUES. — 1. *Aubépine* = *aube* (blanche) *épine*. L'adjectif *alb*, *albe*, ou *aub*, *aube*, de bonne heure a été remplacé par le germanique *blanc*. Il n'est resté que dans quelques expressions : l'*aube* du jour, l'*aube* du prêtre (toile blanche), l'*aube* d'un moulin à vent (primitivement toile blanche des ailes), par ext., l'*aube* d'une roue à eau. Le v.-fr. disait aussi : *un enfant mort dans ses aubes* (dans ses langes).

2. *Blanche-cœuvre* (arch.), outils tranchants. *Blanche* a ici le même sens que dans *arme blanche*. *Blanche-cœuvre* a disparu, ne laissant de trace que dans le dérivé *blanchœuvrier*.

3. *Bon-chrétien* (poire de). — Ce nom, d'après Caseneuve, vient de St-François de Paule, dit *le bon chrétien*, qui apporta ces poires d'Italie en France. Cette étymologie est confirmée par deux pièces de vers qu'on lit dans le *Journal historique sur les matières du temps* (Journal de Verdun, 1730, février et mars). C'est une énigme avec son explication, de laquelle il ressort que c'est Louis XI lui-même qui aurait donné à ces poires le surnom du saint. — L'étymologie de Ménage *παρχήστρα* n'est pas même à discuter.

4. *Chicheface* ou *chincheface*. Voir sur ce mot l'*Histoire littéraire*, XXIII, p. 247.

5. *Chaudebouillure* est un mot dialectal (Lalanne, *Gloss. poitev.*). On dit encore dans l'ouest et dans le centre *chaubouillure*, contraction de *chaudebouillure* (Jaubert, *Gloss. du centre*; Lalanne, *op. c.*; Favre, *Gloss. du Poit.*). De *chaubouillure*, qui n'est autre chose que *chauboulure* avec l'l mouillée, dérive notre *échauboulure*, d'où *échauboulé*.

6. *Demi* et *mi* en composition restent invariables. C'est une règle toute moderne; la vieille langue gardait l'accord : *En mie*

nuît s'enfuit de la citet (Alexis, 38, d.) — *En demie lieue ne pot il mot soner* (Ch. des Saines, II, 95). — *Un soir à la mienuît* (Villehard., p. 89). — Palsgrave, en 1530, dit encore : *Une demie douzaine* (p. 859). — Remarquons le genre des juxtaposés *mi-carême*, *mi-août*, etc., où le déterminé est masculin. Il faut y voir une influence des expressions : *la Saint-Jean*, *la Saint-Martin*, etc., où *fête* est sous-entendu.

7. *Etambord* (par corruption *étambot*), *étanfiche* sont composés de *bord* (au sens de bord d'un navire, planche) ou de *fiche* et de *estant* = debout.

8. *Faux-monnaieur* n'est pas *monnaieur en faux* ; c'est un dérivé de *fausse-monnaie*. *Monnaie* ayant donné *monnaieur*, *fausse* s'est appliqué à *monnaieur* par une analogie de forme plutôt que d'idée, et, en en prenant le genre, est devenu *fauv*. Il en est de même de *bas-Breton*, *bas-justicier*, *fauv témoin*, etc., formés de *basse-Bretagne*, *basse-justice*, *fauv témoignage*, etc.

9. *Malfaçon*, *maltôte*, *malheure*, etc. Ces mots avaient primitivement *male* avec l'e muet : *aucun autre vice de malfaçon* (Ét. Boil., p. 94) ; *malle heure* (Palsgr., p. 62) ; *toutes les maletotes* (Froissard, I, I, 65). — *Maltalent* signifie *mauvaise passion*, *colère* : « Molt fu iriés et plains de *maltalent* » (Aliscans, éd. Guessard, v. 694). — *Maldéhait* veut dire *mauvais souhait* ; c'est une formule d'imprécation qui s'employait comme *malepeste*, *malheur* : « *Maudahez* ait tel saintueres Qui en tel guise fait baler Ciaus qui le veulent aorer ! » (Renard 18419). « *Maldehait* ki sans cop férir Cor ne buisine i sounera » (Ph. Mousket, v. 6897-98).

10. *Marsault*, sorte de saule ¹. C'est un composé de *mar* = mâle, et de *sault*, forme dérivée de *salix* qu'on trouve à côté de *saule*, ce dernier d'origine germanique. *Marsault* est traduit dans Ducange par *massalix*. L'adjectif *mar*, lat. *mas*, *maris*, a laissé peu de trace en roman ; cependant son existence est incontestable. Diez (*Et. W*, II, b. *marron*) a démontré que l'esp. *maron* ou *marron*, béliet, dérive de *mas* ; de là le port, *marrar*, frapper avec les cornes. D'accord avec Burguy (III, s. v. *marer*), je rattache à cette racine le vieux verbe français *marer* qui signifie aussi *frapper violemment* : « Quant plus me *mair* s'amours et point » (Romvart, 299). J'explique

¹ Moins bien *marceau* (dans Rousseau, *Réver. d'un promen. solit.*, V).

encore par la même racine un mot de la Chronique des ducs de Normandie : « Kar mult est la terre gerrive, Et de bones gens plenteïve, Forz de recez et de passages, E de granz fluns, parfuns, *marages*. » (v. 19410-13). Ces *fluns parfuns*, *marages*, sont des fleuves profonds et violents. L'adjectif *marage* dérive selon nous d'un substantif ou d'un adjectif *mar* signifiant *fort*, mais non du verbe *marer*, qui donnerait par dérivation un substantif et non un adjectif. *Marer*, lui-même, vient très-bien, comme *marrar*, de *mar*. *Mar* a disparu de la langue, remplacé par *masle* = *masculus*, et comme tant d'autres mots anciens, n'a plus laissé de trace que dans la langue technique ¹.

11. *Nu-tête*, *-pieds*, etc. Il ne faut pas voir dans ces expressions une composition semblable à celle du grec *μεγάθυμος*, *δίπους*, ou du latin *longimanus*, *albicomus*. *Nu* est un adjectif qui doit s'accorder avec le nom suivant, et qui a subi régulièrement l'accord jusqu'au siècle dernier. Les exemples produits par M. Littré (s. v. *nu*) montrent péremptoirement combien peu est justifié le récent usage qui fait *nu* invariable. Marivaux écrivait encore en 1733 : « Je suis nue tête » (Marianne, 3^e part.).

12. *Ori flamme*, de *aurea*, v. fr. *orie* et de *flamma*. Un vers du Roland nous montre les deux mots encore séparés : « Ge freiz d'Anjou portet l'*orie flambe* ² ». *Orie* se prononçait *ôrje* avec un *yod*, et non *ôyre*; avec la soudure *ôrie* est devenu *ori*.

13. *Printemps*, *primesaut*, *primevère*. — *Primesaut* devait être et a été jusqu'à la Renaissance (Rabelais, Montaigne) *prinsaut*. L'adjectif archaïque était *prin*, *prime*. *Prime* seul s'est conservé dans quelques expressions, et, devenant des deux genres, a remplacé le masc. *prin*, comme le prouvent *prime-saut* et *de prime abord*. Le v.-fr. avait encore d'autres juxtaposés de *primus* : *prinsoir*, le commencement de la soirée; *prinsome*, non le premier sommeil, mais le temps des premières

¹ Dans *Amis et Amiles*, on lit (v. 1301-2) : « De joins *marrailles* et d'espines poignans Vos coronerent cele mauvaise jant. » M. C. Hofmann explique ces *joins marrailles* par des « joncs de mer » (Meerrohren); il fait ainsi de *marraille* (qui est évidemment notre *marage*) un synonyme de *marin*. Cette explication est condamnée par le contexte : *marraille* doit correspondre pour l'idée à *poignans*, et par le passage de la *Chronique*, où *des fleuves marins* n'aurait pas de sens. Quant au vers de *Charlem. à Jérusal.* « D'un grand peisun *mage* qui fut fait en mer » (v. 582), vers que M. Hofman corrige en « D'un grand peisun *marage* qui fut fait outre mer » le passage est trop corrompu pour qu'on en puisse tirer quelque chose; d'ailleurs notre explication de *marage* y convient tout aussi bien.

² V. 3093. — Nos citations se reportent à la grande édition de M. L. Gautier.

heures du sommeil : « Vers *prinsome*, qui est nuit obscure » (Chr. des Ducs de Norm., v. 35758).

14. *Sauf-conduit* et *sauve-garde* présentent un sens de *sauf* très-rare : « qui rend sauf. » Je le trouve encore dans ce vers de Marot cité par M. Littré (s. v. *sauf*) : « Donne-moi sauve assurance de tant d'ennemis inhumains » Dans *sauf-conduit*, *sauf* fait pléonasme, du moins dans la vieille langue où *conduit* signifie précisément *sauf-conduit* : « Dunc enveia li bers al cunte dous abez Qu'il li duinse cunduit » (Th. le Mart. 51, dans Littré, s. v. *conduit*). — En lui tant se fia que senz cunduit est si venuz » (Chr. des D. d. N., v. 23221). — Le v. fr. disait également *bon conduit* : « Car en tel lieu mainne on I homme Sous *boin conduit*... » (Ph. Mousket, v. 22927).

A la liste précédente, ajoutons les mots suivants, où le second terme est un adjectif ou un infinitif pris substantivement : *beau-cuit*, *beau-frais*, *beau-partir*, *beau-revoir*.

On peut citer encore les noms propres, par exemple :

Aigrefeuille (Loire-Inférieure)	Grandcouronne (Seine-Inférieure)
Aubeterre (Charente)	Grandpré (Ardennes)
Beaufort (Jura, etc.)	Granville (Manche)
Beaulieu (Corrèze, etc.)	Grossœuvre (= <i>gr. sylva</i> , Eure)
Beaumesnil (Meurthe)	Hauteville (Ain)
Beaupréau (Haut-Rhin)	Islerousse (Corse)
Beauvoir (Deux-Sèvres, etc.)	Longueville (Seine-Inférieure)
Belfort (Haut-Rhin)	Malesherbes (Loiret)
Belle-Isle (Côtes-du-Nord)	Moyenneville (Oise)
Belleville (Paris)	Moyenvic (Meurthe)
Belmont (Aveyron)	Neuvic (Dordogne)
Belpech (= <i>b. podium</i> , Aude)	Noirétable (Loire)
Bonnétable (Sarthe)	Noirmoutier (Vendée)
Bonneval (Eure-et-Loir)	Omont (= <i>altus mons</i> , Ardennes, etc.)
Boupère (= <i>alba petra</i> , Vendée)	Petite-Pierre (Bas-Rhin)
Chaveroche (Corrèze)	Réalmont (Tarn)
Chaumont (Haute-Marne)	Richelieu (Indre-et-Loire)
Clermont (Puy-de-Dôme)	Sauveterre (Basses-Pyrénées)
Courbevoie (Seine)	Vieilmur (Tarn)
Disouche (= <i>duas aucas</i> , Loire)	Etc., etc.
Grandcombe (Gard)	

II. — Le déterminant suit le déterminé :

amour-propre	bouts-rimés (<i>et par extension</i> un bout-rimé,	chapechute
arc-boutant	<i>pièce en bouts-rimés</i>)	charcutier (4)
arc-doubleau	branche-ursine	chasse-partie
arvol (1)	branle-bas	château-fort
artimage (2)	carème-prenant	château-gaillard
bœuf-gras	caillot-rosat	chat-huant (5)
à la poule vue	canepetière (3)	chat-cervier
bois-gentil		chat-marin

chat-musqué	garde-bourgeoise	passe-folle
chêgros (= chef gros)	garde-française	pivert (= pic vert)
chien marin	garde-nationale	pinne-marine
chou cabus	garde-royale	pont-levis
chrisme-marine	garde-champêtre	pont-neuf
coffre-fort	garde national	procès-verbal
corps-saint (6)	guet-apens <i>et arch.</i> ap-	rat-baillet
couste - pointe (<i>culcita</i>	pensé <i>et</i> pourpensé	raifort (= <i>raiz</i> de <i>radix</i> ,
<i>puncta</i> ; fr. mod.,	huis-clos	<i>et fort</i>)
<i>courte-pointe</i>)	loup-cervier	saindoux
eau-forte	loup-marin	sang-froid
épuise-volante	main-basse	sens commun
état-major	main-chaude	sole battue (d'où <i>solba-</i>
état-civil	main-forte	<i>ture et solbatu</i>)
fait divers	main-levée	taille-douce
fauperdrieux (= <i>fau-</i>	ormier (v. fr. <i>or mier</i> ,	Terre-Sainte
<i>con perdrieux</i> , qui	or pur, <i>aurum merum</i>)	terremoete (10)
poursuit la perdrix)	ortie grièche (= grec-	veau-marin
ferblanc	que)	ver-luisant
feu follet	patenôtre (8)	verglas
à forfait (for = forum)	passe bleu (9)	vinaigre
fourche-fièvre (7)	passe-vert	

REMARQUES. — 1. *Arvol* (arch.), proprement *arc vouté*. « Les fenestres et les *arvols* » (Cort. d'Arras. cité par Du Méril dans Fl. et Blancefl. *Gloss.*). « Tut li *arvol* et tut li lambre » (G. de Cambr., Barl. et Jos., p. 293) « Fors des *arvols* del parleur » (B. de Sainte-More, v. 1172).

2. *Artimage*, v.-fr., signifiant *art magique*; mot de formation obscure. Les lois de la phonétique empêchent de voir dans l'*i* de *artimage*, l'*e* de *artemagica*; il est plus simple d'admettre une vieille formation savante à l'imitation des composés latins en *i*. Ce mot se présente avec diverses variantes : *artimal* (Rol. v. 1392), *artimaire* (B. de Ste-More, v. 14784), *arrumaire* (Montaignon, *Rec. gén. de Fabl.*, I, v. 215), *artimaige* (Fl. et Bl., v. 459). — Cf. A. Tobler, dans la *Romania*, II, p. 243.

3. *Canepetière*; primitivement *cane petière* (« Cigoingnes, cannes petières, flammans » Rabel., *Garg.*, I, 37). Le sens de l'adjectif est obscur. *Canepetière* ou *cannepetière* s'emploie encore en Normandie, mais avec la signification de « canne creuse dont les enfants se servent pour lancer bruyamment des balles de filasse » (Ed. du Méril, *Diction. norm.*). Ici la *cannepetière* est une *canne* bruyante.

4. *Charcutier*, au xvii^e siècle *chaircuitier*. Ce mot n'est pas, à proprement parler, un juxtaposé; c'est un dérivé du juxtaposé *chaircuite*; le *charcutier* est celui qui vend ou prépare de la chair cuite.

5. *Chat-huant*, altération de *chouan*. Le vulgaire, par une fausse analogie de sons, et en faisant un rapprochement entre la tête arrondie du chat et celle du hibou, a transformé le *chouan* en *chat-huant*.

6. *Corps-saint*, dans l'expression : enlever comme un *corps-saint*. Nous donnons ici ce mot pour signaler le contre-sens que consacre l'orthographe *corps-saint*. Ce n'est pas un juxtaposé ; il faut lire *corsin* (voyez Littré : s. v. *corsin*).

7. *Fourche-fièrre* de *furca fera* et non de *furca ferrea* que M. Littré propose à côté de *f. fera*, mais que repoussent les règles de la phonétique française. Ce mot n'est plus guère que dialectal. Assez usité dans la vieille langue, il est pris au propre dans ce vers : « Li autre prend sa *fourchefiere*, Dont doit esandre son fiens » (Renard, 3458-9) et au figuré dans cet autre : « Qui pur Deu le suen despend De *feres furches* se despend » (B. N. ms. fr. 902, fol. 109 a.; *Mart. de St-Georges*, v. 115-16).

8. *Patenôtre*, de *paternoster*. En v.-fr., ce mot a signifié aussi chapelet. De là le dérivé *patenôtrier* : « Patenotriers fesanz patenotres d'os et de cor (corne). » (E. Boileau, *Mes-tiers*, p. 66.)

9. *Passe-bleu*, *passé-folle*. Le mot *passé* est ici le latin *passer*. *Passe* est des deux genres, ainsi que *passer*, qui, masc. dans le latin classique, a été aussi fém. dans la basse latinité. Dans un man. latin du VIII^e ou du IX^e siècle (B. N., fonds latin 13246, fol. 2), on lit : *duo PASERES QUAS dicit spirito et animam intelleguntur*. L'italien dit *passera*, au féminin. Le *passé-bleu*, le *passé-vert* sont des espèces de passereaux ; la *passé* proprement dite désigne spécialement la fauvette ; la *passé-folle* est une mouette, désignation singulière, mais dont en somme il ne faut pas s'étonner ; on donne bien le nom de *buse* à certaine espèce de fauvette (la *passé-buse*, appelée aussi la *busette*).

10. *Terremoete*, c'est-à-dire *terre mue*, *terra mota*, tremblement de terre, en vieux français : « *E terre moete* ço i ad veirement » (Roland, v. 1427). Le vieux français ne connaissait pas le juxtaposé *terræmotus* qui a passé en italien. (Voir plus bas, troisième série de cette section, note finale.)

Le premier terme peut être un adjectif pris substantivement : *clair-obscur*, *blanc-soudant*, *blanc-bourgeois*, *gras-fondu* (d'où *gras-fondure*), *gras-double*, *noir-veiné* (agaric), *noir-brun* (poisson), *revenant-bon*.

A cette liste, on peut ajouter les noms propres, qui apportent

un contingent considérable. Nous nous contentons de donner les suivants :

Aiguebel'e (Savoie)	Montastruc (= <i>Mons astrutus</i> ; Haute-Garonne)
Aigueperse (Puy-de-Dôme)	Montbenoit (Doubs)
Aigues-Mortes (Gard)	Montfort (Ille-et-Vilaine, etc.)
Bourgneuf (Loire-Inférieure)	Montrouge (Seine)
Castelnau (Gironde)	Piémartin (= <i>Podium m.</i> ; Vaucluse)
Châteauneuf (Charente, Haute-Vienne, etc.)	Pierrefiche, -fite, -faite, etc. (Seine, etc.)
Camphon (Loire-Inférieure)	Pierrefort (Cantal)
Champtocé (= <i>Castrum Celsum</i> ; Maine-et-Loire)	Rochefort (Charente-Inférieure)
Coclois (= <i>Curtis Clodia</i> ; Aube)	Roquecourbe (Saône-et-Loire)
Corgoloin (<i>Curtis Godelanus</i> ; Côte-d'Or)	Roquevaire (R. <i>varia</i> ; Bouches-du-Rhône)
Fontaine-Française (Côte-d'Or)	Vaucluse (Vaucluse)
Forcalquier (= <i>Furnus Calcarius</i> ; Basses-Alpes)	Vauvert (Gard)
Fondremond (= <i>Fons Romanus</i> ; Haute-Saône)	Villeneuve (Lot-et-Garonne, etc.)
Lillebonne (Seine-Inférieure)	Villeréal (Lot-et-Garonne)
Montaigu, Montheü (Meurthe, etc.)	Villefranche (Rhône)
	Villefort (Lozère)
	Etc., etc.

Vaucluse est le latin *vallis clusa*. *Vallis*, féminin en latin, est devenu masculin dans le substantif commun *val*, grâce à la terminaison masculine de ce dernier ; mais il a gardé son genre primitif dans les noms propres (cf. *Laval*, chef-lieu de la Mayenne). Palsgrave (p. 161) place *val* parmi les noms d'un genre douteux et incertain : « of uncertayne and doutfull gendre ; » et il cite à l'appui un vers d'Alain Chartier où *val* est masculin (*où je trouvai un triste val*) et trois passages de Jehan le Mayre, un où *val* est masculin (*ce val transitoire*) et deux où il est féminin (*la val d'Avoste*)¹.

Quelques-uns des noms précédents offrent des altérations qui souvent les rendent méconnaissables. Il s'en trouve de semblables dans ceux que nous avons cités p. 28, et dans d'autres que nous aurons encore l'occasion de rappeler. On peut consulter à ce sujet le petit traité de M. Quicherat sur la *formation française des noms de lieux*. — Il est inutile de dire que les noms de plusieurs départements que nous donnons entre parenthèses pourraient à juste titre entrer dans la liste précédente ou dans celle que nous avons donnée plus haut².

¹ Cf. entre autres, dans la chanson de Roland : Justin de *Val ferrée* (v. 1370), *Val penose* (v. 3256), *Val Sevrée* (v. 3313), etc.

² La juxtaposition que nous venons d'étudier dans ce chapitre présente les mêmes caractères dans les autres langues romanes :

1° Le déterminant précède : Ital. : *primavera*, *belvedere* (infinitif pris

DEUXIÈME SÉRIE.

JUXTAPOSÉS DE COORDINATION AVEC SYNECDOQUE.

Termes composants : SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS. — **Type** : *blanc-bec*.

Il est une série de mots, formés d'un nom et d'un adjectif, dans lesquels jusqu'ici on a voulu voir des composés ; on leur a même donné le nom de composés possessifs¹, par assimilation aux composés sanscrits, grecs ou latins, avec lesquels ils ont quelques airs de ressemblance. Ce sont les mots dont *blanc-bec*, *rouge-gorge* sont les types. Nous croyons qu'il y a là une erreur reposant sur une fausse analyse, et nous espérons que notre démonstration ne laissera aucun doute sur la vraie nature de ces mots.

Prenons pour exemple *blanc-bec*. Quel est le sens de ce composé ? Faut-il l'analyser *blanc* QUANT AU *bec* et y voir une composition analogue à celle de *πεδὸντις* ? En ce cas, l'adjectif ne doit pas s'accorder avec le substantif qui constitue avec lui le composé, mais avec le sujet auquel est rapporté le composé : *un blanc quant au bec*, *une blanche quant au bec*. Or partout l'adjectif s'accorde avec le substantif de composition : *blanche queue*, *gorge-bleue*, *gorge-blanche*, *gorge-nue*, *queue-aiguë*, tous noms d'oiseaux ; *grosse-tête*, nom de poisson, et aussi, comme *Barbe-rousse*, nom d'homme. Donc le substantif n'est pas le complément indirect de l'adjectif, n'est pas régi par une préposition sous-entendue *quant à* = *secundum*.

Expliquera-t-on *un blanc-bec* par cette ellipse *un (qui a) le bec blanc* ? Alors le genre du mot composé doit être indépendant du substantif qui entre dans la composition ; il ne peut être déterminé que par l'idée que se fait l'esprit de l'objet désigné par le

subst.). Noms propres : *Buonafede*, *Piccoluomini*. — Esp. : *gentilhombre*, *buenaño*. Noms propres : *Pintaflor*, *Sant-Illana* (Sancta Juliana). — Port. : *salvoconducto*, *granmestre*. Noms propres : *Santa-rem* (Sancta-Irene), *Salvaterra*. — Prov. : *albespin*, *bonestansa*, *prosomé*.

2° Le déterminé précède : Ital. : *acquardente*, *vinagro*. Noms propres : *Moncalvo*, *Terranuova*. — Esp. : *turbamulla* (cohue), *melcocha* (= miel cocha, miel cuit, pain d'épices). Noms propres : *Campofrio*, *Fonseca*. — Portug. : *Morcego* (*mus cæcus*, chauve-souris), *obra prima* (chef-d'œuvre). Noms propres : *Corte-Real*, *Castello-branco*. — Provençal : *ratapenada* (chauve-souris), *reixpau* (*rex paucus*, roitelet). Noms propres : *Ferragut*, *Vilanova*.

¹ Voir, par exemple, Michel Bréal, *Les Idées latentes du langage*, p. 19.

mot composé ; en un mot, la raison de la détermination du genre est non grammaticale, mais psychologique, puisque l'article, signe de ce genre, se rapporte à un mot sous-entendu. On aurait donc dans cette hypothèse : *un (oiseau) qui a le bec blanc*. Mais là encore l'hypothèse est contredite par les faits. Partout, hormis quelques cas qui seront expliqués ¹, le genre du composé est, comme dans les juxtaposés que nous avons précédemment étudiés, le genre du substantif composant : la *blanche-queue*, la *grosse-tête*, la *gorge-nue*, etc.

Que faut-il donc voir dans ces sortes de mots ? Il n'y a ellipse d'aucune nature ; il n'y a donc qu'une figure de pensée, ce qu'on nomme une *synecdoque*. L'objet est désigné par une de ses parties saillantes, et nous retrouvons ici le procédé de l'esprit que nous avons signalé au début de ce travail, et qui consiste à prendre une qualité de la chose pour en faire le signe de toutes les qualités concomitantes, le signe de la substance. C'est ainsi que le nom de cette partie devient le symbole de l'objet tout entier et en éveille l'image complète dans la pensée.

La conclusion à laquelle nous arrivons n'a rien que de très-naturel, et, pour peu qu'on y réfléchisse, les exemples viennent en nombre la corroborer. Il est certaines expressions où l'on saisit sur le fait ce procédé de l'esprit qui passe du tout à la partie, et où l'on voit qu'il est artificiel de chercher une ellipse. *Un esprit fort*, *un bel esprit* correspondent entièrement, pour le caractère de la formation, à *un blanc-bec*, à *un pied-plat* ; nul pourtant ne s'avisera de décomposer ces deux expressions en : *un qui a l'esprit fort*, *qui a l'esprit beau*. Dans les phrases suivantes : *C'est une mauvaise tête comme on n'en voit pas* ; *Tais-toi, mauvaise tête !* la synecdoque est évidente. Au lieu de *mauvaise tête*, mettez *pied-plat*, le procédé sera resté le même. Dans le peuple on appelle les soldats les *pantalons rouges* ; ce n'est pas : *ceux qui ont les pantalons rouges*. Boileau parle quelque part de Gautier, « avocat célèbre et très-mordant, » qu'on surnommait *Gautier la Gueule* ; nul doute que le personnage est désigné par la partie qui le caractérise. Au lieu de *Gautier la Gueule*, dites *Gautier Forte-Gueule*, le rapport n'aura pas changé. Même absence d'ellipse, même figure de pensée dans cette phrase des *Cent Nouvelles nouvelles* : « *Ce Chaperon fourré*, en lieu de dire ce seigneur de

¹ Comme *rouge-gorge*, subst. masc. Voir plus bas, p. 37.

parlement ¹, devint amoureux à Paris de la femme d'un cordonnier. » (nouv. 67). Rappelons enfin les locutions comme : « Les bouches inutiles. C'est un cerveau brûlé. C'est la meilleure fourchette de Paris. C'est la plus fine lame du régiment. C'est une fine bouche. », toutes expressions incompréhensibles avec l'ellipse, et dont la synecdoque rend facilement compte. Reconnaissons donc que nos prétendus composés possessifs n'ont du composé que l'apparence ². Ce ne sont pas même des juxtaposés.

Les juxtaposés, en effet, sont caractérisés par l'unité de l'image; or, dans aucun des noms que nous allons citer, l'idée complexe exprimée par chacun des deux mots n'est arrivée à l'unité; chaque terme conserve sa valeur propre, sa signification précise et individuelle. L'*oreille-blanche* est une oreille blanche possédée par certain oiseau. A cette locution juxtaposée s'ajoute une synecdoque : l'*oreille blanche* désigne l'oiseau tout entier. Donc, loin d'avoir ici des composés possessifs, nous n'avons pas même des juxtaposés, mais seulement des locutions juxtaposées enrichies d'une synecdoque.

Comme ici le français se sépare des autres langues romanes, qui sont plus fidèles à l'esprit du latin, la comparaison est instructive. L'espagnol connaît et la juxtaposition avec synecdoque dont nous parlons et la composition de l'adjectif avec le substantif, celui-ci régissant l'autre. Il dit : *barbi-blanco*, *-espeso*, *-hecho* (fraîchement rasé), *-negro*, *-poniente* (dont la barbe commence à pousser, jeune homme), *-rubio*, *-rucio*; *bocabierio* (cité par Diez) dans Gil Vicente, 44 b.; *boquiabierto* (*boqui*; de *boca*, bouche), *boquiancho*, *-angosto*, *-conejuno* (à bouche de lapin), *-duro*, etc.; *cabisbajo* (qui porte la tête basse; *cabis*, de *cabeza*); *carifruncido* (de *cara*, visage; qui a le visage ridé), *-alegre*, *-ancho*, *-cuerdo*, *-doliente*, etc.; *casquilucio* (à tête légère), *casquimuleño*

¹ Il s'agit d'un membre du parlement.

² L'exemple suivant montrera bien que la synecdoque, tout en venant s'ajouter à un juxtaposé, n'en modifie pas le caractère et ne peut le transformer en composé. Soient les deux mots *bureau* et *tapis-vert*. A l'origine, ils désignent tous deux une espèce de drap. Une même figure de pensée leur fait signifier la table qu'ils recouvrent, et la chambre où se trouve cette table, avec l'idée spéciale de la destination affectée à l'un ou à l'autre. La synecdoque a amené les mêmes transformations de sens dans le substantif simple et dans le juxtaposé; or elle n'a pas donné au premier le caractère de mot composé, elle ne peut donc l'avoir donné au second.

(qui a le sabot comme celui du mulet); *cejijunto* (qui a les sourcils joints); *cuellicorto* (court de cou), *-erguido*, *-largo*; *culiblanco*; *dentivano*; *ojienjuto* (à l'œil sec), *-moreno*, *-zaino*, etc.; *espalditendido* (couché sur l'épaule); *pasicorto*, *-largo*; *peliblanco*, *-corto*, *-largo*, etc.; *perniabierto* (aux jambes écartées); *puntiagudo* (à pointe aiguë); *pechiblanco*, *pechicolorada* (nom de la linotte), *pechirojo* (chardonneret); *zanquilarga* (femme à longues jambes), *-tuerto*, *-vano*, etc.

Le portugais de même : *boquiaberto*, *-cheio*, *-duro*, *-roto* (bavard), etc.; *cariredondo* (au visage rond), *manirroto* (dissipateur), *olhizarco* (aux yeux bleus), *pernalto* (aux jambes longues), *pernicurto* (aux jambes courtes), etc., etc.

L'italien est moins riche : *aliveloce* (peut-être est-ce un mot savant), *ambriliquidido*, *bocchiduro*, *menticurvo*, *mentecatto*, *brigliodorato* (à la bride dorée), *codirosso*, *giritondo*, *marritto* (manu rectus), *oricrinino*, *pettirosso*, etc.

Le provençal n'ignore pas non plus cette composition : *coaros* (à la queue rouge), *bocatortz*, *golabadatz*, *capdreitz*, *colilons*, etc. On peut voir d'autres exemples dans les *Leys d'Amors*, III, 94.

Dans ces exemples, le substantif est régi par l'adjectif, dont le genre détermine le genre du composé. C'est la même composition que le latin *albicomus*, *longimanus*, *anguimanus*, etc., et que le grec ὀρέθριξ, μεγάθυρος, κλλοποδίων. L'on a en présence un thème nominal : *cabez*, non *cabeza*; *cuelli*, *oji*, non *cuello*, *ojo*; *pechi*, *petti*, non *pecho*, *petto*, suivi du déterminé dont la terminaison indique le genre du composé, comme en grec et en latin on a un thème *albi*, *longi*, *angui*, ὄμο, μέγα, κλλο suivi du déterminé qui, par sa finale, donne au composé l'unité de forme et de sens. Le latin et le grec ajoutent souvent un suffixe : κλλοποδ-ί ω ν, *angui-man-us* (*us* n'est pas la terminaison de *manus*, car le génitif est *angui-man-i*). L'espagnol, dans les mots cités, nous offre deux exemples analogues : *boquiconejuno*, *casquimuleño*, qui doivent se décomposer en *boqui-conej-uno*, *casqui-mul-eño*, et si *conejuno* existe seul avec le sens de « relatif au lapin, » *muleño* ne se trouve pas, et le suffixe *eño*, dans *casquimuleño*, est précisément à *casquimul* ce que *ων* est à *κλλοποδ*, c'est-à-dire qu'ici et là le suffixe appartient au composé total dont il établit l'unité.

On voit combien ces composés diffèrent des juxtaposés français ; c'est ce qu'on verra mieux encore en considérant des juxtaposés italiens ou espagnols qui correspondent entièrement aux

nôtres, et où l'absence de l'ellipse est évidente, où la synecdoque est saisie sur le fait. L'italien a *barbarossa*, *collotorto* (hypocrite), mots qui contiennent une synecdoque; les composés feraient *barbirosso*, *collitorto*. Dans le poème du Cid, *barba complida* est synonyme de *caballero valiente*. Dans *El libro de Alexandre*, on lit les vers suivants: *Por quedar Ayaz, una barva ondrada* (str. 559); *El rey Alexandre, una barba façera* (str. 1558); *Buenos combatientes, todos bien adobados, todos barvas punientes* (str. 1143); *El l'infante don Sidios era de oriente De linnage de Cyro, ninno barva punniente* (str. 1244). Tous ces exemples ont la synecdoque et non l'ellipse. Les deux dernières citations surtout sont décisives, car elles offrent le juxtaposé *una barva puniente* (un jeune homme) qui plus tard a été remplacé par le composé actuel *un barbiponiente*. Il en est de même pour le composé provençal *golabadatz* à côté duquel on trouve le juxtaposé *golabadata*, et pour le portugais *manirroto* (dissipateur), qui a un synonyme *mãos rotas*.

On peut donc admettre que le français ne connaît pas ce qu'on appelle les composés possessifs ¹, et que la double liste suivante ne renferme que des locutions juxtaposées avec synecdoque.

1° Le déterminant précède le déterminé :

un hel esprit	une dure-peau (poire)
les Blancs-Manteaux (ordre de moines)	un grand-cordon
les Blancs-Chaperons (association à Gange; voir Ducange, s. v. <i>Albi</i>)	un grand-croix
un blanc-bec	le gros-bec (genre de passereau)
le blanc-cul (bouvreuil)	la grosse-gorge (le combattant, oiseau)
la blanche-raie (étourneau)	le grand-œil (poisson)
la blanche-queue (jean-le-blanc, oiseau)	le long-nez (squal, poisson)
la blanche-coiffe (corbeau)	la maubèche (féminin de <i>maubec</i> , mauvais bec?)
un blanc-tapis	le noir-manteau (goëland)
une bon-bec (une vieille bavarde)	la pie-mère
une courte-botte (un petit homme)	le rouge-aile (grive)
une courte-épine	le rouge-gorge (fauvette)
une courte-haleine	le rouge-queue (pie-grièche)
une double-chaîne	un rouge-bord (verre à boire, plein jusqu'aux bords de vin rouge)
la dure-mère	Etc., etc.

¹ Je ne parle pas des mots comme *aérisforme*, *multifide*, etc., qui sont de formation savante, et par suite n'entrent pas dans cette série, malgré l'apparente similitude de la composition. Ils seront étudiés plus loin. *Campaniforme*, cité par Diez comme composé possessif, est évidemment un composé savant.

2° Le déterminant suit le déterminé :

un bas-bleu	la gorge-blanche (mésange)
un béjaune	la gorge-jaune (fauvette)
le bec-allongé (poisson)	la gorge-noire (cul-rouge)
le bec-fin (oiseau du genre sylvie)	la gorge-nue (perdrix)
le bec-ouvert (héron)	le museau-long (gymnote)
le bec-plat (canard)	le museau-pointu (raie, poisson)
le bec-pointu (raie blanche)	l'œil-blanc (fauvette)
le bec-rond (bouvreuil)	l'œil-peint (oiseau du Mexique)
le bec-tranchant (pingouin)	l'oreille-blanche (oiseau du Paraguay)
le bec-courbe (avocette)	l'oreille-grande (thon, poisson)
le bec-dur (gros-bec)	un pied-bot
un cordon-bleu	un pattepelu
le cou-coupé (gros-bec)	la queue-aiguë (oiseau)
le cou-jaune (fauvette)	la queue-blanche (pygargue)
le cou-rouge (rouge-gorge)	le pied-gris (alouette de mer)
le cul-blanc (bécassine, autour)	un tapis-vert (maison de jeu)
le cul-rouge (rossignol des murailles)	la tête-blanche (oiseau d'Amérique)
le cul-rousset (gorge-bleue)	la tête-bleue (cyanocéphale)
le cul-noué (pomme à cidre)	la tête-fourchue (basilic d'Amboine)
le cul-tout-nu (colchique d'automne)	la tête-noire (couleuvre)
le cul-luisant (femelle du ver-luisant)	la tête-plate (jecko)
	Etc., etc. ¹

En dehors des cinq ou six substantifs qui présentent un changement de genre, nous nous trouvons donc en présence d'une série de noms qui sont, non des composés possessifs, mais des locutions juxtaposées enrichies d'une synecdoque. En est-il de même des noms dont le genre a varié : *rouge-gorge*, *rouge-aile*, *rouge-queue*, *grand'-croix*, *pattepelu*, *bonbec*, dont les cinq premiers sont masculins quoique le substantif soit féminin, et dont le dernier est féminin quoique le nom soit masculin? Tout d'abord ces noms ont eu le genre exigé par le substantif. Depuis la fin du siècle dernier seulement, *rouge-gorge*, *rouge-queue*, *rouge-aile* sont devenus masculins. Pour *rouge-queue*, voici une citation de Furetière (1728) qui est décisive : « Une rouge-queue mâle, une rouge-queue femelle. » Le même genre, sinon l'exemple, est donné par Richelet et le dictionnaire de Trévoux. Pour *rouge-gorge*, les mêmes autorités indiquent le féminin ; mais il vaut mieux citer

¹ Le nombre des noms d'animaux que nous donnons ici représente seulement une faible partie de ceux que l'on pourrait citer, mais il faut se restreindre. Nous n'avons omis d'ailleurs aucun de ceux qui présentent quelque intérêt. L'explication que nous donnons entre parenthèses indique le genre et non l'espèce.

le naïf témoignage du dictionnaire de Trévoux (1771) : « La rouge-gorge est, de tous les oisillons, le meilleur à manger ; c'est dommage *qu'elle* soit si *petite*. » Ces dictionnaires ne donnent pas *rouge-aile*, et les dictionnaires de notre siècle en font un substantif masculin. Mais les exemples de *rouge-queue* et de *rouge-gorge* donnent le droit de conclure que *rouge-aile* a commencé par être féminin¹. — *Pattepelu*, avant d'être un adjectif des deux genres, a été substantif féminin : « Cafards, cagots, *pattes pelues*, porteurs de rogatons, chattemites » (Rabelais, *Pantagr.*, prol. 1^{er}). — *Grand'-croix* désignant la médaille est féminin : *la grand'-croix de la Légion-d'Honneur* ; désignant celui qui la porte, il change de genre, d'après la règle qui transforme les féminins *aide*, *manœuvre*, *trompette*, *enseigne*, *paillasse*, etc., en masculins quand le sens passe de la chose à la personne qui fait, qui porte la chose (Cf. Diez, *Gr.*, 3, II, p. 18). — *Bonbec* a eu un sort analogue à celui de *rouge-gorge*, *rouge-queue*, *patte-pelue*. On a commencé par dire : *avoir bon bec* (seule expression donnée par le dictionnaire de l'Académie) ; on a dit ensuite : *c'est un bon bec* ; puis le mot s'est spécialement appliqué à la femme : *c'est une Marie bonbec*, ou plus brièvement : *c'est une bonbec*.

Ces substantifs ne constituent donc pas une anomalie au principe qui règle la formation des locutions juxtaposées avec synecdoque dans la catégorie desquelles les fait entrer leur origine. Mais qu'est-ce qui a déterminé leur changement de genre ? Pour *grand'-croix* la raison en est claire, puisque *grand'-croix* fém. est à *trompette* fém. ce que *grand'-croix* masc. est à *trompette* masc. Pour *rouge-gorge*, etc., *pattepelu*, *bonbec*, la raison est différente ; ici l'usage a amené une transformation dans la manière dont ces mots présentent l'idée. Ils n'éveillent plus seulement l'image spéciale de la partie qui les a fait dénommer, mais avant tout l'image totale des objets. L'esprit aperçoit la chose dans son unité pleine et entière, et subsidiairement dans la qualité caractéristique qui la détermine. Et c'est ce passage de la partie au tout qui se trouve marquée par le changement de genre. En ce sens, l'on peut dire que *rouge-gorge*, *pattepelu*, etc., sont de véritables composés, parce qu'ils présen-

¹ On peut ajouter *blanche-coiffe*, sorte de corbeau, que Buffon fait masculin.

tent à l'esprit une image complexe, synthétique, et par suite supposent une ellipse ¹.

Une modification de même nature s'est opérée dans les locutions juxtaposées suivantes, où le changement de nombre correspond au changement de genre que nous venons d'examiner : un *trois-mâts*, un *trois-pieds*, un *trois-ponts*, un *trois-quarts*, un *trocart* (pour *trois-carres*), un *trois-six*, un *cent-garde*, un *cent-suisse*, un *cheval-léger* (duquel on peut rapprocher un *garde française*), un *mille-pieds* ², un *mille-pertuis*, un *mille-points*, une *mille-graines*. Là encore l'image ou l'idée de la partie ou de la pluralité est arrivée à l'unité, et c'est le singulier qui est ici le signe extérieur, signe très-frappant du reste, de cette unité de l'image.

Ces transformations de sens ne doivent pas être confondues avec les extensions dans la signification que présentent naturellement les mots, qu'il s'agisse de substantifs simples ou composés, ou de toute autre partie du discours. L'analogie, faisant passer les mots d'une idée à une autre, agrandit la somme de signification qu'ils contiennent, sans pour cela en faire des expressions elliptiques. Par exemple *béjaune*, par synecdoque, désigne d'abord un oiseau qui a le bec jaune, et figurément un jeune garçon. Dans ce sens, l'expression renferme toujours une synecdoque, et nullement une ellipse. C'est alors que, par une nouvelle extension, *béjaune*, n'impliquant plus l'idée de *bec jaune*, arrive à signifier : individu sans expérience, niais. L'exemple le plus intéressant de ces variations de sens est le mot *pied-plat*. Voici la série des significations par lesquelles il a passé : 1° Un pied qui est plat. *Avoir un pied plat*, non cambré. — 2° Un homme dont le pied est plat. Cet homme est désigné par une particularité caractéristique jugée si importante, que le reste disparaît aux yeux de celui qui le désigne de la sorte. C'est cette signification qu'il faut voir dans le nom propre *Nicholas Plat-Pié*, que nous donnons à la page 41. — 3° Un paysan. La cambrure du pied étant un trait de race, les paysans sont réputés avoir les pieds plats, et *vice versa*, ceux qui ont les pieds plats sont jugés non nobles. —

¹ En somme, l'ellipse dans ces composés est celle qui caractérise l'aposition (voir plus loin, ch. IV, sect. 1). *Une bonbec* est une femme qui est un *bonbec*; le *rouge-gorge* est l'oiseau qui est une *rouge-gorge*.

² Peut-être *mille-pieds* est-il une traduction du latin *millepeda*, *x. Millefeuille*, que nous n'avons pas cité, doit être pris également à *mille-folia*, *ix*. Quant à *mille-fleurs*, c'est une ellipse pour l'eau de mille fleurs.

4° Un vilain, un croquant, un manant. *Courtois, noble, gentil* (*gentilis*, de race), devenant des termes d'éloge, *pied-plat*, comme *paysan* et ses synonymes, prend un sens péjoratif. — 5° Misérable, greudin. La féodalité disparaît, mais les mots et les sens qu'elle a introduits dans la langue lui survivent; un *pied-plat* désigne alors un misérable, sans rappeler autrement à l'esprit aucune idée d'aristocratie, et l'on a le mot dans le sens aujourd'hui usuel que nous donnent ces vers du *Misanthrope* :

On sait que ce *pied-plat*, digne qu'on le confonde,
Par de sales emplois s'est poussé dans le monde (I, 1).

Les locutions juxtaposées avec synecdoque remplissent le rôle d'adjectifs, puisqu'elles s'emploient en apposition. Grâce à cette faculté de s'accoler à d'autres noms, ces qualifications ont été une source très-abondante de noms propres au moyen-âge; elles s'ajoutaient comme sobriquets ou comme surnoms aux noms de baptême, et c'est ainsi qu'elles ont fini par devenir, pour la plupart du moins, des noms de famille. C'est une page de l'onomastique française qui n'est pas sans intérêt.

La noblesse nous donne les noms de Geoffroy I *Grise-Gonelle*, comte d'Anjou (†987), Bernard II *Plante-Velue*, comte d'Auvergne (vers 860), Guillaume I *Longue-Épée*, duc de Normandie (†943), Robert II *Courte-Heuse*, huitième duc de Normandie (†1134), Guillaume *Teste-Hardie*, comte de Bourgogne (†1087), etc. Dans la liste publiée par Duchesne¹, je remarque : *Longs pes* (Longs pieds?), *Malebranche*, *Maleherbe*, *Bel-froun* (Beau-Front?), *Belhelme*. Notre vieille littérature connaît *Courtebarbe*, auteur de fabliaux (*Hist. litt.*, XXIII, 114, 186), *Ernous Causpains*, chansonnier (*id.*, *ibid.*, 562), *Jean Durpain*, trouvère (*id.*, *ibid.*, p. 246). Les jugements de l'Échiquier de Normandie² donnent *Thomas Bele Jambe*, *Brun-Costé*, *Dur-Ventre*, *Longue-Espée*, *Males-Mains*, etc. Les chartes fourniraient une récolte abondante de noms de ce genre; mais sans passer en revue les nombreux documents où on les rencontre, nous nous contenterons de parcourir un seul de ces recueils, le *Rôle de la taille* en 1292, qui donne la liste de tous

¹ Liste des conquérants de l'Angleterre dans André Duchesne : *Scriptores rerum Normannicarum*, p. 1023.

² Publiés par L. Delisle dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XX. Voir la table.

les contribuables de Paris sous Philippe-le-Bel¹. On y voit des noms tout à fait populaires, tels que : *Jacques Bon-Dos* (p. 2), *Jehannin Brache-Fort* (2), *Guillaume Cul-Percié* (9), *Robert Langue-Dorée* (10), *Guillaume Vis-Lart* (31), *Perrete la seur Chapiau-Sec* (37), *Roger Sept-Livres* (38), *Jehan Con-Doré* (43), *Guillaume Male-Foée* (id.), *Jehan Tout-Sens* (44), *Anes Cul-Pesant* (45), *Martin Pain-Fétiz* (51), *Raoul Grosse-Teste* (57), *Richard Gros-Cul* (73), *Gile Mau-Pas* (74), *Rogier Blanche-Cote* (89), *Guimer Male-Honte* (89), *Bon-Vis Bon-Dos* (92), *Eude Coille-Noire* (106), *Gile la Marche-Gaie* (110), *Nicolas Plat-Pié* (117), *Jean Brun-Eul* (131), *Jehan Pié-Ferré* (id.), *Jehan Blanche-Barbe* (150), *Mahi Male-Gueule* (153), etc. Il est facile de reconnaître dans ces sortes de sobriquets l'origine de beaucoup de noms propres modernes; l'on n'a qu'à ouvrir un almanach Bottin pour trouver en foule les mêmes noms ou des noms formés sur le même type².

Dans les campagnes ou dans les basses classes, on peut encore retrouver toujours florissante cette création d'expressions ima-

¹ *Le Rôle de la taille*, manuscrit fonds français nouveau 6220 (Bibl. nation.), publié par H. Géraud sous le titre de : Paris sous Philippe-le-Bel, in-4°, Paris, 1837. — L'indication des pages reportée à l'édition imprimée.

² Nos vieux trouvères n'ont pas négligé cette source d'appellations pour dénommer leurs héros. Rappelons seulement, parmi tant de noms connus, *Blancheflore*, nom de l'amante de Flore dans le poème de *Flore et Blancheflore*, de la sœur de Guillaume au court nez dans le cycle de Guillaume d'Orange, de la femme de Charlemagne dans la geste de Nanteuil. Citons encore *Fierabras*, très-vraisemblablement altération de *fera braccia*, mot devenu de nos jours par une assimilation incorrecte *fier-à-bras*, synonyme de *matamore*. (Sur ce nom, qui fut donné à Guillaume II, comte de Poitiers, et que nos trouvères ont appliqué à l'adversaire d'Olivier et à Guillaume d'Orange, voyez la préface du poème de *Fierabras*, éd. Kræber et Servois, p. xj et xij). Disons encore un mot d'une sorte de noms allégoriques fort en usage dans une certaine littérature du moyen âge et du commencement du xvii^e siècle. Ces noms, qui sont des expressions figurées, tiennent le milieu entre les juxtaposés simples et les juxtaposés avec synecdoque, et ils doivent entrer, les uns dans la liste précédente, les autres dans la liste de la première section. Le roman de *La Rose*, qui n'est qu'une interminable allégorie, nous en fournit bon nombre : *dous-regards* (v. 910; éd. Fr. Michel); *biau-semlant* (v. 953); *novel-penser* (v. 972); *bet-accueil* (v. 2304); *male-bouche* (v. 2847); *bien-céler*, *contrainte-astenance*, *qui faux-semlant o li amaine* (v. 11217-18), etc. Au xvii^e siècle, l'auteur de *Clélie* découvre le pays du *Tendre*, avec ses villes de *billets-galants*, *billets-doux*, etc. (voir la *Clélie*, t. I). « Je m'en vais gager, dit Cathos dans les *Pécieuses ridicules* (sc. vi), qu'ils n'ont jamais vu la carte du *Tendre*, et que *billets-doux*, *petits-soins*, *billets-galants*, *jolis-vers*, sont des terres inconnues pour eux. »

gées à laquelle est due en grande partie l'onomastique moderne. Dans le peuple, les noms de famille consacrés officiellement par l'état civil, disparaissent souvent devant des sobriquets qui, parfois se perpétuant de père en fils, deviennent de nouveaux noms patronymiques. Ce n'est pas d'ailleurs sur les noms propres seulement que s'exerce l'imagination populaire. Des noms communs dans les patois se trouvent aussi souvent remplacés par des dénominations nouvelles où la métaphore et la synecdoque jouent un rôle aussi important que pittoresque. Dans le nord et l'est de la France, les *blancs-bonnets* désignent les femmes et s'opposent aux *chapeaux*, c'est-à-dire aux *hommes* ¹. Les gendarmes en Picardie deviennent les *chapeaux bordés* ². Un homme mal peigné, peu soigneux dans sa mise, se transforme à Bayeux en *gauplumé*, c'est-à-dire *coq* (gallus) *déplumé* ³. Le Poitou emploie, pour désigner le dernier-né des enfants, une métaphore aussi imagée que grossière : *un clocu* (clausus culus) ⁴. Les vigneron du Sancerrois sont des *cacus*, c'est-à-dire des *culs-cassés* ⁵. On pourrait, en feuilletant les dictionnaires de patois, multiplier le nombre de ces expressions populaires, qui viennent s'ajouter à nos composés possessifs et forment un complément naturel de nos listes ⁶.

¹ « Natureilemint, il avoi vus d'blans-bonnets què d'capiaux. » Letellier, Armonaque de Mons, 1865, p. 18, dans Vermesse, *Patois de la Flandre française*, s. v. *blanc-bonnet*. — « Tandis qu'en in meneige ou n'y aret q'des chaipés » (Chan-Heurlin, chant iv, 6^e édit., Metz, 1865, p. 38). — « Les bliancs-bonnets ne sont wà pu seiges. » Vers tiré d'une *Trimazo* messino, citée à la suite du Chan-Heurlin, p. 113.

² Corblet, *Glossaire picard* : capieu bordé.

³ Ed. du Ménil, *Patois normand*, s. v.

⁴ Abbé Lalanne, *Patois poitevin*. — Cf. Ménage et Trévoux, s. v.

⁵ Jaubert, *Glossaire du centre de la France*.

⁶ La synecdoque ne consiste pas seulement à prendre la partie pour le tout. Elle peut remplacer l'effet par la cause ou le moyen ou l'instrument, le produit par le lieu d'où il tire son origine, et en général l'objet par une des circonstances qui l'accompagnent. Aussi, faut-il faire entrer dans la seconde série les noms qui suivent :

beauprésent	martin-sire (poire)	saint-Cyr
bon-chrétien (ellipse pour <i>poires de bon-chrétien</i> . Voir plus haut, p. 25).	martin-sucré (poire)	saint-gall (poire)
	saint-anne (marbre)	saint-germain (poire)
	saint-aubinet (pont de corde)	saint-leu (pierre)
demi-fortune	saint-augustin (poire ; caractère d'imprimerie)	saint-samson (poire)
haut-le-cœur		terre-neuve (chien)
martin-sec (poire)		etc., etc.

Ces expressions et les expressions analogues donnent lieu aux mêmes observations que celles que nous venons d'étudier.

On a vu, par la discussion exposée au commencement de cette série,

TROISIÈME SÉRIE.

JUXTAPOSÉS DE SUBORDINATION.

Termes composants : SUBSTANTIF ET SUBSTANTIF. — Types : *chef-d'œuvre*, *arc-en-ciel*.

Le latin n'ignorait pas ce mode de juxtaposition, témoin les exemples suivants : *Pater-*, *mater-familias*, *Marcipor*, *Quintipor* (= *M.-*, *Q.-puer*); *legislator*, *-latio*; *jurisdictio*, *-prudens*, *-prudencia*, *-consultus*; *senatusconsultum*; *plebiscitum* (= *plebisscitum*), *populiscitum*; *aqueductus*, *-ductio*, *-licium*, *-librator*; *aurifodina* (Pline), *argentifodina*¹; *ludimagister*; *terræmotus*², etc. On peut ajouter à ces mots toute une série de noms propres de lieux formés de la même manière, et qui assurément, au bout d'un certain temps, sont devenus des juxtaposés, comme il arrive partout et en tout temps de ces sortes de dénominations³. *Castra Hannibalis* (Pline), *Fossa Neronis* (id.), et les diverses villes et colonies désignées par le terme *forum* : *forum Appii* (dérivé : *foroappii*, Pl., III, 9), *forum Cæsaris*, *forum Clodii* (*foroclodii*, Pl., III, 8), *forum Cornelii* (*forocorneliensis*, Pl., III, 20), *forum Decii*, *forum Flaminii* (*foroflaminienenses*, Pl., III, 19), *forofulvi*⁴ (Pl., III, 7), *forum Julii*⁵ (*forojulienses*, Pl., III, 19, 23; XXXI, 44), *forum Livii*, *forum Neronis*

que les autres langues romanes connaissent la juxtaposition avec synecdoque, comme le français, et que de plus elles ont, ce que ne possède pas notre langue, les composés possessifs. — Cf. plus loin, chap. IV, sect. v, 1, fin.

¹ Cf. Varron, *De lingua latina*, VIII, 62.

² Dans Mommsen, *Inscr. Napol.* 5331, cité par Corssen *Ausspr.* 2, II, 884. Cf. l'ital. *tremuoto*, qui suppose un type latin *terræmotus*; voir plus bas au mot *tréfonds*, p. 48.

³ Voir plus haut, p. 21.

⁴ Dans ce mot, qui est un nom de ville, la juxtaposition est si complète que l'*m* de *forum* est tombée. La prononciation populaire assurément ne faisait plus entendre l'*m* dans les autres noms composés avec *forum*; mais *forum* y gardait son sens propre avec assez de netteté pour que Pline se crut obligé d'y faire reparaitre l'*m* suivant l'orthographe classique. Si les autres dérivés cités entre parenthèses présentent la chute de l'*m*, c'est qu'ils forment des composés parasyntétiques dans lesquels *foro* entre à l'état de thème.

⁵ Devenu *Fréjus*, forme qui confirme l'existence de la juxtaposition.

(*foroneronienses*, Pl., III, 5), *forum Populii* (*foropopulienses*, Pl., III, 20), *forum Sempronii* (*forosempronien-ses*, Pl., III, 19), *forum Truentinorum*, *forum Vibii* (*forovibienses*, Pl., III, 20), *forum Voconii*¹. Ajoutons encore *Fanum Fortunæ*, colonie; *Julii Genius*, *Lucus Augusti*, *Jovis Indigetis*, villes. Corssen (*Aussprache*,², II, p. 835) cite : *Forumsemproni*, *Forosemproni*, *Forumdomiti*, *Forodomiti*, *Forocornéli*, *Forolivi*, *Forocloidiensium*, *Aquisvocónis*, *aquisvocóni*, *aquiflavienses* (Orelli, 163), *Fanumfortunæ*, *Fanofortunæ*, *Regiolépidi*, *Lucoferonénsis* (Orelli, 4099).

Du latin classique, nous pouvons passer au latin populaire de la période barbare, auquel on doit rapporter un certain nombre de juxtaposés. Mais l'attribution exacte et complète de ces juxtaposés offre de nombreuses difficultés; car il faut pour chacun des divers mots composés, dont l'un des termes est au génitif, déterminer s'il remonte à l'époque romane, ou s'il est une création du vieux français, auquel cas l'on a affaire à un juxtaposé, ou s'il appartient par sa naissance à la langue moderne, et alors il entre dans la classe des composés. Ce qui distingue en effet la langue moderne du français du moyen âge et du latin populaire, c'est qu'elle ne possède pas de génitif comme ces deux dernières langues. Tout mot composé avec génitif, datant de l'époque romane, comme *lundi*, ou du moyen âge, comme *Hôtel-Dieu*, est un juxtaposé, car il est formé d'après la syntaxe régulière du vieux français et du latin populaire; postérieur au xiv^e siècle, ou, s'il date du moyen âge, formé contre les principes qui régissent la construction avec le génitif, il contient une ellipse, et par suite est un composé.

Nous ne donnons ici que les mots que nous croyons devoir rapporter aux deux premières séries. Nous examinerons les autres en leur lieu.

1^o Juxtaposés de l'époque romane primitive : *Lundi*, *mardi*, *mercredi*, *jeudi*, *vendredi*, *samedi*, *arantèle*, *connétable*, *orpiment* (*orpin*), *pourpier*, *saumure*, *tréfonds*.

2^o Juxtaposés datant de la langue du moyen âge : *bain-marie*, *hôtel-Dieu*, *Fête-Dieu*.

Les juxtaposés de la première série présentent un caractère

¹ Voyez en particulier les vingt premiers paragraphes du livre III de Pline. — Cf. Fr. Meunier, *Composés syntactiques grecs* dans l'*Annuaire de l'association pour les études grecques*, 1872, p. 301, 302.

commun de formation. Les deux termes qui les composent, rapprochés par l'usage journalier dans la langue populaire, ne s'étaient pas tout d'abord fondus en un seul mot à accent unique; mais, tout en conservant leur rapport syntaxique de subordination l'un à l'égard de l'autre, ils ont vécu, chacun à part, avec leur accent, se sont transformés phonétiquement, et ne sont qu'ensuite arrivés à se souder ensemble. Par exemple, *pulli pes* ne formait pas à l'époque primitive un mot simple comme *colloco*, car il aurait eu l'accent sur *i* : *pullipes*, et il aurait donné un mot comme *poulive*; mais les deux termes, *pulli* d'un côté, *pes* de l'autre, se sont transformés quant au son, tout en restant juxtaposés, de manière à donner *pol* et *pied*, ensemble groupés et ensuite soudés dans le mot unique *polpied* = *pourpier* ¹.

¹ C'est peut-être là ce qu'il faut voir au fond de l'obscur théorie qu'expose, à propos de quelques-uns de ces noms, M. Johannes Schmidt, dans son *Essai sur la composition du nom en français* (*Ueber die französische Nominatzusammensetzung*, Berlin, 1872, in-4°). Pour lui, ces mots existaient à l'état d'indépendance en latin avant d'entrer dans le français. Ils pénètrent dans la langue, et alors nous avons une composition, mais non plus des membres composants, et cette disparition des termes constitutifs est précisément la condition de la composition. Ainsi la langue s'enrichit en faisant servir deux mots de la langue mère à une idée nouvelle, mais en les fondant, procédé différent de tout ce qu'on a vu, et qui mériterait un nom nouveau, quelque chose comme celui d'assimilation. (Vor ihrer Aufnahme in's Französische zeigte die lateinische Gestalt der entstehenden Wörter Theile aber keine Zusammensetzung; nach ihrem Uebergang in's Französische haben wir gewissermassen Zusammensetzung aber keine Glieder... Wir stehen demnach hier vor einer Erscheinung, die dem romanischen Sprachgeiste besonders eigenthümlich ist; die Sprache bereichert sich, indem sie zwei Wörter der lateinischen Muttersprache zu Trägern einer neuen Gesamtvorstellung benutzt, sie dann gleichsam einschmilzt und zu einem französischen Worte umarbeitet. Man mag immerhin diesen Prozess als eine Zusammensetzung in weiterem Sinne auffassen, nur muss man dabei das Eigenartige gerade dieser romanischen Wortbildung nicht ausser Acht lassen. Characteristisch für dieses Verfahren dächt uns die Benennung: romanische Einverleibung, wenn gleich auch dieser Terminus der historischen Grammatik nur in uneigentlichem Sinne hier angewandt werden kann. p. 28.) Il n'y a ici aucun nouveau procédé. La juxtaposition existe dans ces mots, comme elle existe dans le latin classique ou dans le français. Seulement, comme elle a commencé à l'époque barbare, les termes composants se sont soudés naturellement beaucoup plus tard, lorsque le français était déjà formé. De là vient que les deux termes ont pu conserver leur accentuation propre pendant le temps des transformations phoniques. Rien n'est donc plus simple que cette juxtaposition, et l'idée de M. Schmidt est incompréhensible d'y voir une création nouvelle du français qui réunit des éléments latins, et par le fait de les rapprocher en compose un terme unique nouveau. — Nous avons déjà combattu cette théorie dans la *Romania*, I, p. 388; mais nous proposons, pour deux ou trois termes que nous étudions ici, des explications dont un examen plus approfondi nous a montré l'inexactitude.

Ce procédé a déjà été reconnu pour les adverbes en *ment*, où l'adjectif et le substantif ont conservé jusqu'au XII^e siècle, quoique rapprochés l'un de l'autre, leur individualité propre, puisque *féra mēte* est devenu *fièrement*, et non *fèremēt* qu'aurait donné *feramēte*.

C'est ainsi que :

<i>lūnæ diem</i> ¹	est devenu :	lun di;	d'où :	lundi
<i>mārtis diem</i>		mars di		mardi
<i>mērcūri diem</i>		mercre di		mercredi
<i>jōvis diem</i>		jues di		jeudi
<i>vēneris diem</i>		vendres di		vendredi
<i>sāmbati</i> ² <i>diem</i>		sambde di		samedi
<i>arānæx tēla</i>		aran tele		arantèle
<i>aūri pigmētum</i>		or piment		orpiment
<i>jōvis barba</i>		[jues barbe]		joubarbe
<i>tērræ fūndus</i>		ter fonds		tréfonds
<i>pulli pēdem</i>		pol pied		pourpier

Pour les noms des jours de la semaine, on ne peut y voir des juxtaposés latins à accent unique; car *mardi*, *jeudi*, *vendredi* seraient inexplicables au point de vue de la phonétique. On ne saurait non plus y voir des composés français, car *lundi* devrait être *lunedī* (= *lune* + *di*), et *mercredi*, *mercouredi* (*mercurius* = *mercoure*). Il n'y a qu'une explication possible, celle que nous avons proposée, d'y voir des locutions de mots juxtaposés, traités sans altération de leurs rapports syntaxiques et devenant avec le temps des mots simples. Ce qui confirme notre théorie, ce sont d'abord ces formes du génitif *marsdi*³, *juesdi*, *vendresdi*⁴, puis l'interversion que présentent les deux termes

¹ *Dies* et non *dies*, qui serait devenu *dei*, *doi* ou *de*; l'*i* subsiste partout en roman; v. fr. : *d'ist di en avant* (*serments de* 842); *toz dis*, passim. L'italien a *di di en di* (de jour en jour); l'espagnol ne connaît que *dia*.

² *Sāmbati* et non *sābbati*. *Sambat* existe dans l'araméen vulgaire, qui dit *sambation* pour *sabbation*, et qui insère souvent une *m* devant le *b* ou le *p*: *Simpōna* (Talmud, tr. *Houlin*, fol. 48) = σίφων; *sampira* (Traité *Pesikta*, sect. XVIII) est la forme araméenne de l'hébreu *sappir* (saphir). La sibylle sémitique *Sabbéthé* est nommée par Pausanias Σαβέθῆ (10, 12, 3), et par Suidas Σαμ.Εῳβη. — *Sambat*, latin vulgaire *sāmbatum*, se retrouve dans le valaque *sēmbētē*, et à demi dans le français *samedi* = *sam[b]edi*. *Sabmedi*, dans E. Deschamps (L. de Lincy, *Chants historiques*, I, 246), est une fausse orthographe inspirée par des préoccupations d'étymologie.

³ *Marsdi* seul n'est pas probant, car il pourrait être la combinaison des deux mots français *di* et *mars* (= lat. *mars*); mais le prov. a *dīmarts* qui est un génitif; la question est donc tranchée.

⁴ « Par un *marsdi* fu nez li sainz hum dunt vus di; Pur veir de Normandie par *marsdi* s'en fui; E si passa la mer par un jur de *marsdi*... »

dans le provençal et quelques dialectes français qui donnent la première place à *di*¹ ; enfin c'est la chute, autrement inexplicable, de *di* dans l'espagnol, les noms des divinités restant au génitif : *lunes, martes, miercoles, joves, viernes* (l'*s* dans *lunes* et *miercoles* est analogique²). Si l'italien n'a pas conservé trace de génitif, c'est qu'il supprime volontiers l'*s* final.

Arantèle (toile d'araignée, dans le Berry) est aussi *arâneæ téla*, car *araneatéla* ne pouvait donner que *aranietele, aragneetele*, et la même raison défend d'y voir un composé français de *aragne* et de *tele*. Quant à *arâneæ téla*, il ne pouvait donner qu'*arantèle*, puisque les voyelles finales atones disparaissent en français, en dehors de l'*a*³.

Orpiment rentre dans cette classe, parce que c'est déjà un juxtaposé latin. *Auripigmentum* se trouve dans Pline (XXXIII, iv, 22). Forcellini donne bien ce mot comme composé : *auripigmentum* ; mais c'est une supposition gratuite que rien n'établit, et il est plus simple d'y voir un juxtaposé. *Auripigmentum* est donc devenu *orpiment*, que je trouve déjà au XI^e siècle dans les Glosses de Raschi⁴.

Pourpier se trouve dans Raschi sous la forme *polpiéd*⁵, qui confirme l'ancienne étymologie de *pullipes*. C'est un composé de l'époque primitive. Les Latins, en effet, connaissaient le *pes gallinaceus* (Pline, XXV, xcviij, 1), qui était, il est vrai, une autre plante que le *pourpier*, mais dont le nom a pu très-bien passer à ce dernier ; cet échange de noms n'est pas rare dans la botanique populaire. D'ailleurs, *pullus* au masculin n'a pas passé en français.

Joubarbe offre une singularité. Les plus anciens textes donnent *jumbarbe* ; le nom de cette plante était en gaulois *iou̯.ε̯α̯ρο̯δ̯υ* (Dioscoride, IV, 16, cité par Littré, s. v.). Il y a eu confusion entre la forme latine et la forme gauloise ; celle-ci a donné la

Par *marsdi* ensemment le martyre suffri » (*Th. le mart.*, 158 et suiv., dans Littré, s. v. *mardi*). — « Li jurs del Noel fu cel an par *vendresdi* ; E li jurs de la veille refu par un *juesdi* » (*Id.* 135, dans Littré, s. v. *jeudi*). — « Il ni menja des lundi au disner, Et *juesdi* est » (*Amis et Amiles*, 2266).

¹ Cf. Burguy, III, s. v. *dis*. Et ajoutez, entre autres, cet exemple : « Cel do *dimescre* a cel do samedi » (*M. de Garin*, 4664).

² Voir Diez, *Gramm.* 3, III, p. 142, note. — Sur la chute habituelle de l'*s* finale en italien, voir *id.*, *ibid.* 3, I, p. 200.

³ Voir Zupitza : *Die Nordwestromanische auslautsgesetze*, dans le *Jahrbuch f. d. Rom. Litter.* de Lemcke, 1871.

⁴ Talmud, *Traités Ghillin*, 19, a ; *Houlin*, 88, b ; *Meghillah*, 18, b ; *Sabbath*, 104, b. — Sur Raschi, voir mon étude dans la *Romania*, I, p. 148-58.

⁵ Talmud, *Traités Eroubin*, 28, a ; *Soukkah*, 39, b.

première syllabe, l'autre la seconde du mot, et, au lieu d'avoir *juesbarbe*, on a eu *jumbarbe*. Le mot est ensuite redevenu *joubarbe*, soit par la chute de l'*m*, soit par un retour à la forme latine; l'espagnol, qui dit *jusbarba*, a seul conservé la trace du génitif.

Terre fundus peut être considéré soit comme un juxtaposé à accent unique, soit comme un juxtaposé à double accent. En effet, *terræfundus* donne aussi bien *terfonds* que *terre fundus*. L'*æ* de *terræfundus* est traité comme bref, ainsi que dans *sæculum* = *siècle*, et, d'après la loi de la chute de la protonique brève, disparaît; d'où *terfonds*, et par métathèse *tréfonds*. Comparez l'italien *tremuoto*, c'est-à-dire *fermuoto*, *terræmôtus*¹. L'on peut voir encore dans *tréfonds* le lat. *terræ fundus*, *terreæ* perdant sa finale atone pour devenir *ter*.

D'autres juxtaposés remontent à l'époque primitive. Ainsi *connétable*, latin classique *comesstabuli*, latin populaire *comestabulus*, au VIII^e siècle *conestabulus* (Brachet, *Dict. étym.*, s. v.). *Saumure*, dans Raschi *salmuire*², suppose le latin *salmiria*, où peut-être *sal* est une apposition à *miria* au lieu d'être son complément; car le grec *ἀλσμουρία*, qui lui correspond pour la forme, ne semble pas une contraction de *ἀλδς μουρία*. *Salismiria* aurait donné *salesmuire*; *sâlis miria*, *salsmuire*; quant à y voir un composé français, il faudrait qu'on eût *selmuire*, l'*a* étant devenu *e* dès les plus anciens temps de la langue d'oïl³.

Les juxtaposés encore existants dus à la syntaxe du moyen-âge sont *Hôtel-Dieu*, *Fête-Dieu*, *bain-marie*. C'était une règle de l'ancien français et du provençal, quand un nom au génitif désignant une personne dépendait soit d'un autre nom déterminé, soit d'un adjectif déterminatif, de supprimer la pro-

¹ Voir plus haut, p. 43, note 2, et la note finale de cette série.

² Talmud, *Traïtès Berachoth*, 36, a; *Sabbath*, 108, a; *Eroubin*, 14, b; *Niddah*, 52, b.

³ On peut ajouter à ces noms un certain nombre de noms de lieux, tels que : *Confracourt* (Haute-Saône), *Confrécourt* (Aisne), *Confrancon* (Ain) = *Curtis Francorum*; *Castelmoron* (Lot-et-Garonne) = *Castellum Maurorum*; *Casteljaloux* (Lot-et-Garonne) = *Castellum Wandalorum*; *Cornouailles* (Angleterre) = *Cornu Walliæ*; *Curtisols* (Marne) = *Curtis Ausorum*; *Franconville* (Seine-et-Oise); *Francourville* (Eure-et-Loir) = *Francorum villa*; *Francochamps* (près de Spa en Belgique) = *Francorum campi*; *Fréjus* (Var) = *Forum Julii*; *Villefavreux* (Seine) = *Villa fabrorum*, et de même *Confavreux* (Aisne) = *Curtis favororum*; *Villepreux* (Seine-et-Oise) = *Villa pirorum*; *Port-Vendres* (Pyrénées-Orientales) = *Portus-Veneris*, etc., etc.

position *de* qui établit ce rapport de possession. Les exemples se rencontrent à chaque pas dans la vieille langue, surtout quand le génitif est un nom propre. « *Li deo inimi* (*Eulalie*, 3). — *La fis Mallio Torquator* (*Boèce*, 40). — *Al tens Noé, et al tens Abraham, Et al David* (*Alexis*, 6). — *Aportez al Segnur, filz deu* (*Psaut. d'Oxf.*, ps. 28). — *Après ocist Pinel le fil Cadour* (*Aliscamps*, 24). — *Le tref Karlon* (*Fierabras*, 73). — *Einsin s'en alerent à l'ostel le duc* (*Villehardouin*, dans *Bartsch, Chrestom.*, 1, 220, 13), etc. » *Diez* (*Etym. Wört.*, 2, p. XXI, XXII) voit dans cette tournure une influence celtique ; le bas-breton présente en effet une construction quelque peu semblable ; mais une différence essentielle empêche d'admettre une action de la syntaxe gauloise sur notre langue : le premier mot en v. fr. doit être précédé de l'article ; dans le bas-breton, qui sur ce point rappelle les langues sémitiques, le premier mot doit être sans article. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire de rechercher pour cette construction une origine étrangère. On comprend fort bien que le français et le provençal avec leur déclinaison à deux cas aient songé à remplacer leurs prépositions par des flexions usuelles qui les rendaient inutiles.

Le génitif se plaçait quelquefois avant le nom qui le régissait, mais après l'article. Le début des Serments *Pro deo amur* nous montre cette inversion ; si l'article manque, c'est qu'on ne le constate nulle part dans ce document. Voici d'autres exemples : *li deo inimi*. (*Eulalie*, 3). — *Li deu amis* (Th. Canterb., 28, 10, dans *Burguy*). — *Li dame deu mestier* (R. de Cambr., p. 52, dans *Burguy*). — *Gefreid d'Anjou, le rei gunfanuner*. (Rol. 106). Cette tournure est plus rare.

Avec le xv^e siècle disparaissent et la déclinaison et cette construction avec le génitif. Quelques juxtaposés ont pu survivre grâce à des circonstances spéciales qui les consacraient ; par ex. : *Hôtel-Dieu, Fête-Dieu, bain-marie* que nous avons rappelés plus haut. Il faut y ajouter les interjections où entre le mot Dieu : *sang-Dieu, corps-Dieu, mort-Dieu*, etc., et qu'une sorte de respect humain défigure au point de les rendre méconnaissables : *sambleu! palsambleu! morbleu! corbleu! pardienne! pardine! mordienne! maguienne!* etc. Rappelons encore des composés avec *madame* : *blanc-madame, trou-madame*. Beaucoup de noms de lieux ont conservé avec ou sans inversion ces traces de l'ancienne déclinaison. En voici quelques-uns :

Bourg-l'Abbé (ancien nom de
Saint-Lô)
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche)

Bourg-Théroulde (Eure)
Châteaubriant (C. *Brientii*, Loire-
Inférieure)

Château-Gontier (Mayenne)	la Ferté-Sennetière (= Saint-Nectaire, Puy-de-Dôme)
Château-Landon (Seine-et-Marne)	la Mothe-Achard (Vendée)
Château-Renard (Loiret)	les Aix-d'Angillon (<i>Hayæ domini Gilonis</i> , Cher)
Château-Regnault (Indre-et-Loire)	l'Isle-Dieu (Eure)
Châteauroux (Indre)	l'Île-Adam (Seine-et-Oise)
Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme)	Mas-Deu (Pyrénées-Orientales)
Châtellerault (<i>C. Eraldi</i> , Vienne)	Montbenoit (Doubs)
Corgoloin (<i>Curtis Godelani</i> , Côte-d'Or)	Montbron (= <i>Mons-Berulfi</i> , Charente)
Coubert (<i>C. Behardi</i> , Seine-et-Marne)	Mont-Dauphin (Hautes-Alpes)
Fontainebleau (<i>F. Bialdi</i> , Seine-et-Marne)	Montfaucon (Maine-et-Loire)
Fontevraud (<i>F. Ebraldi</i> , Maine-et-Loire)	Molithard (Eure-et-Loir)
la Chaise-Baudouin (Manche)	Montdidier (Somme)
la Chaise-Dieu (Haute-Loire)	Montfort-Lamaury (Seine-et-Oise)
la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise)	Montluçon (Allier)
la Côte-Saint-André (Isère)	Montmartre (= <i>M.-Mercuri</i> , confondu avec <i>marlyrum</i> , Paris)
la Ferté-Aleps (Seine-et-Oise)	Pont-Audemer (Eure)
la Ferté-Bernard (Sarthe)	Pontgouin (Eure-et-Loir)
la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne)	Pré-Noiron (<i>Prata Neronis</i> , Rome, dans les chansons de Geste)
la Ferté-Milon (Aisne)	Rochechouart (Haute-Vienne)
la Ferté-Nabert (aujourd'hui <i>la Ferté-Saint-Aubin</i> , Loiret)	Etc., etc.

Dans les noms suivants, le génitif est un nom propre accompagné de l'article se rapportant au nom qui précède :

Villeneuve-la (= celle) -Guyard (Yonne)	Ancy-le-François (Yonne)
Mesnil-le-Guérin (Eure-et-Loir)	Cossé-le-Vivien (Mayenne)
	Villiers-le-Haudry (Loir-et-Cher)

Par extension, l'article se rapporte au génitif :

Bourg-la-Reine (Seine)	Choisy-le-Roy (Seine)
Ville-l'Évêque (Eure-et-Loir)	Saint-Denis-le-Roy (Seine)
Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise)	Baygneux-les-Juifs (Côte-d'Or)
Aigny-le-Duc (Marne)	Etc., etc.
Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais)	

Enfin l'analogie amène le génitif avec des noms de choses :

Villeneuve-les-Genetz (Yonne)	Coucy-le-Château (Aisne)
Aix-les-Bains (Provence)	Joinville-le-Pont (Seine)
Anisy-le-Château (Aisne)	Saint-Lier-la-Lande (Landes)
Saint-Didier-la-Seaube (Haute-Loire)	Etc., etc.

La construction avec le génitif n'a pas laissé ces seules traces dans la langue moderne ; elle a pris au contraire en un certain sens un développement remarquable, car c'est elle qu'il faut reconnaître dans les noms patronymiques ou de famille. *Henri Bernard*, par exemple, est *Henricus Bernardi* au même titre que *les quatre fils Aymon* sont les quatre fils d'Aymon (*IV filii*

Aimonis). C'est elle encore qu'il faut reconnaître dans les noms des fêtes religieuses : *la Saint-Martin*, c'est-à-dire *la fête Saint-Martin* ou *la fête de saint Martin*; *la Toussaint* (v. fr. *la Touzsaiz*, proprement *la fête de tous les saints*); dans les dénominations commerciales : *maison Pierre et compagnie*; *benzine Collas*; *chocolat Perron*¹; dans les expressions parlementaires, juridiques, politiques : *loi Tenguy*, *amendement Grévy*, *affaire Clémenceau*, *procès Bazaine*, etc.; dans les noms de rues, de places publiques, quand elles portent un nom de personne : *rue Saint-Jacque* (= *Jacobi*, et non *Saint-Jacques* = *Jacobus*). Par extension, on a appliqué parfois cette forme de génitif aux noms de lieux : *faubourg Montmartre*, mais non point encore aux noms de choses, pour lesquels il faut absolument la préposition *de*.

Dans les noms propres qui suivent, le génitif occupe la première place, d'après ce que nous avons vu plus haut. Peut-être quelques-uns de ces noms doivent-ils rentrer dans la liste que nous avons donnée p. 48, note 3.

Abbeville, <i>abbatis villa</i> (Somme)	Douville, <i>Dotonis vil'a</i> (Eure)
Adonville, <i>Adonis villa</i> (Eure-et-Loire)	Gaille-Fontaine, <i>Gosteni fontana</i> (Seine-Inférieure)
Affracourt, <i>Fratboldi curtis</i> (Meurthe)	Genainvilliers, <i>Gerani villare</i> (Eure-et-Loire)
Amélecourt, <i>Almerici curtis</i> (Meurthe)	Gerarcourt, <i>Gerardi curtis</i>
Ancerville, <i>Anselmi villa</i> (Meuse)	Gerbeviller, <i>Gerberti villare</i> (Meurthe)
Aubervilliers, <i>Alberti villare</i> (Seine)	Gerbecourt, <i>Gerberti curtis</i> (Meurthe)
Barmoncourt, <i>Warnunci curtis</i> (Meuse)	Gonnelieu, <i>Godonis locus</i> (Nord)
Bréval, <i>Berheri vallis</i> (Seine-et-Oise)	Haussonville, <i>Essonis villa</i> (Meurthe)
Chaaïs, <i>Caroli locus</i> (Oise)	Ivillers, <i>Idonis villare</i> (Oise)
Charleville, <i>Caroli villa</i> (Ardennes)	Liancourt, <i>Ledonis curtis</i> (Oise)
Charpont, <i>Sonteri pons</i> (Meuse)	Lunéville, <i>Lienatis villa</i> (?) (Meurthe)
Courville, <i>Curtis villa</i> (Eure-et-Loir)	Mareville, <i>Manulfi villa</i> (Eure-et-Loir)
Damville, <i>Domini villa</i> (Eure)	Marville, <i>Martis villa</i> ? (Meuse)
Danemarche (arch. <i>Marche des Danes</i>)	Merville, <i>Mauronti villa</i> (Nord)
Dodonville, <i>Dotonis villa</i> (Seine-Inférieure)	Ouarville, <i>Leudardi villa</i> (Eure-et-Loir)

¹ Le *blanc-raisin* (préparation pharmaceutique) n'est autre chose que le *blanc-Rhasi* ou *blanc de Rhasi*, médecin arabe du XI^e siècle.

Pruneville, <i>Premodis villa</i> (Eure-et-Loire)	Triqueville, <i>Stricorildi villa</i> (Eure)
Ranicourt, <i>Ranlii curtis</i> (Aisne)	Thionville, <i>Theodonis villa</i> (Moselle)
Ribeaupierre, <i>Rappoldi petra</i> (Haut-Rhin)	Vesqueville, <i>Episcopi villa</i> (Haute-Marne)
Robertchamp, <i>Roberti campus</i> (Aisne)	Vascourt, <i>Waheri curtis</i> (Meuse)
Tantonville, <i>Teutonis villa</i> (Meurthe)	Woinville, <i>Widonis villa</i> (Meuse)
	Yerville, <i>Joiri villa</i> (Eure-et-Loire) etc., etc.

Enfin, parmi les nombreux noms à terminaison germanique du génitif féminin en *ain*, citons :

Attainville, <i>Adtanæ villa</i> (Seine-et-Oise)	Goussainville, <i>Gunzanæ villa</i> (Seine-et-Oise).
Flexainville, <i>Flarsanæ villa</i> (Seine-et-Oise)	Dodainville, <i>Dodanæ villa</i> (Eure-et-Loir) ¹ .

Nous arrivons à la juxtaposition française proprement dite.

Préposition *de*. — Le premier terme est quelquefois un adjectif pris substantivement.

aide-de-camp	corps-de-logis	mont-de-piété
arc-de-triomphe	cou-de-pied	pain d'épices
belle-de-jour	eau-de-vie	pied-de-roi
belle-de-nuit	esprit-de-bois	piédestal
belle-d'onze-heures	esprit-de-vin	pot-de-chambre
belle-d'un-jour	faux-du-corps	pot-de-vin
blanc-de-baleine	garde-du-corps	pou-de-soie
blanc-de-céruse	gendarme	rez-de-chaussée
bris-d'huis	haut-de-chausse	sergent de ville
champ-de-mai	héraut-d'armes	tire d'aile
champ-de-mars	hôtel-de-ville	trait-d'union
chef-d'œuvre	jet-d'eau	vau de route (à)
chemin de fer	Languedoc	vert-de-gris
ciel-de-lit	lettre de change	vert de montagne
clin-d'œil	main-d'œuvre	vert de terre
corps-de-garde	maréchal-de-camp	

Dans *ciel-de-lit*, *main-d'œuvre*, le premier terme est pris dans un sens figuré. — *Mont-de-piété* vient de l'italien *monte di pietà*, où *monte* signifie *banque*. — *Pou de soie* est incertain : est-ce *padoue-soie*, c'est-à-dire soierie de *Padoue*? est-ce l'anglais *paduasoy*? — *Pain d'épices* donne un dérivé assez étrange : *pain d'épicier*, c'est-à-dire fabricant de pains d'épices. On voit que ce n'est qu'un terme d'atelier.

Préposition *à*. — Passif : *Acquit à caution*, *boîte au lait*, *boîte à lettres*, *mort aux rats*, *pot à fleurs*, *ver à soie*; et avec l'infinitif : *chambre à coucher*, *pain à cacheter*, *machine à coudre*, *salle à manger*, etc.

¹ Voir, sur ces noms, Diez, *Gramm.*,³ II, 47, 48.

Préposition à.— Instrumental : *Arme à feu, machine à vapeur, moulin à vent, etc.*

Locatif : *Pot-au-feu.*

Marquant l'attribution, l'adjonction : *canne à épée, char-à-bancs, fil à plomb, table à tiroir, etc.*¹.

Le premier terme est adjectif dans : *un propre à rien, un justaucorps, un las d'aller* (arch., paresseux). On pourrait ajouter *fier-à-bras* ou *fierabras* (voir plus haut, p. 41, note 2).

Préposition en.— *Arc-en-ciel, croc-en-jambes, bachelier ès-lettres, etc.* (= *en les lettres, etc.*) ; *maître ès-arts, docteur en droit, etc.* ; *Arc-en-Barrois* (Haute-Marne), *Ars-en-Ré* (Charente-Inférieure), etc.

Préposition lez.— *Latus*, auprès, (arch.), ne se trouve plus que dans quelques noms propres de lieux : *Passy-les-Paris; Plessy-les-Tours; Saint-Maur-les-Fossé* (de nos jours, par contre-sens, *Saint-Maur-les-Fossés*, et, par une correction plus heureuse de cette erreur, *Saint-Maur-des-Fossés*).

Préposition sur.— Dans quelques noms de lieux seulement : *Châlons-sur-Marne, Pont-sur-Oise* (Pontoise), *Ars-sur-Moselle, etc.*².

¹ La plupart de ces mots sont plutôt des locutions juxtaposées que des juxtaposés proprement dits.

² La juxtaposition étudiée dans cette section a ses correspondants dans les autres langues romanes. Seulement, comme celles-ci n'ont connu en aucun temps de leur existence la déclinaison à deux cas, (le provençal excepté, qui se conduit comme le français), elles ne peuvent avoir de juxtaposés dont un des termes soit au génitif. Les mots qui présentent cette construction sur de véritables composés. Tout au plus peut-on citer ceux qui remontent au lat. populaire, tels que l'ital. *connestabile* ou *contestabile*; esp. *condestable* = **comestabulus*, ou **com'estabulus*; ou tels que l'ital. *tremuoto*, du juxtaposé latin *terræmotus*. Cf., p. 43, n. 2, et p. 48, le passage sur *tréfonds*. Les véritables juxtaposés de subordination connus aux langues romanes sont ceux où deux substantifs sont unis par une préposition : ital. : *briglia-d-oro, Castell-a-mare*; esp. : *hijo-d-algo* (= hijo d'algo), *hi de puta, agu-a-manos, tramp-ant-ojo*; pg. : *Pe de vento, verdemontanha, etc.*

QUATRIÈME SÉRIE.

JUXTAPOSÉS DE SUBORDINATION AVEC MÉTAPHORE.

Termes composants : SUBSTANTIF ET SUBSTANTIF. — **Type :** *pied-d'alouette*.

Aux juxtaposés de coordination s'est jointe la série des locutions juxtaposées avec synecdoque ; après les juxtaposés de subordination, doivent venir les locutions juxtaposées avec métaphore, celles dont *pied-d'alouette* (plante) nous offre le modèle. Ici, même procédé de formation que là, avec cette différence qu'à la synecdoque s'est substituée la métaphore. Le *pied-d'alouette* est au *pied de l'alouette* ce que la *feuille* de papier est à la *feuille* d'arbre. Un rapport d'analogie fait transporter le nom de l'un à l'autre, et il n'y a aucune ellipse à signaler dans ces sortes de mots, et par suite aucune trace de composition.

Rien de plus commun que ces juxtaposés métaphoriques. Grâce à eux, le peuple arrive à dénommer la foule de plantes ou d'animaux qui frappent sa vue dans la campagne, ou la variété infinie d'instruments que met en œuvre l'industrie. En voici quelques-uns :

Plantes.

barbe-de-bouc	cul-de-mulet	oreille-de-Judas
barbe-de-capucin	dent-de-chien	oreille-de-lièvre
barbe-de-chèvre	dent-de-lion	oreille-de-souris
barbe-de-Jupiter	dent-de-loup	oreille-d'homme
barbe-de-moine	gueule-de-four	oreille-d'ours
barbe-de-renard	gueule-de-lion	pas-d'âne
bâton-de-Jacob	larmes-de-Job	patte-d'araignée
bâton-de-saint-Jacques	larmes-du-Christ	patte-de-lapin
bâton-de-saint-Jean	lèvres-de-Vénus	patte-de-lièvre
bec-de-cigogne	mufle-de-bœuf	patte-de-lion
bec-de-grue	mufle-de-chien	pied-d'alouette
bec-de-héron	mufle-de-veau	pied-de-chat
bec-de-pigeon	nid-de-fourmis	pied-de-chèvre
bec-d'oiseau	nid-d'oiseau	pied-de-coq
bonnet-de-prêtre	œil-de-chat	pied-de-corbin
boule-de-neige	œil-de-chèvre	pied-de-griffon
boyau-de-chat	grand-œil-de-bœuf	pied-de-lion
cléf-de-montre	œil-de-bourrique	pied-de-loup
cœur-de-pigeon	œil-de-bouc	pied-d'oiseau
cœur-de-bœuf	œil-de-chien	pied-de-poule
cou-de-chameau	œil-de-cheval	pied-de-veau
cou-de-cigogne	œil-de-corneille	queue-de-cheval
croix-de-saint-Jacques	œil-de-perdrix	queue-d'hermine
croix-de-saint-André	œil-de-soleil	queue-de-lion
croix-de-Lorraine	œil-de-vache	queue-de-souris
croix-de-Jérusalem	oreille-d'âne	sang-de-dragon
cul-de-chaudron	oreille-de-chat	vesse-de-loup. etc., etc.

Animaux.

bec-de-faucon	fer-de-lance	pied-de-cheval
bec-de-hache	main-de-mer	scie-de-mer
bec-perroquet	main-du-diable	tête-d'âne
bec-d'oie	nez-de-potence	tête-de-chien
bécharru (= bec de	œil-de-bœuf	tête-de-faïence
charrue, flamant)	œil-de-verre	tête-de-lièvre
épée-de-mer	pied-d'âne	tête-de-mort. etc.

Coquillages.

cul-de-lampe	tête-de-barbet	tête-de-dragon
cul-de-singe	tête-de-bécasse	etc., etc.
tête-d'araignée	tête-de-bœuf	

Pierres.

cornes-d'Ammon	œil-de-bœuf	œil-de-paon
dent-de-cheval	œil-de-bouc	œil-de-poisson
dent-de-cochon	œil-de-chat	œil-de-serpent
épi-de-blé	œil-de-loup	etc., etc.

Termes d'arts et métiers.

bec-d'âne	col-de-cygne	pas-d'âne
bec-de-cane	cou-de-cigogne	patte-de-loup
bec-de-canon	cul-de-lampe	pied-de-biche
bec-de-cire	cul-de-pot	pied-de-chat
bec-de-corbeau	cul-de-poule	pied-de-mouche
bec-de-corbin	dent-de-chien	queue-d'aronde
bec-de-crosse	dent-de-loup	queue-de-chat
bec-de-cygne	épaule-de-mouton	queue-de-chat (demi-)
bec-de-grue	gueule-de-loup	queue-de-cheval
bec-de-lézard	queue-de-vache	queue-de-cochon
bec-de-perroquet	museau-de-tanche	queue-de-rat
bec-en-ciseaux	nid-de-pie	queue-d'oison
bec-en-fourneau	nid-de-pigeon	queue-de-renard
bec-en-scie	œil-de-bœuf	queue-de-paon
bédane (= bec d'âne)	œil-de-perdrix	etc., etc.

Varia.

cul-de-chaudron	fleur-de-lis	rat-de-cave
cul-de-sac	ratapoil	etc., etc.

La synecdoque n'est pas exclusivement propre aux juxtaposés de coordination, ni la métaphore aux juxtaposés de subordination. Les rôles sont parfois changés. Dans les mots suivants il faut reconnaître une métaphore : *aigue-marine* (pierre précieuse), *bouillon-blanc* (plante), *cerf-volant*, *dame-jeanne*, *fer-chaud* (sorte de fièvre), *longue-vue*, *pie-mère* et *dure-mère*; dans ceux-ci, au contraire, une synecdoque : *bouton-d'or*, *bouton-d'argent* (plantes), *paille-en-queue*, *barbajan* (barbe à Jean, chat-huant), *barbacou* (barbe à cou, oiseau grimpeur). Un même nom peut quelquefois réunir les deux figures; ex. : *bec-de-lièvre*, juxtaposé qui désigne par métaphore une certaine conformation de la bouche, et par synecdoque celui dont la bouche est ainsi conformée. Si l'on voulait examiner de très-près les juxta-

posés métaphoriques que nous venons de citer, on en trouverait plus d'un qui, comme *bec-de-lièvre*, joint la métaphore à la synecdoque. Qu'il nous suffise d'avoir éveillé l'attention sur ce point.

De même que les juxtaposés de coordination, les juxtaposés de subordination peuvent s'employer comme appositifs et devenir en quelque sorte adjectifs ¹. De là un grand nombre de noms propres, primitivement sobriquets ou appellations spéciales. Le Rôle de la Taille de 1292 déjà cité nous en fournit quelques-uns : Sire Macy *Piz d'oe* (p. 1), Thoumas *Bouche de lièvre* (7), *Champ d'avainne* (12), Adam *Vit de coc* (20), Guillaume *Euz de fer* (65), Jehan *Chief de fer* (70), Jehan *Cuer de roy* (72), *Gambe de coc* (95), Richart *Cuer de lion* (103), Yvon *Gueule de raie* (105), Jehan *Lippe d'asne* (117) ², Guillaume *Bec d'oue* (124), Richart *Trace d'oue* (125), Agnes *Pié de fust* (130), Jehan *Pié d'oe* (154).

Dans : *Bertelemy Barbe d'or* (3), Robert *Langue d'or* (118), Dame Jehanne *Pié d'argent* (132), etc., le sobriquet offre une synecdoque. Ces sortes de noms correspondent aux noms communs que nous venons de voir ³.

REMARQUE. — Dans les séries précédentes nous avons étudié les quatre principales sources de juxtaposés. Il y a encore d'autres procédés de formation, mais trop simples d'un côté, trop peu riches de l'autre pour mériter un examen spécial. Citons seulement les mots suivants : *arts et métiers*, *poids et mesures*, *trente-et-quarante*, *trente-et-un*, *tout ou rien*, *savoir-faire*, *savoir-vivre* et l'archaïque *avoir du poids* (denrée qui se vend au poids) dans cette phrase du *Livre des mestiers*, par exemple : « Il puet par droit vendre tout *avoir du poids* » (p. 36), mot passé en anglais avec le sens spécial de *livre de seize onces*.

¹ Alors le nom propre et le surnom font ensemble une sorte de nom composé. — Voir plus loin, chap. IV, sect. 1.

² Haute et puissante dame Yolande *Cudasne*,
Comtesse de Pimbesche, Orbesche et cætera.
(Racine, *Plaid*, II, 4.)

³ Les autres langues romanes connaissent naturellement aussi les locutions juxtaposées métaphoriques : Ital. *barba di giove*, *barba di becco*, *barba di capra*, *sangue di dragone*, noms de plantes. — Esp. *Barba de Aaron* (pied-de-veau, plante). — Port. *Pe de burro* (coquillage), *pe de boi* (proprement *pied de bœuf*, homme lent, mesuré, prudent). Comme en français aussi, quelques juxtaposés formés de nom et d'adjectif présentent une métaphore : par ex. ital. *dente canino*, dent-de-chien, (plante); et inversement, quelques juxtaposés avec génitif présentent une synecdoque, comme le port. *bolão de ouro*, bouton-d'or (plante).

DEUXIÈME SECTION.

ADJECTIFS ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION.

Termes composants : ADJECTIF ET ADJECTIF. — **Types** : *sourd-muet* ;
vingt-deux.

Il semble à première vue qu'il faille placer au rang des composés les expressions comme *sourd-muet* ; mais, en réalité, elles ne présentent aucune trace d'ellipse. Les deux termes sont égaux en valeur ; l'un n'est pas plus déterminant que l'autre n'est déterminé, parce que tous deux se rapportent à un même substantif. Diez voit à tort dans ces sortes de composés un souvenir du latin ; selon lui (*Gramm.*, ³, II, 409), l'e final de *aigre-(doux)* est l'i de *acri-(dulcis)* ; mais la protonique brève serait sans doute tombée si le composé latin avait passé comme tel en français. *Aigre-doux* est de formation toute française : il est dans l'esprit de la langue de faire rapporter au même nom, par une sorte de *dvandva* ¹, deux adjectifs d'égale importance réunis sans le secours de la conjonction *et*. « Un beau grand spectacle ; — une méchante petite vieille femme, » sont des tournures conformes au génie du français, mais que le latin admettrait difficilement ². Il n'y a donc aucune raison de voir des composés dans ces expressions formées par la réunion de deux adjectifs. *Un enfant sourd-muet* présente la même idée que *un enfant sourd muet*, c'est-à-dire, pour parler comme les latins, *un enfant sourd et muet*. Ce ne sont pas même des juxtaposés, puisque les deux termes conservent toujours leur valeur propre ; ce ne sont que des locutions juxtaposées. Mais comme on leur fait exprimer

¹ On appelle *dvandva* (couple) en sanscrit une composition où deux ou plusieurs termes de même nature qui devraient être réunis par la conjonction *et* sont soudés l'un à l'autre et ne forment qu'un mot unique. Le grec *νυκθήμερον*, *espace d'un jour et d'une nuit*, donne une idée de cette sorte de composition.

² De même pour le substantif. Essayez de traduire *le soldat laboureur* en latin : *miles agricola* serait grotesque. Cf. *le vrai sage = vir vere sapiens*, et les autres tournures analogues. Ce n'est pas à dire que l'on ne rencontre quelquefois de ces accumulations d'adjectifs : tel, par ex., *Jupiter Optimus Maximus* ; néanmoins les exemples qu'on peut en trouver ne contredisent pas ce fait, que de pareilles tournures ne sont pas habituelles au latin, qu'elles sont contraires à l'esprit de cette langue.

un rapport constant, on leur donne avec le trait d'union l'apparence de composés.

Ces sortes de juxtaposés doivent être soigneusement distingués des mots formés de deux adjectifs dont le premier est devenu substantif ou est devenu adverbe. Dans le premier cas, on se trouve encore en présence d'un juxtaposé, car l'adjectif est devenu substantif avant la composition, et ce n'est qu'après son changement de nature qu'on lui a accolé un adjectif (voyez les exemples plus haut, page 30). Dans le second cas, c'est le groupement des deux adjectifs qui transforme l'un d'eux en adverbe; le simple rapprochement des termes suffisant à en changer la valeur, on se trouve en présence de véritables composés; ils seront étudiés plus loin (ch. IV, sect. III).

Quant aux adjectifs juxtaposés l'un à l'autre et modifiant également un même substantif, ils sont peu nombreux dans notre langue : *aigre-doux*, *aigrefin* (si l'étym. est *aigre fin*), *bis-blanc*, *ivre-mort*, *sourd-muet* et *douce-amère*, où le juxtaposé est devenu substantif par l'ellipse de *plante*.

On peut rapprocher de ces expressions les formes analogues des autres langues romanes : ital. *agrodolce*, *pianoforte*, *verdazzurro*; esp. *calofrio*.

A cette classe se rattachent par certains côtés celle des adjectifs numériques, tels que *vingt-deux*, *cent-huit*, *quatre-vingts*¹, etc., où les deux noms de nombre juxtaposés forment un tout si complet, que les noms de nombres ordinaux correspondants sont *vingt-deuxième*, *cent-huitième*, *quatre-vingtième*, etc., et non *vingtième deuxième*, etc. Comparez le latin *duoetviginti*, d'où *duoetvicesimani* (Tac.) soldats de la 22^e légion; *duodeviginti* et *duodevicesimus*, etc.², et le grec *τριπικίδεκα*; d'où *τριπικιδεκάτος*, etc. Rapprochez encore l'expression suivante qui offre le caractère précisément opposé : « Il est dans sa *vingt-deux* ou *vingt-troisième année*, » et qui a cours sinon dans la langue écrite, du moins dans la langue populaire. Rappelons enfin le v. fr. *ambedui*, « les deux », de *ambo duo*.

Quant aux juxtaposés asyntactiques numériques, de *undecim* à *sexdecim*, on sait que ces mots, qui n'avaient plus qu'un accent

¹ Pour la formation de ces multiples de *vingt* qu'ignore le latin (*quatre-vingts*, *six-vingts*, *quinze-vingts*), voir Diez, *Etym., Wörterb.*,² p. XXI. — *Quinze-vingts* est pris substantivement dans : *les Quinze-Vingts* (hôpital).

² Cf. Corssen, *Aussprache*,² II, p. 886.

dans le latin classique, se sont transformés suivant les lois régulières de la phonétique dans les noms de nombre français correspondants : la terminaison *decem*, *decim* se réduisant à *d'ce=dse=ze*, l'on a *undecim=onze*; *duodecim=duouze=douze*; *tredecim=treize*; *quatuordecim=quatordecim=quatorze*; *quindecim=quinze*; *sexdecim=sec-s-ze=sei-s-ze=seize*. Pourquoi la langue s'est-elle arrêtée à ce nombre 16? *Septemdecim*, *octodecim*, *novemdecim*, étaient des composés usuels. Corssen (*Ausspr.*,² II, p. 886) cite une forme curieuse qui se trouve dans une inscription de Marini (*Inscr. Alban.*, p. 175) : *decedocto=decem et octo*, véritable juxtaposé dont les éléments sont arrivés à se souder (*dece[m]etoocto=deceetocto decetocto; decedocto*). Cette forme est intéressante encore à un autre point de vue; elle nous présente l'inversion des termes qui caractérise la numération parlée dans les langues romanes; celles-ci mettent les unités après les dizaines, tandis que le latin mettait les dizaines après les unités¹.

Ici devrait trouver sa place la juxtaposition de l'adjectif avec les adverbes. Ex : *bienheureux*, *malvenu*, etc. ; mais comme il nous faudra revenir sur cette juxtaposition dans l'étude des particules, nous en remettons l'examen jusqu'à ce moment. Qu'il nous suffise d'avoir ici marqué la place qu'elle doit occuper dans l'ensemble des juxtaposés.

TROISIÈME SECTION.

PRONOMS ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION.

Un trait caractéristique de la formation des pronoms et des démonstratifs latins est la grande facilité qu'ils possèdent de se souder et de s'agglutiner. Les plus anciens textes de la langue latine nous la montrent déjà en possession de pronoms et de

¹ Les langues romanes s'accordent à former à nouveau les dernières unités de la deuxième dizaine; mais le nombre à partir duquel elles s'écartent du latin n'est pas le même pour toutes. Le provençal et l'italien, comme le français, commencent à 17; pr. : *dez set, dez oïl, dez nou*; it. : *dieci sette, dieci otto, dieci nove*. Le portugais et l'espagnol prennent à 16; pg. : *des a seis* (= dix à six), *-a sete -oito, -a nove*; esp. : *diez y seis, -y siete, -y ocho, -y nueve*. Quant au valaque, il se sépare absolument des langues sœurs; car il transforme la seconde dizaine tout entière : *un, doi, trei*, etc., *spre-zece*, c'est-à-dire *un, deux, trois*. etc., *sur dix*.

démonstratifs à forme complexe, que la grammaire comparée décompose en leurs éléments constitutifs : *iste*, *quisnam*, *quicumque*, *quique*, *uterque*, etc. Durant le second siècle avant Jésus-Christ, à l'époque de Plaute et Tèrence, une nouvelle soudure se forme pour ainsi dire sous nos yeux ; et la déclinaison du génitif qui était en *i* s'enrichit du génitif archaïque *ius* du pronom *is*. C'est ainsi que les génitifs *hui*, *cui*, *illi*, *isti*, *alii*, *ipsi*, *uni*, *ulli*, *solli*, *toti*, *neutri*, etc., deviennent *huius*, *cuius*, *illius*, *istius*, *alium*, *ipsius*, *unius*, *ullius*, *sollius*, *totius*, *neutrius*, etc., et, par contraction, *hujus*, *cujus*, *illius*, *istius*, *alium*, *ipsius*, *unius*, *ullius*, *sollius*, *totius*, *neutrius*, etc.¹.

Cette tendance du latin à agglomérer ensemble les thèmes pronominaux se poursuit dans les langues romanes, et la plupart des pronoms et des démonstratifs qu'elles possèdent ne sont que des juxtaposés des formes latines soudées ensemble. Nous allons passer en revue les démonstratifs et les pronoms français.

Les démonstratifs sont formés : 1° de *ille*, 2° de *iste*, 3° de *hoc*, combinés avec *ecce*.

I. — SUJET : *Ecce ille* = *icil*, *ecce illa* = *icelle* ; *ecce illi* = *icil*, *ecce illas* = *icelles*.

RÉGIME : *Ecce illum* = *icel*, *ecce illam* = *icelle* ; *ecce illos* = *icels*, *ecce illas* = *icelles*.

L'*i* initial tombe plus tard : *cil*, *celle* ; *cil*, *celles* — *cel*, *cels* (*ceux*) ; *celles*, *celles*.

Le cas oblique *cel* s'adjoint le démonstratif *huic* de la même manière que le cas oblique *illi* s'adjoignait *ius*, et l'un devient *celui* comme l'autre devenait *illius*.

II. — SUJET : *Ecce iste* = *icest*, *ecce ista* = *iceste* ; *ecce isti* = *icist*, *ecce istas* = *icestes*.

RÉGIME : *Ecce istum* = *icest*, *ecce istam* = *iceste* ; *ecce istos* = *icez*, *ecce istas* = *icestes*.

L'*i* initial tombe plus tard : *cest*, *ceste* ; *cist*, *cestes* — *cest*, *ceste* ; *cez*, *cestes*.

Le cas oblique *cest* s'adjoint également le démonstratif *huic* = *ui*, et *cest* devient *cestui*.

III. — *Ecce hoc*, neutre, devient *iceo*, *iço*, qui s'éteint en *ice*,

¹ Voir Fr. Meunier, *De quelques anomalies que présente la déclinaison de certains pronoms latins*, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, I, p. 14 et sqq.

ce, ou qui s'allonge en *içou*, *çou*. Seul, *ce* survit dans la langue commune.

Ainsi se forment, par combinaison avec l'adverbe démonstratif *ecce*, les démonstratifs : 1° *cil* (disparu), *cel* (allongé en *celui*), *celle*; *cil* (disparu), *ceux*, *celles*; 2° *cest* ou *cet*, *ceste* ou *cette*; — *ces*, *cestes* ou *cettes*; 3° *ce*.

Mais le temps agit sur ces formes; elles perdent peu à peu de leur valeur significative, et finiraient par déchoir au rang de l'article, cet ancien déterminatif, si, obéissant à la tendance reçue du latin, la langue ne les renforçait pas de nouvelles adjonctions. Elle a sous la main les deux particules démonstratives *ci* (de *ecce hic = ici*, *ci*) et *là* (de *illàc*), et elle s'en sert pour rendre aux pronoms leur force première. C'est ainsi que l'on a : 1° *celui-ci*, *celui-là*; *celle-ci*, *celle-là*; *ceux-ci*, *ceux-là*; *celles-ci*, *celles-là*;

2° *Cet (homme)-ci*, *cet (homme)-là*; *cette (femme)-ci*, *cette (femme)-là*; *ces (hommes, femmes)-ci*, *ces (hommes, femmes)-là*;

3° *Ceci*, *cela*.

Le mot *celui-ci* représente donc cette accumulation de démonstratifs *ecce ille huic — ecce hic!* et si l'on voulait décomposer chacun de ces démonstratifs latins en leurs thèmes primitifs, à quel résultat étrange n'arriverait-on pas! Et cependant la langue populaire ne trouve pas encore que ce soit assez de soudure, ou plutôt l'usure des formes est si rapide qu'elle tend à une nouvelle agglutination. *Ci* et *là* ont chacun un emploi bien distinct; néanmoins le peuple les rapproche et les combine pour augmenter la valeur des démonstratifs. Qui n'a entendu des phrases comme celle-ci : « Où est l'objet? — Il est *ici là*. »

Le pronom *lui* offre une juxtaposition semblable, *illi huic*. C'est un régime indirect, génitif ou datif.

Les pronoms relatifs sont formés également par juxtaposition : *lequel*, *laquelle*; *lesquels*, *desquels*; — *duquel*, *de laquelle*; *desquels*, *desquelles*; — *auquel*, *à laquelle*; *auxquels*, *auxquelles*¹.

Cette juxtaposition, aussi ancienne que la langue, appartient au latin populaire. Les autres langues romanes ont en effet

¹ Voyez des rapprochements avec le grec dans Fr. Meunier : *Composés syntactiques grecs*, etc., p. 248-253.

remplacé de la même manière le relatif *qui* par l'adjectif *qualis* (au sens qu'il a dans *talis... qualis*), précédé de l'article. Le grec moderne, qui se conduit à l'égard du grec ancien, en plus d'un point, comme les langues romanes, a de même remplacé ζς par ὁ ὁποῖος.

Les pronoms ou adjectifs indéfinis formés par voie de juxtaposition sont nombreux. La plupart datent de l'époque romane primitive et se retrouvent dans les langues sœurs :

Alcun, aucun, de *alque un, aliquis unus* ; — it. *alcuno*, esp. *alguno*, pg. *algum*, prov. *alcú*. Vieux français aussi *alcon*, de *alque on, aliquis homo*.

Altrui, autrui, de *alteri huic*, et *nelui, nullui*, de *nulli huic*. *Autrui* seul s'est maintenu.

Cheïn, chaîn, et plus anciennement *cadun* (dans les Serments de 842 : *cadhuna cosa*), juxtaposé qui vient de *cata unum*, c'est-à-dire *κατὰ unum*¹, et qui se retrouve dans l'italien *cataïno, catuno, cadaïno, caduno*, dans le provençal *cadaun, cadun*, et dont le premier élément *cata*, sous la forme *cada*, vit, soit isolément, soit combiné à *un, um*, dans l'espagnol et le portugais. Il avait pour synonyme le juxtaposé *quisque-unus*, devenu *chescun, chécun, chacun* en fr., *ciascuno* en ital., *casoun* en prov., *casouno* en vieil espagnol. De *chacun*, qui a supplanté *cheïn*, le français a tiré, vers le xvi^e siècle, l'adjectif *chaque*, par le retranchement de la finale, sur le type de *quelqu'un, quelque*.

Même, en v. fr. *meisme*, plus anciennement *medesme*, en italien *medesimo*, du latin populaire *metipsimus*, comme le prouvent d'un côté la seconde forme italienne *medisissimo*, de *metipsissimus*, et de l'autre la forme provençale *medeis*, plus anciennement *medeps*, de *metipse*. *Met* se joignait aux pronoms déjà dans la langue classique : *egomet, semetipsum*. Quant au superlatif *metipsimus*, comparez l'*ipsissimus* de Plaute (*Trin.*, III, 3, 146; cf. *Prisc.*, 3, 598) et le grec ἀυτότατος.

Neül (dans les Serments de 842 : *neüls*), de *nec ullus*.

Neïn, de *nec unus*, juxtaposé qui se retrouve dans l'it. *niuno*, l'esp. *nenguno*, le pg. *nenhum*, le prov. *negun*.

Nesun, de *ne ipse unus* : ital. *nessuno*, prov. *nesun*,

¹ Voir l'intéressante note publiée par M. Paul Meyer, dans la *Romania*, II, 80, sur « *quisque* et *cata* dans les langues romanes. »

neisun. Ces trois juxtaposés, qui remontent à l'époque primitive, n'ont pas vécu en français.

Altant, altretant; altel, altretel, juxtaposés formés de *tantus* et de *talis* combinés avec *al* = *alius* et *altre* = *alter* ¹. Comparez l'ital. *altrettanto, altretel*, l'esp. *otrotanto, otrotel*, le prov. *altretan, altretel*. Des quatre formes usuelles dans le vieux français, une seule a été conservée : *altant* (*autant*).

La langue, enfin, combinant des éléments français, donne naissance aux adjectifs *trestout* (archaïque), *quelque*, *quelqu'un*, *quelconque*, (*quel que onques*), *quunque* (*quant que*, arch.). *Quiconque* est le latin *quicumque*.

Ces exemples montrent avec quelle fidélité le français et, en général, les langues romanes reproduisent la marche du latin. Les principes qui avaient inspiré à la langue mère la création de son système de pronoms président encore à la transformation que le roman fait subir à ce système ; et le français, continuant pour sa part l'œuvre du roman, reste fidèle à cet esprit de composition dont celui-ci lui avait donné l'exemple.

QUATRIÈME SECTION.

VERBES ET FORMES VERBALES ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION.

I. — Les verbes formés par juxtaposition peuvent être composés d'une particule, telle que *bene, male, bis*, etc., et d'un verbe simple. L'étude de ces verbes est réservée pour le chapitre *De la composition par particules* : nous nous permettons d'y renvoyer le lecteur.

Ils peuvent présenter la combinaison de deux verbes ensemble réunis, telle qu'on la trouve dans certains temps et certaines personnes du verbe *faire* : « Nous faisons frire » (à côté de

¹ *Alius* et *alter* étaient devenus de bonne heure synonymes dans la langue vulgaire. En voici un exemple qui remonte à l'époque de Tibère. Les soldats du centurion Lucilius avaient donné à ce dernier le sobriquet de *cedo ALTERAM*, « passe m'en une autre », « quia, dit Tacite, fracta vite in tergo militis, ALTERAM clara voce ac rursus *aliam* poscebat. » (Ann., I, 13.) Les mots « ac rursus *aliam* », que Tacite croit devoir ajouter pour atténuer l'incorrection de cet *alteram*, montrent bien que le sens de *alter*, dans le parler populaire des camps, s'était déjà confondu avec celui de *alius*.

« je fris ») ; il faut alors que le verbe soit défectif. On ne peut pas mettre au rang des juxtaposés, ni même des locutions juxtaposées, les expressions où un verbe neutre se fait précéder de *faire* pour prendre un sens actif : « Cette pierre l'a *fait tomber*. »

Il est rare que deux verbes l'un régissant l'autre entrent dans une locution juxtaposée ; cela n'est possible que quand les deux verbes sont à l'infinitif, et encore cet infinitif est-il pris substantivement : *le savoir-faire*, *le savoir-vivre* (voir plus haut, p. 56).

II. — On connaît les formes verbales issues de juxtaposition : le futur et le conditionnel dus à la combinaison du présent et de l'imparfait de *habere* avec l'infinitif : *j'aimerai* = *ego amare habeo*, *j'aimerais* = *ego amare habebam*¹, et les temps composés dus à la combinaison du verbe *habeo* à divers temps, avec le participe passé : *j'ai aimé* = *ego habeo amatum*, etc. (voyez Diez, *Grammatik*,³, II, 118 et sq.). Il n'y a rien à ajouter aux pages si précises que consacre à cette question l'illustre auteur de la Grammaire comparée des langues romanes.

CINQUIÈME SECTION.

MOTS INVARIABLES ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION.

Le roman, qui n'a conservé qu'un petit nombre des particules latines, a remplacé celles qu'il abandonnait par des particules où la juxtaposition joue un rôle important. Parmi ces juxtaposés, les uns, qui remontent à l'époque romane, ont leurs éléments composants si intimement fondus qu'ils offrent tout l'aspect de mots simples ; les autres, de date plus récente, les possèdent encore séparés. Mais que les divers termes se soient soudés ou non, les principes de formation sont les mêmes. On peut les réduire à quatre : 1^o combinaison de deux ou de plusieurs particules pour

¹ Comment *amare habebam* a-t-il pu donner le conditionnel ? On se serait attendu au futur passé : *amare habeo* « j'ai à aimer, j'aimerai ; » *amare habebam*, « j'avais à aimer, j'aurai aimé. » Mais en latin l'imparfait avait déjà le sens du conditionnel ; par exemple : « Si te privatus, lege curiata, apud pontifices, ut moris est, adoptarem ; et mi egregium erat Cn. Pompeii et M. Crassi sobolem in penates meos adsciscere. » (Tacit. *Hist.*, I, 15.) « Et, si non alium late jactaret odorem, Laurus erat. » (Virg., *Géorg.*, II, 132-3). *Amare habebam* a donc pu facilement devenir *j'aurais à aimer*, c'est-à-dire *j'aimerais*.

former une particule nouvelle ; 2^o combinaison de prépositions et de noms ; 3^o combinaison de noms et d'adjectifs employés comme accusatifs ou ablatifs absolus ; 4^o phrases ou propositions prises absolument. Le résultat de ces combinaisons donne des adverbess, des prépositions et des conjonctions. Les interjections sont formées d'une autre manière ¹.

I. — ADVERBES.

1^o *Adverbes formés de la combinaison de deux ou plusieurs particules.*

Généralement, c'est une préposition qui s'ajoute à un adverbe. Le latin classique en offrait déjà le modèle : *de-super*, *ex-ante*, *in-ante*, *per-inde*, *sub-inde*. Le latin populaire en créait de semblables. Le Glossaire de Placidius, publié par Angelo Mai dans sa collection des *Clarissimi auctores* (III, 431), témoigne de l'existence de *ab-ante* dans la langue vulgaire : « *Ante me fugit* dicimus, non *abante me fugit* ; nam *præpositio præpositioni adjungitur imprudenter, quia ante et ab sunt duæ præpositiones.* » A côté de *abante*, on trouve également dans les textes du bas-latin des adverbess tels que *de foras* (Inscriptions), *de deorsum* (Vulgate), *de post* (Vulg., Loi sal.), *de postea* (Chlodov. capitul.), etc. ². Les langues romanes, poursuivant cette formation, créent donc des adverbess tels que *de unde* : esp. *de onde*, ital. et port. *donde*, prov. *don*, franç. *dont* ; — *in simul* : ital. *insieme*, vieil esp. *insembra*, vieux port. *emsembra*, prov. *ensems*, franç. *ensemble* ; — *de retro* : ital. *dietro* (= *diretro*), prov. *dereire*, franç. *derrière*, etc. Pour nous en tenir au français, voici la liste à peu près complète des adverbess formés par juxtaposition de particules :

Adverbess propres au vieux français, et disparus dans la langue moderne : *Adonc*, *altresi*, *altretant*, *ça jus*, *céans*, *dementres*, *dementiers* et *endementiers*, *huimais*, *idonc*, *lassus*, *léans*, *mes hui*, *tandis*, *trestant*.

Adverbess appartenant à la langue moderne (la plupart se retrouvent déjà dans la vieille langue) : *Ainsi*, *arrière*, *assez*, *aussi*, *aussitôt*, *avant*, *bientôt*, *çà*, *d'ailleurs*, *deçà*, *dedans*,

¹ Cf. Diez, *Gramm.*, ³, II, 456. — Diez distingue à tort les compositions et les périphrases. Les unes et les autres ne sont que des juxtapositions.

² Cf. Diez, *ibid.*, 459.

dehors, déjà, delà, demain, depuis, dès lors, désormais, dessous, dessus, devant, derrière, dont, dorénavant, ici (ci), jadis, jamais, plutôt, tantôt, tôt.

Dans ces adverbess, il faut distinguer au moins deux époques de formation. Parmi les uns comme parmi les autres, il y en a qui remontent incontestablement à l'époque romane : *adonc* (ad-tunc), *ainsi* (aeque sic), *avant* (ab-ante), *ça* (ecce-hàc), *dementres* (dum inter), *dementiers* (dum interea), *endementiers* (in dum interea), *dont* (de unde), *ici* (ecce hìc), *idonc* (id tunc), *tôt* (tot cito), tous mots qui ne peuvent se décomposer en éléments français et qui ont d'ailleurs des correspondants dans les autres langues romanes. D'autres peuvent être aussi bien de formation française que romane : *depuis* = *de post* ou *de + puis* ; *demain* = *de mane* ou *de + main* ; *aussi* = *aliud sic* ou *al + si*, etc. La comparaison avec les langues sœurs peut aider à trancher la question. Si celles-ci ignorent des compositions telles que *dorénavant, d'ailleurs, tantôt*, etc., il faut en conclure que ces juxtaposés sont l'œuvre même de notre langue.

Le sort de quelques-uns de ces adverbess est à noter. On en voit, formés d'éléments français (*huimais* ou *mais hui*), *lassus, çà jus*, etc., disparaître de la langue, tandis que d'autres se sont maintenus jusqu'à nos jours depuis l'époque romane : *avant, ainsi, dont*, etc. Les uns sont arrivés à devenir simples : *ici, çà, assez*, etc. ; les autres ont conservé l'apparence de mots composés, avec des altérations plus ou moins graves dans la forme : *dessus, dessous, dorénavant, désormais, plutôt*, etc., ou dans le sens : *d'ailleurs, dehors*, etc. ; d'autres enfin ont gardé leur forme et leur sens primitif intacts : *deçà, delà*, etc.

2° *Adverbess formés de la combinaison d'une préposition et d'un nom ou d'un adjectif.*

Types latins : *invicem, obviam, de more, ad modum, a tergo, quamobrem, idcirco, posthac*. Comparez l'ital. *dappiè, accanto, indosso, di piano, alla prima* ; l'esp. *despacio, alerta, encima, á duro* ; le prov. *de latz, adreit, en perdó, adestre, a saubuda*¹.

A l'époque romane primitive remonte le juxtaposé *ad ipsum*, devenu le fr. *ades* (disparu depuis), et l'ital. *adesso*, comme le

¹ Cf. Diez, *Gr.*,³ II, 463-64.

prouve le maintien du *d* en français. Un peu plus tard, mais à une époque relativement ancienne encore, s'est formé *ad illam horam*, devenu l'ital. *allora*, le prov. *alors*, le fr. *alors*; en effet, *ille*, réduit depuis à la valeur d'un simple article, conserve ici toute la force de sa signification latine.

La vieille langue avait formé de cette manière un certain nombre d'adverbes aujourd'hui disparus :

a. Préposition et substantif : *abandon*, *adenz*, *antan*, *a randon*, *contremont*, *contreval*, *entor*, *endroit*, *orendroit*, *enquenuit*. Dans *es vos*, *estevos*, le complément de *ecce* est un pronom.

b. Préposition et adjectif neutre : *ainçois* (ante ipsum), *a parmesme*, *entrués* (inter hoc ipsum), *poruec* (pro hoc), *neporuec*, *ensorquetot*, *porquant*, *neporquant*. — On peut en rapprocher, quoique le premier terme soit un adverbe, *manes*, *maneis* (mane ipsum); *nes*, *neis* (ne ipsum).

c. Préposition et adjectif féminin (d'ordinaire au pluriel), pris dans un sens absolu : *a certes*, *a longes*, *de primes*.

A cette liste s'ajoutent les adverbes suivants, dont quelques-uns appartiennent déjà à la vieille langue :

a. Préposition et substantif : *amont*, *aval*, *à l'envi*, *à l'entour*, *à la fois*, *à part*, *au reste*, *autour*, *tout à l'heure*, *à cette heure* (populaire — prononcez : *asteure*), *tout à coup*; *d'abord*, *d'accord*, *d'autre part*, *davantage*, *de nuit*, *de jour*, *de suite*, *tout de suite*; *enfin*, *en effet*, *ensuite*, *environ*; *parfois*, *par hasard*; *sans doute*; *sur-le-champ*. — Dans *à bras le corps*, il y a ellipse, et par suite composition : car l'expression *tenir quelqu'un à bras le corps* doit s'analyser : « tenir quelqu'un, le corps étant à bras », c'est-à-dire *son corps étant embrassé, serré*.

b. Préposition et adjectif neutre : *à présent*, *à tort*, *à travers*, *au plus*, *au moins*, *au reste*, *au surplus*; *de même*, *de plus*, *de travers*, *d'ordinaire*, *du moins*, *du tout*, *de vrai*; *en général*; *partout*; *surtout*.

c. Préposition et adjectif féminin pris substantivement : *à gauche*, *à droite*, *à la légère*, *à la dérobée*, etc.

Quelquefois, par une ellipse qui sera étudiée plus loin (chap. IV, sect. II), l'adverbe devient substantif. C'est ce qui est arrivé pour *abandon*, *amont*, *aval*, *dessus*, *dessous*, *devant*, *dehors*, *dedans*. Ces substantifs, se faisant précéder d'une préposition, comme les adverbes dont la liste vient d'être

donnée, forment ainsi de nouveaux adverbess composés : *au-deçà*, *au-delà*, *au-dedans*, *au-dehors*, *au-dessus*, *au-dessous*, *au-devant*, *auparavant*, *auprès*. — A l'abandon, comme jadis *a bandon*, est en voie de devenir une locution adverbiale, qui elle-même pourrait aboutir à un nouveau substantif *l'abandon* ; ce qui ne serait pas plus étrange que la formation de *aujourd'hui* (= au jour de ce jour), devenant à son tour *au jour d'aujourd'hui* dans la langue populaire.

Il est inutile de remarquer que, parmi ces adverbess de la langue moderne, un certain nombre est resté à l'état de locutions juxtaposées : *par hasard*, *sur-le-champ*, *de tort et de travers*, *de suite*, etc. D'autres forment de véritables juxtaposés : *ensuite*, *partout*, *surtout*, *d'abord*, *amont*, *aval*.

A cette série se rattache une formation d'adverbess assez nombreux au moyen-âge, et dont quelques-uns nous sont restés, surtout dans les patois : à *chevauchons* (Montaigne), à *cropetons* (Villon), à *genoilons* (R. de Cambrai, p. 46), à *reüissons* (Benoit, II, p. 358), à *ventrillons*, à *reculons*, à *tâtons* ; et dans les dialectes : à *bouchon*, à *boucheton*, à *catons* (à quatre pattes, à la manière des chats), à *riboulon* (en pelote), etc. Nous ne parlons pas des locutions formées de prépositions et de substantifs composés, telles que à *tue-tête*, *d'arrache-pied*, à *l'emporte-pièce*, etc. ; nous y reviendrons plus tard (chap. IV, sect. VI fin).

Rappelons enfin les locutions adverbiales comme *tour-à-tour*, *mot-à-mot*, *vis-à-vis*, *tête-à-tête*, *face-à-face*, *nez-à-nez*, *goutte-à-goutte*, etc.

3° Adverbess formés de noms et d'adjectifs à l'accusatif ou à l'ablatif absolu.

Le latin disait *hodie*, *magnopere*, *mirimodis* (Plaute), *reipsa*. Au latin populaire l'on doit *encore* = *hanc horam*, car *hanc* ne se trouve pas isolé en français. La langue a laissé perdre des mots de formation ancienne : *oan* (hoc anno), *mesoan*, *buer*, *mar* (bonà, malà horà), *illuec* (illo loco), — *tos dis*, *tos tens*. Elle possède les locutions suivantes : *autrepart*, *quelquepart*, *nulle part*, *toutes fois* (archaïque : *toutes voies*), *autrefois*, *une fois*, *quelquefois*, *toujours*, *longtemps*, et enfin les nombreux adverbess en *ment*.

¹ On trouve déjà à *abandon* dans la vieille langue : « *Ens iaus s'i fiert à abandon* » (Gilles de Chinon, v. 4002).

Les adverbes en *ment* sont formés, comme on le sait, de l'adjectif féminin et de *ment*, particule qui représente l'ablatif de *mens*, *mentis*, au sens de *manière*. L'adjectif a d'abord vécu de sa vie propre à côté du substantif, avec lequel il conservait l'accord, sans se souder à lui. Le texte du *Boèce* a encore l'adjectif séparé du substantif, et, au commencement du XII^e siècle, le Psautier d'Oxford marque encore l'accent sur chacun des mots composants. La phonétique, d'ailleurs, force d'admettre cette juxtaposition particulière où les deux termes forment deux mots distincts : *feraménte*, en un seul mot, ne donnerait que *fèremént*; *fièrement* suppose de toute nécessité *féra ménte*¹. On connaît les règles qui président à cette formation où la force de l'analogie s'exerce avec tant d'évidence. *Mente*, en effet, signifiait d'abord esprit (*bona mente*); sa signification en s'étendant est arrivée à l'idée la plus vague et la plus générale de *manière*, et on voit cette particule s'ajouter à des adverbes : *impunément*, *ensement*, arch. (= ainsi + ment), *alsiment*, arch. (= alsî ou aussi + ment), *comment*². On a là un des exemples les plus curieux du passage de la composition à la dérivation, puisque *ment* ne représente plus aucune image à l'esprit, et n'est plus, comme *ier*, *ion*, *iste*, que la notation d'une idée générale, qu'un suffixe.

Cette formation d'adverbe remonte haut dans le latin. On en trouve déjà des traces dans Quintilien. Cependant, si elle se rencontre dans les langues de l'Italie et de l'Espagne, elle est inconnue au valaque, ce qui semblerait montrer qu'elle ne s'est réellement développée en roman qu'à une époque où le valaque, séparé des autres langues néo-latines, avait cessé toutes relations avec elles.

Il est inutile de nous arrêter sur certaines particularités, bien connues d'ailleurs, de la terminaison de l'adjectif dans plusieurs de ces adverbes, suivant qu'en vieux français ils ont une forme unique ou une double forme pour le masculin et le féminin.

4^o Quelquefois, enfin, l'adverbe est formé de phrases : *pièça* (pièce il [y] a), *naguère* (n'[y] a guère), *c'est-à-dire*,

¹ L'espagnol et le portugais n'expriment qu'une fois *mente* quand deux ou plusieurs adverbes de ce genre doivent se suivre : *franca y sencillamente* (franchement et naïvement); *sabia e prudentemente* (sagement et prudemment). On retrouve cette ellipse dans le vieil italien et le vieux provençal. Cf. Diez, *Gr.*,³ II, p. 453, et voyez plus haut, p. 46.

² Cf. *soventes fois* : « *Soventes feiz lor veit grand dol mener* » (Alexis, XLIX, 1).

peut-être, oui (hoc [est] illud = c'[est] cela) ; ou de propositions absolues : *nonobstant* ([hoc] *non obstante*), *néant* (nec-ens), *cependant*, *maintenant* (*manu tenens*, sens de *in promptu habens*, *ex templo*, *nunc*). Comparez le latin : *ilicet, scilicet*.

Ces adverbes ne renferment pas d'ellipse, comme on serait tenté de le croire ; car, d'un côté, *pièça, naguère*, etc., reproduisent la construction de la vieille langue, qui disait *il a* là où nous disons maintenant *il y a*, et, de l'autre, une proposition comme *nonobstant* a pour sujet la proposition ou le substantif qui suit.

II. — PRÉPOSITIONS.

Les prépositions offrent les mêmes caractères de formation que les adverbes. D'ailleurs, la préposition n'est souvent qu'un adverbe avec complément, ou l'adverbe une préposition prise absolument. *Dedans, ensemble* (arch., = *avec*), *entour, environ, avant, devant*, se prennent ou se sont pris indifféremment avec ou sans régime. Quelques prépositions sont formées de prépositions simples combinées entre elles : *enjoste, dejoste, par dejoste, de devant* (= devant), *delez, devers, entresque* (intro-usque), *encontre, aprof* (ad-prope), mots disparus de la langue moderne ; — *par devers, envers, dans* (de-intus), *jusque* (de-usque) ¹.

D'autres sont formées de prépositions accompagnées d'un régime (adjectif ou pronom) ; *dès* (de-ipso), *avec* (apud-hoc) ², qui remontent aux premiers temps de la langue, *emmi* (en mi = in medio) dans la vieille langue, *parmi* dans la moderne, *à travers*. D'autres, enfin, de substantifs précédés et suivis de prépositions : *à cause de, en vertu de, au travers de, en*

¹ Il faut évidemment distinguer diverses époques dans la formation de ces prépositions : *jusque, dans, entresque*, paraissent bien appartenir à la période primitive de la langue ; on n'oserait l'affirmer des autres.

² Ce mot était, comme on le voit, d'abord un adverbe. « Enchalcent Franc et l'emperere *avec* » (*Roland*, 3626).

Ceste gens et autres *avecques*
Qui estoient de lor mesnies.

(*Rom. de la Rose*, 1288.)

Encore dans La Fontaine :

Il avait dans la terre une somme enfouie
Son cœur *avec*. (Fables, IV, 20.)

Et dans la langue populaire : Que me donnes-tu *avec*? (c'est-à-dire *avec cela*)

face de, etc., et, dans la vieille langue : *en coste de*, *en droit de*. Dans quelques mots de ces locutions la préposition est tombée : « Endroit cel tens » (*Benoît*, v. 27125) ; de nos jours, dans la langue populaire : *en face*, *vis-à-vis*. — *Malgré* n'a que l'apparence d'une préposition : *malgré lui* doit s'analyser *au mauvais gré de lui*, *lui* au cas oblique (voir plus haut, p. 61). Le sentiment de la déclinaison s'évanouissant, *malgré* est devenu préposition. La locution conjonctive *malgré que* a conservé un souvenir plus exact de la signification première de *malgré*.

III. — CONJONCTIONS.

Il n'y a que cinq conjonctions en roman : *et*, *ou*, *si*, *comme* et *que*, les deux premières unissant surtout des mots, les trois autres des propositions. Tout ce que, en dehors de ces particules, l'on désigne du nom de conjonction se ramène à des adverbes pris absolument ou à des adverbes et des prépositions combinés avec *que* ou *comme*.

La liste des locutions juxtaposées se retrouve donc dans celle des locutions que nous avons données comme adverbes ou comme prépositions.

Ainsi l'on aura : 1° les adverbes pris absolument : *ainçois*, *porquant*, *neporquant*, *neporuec*, *pourtant*, etc., auxquels il faut ajouter *car* (*qua re*, mot qui date de l'époque romane) et *comme*, de *quum* et de *quomodo*¹ ; 2° les locutions conjonctives : *alsi com*, *alsi que*, *desci que*, *dementres que*, *depuis que*, *endementiers que*, *entrués que*, *lues que*, *manesque*, *nesque*, *nequedent*, *parceque*, *à peu que... ne*, etc., usités dans la vieille langue ; *aussi bien que*, *ainsi que*, *après que*, *bien que*, *combien que*, *devant que*, *avant que*, *dès que*, *puisque*, *parce que*, *soit que*, *à ce que*, *d'ici que*, *tant que*, *sitôt comme*, *sitôt que*, etc., usités dans la langue moderne. *Malgré que* est moins une locution conjonctive qu'une phrase qui se décompose en : *quelque mauvais gré que* ; il correspond pour la formation à *quoi que*.

IV. — INTERJECTIONS.

Les interjections formées par juxtaposition sont *diva*, *dia*, *da* (dans *oui-dà*, *nenni-dà*), de *di*, *va*, impératifs de *dire* et de *aller* ; cf. *tiens!* — *hélas*, fém. arch. *hélasse*, de *hé* et

¹ Voir L. Gautier, *Chanson de Roland*, tome II, *Glossaire*, s. v. *comme*.

de *las* ; — *déhait* ou *mal déhait*, archaïques tous deux, ayant le sens de *misère*, *malheur*, et s'employant, ainsi que ces derniers, en manière d'interjection ¹ ; — *plaît-il?* phrase interrogative, dont un usage journalier affaiblit et efface le sens primitif ; et enfin les expressions ayant la valeur de jurements, dans lesquelles entre au génitif le nom de *Dieu* (voir plus haut, p. 49), et que, par respect pour ce nom, l'usage altère et transforme de mille manières : *par le sang Dieu* = *palsambleu* ; *par Dieu* = *pardieu*, *parbleu*, *pardine*, *pard*, etc. ; *mort-Dieu* = *mordieu*, *morbleu*, *morguienne* ; *cor Dieu* (ou *cœur Dieu* ; v. fr. : *por Dieu cor*, *por le cuer Dieu*, etc.), = *corbleu la car Dieu* (arch. pour *par la chair de Dieu*), etc.

Dans les jurements de formation récente, la préposition *de* se trouve exprimée : *sacré nom* (c'est-à-dire *par le nom sacré*) *de Dieu*, etc. Sous cette forme, qui rentre dans la syntaxe de la langue actuelle, le jurement offre une idée plus nette et plus frappante que sous les formes archaïques à génitif. Il en résulte que, si on ne recule pas devant *mordieu*, *cordieu*, *sangdieu*, on hésite à prononcer l'exclamation moderne, et on y remplace *Dieu* par tout autre mot, soit terme de mépris, soit terme qui désigne un objet sans valeur : *sacré nom d'une pipe!* etc.

¹ Voir, sur ce mot, p. 26.

CHAPITRE III.

DE LA COMPOSITION PAR PARTICULES ¹.

Des trois sortes de compositions que connaissent les langues néo-latines, la composition par particules est de beaucoup la plus riche et la plus féconde. Toujours en pleine activité, elle transforme incessamment et renouvelle ces langues, et elle est, avec la dérivation, qui le plus souvent se combine avec elle, la source la plus abondante de mots, puisque à elles deux elles embrassent plus des quatre cinquièmes des vocabulaires romans.

Dans ce chapitre, nous étudions d'abord les particules dans leurs caractères généraux; les prenant ensuite une à une, nous en examinerons la nature propre et les emplois divers.

PREMIÈRE SECTION.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES PARTICULES.

Toute particule peut être considérée quant à sa forme, quant à sa signification, quant à son emploi; de là, trois divisions.

I. — DE LA FORME DES PARTICULES.

1. *PRINCIPE* : Les composés latins, passant en roman, se décomposent, et le radical ² et la particule prennent chacun l'accent tonique.

En latin, c'est un trait de la composition avec particule que le radical et la préposition se fondent ensemble, par suite d'une altération apportée dans la forme même du radical. Ainsi :

facere devient	ficere dans	con-ficere, per-ficere, re-ficere, etc.
agere	igere	ad-igere, sub-igere, red-igere
specere	spicere	ad-spicere, re-spicere, con-spicere, etc.
damnare	demnare	con-demnare, * indemnare (indemnis)
factare	fectare	af-fectare
tangere, etc.	tingere, etc.	at-tingere, contingere, etc.

¹ Voir plus haut, p. 7 et 19.

² Pour abrégér, nous désignons par ce nom le mot (verbe, nom, adjectif) auquel s'adjoint la particule.

Cependant on trouve quelques exceptions :

affrangere	et non	affringere	à côté de	refringere
pertangere		pertingere		attingere
complacere		complicere		displicere
supersedere		supersidere		adsidere
prædamnare		prædemnare		condemnare
demandare		demandare		commendare
etc.		etc.		etc.

Ces exceptions vont devenir l'origine d'une loi nouvelle, et ce qui était en latin la règle sera en roman l'exception.

Il est vrai qu'un certain nombre de composés latins, portant une modification dans le radical, ont passé en roman en subissant les changements phoniques normaux, de telle sorte que toute trace extérieure de composition a disparu :

confire	de	conficere	et non de	confacere ; cf. parfaire (per-facere)
conclure		concludere		conclaudere
cueillir		colligere		éclore (ex-claudere)
trahir		tradere		conlegere
				élire (ex-legere)
				tradare (prov. de [transdare])
concevoir		concipere		concapere, et de même tous les [composés de capere]

et pour les autres langues romanes : ital. *cogliere* (col-ligere), esp. *concluir* (con-cludere); pg. *receber* (re-cipere); prov. *percebre* (per-cipere), etc.

Dans d'autres, où le radical ne pouvait subir et n'a pas subi d'altération en latin, la fusion de celui-ci avec la particule a pu être si intime que, la particule perdant son individualité, le mot a passé comme simple :

adjutare	devient	aider	implere	devient	emplir
benedicere		bénir	interrogare		entervir (arch.)
collocare		coucher	involare		embler (arch.)
computare		conter	*perustulare		brûler
cogitare		cuidere (arch.)	prædicare		prêcher.
coagulare		cailler	recusare		ruser
consuere		coudre	separare		sevrer
*cuminiare		commencer			

et de même pour quelques substantifs :

antecessor	ancêtre	infans, -antem	effes, enfant
adulter	avoutre (v. fr.)	præconium	prône
consuetudinem	coutume		

Comparez les autres langues romanes : *consuere* = *cucire* (ital.), *cusir* (esp.), *coser* (pg.), *cosir* (prov.); *implere* = *empliere* (ital.), *henchir* (esp.), *encher* (pg.), *umplir* (prov.), *umplia* (val.); *inflare* = *infiare* (ital.), *hinchar* (esp.),

inchar (pg.), *umflar* (prov.), *unflà* (val.), etc., etc., tous exemples montrant que le latin populaire avait déjà perdu dans ces mots le sentiment de la composition, et, n'y reconnaissant plus la particule, les avait traités comme des mots simples.

Mais la plus grande partie des composés latins se sont décomposés à l'époque romane; le radical revient s'il y a lieu à sa forme première, et la préposition, reprenant à son tour l'accent, persiste sous la forme même qu'elle possède isolée ¹.

Pour le radical :

<i>accepto</i>	devient <i>ac-capto</i>	fr. j'achète. — <i>Accepto</i> eût donné j'acète.
<i>acquiro</i>	<i>ac-quæro</i>	j'acquiERS
<i>affecto</i>	<i>af-facto</i>	j'afAITE (v. fr.)
<i>assideo</i>	<i>as-sedeo</i>	j'assIEDS
<i>apprimo</i>	<i>ap-premo</i>	j'appRIEM (v. fr.)
<i>attingo</i>	<i>at-tango</i>	j'attAIN (v. fr.). « Ne s'poet garder que mals ne li ataignet, » dans Roland, V, 9. Cf. l'assonance qui est en <i>a</i> . — De nos jours j'atleins.
<i>condemno</i>	<i>con-damno</i>	je condamne
<i>contineo</i>	<i>con-teneo</i>	je contiENS
<i>decido</i>	<i>dis-cado</i>	je descHEOIS
<i>dispartior</i>	<i>dis-partio</i>	je dépARS
<i>displiceo</i>	<i>dis-placeo</i>	je déPLAIS
<i>exspergo</i>	<i>ex-spargo</i>	j'épARS (v. fr.). — Peut-être cependant épARDRE est-il <i>spargere</i> .
<i>excludo</i>	<i>ex-claudio</i>	j'éclos. — On trouve cependant le simple <i>clusus</i> dans <i>Vau-cluse</i> (vallis clusa) et dans le composé <i>reclus</i> . <i>Exclure</i> est d'origine savante.
<i>impero</i>	<i>im-paro</i>	j'empARE
<i>includo</i>	<i>in-claudio</i>	j'enclos
<i>perficio</i>	<i>per-facio</i>	je parFAIS
<i>transilio</i>	<i>trans-salio</i>	je tressaille, etc.

¹ Y a-t-il là composition nouvelle, le roman reprenant le simple et la particule, et les combinant pour créer de rechef des composés qui par hasard correspondent aux anciens composés latins? Ou est-ce vraiment une décomposition momentanée du mot latin qui a pour effet de rendre à leurs formes premières, tout en les conservant comme éléments composants, la préposition ou le verbe? La première manière de voir est plus simple, et dans quelques cas même doit être vraie (*refaire*, par exemple, est sans doute *re-faire* et non **re-facere*). Mais l'autre, quoique plus obscure, est plus généralement exacte et rend compte de faits autrement inexplicables. Par exemple, *parjurer* est non *par-jurer*, le sens s'y oppose, mais *pér-jurâre*. *Acheter* n'est pas *a-cheter*, car *ch-ter* n'existe pas. *Inimicus* aurait donné *enmi* et non *ennemi* (fr.), *enamig* (prov.), qui nous reportent à un type *in-amicus*. Il faut donc admettre qu'en thèse générale, le latin vulgaire avait un sentiment très-net de la composition et de la valeur des éléments composants, et que c'est précisément pour en mieux accentuer la signification qu'il les rétablit dans leur forme originelle.

Et dans les substantifs :

inimicus	devient in-amicus	fr. ennemi
superficies	super-facies	surface

De même dans les langues sœurs : *decidere*, ital. *decadere*, esp. *decaer*, pg. *decahir*, prov. *decazer*; — *refringere*, ital. *refranger*, prov. *refranher*; — *displicere*, ital. *dispiacere*, esp. et prov. *desplacer*, pg. *desprazer*; — *excludere*, prov. *esclaure*, etc., etc.

Pour la préposition :

perdono	devient pér-dóno;	je pardonne :	<i>pér</i> devenant <i>par</i> en français (cf. plus loin, sect. II, n° 19).
perjuro	pér-júro;	je parjure	
perficio	pér-fácio;	je parvais	
prosequor	pró-séquor;	je poursuis :	<i>pró</i> devenant <i>pour</i> en fr. (cf. plus loin, sect. II, n° 24).
provideo	pró-vidéo;	je pourvois	
transilio	tráns-sálio;	je tres-saille :	<i>tráns</i> devenant <i>très</i> en fr. (cf. sect. II, n° 35).
transulto	tráns-sálio;	je tres-saute, etc., etc.	

Et dans les substantifs : *perjurium* = pér-júrium, = parjure ; *transtellum*, où l'on a cru voir un composé de *trans* = transféré = *tréteau*, etc.

Pour la même raison, *e* se remplace par *ex*, *de* par *dis*, *sub* par *subtus*, la particule sous cette seconde forme ayant plus de sonorité et de force de persistance :

eligere	devient <i>ex</i> -legere, v. fr. <i>eslire</i> (cf. plus loin, sect. II, n° 10).
elevare	<i>ex</i> -levare, v. fr. <i>eslever</i>
educere	<i>ex</i> -ducere, v. fr. <i>esduire</i>
ebullire	<i>ex</i> -bullire, v. fr. <i>esbullir</i>
edicere	<i>ex</i> -dicere, v. fr. <i>esdire</i>

Cf. it. *snudare* (ex-nudare), prov. *esmendar* (ex-mendare), val. *smulge* (ex-mulgere), etc.

<i>dedignari</i>	devient <i>dis</i> -dignare, v. fr. <i>desdaigner</i> (cf. sect. II, n° 7, 8, 9).
<i>desperare</i>	<i>dis</i> -esperare, <i>désespérer</i>
<i>decrescere</i>	<i>dis</i> -crescere, v. fr. <i>descroître</i>
<i>deficere</i>	<i>dis</i> -facere, v. fr. <i>desfaire</i>
<i>dejectare</i>	<i>dis</i> -jectare, v. fr. <i>desjeter</i>
<i>denudare</i>	<i>dis</i> -nudare, v. fr. <i>desnuder</i>
<i>depretiare</i>	<i>dis</i> -pretiare, v. fr. <i>desprécier</i>

Cf. ital. *disdegnare* (dis-dignari), esp. *descrecer* (dis-crescere), val. *descüntà* (dis-cantare), etc.

<i>submittere</i>	devient <i>subtus</i> -mittere, v. fr. <i>sosmettre</i> (cf. sect. II, n° 29).
<i>sublevare</i>	<i>subtus</i> -levare, v. fr. <i>soslegier</i>

Cf. ital. *sottoridere* (sub-ridere); esp. *sosentender* (sub-intendere); prov. *sosrere* (sub-r.), *sostraire* (sub-trahere), etc.

Les changements ne se bornent pas à ceux que nous venons d'indiquer. Les radicaux, dans cette décomposition, revenant à la liberté, peuvent remplacer la préposition qui les accompagnait par une autre :

<i>con-taminare</i>	devient	<i>in-taminare</i> ,	fr.	<i>en-tamer</i>
<i>il-luminare</i>		<i>ad-luminare</i>		<i>al-lumer</i>
<i>in-staurare</i>		<i>ex-staurare</i>	v. fr.	<i>é-storer</i> ¹
<i>in-vitare</i>		<i>con-vitare</i>		<i>con-vier</i>
<i>abs-consus</i>		<i>ex-consus</i>	v. fr.	<i>es-cons.</i>
<i>ob-audire</i>		<i>ab-audire</i>	prov.	<i>ab-auzir</i>
<i>suf-focare</i>		<i>ad-focare</i>	esp.	<i>a-hogar</i>

Et pour les substantifs :

<i>ex-sequiæ</i>	devient	<i>ob-sequiæ</i> ,	<i>obsèques</i>
<i>pro-fundus</i>		<i>per-fundus</i> ,	<i>parfond</i> (v. fr.)
<i>ob-sedum</i>		<i>ad-sedum</i> ,	<i>assedio</i> (ital.)

Bien plus même, on trouve quelques radicaux, très-peu nombreux, il est vrai, qui n'existent en latin qu'à l'état composé et qui se sont débarrassés de leur suffixe à l'époque romane :

Recuperare = **cuperare* = *couvrir* en v. fr.
Obturare = **turare* = *turar* ital. et esp.

2. Les particules sont séparables ou inséparables. Les particules inséparables sont celles qui ont disparu de la langue en tant que prépositions et ont été conservées par la seule tradition dans des mots composés. Dans toute langue, même celles qui, comme l'allemand et le grec, sont le plus riches en particules, il en est qui s'effacent peu à peu et disparaissent de la langue commune, et que seule leur soudure antérieure avec certains radicaux préserve d'une destruction complète. Pour nous en tenir au latin, la préposition *se*, qu'on retrouve isolée aux premiers temps de la langue, n'a plus été conservée que dans les composés *secedo*, *secludo*, *secubo*, *securus*, *seditio*,

¹ Cependant *estorer* peut venir directement de *instaurare* = *istaurare*, *estour*. Cf. *estruir* = *instruere*, *estrumen* = *instrumentum* (ital. *stromento*, esp. *estormento*). Voir Schuchardt, *Vokalismus des Vulgärlateins*, II, p. 350. — Il ne faut pas voir dans ces formes une apocope de la particule, comme dans *couvrir*, *turar*, cités plus loin, parce que dans ces deux derniers mots la chute de *re* et de *ob* est un fait de morphologie; celle de *in* dans *instrumentum*, etc., est un fait de phonétique.

seduco, segnis, segrex, sejungere, seligo, semoneo, semoveo, seorsum, separo, sevoco. De même, dans le passage du latin au roman, certaines prépositions sont sorties de l'usage : ainsi *ab, ex, dis, cum* (en fr. et en prov.), *circum, per* (au sens adverbial, — le vieux fr. excepté), et encore, parmi elles, les unes ont eu meilleure fortune que les autres, puisque *ab* et *cum*, par exemple, ne peuvent plus former de composés français, tandis que *per, ex, dis*, quoique n'existant plus à l'état libre, sont encore, en tant que particules composantes, pleins de vie.

Il en est de même des particules séparables : les unes sont d'un usage plus fréquent que les autres. *Fors, outre, sur* sont aujourd'hui d'un emploi assez rare ; au contraire, *en, avant, arrière, contre* sont toujours très-vivants.

II. — DE LA VALEUR DES PARTICULES.

Les particules sont ou adverbes ou prépositions. Les adverbes qui sont tous séparables, à l'exception de la négation *in*, sont des adverbes de qualité, *male, bene*, de quantité, *bis*, de négation, *non*, etc. Les prépositions, les unes séparables, les autres inséparables, s'emploient tantôt avec la valeur de prépositions, tantôt avec la valeur d'adverbes. Dans *confrère* la préposition *cum* est prise adverbialement, *confrère* signifiant non *avec le frère*, mais *le frère qui est avec (un autre frère)*. — *Sur* est adverbe dans *surenchère*, préposition dans *surtout* ; — *contre* est adverbe dans *contredire*, préposition dans *contrepoison*. La signification de la particule dépend de son emploi.

III. — DE L'EMPLOI DES PARTICULES.

Elles se combinent de quatre manières avec les radicaux en donnant naissance à plusieurs sortes de mots, substantifs, adjectifs, verbes. Elles s'unissent : 1° aux verbes, formant ainsi de nouveaux verbes ; 2° aux noms ou aux adjectifs, formant ainsi de nouveaux noms ou de nouveaux adjectifs ; 3° aux noms et aux adjectifs, formant avec eux de nouveaux verbes par l'addition d'un suffixe verbal ; 4° aux noms et aux adjectifs, formant avec eux de nouveaux noms par l'addition d'un suffixe nominal.

1. *Particule et verbe*. — Dans cette composition la particule a toujours la valeur adverbiale ; elle vient modifier la signi-

fication du verbe en y ajoutant l'idée ou la nuance d'idée qui lui est propre.

Battre, — a-battre, dé-battre, com-battre, r-a-battre.

Mettre, — ad-mettre, com-mettre, dé-mettre, é-mettre, per-mettre, pro-mettre, sou-mettre, etc.

Prendre, — ap-prendre, com-prendre, é-prendre, sur-prendre, re-prendre, etc.

Poser, — ap-poser, com-poser, dé-poser, sup-poser, re-poser, etc.

Faire, — dé-faire, sur-faire, re-faire, etc.

Venir, — ad-venir, con-venir, contre-venir, pro-venir, sub-venir, re-venir, etc.

Porter, — ap-porter, com-porter, dé-porter, ex-porter, r-em-porter, etc.

Tendre, — at-tendre, é-tendre, dé-tendre, prêt-tendre.

Joindre, — ad-joindre, con-joindre (conjoint), dis-joindre, re-joindre.

2. *Particule et nom (ou adjectif)*. — Dans cette sorte de composition il faut distinguer deux cas, suivant que la particule est un adverbe ou qu'elle est une préposition :

Premier cas. — La particule est un adverbe. Tantôt il y a simple juxtaposition avec particule séparable, comme dans *malheureux*, *bien portant*; avec particule inséparable, comme dans *déshonnête*, *déloyal*, *degré*; tantôt il y a ellipse, comme dans *avant-scène*, *avant-bras*, *arrière-plan*, *arrière-neveu*; *contre-coup*, *contre-marche*; *surabondance*, *surenchère*. Ces derniers exemples doivent s'analyser : *la scène (qui est en) avant*, c'est-à-dire *la partie de la scène qui est en avant*, etc.

Second cas. — La particule est une préposition. Il y a toujours dans ce cas une ellipse, qui se place entre l'article et le substantif composé. *Un acompte* est ce *qui est donné* à compte. *Le contre-poison* est ce *qui est*, ce *qui sert* contre le poison. Cette analyse prouve que ces sortes de noms sont de véritables neutres; de là vient que, quel que soit le genre du substantif complément de la préposition, le composé est toujours au masculin.

Nous nous contentons, pour le moment, de ces remarques sur ces deux sortes de composés, que nous étudions en détail plus loin, chap. IV, sect. II et III, II.

3. *Particule et nom (ou adjectif) donnant naissance à des verbes*. — Cette sorte de composition est très-riche : les mots qu'elle forme, et que l'on désigne du nom de *parasyntétiques*, offrent ce remarquable caractère d'être le résultat d'une composition et d'une dérivation agissant ensemble sur un même radical, de telle sorte que l'une ou l'autre ne peut être supprimée

sans amener la perte du mot. C'est ainsi que de *barque* l'on fait *em-barqu-er*, *dé-barqu-er*, deux composés absolument uns et dans lesquels on ne retrouve ni les composés *débarque*, *embarque*, ni le dérivé *barquer*, mais le radical *barque*. La langue tire les deux composés immédiatement du radical, sans l'aide d'aucun intermédiaire ¹. Ce fait important doit être mis en lumière. Ici le français, et en général le roman, ne fait que suivre la tradition latine :

Substantifs :

cor, cordis	<i>donne</i>	ac-cord-are	cordare	<i>n'existe pas.</i>
calx, calcis (chaux)	—	de-calc-are	calcare	—
collum	—	de-coll-are	collare	—
cortex, icis	—	ex-cortic-are	corticare	—
cervix, icis	—	e-cervic-are	cervicare	—
femina	—	ef-femin-are	feminare	—
capistrum	—	in-capistr-are	capistrare	—
etc.		etc.	etc.	

Adjectifs :

ferus	<i>donne</i>	ef-fer-are	ferare	<i>n'existe pas.</i>
luscus	—	e-lusc-are	luscare	—
quietus	—	in-quiet-are	quietare	—
calvus	—	de-calv-are	calvare	—
rudis	—	e-rud-ire	rudire	—
etc.		etc.	etc.	

Le français a développé considérablement cette tendance, et, avec des substantifs ou des adjectifs, a créé des verbes appartenant à la première ou à la seconde conjugaison.

I. — *Verbes de la première conjugaison formés de substantifs.*

an, — suranné, participe formé d'après un type <i>suranner</i>	barque, — débarquer, embarquer
balle, — déballer, emballer	*barras ² , — débarrasser, embarrasser
barbe, — ébarber	
barde, — débarder, d'où <i>débardeur</i>	bauche, — débaucher, embaucher

¹ C'est pour n'avoir pas vu ce fait que l'auteur d'une étude sur le langage populaire, où l'on trouve d'estimables recherches, s'est embarrassé dans des explications inadmissibles sur la formation de ces composés. (Aignel, *De l'Influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française*, in-8°, 1869).

² De *barre*. Cf. l'expression : *mettre des barres dans les roues*. *Barras* n'existe plus que dans un sens tout à fait spécial; il désigne les barres ou bandes de résine qui découlent des pins.

- baume, — embaumer
 besoin, — s'embesogner (arch.)
 boîte, — déboîter, emboîter
 bord ¹, — déborder, aborder
 bosse, — embosser
 boule, — ébouler
 bourbe, — embourber
 bourse, — déboursier, rembourser
 braie, — débrailler
 bruit, — ébruiter
 bûche, — débûcher
 caisse, — encaisser
 cape, — décaper
 cartel, — écarteler
 chaîne, — déchaîner, enchaîner
 chair, — acharner, décharnier
 chancre, — échancrer
 chappe, — échapper
 chef, — achever
 chemin, — acheminer (non de à
 + *cheminer*, parce que *chemi-*
ner est neutre, et *acheminer*
 actif)
 cil, — dessiller
 col, — accoller, décoller
 cosse, — écossier
 contenance, — décontenancer
 côte, — accoster
 courage, — encourager
 coutume, — accoutumer
 croc, — r-accrocher, décrocher
 cul, — acculer, reculer
 diable, — endiabler
 dimanche, — endimancher
 dos, — adosser, endosser
 face, — effacer
 faix, — affaïsser
 fil, — effiler, enfiler, parfiler,
 fils, — affilier
 fond, — effondrer, enfoncer
 four, — enfourner
 fourche, — affourcher
 friche, — défricher
 froc, — défroquer
 front, — affronter, effronté, con-
 fronter
 gaine, — dégainer, r-engainer
 genou, — agenouiller
 géole, — enjoler
 globe, — englober
 goise, — d'goiser
 gorge, — égorgier, rengorgier, dé-
 gorgier (*gorgier* a un tout autre
 sens)
 gosier, — égossier
 gouffre, — engouffrer
 goutte, — égoutter, dégoutter
 grain, — égréner
 graisse, — dégraisser, engraisser
 (*dégraisser* est peut-être com-
 posé de *dé* + *graisser*)
 gros, — engrosser
 guise, — déguiser
 honte, — éhonté
 jambe, — enjamber
 jour, — ajourner
 lac, — enlacer (*délacer* est *dé*
 + *lacer*)
 lait, — allaiter
 ligne, — aligner, souligner
 lit, — aliter
 manche, — emmancher
 mantel, — démanteler
 masse, — amasser
 merveille, — émerveiller
 monceau, — amonceler
 nuit, — anuiter
 os, — désosser
 pal, — empaler
 parpille, — éparpiller
 pâte, — empâter
 pays, — dépayser
 peluche, — épelucher
 pièce, — rapiécer
 piste, — dépister
 poison, — empoisonner
 poisson, — empoissonner
 pot, — empoter
 prison, — emprisonner
 provision, — approvisionner
 rôle, — enrôler
 semence, — ensemençer
 sole, — assoler
 somme, — assommer
 sorcier, — ensorcèler
 table, — attabler
 tache, — attacher, attaquer, enta-
 cher, enticher ²

¹ *Border* ayant un tout autre sens que *aborder* et *déborder*, ceux-ci sont des parasyntétiques, et non des composés de *border*.

² Nous rapprochons ces mots qui nous paraissent avoir une commune origine. *Enticher* est en vieux français *entechier* (gâter), que l'on ne peut séparer de *entachier*, dont le sens est le même. Le passage de *entechier*

terre, = enterrer, atterrer
 tête, — entêter
 toile, — r-entoyer
 tonne, — entonner
 tour, — entourer
 trappe, — attraper
 valise, — dévaliser
 *velop, — développer, envelopper.

vergue, — enverguer
 vertu, — s'évertuer
 victuaille, — r-avitailer
 visage, — dévisager, envisager
 voie, — envoyer, dévoyer, four-
 voyer, avoyer (v. fr.)
 *vout (vultus), — envoûter

Il ne faut pas confondre ces composés parasyntétiques avec les composés formés d'une préposition et d'un verbe déjà dérivé d'un substantif, tels que :

bande	bander	débander
bouche	boucher	déboucher
branle	branler	ébranler
broche	brocher	embrocher, débroscher
charge	charger	décharger, encharger
chausse	chausser	déchausser
couche	coucher	accoucher
don	donner	adonner
force	forcer	r-enforcer
heur	heurter	aheurter
plume	plumer	déplumer, emplumer
presse	presser	empresser
rage	rager	enrager
raie	rayer	enrayer
siège	siéger	assiéger ¹

II. — *Verbes de la seconde conjugaison formés de substantifs.* — (Ils sont beaucoup plus rares et de formation plus ancienne.)

corne	acornir	orgueil	s'enorgueillir
croupe	s'accroupir	ténèbre	aténèbrir (v. fr.)
force	enforcer	terre	atterrir
hure	ahurir	vespre	avesprir (v. fr.)

Quelle est la valeur du préfixe et du suffixe dans ces composés parasyntétiques ? La terminaison donne l'idée verbale de

à *entichier* n'a rien de singulier. Cf. les exemples que nous donnons plus loin (ch. IV, sect. III, III), au mot *triqueballer*. D'ailleurs on trouve une autre forme du mot *tacheté* : c'est *tiqueté*, donné par Cotgrave. *Tiqueté* est à *tacheté* ce que *enticher* est à *entacher*, et suppose une forme intermédiaire *techeté*. Le radical de ces mots doit donc avoir existé sous les trois formes *tac*, *tec*, *tic*.

¹ Citons ici quelques parasyntétiques de formation étrange : *tutoyer*, *vouvoyer* (fait sur le modèle de *tutoyer*) ; *solmiser*, de *sol*, *mi* (juxtaposé analogue pour la formation à ceux qui désignent dans l'ancienne musique les noms des notes : *a-mi-la*, *b-fa-si*, *c-sol-ut*, *d-la-ré*, *é-si-mi*, *f-ut-fa*, *g-ré-sol*). Rappelons encore les formations, sans doute de fantaisie : *embertificoter*, *embertueoquer*.

mettre, rendre, faire, si le composé est un verbe actif; de *être, venir*, si c'est un verbe neutre, et la particule précise cette idée en indiquant le rapport de ce verbe *mettre, rendre* ou *être* avec le substantif. *Embarquer, débarquer* s'analyseront donc *mettre (= er) en (= em-)* ou *hors de (= dé-) barque*. *Atterrir*, verbe neutre, sera *venir (= ir) à (= ad, at-), terre*; *atterrer*, verbe actif, *mettre (= er) à (= ad, at-) terre*. Donc la particule dans ces parasythétiques est non adverbe, mais préposition ¹. Elle s'adjoint à un substantif qui lui sert de complément, et ce composé reçoit, avec la terminaison verbale du suffixe, l'unité de forme et d'idée.

III. — *Verbes de la première conjugaison formés d'adjectifs* ².

bête	embêter	mousse	é mousser
borgne	éborgner	niais	déniaiser
cagnard	accagnarder	pareil	appareiller, dépareiller
chaud	échauder		
court	écourter	petit	rapetisser
farouche	effaroucher	pire	empirer
fin	affiner, raffiner	prêt	apprêter
fol	affoler	proche	approcher
fort	conforter, réconforter	pur	épurer
		quitte	acquitter (non de <i>quiller</i>)
gai	égayer		
gré	agrèr	serein	rasséréner
ivre	enivrer	sot	assoter (v. fr.)
joli	enjoliver	souple	assouplir, assouplir (v. fr.)
jouste (= juxta)	ajouter		
juste	ajuster	sûr	assurer
loin	éloigner	vaud (validus)	ravauder
long	r-allonger	vif	aviver
meilleur	améliorer (v. fr. : <i>amieudrer</i> et <i>enmieudrer</i>)	etc.	etc.

Nous omettons à dessein des mots comme : *abaisser*, à cause de *baisser*; *devider* à cause de *vider*, etc.

IV. — *Verbes de la seconde conjugaison formés d'adjectifs*.

bah! (interj.)	ébahir	bel	abéhir (v. fr.), embellir
bâtard	abâtardir	bête	abêtir
baub (v. fr.)	ébaubir	brute	abrutir
baud	ébaudir		

¹ Il semblerait que dans *ensemencer, en* soit adverbe (mettre la semence en, dedans), mais il faut analyser : mettre (le champ) en semence. De même, sans doute, *empoisonner*.

² Et quelquefois d'adverbes.

clair	éclaircir	mol	amollir
cornard	accornardir (v. f.)	mort	amortir
couard	accouardir (v. fr.)	noble	ennoblir
doux	adoucir	pauvre	appauvrir
fade	affadir	plan	aplanir
ferme	r-affermir	plat	aplatir
frais	rafraîchir	profond	approfondir
froid	refroidir	rond	arrondir
glot (v. fr.)	engloutir	sage	assagir
jeune	rajeunir	simple	asimplir (v. fr.)
laid	enlaidir	sombre	assombrir
lent	r-alentir	sourd	assourdir
lourd	alourdir	tendre	attendrir
malade	amaladir (v. fr.)	tiède	attiedir
mince	amincir	etc.	etc.
moindre	amoindrir		

Ici encore, la particule est préposition. *Enrichir* est mettre en riche, en l'état de riche; *déniaiser* est mettre hors de niais, de l'état de niais; *assagir* est amener à sage, à l'état de sage. La particule, dans ces sortes de composés, présente un sens moins précis que dans les composés formés de substantifs, parce que l'adjectif, passant à l'état de substantif, devient une sorte de nom abstrait et que le rapport exprimé par la préposition est moins net quand il détermine un nom abstrait qu'un nom concret. *Enterrier* est mettre en terre, *atterrer* est mettre à terre : les deux sens sont bien différents; mais *anoblir*, comme *ennoblir*, est proprement rendre noble; la nuance qui distingue les deux mots *anoblir* (amener à l'état de noble), *ennoblir* (mettre en noble, au rang des nobles) est trop délicate pour être sentie du vulgaire qui, dans l'un et dans l'autre, voit grossièrement l'idée de *rendre noble*.

Il résulte de ce qui précède que les composés formés d'adjectifs ont la valeur de verbes factitifs. Cependant la plupart d'entre eux, surtout les verbes en *ir*, ont une tendance à devenir neutres, c'est-à-dire qu'ils s'emploient absolument : *assagir* est aussi bien *rendre* que *devenir sage*; *abêtir* est également *rendre* et *devenir bête*.

Quelques composés, ceux où entre la préposition *e*, *ex*, sont d'une analyse plus délicate. Dans *éborgner*, *éclaircir*, *éclairer*, *émousser*, et autres semblables, on ne voit pas tout d'abord ce que vient faire la particule négative ou privative *ex*, et il semblerait qu'on pût la remplacer par *in*, *en*, de manière à avoir *emborgner*, *emmousser*, *enclairer*, comme on a *enjo-liver*, *enivrer*, *empirer*. Mais la particule ajoute au mot l'idée de l'état antérieur, par opposition à l'état actuel qu'indique le composé. *Eclairer*, c'est rendre clair de, au sortir de, en fai-

sant sortir de la nuit ; *émousser*, c'est rendre mousse en faisant sortir de l'état contraire. *Éclairer* non-seulement suppose logiquement, mais exprime d'une manière plus ou moins explicite l'idée de ténèbres, et de même *émousser*, celle de pointe ¹. On peut par là apprécier la richesse des idées renfermées dans ces composés, et l'on se prend à admirer la puissance et la délicatesse de ce procédé qui arrive, par l'addition d'une ou deux lettres au commencement et à la fin d'un radical, à faire contenir tant d'idées et de nuances d'idées dans un seul mot !

4. *Particule et nom ou adjectif donnant naissance à un nom par l'addition d'un suffixe nominal.* — Les parasynthétiques nominaux sont très-rares. Je ne pourrais guère citer que les mots suivants, qui ne sont pas tous sûrs :

Entre-colonnement, formé sans doute de *entre* et de *colonne*, car on ne peut le dériver de *entre-colonner* qui n'existe pas, ni y voir un composé analogue à *avant-garde*, *arrière-cour*, « colonnement qui est entre » n'offrant aucun sens. — *Entablement*; *entabler* n'existe pas au sens qu'indique *entablement*. — *Empellement*, de *en* et *pelle*. — *Encoignure*, de *en* et *coin*. — *Encolure*, de *en* et *col*. — *Encâblure*, de *en* et *câble*. — *Encorbellement*, mot savant formé par dérivation populaire avec le latin *corbis*. — *Soubassement*, de *sous* et *bas*. — *Emplacement* vient-il de *en* et *place*, ou de *en* et *placement*, ou est-il formé d'après *déplacement* ?

Arrivât-on à ajouter à cette liste quelques noms encore, on voit que les parasynthétiques nominaux sont beaucoup moins nombreux que les parasynthétiques verbaux.

Résumons cette section et établissons le rapport du français avec les langues de la même famille :

Les particules se combinent avec les verbes, noms et adjectifs, de la manière suivante :

1^o Particules adverbiales et verbes. Ex. : *a-baisser*. Il en est de même dans les autres langues romanes : it. *com-*, *sotto-*, *ri-mettere*; esp. *des-*, *re-hacer*; pg. *des-*, *re-*, *mal-dizer*; prov. *con-*, *des-duire*; val. *des-*, *res-*, *s-*, *stra-bate*. — Cf. lat. *ad-*, *com-*, *de-*, *re-*, *sub-*, *trans-portare*; grec, *προς-*, *ἐπι-*, *κατα-*, *περι-φέρειν*.

¹ Dans ces composés, l'adjectif n'est pas pris substantivement, mais reste adjectif; il est le complément non de la préposition, mais du verbe indiqué par la particule. *Éborgner* est : rendre (= er) borgne de (clairvoyant); *éclairer* est : rendre (= er) clair de (obscur).

2^o Particules et noms ou adjectifs.

A. Particules adverbiales. — *a*. Particules et noms : *avant-cour*. De même dans les langues sœurs : ital. *contragguardia*; esp. *antebrazo*; pg. *antemuro*; prov. *desrazo*; val. *stranepot* (extra-nepotem). Cf. lat. *compatronus*; grec εἰσόδος. — *b*. Particules et adjectifs : *dé-loyal*. De même, ital. *antenato*; esp. *desnudo*; pg. *descortez*; prov. *malastruc*. Cf. lat. *inamabilis*; grec ἀπαίσιος.

B. Particules prépositionnelles (l'adjectif se prenant substantivement) : *à-compte*, *averse*. De même, ital. *adagio*; esp. *traspes*; pg. *sobretoja*; prov. *entr'uelh*. Cf. lat. *pronconsul*, *abactis*; grec, ὁ ἐντέλει, ἡ διαπαζῶν.

3^o Particules et noms ou adjectifs avec suffixe verbal.

A. Noms : *embarquer*, *accroupir*. De même, ital. *imbarcare*; esp. *encojar*; pg. *affiar*; prov. *avesprar*. Cf. lat. *decollare*; grec ἀντιστατέιν.

B. Adjectifs : *aviver*. De même, it. *attristare*; esp. *engordar*; pg. *alargar*; pr. *alohhar*. — Cf. lat. *elongare*.

4^o Particules et noms ou adjectifs avec suffixe nominal. — Exemples rares.

SECONDE SECTION.

ÉTUDE DES DIVERSES PARTICULES ¹.

Les particules se divisent en particules prépositionnelles, quantitatives, qualificatives et négatives.

¹ Chevallet, dans ses *Origines de la langue française*, a consacré une soixantaine de pages à la composition (section I du chapitre III, dans le premier livre de la seconde partie). Après quelques pages insignifiantes où il examine au hasard un petit nombre de composés et de juxtaposés, il arrive à la composition par particules dont il fait une étude plus approfondie. Mais malheureusement cette revue des particules est fort superficielle, et il y règne, comme dans le reste de l'ouvrage d'ailleurs, la confusion la plus complète entre la formation savante et la formation populaire. En somme, il y a peu de chose à en tirer pour l'objet qui nous occupe. — L'étude de Mätzner dans sa *Französische Grammatik* (p. 316-330) est beaucoup plus sérieuse, et ajoute de bonnes remarques à Diez. D'ailleurs tout le chapitre consacré à la composition (p. 314-338), malgré des erreurs de détail et l'inexactitude du point de vue général, contient des observations précieuses et a été consulté par nous non sans profit.

I. — PARTICULES PRÉPOSITIONNELLES.

Les particules prépositionnelles sont : *ab, ad, ante (anti), circum, cum, contra, de, dis, ex, de-ex, extra, foris, in, inde, inter, intra, intro, ob, per, post, præ, præter, pres-sus, pro, re, retro, se, sine, subtus, super, supra, sursum, trans, ultra, vice.*

1. AB (*abs, a*) a disparu en français comme dans les autres langues romanes. En dehors de mots savants empruntés au latin, il ne se trouve que dans *aveugle* et *avorton*. *Aveugle* est l'adjectif du latin populaire *aboculus*, formé à l'instar de *abnormis, inermis*, et qui se décompose en *ab-ocul-us* (*us* terminaison adjective du composé). *Avorton* est un dérivé de *abortus*. *Abattre*, cité par Diez, est composé de *battre* et de *à = ad*, comme le prouve le sens qui est *battre, faire tomber d'un coup vers*. Littré voit dans *arracher*, primitivement *aracher*, le lat. *ab-radicare*; mais *arracher* est *eradicare*, où l'*e* initial atone est devenu *a*, comme dans *amender* de *emendare*.

2. AD (par assimilation *ac, af, ag, al, ap, ar, as, at, a*), particule qui entre dans la composition d'un très-grand nombre de mots de formation populaire. Dans la plupart de ces mots, le désir de faire reparaître l'étymologie ramène soit sous la forme de *d*, soit sous celle de consonne assimilée, la seconde lettre de *ad*, lettre qui n'a droit de cité que dans les mots empruntés directement par les savants au latin. *Adjacent* est correct; mais, dans *adjoindre, adjuger, administrer, etc.*, la vieille langue, bien plus correctement, supprimait le *d*. De nos jours l'on ne peut faire un seul composé avec *ad* sans que le *d* ne se retrouve : *at-tablet, ap-pauvrir, ac-cabler, as-soler, at-taquer, etc.* En vieux français on écrivait plus simplement : *acomenier, acoster, acoveter, acravanter, adaignier, adevaler, adouber, adrecier, amenuisier, apresser, asavouurer, atemprer, aguarder, etc.*; et même, devant une voyelle, c'était la préposition française *a*, et non la latine *ad*, que l'on préposait : *aemplir, aencre, aesmer, etc.* D'ailleurs, suivant la loi de la chute des muettes médianes, le *d* disparaissait dans des cas semblables, dans les mots d'origine latine qui passaient en français par la voie populaire : *adorare = aorer*.

Les composés latins avec *ad* passés en français sont : *acorre* (fr. mod. *accourir*), *acroire, acroître, acuser, aquérir,*

ajoinde, ajuger, aministrer, aversité, afaitié, aparaître, aprendre, apporter, etc.; tous écrits maintenant avec *d* pur ou *d* assimilé.

Composés nouveaux. — 1° *Ad* et un verbe; v. fr. *a* : *acomenier, abattre, abaisser, apercevoir, acoveter, acravanter, etc.*; fr. mod. *ad* : *affaiblir, assaillir, attirer, attenter, etc.* La préposition ajoute alors au simple une idée de direction vers un lieu, et, au sens figuré, vers un but déterminé; dans la vieille langue elle avait parfois la valeur d'un augmentatif : *aemplir* = emplir 'jusqu'au bord, *aesmer* = estimer au plus haut point, *amenuisier* = rendre entièrement menu, etc.; mais là encore l'augmentatif n'indique autre chose que l'idée d'une limite atteinte. — 2° *A* et un substantif. *A* n'entre que comme préposition dans ces sortes de composés : *acompte, aloi, affût, aguet, etc.* La liste complète en est donnée plus loin, ch. IV, sect. II. — 3° *Ad* et un substantif ou un adjectif, formant des composés parasynthétiques : les substantifs forment des verbes inchoatifs de la première et parfois de la seconde conjugaison; les adjectifs forment des verbes factitifs de la première et surtout de la seconde conjugaison. On peut en voir de nombreux exemples dans les listes des pages 80-84. — 4° *Ad* ne forme point de parasynthétiques nominaux ¹.

3. ANTE, et parfois aussi *anti* (*anticipare*). Cette particule se retrouve dans *antan* = *ante annum*, dans *ancêtre* = *antecessor*, où *an* joue le même rôle que son dérivé *avant* dans *avant-coureur*, dans *angarde* = *avant-garde* ². *Aîné* est d'une formation postérieure, puisque *ante* y est déjà devenu *ains*. Les deux termes ont été sans doute de bonne heure juxtaposés, mais ont vécu l'un à côté de l'autre longtemps sans se souder, de sorte que *ante* a pu devenir librement *ains*. *Ante* se trouve encore dans des composés savants soit empruntés au latin, soit formés d'après des types latins. Nous y reviendrons plus tard.

ANTE a donné un composé *abante, avant* (voir p. 65). Cette particule se joint en qualité d'adverbe aux substantifs, avec les-

¹ Comme la particule inséparable *amb, ambi, am*, avait déjà disparu en latin, et que les mots où elle entre n'ont passé en français que sous la forme savante (excepté *ambo*, voir p. 58), nous n'avons pas cru devoir en parler.

² Car un Sarrazin vint en l'*angarde* monter. — Icil fit l'*avangarde* a. v^e. fersarmés (Fierabras, éd. Guessard, vers 48 et 29).

quels elle forme de véritables composés (voir chap. IV, section III, II).

Avant se joint également, en qualité de préposition, aux substantifs, comme dans *avant-main* (voir ch. IV, sect. II). Il est à remarquer que ni *ante* ni *avant* ne se combinent dans une composition populaire avec un substantif donnant naissance à un parasyntétique, ou bien avec un verbe, et là où le grec dit *προέρχεται*, et le latin *antecedere*, le français est obligé de recourir à une périphrase, *aller en avant*, s'il ne veut pas emprunter au latin un mot tout fait : *précéder*.

4. *CIRCUM* n'existe que dans des mots d'origine savante dont quelques-uns sont des emprunts directs, dont d'autres sont créés sur des types latins. Parmi les premiers, il en est de très-anciens, tels que *circonstance*, *circoncrire* (-*ision*).

5. *CONTRA*, resté *contra* dans les composés savants, est devenu *contre* dans la langue commune. Rare en latin, en tant que particule composante, *contre* a pris une grande extension en roman ; et comme cette préposition est séparable, qu'elle est d'un fréquent usage, qu'ainsi son individualité est fortement marquée, elle forme des composés d'un caractère tout à fait semblable à ceux du grec. *Contredire* et *ἀντιλέγειν* présentent même formation et même degré de composition ; car, dans l'un et dans l'autre, *contre* et *ἀντι* ont une force adverbiale bien sensible qui fait qu'on décompose immédiatement le mot en *λέγειν ἀντι*, *dire contre*. La soudure est loin d'être aussi parfaite que dans *abaisser*, *abattre*, et la tmèse serait presque encore possible.

Contre s'unit à des verbes : *contre-aimer* (Ronsard), *-assaillir*, (Du Bellay), *-assiéger*, *-balancer*, *-bouter*, *-buter*, *-calquer*, *-changer* (Montaigne), *-dater*, *-dégager* ; *contredire*, *contrefaire*, *contre-flatter* (Amyot), *-forger*, *-garder*, *-hacher*, *-imaginer* (Rons.), *-indiquer*, *-injurier* (Rons.) *-louer* (Du Bellay) ; *contremander*, *contre-marcher*, *-marcher*, *-miner*, *-murer*, *-passer*, *-penser*, *-percer*, *-peser*, *-piquer* (Amyot), *-planter*, *-pleiger*, *-poser* ; *contresigner* ; *contre-sommer*, *-tailler*, *-tenir* ; *contrevenir* (contra-venir).

Dans ces compositions, *contre* a divers sens : tantôt il apporte une idée d'opposition, *contre-assaillir*, *contredire* ; tantôt une idée de retour, d'échange, *contre-aimer* ; parfois il indique que l'on revient sur l'action marquée par le verbe, *contremander*, parfois qu'elle se fait à côté, en face d'une autre semblable, *contre-planter*, *contresigner*, etc. Ces divers sens de *en*

opposition à (contredire), en contradiction avec (contre-mander), en retour de (contre-aimer), en face de (contresigner), se ramènent facilement à l'idée de dualité qui est précisément celle du latin *contra*. D'ailleurs, ces divers sens se retrouvent déjà à peu près dans le latin : *Urbs antiqua fuit... Italiam contra* (Virgile). *Quæ me amat, quam contra amo* (Plaute). *Contra quam censuisset senatus* (Cicéron).

Les composés nominaux où *contre* entre comme adverbe, avec la même diversité de sens que nous venons de signaler, sont très-nombreux également. La liste en est donnée au chap. IV, sect. III, II.

Contre s'unit aussi comme préposition aux substantifs (voir plus loin, chap. IV, sect. II).

Il ne forme point de composés parasyntétiques. Le seul mot qui offre l'apparence d'un parasyntétique est *contre-révolutionnaire*, mais c'est un dérivé de *contre-révolution*.

Il est à remarquer que *contre*, soit adverbe, soit préposition, ne peut se joindre à un nom désignant une personne. Dans tous les exemples cités, ici ou au chap. IV, le substantif est un nom de chose. La langue est donc obligée de recourir à une périphrase ou de faire un emprunt au grec pour exprimer l'opposition faite à un homme ou pour désigner celui qui fait cette opposition. On dira, à l'imitation du grec, *un antipape* (= un pape qui est contre [un autre] ; ἀντι adverbe), et l'*antipapisme* (= le parti de ceux qui sont contre le pape ; ἀντι préposition ; en décomposant les éléments : *antipape* = contre le pape ; *isme* = parti).

6. CUM (*com, con, col, cor, co*) présente un développement opposé à celui de *contra*. Fréquent en latin, il est devenu d'un rare emploi en français. Composés dérivés du lat. : *cailler, commencer, commettre, commuer, coudre, conter, coucher, couvrir, controuver (conturbare)*, etc. Dans les composés français proprement dits, *cum* se joint aux verbes en ajoutant à leur signification une idée de réunion, d'association : *compromettre* (engager avec soi), *correspondre*, etc.; parfois la particule n'a qu'un sens augmentatif (l'idée d'union conduisant à celle de force) : *combattre, contourner* (au sens ancien), d'où *contour, complaindre*, etc. Elle se joint en qualité d'adverbe aux substantifs : *compère, commère, confrère*, v. fr. *contemple* (cum-tempora), *couvert* (collibertus). Cf. le latin *cum-patronus, cum-pauper*, etc. *Copain* est un parasyntétique de l'époque romane primitive, *cum-pani-o*. Les parasyntétiques verbaux sont rares : *confronter ; concentrer* doit être d'ori-

gine savante. *Cum* ne forme pas de verbe avec des adjectifs, malgré l'exemple de *confortare*. En somme, *cum*, qui est une des prépositions latines les plus riches, n'a guère de vie dans notre langue. Disparu en tant que préposition¹, il est de peu d'usage dans la formation des composés populaires; et si, chez nous la liste des mots commençant par *cum* est si considérable, c'est qu'ils sont pour la plupart des mots latins transportés en français, ou des mots composés artificiellement d'après les types latins; les uns et les autres d'ailleurs donnant des dérivés, ont agrandi cette liste de richesses qui n'appartenaient pas en propre à la langue.

7, 8, 9. DE, DIS (*dif, di*), DE-EX. Nous réunissons ces trois particules pour les étudier ensemble, parce qu'elles se réduisent dans l'ancien français à la forme double *de, des*, et dans le français moderne à la forme unique *dé*. *De* et *dis* sont latins; *de-ex* est roman; il n'est d'ailleurs que l'amplification de *ex*, dont il ne modifie pas le sens. *De*, en latin, indique éloignement d'un lieu à un autre (spécialement, mouvement de haut en bas), et par suite, au figuré, cessation, privation. Parfois, chose singulière, il indique augmentation (*deamo, deauro, debacchor*²). En dehors des rares mots latins composés avec *de* qui ont passé en français (*dorer, deaurare; dédier, dedicare; despire* v. fr., *despicere; décliner, declinare; déliter* v. fr., *delectare; demeurer, demorari*, — non *descliner*, etc.), il est difficile de trouver de nouveaux composés où entre *de*; car cette préposition, comme nous l'avons déjà vu, a été chassée par *dis*. Aux exemples que nous avons donnés page 76 on peut ajouter les suivants: *desmettre* (*demittere*), *despendre* (*dependere*), *desservir* (*deservire*), etc. Elle a été encore, dans quelques mots, remplacée par *de-ex*: *deviare* devenant *de-ex-viare*, *desvoyer; deducere, de-ex-ducere, desduire*.

Dis, indiquant séparation, division, et par suite négation, aboutit aux mêmes significations que *de*: de là, la confusion qui s'établit entre les deux particules, à l'avantage de *dis*. Celui-ci se conserve dans *descorder* (*discordare*), *descorre* (*discur-*

¹ Il a gardé sa valeur prépositionnelle en italien, en espagnol et en portugais.

² *Deauro* signifie sans doute mettre l'or deci, delà, de tous côtés, partout, *de = dis*. — De même *debaçchor* = courir avec frénésie de tous côtés; de l'idée d'extension on arrive facilement à celle d'intensité, d'augmentation. Quant à *deamo*, je ne puis saisir les intermédiaires entre le sens primitif et le sens classique qui est; aimer fortement.

rere), *despondre* (disponere) et quelques autres. Le composé latin *dilivium* a passé en fr. sous la forme *déluge*.

Les composés nouveaux avec *dé*, *des* sont très-nombreux. — 1^o Avec verbes (v. fr. et fr. mod.) : *desavancer*, *desavenir*, *desbatre*, *descalcier*, *deschargier*, *desclorre*, *desconseiller*, *desconvenir*, *desfubler*, *deshériter*, *desloger*, *desmembrer*, *desporvoir*, *desrainier*, etc. (cf. p. 82). — 2^o Avec noms ou adjectifs. Noms : *degré* (composé de l'époque romane *de-gradus*), *dégoût* (* *disgustus*), *deshonneur*, *désarroi*, *désavantage*, *désordre*, *désastre*, *déraison*¹, etc. Adjectifs : *déloyal*, *deshonnête*, *désobligeant*, *désagréable*, etc. Ici *des* a la valeur d'un adverbe inséparable. On ne peut donc le trouver combiné avec des noms et des adjectifs avec la valeur d'une préposition. — 3^o Parasythétiques verbaux, très-nombreux : *dégâiner*, *défroquer*², *déniaiser*, etc. (voir des exemples, p. 80-84). — 4^o Parasythétiques nominaux, manquent.

De-ex ne se rencontre que dans les exemples déjà cités : *desviev* ou *dévoyer*, *desvuire* ou *dévuire*.

En résumé, dans la langue populaire, ces trois particules ont abouti à une particule unique *des*, *dé* avec le sens négatif de privation, éloignement, cessation³. *Des* s'emploie devant les voyelles ou l'*h* muette, *dé* devant les consonnes; exceptons cependant les mots de formation savante, comme *déalbation*, *déambuler*, etc., qui reproduisent la forme latine correspondante *dealbatio*, *deambulare*.

Il est à remarquer que dans les mots de formation populaire qui ont conservé le *de* latin, le français a *de* avec *e* mi-muet, *demandeur* (demandare), *demeurer* (demorari), *degré* (de-

¹ Cette sorte de composition est surtout développée en espagnol et en portugais.

² Au xvi^e siècle, on combinait volontiers *des* avec un composé parasythétique plutôt qu'avec le radical; on disait, par exemple, *des-embarquer* au lieu de *débarquer*. C'est le procédé habituel de l'espagnol et du portugais.

³ On serait tenté de retrouver des augmentatifs dans *dégueniller*, *dépenailler* et *décesser* (synon. de *cesser* dans le parler vulgaire); mais ce serait une erreur. *Décesser* présente l'accumulation de l'idée négative de *des* avec celle de *cesser*; par une faute populaire, les deux idées, au lieu de s'entre-détruire, s'ajoutent, et ce n'est que parce que *cesser* est négatif comme *des* que la particule semble avoir une valeur augmentative. *Dépenailler* est le péjoratif de l'arch. *despaner* = déchirer les vêtements, de *des* et de *pan* (pannus). *Dégueniller* doit offrir la même série de sens que *dépenailler*, étant à ce dernier ce que *gone*, *gonelle* (son radical probable) est à *pan*.

gradus), excepté toutefois *décliner* (declinare), où peut-être les deux consonnes *cl* ont amené l'accent. Il en est de même des composés avec *di*, qui, ne reprenant pas la particule *dis*, ont passé en roman à l'état de simples : *deviser* (divisare, de *divisum*, de *dividere*), *demi* (dimidium); mais *déluge* (diluvium). Tous les autres mots venant par voie populaire de *dis*, ou par voie savante de *de*, ont maintenant *dé*. Dans *descendre*, qui vient de *descendere*, l'*e* a la prononciation de *è* (dè-sendre); comme dans *décliner*, les deux consonnes ont amené l'accent, et comme elles sont plus fortes et demandent pour être prononcées un appui plus ferme dans la voyelle précédente, elles transforment *e* en *è*.

Il ne faut pas confondre les composés précédents avec ceux que forme la préposition *de* indiquant le rapport du génitif, devenue *de* en français et qui s'est soudée à divers adverbes, suivant le caractère général de la formation des adverbes : *devant*, *demain*, *de-sous* (écrit *dessous*), *debout*. *Derrière*, formé de *de-retro*, devrait se prononcer *de-rière* au lieu de *dè-rière*¹.

10. E, ex (*ef*) est devenu *es* en v. fr., *é* en français moderne. Il indique l'extraction, l'éloignement, la privation; il se rapproche donc de *de* et de *dis*. Certains composés latins avec *e* ont passé en roman, mais en modifiant la voyelle initiale trop peu sensible : *emendare*, *amender*; *eradicare*, *arracher*. Le plus souvent la langue a remplacé *e* par *ex* (voir les exemples p. 76). *Es* correspond à *ex* latin dans *extraire* (extrahere), *escorre* (excutere), *escuser* (excusare), *espandre* (expandere), etc. Le français forme de nouveaux composés, mais seulement avec *ex*, *es* : 1° avec des verbes : *esbanoier*, *esbatre*, *eschanger*, *eschaufer*, *exalcier*, *esjoïr*, *esmouvoir*, *esprover*, *estormer*. — Composés hybrides : *esmaïer*, *esmoïer*, d'où *émoi* (*ex* et le germ. *magân*), *effrayer* (*ex* et le germ. *fridân*), *esgarder* (*ex* et le germ. *wardân*).

2° Avec des substantifs : *esclistre* (v. fr. = éclair; composé hybride de *ex* et du germ. *glitta*), *écharde*, *échantillon*, *estragon*, *échenal*, etc.

3° Les parasynthétiques donnant naissance à des verbes sont nombreux, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les listes des pages 81-84.

4° Les parasynthétiques nominaux manquent.

¹ Cf. dans *Herrigs Archiv* IX (1851), Barbieux : *Die Vorsilben de oder dé, re oder rê in französischen* (p. 172 et sqq.).

Les composés savants se présentent sous la forme *ex* (voir au chap. V).

11. EXTRA n'a pas passé dans la langue populaire.

12. FORIS (*fors, hors*), particule séparable, inconnue en latin comme particule de composition ¹, ne se trouve que dans quelques expressions : *forclorre, forfaire*, d'où *forfaiture, forjeter, forlancer, forligner, formarier, forbannir*, (d'où *forban?*), *forcené, fourvoyer, hormis*. — Vieux français : *forbeter, forconseiller, forgager, forjugier, forjurer, formener, fortraire*, etc.

Subst. : *forbourg* (faubourg ; voir ch. IV, sect. II).

13. IN (*im ; ig, il, ir* ; formes françaises *en, em*). Se retrouve dans des mots latins passés en roman : *empêcher* (impactiare), *employer* (implicare), *enceindre* (in-cingere), *enclore* (inclaudere), *enduire* (inducere), *enflammer* (inflammare), *enfler* (inflare), *enseigner* (insignare), *encan* (in quantum), *emplir* (implere), etc. Dans les composés de formation nouvelle il se joint aux verbes : *en-murer, en-joindre, en-perler, en-orter, en-oindre, en-battre, en-fermer*, etc. ; — aux noms, en qualité de préposition et non d'adverbe (voir la liste, ch. IV, sect. II) ; — aux substantifs et aux adjectifs pour former des verbes parasynthétiques (voir des exemples, p. 80-84). — Il a donné quelques substantifs parasynthétiques : *entablement, encolure, encâblure, encorbellement*, etc. (voir page 85).

14. INDE (v. fr. *ent, end* ; fr. mod. *en*). Cet adverbe, qui a remplacé de bonne heure dans le latin populaire *ex eo, ex illo*, etc., et qui est devenu le pronom *en*, se retrouve dans quelques composés : *envoyer* (v. fr. *entvoyer*), *enlever* (*entlever*). De même, *emporter, emmener, enfuir, entraîner, enchacier* sont composés avec *inde*, non avec *in*. On retrouve encore *inde* dans *s'en aller, s'en retourner, s'en venir* ².

15. INTER : dans les mots de formation savante *inter*, dans les mots de formation populaire *entre*. *Entre* se trouve dans

¹ Dans Plaute on trouve *forasgerones* (Truc., II, 7, 1). C'est le seul exemple que l'on ait de *foras* comme particule. Dans le latin postérieur, *foras* s'emploie comme préposition avec l'accusatif : *foras portam* (Hieron. in Matthæum, xxvii, 33) ; *foras civitatem* (Acta Apost., xxi, 5). On trouve encore dans le latin classique *forinsecus* = *forissecus* formé sur le modèle de *extrinsecus*.

² Cette particule est inconnue aux autres langues romanes, hormis le provençal. Elle appartient donc en propre au domaine gallo-roman.

les composés latins passés en roman, comme *entredire*, v. fr. = *interdire* et aussi *dire l'un à l'autre*, ou dans des composés de formation nouvelle, ceux-ci très-nombreux. Ils offrent deux séries distinctes de sens. En effet, *entre* indique le rapport qui existe entre deux ou plusieurs choses dont l'une est en contact avec le milieu de l'autre. L'idée de réciprocité que précise le pronom personnel dans les verbes dits *réciroques* rentre facilement dans cette idée générale de *entre*. Mais comme *entre* signifie aussi *au milieu de* et que le milieu est la moitié de l'espace parcouru, *entre* a encore le sens de *à demi*.

De là les trois sortes de sens des composés verbaux. — 1° Verbes réciroques : *s'entr'-apprendre*, *-assommer*; *s'entre-baiser*, *-battre*, *-bienfaire* (Montaigne), *-choquer* (d'où *entre-choquement*), *-coudoyer* (Cotgrave), *'-écrire*, *-croiser*, *-déchirer*, *-défendre* (Cotgr.), *-détruire*, *-devoir*, *-dévorer*, *-difamer* (Cotgr.), *-dire*, *-faire* (d'où *entrefaites*), *-flatter*, *-fouetter* (Cotgr.), *-frapper*, *-gratter* (Cotgr.), *-haïr*, *-jurer*, *-louer*, *-mettre*, *'-encourager* (Cotgr.), *-promettre*, *-regarder*, *-saluer*, *-tuer*, *'-exciter*, etc., etc.

2° Verbes actifs dans lesquels *entre* signifie *par le milieu* : *entre-couper*, *-croiser*, *-entrelacer*, *-larder*, *-mêler*, *-reposer*, *-semer*, *-tisser*. Dans *entretenir* et *entreprendre* l'idée primitive de *entre* a disparu.

3° Verbes actifs dans lesquels *entre* signifie *à demi* : *entre-bailler*, *-clore*, *-lire* (Beaumarchais), *-surprendre*; *entrevoir*, *entr'ouvrir*; *entrenchenu* (v. fr.)

Entre se joint aux noms comme adverbe et comme préposition. Sur la composition de *entre*, préposition, voyez chap. IV, sect. II; sur celle de *entre*, adverbe, voyez chap. IV, sect. III, II.

Entre ne forme pas de parasythétiques. *Entrebâillement* vient d'*entrebâiller*; *entrecroisement*, de *entrecroiser*. Peut-être *entre-colonnement* (espace entre les colonnes) est-il parasythétique.

16, 17. INTRA, INTRO ne se trouvent pas dans les mots de formation populaire.

18. OB n'existe que dans quelques mots passés en roman par la voie populaire : *obedire*, obéir; *occidere*, occire; *oblitare*, de *oblitus*, oublier, etc. — *Obsèques* vient du bas-lat. *obsequiae* qui a remplacé *exsequiae* (voir, plus haut, p. 77)

19. PER, dans les composés d'origine savante, est *per*; dans

les mots de la langue vulgaire, *par*¹. Verbes venus du latin : *parfaire* (perficere), *parfondre* (perfundere), *parcourir* (percurrere), *parjurer* (perjurare), *parvenir* (pervenire), *parmaindre*, v. fr., etc. *Perdere*, considéré comme simple, est devenu *perdre*. Les composés français sont beaucoup plus nombreux dans la vieille langue que dans la langue moderne : *parachever*, *parfournir*; vieux fr. : *paramer* (*peramans*, Cicér.), *paraccroistre*, *parprendre*, *parsuivre*, *parester*, *pardestruire*, *pardire*, *parpenser*, *patrouver*, *parvestir*, etc. Dans ces composés, *par* signifie « jusqu'au bout, » sens qui lui est habituel en latin dans la composition verbale.

Parfiler est un composé parasynthétique, le seul, je crois, formé avec *par*. *Parfumer* et *parsemer* présentent dans *par* l'idée de « à travers, çà et là, » que possède quelquefois *par* en composition : *perspargere* (saupoudrer, Cicéron), *pervagari*, *persultare*, *pervolare*, etc.²

Par, avec la signification augmentative qu'a *per* combiné avec les adjectifs (*perhorridus*, *pergratus*, *perfacilis*, *perutilis*, etc.), se retrouve dans des noms archaïques *parclose*, *parfin*, *parsomme*; dans les adjectifs *pardurant*, *parmenable*, etc. On sait que la vieille langue joignait volontiers *par* à l'adjectif pour donner à celui-ci la valeur du superlatif (voir Burguy, I, p. 314). Il est resté une trace de cet usage dans l'expression : *c'est par trop fort*, expression qui n'est plus comprise et dans laquelle le peuple ne voit plus qu'une locution *par trop* signifiant *de trop*, *en trop*.

20. *Post* ne se trouve dans la langue populaire que sous la forme *puis* et ne donne qu'un juxtaposé : *puiné* — *postnatus*. Cf. *ainé*, p. 88.

21. *PRÆ*, en dehors des mots d'origine savante, n'existe que dans les composés latins transformés par la voie populaire : *prêcher* (*prædicare*), *prêter* (*præstare*), *prévoir* (*prævidere*), *préséance* (*præsidentia*).

22. *PRÆTER* n'existe que dans les mots d'origine savante.

23. *PRESSUS*, en fr. *près*. Ce participe de *premo*, pris adverbialement dans le latin populaire, s'est combiné avec *ad* et a donné naissance à la préposition *après*, qui produit quelques noms composés. En voir la liste chap. IV, sect. II.

¹ Voir plus haut, page 76.

² Lafaye (*Dict. des synonymes*, p. 150) explique à tort *parsemer* : *semier à profusion*. Littré, avec plus de raison, définit : *semier çà et là*.

24. PRO est devenu *pour* dans les composés populaires (voir plus haut, p. 76). *Prosequi* (-*quere*) devient *pour-suivre*; *procingere* (établi par *procinctus*), *pourceindre*; *providere*, *pourvoir*; etc. L'analogie crée en v. fr. beaucoup de composés de ce genre : *porchacier*, *porparler* (devenu substantif dans la langue moderne), *porpendre*, *portendre*, *por-penser*, *porquerre*, *portaster*, *poroffrir*, *porcuidier*, *portraire* (d'où *portrait*), etc. Dans *pourfendre* et dans *pourpoint* il y a eu confusion de sens avec *per*, comme dans *parfond* il y a eu confusion de forme. — *Pour* ne donne ni de composés parasyntétiques, ni de composés avec noms où il soit adverbe¹. Quant aux composés dans lesquels il entre comme préposition, voir chap. IV, sect. II.

25. RE, vieux latin *red*. Cette particule inséparable, d'un usage très-fréquent, est d'une intéressante étude. Ce qu'elle offre tout d'abord de remarquable, c'est la diversité des sens qui lui sont propres. Cette richesse de signification a été depuis longtemps remarquée.

« *Re*, mis en composition devant les verbes, dit Jehan Thierry dans son *Dictionnaire français-latin* (1564), a plusieurs significations, car aucunes fois il signifie autant que *denué*, de-rechef, comme rabattre, rechauffer, relaver, etc., aucunes fois il signifie *vicissim*, comme.... refrapper, referire, ferientem ferire,... quelquefois il ne change en rien la signification du simple, comme reconforter, conforter, remonstrer les fautes à aucun, monstrier, receler, celer, racompter, compter, etc... Autrefois il augmente la force du simple et signifie autant que *valde*, beaucoup, fort, comme redoubter, redonder, reclamer Dieu à son aide, vehementer inclamare. »

Nicot répète à peu près les mêmes choses dans son *Thrésor* (Paris, 1606, s. v. RE, et aussi s. v. *abbaisser*, *rabbaisser*). — Vaugelas fait des observations semblables à l'article *jaillir* de ses *Remarques sur la langue française*.

Pour faire une analyse exacte de ces diverses significations, commençons d'abord par examiner la particule latine et les divers sens qu'elle possède. Car il est possible que le français n'ait fait là que reproduire le latin, sans nouveaux développements. Les exemples étant ce qu'il y a de plus précis, il vaut

¹ Citons toutefois *pourtour* et *profil*, qui s'est dit jusqu'au XVIII^e siècle et se dit encore aujourd'hui dans le parler populaire *porfil*. *Pourpris* est le substantif participial de l'archaïque *pourprendre*.

mieux procéder par citations. Voici les diverses significations que je trouve renfermées dans la particule *re* :

1° Répétition : *Itque*, REDITQUE *viam* (Virgile, *En.*, VI, 122). — *Tutius visum est defendi inertes Latinos quam pati RETRACTARE arma* (Liv. II, 30).

2° Rétablissement dans le premier état : *Idem* (Cicero)... *votisque Italiae ac decretis senatus, virtute atque actione Annii Milonis tribuni plebis, dignitati patriæque RESTITUTUS EST...* *Cujus* (Ciceronis) *domus, quàm infeste à Clodio disjecta erat, tam speciose a senatu RESTITUTA EST* (Vell. Pat., II, 45).

3° Augmentation : *Auroque RENIDET* (*domus*) (Lucrece, II, 27). — *RECENSUIT captivos quot cujusque populi essent* (Liv. XXVI, 49).

4° Rétrogradation : *Non modo illum non a Galliâ discessisse, sed ne a Mutinâ quidem RECESSISSE* (Cic., *Phil.*, VIII, 7, 21). — *Multa ferunt anni venientes commoda secum; multa RECEDENTES adimunt* (Hor., *Ep.*, II, 2, 113).

5° Opposition, réaction : *In his si paulum modo offensum est, theatra tota RECLAMANT* (Cicer., *De Orat.*, III, 10). — *RETRACTANTEM arripit jubet* (Liv. III, 49).

6° Réciprocité, échange : *Orabo ut mihi pallam reddat quam dudum dedi. Aliam illi REDIMAM meliorem* (Plaute, *Men.*, IV, 3, 6, ou IV, 2, 110). — *Eam (domum) non minoris quam emit Antonius REDIMET* (Cic., *Phil.*, XIII, 5).

Voyons maintenant le français.

1° Répétition : *Dieu ne devant plus détruire le monde non plus que le RECRÉER* (Pascal, *Pens.*, XV, 1). Et en v. fr. : *Vos m'en savriez malgré; Si vos RECORROCERIEZ. Et m'en REMENACERIEZ* (Crestien de Troyes, *Chevalier au lyon*; dans *Bartsch*, 1, p. 119, 25-27).

2° Rétablissement dans le premier état : *REGAGNER ces drapeaux que le Parthe a gagnés, Et venger de Crassus les mânes indignés* (Brébeuf, *Pharsale*, I; dans Littré, s. v. *regagner*). — *Mais cil est lies de se bargagne Ki sa grand pierre de REGAAGNE* (Ph. Mousket, *Chronique rimée*, v, 3838-3839).

3° Augmentation : *Madame de Maintenon était RAFFOLÉE du comte d'Ayen malade* (Saint-Simon). — *Plus RELUIST que carbons par nuit* (Comte de Poitiers, p. 41). — *Si RECLEIMET sa culpe* (Roland, 2014, éd. Müll.).

4° Rétrogradation : *Toi qui n'osas du père éclairer le festin, RECULE, ils t'ont appris ce funeste chemin* (Racine,

Iphig., V, 4). — *Celui qui la main at mis a la charrue et après se RETORNET ayere* (S. de St-Bern., p. 567).

5° Opposition, réaction : *Il a tort, en effet, et vous vous êtes là justement récriée* (Mol., *F. Sav.*, V, 4). — *Ta conscience ne te REMORDERAD ne tu n'en plurras* (Q. L. des Rois, p. 100).

6° Réciprocité, échange : *Rompant tous ces nœuds, s'armer pour la patrie Contre un sang qu'on voudrait RACHER de sa vie* (Corneille, *Horace*, II, 3). — *Et Jhesucris ne morra mais Por RACHATER bons ne malvais* (Rom. de Mahomet, éd. Fr. Michel, p. 43).

Toutes les significations du latin se retrouvent donc dans le vieux français et dans le français moderne ; mais la vieille langue fait de plus un emploi particulier de *re*, inconnu au latin et à la langue de nos jours. Elle le prend au sens de : *quant à moi*, *à toi*, etc., *de mon côté*, *de ton côté*, etc., et lui fait annoncer une action qui se fait par rapport à une autre qui se fait en même temps. Dans ce vers de Crestien de Troyes (*Bartsch*, 1, p. 133, 37) : « Si faites tant que vos l'ayez, Et je remanderai mes gens, » *remanderai* ne signifie pas : je manderai de nouveau, mais : *de mon côté, je manderai mes gens*. Dans le même passage (p. 132, 38) : « Dites li que demain au soir *resoit ci*, » *resoit* veut dire : qu'il soit, *quant à lui*, ici demain soir. Les exemples de cet emploi sont très-nombreux en vieux français, parce que la particule en ce sens peut se joindre à tous les verbes ¹.

Quelle est l'idée commune à ces diverses significations ? La signification la plus claire, celle aussi qui est la plus usuelle, est celle de répétition, d'itération. C'est à elle que se rattachent celle de rétablissement dans l'état primitif et celle d'augmentation. Que l'idée de répétition, en effet, au lieu de se porter sur le sujet, s'attache à l'objet, nous arrivons à l'idée de restauration. Comparez : *il bâtit et rebâtit et il a rebâti cette maison*. Que l'action qui se répète ne cesse pas à chaque fois son effet, mais qu'au contraire les effets s'ajoutent les uns aux autres et s'accroissent, nous avons l'idée d'augmentation. D'un autre côté l'idée d'itération n'est pas simple. Recommencer une chose, c'est mettre deux termes en présence, soit logiquement (itération, rétablissement), soit effectivement (augmentation). C'est cette mise en

¹ Voir l'exemple donné plus haut, p. 46, n. 4, et p. 47, pour le mot *vendredi*, exemple dans lequel se trouve le composé *refu*.

présence, ou mieux cette opposition de deux termes, qui amène d'un côté à l'idée de rétrogradation (*reculer*, c'est du point d'arrivée revenir au point de départ; c'est-à-dire encore opposer les deux termes de départ et d'arrivée), de l'autre à l'idée de réciprocité et à celle de réaction, qui n'est que la réciprocité dans un sens péjoratif. Or, la réciprocité n'est en dernière analyse que le fait d'opposer une action à une autre. Enfin la signification, que connaît seul le vieux français, se ramène encore à l'idée d'opposition. *De mon côté* signifie non-seulement *par rapport à moi*, mais *par rapport à vous et à moi*; *de mon côté* sous-entend en effet *de votre côté*. Donc, là encore, on a deux termes qui s'opposent. En somme, *re* indique toujours une opposition entre deux termes, soit que le second se pose simplement en face du premier (v. fr.), soit qu'il s'oppose pour lui renvoyer une action reçue (réciprocité, réaction), soit qu'il s'oppose pour revenir à lui (retour), soit qu'il s'oppose pour venir s'y ajouter (augmentation) ou pour lui succéder (itération).

Re se trouve dans des composés latins qui ont passé en français : *rebondre* (v. fr.), *repondre* (reponere), *recevoir*, *reclamer*, *reconnaître*, *restorer* (v. fr.), *recouvrer*, *recueillir*, *refuser*, *remaindre*, *revêche* (reversus), *rançon* (redemptio), etc. D'un usage très-fréquent, il forme une foule de composés soit dans la vieille langue, soit dans le français moderne, dont un certain nombre a supplanté les simples : *r-abougrir*, *r-adoter*, *r-assasier*, *re-brousser*, *r-éjouir*, *re-luquer*, *re-nifler*, *r-amentevoir*, etc. Il s'ajoute aux verbes et quelquefois aux noms. Il est inutile de citer des composés verbaux; d'ailleurs, on peut préposer la particule à peu près à tous les verbes de la langue, puisqu'une action quelle qu'elle soit peut toujours être supposée recommencée. Les composés avec noms sont assez rares : *rechef* (dans *de rechef*), *renom*, *recoi* (v. fr. = *repos*), *rebarbe*, *rebord*, *rebras*, *rechute*, *recoin*, *redan*, *refin*, *reflux*, *resplendeur* (v. fr.). Il faut distinguer de ces composés les substantifs dérivés de verbes composés avec *re* : *repaire*, de *repaier*; *repos*, de *reposer*; *ressource*, de *resourdre*; *rachat*, de *racheter*, etc. Peut-être y faut-il joindre *renom*.

L'orthographe de *re* présente une particularité : on trouve *re* et *ré*. D'où vient cette double orthographe, qui n'a aucune raison étymologique, puisque *re* et *ré* dérivent du latin *re*? La raison en est purement logique. Quoique les diverses significations de *re* viennent d'une même idée, cependant, dans leur dernier développement, elles arrivent à un écart assez sensible pour que la langue sente la nécessité de distinguer autant que

possible les différences de sens par la différence d'orthographe.

De là les doubles formes, comme :

recréer = créer de nouveau, et récréer = ranimer, ramener à la vie
reformer = former de nouveau, et réformer = ramener à l'état primitif
[ce qui a été déformé]
repartir = partir de nouveau, et répartir = distribuer (*partiri*), en ayant
[égard aux droits de chacun ¹

Mais la distinction entre *re* et *ré* repose sur des causes encore plus complexes. Il faut séparer les mots de formation populaire des mots d'origine savante. Ceux-ci, qu'ils soient directement empruntés au latin ou qu'ils soient formés sur des types latins, ont toujours *ré*. — Mots empruntés au latin : *rébellion*, *réci-proque*, *réciter*, *réconcilier*, *récuser*, *rédonder*², *référer*, *régir*, *régulier*, *rémission*, *réparation*, etc. — Mots formés sur des types latins : *réfrangible*, *répréhensible*, *régiment*, *réflexible*, *répugner*, etc. Dans les mots de cette classe, *ré* ne s'élide pas devant une voyelle : *réajourner*, *réapparition*, *réassigner*, *réintégrer*, *réiterer*, *réhabiliter*, *réhabituer*, *réécrire*, *réédifier*, etc. Dans les mots de formation populaire, *re* reste *re*, si les mots viennent du latin : *rebelle* ou *revelle*, *recette*, *recevoir*, *recueillir* (mais *récolte*) ; *refuge* (*réfugier* est savant), *religion*, *relique*, à moins qu'il n'y ait deux sens bien marqués dans le composé, auquel cas *re*, d'ordinaire, indique la répétition, *ré* les autres sens : *recreer*, *récréer* ; *reformer*, *réformer* ; *repartir*, *répartir*³. Dans les composés nouveaux, *re* est réservé pour la signification de répétition : *refaire*, *redire*, *recompter*, *refondre*, etc. ; il s'élide devant *a* (*raccourcir*, *raccoutumer*, *raccrocher*, *r'habiller*, etc.), devant *e* (*remporter*, *rempailler*, *remplir* ; *relargir*, *réjouir*, etc.⁴), devant *o* (*rouvrir* ; — *réouverture* est d'origine savante) ; mais non devant *i* et devant *u*, qui le changent en *ré* : *réimprimer*, *réinstaller*, *réussir*. Devant *h* aspirée il reste *re* : *rehausser*, ainsi que devant une double consonne : *res-*

¹ Ce sont là de véritables *doublets*, qui viennent s'ajouter à ceux que M. Brachet a réunis dans son *Dictionnaire des doublets*.

² *Redondant* est très-ancien dans la langue ; M. Littré donne un exemple du XIII^e siècle : de là l'absence d'accent. *Rédonder* est de la renaissance : de là, l'accent ; mais comme on peut rattacher *rédonder* à *redondant*, on s'explique la double orthographe du verbe avec *re* et *ré*.

³ Cette distinction n'a existé qu'à l'état de tendance dans la langue ; de là vient qu'on trouve des verbes à significations diverses et n'ayant que la forme de *re*, par exemple *remettre*.

⁴ *Réjouir* = *re-é(s)jouir* ; *répil* = *respectus*, etc.

sentir, ressouvenir, ressource, ressac (mais *rèstreindre* ; — *rèstituer, rèstaurer* sont des mots savants). Il devient parfois *ré* dans les autres significations : *rébarbatif* ; cependant on dit *reculer, regarder, rejeter, regretter, relever, etc.*, et les exemples de *re* avec un autre sens que *iterum* sont assez nombreux pour qu'on puisse dire que *ré*, dans les mots de formation populaire, n'est que l'exception. Remarquons que *re* n'a plus guère de force de composition dans les significations autres que celle de *répétition* ; mais, au sens de *iterum, denuo*, il est en pleine vie, et, dans la langue familière, peut se composer à peu près avec tous les verbes indiquant une action non permanente.

26. RETRO ne se rencontre que dans quelques mots savants. Son composé populaire **ad-retro* a donné *arrière*, qui entre, en qualité d'adverbe, dans un certain nombre de composés nominaux (voir la liste chap. IV, sect. III, II).

27. SE, particule inséparable en latin, n'existe que dans les mots latins qui ont passé en roman par la voie populaire ou savante. — Mots populaires : *séduire, sûr, sevrer, sus* (seorsum, sursum), *semondre*.

28. SINE, français *sans*. *Sans* n'existe que dans des composés nominaux, où il joue le rôle de préposition (voir chap. IV, sect. II).

29. SUB (*sub*, dans les mots d'origine savante ; *sou, se*, dans les mots de formation populaire). Cette particule n'existe que dans les mots venus du latin : *secourir, sourire, semondre, secouer*, et, par analogie, peut-être *séjourner*. En effet, si le vieux français dit *surjorner*, l'on trouve également *sujurn* dans les plus anciens textes. Ce mot offre ainsi une confusion de *sub* avec *super*. *Sub* a été chassé par *subtus* dans nombre de verbes (cf. plus haut, p. 76). Si l'on a *souffler, souffraite, souffrir* et les verbes que nous venons de citer, la vieille langue dit *sosmettre, soslever, soslegier*, malgré *submittere, suble vare*. Les composés modernes sont tous faits avec *sous = subtus*.

30. SUBTER n'existe que dans quelques mots empruntés au latin.

31. SUBTUS a remplacé en roman *sub* comme adverbe et comme préposition. Devenu *sous* en français, il se combine avec des verbes : *soubattre, souligner, soupeser, etc.*, avec des substantifs ou des adjectifs en qualité d'adverbe (voir chap. IV, sect. III, II ; — cf. le latin *subvas*, sous-garant) ; en qualité de préposition (voir chap. IV, sect. II).

32. SUPER devient *sur* dans la langue populaire. — Mots venus du latin : *surabonder, survenir, sourcil, surface*. — Mots formés par analogie, très-nombreux ; *sur* y exprime d'ordinaire une idée de superlatif (*sur* = au-delà de la mesure) : *sur-acheter, -ajouter, -aller, -attendre, -baisser, -charger, -chauffer, -croître, -dorer, -élever, -enchérir, -exciter, -imposer, -jeter, -mener, -monter, -mouler, -nager, -payer, -passer, -vendre, -vivre, -seoir, surprendre*.

Sur se combine comme adverbe avec des substantifs (voir chap. IV, sect. III, II).

Surnaturel est un adjectif parasynthétique où *sur* est préposition. Pour les substantifs composés où *sur* est préposition, voir chap. IV, sect. II.

33. SUPRA est inconnu au français ; ne se trouve que dans quelques mots d'emprunt.

34. SURSUM OU SUSUM, qui se trouve dans *susplicere, suspirare*, ne s'emploie en français que comme adverbe dans quelques expressions : *sus-dit, -énoncé, -tonique, -orbitaire*, le *sus-naseau*. Ces formes sont plutôt d'origine savante.

35. TRANS ; dans les mots savants *trans*, dans les mots populaires *très*. Cependant le vieux français dit *tramettre*, et la langue moderne *traverser, travers, traduire, trahir* ; dans ces mots la particule est restée soudée au radical et n'a pas repris l'accent. Les composés avec *tres* sont nombreux dans la vieille langue, plus rares en français moderne : *trescorre, tresjeter, tresmuer, trespenser, tresprendre, trestourner, trestraire, trespercer, trépasser, tressaillir, trébucher*. Les sens de la particule dans ces composés est à *travers, jusqu'au bout*, et, par extension, *beaucoup, fort*. — Elle se combine avec les adjectifs pour former des superlatifs : *très-bon, très-grand*, etc., et rarement avec des substantifs : *tresaive* (v. fr. ; cf. l'esp. *transabuelo* et le pg. *tresavó*), *très-pointe*.

36. ULTRA se trouve dans les composés populaires, sous la forme *oultre*. *Oltre* a donné quelques verbes : *oultrecurider* (d'où *oultrecuridance* et v. fr. *oultrecuridé*, insolent), *oultrepasser* (d'où *oultrepasse*), *oultrepeser*. Il se trouve dans quelques locutions juxtaposées en qualité de préposition : *Louis d'Oultramer* (voir plus bas, chap. IV, sect. II).

37. VICE se composait en latin avec les substantifs : *vicepræfectus, vicequæstura*. Le français a imité cette tournure ; de là les composés populaires : *vicomte* (v. fr. viscomte), *vidame* (vice domini), *viroi* ou *visroi* (v. fr.), et les composés demi-sa-

vants, demi-populaires : *vice-amiral* (-auté), *-bailli*, *-camérier*, *-cardinal*, *-chancelier*, *-consul* (-ulat), *-Dieu* (Volt.), *-gérant* (-ance), *-gérant*, *-légat* (-ation), *-préfet* (-ecture), *-président* (-ence), *-procureur*, *-recteur*, *-roi* (-reine, *-royal*, *-royauté*), *-sénéchal* (-aussée).

II. — PARTICULES QUANTITATIVES.

Bis; *tri*; *medius*, *dimidius*; *semi*; — *trop*.

38. *Bis* (deux fois) passe en roman sous diverses formes : *bis*, *bes*, *bas*, *bar*, *bé*, *ba*, *gui*. Le latin n'a qu'un composé de *bis* dont ait hérité le roman : c'est *bilanx*, qui, par l'intermédiaire *bilancia*, est devenu le français *balance*. Les composés qui appartiennent au français sont les suivants :

Besaive, vieux français, et sa traduction moderne *bisaïeul*, de *bis avus*.

Onques sis peres ne sis aives
Sis ancestres ne si *besaives*.

(*Chron. des ducs de Norm.*, 6743-44.)

. . . . L'empire
Que tint vostre pere e vostre aive
E quant que tint vostre *besaive*.

(*Id.*, v. 10689-90.)

Besaiguë ou *bisaiguë* (deux fois aiguë, — pioche à deux pointes). — Raschi connaît ce composé sous la forme *besagude* (Samuel, I, XIII, 20; Talmud, traité *Baba Meçia*, 82, *b*; *Beza*, 31 *a* et *b*)¹.

Besas (double as) et *beset*. *Beset* doit être un dérivé direct de la particule².

Bigorne (enclume à deux pointes); *biscuit* (galette deux fois cuite); *brouette*, v. fr. *berouette* (de *bis*, *rota*); *besace* et son doublet d'origine savante : *bissac* (double sac); *guimoisson* ou *guimoisson* en Normandie, saumon de deux mois. Dans ce dernier mot la particule est devenue *gui*, comme *bis* de *ibiscum* est devenu *gui* dans *guimaive* = *ibiscomalva*.

On peut ajouter à cette liste *basicle* et *bijou*, si l'étymologie de ces mots est *bis-oculus* et *bis-jocus*.

Dans *besoncle* et *besante*, mots de la vieille langue signifiant *grand oncle*, *grande tante*, la particule s'écarte déjà de son

¹ Voir, sur Raschi et ses glosses, la *Romania*, I, p. 148-158.

² Le vieux français disait *ambesas*, de *ambes* et de *as*. « Abusé m'a. et fait entendre.... D'*ambesas* que ce fussent ternes. » (Villon, *Grand Testament* LVII.)

sens propre pour prendre une valeur augmentative. Dans *barioler* (*bis-regularē*), *bistorte* (nom d'une plante aux racines entortillées) et *besace*, la particule prend un sens légèrement dépréciatif. Nous saisissons sur le fait dans *bis* une transformation remarquable de sens que nous étudierons tout à l'heure.

39. TRI. Composés latins : *trifolium* (avec l'accent du grec τριφυλλον), « trèfle » ; *trimense*, « trémois » ; *tripēs* (τριπεις), « trépied »¹ ; *tridens*, dans le Berry « trient », sorte de fourche. — Composés romans : *trémil* ou *tramail* (*tri-macula* ; bas-latin *tramaculum*) ; *treillis* (*tri-licium* ; bas latin *tralicium*).

40. PLUS se retrouve dans *la plupart*, *la plus-value*, *la plus-pétition*, *le plus-que-parfait*.

41. TROP. *Le trop-plein*.

42 et 43. MI et DEMI. L'on place d'ordinaire ces deux mots parmi les particules ; nous avons vu page 25 que ces mots ne sont autre chose que des adjectifs qui variaient dans l'ancienne langue, et dont un récent usage, difficile à expliquer, a fait des adverbes.

44. SEMI. Cet adverbe n'a pas cours dans la langue populaire. Il sert à former, surtout avec les adjectifs, des juxtaposés d'origine savante : *semi-adhérent*, *-amplectif*, *-annuel*, *-annuaire*, *-déponent*, *-diurne*, *-historique*, *-lunaire*, *-nocturne*, *-mensuel*, *-nymphé*, *-opale*, *-périodique*, *-plat*, *-prébende*, *-preuve*, *-quart*, *-tierce*, *-ton*, *-voyelle*, etc.².

III. — PARTICULES QUALIFICATIVES.

Bene ; *male* ; *minus* ; *bis* ; *cal*.

45. BENE, *bien*, est une particule séparable. *Bene* formait des juxtaposés en latin : *benedicere*, *benemerens* et *benemeritus* (Inscrip.), *beneolens* (Virg.), *benefacere* (Inscript.), *beneplacens* et *beneplacitus* (Hieron.), *benesuadus* (Apulée), *benevolens*, etc.³. Parmi ces juxtaposés, quelques-uns ont passé en français : *bénir*, *benoît*, *benisson* (vieux franç., de *benedictionem*).

¹ On voit dans ce mot l'application des lois qui régissent l'accentuation des composés par particules : *tri-pédem*.

² Nous avons vu plus haut les juxtaposés avec *cent*, *mille* (page 39). Pour les composés de *tout*, voir plus, chap. IV, sect. III, 1. Quant à *multi*, il n'a passé que dans *multiplicare*, en v. fr. *mouteplier* : Par quoi tous biens et joie *mouteplie* (Maetzner, Altfr. Lieder, VIII, 20). Rappelons encore *carrefour*, de *quadri-furcum*.

³ Cf. Corssen, *Aussprache*,², II, 886.

Juxtaposés français : *bien-aimé*; *-disant*; *bienfaisant*, d'où *bienfaisance*, mot créé au siècle dernier par l'abbé de Saint-Pierre; *bienfait*, d'où *bienfaiteur* (*bienfacteur* dans La Bruyère); *bienheureux*; *bien-intentionné*; *bien-séant*, d'où *bienséance*; *bien-tenant*, d'où *bientenue*; *bienveillant* pour *bienveillant*, c'est-à-dire *bienvoulant*, d'où *bienveillance*; *bienvenu*, d'où *bienvenue*; *bienvoulé*. *Bien-dire*, *-faire*, *bienvenir* (dans *se faire bienvenir*; mot fait sur *bienvenu*, d'après une analogie erronée).

Dans les composés qui suivent le verbe, est pris substantivement : *le bien-dire*, *le bien-être*, *le bien-mourir*. C'est le grec τὸ καλῶς εἶναι οὐ ἔχειν, τὸ καλῶς θνήσκειν.

Le vieux français avait *bienestance* : Toz remanout a *bienestance* (*Chr. des ducs de N.*, v. 20361).

Bienestant, fréquent en provençal, n'est pas employé dans la langue d'oïl. Celle-ci connaissait encore le verbe *bienveignier* qui se prenait au sens de *bien venir* et *faire bien venir* : Si li vont à l'encontre et la font *bienveignant* (*Chronique en prose*, dans *Bartsch*, 1, 322, 27) ¹.

46. MALE, *mal*. — Juxtaposés latins : *malecastus*, *maledicax*, *maledicere*, *malefaber* (Prud.), *malefacta*, *malefirmus*, *malefortis*, *maleloquax*, *malesanus*, *malesobrius*, *malesutus* (Prud.), *malevolens*, etc.

— Juxtaposé latin passé en français : *maledictio*, *maudisson*; *maledicere*, *maudire*.

— Juxtaposés français : *malade*, d'où *maladie*, de *male aptus* (dans la vieille langue *malate*); *maladroit*, d'où *maladresse*; *malaisé*, d'où *malaisance* (dans *malaise*, *mal* est adjectif); *mal-appris*; *malarmat* (nom provençal d'un poisson de la Méditerranée); *malavisé*, *malbâti*, *mal-bouché*, *malcomplaisant*, *malcontent*, *mal-denté*, *maldisant*, *mal-embouché*, *malendurant*, *mal-en-point*, *malentendu*; *mal-faisant*, d'où *malfaisance*; *malfait*, d'où *malfaiteur*; *malfamé*; *malhonnête*, d'où *malhonnêteté*; *malhabile*, d'où *malhabileté*; *malheureux* (peut-être dérivé de *malheur*, *malum augurium*); *malingre* (*male-æger*); *malintentionné*; *malitorne* (?) ou par altération *maritorne*; *mal-jugé*; *malotru* (*male astrutus*), *malpeigné*, *malplaisant*; *malpropre*, d'où *malpropreté*; *malsage*, *malsain*, *mal-*

¹ Rappelons l'adverbe de la vieille langue *bor* ou *buer* = bona hora. Cf. plus haut, p. 66.

séant, malsentant, malsonnant; malveillant (pour *mal-veillant, malvoulant*), d'où *malveillance; mal-venant, mal-venu; maubouger*, d'où *maubouge; maudit, maupiteux, maussade*, — *mar* (mala hora; cf. plus haut, p. 66) et *marvoyer* (v. fr.).

— Verbes : *malmener, maltraiter, malverser, maudire, maugréer*. — Dans *mal-être*, l'infinif est pris substantivement.

Vieux français : *Malartos* (perfide) : Marbreon li *mal artos* (*Parten. de Blois*, II, v. 7153). *Cruels et fels et mal artos* (*id.*, v. 8101).

Malbailli : Par. I. mesfait an fuit puis isi *maubailiz* (*Floorent*, éd. Guessard, v. 19). — Seras dampnés et *malbaillis* (*Part. de Blois*, v. 6186).

Malfait ou *maufait*, pris subst. comme synonyme de *diable* : Li Escot i curent cume *maufez* (*Chron. de J. Fantôme*, v. 1595).

Malmis (maltraité) : Mais k'il ne soit blessié ne *malmis* (*G. de Viane*, v. 528). — Plus de quatorzes li bers en a *malmis* (*Mort de Garin*, v. 4664).

Maupensis (malintentionné) : N'est de rien vers lui *maupensis* (*Chr. des ducs de Norm.*, v. 12374).

Malfeü (*male fatutus*, malheureux) : Dolente e *malfedude* (*Alexis*, 89, d). — Las, *malfedud!* (*id.*, 124, a.). — Dans le même sens *durfeü* (*durùm fatutus*) : C'est li dolenz, li *durfeüs* (*Fabl. et Cont. de Méon.*, I, p. 324), que Burguy explique à tort par l'allemand *durfen*. — Je sui bien *durfeü*; Jou sui trop *durfeü* (*Baud. de Seb.*, I, 370 et 371).

Malquerant : Vers le duc *mauqueranz* et feus (*Chron. des ducs de Norm.*, v. 20405).

Maltalentifs. Rollanz ad doel, si fut *maltalentifs* (*Ch. de Roland*, CLIII, 1).

Malcuidant (mal pensant) : Sarrasin qui ot nom *Maucuidant* (*Gaufrey*, v. 3729) ¹.

47. MINUS donne naissance à une particule inséparable *mes*, *me*, dont la signification est péjorative ². Cette particule se

¹ Juxtaposés de *bene* et *male* dans les autres langues romanes : ital. *maledire, malmettere; benedire*, — *malsano; benvenuto*; esp. *malbaratar, malograr; bienaventurar*, — *malastrugo*; port. *malfazer; bemfazer*, — *malferido; bemsabido*; prov. *maldire, benezir*, — *malapte, benanan*.

² On ne peut rapprocher *mes* du germanique *miss*, à cause des formes que prend cette particule dans les autres langues romanes. L'espagnol et le portugais disent *menos*, le provençal dit *mens* et *mes*; on a là la

combine avec des verbes : *méconnaître*, *mécontenter*, *mécroire*; *médire*, d'où *médisance*; *méfaire*, *méfier (se)*, *méprendre (se)*, d'où *méprise*; *mépriser*, d'où *mépris*; *mésallier*, d'où *mésalliance*; *mésarriver*, *mésavenir*, *mésestimer*, *mésoffrir*, *messeoir*, *mésuser*, *mésinterpréter*.

— Substantifs : *mégarde*, *méplat*, *mésaise*, *mésaventure*, *mésintelligence*.

— Adjectifs : *mécontent*, *mécréant*, *méchant* (= meschçant).

Vieux français : *mescheoir*, *mesaesmer*, *mesconseiller*, *mesamer*, *mescroire*, *meschoisir*, *meserrer*, *mesfaire*, *mesgarder*, *meshaigner*, *mesmener*, *mestraire*¹, *meschef*, *mesestance*.

48. Bis. Nous avons vu plus haut cette particule inséparable employée dans un certain nombre de composés au sens étymologique de *deux fois*, *doublement*; dans quelques autres, elle commençait à affecter une valeur quelque peu dépréciative; nous allons la voir maintenant arriver franchement à une signification péjorative, et prendre sa place à côté de *male* et de *minus*, tout en gardant une nuance qui la distingue nettement de ces deux adverbes. *Mal* indique simplement que la chose n'est pas comme elle doit être : un homme *maladroit* est un homme qui n'est pas adroit comme il le faut. *Mes* à l'idée de *mal* ajoute l'idée d'une action, d'un état meilleur duquel on déchoit. Dans la *mésalliance*, on *descend* de son rang pour s'unir, contre toutes les convenances, à une personne d'un rang inférieur. Quand on *mésestime* quelqu'un, on l'estime *moins*; il perd dans notre estime. *Mes* conserve donc toute la force de son sens étymologique *minus*. *Bis* ajoute au mot avec lequel on le combine une idée de défectuosité choquante, de vice qui frappe et blesse l'esprit, quelquefois aussi de bizarrerie grotesque et baroque. Les mots *biscornu*, *bévue*, *berlue*, par exemple, emportent l'idée de quelque chose de risible, de ridicule. Dans le vieux français *besloyer*, *besjugier*, *bis* dit plus que *male* et marque mieux la violence de l'injustice. *Bis* est donc une particule éminemment péjorative, et les diverses nuances de sens

filière complète qui conduit de *minus* à *mcs*. L'italien *mis* (*minus*, *min's*, *mis*) arrive à se confondre pour la forme et pour le sens avec le mot germanique.

¹ Sur ce mot, très-usité en v. fr., surtout dans la locution *mestraire la méréelle*, cf. A. Tobler, *Mittheilungen aus allfr. Handschr.*, I, *Chans. d'Aubery*, Gloss. s. v.

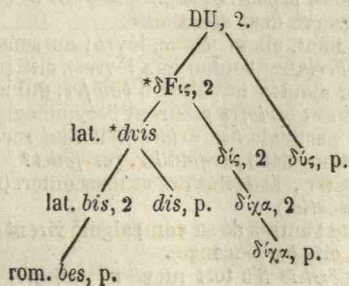
dont elle est susceptible donnent à cette signification péjorative une physionomie bien caractérisée.

Comment du sens latin de *deux fois*, *bis* est-il arrivé à ce sens détourné¹ ? Est-ce sous l'influence d'un mot en qui le sens propre de *bis* amenait naturellement une idée défavorable, laquelle, par analogie, se serait étendue à toute la série des composés, par exemple l'espagnol *bis-ojo* (qui voit double, louche) ? Le sens péjoratif qui ici appartient au composé total *bisojo* se serait donc, par erreur, appliqué à la particule. Cette hypothèse n'a rien de contraire au développement logique des sens. Cependant, si l'on considère l'histoire de la racine indo-européenne *dva* = deux, on est frappé de ce fait qu'elle aboutit généralement à l'idée de mal. *Dva* donne, outre δῶ, la particule δὲ qui a un sens péjoratif et emporte l'idée de chose difficile, pénible, fâcheuse². De δὲ dérive encore *δFις, qui devient d'un côté, en grec, δις = deux fois (d'où διχα, qui, outre sa signification de *doublement, en deux parties*, prend dans quelques composés une valeur dépréciative : διχόνους, *perfide*; διχοπατία, *discorde*), et de l'autre, en latin, **dvis*, d'où sortent la particule souvent péjorative *dis* et l'adverbe *bis*, lequel aboutit à notre mot roman *bes*³. L'allemand *zwei*, le bas allemand *twei* et l'anglais *two*,

¹ Dans les diverses langues romanes, et non pas seulement en français : preuve que cette signification péjorative remonte à l'époque romane primitive. Elle s'est surtout développée au moyen âge; mais, si elle a laissé dans notre langue un nombre assez considérable de composés, elle n'existe plus maintenant qu'à l'état de souvenir. Voici des exemples de *bis* dans les langues sœurs : ital. *biscantare, bistornare, bislungo, barlume*; esp. *bislumbre, bisojo*; pg. *vesgo, bisuntar*; prov. *bescambi, bestorner, bescomtar*.

² Δύς, à dire vrai, ne dérive pas directement de *dva*. C'est le même mot que le sanscrit *dus*, qu'on rattache à la racine *dvisch* (haïr), laquelle vient de *dva* (diviser, mettre d'un autre côté, haïr). La déviation de sens n'en est que plus sensible.

³ On pourrait représenter la série de sens de cette racine dans le tableau suivant (2 indique l'idée de dualité, *p* la signification péjorative).



qui appartiennent à la racine *dva*, entrent dans des locutions ou des compositions où apparaît franchement la signification péjorative : *entzweireissen*, « mettre en pièces » (proprement *déchirer en deux*); *mine Schau sint twei* : « mes souliers sont déchirés » (proprement : *sont DEUX*); *came a-two*, « se casser » (proprement *venir à deux*)¹. *Aliter* et *ἄλλως* aboutissent parfois au sens péjoratif qui est habituel à *secus* (proprement *autre*), et *alter* y est entièrement arrivé dans *alterare*, *adulterare*. L'allemand *miss*, qui signifiait en vieux haut allemand *varié*, *divers*, a pris dans l'allemand moderne le sens de *male*. En français, *duplicité* est synonyme de *fourberie*. Il semble donc que ce soit une loi de l'esprit d'arriver de l'idée de *diversité* à celle de *perversité*. Sans doute, la pensée, se portant sur des objets où cette diversité est précisément un défaut, étend la signification péjorative à la diversité en général. Ainsi pour *διχόνοος*, pour *duplicité*. De même, de l'idée d'*autre* on passe, à l'aide de l'idée intermédiaire *autrement qu'il ne faudrait*, à celle de *fâcheux*. L'idée de dualité amène encore naturellement à celle de *séparation*, *déchirement*, et par suite à celle de *peine* et de *mal*. De la sorte, l'explication que nous donnions, d'après Diez, du fait propre au roman, en partant de l'espagnol *bisojo*, n'en serait pas moins exacte. Elle ne serait qu'un cas particulier de la loi qui régit la transformation de sens de l'idée primitive de *deux*.

Bis est employé au sens péjoratif dans les mots suivants :

*Bagou*², *balèvre*, *balafre*³, *balourd* (?), *barbouiller*⁴, *barbouquet* (bouton aux lèvres), *barlong*, *berlue* (bis-lux), *besaigre*, *bescouchier* (vieux français)⁵, *besivre* (id.)⁶, *besjugier* (id.)⁷; *bestoi* (bis-lex), d'où *besloyer* (id.)⁸; *besoin* (?),

¹ Voir M. Müller : *Nouvelles Leçons sur la science du langage*, t. I, p. 313 et 314 de la traduction française de MM. G. Harris et G. Perrot.

² De *bis* et *gula*. Picard *bagoul*. C'est proprement le substantif verbal du verbe *bagouler* conservé dans *débagouler*.

³ De *bis* et de l'anc. haut. allem. *leffur*, lèvre; au sens de *lèvres d'une plaie*. Au champenois *berlafre* (bouton aux lèvres), cité par Diez (Et. W., II, c. *balafre*), on peut ajouter le poitevin *balafre*, qui a le même sens. Ces deux formes *balafre* et *berlafre* assurent l'étymologie.

⁴ N'est-ce pas cette particule *bar* = *bis* qu'il faut reconnaître, transformée par l'assimilation, dans *far-fouiller*, *far-fadet*?

⁵ Rober, tolr et bareter, Et *bescouchier* et mesconter. (*Rom. de la Rose*, dans Ducange, s. v. *biscalia*.)

⁶ Quant le suppliant et autres de sa compagnie virent qu'il estoit ainsi *besivre* (texte de 1416, cité par Ducange).

⁷⁻⁸ N'erent raent ne *besleie* N'a tort mené ne *besjugié*. (*Chron. des ducs*

bévue, *biais* (bifacem), *bigarrer* (?), *bigle* (bis-oculus ?), *bis-cornu*, *bistourner*, *bluette* (belluette, berluette), *breloque*. Ajoutons *bèche* dans *tête-bèche*, où *bèche* représente *bis-caput*¹.

Quelques-uns de ces mots ont été rajeunis. Ainsi *bistourner*, en v. fr. *bestourner*². En général la particule ne possède pas la valeur péjorative sous la forme *bis*, qui est savante, mais sous la forme populaire *bes*, *bé*. Car, si la vieille langue nous montre *bes* avec le sens du latin *bis*, la langue moderne, rajeunissant la particule dans les mots où elle conserve son sens étymologique, parce que la formation s'y laisse plus facilement reconnaître, a fait ainsi le départ des deux significations de *bis*, et en général a attribué à chacune une forme spéciale.

Si de nos jours la différence de forme correspond presque toujours à la différence de sens, la vieille langue, dans sa formation populaire, ne connaissant point la forme *bis*, devait parfois employer *bes* dans un même composé, au double sens de *deux fois* et de *mal*. On en a un exemple dans le mot *becuit*, c'est-à-dire *biscuit*, qui, dans la citation de Joinville donnée à la note 2 de cette page, a le sens de *deux fois cuit*, et dans une glose interlinéaire du ms. 86, fonds hébreu, de la Bibl. nat. (fol. 9, a : *becoit*) signifie *mal cuit, desséché, moisi*. Cette glose traduit un mot hébreu, signifiant (*pain*) *moisi* (Josué, IX, 5)³.

La particule *bis*, au sens péjoratif, ne forme plus de créations nouvelles, parce que la langue actuellement a perdu le sentiment de sa signification. Elle n'existe plus qu'à l'état de souvenir. On en peut dire presque autant d'une autre particule, jusqu'ici à peu près entièrement restée inconnue, et qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots : la particule *cal* ou *chal*.

49. CAL. L'existence de cette particule a été reconnue par M. Littré qui l'a signalée dans le provençal *caluc* et le patois du

de Norm., v. 38183-4.) — Ne nos mengnies a tort et a bellois. (*Chevalerie Ogier*, v. 1619.) — Tel est li siecles de bellois. (*Partén. de Blois*, v. 5747.)

¹ Voir Littré, s. v.

² Li siecles est si bestornez (Montaignon, Fabliaux, I, p. 147. *De la dent*, v. 1). Il en a été de même de *bis* au sens de *deux fois* : *Bisaiguë* a remplacé *besaiguë*; la vieille langue disait *becuit* pour *biscuit*. « Manière de pains que l'on appelle *bequis*, pour ce qu'ils sont cuis par deux fois. » (*Joinville*, 220; dans *Littré*, s. v. *biscuit*.)

³ Voir mes observations sur ce ms. dans la *Romania*, I, p. 162.

haut Maine *calorgne*¹. Comme je compte publier plus tard une étude sur cette particule, je me contente de résumer ici le résultat de mes recherches.

La particule *cal* ou *chal* présente des formes très-variées. En effet, quand le mot avec lequel elle se combine commence par une consonne, l'euphonie amène soit l'addition d'une voyelle, d'ordinaire *i*², qui s'intercale entre la liquide finale *l* et la consonne initiale suivante : *cali*, *chali*, soit la chute de la liquide *ca*, *cha*. D'un autre côté, la liquide peut se transformer en *r* et le *c* dur s'affaiblir en *g*. De là les diverses variantes :

Cal, *car*, *chal*, *char*, *gal*, *gar*, — *cali*, *gali*, *chali*, *chari*, *chal*, *char*, — *ca*, *ga*, *cha*.

La particule se retrouve dans les mots suivants :

1. *Califourchons*. Variantes : *calfourchons* : « A *calfourchons* sur les aiz de ta proue » (Ronsard, p. 946). *Calfourchons* et *callifourchons* (Cotgrave). — *Cafourchons* : « S'essant avancé à *cafourchons* sur les gardes du pont » (D'Aubigné, *Hist.*, I, 336). — *Gatifourchon* : « Mis à *galifourchon* sur les branches chenues » (abbé Gusteau, traduction en patois poitevin de la 1^{re} églogue de Virgile, cité par Favre, *Glossaire du Poitou*, s. v. *brandi*).

A ce composé *califourchons*, se rattache *cafourche*, qui se dit dans toute la Saintonge au sens de carrefour.

2-5. *Calorgne*, *caborgne*, *caliborgne*, *caliborgnon*, *caloure*, *calouche*, tous mots signifiant *louche*, *myope* et formés de la particule et d'un mot indiquant l'idée de voir (*borgne*, *loure*) ou celle de mal voir (*borgne*, *louche*)³.

¹ Voir Littré, *Hist. de la langue française*, 2^e édition, II, p. 435, et *Dictionnaire*, s. v. CA.

² On trouve aussi *o* dans *calofurcium*. Voir Scheler : *Trois traités de lexicographie latine*, dans le *Jahrbuch für rom. und engl. Litter.*, VI, p. 376.

³ *Calorgne* se dit dans le haut Maine; cf. *Glossaire du haut Maine*, par C. R. D. M. On peut y rattacher le lorrain *calougn*. — *Calorgne* se dit également dans le haut Maine; *caliborgne*, dans le Berry (*Glossaire du centre de la France*, du comte Jaubert), et dans la Picardie (*Glossaire picard*, de Corblet); *caliborgnon*, dans la Picardie (*Glossaire picard*, de Hécart). Rappelons le nom d'un personnage célèbre dans les contes de fées, le géant borgne *caliborgnon*. Les *caliborgnettes*, en Normandie (*Dictionn. du patois normand*, d'Ed. du Ménil), sont les lunettes, objet dont se servent les *caliborgnons*. — *Caloure* est employé en Touraine (*Vocabulaire tourangeau*, de Brachet, dans la *Romania*, I, p. 90). — *Calouche* est champenois (*Langue de la Champagne*, de Tarbé).

Dans ces divers composés, les seconds termes n'offrent pas de difficultés : *borgne* et *louche* existent encore. *Loure* seul a disparu de notre langue. Le v. fr. disait *lour* au sens de *louche* : « Se aucuns hons ou autres

6. *Calimande*, poisson aussi nommé *limande*.

7. *Colimaçon*, altération de *calimaçon*, comme le prouvent le picard *calamichon* et *limichon* et le normand *calimachon* et *limachon*.

8. *Capendu*, sorte de pomme à courte queue, appelée aussi *court-pendu*; dans Nicot *capendu* et *carpendu*.

9-11. *Cabosser*, c'est-à-dire déformer en bossoyant; *ca-fouiller*, même sens que *farfouiller*; *chaffourer* (haut Maine), même sens que *cafouiller*; proprement *malfourrer*. *Chaffourer*, qui se trouve dans Rabelais¹, a une variante *chauffourer*, d'où vient notre substantif *échauffourée*.

12. *Galimafrée*, anciennement *calimafrée*: « *Calimafrée* ou sauce paresseuse » (Menagier, II, 5). La *galimafrée* est un ramassis de toutes sortes de viandes, un plat grotesque. Ce mot a pour radical *mafl* ou *mafr*, qui se retrouve dans le picard *maflia* ou *masia*, gourmand, goulu; *maftier* ou *masier*, ronger entre ses dents, et qui se rattache à l'ancien flamand *maffelen*, *moffelen*, agiter les joues; *mofel*, dans le dialecte d'Aix-la-Chapelle, grosse bouchée; *mofele*, manger à pleine bouche². A cette racine appartient le français *moufflu*, *musfle* et *mafflé*.

13. La forme picarde *carimaftiache* ou *carimaftache*, qui, traduisant le français *galimafrée*, a le sens propre de *galimafrée* et le sens figuré de ramassis de sottises, discours incohérent, sans suite, suppose une forme française correspondante *carimafias* ou *galimafias*. C'est cette forme légèrement corrompue que nous avons dans *galimatias*³. *Galimatias* n'est donc autre chose que le figuré de *galimafrée*.

14. *Charivari*, qui se présente dans les divers dialectes à peu près avec toutes les variantes que comporte la particule augmentées de celles que peut subir *vari* (*vali*, *bari*, *bali*), se décompose en *cali* + *vari*. *Vari* est un mot qui signifie *tumulte*, comme le prouvent les composés dans lesquels on le rencontre : français : *hourvari*, *boulevvari* (mots où la première partie française : *hour*, *boule* est obscure); normand : *vari-vara*, en désordre⁴;

qui fussent mehaingniés [estropiés]... et un autre qui soit sours ou lours.» (Du Cange, *luscus*.) Ce mot appartient au radical de l'allemand *lauern*, épier; suisse, *loren*, *luren*; suédois, *lura*. Le normand dit *loriner* pour regarder. Cf. Littré, *Dict.*, s. v. *lorgner*.

¹ D'abondant, en un *chaffourré* leur robillardique loi. (Garg. 3.)—Rabelais a aussi *chaffourrer*; voir Littré, s. v. *échauffourée*.

² Voir Hécart, *Dict. picard*, s. v. *maflia*, etc., et Grandgagnage, *Dict. d'étym. wallonne*, s. v. *moufler*.

³ Pour le changement de *f* en *t*, cf. *blastenge*, de *blasfemia*.

⁴ Ed. du Ménil, *Dict. du patois normand*.

piémontais : *zanzi-vari*, tumulte ; bourguignon et churwælsche : *virivari*, même sens ; dauphinois : *varei*, embarras ¹. Le mot *vari* se rattache à l'allemand *wirwar*, de *wirren*, embrouiller, confondu.

15. *Calembredaine*. Ce mot se trouve en picard sous la forme simple de *bredaine* et dans le dialecte de Genève sous celle de *calembourdaïne*. *Calembredaine* ou *calemberdaïne* se décompose donc en *calem* + *berdaïne*, c'est-à-dire *bourdaïne*. *Bourdaïne* est le dérivé de *bourde*, et *calem* est la particule *cali* avec la nasalisation devant la labiale, fait qui n'est pas rare dans la phonétique française.

16. *Calembourdaïne* donne l'étymologie de *calembour* qui se trouve être ainsi la forme masculine de *calembredaine*. *Calembour* aux environs de Châteaudun se dit au sens de *calembredaine*.

C'est sans doute par la particule *cal* qu'il faut expliquer *galvauder*, *camus*, *cajoler*, *cagot*, *camouflet*, et quelques autres ; mais l'étymologie de ces mots présente encore des difficultés ².

Cette particule ne semble pas encore être entièrement éteinte. C'est le sentiment de l'idée péjorative qu'elle renferme qui inspire à nos vaudevillistes les noms propres tels que *Galuchard*, *Galuchot*, *Galumard*, *Calino*. Cependant elle ne forme plus de composés, et est bien près d'aller rejoindre *bis*, cette autre particule péjorative aujourd'hui décidément morte.

D'où vient *cal*? Il ne se trouve que dans le français et le provençal ³. L'espagnol et l'italien l'ignorent. Les mots italiens *camuffare*, *calpestare*, *cammangiare*, où l'on serait tenté à première vue de l'y reconnaître, s'expliquent par *capo* + *muffare*, *calce* + *pestare*, *capo* + *mangiare*. Elle appartient donc en propre au domaine de la France. Est-ce une racine celtique? Le sanscrit connaît une particule péjorative *kou* ou *ka*, qui s'ajoute aux substantifs comme *cal*. Le sens de cette particule est fort clair ; c'est le pronom exclamatif *quel!* employé

¹ Voir Diez, *Et. W.*, II, c., s. v. *charivari*.

² Les patois possèdent un nombre beaucoup plus considérable de composés avec *cal*. Nous les examinons dans l'étude spéciale que nous consacrons à la particule.

³ Le provençal, par ex., l'a dans *caluc* (Donat prov., *De las rimas*; — cf. Honorat, *Dict. prov.*, s. v. *caluc*); *caborna*, hutte basse et obscure, proprement trou, de l'adj. *bornu*, trou. Voir Honorat, s. v., et Bridel, *Vocab. de la Suisse romande*, s. v.

en mauvaise part, comme si l'on disait *quel homme!* pour *ô le méchant homme*¹! Cette particule ne se serait-elle pas conservée dans le celtique pour passer de là dans le latin populaire de la Gaule? ou bien le français aurait-il créé à nouveau, à l'aide du pronom latin *qualis*, la particule péjorative des Hindous? Ces deux hypothèses sont insoutenables. D'abord, pour la première, le sanscrit *ka* n'est pas *cal*; ensuite aucune langue celtique ne connaît une pareille particule; enfin, si le celtique avait eu une particule *cal*, celle-ci, passant par le latin populaire, serait devenue par toute la langue d'oïl *cha* ou *che*, la Normandie et la Picardie exceptées, qui auraient conservé *cal*. Comme *cal* se trouve dans l'Île-de-France, la Champagne, la Bourgogne, le Berry, il ne peut remonter au latin populaire *cal*. Pour la seconde hypothèse, *qualis* se serait combiné avec les mots formant le second terme avant l'époque où il est devenu *quel*; alors il aurait dû partout rester *cal*; or *chal* se trouve dans le centre et l'est. Il est donc vraisemblable de voir dans la particule *cal* un mot d'origine étrangère. Elle aura été importée en France entre le x^e et le xiii^e siècle², à une époque où le français n'avait que de rares formes en *ca* (celles qui lui venaient du latin *qua*) et beaucoup de formes en *cha* (celles qui lui venaient du latin *ca*), de telle sorte que, recevant un nouveau mot *cal*, il pouvait lui laisser sa forme originelle ou l'adapter, par le changement de *c* en *ch*, à sa phonétique générale. La particule *cal* doit donc être d'origine germanique (haut ou bas allemand), ou scandinave³, ou bas-bretonne, ou, ce qui est moins vraisemblable, basque. C'est à l'une quelconque de ces langues qu'il en faut demander l'explication.

IV. — PARTICULES NÉGATIVES.

Il n'y a que deux particules négatives : *non* et *in* : *non* séparable, *in* inséparable.

50. *Non* se joint aux substantifs (et infinitifs pris substantivement) et aux adjectifs (participes compris), et il forme avec eux des juxtaposés : *non-conformiste*, *non-jouissance*, *nonobstant* (adverbe), *non-pair*, *non-pareil*, la *non-pareille*, *non-*

¹ Cf. Bopp., *Gramm. sanscr.*, 4^e édit., p. 446 et note.

² On la trouve pour la première fois dans le *Donat provençal* (*caluc, curtum et obtutum visum habens*), texte du xiii^e siècle.— Voyez Guessard, *Gramm. provenç.*, 2^e édit., p. 57.

³ Par l'intermédiaire des Normands.

paiement, non-résidence, non-sens, non-usage, non-valeur, non-vue, et, de l'archaïque *nonchaloir, nonchalant*, d'où *nonchalance*. Le vieux français, d'accord avec le grec (ἡ οὐ διάδοσις) et l'allemand, avait développé cette construction : *non-aage, non-plevine, -prix, -puissance, -sachance*¹, *-chaloir, -pooir, -savoir*, etc., et avec des adjectifs : *non sage, non sachant, non feis* (sans foi). — Le latin joignait *ne* aux verbes : *nescio, nequeo, nolo*.

51. *IN*, en latin, formait des parasyntétiques : *infelicare* (Plaute), *injuriare*, etc., ou des composés simples. Il s'unissait moins bien aux verbes, mieux aux adjectifs et aux substantifs : *indignus, iniquus, inimicus, inhabilis, indocilis*, etc.; *inconstantia, inelegantia, infecunditas, infirmitas*, etc. Parmi ces composés quelques-uns ont passé en fr. par la voie populaire : *infans*, enfant; *infirmitas*, enferté (v. fr.); *inimicus*, **in-amicus* (voir p. 76), ennemi; *integer* (in-tango), **integrinus*, entérin (v. fr.), etc. Le français a développé considérablement cette composition, qui cependant appartient surtout à la langue savante; *in*, en effet, est resté *in* (par assimilation *il, ir*), mais non *en* comme son homonyme *in*, préposition. On le joint rarement aux substantifs, mais très-souvent aux adjectifs, surtout aux adjectifs verbaux et aux participes. L'emploi de cette particule est devenue si fréquent, et elle a donné naissance à des composés si nombreux, que de la classe lettrée, chez qui elle avait cours, elle commence à pénétrer dans le peuple².

¹ Ou *nonsavance* : Je m'avisai que c'estoit *nonsavance* (Ch. d'Orléans, *Ballade*, 89).

² Le prov. et le fr., parmi les langues romanes; connaissent seuls la composition avec *non*. On en trouve cependant quelques exemples en italien. Le rhéto-roman (dialecte roman du pays des Grisons, en Suisse) remplace *in* devant un adjectif par *nun* : *nun-xqual* (inæq.); *nun-civil*; le valaque, par *ne* : *ne-bun* (non-bonus), *ne-copt* (incoctus); le vieux français employait quelquefois *nient* dans le même sens : *nient acoustumeit* (insolitus), etc.

CHAPITRE IV.

DE LA COMPOSITION PROPREMENT DITE.

Nous avons vu au chapitre I que le caractère essentiel de la composition proprement dite est l'ellipse. Par ellipse il ne faut pas entendre une suppression plus ou moins considérable de mots nécessaires à la contexture de la phrase : ce serait prendre l'effet pour la cause. Jamais, en effet, la langue ne supprime des mots réclamés par le développement logique de la pensée pour le plaisir de les supprimer ; tout sous-entendu a sa raison d'être dans une conception synthétique. Dans *oiseau-mouche*, par exemple, on n'est pas d'abord parti de l'expression *oiseau qui est une mouche* pour sous-entendre ensuite *qui est* ; mais on a associé deux images, celle du colibri et celle d'une mouche, toutes deux placées au même rang et embrassées d'un même coup d'œil, et de cette vue d'ensemble est sorti le terme *oiseau-mouche*. De même, dans tous les cas de composition, le sous-entendu est le résultat de l'ellipse et non l'ellipse elle-même. L'esprit, considérant certains objets, a remarqué simultanément plusieurs faits, et il cherche à reproduire par l'unité plus ou moins complète de l'expression cette unité synthétique qui l'avait frappé.

Voilà pourquoi l'analyse des composés présente parfois quelques difficultés. Comme le caractère de leur formation consiste justement à grouper ensemble les termes composants sans chercher à mettre en lumière les rapports spéciaux qui peuvent les unir entre eux, la détermination de ces rapports peut devenir délicate. *Timbre-poste* est-il *timbre de poste*, ou *timbre à poste*, ou *timbre pour poste* ¹ ? *Papier-tenture* est-il *papier de*, à *tenture*, ou *papier qui est une tenture* ? Des philologues ont expliqué *chou-fleur* par *chou à fleur* ², bien à tort, selon nous ; encore cette divergence dans l'explication témoigne-t-elle

¹ Cf. Fr. Meunier, *Composés syntactiques grecs*, dans l'*Annuaire de l'association des études grecques*, VI (1872), p. 435.

² Cf. Schmidt, *Die französische Nominalzusammensetzung*, p. 17.

de l'obscurité du composé. Cette obscurité est le partage inévitable de toutes les expressions synthétiques. Ce défaut, du moins, — si c'en est un, — est entièrement racheté par la vivacité, le pittoresque, l'éclat de l'image qui les caractérisent et qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer dans les formations plus claires et plus lucides auxquelles préside l'analyse.

N'exagérons pas toutefois ce défaut, qui n'est réellement sensible que dans un petit nombre de cas : la grande majorité de nos composés se résolvent facilement en ellipses évidentes qui présentent divers degrés de complications. De là divers degrés dans les compositions. Nous commençons par les mots les plus simples, ceux qui se rapprochent le plus de la juxtaposition pour nous élever graduellement jusqu'aux plus synthétiques, jusqu'aux plus parfaits.

PREMIÈRE SECTION.

COMPOSÉS PAR APPOSITION.

Les deux termes sont réunis par un rapport de coordination.

— Type : *chou-fleur*.

Au premier degré il faut à coup sûr placer les composés par *apposition*. L'apposition est plus qu'une juxtaposition, car elle a pour effet de modifier la nature de l'un des deux substantifs en le réduisant au rang d'adjectif. L'on peut facilement transformer l'adjectif en substantif, c'est-à-dire isoler et abstraire une qualité pour en faire une unité ; mais rapprocher deux idées unes et simples pour faire servir l'une à modifier l'autre, dépouiller un objet de son caractère de substance pour n'y laisser que des attributs qui s'appliquent à un autre objet, c'est là un procédé moins naturel à l'esprit. En somme, l'apposition ne peut logiquement s'analyser que par un sous-entendu, et c'est par un travail, le plus souvent inconscient, de la pensée qui complète la phrase, que l'on arrive à se rendre compte de cette sorte de composition. *Chou-fleur*, *chef-lieu*, sont pour tout le monde : le chou qui est en même temps fleur, le lieu qui est chef.

Le latin ne paraît guère avoir eu recours à l'apposition. L'esprit de la langue n'y était pas favorable¹. Je ne citerai guère

¹ Cf. plus haut, p. 57 et note 2.

dans la langue classique que *arcusballista* (arbalète) et *musaraneus*, lat. populaire *musaranea*, tous deux passés en franç. : *arcbaleste* (dans Roland, v. 2265), *arbalète* ; *musaraigne*. *Hibiscummalva*, qui est le grec ἵβισκος suivi de sa traduction en langue vulgaire¹, est devenu *biscomalva*², *viscomalva*, *visc'malva*, et par le changement de *v* en *g*³ : *guimauve*. Même composition dans *chanfrein* = *canus*, c'est-à-dire κῆμος et sa traduction *frenum* ; dans *gerfault* = *geier* et *falco* ; dans *loup-garou* = *lupus-garulfus* (en bas-lat.), *lupus* + *were-wolf* ou *loup* + *homme-loup*⁴. Ces composés par traduction ne peuvent être considérés comme de véritables appositions. Il n'en faut pas voir non plus dans *avis-struthio*, *av'strütio*, *austruce*, *autruche*, ni dans *acer arbor*, *érable*⁵ ; mais dans le v. fr. *liupard*, fr. mod. rajeuni *leopardus* qui nous reporte au lat. populaire *lió párdus*⁶.

Les composés français dus à la vieille langue sont rares ; je ne connais guère que *écoperche* = *écot-perche* ou *perche-bâton*, et *porc-épic*⁷.

La langue moderne possède un nombre considérable de composés de ce genre. Cette formation de mots, très-commode et d'un emploi facile, est surtout mise à contribution pour la terminologie des sciences et des arts et métiers. Aussi la plupart des composés sont-ils à peu près étrangers à la langue courante, qui n'en connaît en somme qu'un nombre relativement restreint. La composition par apposition peut être utilisée avec avantage dans bien des cas où l'on a recours à la composition grecque⁸.

¹ Cf. *agnus-castus* = ἄγνος castus.

² Sur l'aphérèse de la voyelle initiale confirmée par l'ital. *malvavischio*, l'esp. *malvavisco*, cf. plus bas ch. V, sect. II, II.

³ Cf. le normand *guimoisson*, saumon de deux mois (bis = vis, gui ; mois).

⁴ Cf. le bas-breton *bleiz-garv* = *lupus-garulfus*.

⁵ Le fr. *érable* vient de l'accusatif **acrumarborem* (= *acrarb're*, *airabre*, *érable*). Les formes dialectales avec *s* (gênev. *iserable*, bourg. *ozeraule*, etc.) viennent du nominatif *acerarbor*, où le *c* devant l'e atone devient sifflant comme dans le v. fr. *mendistet* (Rol., str. XXXIX), de *mendicitatem*.

⁶ *Marjolaine* pourrait se placer à côté de *guimauve* et *chanfrein*, car il vient d'un composé hybride *amaracus majorana*, dont le second terme est la reproduction en latin barbare du premier (ἀμαράκκος) ; *majorana* est une altération de *majoraca*, qui rend à peu près la forme, sinon le sens de ἀμαράκκος. C'est une traduction du genre de celles qu'on remarque dans *choucroute* = *sauerkraut*, *bouledogue* = *bulldog*, etc.

⁷ *Perche* entre encore dans la formation de *étamperche*, vieux mot que j'ai oublié de citer à côté de *étambord*, *étanfiche* (p. 26). Voyez Ducange, *etarchartea*. — Pour *porc-épic*, voir Littré, s. v.

⁸ Cf. plus bas, ch. V, sect. I, II, note finale du § 1.

Composés par apposition.

1. Le déterminant précède :

adjutant sous-offi- cier, etc.	coq-héron, etc. ¹	marche-palier
aide-bourreau	maître-clerc, -queux, etc.	mère-branche
aide-chirurgien	maître - autel, -bau, etc.	mère-patrie
aide-major		taupe-grillon ³
chef-lieu	maitresse-ancre, etc. ²	

2. Le déterminant suit :

aigle-autour	(le) cardinal-ministre	chou-roquette
animaux-plantes ⁴	carton-pierre	col-cravate
bateau-mouche	cerf-cheval	commis-voyageur
battant-brocheur (ma- chine)	cerf-cochon	commissaire-priseur
batteur-éplucheur (id.)	cerise-guigne	compère-loriot
batteur-étaleur (id.)	chafouin ⁶	cornemuse ⁸
betterave	châle-tapis	coton-poudre ⁹
bibliothèque-armoire	chopard ⁷	drap-feutre
biens-fonds	chat-tigre	eau-mère
borne-fontaine	chêne-liège	écoperche
bouleau-aune	chicorée-endive	épine-vinette
bourg-épine ⁵	chien-loup	ferme modèle
busaigle	chien-rat	fille-mère
cable-chaîne	chou-cavalier	fleur-feuille (la sauge hormin)
café-concert	chou-fleur	fraise-ananas
	chou-rave	

¹ *Coq-héron*, *coq-faisan*, etc. Ici *coq* désigne le mâle : l'anglais dit de même *peacock*, *cock-sparrow*, *cock-pheasant*, *cock-canary*, etc.

² *Maître*, *maitresse*, ici s'est réduit à un simple adjectif.

³ Ajoutons le patois *bouchèvre* ou *bouc-chèvre* (chèvre stérile, proprement *chèvre mâle*, non *semelle*), mot commun dans le centre, l'ouest et le nord de la France.

⁴ Aliter *zoophytes*. Ce composé se trouve déjà dans un vers grotesque de Du Bartas : « Du creux *plante-animal* le mousse sentiment » (*Sem.*, V).

⁵ Écrit aussi *bourgu-épine*. *Bourgue* (dans Ducange *bourgue*) n'a rien à voir avec *bourg*, village, comme le pense Littré (s. v. *bourg-épine*). C'est le radical de *bourgène*, autre nom de la bourdaine, radical qui se retrouve dans *pastel bourg* ou *bourdaine*, pastel bâtard.

⁶ Figuré, de *chat* et *fouin*, forme dialectale de *fouine*. Cf. Lalanne, *Gloss. poil.*, s. v. *bouzine*. — Le sens étymologique de *chafouin* est visible dans cette phrase de Saint-Simon : « L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, *chafouin*, à perruque blonde, à *mine de fouine*, à physionomie d'esprit. » (*Mémoires*, édit. Chéruel, XII, p. 103.)

⁷ De *chat* et *pard*. Dérivé : *chaparder*.

⁸ De *corne*, au sens de cor et *muse* (musette); cor qui est en même temps musette.

⁹ Composé savant : *fulmi-col n.*, pour *fulmini-colon*.

gilet-châle	oiseau-trompette (aga-	pomme-anis
gomme-copal	mi, calao)	porc-épic
gomme-gutte	opéra-bouffe	pré-gazon
gomme-laque	paletot-sac	(le) prince-président
gomme-résine	papier-arabesque	quercitron ²
goutte-crampe	papier-brouillard	(le) roi-prophète
huissier-priseur	papier-damas	(le) roi-soleil
laurier-cerise	papier-granit	roman-feuilleton
laurier-rose	papier-journal	rose-capucine
laitue-chêne	papier-lambris	rose-pompon
lieutenant-colonel	papier-marbre	rose-thé
lieutenant-général	papier-monnaie	sabre-baïonnette
lit-cage	papier-tenture	saisie-arrêt
lit-canapé	papier-tontisse ¹	saisie-brandon
martin-chasseur	pierre-ponce	saisie-exécution
martin-pêcheur	poisson-bœuf (laman-	saisie-gagerie
mère-nourrice	tin)	saisie-revendication
oiseau-abeille (colibri)	poisson-coq (gallorhyn-	sergent-fourrier
oiseau-chameau (au -	que)	sergent-major (? , <i>major</i>
triche)	poisson-femme (la-	peut être <i>adject.</i>)
oiseau-lyre (ménure)	mantin)	table-bureau
oiseau-mouche	poisson-fleur (actinie,	taureau-cerf (antilope
oiseau-quaker (alba-	méduse)	bubale)
tior)	poisson-lune (môle, si-	vache-biche (antilope
oiseau-roi (sorte de	lène)	bubale)
gobe-mouche)	poisson-serpent (mu-	ver-assassin
oiseau-tout-hec (tou-	rène)	ver-coquin
can, aracari)	poix-résine	ver-lion ³ , etc., etc.

La construction antique qui place le déterminant avant le déterminé est à peu près oubliée dans cette composition.

Les listes précédentes, dont on pourrait doubler ou tripler sans peine l'étendue, montrent suffisamment la richesse de ce procédé de formation. La terminologie des arts et métiers, celle des sciences naturelles, la langue du commerce, de l'industrie, de la presse fourmillent de composés de la sorte, créés spontanément suivant les nécessités du moment et disparaissant d'ordinaire avec la même facilité qui les a fait naître : preuve indéniable que cette composition est vraiment vivante et tout à fait dans le génie de la langue.

A l'apposition se rattachent diverses séries de noms com-

¹ Peut-être que dans quelques-uns des composés de *papier*, le second terme est au génitif. Même observation pour *saisie-brandon*, *roman-feuilleton*, *café-concert*, *chêne-liège*.

² De *quercus* et *citron*; composé savant. On dit aussi *chêne quercitron*.

³ Ajoutons le composé savant *choléra-morbus*. — Cette composition se retrouve également dans les langues sœurs. 1° Ital. *capocuooco*, *piantanimale*; esp. *oropel*, *varapolo*; prov. *aurpel*, *capcasal*, etc. 2° Ital. *forca-puccio*; esp. *avestruz*; pg. *couveflor*; prov. *terra maire*.

posés : 1° les noms propres, tels que *Frédéric Barberousse*, *Richard Cœur-de-Lion*, etc., qui, comme nous l'avons vu ¹, doivent s'expliquer par : « Frédéric qui est une barbe rousse ; Richard qui est un cœur de lion » ; — 2° les noms formés sur le même modèle : *Martin-Bâton*, *Colin-Maillard*, *Colin-Tampou*, *Marie-Salope* ; — 3° les expressions honorifiques, telles que *Son Excellence le ministre*, *Sa Majesté le roi*, *Sa Sainteté le pape*, etc., auxquelles se ramènent d'un côté les noms figurés *reine-claude*, *reine-marguerite*, de l'autre les combinaisons des noms propres avec les termes de politesse, *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*, etc., où l'apposition se réduit à une simple juxtaposition. Ici trouve sa place toute la série des nombreux noms de lieux dont le premier terme est le latin *dominus*, *domina*, mots où l'apposition est encore plus effacée, puisque *dominus* ici n'a guère plus de valeur qu'un simple adjectif, comme *beatus*, *sanctus* :

Dammarie (<i>Domina Maria</i>) : Eure-et-Loir, Loiret, Meuse.	Dannemarie (<i>Domina Maria</i>) : Doubs, Seine-et-Oise.
Dammartin (<i>Dominus Martinus</i>) : Doubs, Jura, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.	Dombrot (<i>Domnus Briocius</i>), Vosges. Dommartin (<i>D. Martinus</i>) : Ain, Doubs, Meuse.
Dampierre (<i>Dominus Petrus</i>) : Aube, Calvados, Cher, etc.	Dompierre (<i>D. Petrus</i>) : Ain, Charente, Doubs, etc.
Dampheux (<i>Dominus Ferreolus</i>), Doubs.	Dompaire (<i>D. Petrus</i>), Vosges. Domptail (<i>D. Stephanus</i>), Meurthe.
Dampleux (<i>Dominus Lupus</i>), Aisne.	Domremy (<i>D. Remigius</i>), Vosges.
Dandesigny (<i>Domini Abdon et Sennen</i>), Vienne.	Donnemarie (<i>D. Maria</i>), Haut-Rhin ² . etc., etc.

4° les constructions elliptiques où les noms désignant des objets colorés s'emploient comme adjectifs invariables indiquant des couleurs : *une robe lilas* ; *vert pomme* ³. Quelques-uns de ces

¹ Page 39, note 1, et page 56.

² Cf. Quicherat, *Noms de lieux*, p. 70.

³ Les constructions où entrent des noms de couleur considérés comme des adjectifs invariables sont de trois sortes :

1° Un nom commun désignant un objet coloré est joint, en qualité d'adjectif, à un nom désignant un objet quelconque dont il doit déterminer la couleur ; tels sont : *robe lilas*, *habit marron*, *soie puce*, etc. En ce cas il y a apposition entre les deux noms, le second transformant sa signification propre par synecdoque.

2° Un nom commun désignant un objet coloré est joint, en qualité d'adjectif, à un adjectif désignant une couleur dont il détermine et précise la nuance ; tels sont : *vert-pomme*, *vert-dragon*, *vert-pré*, *jaune-feuille morte*, *rouge-cerise*, *gris-perle*, etc. En ce cas le deuxième terme est au génitif, par ellipse de la préposition *de*, qui se trouve parfois exprimée : *bleu-de-ciel*, *gris-de-lin*, *gris-de-perle*, *gris-de-fer*, etc. (Cf. plus loin, sec-

noms ont pu devenir réellement des adjectifs, grâce à la fréquence de l'usage : *des chapeaux roses*. On lit dans le *Lapidaire de Marbod* : « Si en *uile rose* est triblée » (paragr. XLIII). Faut-il faire remonter cette construction aussi haut que le commencement du XII^e siècle, date du poème de Marbod ? Comme *uile* dans la vieille langue est des deux genres, on doit lire sans doute *uile rosé*. — 5^o Enfin, à côté de ces noms apposés devenus adjectifs, plaçons les tournures si étranges, quoique très-familiales, où un substantif se transforme en adjectif : « Des manières *Régence*. » — « C'est bien *nature*. » — « Est-ce assez *canaille*? » — « Ce que vous dites n'est pas *drôle* », etc. ¹. *Drôle*, *canaille* sont décidément adjectifs aujourd'hui ; ajoutons encore *cochon*, *espiègle*, et quelques autres ².

Il faut séparer des composés précédents, malgré les apparences d'apposition qu'ils présentent, les mots qui suivent : *usufruit*, *chaud-froid*, *point-virgule*, *trois-sept* ou *hésept*, *nord-ouest*, *nord-est*, etc., *ouest-ceinture*, *patron-jacquet*, *patron-minet*.

Usufruit est la traduction demi-savante de *ususfructus*, qui dès le second ou le troisième siècle remplaçait le classique *ususfructusque*, quand l'habitude eut fait du juxtaposé une sorte de mot simple, ne présentant plus qu'une idée à l'esprit ³. *Chaud-froid*, mot lorrain qui correspond à l'espagnol *calofrio*, et qui équivaut à notre *chaud et froid*, *point-virgule* et *trois-sept* (trésept) sont de même des altérations de *chaud et*

tion IV). Ces expressions, considérées comme des adjectifs invariables ou des substantifs, peuvent se combiner, ainsi que les précédentes, par apposition, mais sans synecdoque, avec des substantifs dont ils désignent la couleur : *un ruban bleu-de-ciel*, *un tapis vert-pomme*, *une étoffe gris-perle*, etc.

^{3o} Un adjectif désignant une couleur est joint à un autre adjectif désignant une couleur dont il détermine et précise la nuance ; tels sont : *gris-brun*, *châlain clair*, *vert foncé*, *bleu-noir* ; en ce cas, le second adjectif ne fait que qualifier le premier qui est pris substantivement, et qui par suite reste invariable. Ex. : « N'est-elle pas rouge (la cassette) ? — Non, *grise*. — Hé oui, *gris-rouge*. » (Mol., *Av.*, V, 2.) Ce substantif composé se combine ensuite, comme les composés du n^o 2, par apposition et sans synecdoque, à un substantif dont il indique la couleur : *une cassette gris-rouge*.

¹ « Que cela est Judas. » (Molière, *Bourg. gentilh.*, III, 10.)

² Cf. Diez, *Gramm.*, ³, II, p. 289, où sont rappelés certains mots primitivement substantifs et devenus ensuite adjectifs dans les diverses langues romanes.

³ De même *patres conscripti* = *patres conscriptique*. Cf. Justi, *Zusammensetzung in der Indo-german. Sprach.*, p. 6.

froid, point et virgule (qui se dit encore) et *trois et sept*, mots juxtaposés où la particule a été pour ainsi dire mangée par le temps. Ce serait une erreur d'expliquer *nord-ouest, nord-est, etc.*, par ce qui est à la fois *nord et ouest, nord et est, etc.*; ces mots sont des composés germaniques, avec le premier terme au génitif; ils nous sont venus tout faits avec nombre de mots maritimes des côtes de la mer du Nord ou de la Baltique. *Ouest-ceinture* et les analogues sont des composés dus à l'influence anglaise (voir plus loin, sect. IV). *Dès le patron jacquet, dès le patron minet* sont de bizarres altérations de *dès le paître au jacquet, au minet*; ou *dès le paître jacquet, minet* (voir Littré, s. v.).

Il n'y a point en français de mots formés de deux noms où les termes, ne jouant pas le rôle de déterminant ou de déterminé l'un par rapport à l'autre, soient tous deux sur le même plan et aient la même valeur, comme dans l'esp. *ajoqueso, cerapez* (proprement, ce qui est *ail et fromage, cire et poix*)¹. Ces composés, très-rares en roman d'ailleurs, semblent inconnus au latin qui possède seulement en ce genre quelques mots d'origine grecque et de formation savante : *artocreas* (Perse, VI, 50), *melapium* (Pline, XV, 14, 15), *camelopardalis*, etc.², mots qui sont encore différents, quant au principe de leur formation, des composés sanscrits connus sous le nom de *dvandvas*³.

¹ Le vieux mot *bescheclou*, forgeron, fabricant de *bêches* et de *clous* (cf. Ducange, s. v. *becca*), ne peut être cité ici. C'est sans doute une contraction de *besche et clou* désignant par synecdoque l'ouvrier qui fabrique ces outils. Les *Archives administratives de Reims* (II, 1189) parlent d'un Jehan *Bescheclou* assassiné en 1349.

² Cf. P. Uhdolph, *De linguæ latinæ vocabulis compositis* (Vratislaviæ, 1868, p. 34 et sqq.).

³ Les composés tels que *chaud-froid, point-virgule, etc.*, pourraient être considérés comme des *dvandvas* s'ils étaient tels dès leur formation. Mais il n'y a pas là une ellipse voulue de la conjonction *et* : il n'y a qu'une contraction amenée à la longue par l'usage, contraction que nous voyons se faire aujourd'hui dans une autre expression : (*étouffe*) *coton et laine*, dite le plus souvent maintenant (*étouffe*) *coton-laine*. Dans *ç cédille* quelle est la nature de l'ellipse? Faut-il comparer cette expression à *point-virgule* et y voir un faux *dvandva*? ou est-ce un composé analogue à *chou-fleur*? Je pencherais vers la première hypothèse.

DEUXIÈME SECTION.

Substantifs composés d'une PRÉPOSITION et d'un NOM ou d'un VERBE.
 — Types : *aloi*, *pourboire*.

A un degré au-dessus des composés par apposition viennent les composés que nous étudions dans cette section. Il y a ici une ellipse qui se place entre l'article et la préposition : *le pourboire* est *le, ce qui est* pour boire, τὸ [ὄν] πρὸς πίνειν.

Ces composés sont communs en latin, surtout à l'époque impériale. *Proconsul* (d'abord *proconsule*), *proprætor*, *proquestor*, *intervallum*, *interregnum*, *interpretium*, *proportio*, *circumpedes*¹, et les nombreux composés faits sur le modèle de *ab actis*, *a secretis*, *a manu*, etc. Dans ces derniers la proposition est souvent soudée au nom. Corssen (*Ausspr.*,² II, 873) cite entre autres formes : *asecretis*, *aresponsis*, *acalculis*, *asupellectile*, *abybliothecca*, *acubiculo*, *abepistulis*, *abactis*, et comme noms de lieux : *adnóvulas*, *adpálem*, *adáras*, *adpórtum*, *adfinés*, *subsáltum*, *inpyreneum*, etc. Rappelons encore l'*Anticaton* de César, titre qu'a imité l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*.

Le latin populaire a suivi la marche du latin classique. Je ne saurais cependant lui attribuer en toute certitude que *ennui* = *in odio* (*habere in odio* = *avoir en ui*) et que *antan*. On ne peut voir dans ce dernier une composition savante; et une composition populaire d'origine française aurait produit soit *ainzan*, soit *avant-an*. Les Glosses de Cassel donnent un composé *interscapulas* dont on ne trouve pas d'autres traces en roman. Ce composé correspond au parasynthétique *interscapilium* d'Isidore de Séville (XI, 1, 92), *interscapulum* d'Apulée. Le latin classique et le bas-latin ont développé richement les parasyntétiques avec *inter*²; et comme ils en ont fait des noms neutres, c'est peut-être à ce fait que l'on doit les composés

¹ Cf. Pott, *Etymologische Forschungen*, 1^{re} édition, p. 392.

² *Intercilium* (Isid.), *-columnium* (Vitr.), *-digitia* (M.-Emp.), *-feminiium* (Apul.), *-fniium* (Isid.), *-gerium* (Plin), *-lunium* (Hor., Pl.) *-metium* (Gloss. Phil.), *-mundium* (Cic.), *-nodium* (Varr., Ov., Pl.), *-nundinium* (M.-Vict.), *-ordinium* (Col.), *-pondium* (Sol.), *-scalmium* (Vitr.), *-stitium* (Macr.), *-signium* (Vitr.), *-turrium* (Inscr.), *-usurium* (Ulp.), *-vinium* (Vitr.).—Cf. Diez, *Anc. Gloss. rom.*, p. 86 de la trad. franç.

romans à forme si étrange : *entr'œil*, v. fr. *entruœil*, esp. *intercejo*, prov. *entrecilh*, etc., où le singulier du substantif semble un contre-sens. Les composés avec *entre* et un régime singulier que l'on trouve en français et dans les autres langues romanes remonteraient donc à des parasynthétiques neutres latins, ou seraient formés par voie d'analogie sur des composés issus de ces parasynthétiques.

Ceux que nous allons maintenant examiner sont de formation purement française.

Pour la plupart, avant de devenir substantifs, ils ont été adverbes ou locutions adverbiales. On sait qu'il est dans la nature de l'adverbe de passer, grâce à l'ellipse, à l'état de substantif. *Devant*, *derrière*, *avant*, *bien*, *mieux*, etc., deviennent *le devant*, *le derrière*, *l'avant*, *le bien*, *le mieux*, etc. ; proprement *ce qui est devant*, etc. De même pour les adverbes composés : *le terre à terre*, *le vis-à-vis*, *le mot à mot*, etc. ; de même pour les composés qui nous occupent. *Amont* et *aval*, à moitié adverbes, sont sur la voie de devenir substantifs, au même titre que *aguet*, *aloi*, *affût*. Si *debout*, *contre-bas*, *contre-haut* (arch.) sont restés adverbes, *surtout* est adverbe et substantif. *Environ*, adverbe au singulier, est substantif au pluriel. *A-compte* est donné comme adverbe par l'Académie ; la langue du commerce en a fait un substantif. Quelques-uns cependant de ces composés sont nés substantifs, *contrepoison*, *entrecôte*, *sans-culotte*, etc. ¹.

Presque tous ces composés sont masculins ; mais ce masculin cache leur véritable genre, qui est le neutre. *L'enjeu* est *ce qui est en jeu* ; *l'acompte*, *ce qui est donné à compte*. Comme le sujet est indéterminé, le genre doit être neutre. Quand par hasard le sujet se détermine et se porte nettement sur un être masculin ou féminin, le genre se précise en même temps : *un sans-culotte*, *une sans-dent* (vieille femme), *une averse* (pluie). Enfin il arrive parfois que le genre est donné par la terminaison. Lorsque la soudure est assez complète entre les éléments composants pour que le mot paraisse simple, le substantif prend le genre qu'indique sa finale. Par exemple : *affaire*, masculin pendant tout le moyen-âge, *soucoupe*, mots désormais simples, doivent leur genre à leur terminaison féminine ².

¹ Cf. plus haut, p. 67 et 68.

² Les exemples ne sont pas rares de cette action de la terminaison sur le genre. Le moyen âge disait *la pape*, *la prophète*, parce que la première

Préposition A. — *Un abandon* ¹, à-compte, acoup, adieu ², ados, affût, aguet, aloi, les alentours, l'amont, antan, aplomb, à-propos, atout, aval, une averse. — Avec un infinitif : *une affaire, un avenir*.

AVANT. — *Un avant-faire-droit, un avant-main*; on dit aussi *une avant-main*, avec *avant* adverbe (voir la section suivante, II). Dans *avant-scène* (s. fém.) signifiant la partie du théâtre où jouaient les acteurs chez les Grecs et les Romains (προσκήμιον), *avant* est adverbe. Cf. sect. suivante II, au mot *avant*. Dans le sens actuel du mot (*loges d'avant-scène*), *avant* est préposition, et le substantif était d'abord masculin (*Dict. de l'Acad.* 1798). Il est devenu féminin par suite d'une influence de la terminaison.

APRÈS. — *Après-midi, -dîner, -souper*; ces trois substantifs sont masculins. On dit aussi *après-dînée, après-soupée*, et la force de la terminaison fait de ces deux noms des féminins. Par analogie avec *une après-dînée, une après-soupée*, on commence à dire maintenant *une après-midi*.

ARRIÈRE. — *Arrière-main*, s. m. Il y a un autre *arrière-main*, s. fém., où *arrière* est adverbe (voir la sect. suivante, II).

CONTRE. — *Un contre-poison, une contre-approches* (fém. par suite de la terminaison), *un contre-arc, -biseau; à contre-biais, -cœur, -fin* ³; *un contre-bord, -cornière, -haut, -heurtoir, -hiloire; une contre-lattes* (action de la terminaison sur le genre); *à contre-mousson, -poil; contre-sens* (voir la sect. suivante, II), *-sol, -temps, -vent; contrôle* (subst. verbal de *contrôler*?). — Rappelons l'archaïque *contrefoit* : « Irésie, contrefoit et ypocresie » (Ph. Mousket, 1302-03).

DE. — *Députaire, débonnaire* ⁴.

déclinaison latine est généralement féminine. *Vallis*, resté féminin dans les noms propres, est masculin dans le nom commun *val* dont la terminaison est masculine (voir plus haut p. 31 et n. 1). *Domus*, fém. en latin, semble masculin dans les glosses de Cassel, n° 92, et l'est assurément dans le Saint-Léger, str. 33, v. 6.

¹ Voir plus haut, p. 68.

² Vient de l'expression : *dire à Dieu à quelqu'un*. « N'oublia rien fors à me dire : à Dieu » (Marot, *Req. au roi pour avoir esté desrobé*). De là : *dire adieu à quelqu'un*, et substantivement : *dire un adieu à quelqu'un*.

³ La préposition *à* prouve que *contre-biais, -cœur, -fin* sont des substantifs; de même pour *à contre-mousson, à contre-poil*.

⁴ *Débonnaire* et *députaire* sont des juxtaposés, parce que ce sont des adjectifs. Nous les avons intercalés ici parce qu'ils se rapprochent, par

EN. — *Enbompoint*¹, *encroix*, *endos*, *endroit*, *en-tout-cas*, *enjeu*, *ennui*, *en-tête*, *entraîn*, *entrait*, *entraves* (s. f. — action de la terminaison sur le genre), *enrue*.

ENTRE. — *Entr'acte*, *entre-colonne*, *entrecôte* (s. m.; devient féminin dans le parler populaire); *entre-cuisse*, *-deux*, *-fesses*; *une entrefeuille* (action de la termin. sur le genre), *entregent*, *entreligne*, *entremets*; *entre-modillon*, *-nerfs*, *-nœud*, *-pied*, *-pilastres*, *-rang*, *-sabords*; *entresol*, *entresourcils*, *-toile*, *-toise?* (peut-être *entre* adverbe); *entre-voie*, *entr'hiver*, *entr'œil*.

FORS, HORS. — *Hors d'œuvre*, *hors du sens* (v. fr. = *for-séné* ou *forcené*), *faubourg* (*foris burgus*. — Peut-être aussi que *fors* est adverbe : *bourg hors la ville*); — *forban?* (*forban* doit être plutôt un subst. verbal de *forbannir*, ayant d'abord désigné l'acte de bannir, puis la personne qui est l'objet de cet acte. Cf., entre autres, le fr. actuel *nourrisson*, le v. fr. *prison* signifiant *prisonnier*).

OUTRE. — *Outremer*, nom d'une couleur; proprement la couleur d'outremer. Le nom d'*outremer* a été donné à un roi de France, qu'on avait fait venir de l'Angleterre, où il était réfugié. Dans le récit de la bataille d'Hastings, Wace désigne sous le nom de *ceux d'outre-mer* les Normands envahisseurs : Et cil d'*oltremer* assailloient — E bien sovent se retraioient (R. de Rou, v. 13191). De même : L'estreuli tint Marcules d'*ultremer* (Roland, v. 3156). La vieille langue disait également un *oltre marin*, adjectif parasynthétique : « Si'n apelat Jangleu l'*ultremarin* » (Roland, v. 3507).

PAR. — *Pardessus* (vêtement), *parfond*, *parterre*.

SANS. — *Sans-cœur*, *-culotte*; *une* (femme) *sans-dent*, *sans-gêne*; *une* (poire) *sans-fleur*, *une* (pomme) *sans-peau*; *un sans-souci*.

SOUS. — *Sous-bail*, *-barbe*, *-bois*, *-cape?* *-cuisse*, *-gorge*,

la forme, des noms que nous étudions dans cette section, et que nous voulions éviter de nouvelles subdivisions. *Députaire* a disparu, mais *débonnaire* est resté. *Aire* en v. fr. était parfois remplacé par *art* : « Or vous redirai de Renart Le rous, le fel, le deputart » (Ren., v. 7611-12). — Dans les vers suivants, on a une variante de *deputaire* : « *Pute de malaire* Ne se set atraire A nulle bonté » (Nouv. Rec. de F. et C., I, p. 422). — *Debonnairété* est fréquent en v. fr. Voyez entre autres *Durmart le Gallois* (éd. Stengel, Stuttgart, 1873), v. 256 et 3154.

¹ Orthographe singulière admise par l'Académie; la logique exigerait ou *enbonpoint* ou *embompoint*, le dernier est préférable. — *Embonpoint* est devenu substantif de la même manière que *ennui*.

-gueule, -main, -aile; en sous-œuvre, -pied, -seing; une soucoupe.

SUR. — *Surdos, surlendemain, surlonge(?)*, *surplis, surplus, surpoint, surtout* (vêtement) ¹.

TROISIÈME SECTION.

ADJECTIFS OU SUBSTANTIFS COMPOSÉS DONT LE PREMIER TERME EST UN ADVERBE.

I.

Adjectifs composés dont le premier terme est un adjectif (ou un participe) pris adverbialement. — Type : clairvoyant.

Il ne faut pas confondre ces composés avec les juxtaposés étudiés au chapitre III, dont le premier terme est un adverbe et le second un adjectif. Ceux-ci sont de francs juxtaposés, puisqu'il est dans la nature de l'adverbe de modifier l'adjectif; mais dans les autres nous voyons un adjectif, en se combinant avec un autre adjectif, lui donner un sens absolu et le transformer en adverbe : il y a donc là quelque chose de plus que dans les juxtaposés. Ces compositions ont leur raison d'être dans la facilité que possèdent certains adjectifs de se prendre dans un sens absolu, et *clairvoyant*, au fond, n'est pas plus composé que l'expression *il voit clair*. Par un souvenir du latin, l'adjectif est mis pour ainsi dire à l'accusatif neutre : *clarum videns* (cf. *torvâ tuens* de Virgile).

Les composés de cette classe sont peu nombreux : *clair-semé, clairvoyant, court-battu* (d'où *courbature* et *courbaturer*), *court-jointé, long-jointé, gras-cuit, fort-vêtu*. Ajoutons *nouveau-né* et *mort-né* dans lesquels un bizarre usage a fait un adverbe du premier terme. A la rigueur on s'explique l'orthographe *nouveau-né* = *nouvellement né*, quoique l'on dise

¹ « Vestes quæ in vulgo.... *supertoli* vocantur » (Ducange, s. v. *supertotum*; texte de 1226).

Cette composition se retrouve dans les autres langues romanes : ital. *adagio, affare, anticuore*; esp. *anteojos, entre-cejo, ultramar*; pg. *sobreloja, semceremonia, antesala*; prov. *entrecilh, entr'uelh, trasdossa*; val. *suptu-soarë*.

les nouveaux venus, les nouvelles converties, le participe étant pris substantivement ; mais dans *mort-né*, avec la meilleure volonté du monde, on ne peut voir que *mort né*, c'est-à-dire *mort en naissant*, et par conséquent *mort* est adjectif. Une autre singularité dans l'emploi de *né*, c'est que l'on peut dire *les premiers-nés, les derniers-nés*, avec le premier terme variable ; mais *première-née, dernière-née* sont des barbarismes ! Tout cela est illogique, et l'Académie ne ferait pas acte de grande témérité en réformant ici les usages reçus ¹.

Tout-puissant ², qui rentre dans la même classe, présente, ce semble, une anomalie inverse. L'euphonie, selon les grammairiens, a amené la transformation de l'adverbe *tout* en adjectif quand il modifie un adjectif féminin. En réalité *tout* n'a pas cessé d'être adjectif, même au masculin, et les grammairiens, en en faisant un adverbe dans *tout-puissant* et dans les autres combinaisons de *tout* avec un adjectif, ont contredit sans raison à l'usage de la langue : témoin les exemples suivants. Au XI^e siècle, la chanson de Roland débute par ces vers : « Carles li reis, nostre emperere magne, Set ans *tuz* (tous) *pleins* ad ested en Espagne ». Au XII^e siècle : « Ancontre vos toz vient *toz sox* (tout seul) *guerroyer* » (*Chanson des Saines*, I, 186). Au XIII^e siècle : « E joucheras iluec *tos sos* (tout seul) *Defors* la pluie et au vent » (*R. de la Rose*, I, v. 2532-33). Au XIV^e : « E tant y vit de gent que *tous* s'en esbahi » (*Hugues Capet*, v. 2468). Au XV^e : « Y avoit xxv chariotz, *tous couverts* de velours » (*Jeh. de Paris*, éd. Montaigl. p. 71). Au XVI^e : « Ceux-ci, *tous ignorants* que ils sont » (Rabelais, *Pantagruel*, V, 18). Au XVII^e : « Toute vive et *toute entière*, entre les bras de la mort » (Boss., *Duchesse d'Orl.*). « *Toute enfumée* » (Boil., *Sat.*, X). « Eucharis, *toute interdite* » (Fénel., *Tél.*, VII). « J'étais *toute ébaubie* » (Sévigné, 229). « Vous voyez mon âme *toute entière* » (Corn., *Nicom.*, III, 2). Au XVIII^e : « Je me sens *toute émue* » (Montesquieu, *Gnide*, 3).

¹ Si, *morte-née, nouvelle-née* paraissant intolérables à l'oreille, l'usage condamnait absolument ces formes, il faudrait en conclure que les deux termes sont si étroitement soudés qu'ils n'en font plus qu'un. Qu'on écrive alors *morné, nouveauné*, comme on écrit *morfil, plafond*.

² A côté de *tout-puissant* se placent d'un côté les épithètes analogues *tout-connaissant, tout-fécond* et les dérivés *toute-bonté, toute-présence, toute-puissance, toute-science*, de l'autre les adjectifs pris substantivement *toute-bonne, toute-épice, toute-saine, tout-venant, tout-venu*.

II.

Substantifs composés dont le premier terme est un adverbe. — Type : arrière-cour.

Ce sont là de véritables composés, où l'ellipse est très-apparente ; *arrière-cour* se décompose en *cour qui est arrière*, ou peut-être *cour d'arrière*. Le rejet du substantif après l'adverbe est conforme au principe des langues anciennes, qui placent le déterminant avant le déterminé. Dans quelques-uns de ces composés le substantif, par une figure de pensée, au lieu de représenter l'objet entier qu'il désigne, n'en représente qu'une partie, celle que précisément détermine l'adverbe ; ainsi : *avant-bras*, *arrière-bouche*, etc., qui signifient non le bras, la bouche, mais la partie du bras, de la bouche qui est avant, ou qui est arrière. Le genre de ces composés est celui du déterminant : *une arrière-boutique*, *une contre-allée* ; c'est cette règle qui permet de distinguer, pour les substantifs féminins, ces composés de ceux qui sont formés d'une préposition et d'un substantif (voir p. 125 et suiv.). Aussi, pour les substantifs masculins, le sens, le plus souvent, établit si l'on a affaire à un adverbe avec son sujet, ou à une préposition avec son complément. Dans certains cas, le doute est permis.

Ces composés ne sont pas rares en latin : *antepedes*, *compauper*, *compatronus*, *convallis*, *postgenitus*, *postprincipia*, *postpartor*, *subdoctor subvas*, *subsalsus*, *subrusticus*, etc. Ils sont très-nombreux en roman. Voici la liste des composés français :

Adverbe AVANT (cf. p. 88). — *Avant-bec*, *-bras*, *-corps*, *-cour*, *-coureur*, *-courrière*, *-dernier* (?), *-duc*, *-fosse*, *-goût*, *-ligne*, *-main*¹, *-neveu*, *-mur*, *-pêche*, *-pied*, *-port*, *-poste*, *-propos*, *-quart*, *-scène*², *-toit*, *-train*, *-veille*.

ARRIERE (cf. p. 102). — *Arrière-ban*, *-bec*, *-bouche*, *-boutique*, *-corps*, *-cour*, *-faix*, *-fief*, *-garant*, *-garde*, *-goût*,

¹ Subst. fém. ; c'est la partie de la main qui est en avant, la paume, opposée à l'*arrière-main*, la partie de la main qui est en arrière, le revers, le dos. — Il y a un autre *avant-main* s. masc. Voir p. 127.

² Voir, sur ce mot, p. 127.

-*ligne*, -*main* (subst. fém.)¹, -*mur*, -*neveu*, -*petits-enfants*, -*pêche*, -*pensée*, -*port*, -*porte*, -*point*, -*propos*, -*quart*, -*saison*, -*scène*, -*toit*, -*train*, -*vassal*, -*veille*.

CONTRE (cf. p. 89). — *Contre-allée*, -*accusation*, -*amiral*, -*appel*, -*bas*, -*basse* (et mieux *basse-contre*), -*batterie*, -*boutant*, -*carre*, d'où *contrecarrer*; -*charge*, -*châssis*, -*clef*; *contrecoup*, *contre-courant*, -*danse*², - *finesse*, -*fort*, -*fugue*, -*garde*, -*hachure*, -*hâtier*, -*haute* (et mieux *haute-contre*), -*indication*, -*jour*, -*lettre*; *contre-maître*, *contre-marche*, *contre-marée*, *contremarque*, *contre-mine*, -*mur*, -*opposition*, -*ordre*; *contrepal*, *contre-partie*, *contrepied*, *contre-platine*, *contrepoids*, *contre-poil*, -*poinçon*, -*point*, -*révolution*, -*ronde*, -*ruse*, -*sanglon*; *contrescarpe*, *contrescel*, *contre-seing*, *contresens*³, *contre-taille*, *contretemps*, *contre-terrasse*, -*vallation*, -*vérité*; *contrôle*. — Sur les diverses nuances de signification que présente la particule dans ces composés, voyez plus haut, p. 89 et 90.

Nous ne citons pas ici les composés formés avec *des*, parce que *des* est une particule inséparable (voir p. 91).

ENTRE. — Nous avons vu plus haut (p. 95) que *entre* présente trois significations différentes dans les composés verbaux; il en est de même dans les composés nominaux: 1^o (*entre* = par le milieu): *entre-bande*, -*bat*; *entrebât*, *entrebouque*, *entrepas*, *entretemps*; — 2^o (*entre* = l'un avec l'autre): *entre-cours*, *entrelacs*; — 3^o (*entre* = à demi; seulement avec des adjectifs): *entre-fin*, -*large*.

PAR. — On pourrait citer peut-être les archaïques *parfin*, *parclose*, *parsomme* (voir p. 96).

SOUS. — *Sous-bail*, -*clavière*, -*dominante*, -*faîte*, -*ferme*, -*garant*, -*garde*, -*lieutenant*, -*locataire*, -*maître*, -*marin*, -*multiple*, -*mentonnière*, -*ordre*, -*préfet*, -*secrétaire*, -*seing*, -*stylaire*, -*ventrière*.

SUR. — *Sur-andouiller*, -*arbitre*, -*bande*, -*cens*, -*dent*, -*cot* (v. fr.), -*poids*, -*point*.

SUS. — Voir p. 103⁴.

¹ Il y a un autre *arrière-main*, s. masc., où *arrière* est préposition (voir p. 127).

² A ne pas confondre avec un autre *contredanse*, qui est l'anglais *country-dance*.

³ Dans *contresens*, *contre* est-il adverbe (sens qui est contre le vrai)? est-il préposition (ce qui est contre le sens)? Deux interprétations également vraisemblables, mais dont la première nous paraît plus exacte.

⁴ Ajoutons ici le composé *mise-bas*, substantif participial de *mettre-bas*,

QUATRIÈME SECTION.

SUBSTANTIFS FORMÉS DE DEUX NOMS DONT L'UN SE TROUVE AU GÉNITIF OU AU DATIF PAR ELLIPSE DE LA PRÉPOSITION.

Noms réunis par un rapport de subordination. — Types :

banlieue, timbre-poste.

Nous avons vu plus haut ¹ les mots qui offraient une apparence d'ellipse, mais qui, formés d'après les règles habituelles de la syntaxe latine ou de celle du moyen-âge, devaient rentrer dans la classe des juxtaposés. Nous abordons maintenant l'examen des composés proprement dits : ils ne sont pas très-nombreux. Le génie de la langue a paru jusqu'ici contraire à ce procédé de formation, qui cependant de nos jours semble reprendre faveur, sous diverses influences. Voici la liste des mots qui présentent ou paraissent présenter cette sorte de construction :

appui-main	champart	merluche	ronde-major
appui-cot	chanlatte	morgeline	salpêtre
bancloque	chaqueue	mortaille	sang-dragon
banlieue	chaufour	nerf-férure	saupiquet
banvin	chèvrefeuille	orfèvre	tafouilleux
barbe-renard	chèvre-pied	ormier	terre-noix
barbouquine	chien-cerf	ouest-factage	terre-plein
bec-figue	chiendent	oripeau	timbre-poste
bécharru	cocrète	palfer	timbre-quittance
bilhocquet	coqueplumet	Paris-Journal	train-poste
boursault	Finisterre	pétrole	tranchefil
brèche-dent	flamberge	premier-Paris	vesse-loup
capiscol	fourmi-lion	pied-cot	à vau-l'eau
cas-régime	malle-poste	quartier-maistre	
cas-sujet	mappemonde	quilbocquet	

Cette liste paraît assez considérable ; mais tout d'abord il faut en retrancher : *capiscol*, *Finisterre*, *fourmi-lion*, *mappemonde*, *oripeau*, *pétrole*, *salpêtre*, comme mots savants. *Capiscol*, et aussi, sous sa forme provençale, *cabiscol*, est la

où le déterminant à l'encontre des exemples précédents, suit le déterminé. — Cette composition n'est pas spéciale au français, comme le prouvent les exemples suivants : ital. *avanti-guardia*, *contrappeso*, *retroguida* ; esp. *avam-pies*, *sota-banco*, *contra-prueba* ; pg. *contraluz*, *antesala* ; prov. *contraclau*, *sotzbaile*, *sobresen*.

¹ Pages 44 et suivantes.

reproduction de *caput scolæ* si fréquent dans les textes latins du moyen-âge. *Finisterre* est le latin *finis terræ* transcrit en français. *Fourmi-lion* est la traduction de *formica-leo*, nom sous lequel les premiers naturalistes, contre toutes les règles de la composition latine, ont désigné l'insecte qui fait une chasse redoutable aux fourmis. Voyez l'Histoire de l'Académie des sciences, 1704, p. 235 (*Mémoire sur le formica-leo*). *Mappe-monde* est le latin *mappa mundi* avec terminaison française ; *mappa* en français a donné *nappe*. *Oripeau* a été créé, au XVI^e siècle, d'après le latin *aurichalcum*¹.

Pétrole est composé avec *petræ oleum*, huile de pierre.

Salpêtre enfin est la transcription du *sal petræ*, mot qui est sorti de l'officine des pharmaciens pour entrer dans la langue commune.

Éliminons encore, d'un côté, *chèvre-pied* et *chèvrefeuille* (plus correctement *chèvrefeuil*), qui viennent du latin *capripes* et *caprifolium*, et par conséquent ne sont pas des composés français ; de l'autre, *flamberge* dont l'étymologie *flanc-berge*, donnée par Diez, est plus qu'incertaine.

Il faut encore retrancher *morgeline* et *bec-figue*, mots dans lesquels le premier terme est un verbe à l'impératif. *Morgeline* est en italien *mordigelina*, forme qui donne l'étymologie du mot français (*mords*, *gêline*) et en explique le genre. *Bec-figue* est pour *bèque-figue*, comme le prouve l'italien *beccafico*².

J'efface encore *brèche-dent*, *orpailleur*, *barbouquine* et *chiendent*, mots plus ou moins obscurs. *Brèchedent* est un substantif masculin. Est-il composé de *brèche*, subst. fém., et de *dent*, de sorte que le sens serait : *une brèche de dent*, et, par synecdoque, un homme qui a une brèche aux dents ? Cette composition serait tout à fait anormale ; d'ailleurs le genre de *brèche-dent* s'y oppose. Il est plus simple d'y voir un composé verbal. *Brécher* a existé au sens de *faire brèche*. Un *brèche-dent* serait donc *celui qui brèche ses dents*, c'est-à-dire *qui a les dents bréchées*. On ne voit pas, il est vrai, d'au-

¹ *Aurichalcum* est lui-même une forme erronée pour *orichalcum*, l'étymologie étant *ἀργή*, non *aurum* ; il est devenu en fr. *archal*.

² Pour parler plus exactement, *becfigue* est emprunté à l'italien *beccafico*, dont il est moins la traduction que la transcription altérée. Le *Dictionnaire* de Trévoux (1772) donne les deux formes *becafique* et *becfigue* et présente celle-ci comme une abréviation de l'autre. La traduction de l'italien serait *bèque-figue*. Le verbe *bequer* ou *becquer* est parfaitement français, et son substantif participial est d'un usage vulgaire, *la becquée*.

tres exemples de composés de la sorte où le verbe, au lieu d'indiquer une action présente, indique un passé. Mais ce changement de temps s'explique et par l'impossibilité d'exprimer la chose autrement et par la nécessité de suivre le procédé habituel de formation des composés verbaux ¹.

Orpailleur et *barbouquine* (barbe de bouc, salsifis sauvage) sont de formation étrange. Pour le premier, *orpaille* n'existe pas, ni non plus *orpailleur* que semble supposer *orpailleur*, ni *pailler*, ni *pailleur*. Ce mot est donc un parasynthétique formé de *or* + *paille* avec le suffixe *eur* qui, se rapportant aux deux mots, sert à les souder et à en constituer l'unité. Le second mot est formé, par un procédé analogue, de *barbe* et de *bouc*, à l'aide du suffixe *ine* qui joue le même rôle dans ce composé que *eur* dans le précédent. *Orpailleur* et *barbouquine* sont des cas isolés dont le caractère insolite montre bien que la langue, en fait de parasynthétiques, ne connaît que ceux dont le premier terme est une particule.

Dans *chiendent*, ni le sens ni le genre ne s'accordent avec une décomposition en *chien*, *dent* = *dent de chien*. L'anglais dit *dog'sgrass*, herbe à chien, *couch-grass*, herbe qui rampe (*triticum repens*, Linnée). L'allemand dit aussi *hundsgrass*, qui correspond à *dog'sgrass*, et *hunds Zahn*, qui est la traduction du français, et dont par suite il ne faut pas tenir compte. En somme, quand les deux langues germaniques ont voulu dénommer la plante avec laquelle se purgent les chiens, elles ont formé ce mot d'un sens très-clair : *herbe à chien*. Le français est inexplicable : *chiendent* doit être une création individuelle de quelque savant de la Renaissance, et prendre place à côté de *fourmi-tion*.

L'étymologie de *boursault*, *sault* (saule) *en bourse*, est douteuse, et l'explication de *bour* est encore à chercher. Dans l'expression *à vau l'eau*, *l'eau* est-il au génitif (au val de l'eau)? ou, comme *à val* est un adverbe, n'a-t-on pas une sorte d'ablatif absolu : *l'eau étant à val*? On peut hésiter, et il est difficile de classer cette expression parmi nos composés. On dit plus clairement et plus correctement : *à vau de route*.

¹ Le plus ancien exemple que je trouve de ce mot est un nom propre : « *Guillelmus dictus Brichedent* » dans une charte de 1289 (Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, III, 97). Cet exemple n'apporte aucun élément nouveau pour la solution de la question. Le mot n'a point d'historique dans le dictionnaire de M. Littré.

Il reste comme composés les noms suivants que nous classons dans un ordre méthodique :

Banlieue, banvin, bancloche, champart, mortaille.

Bilboquet, quilbocquet, chanlatte, chaqueue, chaufour, chien-cerf, cocrète, coqueplumet, merluche, nerf-fêrure, orfèvre, quartier-maître, saupiquet, tafouilleux, terre-noix, terre-plein, tranchefil.

Appui-main, appui-cot, barbe-renard, bécharru, cas-régime, cas-sujet, palfer, pied-cot, ronde-major, sang-dragon, vesse-loup, vert-pomme.

Malle-poste, premier-Paris, timbre-poste, timbre-quittance, train-poste.

Ouest-factage, Paris-Journal.

Banlieue, banvin, bancloche ou *bancloque* ¹, *champart, mortaille* appartiennent à la langue de la féodalité. Sont-ce des composés français avec le premier terme au génitif? sont-ce des composés latins, formés par les clercs et traduits en français d'après la forme latine? on ne peut rien affirmer. Ducange donne les formes *bannileuca, bannumleuca, banleuca*, qui montrent que l'on ne voyait pas bien le rapport de *ban* avec *lieue*. *Champart* se trouve sous les formes *campipars, campars, campipartium, camparcium, campartum, campipartagium, campipartitia, campardus*, où le premier terme est au génitif, mais où la terminaison, généralement neutre, prouve que le genre était déjà masculin au XIII^e siècle (*campipartium*, 1235). *Bancloche* et *banvin* ont été faits sur le type une fois reçu de *banlieue*. En somme, il est difficile de conclure quelque chose de ces mots touchant la composition avec génitif.

Il n'est pas sûr non plus que *orfèvre* soit un composé français; il peut, comme *lundi, mardi*, etc., dater de l'époque romane populaire, où il aurait existé sous la forme de juxtaposé latin : *auri fâber*; c'est un mot très-ancien dans la langue. Cependant, comme on trouve *orbateur* ², mot de formation certainement française, il est plus vraisemblable d'admettre dans *orfèvre* la même composition que dans *orbateur*.

Il reste comme mots certains, dont le premier terme, le déterminant, est au génitif : *Bilboquet* et *quilbocquet* (de *bille* et

¹ V. fr. = cloche du ban, de la commune : « La *bancloche* retenti et sonna E la quemungne toute s'apareilla. » (Rom. d'Aubery.) — « E fist soner la *bancloche* et le peuple assemblé pour combattre. » (Joannes, abb. Laudun.). Textes cités par Ducange, s. v. CAMPANA (bannalis). — On trouve aussi *cloche du ban*.

² Taille de 1292, *orbateur*, p. 41, etc.; taille de 1313, *orbateur*, p. 57, 103, etc.

quille + bocquet), chanlatte (latte de champ, cantus), chaque (queue-de-chat, plante), chauffour (four à chaux ou de chaux), cocrète (crête-de-coq, plante), coqueplumet, merluche, (s. f.; ou merlus, s. m.), quartier-maître, saupiquet (plaisanterie piquante; cf. l'esp. *salpicon*), tafouilleux¹; terre-noix (ou noix de terre), terre-plein (incorrect pour terre-plain, terræ planum), tranche-fil (et fém. tranche-fîle, fil de la tranche). — Merluche ou merlus doit nous arrêter. Il n'est pas formé du latin *marisluscius*, comme le veut Ménage, car *marisluscius*, *mar'sluscius* ne peut donner *merlus*². Il est français dans ses deux éléments : *mer* et *lus* ou *luce*. *Lus* est le nom archaïque du brochet³. Il vient de *luscius* et a donné un diminutif *luset* qui désigne encore de nos jours, sur les côtes de Bretagne, une espèce de truite. À côté de *lus*, il y a eu un féminin *luce*, picard *luce*, dont l'anglais *luce* établit l'existence. Combiné avec *mer*, *lus* a donné *merlus*, qui est passé en espagnol sous la forme *merluzzo*, et *luce*, *luce* a donné *merluce*, *merluce*, d'où l'italien *merluzza*. Le radical *luscius* a donné lui-même en italien *luccio*, forme qui prouve, ainsi que la présence de l'*e* (au lieu de l'*a*) dans *merluzza*, que ce dernier est un emprunt fait au français, et non un composé indigène.

Les composés de la seconde série mettent le génitif en seconde ligne. Pour les uns, il semble qu'il y ait eu une suppression matérielle de la préposition *de*, amenée par la rapidité de la prononciation. *Bécharru* = *bec de charrue*, *bedcharrue*, *bé-charru*; de même *piéd-cot* = *piéd de coq* prononcé *piéd d'cò*, *piéco* écrit *piéd-cot*. Comparez *bédane* = *bec d'âne*. Quant à *barbe-renard*, *sang-dragon*, *vesse-loup*, ce sont des formes données par les lexiques, mais que l'usage ne connaît pas. On ne dit que *barbe-de-renard*, *sang-de-dragon*, *vesse-de-loup*. — Dans *ronde-major*, *major* est peut-être adjectif, ou, s'il est substantif, il est probablement au génitif comme dans les expressions *Hôtel-Dieu*, *maison Pierre et compagnie*, *affaire Clémenceau*, etc. (voir p. 51).

Vert-pomme, *rouge-cerise* et les analogues ont le second

¹ *Tafouilleux* est un mot de l'argot des chiffonniers qui désigne ceux qui fouillent dans les tas. On l'applique aussi à ceux qui cherchent des objets sur les bords de la Seine. C'est un mot de formation toute populaire, comme le prouve la terminaison *eux* = *eur*.

² Cf. nos observations dans la *Romania*, I, p. 388-9.

³ Cf. Palsgrave, p. 241. *Luce a fisshe* — *lus*.

terme au génitif, par une ellipse différente de celle qu'on remarque dans *habit marron*, *soie puce*, etc. ¹. Ces deux constructions, diverses de nature, ont cela de commun qu'elles transforment le nom d'un objet coloré en nom de couleur et tendent à en faire un adjectif. Elles sont toutes deux d'un usage très-populaire.

Cas-sujet, *cas-régime* semblent formés à l'imitation des composés par apposition, quoiqu'ils ne puissent se résoudre qu'en composés avec le génitif. Rappelons de même *saisie-brandon*, *papier-tenture*, *-lambris*, *roman-feuilleton*, *café-concert*, *chêne-liège*, dont la composition est douteuse ². Quant à *appui-main*, *appui-cot* ³, *palfer*, leur second terme est bien au génitif ⁴.

Les composés de la 3^e et de la 4^e série sont des mots récents dus à l'influence de l'anglais. A l'imitation des composés anglais, on a créé des expressions plus simples et plus rapides exigées par les besoins du commerce et des affaires, amenées par les relations avec nos voisins d'outre-Manche ou introduites par la mode et la fashion.

En résumé, sur la première liste de près de soixante mots que nous avons donnée en commençant, il y en a une quinzaine au plus qui soient réellement composés avec le génitif : *chanlatte*, *chaqueue*, *chaufour*, *coqueplumet*, *merluche*, *saupiquet*, *tafeuilleux*, *terre-noix*, *terre-plein*, *tranchefile*, — *appui-main*, *palfer*, *quartier-maistre*, *vert-pomme*. Est-ce assez pour pouvoir affirmer que nous possédons la composition avec génitif ? Peut-être ; en tout cas, elle existe en germe. Et si l'on considère les nombreuses formations analogiques dont *maison Pierre et compagnie*, *affaire Clémenceau* sont les types, la composition par apposition plus riche encore, la composition avec les noms de couleur, d'un usage tout aussi populaire, si l'on remarque que ces divers procédés de formation, grâce à leur ressemblance extérieure et à l'oubli des constructions anciennes,

¹ Voir plus haut, p. 122, note 3.

² Voir plus haut, p. 121, note 1.

³ *Appui-cot* est encore donné par les dictionnaires du siècle dernier. Comme *appui-main* et *appui-cot* ne se trouvent nulle part avec l'orthographe *appuie-main*, *appuie-cot*, il faut voir dans le premier terme composant non le verbe *appuyer*, mais le substantif *appui*.

⁴ On pourrait rappeler ici l'expression commerciale *fin courant* qui est moins un composé qu'une locution elliptique : *fin* [du mois] *courant*. Il semble qu'elle soit créée sur l'analogie de la construction *maison Pierre et compagnie*, *affaire Clémenceau*, etc.

tendent maintenant à se confondre dans une même construction, si l'on ajoute à cela l'imitation anglaise, il ne paraît pas invraisemblable que la composition avec génitif doive profiter de toutes ces circonstances, pour prendre racine dans la langue¹. Qu'on procède avec mesure et sagesse, et peut-être fera-t-on revivre cette formation simple et pittoresque de mots. Ce serait un heureux enrichissement de la langue².

CINQUIÈME SECTION.

Verbes composés d'un SUBSTANTIF RÉGIME et d'un VERBE.

— Type : *colporter*.

I. — Le latin connaissait cette formation ; mais les mots créés par lui n'étaient que des juxtaposés : *capitecensus*, *manumittere*, *animadvertere* (= *animu* [m] *advertere*), *auroclavatus*, *crucifigere*, *jureconsultus*, *jureperitus* (Aulu-Gelle, *Inscript.*), *fideicommissum*³ (Corssen, ², II, p. 884), *fideju-*

¹ Par exemple, dans *timbre-quittance*, mot créé en 1872, à la suite de la loi qui a imposé les factures de commerce, n'y a-t-il pas à la fois influence de l'imitation anglaise (*timbre-poste*, *train-poste*, etc.), souvenir de la composition avec apposition (*timbre* + *quittance*; cf. *timbre-cachet*), et enfin construction avec le génitif? Dans *roman-feuilleton*, *café-concert*, *chêne-liège*, il faut reconnaître, je crois, une confusion de la composition avec génitif et de la composition par apposition. En tout cas, cette dernière semble devenir désormais comme un moule dans lequel l'analogie tend à faire entrer nombre de composés dont l'un des termes est le régime de l'autre.

² Il est à remarquer que si, dans la plus grande partie de ces composés, le génitif ou déterminant occupe la première place conformément à la construction antique (*merlus*, *chaqueue*, etc.; cf. *legislator*, *plebiscitum*, etc.; *ῥωμαεργία*, *ῥωγαργαφία*), la minorité qui contredit à cette construction contient précisément les mots de formation récente : *timbre-quittance*, *café-concert*, *roman-feuilleton*, *saisie-brandon*, *timbre-poste*, *train-poste*, *malle-poste*, *cas-sujet*, *cas-régime*, etc. Et il semble que la composition avec génitif, si décidément elle s'introduit chez nous, doive sur ce point se séparer de la construction antique et placer le déterminant en seconde ligne.

La composition avec génitif n'est pas inconnue aux autres langues romanes, qui la développent peut-être un peu plus que le français: ital. : *notte-tempo*, *ragnatela* — *cannamele*, *capel-venere*; esp. : *casapuerta*, *zarzarosa* — *argolla*, *mayordomo*; port. : *pampolho* (= *pampanolho*), *dendolor*; — *madreperola*, *mestre-escola*; prov. : *dendolor*, *galcanl*; — *aigarosa*, *vasvassor* (cf. *Leys d'Amors*, III, 94).

³ Introduit en français sous la forme : *fideicommiss*, d'où *fideicommissaire*. Du mot suivant *fidejubere* on a tiré *fidéjusseur*.

beré, fidepromittere, refert, usucapere, manupretium (Plaute), *usuvenire*, etc. Le français a développé comme les autres langues romanes cette composition ; mais, par la chute des flexions, ce qui était juxtaposé en latin est devenu naturellement composé. *Manutenere* s'explique par la syntaxe latine ; *maintenir* ne peut s'expliquer par la syntaxe française ; il y faut voir une ellipse. Le substantif, qui se trouve logiquement à un cas oblique, est en fait une sorte de thème, de radical dont le verbe seul détermine et précise le rôle dans la composition. Cette formation de composés est la seule en français où la notion de thème apparaisse, fait à remarquer, et d'autant plus curieux qu'il provient d'une juxtaposition, ou d'une composition syntactique latine. Voici les mots qui appartiennent à cette section.

1° Verbes : *billebarrer, blanc-poudrer, bouleverser, boursouffler, chantourner, champlever, chavirer, cailleboter, cloufichier, colporter, culbuter, ferarmer, ferlier, fervestir, maintenir, manœuvrer, masturber, morfondre, *pêle-mêler, saupoudrer, tournevirer.*

2° Participes ou adjectifs : *blanc-signé, Dieudonné, saugrenu, tranche-maçonné, vermoulu.*

1° Verbes. — Parmi ces composés, les uns sont de formation romane, les autres de formation française.

Manœuvrer remonte aux premiers temps de la langue, = *manuoperare*, d'où le substantif verbal *manuopera, manopera* (Ducange). Il est plus simple de voir dans *manopera* un dérivé de *manoperare* que dans ce dernier un dérivé de *manopera* ; le sens s'y prête mieux.

Masturber vient également du latin : *manustuprare*, devenu *manstubrer, masturber*. Quant à *manustupration*, c'est un composé de formation savante, fait sur le latin.

Que l'on compare *manœuvrer* et *masturber* à *maintenir*, et l'on reconnaîtra la différence qui sépare un composé latin d'un composé purement français (*main + tenir*).

Boursouffler, altération de *boudesouffler*¹, est encore très-ancien, puisque *boude*, radical qui se retrouve dans *boudin, bouder*, etc., n'existe plus depuis longtemps isolé.

Les autres composés sont ou peuvent être de formation française. Quelques-uns appartiennent à la vieille langue.

Cloufichier ou *cloufire*, synonyme de *crucifier* : « Si bien

¹ *Boudsouffler* se dit encore en normand.

a son cuer mis au tres dous *cloufichié* » (Alexis, rédaction du XIV^e siècle, éd. L. Pannier, str. XIII, v. 2).

Ferarmer, fervestir, armer, vêtir de fer : « Icil fit l'avangarde a. v^e. *ferarmés* » (Fierabras, éd. Guessard, v. 29). — « Que vos aillies *fervestir* et armer » (*Huon de Bord.*, v. 5591). — « Quarantes chevaliers *fervestis* » (*Mort de Garin*, v. 4696).

Ferlier, lier de chaînes de fer : « Par les gens prises, *ferliées*, Chaenées e embuïées » (*Chr. de D. de N.*, v. 1027-8).

Le reste appartient à la langue moderne ¹.

Billebarrer, barrer avec des billes.

Blanc-poudrer, saupoudrer, poudrer avec du blanc, avec du sel.

Bouleverser, verser en boule, comme une boule.

Cailleboter, mot obscur où l'on reconnaît les radicaux de *cailler* et *boter, buter*, sans bien voir comment ils sont combinés. Vraisemblablement *cailleboter* est *bouter, mettre en caille, en lait caillé*. *Caille*, au sens de *lait caillé*, est inconnu à la langue commune, il est vrai, mais non aux dialectes : « *caille*, s. f., lait caillé, mauvais lait » (Lalanne, *Gloss. poitevin*). Si notre explication est juste, *caillebote* dérive de *cailleboter*.

Chantourner, champlever, tourner, lever de champ (*cantus*), de côté.

Chavirer, prov. *capvirar*, virer de tête.

Colporter, culbuter, porter sur le cou, buter sur le cul.

Morfondre, fondre de la morve.

Pêle-mêler, mêler avec la pelle ; de là l'impératif pris adverbialement. Cf. Littré, *Dict.*, s. v.

Tournevirer, virer par tourne, virer, tourner à sa fantaisie, tourner et retourner. *Tourne*, subst. verbal de *tourner*, n'existe plus que comme terme de jeu : « être en *tourne* », au sens de *tour*.

¹ Rappelons encore le v. fr. *escobatre*, mot incertain qui semble devoir se décomposer en *escot*, bâton, et *baltre*. « Sur les rivages et les pors, Par ou li ewage s'embatent, Qui tant souvent vous *escobatent*, Maintenez bien vostre franchise. » (Roman de Brut, v. 6386-9). Telle est du moins la leçon qu'on lit dans une citation de Lacurne de Sainte-Palaye ; mais l'édition de Leroux de Lincy porte *escombatent* : « Par les rivages et as pors, Par où li ullages s'embatent, Qui tantefois vous *escombatent*, Maintenes bien vostre francise ». *Escombatre* paraît meilleur ; cf. dans le même poème : « Por gens averses *escombatre* (v. 3230). — Sur le mot *ewage* et sa variante *ullage*, voyez L. de Lincy, *Brut*, I, p. 31, note 2 ; p. 256, note.

2° Participes et adjectifs. — *Vermoulu*, moulu des vers. *Vermoudre* n'existe pas, par la raison que ce mot ne peut s'employer qu'au passif.

Saugrenu, au xvi^e siècle *saugreneux*, grenu de sel, fortement épicé.

Blanc-signé, signé sur blanc. Peut-être cependant *blanc-signé* est-il (*papier*) *signé blanc*, auquel cas le pluriel serait *blancs-signés*. On en peut dire autant de *blanc-seing*, qui, au lieu de signifier *seing en blanc* (plur. *blanc-seings*), s'expliquerait par *papier signé* (= *seing*) *blanc* (plur. *blancs-seings*).

Tranche-maçoné, terme de blason, qui se dit de l'écu dont une division est maçonée.

Dans Montaigne on trouve le composé *lettre-ferut*, qui est la traduction du provençal : « Mon vulgaire périgordin appelle fort plaisamment *lettre-ferits* ces sçavanteaux ; comme si vous disiez *lettre-ferus* auxquels les lettres ont donné un coup de marteau » (*Essais*, I, xxiv) ; dans Rabelais *croustelevé* : « Un tas de gros talvassiers tout *croustelevés* » (Prol. de Pantagr.).

Dieudonné est la traduction du nom propre latin *Adeodatus* ou *Deodatus*. Sur ce nom d'origine sémitique, voyez plus loin, sect. VI, 1.

Dans les composés qui précèdent, le substantif est à l'ablatif, ablatif de matière ou d'instrument. Dans *lieutenant*¹ et dans l'arch. *foiment*, il est à l'accusatif. Ces deux mots sont donc de véritables juxtaposés, puisque l'ellipse n'est pas nécessaire pour en rendre compte. *Lieutenant* n'est pas le participe de *lieutenir* qui n'existe pas, mais vient de *lieu* et de *tenant* ; c'est un substantif. Quoiqu'on le trouve dans le latin populaire déjà employé au sens que nous lui donnons aujourd'hui², cependant il conservait encore dans la vieille langue un souvenir précis de sa signification étymologique, témoin cet exemple : « Il print ses verges et battit la *lieutenante* (la remplaçante) de sa femme en telle manière qu'a peu qu'il ne l'accreventa » (Louis XI, *Nouvelles*, XXXVIII, dans Littré). — Quant à *foiment*, *foi* est régime direct du verbe. *Mentir*, dans la vieille langue, avait le sens actif : « K'il n'ait sa foi mentie Envers Kallon » (*G. de Viane*, v. 1236-7). Le juxtaposé *foi mentie* (= foi parjurée,

¹ A côté du juxtaposé *lieutenant*, on peut placer : *battant l'œil* ; *cyants-droit*, *ayants-cause* ; *soi-disant*.

² Voir nos *Remarques sur des mots du latin vulgaire dans le Talmud* dans la *Romania*, I, p. 94.

parjure) est devenu de nom abstrait un nom concret, dans cette curieuse expression : *Dieu foimentie et renoié* (*De monacho in flumine periclitato*, v. 283). Cf. pour le sens : *parjure*, *anathème*, *adultère*, *blasphème*, mots à la fois substantifs et adjectifs.

On ne peut ajouter à cette liste *arc-bouter*, parce que c'est un dérivé de *arc-boutant*. *Arc-bouter* est donc *appuyer à l'aide d'un arc qui bute*, et non *buter à l'aide d'un arc*, ce qui n'a pas de sens.

La composition thématique, issue d'une juxtaposition latine, que nous présentent les exemples précédents, se retrouve dans les autres langues romanes : ital. *calpestare* (calce pistare), *capovoltare*, *mantener*; esp. *captener*, *manlevar*, *mantener*; pg. *manter* (manu tenere), *mentecapto*; prov. *calpisar*, *mentaver* (mente habere), *mafai* (manu factus). Celles-ci, d'ailleurs, ont développé la composition thématique, où le premier terme, le déterminant, est le complément soit d'un verbe, soit, ce qu'ignore le français, d'un nom ou d'un adjectif. L'espagnol et le portugais terminant d'ordinaire, l'italien terminant toujours les substantifs masculins ou féminins par une voyelle (*o*, *e*; *a*), l'on s'explique que la notion d'un thème nominal se soit jusqu'à un certain point conservée dans ces langues. De là non-seulement les composés où le déterminant offre le thème simple et nu comme dans les exemples précédents, mais encore ceux qui, à l'instar des composés latins, et par un dernier souvenir de la langue mère, font revivre la voyelle finale du déterminant *i*. Ainsi, pour les composés de cette cinquième section, l'ital. *capitombolare*, l'esp. *maniobrar*, etc., et, pour ceux dont le déterminé est un nom, l'ital. *capi-porto*, *maschi-femmina*; l'esp. *artimana*, *carri-coche*; ou est un adjectif, l'ital. *bochi-duro*, *codi-rosso*, et, sans la voyelle *i*, *mar-rito* (manu-r.); l'esp. *boqui-ancho*; *boc-abierto*; le portug. *manirroto*, *boquicheio*; *pernalto*. Ces sortes de mots, véritables composés possessifs, sont inconnus au français. Nous avons montré dans le deuxième chapitre (section I, série II) quelle différence les sépare des juxtaposés avec synecdoque qu'on leur a souvent comparés; il est inutile de revenir sur ce point.

II. — A la section que nous venons d'étudier se rattache la série des verbes en *fier*, composés d'un adjectif et de *facere*, *ficare*, finale devenue aujourd'hui suffixe. Cette composition, comme celle des adverbes en *ment*, forme donc un trait d'union entre la composition et la dérivation. La terminaison *fier* peut

prendre sa place aujourd'hui parmi les suffixes, à côté de la terminaison *iser*. Les verbes en *fier* donnent lieu à diverses remarques.

Un trait propre au latin, et qui le distingue du grec, c'est qu'il est arrivé à former directement des composés asyntactiques ou thématiques avec un substantif et un verbe. Le grec fait λογοποιέω non de λόγος et de ποιέω, mais de λογοποιός; de même θεολογέω de θεολόγος, γεωμετρέω de γεωμέτρης, etc. Le latin, à l'origine, dérivait également ses verbes de composés possessifs formés d'un substantif et d'un radical verbal à terminaison adjective. *Magnificus* (*magni-fic-us*), *sacrificus*, *auspex* (*av-spec-s*), etc., sont les composés thématiques d'où sont sortis *magnificare*, *sacrificare*, *auspicari*, etc. Plus tard une fausse analogie fit créer de véritables composés verbaux formés d'un substantif (ou d'un adjectif) et du verbe fictif **ficare*. L'erreur alors devenant loi, ainsi est née cette série de verbes en *ficare* qui ne sont point dérivés d'adjectifs en *icus*: *significare*, *amplificare*, *œdificare*, *sanctificare*, *ludificari*, *lætificare*, *purificare*, *turpificare* (Cicér.), etc., série qui a pris une extension considérable dans le latin de la décadence: *mirificare* (Hieron.), *auctificare* (Arnob., sens de *amplificare*), *beatificare* (August., Hieron.), *candificare* (August.), *glorificare* (Tertull.), *vivificare* (Prudent.), etc., et s'est largement développée dans les langues romanes, témoin pour le français les mots suivants: *amplifier* (du latin), *barbifier*, *béatifier*, *bonifier*, *certifier*, *clarifier*, *crucifier*¹, *déifier*, *diversifier*, *dulcifier*, *édifier* (lat.), *falsifier*, *fortifier*, *glorifier* (lat.), *gratifier*, *identifier*, *justifier* (lat. ?), *lénifier*, *magnifier*, *modifier* (lat.), *mortifier*, *mystifier*, *ossifier*, *pacifier* (lat.), *personnifier*, *pétrifier*, *purifier* (lat.), *qualifier*, *ramifier*, *ratifier*, *rectifier*, *sacrifier*, *sanctifier* (lat.), *scarifier*, *signifier* (lat.), *vérifier*, *versifier*, *vivifier* (lat.), etc. Ces composés, presque tous entrés dans la langue commune, sont à la fois de formation savante et d'origine populaire². Le vieux français, en effet, transformait *ificare* en *efier*; *magnefier*, *senefier* (signifier),

¹ De *crucifigere*, transformé par une analogie inexacte et à contre-sens en *crucificare*.

² Cependant, dans ces vers de Molière, le composé est de formation toute populaire: « Cette infâme, Dont le coupable feu trop bien vérifié Sans respect ni demi nous a cocufié » (*Sgan.*, sc. XVI). Cf. ce mot dû également à Molière: « Non, vous serez, ma foi, tartuffié » (*Tart.*, II, 3), où le suffixe *fier* se confond avec la terminaison de *tartuffe*.

certefier, *acertefier*, etc.; en rajeunissant les mots de la vieille langue, on a fait reparaître la voyelle brève atone *i* de *ificare*; mais la terminaison *fier* (*ficare*) était devenue trop populaire pour qu'on pût la rapprocher du latin et la transformer en *fiquer* (cf. *aurifique* et *aurifier*, non *aurifiquer*; *pacifique* et *pacifier*, non *pacifiquer*, etc.); on l'a donc conservée, et fait servir à des composés savants : *sanctifier* (*sancti-ficare*, non *sainte-fier*). La condition de la formation de ces mots est donc celle qui régit, comme nous le verrons plus loin, la formation savante, à savoir la reconstruction du type latin; ce type, ici, est conservé, excepté dans la terminaison *icare* qui devient la terminaison populaire *ier*.

Nous n'avons pas cité parmi les composés en *fier* les verbes qui ont *éfier* au lieu de *ifier* : *torréfier*, *liquéfier*, *raréfier*, etc.; la formation en est un peu différente.

Le latin, à côté de ses composés asyntactiques en *ficare*, pouvait former des juxtaposés syntactiques avec *facere* et un nom neutre archaïque en *es*, devenu *ē* (plus tard *ě*) : *calefacere*, *arefacere*, etc., que l'on trouve parfois décomposés avec accentuation des deux termes. Corssen (II, 2, p. 887) cite *facit are* (Lucrèce, VI, 962); *ferve bene facito* (Caton, R. R., 47, 157); *consue quoque faciunt* (Varr., R. R., II, 9). L'analogie développa cette composition : *commonefacio*, *expergefacio*, *ferrefacio*, *labefacio*, *liquefacio*, *madedfacio*, *patefacio*, *putrefacio*, *rarefacio*, *rubefacio*, *timefacio*, *torrefacio*, *tremefacio*, etc. Ces verbes faisaient au passif : *commonefio*, *expergefio*, etc. La similitude de forme entre ces passifs et les verbes en *fier* amena à les rapprocher les uns des autres; et quand on emprunta les verbes en *facere* au latin, au lieu de les transformer en *faire* (*liquefacere* = *liquefaire*), on en fit, sous la double influence du passif et de *ficare*, des verbes en *fier* (*liquéfier*). Seul l'accent aigu de l'*é* rappelle la forme originelle (*liqu-e-facere* = *liqu-é-fier*). Ces verbes en *éfier* sont donc des verbes de formation savante et qu'une assimilation erronée a fait revêtir d'une terminaison populaire.

Parmi les juxtaposés latins de cette classe, il en est un, *calefacere*, qui s'est transformé peu régulièrement en roman. Les Latins disaient déjà *calfacere*, qui aurait dû devenir *chauffaire*; les peuples romans dirent *calfare*, d'où *chauffer* (ital. *calfare*, prov. *calfar*). — L'espagnol ignore ce composé et dit *calentar*.

SIXIÈME SECTION.

SUBSTANTIFS COMPOSÉS D'UN VERBE A L'IMPÉRATIF
ET D'UN COMPLÉMENT.

Composition par phrases. — Type : *portefeuille*.

I.

Si la perfection de la composition consiste dans l'étendue de l'ellipse, le premier rang doit être donné à la *composition par phrases*. Vraiment populaire et d'une grande fécondité, elle a fourni au dictionnaire plus d'un millier de mots presque tous expressifs et de forme pittoresque. On ne peut que regretter l'injuste dédain dans lequel la tient la langue littéraire ; et si celle-ci lui reproche — à tort ou à raison — un certain manque de noblesse et d'élégance, elle pourrait heureusement la mettre à profit et s'enrichir d'expressions naïves, simples et imagées. Cette composition a un intérêt spécial, celui qui s'attache aux questions pendantes ; car elle présente un problème qui a reçu des solutions diverses et par suite n'a pas encore été absolument résolu. Quel est le temps du verbe dans ces composés ? un impératif, deuxième personne ? un présent de l'indicatif, troisième personne ? un thème verbal pur et simple, sans indication de temps ni de personne ? Autant d'hypothèses qui doivent être reprises et discutées.

La *composition par phrases* se retrouve dans toutes les langues romanes, le valaque excepté, dans les langues germaniques et dans les langues slaves. Inconnue à l'ancien haut allemand, à l'anglo-saxon, au gothique et au vieux norois, elle fait également défaut au sanscrit, au zend ¹, au grec et au latin. Ce qu'on peut trouver de plus semblable dans les langues classiques, ce seraient les composés grecs comme ἀγέλαος, σερέακρος, Στησίχορος, où quelques philologues ont voulu voir une composition avec l'impératif ², ou les composés latins *auspex*, *artifex*, etc..

¹ S'il faut en juger par ce qui nous reste de cette langue. Cependant le persan moderne la connaît partiellement. Voir plus loin, p. 156, n. 2.

² Par exemple, J. Grimm (*Deutsche Gramm.*, II, p. 976 et sqq.), Weissenborn (*De adjectivis compositis Homericis*; Halis, 1865). — C'est très-douteux. Diverses hypothèses ont été émises sur la nature du premier terme dans ces composés ; elles sont réunies et discutées dans l'étude de V. Clemm : *De compositis græcis quæ a verbis incipiunt* (Gissæ, 1867).

qui sont formés d'un thème nominal : *av-*, *arti-*, et d'un thème verbal à terminaison adjectivale : *spec-s*, *fec-s*¹.

Nous nous restreignons au français, invoquant seulement en cas de besoin le témoignage des autres langues, et nous abordons immédiatement la question du temps du verbe.

Trois hypothèses, avons-nous dit, peuvent être faites : celles d'un thème verbal, d'un impératif ou d'un indicatif. Pour décider entre elles, il n'y a qu'à se référer aux exemples. Mais, avant d'aborder la discussion, un point est à établir : c'est que les exemples peuvent être indistinctement pris parmi les composés qui offrent un verbe accompagné d'un régime indirect, ou d'un vocatif, ou d'un autre verbe. *Quelle que soit la forme sous laquelle se présente un composé dont le premier terme est un verbe, le procédé de formation est partout le même.* Supposons en effet que l'on ait l'indicatif présent. Un *boute-feu* est celui qui met le feu ; un *boute-en-train* est celui qui met les autres en train ; un *boute-hors* est ce qui met [un des deux joueurs] hors, à la porte². Le sous-entendu commun à tous ces mots sera : *celui qui (boute, qui met)*, le régime pouvant être direct : *celui qui met le feu* ; indirect : *celui qui met en train* ; circonstanciel : *celui qui met dehors*. Le régime n'est donc que secondaire ; l'idée essentielle de la composition consiste dans le sous-entendu indiqué par *boute*, et si même le verbe isolé pouvait suffire à exprimer la pensée, on se passerait de régime. Or le même raisonnement peut s'appliquer à l'impératif ; celui à qui l'on dit : *boute le feu*, ou *boute en train*, ou *boute hors*, ou (si cette forme se rencontrait) simplement *boute*³. De même pour l'hypothèse d'un thème verbal. Partout dans ces composés, l'idée essentielle est celle qu'exprime le verbe. Le complément n'apporte qu'une idée secondaire, nécessaire, il est vrai, pour le sens, mais qui ne modifie pas l'esprit

¹ Quelques-uns de ces composés ont passé en français : par exemple, *ossifraga*, orfraie ; *solsequium*, souci (fleur) ; *sanguisuga*, sansugue (dans Raschi, au XI^e siècle ; *sangsue* est une forme refaite partiellement).

² Ancien jeu analogue à celui que les enfants appellent *le roi détroné*.

³ Il y a des exemples de l'emploi de l'impératif pur et simple. Ainsi l'italien *vada* transporté en français sous la forme *vade* et auquel correspond, pour le sens et pour la forme, le substantif français *le va*. On comprend que ces formations doivent être très-rares, l'impératif ainsi isolé n'ayant pas assez de corps pour former un mot ; aussi, dans les mots de ce genre, la langue a-t-elle préféré soit de redoubler l'impératif (*tourne-vire, passe-passe*, etc.), soit de lui adjoindre un vocatif (*va-tout*, etc.). Voir plus bas. Rappelons toutefois l'impératif *tiens* dans le proverbe : « Un bon TIENS vaut mieux que deux *tu l'auras* ».

de la composition. Par conséquent, nous pouvons embrasser dans un même examen tous les composés que nous rencontrons, quelle que soit la nature du complément du verbe.

Ceci posé, arrivons à l'étude des formes. Les quatorze quinzièmes des composés français sont formés de verbes de la première conjugaison au singulier, avec complément sans déterminatif, tels que *porte-manteau*, *tire-botte*, *garde-manger*, etc. Il n'y a rien à en conclure pour l'une ou l'autre des hypothèses. Il faut donc se décider d'après des cas particuliers, c'est-à-dire d'après une faible minorité. On ne peut objecter que c'est là induire du moins au plus; car si d'un côté l'on fixe la nature du temps des verbes dans ces cas spéciaux, comme de l'autre on ne peut rien affirmer sur ceux de la première conjugaison pris à part, et que des deux côtés le procédé de formation est au fond identique, il faudra évidemment attribuer aux derniers le temps des premiers.

Or, voici une série de formes françaises ou latines ¹ dans lesquelles il est impossible de méconnaître l'impératif.

Le plus ancien exemple certain que je connaisse de cette composition se trouve dans le document connu sous le nom de *Testament d'Abbon*, texte du commencement du ix^e siècle ²: c'est un nom de lieu, *Tenegaudia* ³. Je relève dans divers cartulaires latins les noms suivants: *Beroldus Firma ussum* ou *hostium* ⁴, *Hugo de Canta Raina* ⁵, *Pendelupum* (nom de lieu) ⁶, *Bermundus Trenca vias* ⁷, *Pontius Trenca sacos* ⁸, *Aicardus Trencanovas* ⁹, *Stephanus Porta poma* ¹⁰, *Villelmus Pulsa*

¹ Les formes latines sont aussi concluantes que les formes françaises; pour traduire le verbe par un impératif latin, il faut avoir le sentiment très-net de la présence d'un impératif en français.

² Ce texte a été souvent publié: d'Achery, *Spicil-gium*, IV, 540; Mabillon, *De re diplomatica*, 2^e éd., p. 507; cf. p. 617; Muratori, *Rev. italic. script.*, II, II, 744; Dom Bouquet, V, 770; Marion, *Cartul. de Grenoble*, 108.

³ Marion, *Cartul. de Grenoble*, p. 110: *Casalis in tenegaudia*. Ce nom paraît singulier; mais on en trouve d'analogues, par exemple *Portegoie* (charte de 1235, dans Merlot et Moustié, *Cartul. des Vaux de Cernay*).

⁴ Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 580, 582 (texte du xi^e siècle).

⁵ *Id.*, *ibid.*, p. 338; circa 1101.

⁶ « *Locus ubi dicitur Pendelupum* » (Marion, *Cartul. de Gren.*, 123; circa 1080). Cette tournure *ubi dicitur* est caractéristique; c'est une analyse très-claire et très-précise de la construction avec l'impératif, qui nous donne la clef de la formation de tous les noms de lieux analogues: *Chante-raine*, *Chante-pie*, etc. A la p. 118, on trouve la construction habituelle: « *locus qui vocatur Pendelupum.* »

⁷ Guérard, *Cartul. de Saint-Victor de Marseille*, 64; sæculo xi.

⁸ *Id.*, *ibid.*, 122; sæculo xi.

⁹ *Id.*, *ibid.*, 380; circa 1060.

¹⁰ Grasilier, *Cart. de N.-D. de Saintes*, 165; sans date; cf. pag. suiv., n. 7.

rebam ¹, *Ermennarius Ustura leporem* ², *Excorria Villanum* ³, *Johannes Gayta Podium* ⁴, *Portaflorem* ⁵, *Wilhelmus de Benehabeas* ⁶, subjonctif qui cache un impératif ⁷.

Les composés suivants, qui appartiennent à la vieille langue, renferment encore l'impératif : *Boi l'auiwe (boi l'avve, boi l'aiwe)* ⁸, *Jakemin buef l'avve* ⁹, *Martin clo mes œulz* ¹⁰, *Uguignon fai mi boire (fai me boire)* ¹¹, *Pais mouche* ¹²,

¹ Ou *Pulsa rabam* (Pousse-rave); circa 1150; *Cartul. de Talmond*, 230, et Index, s. v.

² *Liber albus Ecclesie Cenomanensis*, 104; circa 1097-1125. — *Ustura leporem* = brûle-lièvre. *Usturare* est une variante de *ustulare*, tous deux assez rares. *Ustulare* ne se trouve que dans Diefenbach, *Supplem. ad Cang.*; *usturare* manque dans Ducange et dans Diefenbach.

³ *Id.*, *ibid.*, p. 99. On trouve aussi *Escorche villanum*, 100; *Johannes Escorche vilain*, 201; *Scoria vilan*, 66; chartes du milieu du XII^e et du XIII^e siècle.

⁴ Teulet, *Layelles du trésor des chartes*, I, 177, a; texte de 1194.

⁵ *Id.*, *ibid.*, I, 88, b; texte de 1163.

⁶ L. Delisle, *Jugements de l'échiquier de Normandie*, dans les *Extraits des manuscrits de la B. N.*, XX, table. — Treizième siècle.

⁷ Je ne cite pas un *Bertrannus Tornalebra* (Tournelèvre) dans le *Cartul. de Talmond*, p. 23, ni un *Rumpicorda* (Crève-cœur) dans Grésilier, *Cartul. de Notre-Dame de Saintes*, 140, parce que les formes *tornalebra*, *rumpicorda* peuvent prêter à contestation; cependant il me paraît certain que *rumpicorda* est un impératif. Dans *rumpicorda* en effet, *corda* ne forme point avec *rumpi* un composé asyntactique, comme dans *crepicordio*, autre traduction du même nom (Dom Bouquet, IX, 599). C'est un accusatif pluriel régi par *rumpi* qui est par conséquent à un temps déterminé, soit *rumppe*, soit *rumpil*; or *rumppe* est la correction qui fait le moins violence au texte manuscrit. Quant à *tornalebra*, c'est peut-être la reproduction pure et simple avec une finale latine, de *tornelèvre*. On ne peut dire la même chose de *Porta poma* cité précédemment, parce que ce mot est latin dans ses deux éléments. — *Guarda fames* (Guérard, *Cartul. de Saint-Victor*, 127) et *Para Lupus* (*id.*, *ibid.*, 433) semblent plutôt contenir un impératif. Cependant, comme ce sont des noms provençaux, peut-être n'y a-t-il là qu'une modification de la terminaison reprise sous la forme du nominatif latin. — M. Léopold Pannier me signale, au moment de mettre sous presse, une traduction de *cure-oreille* par l'impératif *cura-auriculum* dans un *Inventaire des biens de Bernard de Béarn* (1497), publié par Desbarreaux-Bernard et Ad. Baudouin, Toulouse 1872, in-8^o, p. 12 et 19.

⁸ B. N., mss. fonds fr. 11846; *N.-D. de la Ronde de Metz*, fol. 42, 48; chartes de 1298. Les formes entre parenthèses sont les variantes données par les deux chartes. — Communication de mon ami, M. Bonnardot, ancien élève de l'École des Chartes.

⁹ *Id.*, *ibid.*, 10023; *Saint-Vincent de Metz*, fol. 49; charte de 1245. — Communication de M. Bonnardot.

¹⁰ *Id.*, *ibid.*, 8711; *ibid.*, fol. 2; charte de 1305. — Communication de M. Bonnardot.

¹¹ *Id.*, fonds lat., 10026, fol. 37; charte de 1326; la variante *fai me boire* se lit à la table, fol. 84. — Communication de M. Bonnardot.

¹² « Molendinum de Paismouche » (*Cartul. de Notre-Dame de Bon-Port*, publié par Andrieux, p. 24; charte de la fin du XII^e siècle).

*Dur. Tornavent*¹, *Poincheval*², *Sail en bien*³, *Jehan Boi l'iaue*⁴, *Martin Boi vin*⁵, *Hugo Boifvin*⁶, *magistrum Boifleve*⁷, la femme *Sail du crues*⁸, *Jehan Sau du crues*⁹, *Radulphus Sau du bruil*¹⁰, *Jehan Sail du bois*¹¹, *Jehan Boi Boi*¹², *Regnault Prens tout*¹³.

Dans toutes ces formes on a l'impératif : *boi, boif* ou *buef, sail* ou *sau, clos, fai, croi, pais, poin, prens* ; le présent de l'indicatif serait *boit, saillt* ou *saut, clot, fait, croit, paît, point, prend*¹⁴.

¹ Bernard, *Cartul. de l'abbaye de Savigny*, 224, charte de la fin du x^e siècle. *Tornavent* contient un impératif ; car l'indicatif donnerait *tornat a vent* ou *tornet a vent* ; le *t* de la finale *et* (= *at*) dans les verbes de la 1^{re} conjugaison n'est tombé qu'à la fin du siècle suivant. *Tornavent* ne peut pas être un mot provençal, car il faudrait *tornaven*.

² Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, III, 93 ; texte de 1308 ; cf. *Bochardus Poinvillain* dans les *Olim* de Beugnot, I, 132 (texte de 1260).

³ *Rôle de la taille* en 1292, p. 2 (sur cet ouvrage, voir plus haut, p. 41, n. 1 ; — nous donnons l'orthographe d'après le manuscrit). — Ce nom de *Sail en bien* appartient à une grande et riche famille parisienne du moyen âge, plus d'une fois rappelée dans les documents anciens. Voyez, entre autres, Est. Boileau, *Livre des mestiers*, 430 ; Bibl. de l'École des chartes, 1873, p. 436 ; Leroux de Lincy, *Paris et ses historiens*, 356 ; Beugnot, *Olim*, I, 412 ; Merlet et Moustié, *Cartul. des Vaux de Cernay*, 747. Cf. *Revue archéologique*, XIII (1856-57), p. 637 et suivantes (Notice d'Aug. Moustié sur une *Dalle tumulaire de Guillaume Sal-en-bien*). *Saillembien* rappelle *Salimbene*, nom d'une famille italienne, et en particulier d'un poète italien du xiii^e siècle.

⁴ *Rôle de la taille*, p. 23, 61, 63, 76. Nom très-commun au moyen âge. Cf. les formes données à la page précédente et le nom de l'auteur du *Livre des mestiers*, rappelé dans la note et qui est écrit dans les manuscrits : *Boi liaue*.

⁵ *Id.*, p. 19, 170, etc.

⁶ Lespinasse, *Registre-Terrier de l'évêché de Nevers*, 122.

⁷ Beugnot, *Olim*, II, 68 (texte de 1318).

⁸ Taille, 66. Dans Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, je trouve (III, 403) un *Nicholas Saudetrues*, sans doute erreur pour *Sau de crues*.

⁹ *Rôle de la taille*, p. 85.

¹⁰ Andrieux, *Cartul. de Notre-Dame de Bon-Port*, 185 ; charte de 1250. Il est vrai qu'on trouve, p. 184 et 186, *Radulphus Saut de broel*. Nous reviendrons plus loin sur cette forme.

¹¹ *Rôle de la taille*, 132. — Dans Villehardouin, 273, je trouve le nom de *E. de Saubruil*, écrit encore *Salebruil, Saubruic*, etc. Cf. les paragraphes 281, 282, et la note de M. de Wailly aux pages 162 et 490 de son édition. Quelque obscur que soit ce composé, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître l'impératif de *salire*.

¹² *Rôle de la taille*, 89.

¹³ Nom de fantaisie dans Coquillart, *Enquete de la Simple et de la Rusée* (éd. de Ch. d'Héricault, II, p. 88 et 143).

¹⁴ On trouve presque toujours *Boivin* sans article, rarement *Boilevin*, et au contraire toujours *Boileau*, avec article, mais non *Boieau*. Preuve nouvelle qu'on a là un impératif ; car l'article dans *Boileau* est amené par

Quelques-uns de ces noms se sont conservés jusqu'à nos jours. Un Bottin de 1864 me fournit des *Boileau*, *Boileve*, *Boilevin*, *Boicervoise*, *Saillenfest*, *Saillenfait*. Dans *Sabatier*¹, je note un *Boiscervoise*; ici l'impératif est rajeuni. M. Mowat me signale une famille contemporaine de Tours, dont le nom s'écrit *Boislève*, c'est-à-dire *bois l'ève*².

A ces exemples d'origine ancienne³ ajoutons d'autres composés modernes où l'impératif n'est pas moins évident :

Et d'abord les pluriels : un *chassez-croisez*, un *chassez-déchassez*⁴, un *laissez-passer*, un *ne-m'oubliez-pas* ou *pensez-à-moi* (myosotis), un *rendez-vous*, un *regardez-moi* (scabieuse), un *revenez-y*, un (beau) *venez-y-voir*, et, dans la langue contemporaine de l'argot parisien : un *suivez-moi*, *jeune homme* (double ruban descendant du chignon le long du dos), un *pincez-moi ça* (nœud, au bas de la taille, dans le dos, avec de longs rubans qui retombent), un *décrochez-moi cela* (chapeau d'occasion pour femme) qu'il ne faut pas confondre avec un *décroche-moi cela* (marchand fripier), le vol au *rendez-moi*⁵.

Ensuite les expressions qui décèlent par leur construction la présence d'un impératif : un *ramasse-ton-bras* (fanfaron), une *trousse-ta-queue*, un *va-lui-dire* (chambrière, entremetteur, dans les contes du xvi^e siècle⁶), un *va-t'en si tu peux* (emplâtre, dans *Régnier*⁷), le sire de *Fiche-ton-camp*, un ouvrage fait à la *va-te-faire-fiche*, locution dont on peut rapprocher cette autre :

l'euphonie. Avec l'indicatif, on aurait pu facilement dire *boiteau*; or cette forme ne se rencontre pas. Le nom propre *Boiteau* vient de *Boisteau*, *Boistel*.

¹ *Encyclopédie des noms propres*, Paris, 1865, in-12, p. 254.

² *Bois* est ici *bibe* et non *nemus*, qui n'offrirait aucun sens, et qui d'ailleurs ne peut avoir pour complément au génitif *l'ève*.

³ Je ne cite pas le surnom bien connu du vicomte d'Anjou Geoffroy *Plantagenêt*, parce que je n'ai trouvé nulle part *planta ginestum*, forme nécessaire pour établir l'existence d'un impératif dans *planta*, mais seulement *plantagenest* ou *plantegenest*. Un *Mortlachar* des *Arch. admin. de Reims* (I, 365) et un *Morgastel* des *Olim* (Beugnot, I, 552) sont aussi douteux, parce que *mor* représente aussi bien *mort* (*mordet*) que *mord* (*morde*).

⁴ On trouve aussi, il est vrai, *chassé-croisé* et *chassé-déchassé*.

⁵ Lorédan Larchey, *Dict. de l'argot parisien*, 6^e édit., 1873.

⁶ *Va li dire* déjà dans Rutebœuf : « Se sui por maqueriaus tenus L'en vos retient a *va-li-dire* (dans Bartsch, *Chrestom.*, I, 334, 23 et 24). — *Trousse-ta-queue*, nom d'une chambrière, par ex. dans la *Farce nouvelle des Chamberières* : « *Trousse ta queue*, hâtons-nous vite » (Anc. Théâtre fr., II, 435).

⁷ Un *va-t'en, si tu peux*; un *si tu peux, va-t'en*, Escrit en peau d'oignon entourait sa maschoire (Sat. XI).

traiter quelqu'un à *bouche que veux-tu*; et dans les patois : jouer à la *muchet-pot*¹, un *tête-mes-glènes*², un *tin-te-bin*³. Parmi ces expressions, remarquons spécialement les noms de divers jeux. Je citerai par exemple ceux que je trouve dans Rabelais : à *cochonnet*⁴, *va devant*; à *compère, pres-tez-moi vostre sac*; à *Guillemin, baille mi ma lance*; à *monte, monte l'eschelette*, et de même les noms de services ou de plats : *du laisse-moi en paix*, *du tire-toi là*, *du boute-lui toi-mesme*, *du souffle au cul mien*⁵.

Enfin les composés qui ne peuvent s'expliquer que par un impératif suivi d'un vocatif :

Le chat s'appelle *minaud* et *grippe-minaud*⁶; une brosse de doreur est connue sous le nom de *boesse* et de *gratte-boesse* : le *brequin* est le nom primitif du *virebrequin*, devenu par altération *vilebrequin*, proprement *vire*, *tourne*, *brequin*. Le coupe-bourgeon, insecte qui attaque la vigne, est appelé *Lisette* et *bêche-Lisette*. La chaise à porteur s'est dite *portechaise*, aussi bien que *chaise*⁷. La nourriture des moutons dans certaines régions se dit *gobe-mouton*, c'est-à-dire *gobe cela, mouton*. Il est un raisin et une plante fort aimés des poules : on a donné à l'un le nom de *pique-poule*, à l'autre celui de *morgeline* (*mords geline*, en italien *mordigelina*), c'est-à-dire *picote cela, poule*; *mords cela, geline*. Le chèvrefeuille, dans le haut Maine, s'appelle *broute-biquet*, et dans le Berry *broute-biquette*⁸, c'est-à-dire *broute cela, biquet, biquette*. Ces composés, dont il est facile d'augmenter la liste⁹, ne peuvent

¹ En Normandie, pour à la *musse-ton-pot*, à la *musse-pot* (Littré, s. v.).

² En Picardie, homme qui s'occupe des petits soins du ménage, proprement *tête-mes-poules*. Voir Grandgagnage, *Dict. wallon*, s. v. *cati*. Le haut Maine dit dans le même sens un *charusse-la-couche* (C. R. de M., *Gloss. du haut Maine*). On ne peut guère expliquer ce mot que par l'impératif.

³ Dans l'est, petit chariot pour apprendre à marcher aux petits enfants, proprement un *tiens-toi-bien*. Voir Tissot, *Patois des Fours*, et Bridel, *Glossaire de la Suisse romande*, s. v.

⁴ Terme du jeu de boule, petite boule servant de but au joueur.

⁵ Rabelais, *Gargantua*, xxii; *Pantagruel*, V, xxxiii.

⁶ *Grippeminaud*, le bon apôtre, Jetant des deux côtés la griffe en même temps, Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre (La Font., *Fables*, VII, 16). — *Grippeminaud*, archiduc des chats fourrés (Rabelais, *Pantagruel*, V, 11).

⁷ *Porte-chaise* n'est ni dans Bescherelle ni dans Littré; je le trouve cité dans Clemm (*Compos. græc. cum verb.*, p. 93), qui, n'y reconnaissant pas un composé avec *vocatif*, ne peut se rendre compte de sa composition.

⁸ *Gloss. du haut Maine*, par C. R. de M(ontesson), et *Gloss. du centre de la France*, par le comte Jaubert, s. v.

⁹ Voir plus bas les listes des composés avec le vocatif.

s'expliquer que par l'impératif et le vocatif. Voir dans le premier terme un substantif verbal ou une troisième personne de l'indicatif est chose inadmissible. *Gratte-boesse*, par exemple, ne peut signifier ni « *boesse* qui est une *gratte*, » ni « *boësse* qui *gratte*. » *Bêche-Lisette* ne peut vouloir dire ni « Lisette qui est en même temps une *bêche* », ni « Lisette qui *bêche*. » Dans le premier cas, le composé n'a aucun sens ; dans le second, on se trouve devant une inversion que repousse le génie de la langue.

Rappelons encore quelques expressions familières où la formation avec l'impératif se laisse prendre sur le fait : « Nous montâmes en voiture, et puis, *fouette cocher* ! » — « Tout est réglé, l'affaire est en train, et maintenant *va comme je te pousse* ! » ou bien « et *allez donc* ! » — « Il comptait sur leurs promesses, mais *va-t'en voir s'ils viennent* ! » — « Il a reçu une volée de coups de bâton, *en veux-tu, en voilà* ! »

En dehors de ces composés français, notre langue renferme des mots latins créés d'une manière analogue aux précédents. Le verbe y est à l'impératif. Ainsi : *noli-me-tangere* (ulcère malin et plante), *vade-in-pace* (et par abréviation *in-pace* — cachot d'un cloître), *vade-mecum* et, synonyme moins usité, *veni-mecum* (manuel), *fac-simile* (copie exacte d'une gravure, d'une écriture), *fac-totum* (chargé d'affaires), *custodi-nos* (prête-nom qui garde un bénéfice pour un autre), *nota-bene* (remarque), *salva-nos* (bouée de sauvetage). Pour que cette formation fût possible, il fallait qu'on vît un impératif dans les mots français analogues, ou que dans les composés de cette nature la construction avec l'impératif s'imposât nécessairement d'elle-même à la pensée³.

¹ « Un fiacre est venu nous prendre; nous nous y sommes emballés sans façon, la Cousine et moi; et puis, fouette cocher ! » (Marivaux, *Le Paysan parvenu*, II). Comparez ces vers de Florian : « Des singes dans un bois jouaient à la main chaude.... On frappait fort et puis *devine*. » (Les Singes et le Léopard).

² L'impératif est implicitement renfermé dans *en voilà*; proprement *prends-les, en voilà*. — On lit dans Ducange (s. v. *boutare*), à propos du jeu appelé *boute-hors* : « Ainsi qu'il jouait avec plusieurs compagnons d'un esteuf à un jeu qu'on appelle à *bouter hors* » (texte de 1387). Dans cet infinitif futur, traduction de *boute-hors*, ne saisit-on pas l'idée de l'impératif rendue ici par l'idée correspondante du futur?

³ Linné traduit *dompte-venin* (nom d'une plante) par (*asclepias*) *vincetoxicum*; si l'impératif est formel dans le latin, il doit l'être tout aussi bien dans le français. On peut ajouter aux noms précédents *dormi secure*, titre d'un recueil de sermons tout faits à l'usage des curés (xv^e siècle). M. Gaston Paris, qui me signale ce mot, m'indique encore un *Da nobis*,

Les langues étrangères, romanes, germaniques et slaves, ne font que confirmer les témoignages précédents.

L'espagnol ne distingue l'impératif de l'indicatif à aucune des trois conjugaisons. Cependant il est facile de reconnaître des composés avec l'impératif dans les mots suivants :

Correvedile, rapporteur; proprement : *cours, va, dis-lui*.

Hazmereïr, bouffon; proprement : *fais-moi rire*.

Hazteallà, caractère rebutant; proprement : *fais-toi là; va là, là-bas; va au diable*.

Dime y direte, querelle, dans l'expression *andar en dimes y diretes*, se quereller pour un oui ou pour un non; proprement : aller dans les *dis-moi et je te dirai*.

Tentemozo, appui; proprement : *tiens-toi, petit garçon*. Cf. plus haut *tintebin*, p. 152 et note 3.

Tentebonete(a), à n'en pouvoir plus, par exemple dans l'expression *correr a tentebonete*; proprement : *courir à tiens-toi, bonnet*.

Zurraydale, importun; proprement : *châtie-le et donne-lui* (des coups).

L'italien distingue l'impératif de l'indicatif à la seconde et à la troisième conjugaison. L'impératif y est en *i*, l'indicatif en *e*. Or tous les composés de ces conjugaisons sont *sans exception* en *i*. *Bevilacqua, pendilacqua, batticuore, battifuoco, rompicapo, mordigellina, sali-scendi*, etc.

Le dialecte de la Suisse romande parlé dans le canton de Vaud distingue partout l'impératif de l'indicatif. La première conjugaison a l'impératif en *a*, l'indicatif en *e* fermé, les autres ont l'impératif en *e* muet (*ë*), l'indicatif en *e* fermé. Or les composés ont tous, *sans exception*, *a* ou *ë*, c'est-à-dire l'impératif. *Deferatsao* (déferre-cheval, sorte de fougère), *grata-cü* (gratte-cul), *grata-papei* (gratte-papier), *pasa-meidjé* (passe-médecin, valériane officinale), *burla-cu* (brûle-cou, soif ardente), *burla-fer* (brûle-fer, forgeron), *puorta-critse* (porte-hotte), *trêna-manti* (traîne-nappe), etc. — *Gëñë-mëtsë* (guigne-miche, parasite), *mëdzë-recuer* (mange-regain, taupe), *neiyë-dzen* (noie-gens, petit bateau dangereux à manier), *reballë-m'en-me* (par alté-

nom d'un personnage dans une chanson populaire de la même époque (Wolf, *Allfr. Volkslieder*, p. 87). Je ne cite pas la locution vulgaire : « colique de *miserere*, » parce que ce mot de *miserere* n'est pas dû à une formation populaire, mais qu'il a une origine liturgique (*Miserere mei, Deus*, Psaume 50).

ration *reballë-ben-me*, donne-moi davantage; dans l'expression *sosë xen lo reballë-m'en-me*, cela sent le donne-moi encore, manière de redemander d'un plat), *pillë-bacon* (vole-lard), *mëdzë-merda* (mange-merde), etc. ¹.

L'allemand possède ou a possédé plus d'un millier de noms composés de la sorte. Dans aucun on ne signale la présence du *t* caractéristique de la troisième personne du singulier; partout on est obligé de reconnaître l'impératif: *Bleibimhaus*, *Dankhab*, *Fangvrielan*, *Giebhand*, *Gibacht*, *Griepenkerl* (= *greif den K.*), *Habenicht*, *Haberecht*, *Hebenstreit* (*hebe den Str.*), *Kehrab*, *Kehrum*, *Lassdunken*, *Leberecht*, *Mischmasch*, *Reissaus*, *Rührmichnichtan*, *Schabab*, *Schlagenteuffel* (*Schl. den Teuff.*), *Schreckengast*, *Schreckdenfeind*, *Siehdichfür*, *Siehdichvor*, *Spruchwort*, *Springauf*, *Stehauf*, *Stelldichein*, *Störenfried* (*Störe den Fr.*), *Steuereindieb* (*St. den D.*), *Strebkatz*, *Stülpum*, *Thudichum*, *Trauernicht*, *Wendehals*, *Wendenstein*, *Wergissmeinicht*, *Wibelór*, *Wippsterz*, *Zahlaus*, *Zeitvertreib*, etc. ².

De même en anglais, où la troisième personne de l'indicatif est marquée par une *s*. *Breakfast*, *breakneck* (cf. *casse-cou*), *breakwater* (*brise-lame*), *breakvows*, *cutpaper* (*coupe-papier*), *cutpurse*, *cutthroat* (*coupe-gorge*), *cutwate*, *drawback*, *drawbridge*, *lookout*, *picklock*, *pickpocket*, *pickpurse*, *pickthank*, *toothpick* (= *picktooth*, *cure-dents*), *runaway*. Et pour les noms propres ³: *Cutright*, *Doolittle*, *Drawwater*, *Drinkwater* (= *Boi l'eau*), *Drinkmilk*, *Hackblock*, *Hurlbat*, *Golightly*, *Makepeace*, *Playfair*, *Shakelady*, *Shakelance*, *Scaredevil*, *Toplady*, *Treadaway*, *Wakup*, etc. Je ne cite pas *Breakspeare*, *Shakespeare*, *Hackstaff*,

¹ Je dois ces détails de la plus haute importance à M. Jules Cornu, jeune romaniste, qui a entrepris des études approfondies sur les dialectes du canton de Vaud, son pays natal. La plupart de ces noms se trouvent dans Bridel, *Suisse romande*, mais avec une orthographe moins précise qui ne permet pas de faire les distinctions de formes. M. Cornu a eu ici recours à un système plus rigoureux de transcription, qu'il a eu l'occasion d'exposer et d'appliquer dans son étude sur *Deux Histoires villageoises en patois vaudois*. Voir la *Rivista di filologia romanza*, I, fasc. 2.

² Ces noms sont empruntés à Schulze: *Imperativisch gebildete substantiva*, dans *Herrigs Archiv*, 1868, t. XLIII, p. 13 et sqq. La plupart ont disparu de la langue moderne, qui d'ailleurs ne possède plus qu'un petit nombre de ces composés; quelques-uns sont des noms propres.— Cf. Grimm, *Deutsche Grammatik*, 1^{re} édit., II, 961 et sqq., 1020; Pott, *Personennamen*, 514 et sqq., 94 et 695.

³ Communiqués pour la plupart par mon ami M. R. Mowat.

keepsake, et en général les composés où le substantif commence par une *s*, parce qu'on pourrait objecter que l'*s* de la troisième personne s'est fondue avec l'*s* initiale du nom ¹.

La concordance de ces diverses langues ² prouve incontestablement qu'on se trouve en présence d'un impératif. Cependant diverses objections ont été faites, dont quelques-unes ne sont pas sans gravité. Elles peuvent se diviser en deux séries, suivant qu'elles opposent à la théorie de l'impératif 1° l'hypothèse d'un thème verbal, 2° celle d'un indicatif présent.

1°. Et d'abord ne peut-on pas se demander si, malgré sa forme d'impératif, le premier terme de la composition ne cache pas un thème verbal ³? La langue aurait pris l'impératif, parce que le thème *y* est à peu près à nu : *porte, garde, boi, fac, vade, etc.*, sont bien les radicaux de *porter, garder, boire, facere, vadere, etc.* La forme seule serait celle de l'impératif, non le sens.

En effet, soit l'allemand *Sprichwort* (proverbe); *Sprich* est bien l'impératif de *Sprechen*; mais le sens du mot est-il « dis, répète le mot »? N'est-il pas : « mot à dire, à répéter »? De même *Schreibart, -buch, -feder, -fehler, -lehrer, -papier, -tafel, etc.*, n'ont rien de commun, pour le sens du moins, avec

¹ Hypothèse d'ailleurs insoutenable; que l'on compare *Shakelance* et *Shakespeare*, il est évident que le verbe est au même temps dans les deux mots.

² Voyez des exemples du scandinave à la fin de l'article déjà cité de Schulze. Les formes slaves sont généralement douteuses; cependant M. L. Léger me communique des composés polonais et russes qui ont incontestablement l'impératif : *tloczhubu* (casse-gueule, bavard) — *derdji-derevo* (tiens-arbre, paliure), *derdji-ladja* (tiens-vaisseau, remora), *derdji-morda* (tiens-gueule, nom de fantaisie donné par le poète russe Gogol à un agent de police), etc., et un nom simple de formation analogue : *po-caluj* signifiant *un baiser*, proprement *un baise(-moi)*. Les noms simples à l'impératif sont même de formation commune; *dogoniaj* (poursuis-[le]), *pripekaj* (cuis-[le], traduction libre : mets-[le] en compote) sont des noms populaires de chiens de chasse. — Il est curieux que le persan moderne soit arrivé, de son côté, à former des composés avec l'impératif, tant il est vrai que cette composition est conforme aux lois générales de l'esprit. On lit dans Vullers : *Institutiones linguæ persicæ* (Gissæ, 1840; p. 155) : « Primum (genus compositorum copulativorum) duobus imperativis verborum ejusdem maxime significationis constat; e. g. *tagūpū* vel *tagūlāz*, s. *taglaz*, proprie *curre et discurre*, i. e. *discursus, diligens inquisitio...* » Le second genre de composés comprend les noms formés d'un même verbe à l'infinitif et à l'impératif, comme si l'on disait par ex. *lavare et lava* pour *lavatio*. — J'ignore si le celtique avait des composés à base verbale; le bas-breton en possède, mais comme il ne distingue pas l'impératif de l'indicatif, on ne peut rien conclure des formes qu'il offre. Voir toutefois p. 175, n. 1.

³ Pott, *Personennamen*, p. 613.

l'impératif de *schreiben*. Si *Zeitverderb* a la forme de l'impératif actif (et non neutre) : *verderb(e)*, le sens y est si peu visible que *verderb* est pris pour un nom : *der Verderb* (la perte), et que le composé à base verbale *Zeitverderb* n'arrive plus à signifier autre chose que *perte de temps*. De *Zeitverderb* on ne peut non plus séparer son équivalent *Zeitvertreib*, de sens et de construction analogues et qui est notre *passer-temps*. Dans *Brennöl*, *Rechenbuch*, *Spieltisch*, on n'a que les radicaux de *brennen*, *rech(e)nen*, *spielen*, sous forme de l'impératif (*rechen* étant par euphonie pour *rechn*, *rechn[e]*), et dans *Esstisch* on n'a même plus la forme de l'impératif, mais le radical pur et simple du verbe.

Ce qui est vrai pour l'allemand doit l'être pour le français. Ne peut-on pas se demander si la *gratte-boesse* n'est pas la *boesse à gratter* ; le *virebrequin*, le *brequin à virer* ; le *portemanteau*, l'objet à *porter les manteaux* ? Une remarque d'ailleurs vient confirmer cette supposition.

Si nos composés verbaux sont des phrases impératives passées à l'état de noms, *essuie-mains*, *serre-tête* ont dû d'abord signifier : *toi, linge, essuie MES mains ! toi, bonnet, serre-moi la tête, serre MA tête !*, et non pas : *toi, linge, essuie LES mains* (en général) ! *toi, bonnet, serre LES têtes !* Or si, dans la conception primitive de la phrase, la personnification de l'objet à dénommer établit des rapports *personnels* entre cet objet et celui qui le dénomme, pourquoi ces rapports, visibles dans la phrase interpellative, disparaissaient-ils dans la phrase devenue nom ? L'absence de pronoms ou de déterminatifs donne donc au composé un caractère de généralisation et d'abstraction qui ne se comprend plus avec l'impératif, temps personnel ; qui s'accorde au contraire on ne peut mieux avec la conception d'un thème verbal à forme impérative.

Les objections sont spécieuses, mais non fondées. Avant tout, séparons l'allemand du français. Parmi les noms allemands, les uns montrent d'une manière indubitable l'emploi de l'impératif avec le sens aussi bien qu'avec la forme de ce temps. Ces noms, nous pouvons nous en autoriser pour soutenir la présence de l'impératif en français. Ils prouvent en effet pour leur part que la composition à base verbale n'est pas spéciale à une langue particulière, mais qu'elle est d'un usage général, et qu'ainsi elle est conforme aux lois de l'esprit humain. Les autres contiennent l'impératif avec le sens du thème verbal. Ceux-ci sont à négliger ; car ils ne prouvent rien contre les exemples français. L'alle-

mand en effet connaît la composition thématique ; il n'y a donc rien d'étonnant que le thème verbal devienne un des éléments de la composition nominale. Tels sont *Esstisch*, *Rechenbuch*. Ces formes d'ailleurs semblent le résultat d'une confusion postérieure de l'impératif avec le thème verbal. Partant de composés où l'impératif a toute sa valeur : *Vergissmeinnicht*, la langue arrive à des mots où cette valeur est moins sensible, quoique aussi réelle : *Wippsterz*. C'est sur ces sortes de mots que peut s'établir la confusion de l'impératif avec le thème verbal. On reconnaît d'abord le thème dans l'impératif et l'on fait des composés comme *Sprichwort*, puis on prend purement et simplement le thème, qu'il coïncide ou non avec l'impératif : *Esstisch*, *Rechenbuch*, *Spieltisch*, parce que la composition thématique existe d'autre part. En un mot, la composition thématique vient en aide à la composition impérative ; ainsi naissent ces formes bâtardes tenant de l'une et de l'autre, à côté de formes ayant décidément l'impératif ou le thème verbal.

Tel n'est pas le cas pour le français. La composition thématique est inconnue à notre langue. Les très-rares exemples qu'on en ait portent sur des thèmes nominaux et dérivent de juxtapositions latines, comme on l'a vu dans la section précédente. Affirmer que nos composés à base verbale contiennent des thèmes verbaux, c'est introduire dans une langue qui se refuse à la composition thématique un millier et plus de composés thématiques. On ne peut se contenter d'une pareille affirmation, si elle n'est pas appuyée de preuves solides.

Mais le substantif avec sa forme générale et abstraite témoigne d'une signification thématique et non plus impérative ? Ce serait vrai, si la suppression des déterminatifs était amenée par la généralisation de l'idée qu'exprime le verbe ; si la proposition primitive conçue par l'esprit : *va, linge, essuie mes mains* se changeait en *essuie-mains* par suite d'une extension de l'idée verbale, et non, comme cela a lieu dans la réalité, par la simple transformation de la phrase en forme nominale. Il est évident que, pour devenir nom, la phrase doit se raccourcir et se réduire à un *minimum* de mots. C'est ce qui arrive pour d'autres noms formés par juxtaposition, où le déterminatif, nécessaire dans la conception primitive, disparaît dans les noms une fois exprimés : *Arcis-sur-Aube*, *Bar-sur-Seine*, *Fontenay-sous-Bois*, *Saint-Maur-les-Fossés*, etc., sont pour *Arcis sur l'Aube*, *Bar sur la Seine*, *Fontenay sous le bois*, *Saint-Maur les le fossé* (= près le f. ; cf. plus haut, p. 53). Il semble toutefois

que cette réduction modifie le sens du verbe, mais ce n'est qu'une apparence. *Tranche-sacs* (*Trenca-sacos*), *Porte-fleur* (*Porta-florem*), *Brûle-lièvre* (*Ustura leporem*), *Boi vin*, *Boi l'eau* ne cessent pas d'être des phrases impératives parce qu'elles se substituent aux phrases primitives : *Tranche les sacs*, *Porte la fleur*, *Brûle le lièvre*, *Bois du vin*, *Bois de l'eau*. La chute du déterminatif, il est vrai, a pour résultat d'amener une généralisation ; mais celle-ci ne tombe pas sur le verbe, qui conserve pleinement sa valeur propre ; elle tombe sur le régime, qui gagne dès lors en extension. Dans *serre-tête*, la conception première est *serre ma tête* ; mais pour que cette pensée prenne corps et devienne nom commun, c'est-à-dire nom général, le déterminatif tombe, le substantif gardant toutefois son singulier originel *tête*, et le commandement qu'exprime l'impératif s'étend sans rien perdre de son caractère propre. Comparez les deux expressions provinciales *jouer à la musse ton pot* et *jouer à la musse pot* ; la signification de *musse* n'a pas changé dans la seconde, et l'on ne voit pas d'ailleurs, à y bien réfléchir, quelle raison pourrait motiver ce changement ; si le sens du régime s'est transformé, le verbe a donc gardé sa valeur d'impératif.

Ce résultat est confirmé par d'autres observations. Pourquoi la langue aurait-elle été choisie, afin d'en faire un thème verbal, justement l'impératif ? Parce que le thème s'y montre à peu près à nu ? Mais il est bien plus à nu encore, dans la vieille langue, au subjonctif présent de la première conjugaison : (*qu'il*) *port*, (*qu'il*) *gard*. Or dans les quatorze quinzièmes de nos composés le verbe appartient, dès les plus anciens temps de la langue, à la première conjugaison, et l'on ne trouve pas un seul exemple de l'emploi du subjonctif. Ce n'est donc pas pour employer le thème que la langue a recouru à l'impératif.

Mais nous allons plus loin ; il est impossible que dans nos composés nous ayons affaire à un thème. Ici nous rencontrons la théorie qui voudrait voir dans l'élément verbal, non pas même un impératif à signification thématique, mais un thème pur et simple. Les mêmes arguments valent contre l'une et l'autre théorie ; que le thème soit à l'état nu ou qu'il s'abrite sous la forme d'un impératif, la notion qu'il présente est inconciliable avec le principe même de la composition que nous étudions.

Quelle est en effet la notion que présente le thème ? C'est celle d'une action vague et indéterminée. On dira par exemple que λεγο est un thème, parce qu'il ne signifie ni *je dis*, ni *disant*, ni rien qui puisse se préciser, mais qu'il indique d'une manière abstraite

l'idée de *dire*. Dans les composés grecs *φερεικος*, *ἐχέφων* on a des thèmes, parce que ni *ἐξε* ni *φέρει* n'ont une signification déterminée. On ne peut y voir, comme le prétend Grimm, des impératifs, malgré l'apparence de la forme, ni aucun autre temps personnel, parce qu'ils n'ont point de compléments et que l'on ne dit point *φερεικον*, comme on dit *ὁ φέρων ὄκον*, ni *ἐχέφρενα* comme on dit *ὁ ἐχων φρένα*¹. Or, dans nos composés, nous avons précisément des compléments : *passa-tempo*, *porte-manteau*, *tire-botte*, *fac-totum*, *Bleibimhaus*. Le verbe ne présente donc point une idée générale d'action, mais l'idée d'une action qui s'exerce sur un objet; par suite le verbe sort de l'abstraction pour entrer dans la réalité vivante; il est donc personnel, et il faut y voir absolument un temps personnel².

Cela est bien sensible quand l'on considère les composés allemands. Comparez *Schreibfeder* et *Wippsterz* (hoche-queue). Dans *Schreibfeder* le rapport grammatical qui unit les deux termes entre eux est nul; car il est invraisemblable d'expliquer ce mot par *écris*, *plume*, et rien n'autorise à y voir une ellipse avec inversion de *Feder die schreibt*. La seule explication naturelle est celle qui y voit le thème de *schreiben* accolé à *Feder*; aussi, pour en donner la traduction la plus simple, faut-il recourir au temps qui chez nous rend le mieux cette idée de thème, l'infinitif : *plume à ÉCRIRE*. Dans *Wippsterz* au contraire, *Sterz* est régi par *vipp*; le verbe exprime une action réalisée sur un objet déterminé, il est personnel. Aussi essayez de traduire *vipp* par l'infinitif, et vous arriverez à un non-sens : *un hocher-queue*³.

¹ Cette argumentation toutefois tomberait, si l'on démontrait que *ἐχέφων* est dérivé de *ἐχέφρενα*, forme originelle qui se serait déclinée après qu'elle eut été considérée comme simple.

² Comment expliquer, avec l'hypothèse d'un thème verbal, des formes comme *rendez-vous*, *ne-m'oubliez-pas*, *regardez-moi* (plante); (la mésange) *perd-sa-queue*, etc., *noli-me-tangere*, *salva-nos*, etc., tous les composés, en un mot, qui montrent indubitablement l'impératif ou l'indicatif?

³ On ne saurait prétendre que dans les composés grecs, tels que *ἐχέφων*, le second terme est dans un rapport, sinon grammatical, du moins logique de régime avec le premier; qu'il en peut être de même dans nos composés modernes, et qu'ainsi ces derniers pourraient en somme renfermer un thème. Une pareille analyse des composés grecs serait inexacte. En fait, *ἐχέφων* et les analogues renferment trois idées, celle du premier et celle du second élément composant, conçus chacun comme thèmes, c'est-à-dire comme abstractions, et l'idée de la terminaison adjectivale, qui, reliant entre elles les deux autres idées, en fait l'attribut de la personne à qui est appliqué l'adjectif composé. *Ἐχέφων* est donc *ἐξε* (idée de possession), *φρένη* (pensée, réflexion) et *ων* terminai-

Il résulte de ces observations que nos composés par phrases, étant formés de verbes accompagnés de régimes, doivent nécessairement contenir un temps personnel. Le doute pourrait subsister sur les seuls mots que nous expliquons par l'impératif et le vocatif, tels que *gratte-boesse*, *broute-biquet*, *morgeline*, etc., tous mots qui correspondent quant à la composition à *Schreibfeder*, *Brennöl*. Mais d'un côté les formes analogues des autres langues romanes (*mordi-gelina*, etc.), de l'autre le sentiment clair et précis de la présence de l'indicatif dans des mots tels que *broute-biquet*, *pique-poule*, etc., l'impuissance de notre langue dans la composition thématique verbale, enfin l'impossibilité d'expliquer le verbe par l'indicatif¹, justifient suffisamment notre explication d'un impératif et d'un vocatif.

Pour résumer cette discussion, des exemples incontestables prouvent que le verbe est à l'impératif, et le raisonnement établit que cet impératif conserve dans nos composés sa pleine et entière signification d'ordre et de commandement.

2° Mais est-il bien sûr qu'on ait partout l'impératif? Ici nous arrivons à la seconde théorie, qui soutient l'hypothèse d'un indicatif présent, et dont les arguments, remarquons-le, sont autant d'objections portées contre la théorie du thème verbal. Voici les preuves sur lesquelles elle peut s'étayer.

1. Dans des inscriptions, chartes, chroniques latines de la fin de l'empire et du commencement du moyen âge, on trouve des noms propres, tels que *Deusdedit*, *Deumhabet*, *Quodvultdeus*, etc.². Ces formes peuvent sans difficulté se comparer à nos noms composés. L'analogie défend donc de voir dans ceux-ci un impératif.

son adjectivité indiquant que le groupement des deux premières idées forme une qualité quelconque. Mais quelle est la nature de ce groupement? Dans *ἐχέφρων*, il est vrai, le résultat est que *φρῶν* est régi par *ἐχέ*; mais il en pourrait être autrement. *Φιλόθεος*, par ex., qui est composé de *φίλο*-(idée d'aimer), *θεο*-(idée de la divinité) et *ος* (terminaison adjectivale du composé), est aussi bien *celui qui aime Dieu*, que *celui qui est aimé de Dieu*. De là vient qu'en renversant les termes, on peut dire encore *θεοφιλός*, avec les deux sens de *φιλόθεος*. Cet exemple prouve la différence *essentielle* qui sépare les composés possessifs grecs de nos composés verbaux, et montre qu'aucun rapport n'est à établir entre eux.

¹ Voir plus bas, p. 170 et sqq.

² Mommsen, *I. R. N.*, index; Rénier, *Inscr. de l'Algérie*, index; Morcelli, *Africa christiana*, I, table; Dom Bouquet (entre autres: IX, 165, 724; X, 177, etc.); Pertz, *Monum. German.* (entre autres: III, 198, 245; VII, 577, etc.); les cartulaires. La liste des évêques africains dans Morcelli donne 16 *Quodvultdeus*, 4 *Habetdeus*, 1 *Deumhabet*, qui ont vécu du IV^e au VII^e siècle. Un *Deusdedit* fut nommé pape en 615. La variante *Deusdedus* (Pertz, VII,

2. Un certain nombre de composés présentent incontestablement dans la vieille langue la troisième personne de l'indicatif : *Robert Fet pain* ¹, *Jehan mau le vaut* ², *Pierre, iij en vaut* ³, *Tout li faut* ⁴, *Aubert tient lo vent* ⁵, *Radulfus Mort-pain* ⁶, *Point l'Asne* ⁷, *Saut de broel* ⁸.

Nous ne citons pas les noms comme *Richard abat jour* ⁹, *Nicole le bat joe* ¹⁰, *Jehan fout vieille* ¹¹, *Bat la nainne* ¹², *Andrea bat festu* ¹³, etc., parce que le *t* appartient au radical, et que le verbe peut être aussi bien à l'impératif qu'à l'indicatif.

En dehors des noms propres, on peut citer : *pent-à-col*, *fait-néant*, *fait-rien*, *vaut-néant* ¹⁴.

3. Dans l'onomastique du moyen âge, on rencontre des noms tels que les suivants : *Aalis qui vent fil e linge* (*La Taille*, p. 13), *Jehan qui biau marche* (16), *la fille Jehan Augier qui a le pois* (30), *Renost qui bacle* (31), *Alain, Robert*

10, 19, etc.) prouve que les deux mots dans *Deusdedit* s'étaient soudés et que le composé s'était réduit à un mot simple déclinaison. Il en est de même de *Habetdeus*, *Quodvultdeus* réduit à *Quoddeus*, *Coddeus*, et même *Quobulus* (= *Quotibulus*, *Quotbult* [deus]). *Deusdedit* avait pour équivalents *Adeodatus*, *Deodatus*, *Donadeus* ou *Deusdona*. Cf. plus bas, p. 167, n. 5.

¹ *La Taille en 1292*, publiée par Gérard, p. 131.

² *Id.*, *ibid.*, 47.

³ *Id.*, *ibid.*, 104.

⁴ *Id.*, *ibid.*, 140; nom d'homme; cf. « la rue de tout y faut » dans *Arch., admin. de la ville de Reims*, I, 97.

⁵ Archives de Metz, *Bans de Tréfonds*, cart. A; 1127. — Communication de M. Bonnardot.

⁶ Guérard, *Cartul. de Saint-Bertin*, 465; chartre du XI^e siècle.

⁷ Nom d'une famille célèbre dans l'histoire de Paris au XIII^e et au XIV^e siècle. — *Rôle de la Taille*, passim; *Estienne Boileau*, passim, etc., et plus bas dans les listes des noms propres.

⁸ Andrieux, *Cartul. de Notre-Dame de Bon-Port*, 184, 186. Page 185, on lit *Radulphus Sau de Bruil* à l'impératif; cf. plus haut, p. 151. La chartre est de 1250. Dans le tome XVII des *Historiens des Gaules*, on trouve encore un *Salt de Bruil* (p. 565, c).

⁹ *La Taille en 1292*, p. 131.

¹⁰ *La Taille en 1292*, p. 104.

¹¹ *Id.*, 115.

¹² Archives administratives de la ville de Reims, II, 697; texte de 1333.

¹³ *Liber albus ecclesie cenomanensis*, p. 344.

¹⁴ « Un *pentacol* d'un saphir, dedens une bourse, prisié 6 livres (Invent. de la reine Clémence, 1328). — Un *pentacol* ou il y avait XII perles et III esmeraudes prisié VI escus (texte de 1353). » (Laborde, *Émaux*, II, s. v. *pent-à-col*). — Qui commence Claude Galien Est un bon fat et un *faict rien* (Ler. de Lincy, *Prov. français*, II, p. 37). — Frère Jean ne faict rien là; il s'appelle frère Jean *faict néant* (Rabelais, *Pantagr.*, IV, 23). — Un *vault néant* qui a perdu tous ses biens a meschancetez (Henri Estienne, *Dict. lat.-fr.*, s. v. *profligator*). — *Vaunéant*, dit Nicot, est composé du verbe *vaut* et de *néant*; mais en composition on ne prononce en *vaut* le *t*.

qui ne ment (35), *Jehan qui de riens ne s'esmoie* (47), *Nicholas qui tret le fil d'argent* (70), *Juliane qui fet les cuevrechies* (77), *Roberge qui file laine* (79), *Maheut qui fet les laz* (id.), *Pierre qui moinne le sommier à la forge* (97), *Jehan qui dosnoie* (100), *Guillaume qui ne rit* (101)¹, *Jaques qui dort* (103)², etc. Tous ces noms montrent l'ellipse remplie, mais de manière à faire croire que le temps primitif est l'indicatif.

On objectera, il est vrai, que, dans des noms comme *Aalis qui vent fil e linge*, l'on a, non un sobriquet, une appellation nominale, mais une périphrase indiquant, avec tous les développements nécessaires, la profession de l'individu. En somme, *Nicholas qui tret le fil d'argent*, *Pierre qui moinne le sommier à la forge* sont des dénominations de même nature que celles de *Yvon, le feseur de manches de cor* (*La Taille*, p. 55). Retrançons donc les noms accompagnés de périphrases explicatives; retrançons même les phrases négatives comme *Jehan qui de riens ne s'esmoie*, *Guillaume qui ne rit*, *Robert qui ne ment*, etc.; car la négation, en dehors de *rien*, est à peu près inconnue à nos composés verbaux. Toutefois il reste des noms, tels que *Jehan qui dosnoie*, *Renost qui bacle*, *Jehan qui biau marche*, *Jaques qui dort*, etc., où l'ellipse a disparu pour faire place à une troisième personne de l'indicatif. Et si à ces formes l'on ajoute des exemples comme les suivants :

Marie qui bat les toiles (*Taille*, p. 20),
Heibert bat les auz (*id.*, 11),

ou bien :

Ameline qui file saie (*id.*, 80),
Guillemete la fille saie (*id.*, 65),
Aaliz fille soie (*id.*, 144) ou Lyon fille soie (*id.*, 178),

il est difficile de ne pas voir l'indicatif dans *bat les auz* et dans *file soie*, et par suite dans les formations analogues.

4. Considérons ces noms dans leurs traductions latines; les uns, ce sont les plus rares, contiennent un indicatif pur et

¹ De même *Falcherius qui non ridet* (*Liber albus ecclesie cenomanensis*, 110); *Ademarus qui non rit* (*Chartul. Sanctonense*, de l'abbé Grésilier, 140; charte de 1098); *Robeles qui ne rit* (*Arch. administrat. de la ville de Reims*, 1, 741; texte du XIV^e s.).

² De même *Gillebertus qui ne dort* (*Liber albus ecclesie cenomanensis*, 28); *Hugo dictus Qui non dormit* (*Historiens des Gaules*, XIV, 7).

simple : tels sont *Girardus duo valet*¹, *Rogerus Deus me fecit*², *Rainaldus bene se vestit*³, etc.; les autres, et c'est l'immense majorité, ont le participe présent ou le relatif *qui* avec le présent de l'indicatif : *Guiardus dictus Parcens verum*⁴, *domus Andree Salientis in bonum*⁵, *Marcello Saliente in bonum*⁶, *Gualterius Pungens asinum*⁷, *Garinus Pungens bovem*⁸, *Gausfridi non bibentis aquam*⁹, *Benedictus Bibens aquam*¹⁰, *Johannes Bibens aquam*¹¹, *Guillelmus Bibens vinum*¹², *Bibens sine siti*¹³, *Guillelmus Mordans naveriam*¹⁴, *Pons qui dicitur Incidens festucam*¹⁵, *Robertus Mordens anserem*¹⁶, *Guerricus Basians demonem* ou *Osculans diabolium*¹⁷, *Gaufredi demonem osculantis*¹⁸, *Willelmus Plicans montem*¹⁹, *Haimericus de Vibrante Lupo* ou *Vibrans lupum*²⁰, *Hugo Brustans salicem*²¹, *Odo Arachepele... cognomine dictus Evellens palum*²², *Walterius Fugans lupum*²³, *Hubertus de Cantante Lupo*²⁴, *locus qui nomen sortitur a Cantante Pica*²⁵, *Gungannus Bibens solem*²⁶,

¹ Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 460; commenc. du XII^e siècle.

² *Id.*, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, II, 525; XIII^e siècle.

³ *Cartul. de Talmond*, 109; commenc. du XI^e siècle.

⁴ Guérard, *Cartul. de Notre-Dame*, II, 98; charte de 1255.

⁵ *Id.*, *ibid.*, 507; charte de 1260.

⁶ *Id.*, *ibid.*, 509; charte de 1259.

⁷ *Id.*, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 132; antérieur à 1070.

⁸ *Id.*, *ibid.*, 485; vers 1120.

⁹ *Id.*, *ibid.*, 242; fin du XI^e siècle.

¹⁰ *Id.*, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, II, 89, 95, 97, 542; chartes du milieu du XIII^e siècle.

¹¹ *Id.*, *ibid.*, III, 32; IV, 124; chartes de 1300 et de 1297.

¹² *Id.*, *ibid.*, II, 174; charte de 1266.

¹³ *Liber albus Ecclesie cenomanensis*, 443; vers 1230.

¹⁴ *Id.*, *ibid.*, 81; vers 1180.

¹⁵ Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 566; vers 1117.

¹⁶ *Id.*, *ibid.*, 536; vers 1110.

^{17, 18} Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 286, 294, 332. On trouve *Bèse Déable*, 352; texte de la première moitié du XII^e siècle. Ce surnom de *maise-diabie* est étrange.

¹⁹ *Id.*, *ibid.*, 173; antérieur à 1080.

²⁰ *Id.*, *ibid.*, 219; charte de 1078.

²¹ *Id.*, *ibid.*, 173, 180, 181, 187, 188, 626; XI^e siècle. On trouve, p. 521, *Hugo broste salz*, qui est la forme française.

²² *Id.*, *ibid.*, 402. *Arachepele* est dans le titre; *Evellens palum* dans le corps de la charte (XII^e siècle?).

²³ *Id.*, *ibid.*, 191; antérieur à 1061.

²⁴ *Id.*, *ibid.*, 139; antérieur à 1080.

²⁵ *Id.*, *ibid.*, 139; même charte.

²⁶ *Ordonn. des rois de France*, IV, 633.

Herbertus Erigilans canem ¹, *Joscelinus Cavans granum* ²; — *Radulfus qui duos ducit* ³, *Gualterius qui non bibit de aqua* ⁴, *Guauterius qui non bibit aquam* ⁵, *Willelmus qui non bibit de aqua* ⁶, *Willelmus qui non bibit aquam* ⁷, etc., etc.

Ces traductions prouvent, à n'en pas douter, que pour leurs auteurs le nom français cachait un indicatif.

5. Arrivons maintenant à la langue moderne. Expliquera-t-on par l'impératif les mots qui suivent : *bat-filière*, et les composés de *battre* : *abat-jour*, -*foin*, etc.; *boit-tout*, *court-vite*, *meurt-de-faim*, *tord-boyaux*, *tord-nez*, *teint-vin*, *rompt-pierre*, *va-et-vient*, (la mésange) *perd-sa-queue*, etc.? On ne peut dire que, dans la plupart de ces mots, le verbe reproduit l'ancienne forme de l'impératif; car ils sont de création moderne, et le peuple qui les a formés y a mis assurément le temps qu'y indique l'orthographe actuelle, le présent. D'ailleurs l'explication ne vaudrait que pour la moitié à peine des exemples cités, et la difficulté n'en subsisterait pas moins.

6. A un autre point de vue, le genre même de nos composés établit qu'on se trouve en présence de l'indicatif.

Nous verrons plus loin que ce genre est le masculin, ou, pour parler plus exactement, le neutre. Or le neutre ne peut bien s'expliquer que par l'indicatif. Si *porte-feuille*, par exemple, signifie *objet auquel on dit* : *porte les feuilles*, les deux mots *porte feuille* n'ont plus, en somme, que la valeur d'une épithète se rapportant à un nom qui n'est pas exprimé. La raison du genre devient alors psychologique, et, selon que l'on voit l'objet sous un aspect qui rappelle quelque chose de masculin ou de féminin, l'épithète doit avoir l'un ou l'autre genre. Pour les raisons qui font dire *une moissonneuse*, *une canonnière*, etc., à côté

¹ *Scriptores rer. gallic.*, XI, 631; personnage mort vers 1076.

² *Id.*, XI, 507; vers 1040. Cf. Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, p. 21, 2.

³ Guérard, *Cartul. de Notre-Dame*, II, 544.

⁴ *Id.*, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 289; vers 1114.

⁵ *Id.*, 409; vers 1104.

⁶ *Id.*, 385; charte de 1137.

⁷ *Id.*, 389; entre 1130 et 1149. — Citons encore cet exemple où l'emploi au pluriel du participe présent montre bien la présence d'un indicatif dans le verbe : « Nonne *Frangentes panem* (les *Brise-pain*, *Frangipani*) *familiam Leoninam et gentem Latronum, et alios Romanos... adduxerunt, ut...* » (*Epist. S. Thomæ Cantuar. Archiep.* III, ep. 79; *Historiens des Gaules*, XVI, 352).

de *un grattoir, un irrigateur, etc.*, on devrait, en formant ces composés, pouvoir leur donner aussi bien le genre féminin que le masculin ; ce qui n'est pas. Le neutre, au contraire, s'explique fort bien par l'indicatif : le portefeuille est *ce qui* porte la feuille, *quod fert*. Le genre de ces noms vient donc établir qu'on a affaire non à l'impératif, mais à l'indicatif.

7. Enfin, reconnaissons les faits dans toute leur gravité. Pour le vulgaire, l'impératif, s'il a jamais existé dans nos composés, n'y existe plus actuellement. J'ai interrogé des ouvriers sur le sens qu'ils donnent aux noms de certains outils : *l'emporte-pièce, le presse-papier, etc.* : j'ai pu me convaincre qu'ils y voyaient un indicatif. Des personnes qui ont reçu l'éducation classique, mais qui sont étrangères aux choses de la philologie, se sont étonnées devant moi qu'on pût hésiter un instant sur le temps du verbe ; elles y reconnaissaient un présent. Les grammaires françaises expliquent toutes, dans la théorie du pluriel des noms composés, *un essuie-mains, un serre-tête, par ce qui essuie les mains, ce qui serre la tête*. En fait, on peut affirmer que le peuple voit communément dans ces sortes de mots un indicatif, et rien autre chose, et que, par suite, tous les composés créés de nos jours pour répondre aux besoins du commerce et de l'industrie contiennent en réalité l'indicatif : *porte-cigares, copie-lettres, serre-papiers, etc.* Si d'ailleurs cette persuasion n'était pas générale, d'où viendraient les discussions sur la nature de ces composés, les jugements contradictoires auxquels ils ont donné lieu ? Il ne suffit pas de prétendre qu'il y a là une erreur. Une erreur aussi répandue ne doit pas être négligée par le philologue qui observe les lois du langage. En fait de langue, l'instinct du peuple est infallible ; car ses erreurs deviennent lois. Le peuple se trompe-t-il donc ? et s'il se trompe, d'où vient son erreur ?

Telles sont les diverses objections qu'on a présentées ou qu'on peut présenter contre la théorie de l'impératif ; elles sont graves et méritent examen.

Et d'abord il faut écarter les noms propres, tels que : *Habedeum, Deusdedit, etc.* M. Mowat a démontré qu'ils sont d'origine africaine et qu'ils traduisent des noms puniques ou phéniciens analogues ¹. L'onomastique sémitique a souvent recours

¹ R. Mowat, *Noms propres anciens et modernes*, p. 33. — « *Deusdedit quem a novitate nominis Afrum putare possis* » (Morcelli, *Africa christiana*, III, p. 358).

à ces dénominations, véritables formules précatives, qu'on retrouve jusque chez les Assyriens. Quel que soit le sens exact du mot *Nabuchodonosor*; qu'il faille le traduire avec M. Ménant¹, par *Nébo, protège ma race!* ou avec M. Oppert², par *Nébo, protège la couronne!* il est incontestable que ce mot est une phrase renfermant un appel à la Divinité. Il en est de même des autres noms assyriens: *Nabopallassar* (Dieu, protège mon fils), *Sardanapal* (Assur a donné un fils), *Nériglissor* (Dieu, protège le roi), etc.³, etc. Si nous passons aux Hébreux, nous trouvons les *Eliézer* (Dieu est mon secours), les *Nathanel* (Dieu l'a donné), les *Tsourischaddaï* (le Tout-Puissant est mon rocher), etc.⁴. Les Carthaginois nous donnent les *Hannibal* (*Hannobal = Johanan = favit Deus*), les *Iddibal* (hébreu: *Ithiel = mecum Deus*; au pluriel *Immanouel = nobiscum Deus*), *Muthumbal* (*Servus Dei = Abdallah, Abdalonyme*), *Zabdibal* (*Zabûdîl = Dieudonné*), etc. Les noms puniques furent adoptés par les populations romaines de l'Afrique, qui les traduisirent en latin. Et comme les phrases sémitiques renfermaient des verbes au présent de l'indicatif ou au présent du subjonctif (*Nathanel = Deus dedit; Ismael = audiat Deus*), ou étaient de simples épithètes (*Obadiah = servus Dei*), de là les diverses formes de composés ou les diverses variantes de mêmes composés où le verbe tantôt manque, tantôt se trouve au participe, tantôt au présent de l'indicatif, tantôt au subjonctif, tantôt à l'impératif: *Habetdeus, Deumhabet, Deusdedit, Deusdet, Quodvultdeus, Deus donavit, Adeodatus, Deodatus, Deogratias, Servus Dei, Amadeus, Ametdeus, Amedeus, Spesindeum, Speraindeum*, etc.⁵. C'est là l'ori-

¹ *Noms propres assyriens*, p. 54.

² Communication personnelle.

³ D'après Ménant, *ibid.* 57, 59.

⁴ Cf. Ewald, *Lehrbuch der hebräischen Sprache*, 6^e édit., p. 586, 587.

⁵ Pour abrégé, nous n'indiquons qu'une citation de chacun de ces noms; il serait facile de les multiplier. *Habetdeus* et *Deumhabet* (Morcelli, *Africa christiana*, I, table), *Deusdedit* (Pertz, *Monum. German.*, VII, 577), *Deusdet* (Deloche, *Cartul. de Beaulieu*, LVII, etc.), *Quodvultdeus* (Morcelli, *ibid.*), *Deus dona* (Mommsen, I. R. N. 3427; *Deusdona*, forme déjà romane, pour *Deusdonavit*), *Adeodatus* (Morcelli, *ibid.*), *Deodatus* (Chartes et diplômes, Collect. Moreau, mss. de la B. N., III, 101, b), *Deogratias* (Morcelli, I), *Servusdei* (Coll. Moreau, III, 130, a), *Amadeus* (Pertz, X, 286, 368), *Ametdeus* (Marion, *Cartul. de Grenoble*, xxiv, C; cxii, B), *Amedeus* (Pertz, VII, 255), *Spes in deum* (Morcelli, III), *Spera in deum* (Coll. Moreau, XV, 97, b). Cf. supra, p. 161, n. 2. — *Spes in deum* a souvent été remplacé par *Spe-*

gine de tous les noms où entre le mot *Dieu*, et dont M. Mowat a dressé la liste ¹, tous noms qui, malgré les ressemblances qu'ils présentent avec nos composés, en doivent être séparés, parce que la cause de leur formation est différente ².

Il est difficile d'opposer les mêmes fins de non-recevoir aux autres objections. Il importe toutefois d'en déterminer exactement la portée. Considérons d'abord celles qui reposent sur l'examen des formes grammaticales. Ces objections consistent à opposer : 1° les formes françaises ou latines ayant le relatif *qui* et l'indicatif ou bien le participe présent ; 2° les formes françaises avec l'indicatif ; et enfin 3° les formes latines avec l'indicatif.

Tout d'abord, celles-ci peuvent être laissées de côté. Les noms tels que *duo valet*, *Deus me fecit* (voir plus haut, p. 164), montrent assez, par leur étrangeté, qu'ils n'entrent pas dans les conditions générales de formation de nos composés. A côté des créations telles que *taille-fer*, *tue-bœuf*, *boi-l'eau*, etc., il peut en exister d'autres dues à des circonstances fortuites qu'on ne doit pas plus faire valoir contre la théorie de l'impératif qu'on ne peut les ériger en lois. C'est surtout dans l'onomas-tique que l'arbitraire et le hasard se donnent carrière. Il suffit qu'on ait dit d'un homme, pour une raison quelconque, *il en*

randius, qui, par suite de la similitude de sa terminaison avec *Deus*, s'est de bonne heure changé en *Sperandeus* ; et comme, sous cette forme, l'élément *speran* était inexplicable, on en a fait, par une fausse interprétation étymologique, une combinaison du thème de *sperare* et de *in* : d'où la traduction latine *Spera in Deum*, et la traduction française *Espère en Dieu*.— C'est à une communication de M. Mowat que je dois l'explication par *Sperandius* de *Esperendieu*. En voulant rattacher directement ce nom à *Spera in Deum*, on se heurte contre les formes *Sperandus*, *Sperandius* avec *a*, qui sont les plus fréquentes : par exemple, *Sperandeu* dans une charte catalane de 976 (*Revue des langues romanes*, III, 271), *Sperandi* (Coll. Moreau, I, 138, a ; charte de 840, Cluny ; mais aussi *Sperendei*, id., V, 152, b ; charte de 935, Cluny).

¹ L. c., p. 37-39.

² Toutefois, si l'origine en est autre, le principe même de formation qui régit ceux de ces composés ayant l'impératif ou le subjonctif, ne diffère pas essentiellement, en dernière analyse, de celui auquel on doit nos composés romans avec l'impératif. Ainsi s'explique le développement qu'ont pris les noms religieux de ce genre chez les nations occidentales, sous l'influence de l'éducation biblique d'ailleurs (voir Pott, *Personennamen*, 693 et sqq.). Mais, quoi qu'il en soit de ces rapports, on ne peut pas s'autoriser des formes avec l'impératif ou avec l'indicatif que présentent les noms d'origine orientale, pour soutenir l'une ou l'autre des deux hypothèses touchant le temps du verbe dans nos composés.

vaut deux, il en *vaut quatre*, pour que cette phrase devint un sobriquet : *Girard deux en vaut* (*Girardus duo valet*); *Pierre quatre en vaut* (Taille, p. 104)¹. Il en est de même de *Rainaldus bene se vestit*, et de *Rogerus Deus me fecit*. Pour ce dernier nom d'ailleurs, nous avons montré plus haut qu'il faut écarter les composés où entre le nom de la Divinité; et puis, la forme même du nom prouve qu'il est d'une création toute spéciale; comment rendre avec l'impératif l'idée qu'il exprime²? L'objection tirée des formes latines serait invincible si l'on avait toujours le présent dans des verbes accompagnés de complément direct, si par exemple l'on ne trouvait que des formes comme : *bibit-aquam*, *mordet-panem*, *facit-nihil*, etc. Or, l'on n'en a pas d'exemple³. Ce fait, comme nous le verrons tout à l'heure, a son importance.

Quant aux formes telles que : *Aaliz file-soie*, *Guilemete la file-soie*, *Ameline qui file soie*, ou telles que : *bibens aquam*, *qui non bibit aquam*, elles sont incontestables et prouvent bien que nos composés, dans la pensée de ceux qui écrivaient ces noms, contenaient l'indicatif.

Pour les noms français avec l'indicatif, on pourrait les discuter, et peut-être arriverait-on à démontrer que, dans un grand nombre, l'impératif est primitif. *Va-et-vient*, par exemple, en italien se dit *andi-rivieni*, *rivieni* à l'impératif⁴. Si au xvi^e siècle l'on trouve *fai-néant*, on a également des exemples de *fai-néant*; Ronsard ne connaît pas d'autre forme⁵; *vaut-néant*, *vaut-rien* ont contre eux le wallon *valerien*, allongement de *valrien* qui ne peut être qu'un impératif⁶. L'orthographe *rompt-pierre* a contre elle l'ital. *rompi-capo*, *-collo*, etc.; *boit-tout* se dit en Picardie *bois-tout*⁷. *Pent-à-col* est peut-être pour *pend à col*, par une assimilation naturelle du *d* au *t*. A *point-l'asne* on peut opposer *poin-cheval* et *poin*

¹ A ces mots de formation accidentelle se rattachent évidemment ceux que nous avons cités plus haut : *Tout-li-faut*, *Jehan mau le vaut*.

² De même *Willelmus Dex-le-set* (Andrieux, *Cartul. de Notre-Dame de Bon-Port*, 83), *Philippus Dex le fist* (*Liber albus ecclesie cenomanensis*, 415); cf. *Dieulefit*, commune du département de la Drôme. On voit que ces noms n'ont aucun rapport avec nos composés avec l'impératif.

³ Je n'en connais que deux, j'y reviendrai plus loin.

⁴ *Andi* pour *anda* est amené par l'analogie de *rivieni*. Cf. Diez, *Gramm.*,³ II, 416.

⁵ Un *fai-néant* en la fleur de son âge (Franciade, I, p. 595, éd. Buon).

⁶ Comparez également le mot *ervale*, de *or* et de *vale*, de *valere*.

⁷ Corblet, *Dict. picard*.

villain cités plus haut ; et d'ailleurs , comme l'impératif a pu être aussi bien *poind* (d'après *poindre*)¹ que *poïn* (= *punge*), *point-l'asne* est peut-être une erreur pour *poind-l'asne*. Mais, quelque valeur que puissent avoir ces justifications , elles sont insuffisantes, et il faut reconnaître qu'il existe des formes telles que *fet-pain*, *mort-pain*, *tient lo vent*, etc., qui ne peuvent s'expliquer que par l'indicatif.

Ainsi , pour résumer toutes les objections , formes françaises avec l'indicatif, formes françaises avec *qui* et l'indicatif, formes latines avec *qui* et l'indicatif ou avec le participe présent ; erreur générale qui amène à voir l'indicatif dans nos composés ; genre de ces noms qui ne peut bien s'expliquer que par l'indicatif, tels sont les faits dont il faut rendre compte.

Il semble que la solution soit bien simple. Il y aurait deux procédés différents : l'un recourant à l'impératif, l'autre à l'indicatif, et tous deux également légitimes. Prenons pour exemple le nom de *Boileau* ; il aurait pu être formé soit par la phrase : *bois l'eau!* (tu, bibe aquam !), soit par la phrase : *lui, il boit l'eau!* (ille bibit aquam !). La première de ces formations est naturelle, comme nous le verrons plus loin ; la seconde peut tout aussi bien se justifier logiquement. Rien ne s'oppose à admettre qu'on ait dit d'un buveur quelconque : « cet homme, il boit de l'eau ! » et que cette phrase exclamative « il boit de l'eau ! » se soit changée en sobriquet².

Mais les faits viennent contre. L'italien , en effet , dans les verbes de la 2^e et de la 3^e conjugaison , le vaudois , l'allemand , l'anglais, dans leurs composés, emploient l'impératif. Prétendra-

¹ L'analogie, dès le XII^e siècle déjà, avait refait certains temps sur l'infinif. *Sourdant*, malgré le latin *surgentem*, se lit dans Marbod (XLVI). Les Dialogues de saint Grégoire, les Moralités sur Job emploient spécialement les formes analogiques *complaindons*, *estraindoit*, etc.

² La phrase qui sert d'épithète doit être exclamative, et le nom propre doit être une sorte de vocatif à la troisième personne : *Jean ! il boit l'eau!* Prétendre que c'est la proposition simple *Jean boit l'eau* qui s'est transformée en *Jean Boileau*, cela est inadmissible. On ne voit pas comment le sujet *Jean*, qui fait corps avec le reste de la proposition *boit l'eau*, aurait pu s'en détacher pour former une sorte d'apposition avec *boit l'eau* transformé en épithète. — Dans cette hypothèse de l'indicatif, on pourrait se demander comment avec une phrase exclamative, telle que *Jean ! il boit l'eau!* les composés ne présentent aucune trace du pronom *il*. Mais la vieille langue supprimait facilement le pronom personnel ; il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à cette difficulté. — Remarquons que ce procédé de formation que nous supposons pour *Boileau* se retrouve dans *Pierre quatre en vaut*, *Tout li fait*, *Jehan mau le vaut*, et les analogues.

t-on que le français ici se sépare de ces langues? c'est précisément ce qu'il faudrait démontrer. Passe encore pour l'allemand et l'anglais, langues d'une famille différente du français. Mais quand des dialectes romans nous montrent l'emploi constant d'un seul et même procédé, il est impossible de reconnaître que chez nous les deux procédés soient primitifs.

D'un autre côté, les composés latins, traduisant les composés français, en général, ne connaissent pas l'indicatif présent. Les formes avec l'impératif abondent : *fac-simile, custodi-nos, salva-nos, noli me tangere*, etc.; *Tene-gaudia, Firma-ussum, Pende-lupum*, etc. Mais on chercherait vainement des *facit-simile*, des *salvat-nos*, etc., et, dans les noms propres, des *Pungit-asinum*, des *Bibit-aquam*. Ce fait est des plus significatifs. En effet, si les formations avec l'indicatif doivent être placées sur le même plan que celles avec l'impératif, on ne voit pas pourquoi un *pungit asinum* n'aurait pas le même droit à l'existence qu'un *salva-nos*, ni pourquoi les formes françaises comme *point-l'asne* seraient seulement traduites par des périphrases *pungens asinum* ou *qui pungit asinum*. Trouvât-on même quelques exemples d'un *pungit-asinum*, d'un *bibit-aquam*, l'argumentation n'en resterait pas moins debout, car c'est un fait incontestable que l'immense majorité des noms latins ne connaissent que l'une ou l'autre des trois formes : *impératif, participe présent, indicatif avec le relatif*; et s'il se rencontrait quelques noms avec l'indicatif pur et simple sans relatif, ce seraient toujours des cas isolés qui ne pourraient prouver que l'erreur individuelle d'un scribe et non établir l'existence d'une formation générale et universellement admise de noms avec l'indicatif¹. En somme, on crée directement avec l'impératif des noms comme *fac-totum, vade-mecum*; on n'en crée pas directement avec l'indicatif, alors que rien ne s'opposerait à cette formation, comme le prouvent les exceptions *Rogierius duo valet*, etc.; preuve que la formation avec l'indicatif n'est pas primitive.

¹ En fait, en dehors des trois noms *Girardus duo valet, Rogierius Deus me fecit, Girardus bene se vestit*, que nous avons vus plus haut (p. 162), et qui doivent être mis de côté, nous n'avons trouvé jusqu'ici, malgré le nombre considérable de documents dépouillés par nous, que deux noms avec l'indicatif : *Reprobaddonus (Scriptor. rer. gallic., XI, 665)* et *Portat bovem (Marion, Cartul. de Grenoble, p. 110)*. Que prouvent ces deux exemples contre la foule des formes latines ayant le participe présent ou l'impératif?

Enfin, avec l'hypothèse de l'indicatif, la formation des noms communs est inexplicable. L'on comprend celle des noms propres, dont la naissance s'expliquerait bien, mais s'expliquerait seulement par une phrase exclamative : *Jean, il boit l'eau!* Où trouver cette exclamation dans les noms communs? Comment arriver, par exemple, à former le mot *couvre-chef*? Sera-t-on allé répéter : *cet objet, il couvre le chef*, de manière que la phrase, à force d'être redite, devint un sobriquet? Une pareille supposition se réfute d'elle-même, et cependant voilà où l'on arrive en admettant que l'indicatif est primitif. La création des noms communs doit être analogue à celle des noms propres; et si l'hypothèse, légitime pour le nom propre, amène à une impossibilité pour le nom commun, comme on ne peut séparer les deux séries de noms l'une de l'autre, il faut ou accepter l'impossibilité avec l'hypothèse ou rejeter l'une et l'autre.

En effet, en dehors de la phrase : *cet objet, il couvre le chef*, il ne reste plus que deux explications possibles : *cela couvre le chef*, et *ce qui couvre le chef*. Or toutes deux sont inadmissibles. Pour la première, on ne comprend pas comment le sujet *cela* se serait détaché de la proposition *couvre le chef* pour devenir une apposition à cette proposition transformée en épithète. Nous avons vu la même difficulté se présenter pour les noms propres, et elle est invincible. Quant à la seconde, si l'on dit que *un couvre-chef* est *un qui couvre le chef*, *ce qui couvre le chef*, et qu'il y a eu ensuite ellipse de *qui*, il faut admettre le même procédé de formation pour les noms propres, et, revenant sur l'hypothèse faite précédemment d'une phrase exclamative, reconnaître dans les deux séries de noms une même ellipse de *qui*. Or cette supposition est également insoutenable. Si, en effet, la conception primitive est la phrase analytique : *Jean qui boit l'eau; un, ce qui couvre le chef*, jamais on n'arrivera de là à l'expression synthétique : *Jean boit l'eau, un couvre-chef*. On ne saurait prétendre qu'il y a ici ellipse de *qui*. Comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, l'ellipse ne consiste pas à supprimer extérieurement des mots, mais à rapprocher synthétiquement dans un concept intérieur, *subjectif*, des idées ou des images qui, logiquement, devraient être séparées. Jamais la langue ne supprime des mots nécessaires à la contexture logique de la phrase pour le plaisir de les supprimer, et sans que cette suppression vienne d'une conception synthétique. Or, si le point de départ est l'expression analytique

Jean qui boit l'eau, un qui couvre le chef, jamais le relatif, qui est ici capital, n'aura pu disparaître.

Comment donc expliquer nos doubles séries de formes ? Une seule hypothèse est encore possible, et comme elle rend compte de toutes les difficultés et qu'elle ressort de tous les faits, elle doit être vraie. La formation première est l'impératif ; l'analogie s'exerçant ensuite sur cette formation aboutit à l'indicatif *par une nécessité logique autant que par une erreur grammaticale*.

La composition avec l'impératif est éminemment synthétique. Avec ses complications apparentes, elle n'en reste pas moins naturelle et porte bien le cachet de l'esprit populaire. Le peuple, en effet, ne s'embarrasse pas des formes logiques, ne suit point pas à pas les degrés d'un syllogisme ; mais, doué d'une imagination plus vive, parce que chez lui le raisonnement est moins rigoureusement développé, il agit comme l'enfant, enfant lui-même par certains côtés, anime tout, s'adresse aux choses ou les fait parler, et, supprimant tous les intermédiaires par lesquels passent les esprits plus méthodiques ou plus analytiques, sous-entendant des idées entières, crée ces expressions synthétiques dont la forme extérieure est l'impératif. Quand le paysan du Jura, par exemple, donne le nom de *tiens-toi-bien* au petit chariot dans lequel le jeune enfant apprend à marcher, il voit d'un coup d'œil, en fait ou en idée, le chariot, le jeune enfant trébuchant et soi-même disant à l'enfant de se tenir droit ; et de cette vue synthétique, de ces images diverses qui se sont en un instant éveillées dans sa pensée, de ce discours intérieur, il reste, trace visible, écho lointain un peu affaibli, le mot *un tiens-toi-bien*. Cette manière de concevoir les choses est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit. Nous avons vu les exemples donnés plus haut (p. 151-153) ; nous en retrouverons encore d'autres plus loin. Mais, en dehors de ces exemples qui la montrent comme immobilisée et figée, si je puis dire, il est facile de l'observer dans les créations vivantes du langage journalier et de la conversation familière. Plus d'une fois, au milieu d'un raisonnement, d'un développement qui se suit dans l'ordre logique, on s'interrompt brusquement pour parler à la seconde personne de ce qui était présenté à la troisième. Il y a eu là comme une volte-face dans la pensée ; l'imagination a marché plus vite que le raisonnement, et les images pressées, qui avaient hâte de sortir et de prendre un corps, se sont condensées dans l'apostrophe. Ce que l'on peut observer dans le style familier se re-

trouve d'une manière tout à fait identique dans la formation des noms, et ici le procédé de création du nom commun est semblable à celui du nom propre. Qu'on appelle un homme *Boi-l'eau*, ou une brosse à gratter *une gratte-boesse*, le dialogue n'a pas changé de nature ; la seule différence est que, dans le premier cas, on s'adresse à un être vivant ; dans le second à un objet que l'on anime.

Cette composition avec l'impératif, aussi vieille que la langue, est toujours vivante et en pleine activité, et elle paraît même indestructible, parce qu'elle est conforme aux lois de l'esprit humain. Son caractère essentiel est d'être une création spontanée, qui ne se raisonne pas, qui se fait de toutes pièces, par un coup d'œil soudain, et par une intuition synthétique de l'imagination. Aussi, quand le peuple veut analyser ces formations, par cela même qu'il substitue l'analyse à la synthèse, il ne se trouve plus dans la situation d'esprit qui les lui a inspirées, et il ne les comprend plus. Il les reprend avec des erreurs et tout le premier se trompe sur son œuvre. Demandez à quelqu'un de vous expliquer ce que c'est qu'un *revenez-y* : son premier mouvement sera de définir : *ce qui engage à revenir*, au plus : *ce qui vous dit de revenir*, jamais : *ce qui vous dit : revenez-y*. S'il y a des noms où l'impératif est incontestable, c'est assurément *Boileau*, *Sail en bien*. Or, précisément, ces noms, repris par l'analyse, deviennent des participes présents avec régime : *Bibens aquam*, *Saliens in bonum*. Cette explication par ce que j'appellerais l'ordre logique, est fatale, par cela même qu'elle est une explication. De là, la tendance à ramener le temps à l'indicatif. Cependant, dans les langues où l'impératif et l'indicatif sont distincts, la forme impérative est comme un moule déterminé où viennent prendre corps tous les composés nouveaux que crée l'analogie ; et c'est ainsi que l'italien a ses terminaisons verbales en *i*, et le vaudois en *a* et en *ë*. Toutefois, le sentiment de l'impératif disparaît dans ces formations analogiques, et le peuple y met sinon la forme grammaticale, du moins le sens du présent. Dans les mots *grata-cü*, *grata-papei*, *gëñë-mëtzë*, etc., les paysans vaudois ont oublié, me dit M. Cornu, le sens de l'impératif ; le verbe y a à peu près la valeur du présent. Seules les formations spontanées, non analogiques, présentent nettement le sens en même temps que la forme de l'impératif.

Que doit-il arriver quand, comme chez nous, l'impératif se confond, dans la plus grande partie des cas, avec l'indicatif ? L'analyse logique qui tend à substituer la signification du présent à

celle de l'impératif se trouve singulièrement aidée par cette confusion grammaticale¹. Les quatorze quinzèmes de nos exemples sont des verbes de la première conjugaison². De plus, ces verbes sont assez peu nombreux en somme, mais chacun d'eux fournit une ample collection de mots. Le verbe *porter*, à lui seul, en a plus de cent vingt ; le verbe *garder*, plus de cinquante ; de telle sorte que, l'esprit d'imitation aidant encore, les composés de *porter* et de *garder* déjà existants en amènent d'autres, et cela pour ainsi dire sans fin. En un mot, la formation analogique s'exerce sur les composés avec l'impératif, et, comme elle ne peut les reproduire que par voie d'analyse, substitue dans la signification l'indicatif à l'impératif. Les formes grammaticales aidant à l'erreur, le verbe prend la valeur complète de l'indicatif, et, l'analogie s'exerçant derechef sur des types déjà formés par une analogie erronée, le véritable esprit de la composition s'affaiblit, et se perdrait entièrement si la force qui l'a créée ne se maintenait vivante et ne continuait de se manifester dans des créations, cette fois originales et où l'impératif est frappant³.

Ainsi, deux forces agissent pour former nos composés verbaux :

¹ Ainsi peuvent s'expliquer les noms bas-bretons que mon ami M. Gaidoz me signale dans la *Revue celtique*, 1876, p. 76 : *Jouen Doughedroad* (Yves porte son pied), *Lan Poezhevara* (Alain pèse son pain), *Per Sarhelagat* (Pierre ferme son œil). (Le Men, Noms propres bretons commençant par *ab* ou *ap*). Ces sortes de noms sont vraisemblablement des imitations des formations françaises mal comprises.

² Sans doute parce que la première conjugaison est beaucoup plus riche que les autres ; on a donc bien plus de chance, pour rendre l'idée que doit exprimer le nom composé, de tomber sur un verbe en *er*. Je prends la *Batrachomyomachie*, traduction Giguët ; les vingt-deux composés qui traduisent les noms des personnages sont tous faits avec des verbes de la première conjugaison : *pille-mielles*, *ronge-pain*, *lèche-meule*, *ronge-jambon*, *lèche-plat*, *trotte-en-marmite*, *lèche-homme*, *habite-trou*, *mange-pain*, etc.

³ Pour expliquer par un exemple la formation analogique, *Jean Boi l'eau* (*bibe aquam*) est un nom fait de toutes pièces par une création synthétique de l'esprit, où l'on s'adresse à un personnage pour lui dire *Jean, boi l'eau!* Ce nom *Jean boi l'eau* une fois formé, on le reprend avec commentaire, et on l'explique nécessairement par *Jean qui boit l'eau* (*qui bibit aquam*; *bibens aquam*). L'impératif *boi* fait donc place dans la pensée à l'indicatif *boit*, et comme, dans la formation première, on n'avait point de relatif *qui*, dans la formation secondaire qui en reproduit le moule, le corps extérieur, on ne peut l'avoir non plus ; de là les mots comme *un boi-tout*, auxquels on n'aurait jamais pu arriver dès l'abord et sans le secours des formes avec l'impératif mal comprises. Remarquons que dans les formes latines traduisant les noms français, on n'est jamais arrivé à l'indicatif *bibit-aquam*, précisément parce qu'il n'y avait pas de moule à reproduire comme pour les noms français, ce qui vient à l'appui des observations présentées p. 171.

l'une primitive, la force qui les a créés à l'origine avec le verbe à l'impératif, et qui, toujours existante, est encore en pleine activité; l'autre postérieure, la force analogique, qui imite et applique aveuglément, sans se soucier des erreurs, les formes dues à la première. L'une crée les composés où l'impératif laisse encore visible le dialogue avec ses conseils, ses exhortations, ses ordres¹; l'autre donne ceux où le verbe n'exprime plus que l'action pure et simple et se réduit au présent². Le fait curieux, c'est qu'elles se trouvent ici en présence et se combattent, tandis que d'ordinaire l'analogie reçoit l'héritage de la force dont elle prend la place. Dans les premiers adverbess en *mente* créés par la langue, *mente* gardait son sens originel. L'analogie s'empare de cette création, et, violant l'étymologie, développe la série des adverbess en *ment* jusqu'à dire *ainsiment*; *quasiment*. La langue avait fait d'autres adverbess à l'aide d'adjectifs féminins pluriels à l'accusatif ou à l'ablatif : *certes*, *volontiers*, etc.

¹ Les divers sens de l'impératif se retrouvent dans les composés de formation première. Tantôt c'est un ordre formel; tels sont les noms de certaines manœuvres de marine ou d'atelier, noms qui ne sont autre chose que les termes mêmes des commandements pris substantivement : *boule-hors*, *boule-là*, *vogue-avant*, *serre-bosse*, *cargue-à-vue* (termes de marine), etc., *tourne-à-gauche*, *tourne-bride*, *volte-face* (termes de manège), etc.; tantôt c'est une exhortation, un désir : *un revenez-y*, *un suivez-moi*, *jeune homme*, etc.; tantôt c'est une affirmation conditionnelle : *cassecou*, *vaurien*, *fainéant*, etc. On s'étonne de l'emploi de l'impératif dans ces derniers composés, et on veut les faire valoir précisément en faveur de la théorie de l'indicatif dans la composition verbale. Mais, sans même se prévaloir des formes germaniques *Habenichts* (habe nihil, sans-le-sou), *Taugenichts* (valeur nihil, vaurien), quoi de plus simple, de plus conforme à l'esprit populaire que ces phrases où l'impératif perd sa signification de commandement pour prendre une valeur conditionnelle : *Va, ne fais rien!* dit-on à un paresseux, c'est-à-dire *ne fais rien* (= *si tu ne fais rien*), *et tu verras les conséquences de la paresse!* Ce *ne fais rien* est précisément notre *fainéant*. *Va, conduis-toi mal!* dit-on à un mauvais sujet; *vaille aussi peu que tu voudras*; c'est sous une autre forme notre *vaurien*. Un *cassecou* n'a jamais été ce qui casse le cou, mais ce à propos de quoi on s'écrie *cassecou!* Qui ne voit qu'on a affaire là à un impératif : *Va, casse-toi le cou!* En somme, il n'est pas de formes qui ne soient résolubles par l'impératif; et ce temps s'y laisse toujours découvrir par une analyse plus ou moins délicate.

² Comment la formation primitive a-t-elle fait place à la formation analogique? Il a fallu sans doute que non-seulement les noms propres de personnes et de lieux, — les premiers créés vraisemblablement, — mais encore que les noms de choses fussent assez nombreux pour que l'on songeât à utiliser cette formation spontanée de noms avec l'impératif pour la création de noms nouveaux. Ce n'est pas à dire que dès les premiers temps on ne pût se tromper sur la nature des composés avec l'impératif, et, en les reprenant par l'analyse, y voir un indicatif. L'erreur a pu se produire avec le premier composé formé.

L'analogie s'empare encore de cette création dont le sens se perd, et elle donne des adverbes comme *ains*, *tandis*. Son caractère propre est donc de succéder à la force créatrice, et de développer, en vertu de l'inertie et au mépris du sens et de l'étymologie, l'œuvre que l'autre, en disparaissant, lui lègue. Telle est sa marche habituelle; mais ici ce n'est pas le cas. Les deux forces coexistent et luttent entre elles, et, si l'analogie crée les formes avec l'indicatif du moyen âge, les traductions latines avec le participe présent ou avec *qui* et l'indicatif; si l'analogie, de nos jours, amène ces innombrables composés employés par le commerce et l'industrie, et qui dans la pensée de leurs auteurs contiennent bien l'indicatif: *porte-cigares*, *serre-papiers*, *copie-lettres*, etc., la force primitive n'en maintient pas moins ses droits, affirmant son existence dès les premiers temps de la langue, où nous signalons un *Tenegaudia*, et à travers tout le moyen âge et la Renaissance avec ses *Boi l'eau*, *Boi vin*, *Sail en bien*, *Sail du crues*, *Fai mi boire*, *Clo mes oeuls*, etc., ses *va-lui-dire*, *trousse-ta-queue*, etc., et à travers la langue moderne avec ses *rendez-vous*, *revenez-y*, *venez-y-voir*, etc., ses *vade mecum*, *salva nos*, *noli me tangere*, etc., ses *ramasse-ton-bras*, *va-tout*, jusqu'à la langue contemporaine qui voit créer les *suivez-moi*, *jeune homme*, et acclamer ce mot de formation si populaire: *le sire de Fiche-ton-camp*.

Pour résumer cette discussion, les composés sont formés primitivement, et de nos jours encore, avec l'impératif. Une analyse inexacte amène à y voir des créations avec l'indicatif; mais la science qui rend compte de cette erreur a le droit de la corriger, et l'on peut admettre que logiquement, sinon en fait, tous les composés contiennent l'impératif¹.

¹ Une question reste encore à élucider, celle du genre. Les mots de formation analogique (désignant des êtres inanimés, bien entendu) sont neutres, précisément parce qu'ils sont dus à l'analogie. Quant aux mots de formation première, si leur terminaison est masculine, ils ne peuvent être que masculins: *une belle venez-y-voir* serait monstrueux; les mots à terminaison féminine seuls pourraient donc être féminins. Or le nombre en est très-restreint, car la plupart des composés verbaux qui ont cette terminaison dans la vieille langue déjà sont dus à l'analogie. Cependant *garderobe* est féminin dans Joinville; et comme il est difficile de croire que, dès le XIII^e siècle, les deux termes se fussent déjà soudés et que le sentiment de la composition dans ce mot eût disparu de manière que la terminaison donnât son genre au composé devenu simple, on a là vraisemblablement un exemple d'une formation primitive féminine. Dans Froissart, on trouve *le coupe-teste* (I, I, 321) et *la tranche-teste* (II, III, 8). La dernière forme est-elle-bien sûre? En tout cas elle est contredite par la première. — Cf. plus bas, au n^o IV de cette section.

II.

Le temps enfin établi, quelle est la nature de l'ellipse qu'il suppose ? Elle peut être triple, d'après les trois personnes du discours. Ou c'est l'objet qui parle ; ex : *regardez-moi* (scabieuse, plante); *noli-me-tangere* (plante et ulcère : la plante, parce qu'elle contient une graine qui éclate entre les mains de celui qui la saisit, à sa très-grande surprise ; l'ulcère, parce qu'il se dérobe à tout traitement et que les remèdes, dit-on, ne font que l'irriter) ; les *suivez-moi, jeune homme* (rubans que les femmes laissaient tomber du chignon sur les épaules) ; un *ramasse-ton-bras* (fanfaron).

Ou c'est à l'objet que l'on s'adresse ; telle est la série des composés avec un nom régime direct : *boute-feu, boute-selle, porte-manteau, -cigares ; garde-fou, serre-tête, etc.*

Ou c'est de l'objet qu'il est question. Ainsi la plante nommée *morgeline*, de laquelle on dit : *mange-la, gélène* ; ainsi encore la pâture donnée au mouton et qu'on appelle *gobe-mouton*, autrement dit : *gobe cela, mouton* ; ainsi *rendez-vous*, c'est-à-dire, ce à propos de quoi l'on dit : *rendez-vous-y*.

Ces trois sortes d'ellipse, aussi naturelles l'une que l'autre, sont instinctives. Par une métaphore hardie, mais tout à fait dans le génie du peuple, celui-ci anime l'objet, lui prête vie, lui parle, le fait parler, ou suppose un interlocuteur avec lequel il en parle ; et de tous ces dialogues spontanément imaginés, d'une manière consciente ou non, il ne reste que l'écho lointain dans la forme verbale du nom composé.

Quelle est l'origine de cette composition ? Comme on la trouve en France et en Allemagne au moyen âge, l'on serait tenté d'y voir un emprunt du français ou, pour parler plus exactement, du roman à l'allemand. Le valaque, en effet, qui n'a eu aucune communication avec l'allemand, l'ignore. Mais l'ancien haut-allemand l'ignore également ; elle ne se montre que dans le moyen haut-allemand, au XIII^e siècle¹. Or on la constate à une époque

¹ Im deutschen treten eigennamen dieser art als dichterische und als wirkliche personennamen in grösserer ausdehnung fast zu gleicher zeit in urkunden und poetischen erzeugnissen des 13. und 14. jahrhunderts auf, nachdem sich bereits zu den uralten eigennamen noch solche gesellt hatten, welche nach ortsnamen gebildet oder von menschlichen beschäftigungen hergenommen waren. (Schulze : *Imperativisch gebildete substantiva* dans l'*Arch. de Herrig*, 1868, p. 13.)

bien antérieure dans le français et le provençal, sinon dans les autres langues romanes. Peut-être y a-t-il là deux créations indépendantes; peut-être l'allemand a-t-il fait un emprunt au français.

La formation française ou romane remonte-t-elle au latin? Jusqu'ici on n'a pu l'établir. Les exemples *Deusdedit*, *Habet-deus*, etc., qui datent de l'empire, ne peuvent être invoqués, comme nous l'avons vu précédemment. On ne peut pas plus rappeler le sobriquet *cedo alteram* du centurion Lucilius dans Tacite¹, parce que l'origine de ce nom est purement accidentelle. Les plus anciens exemples qu'on puisse citer sont les deux noms composés *escadefaut*, *échafaud*, et *caalit*, *châlit*, qui viennent de types romans *catafalcum*, *catalectum*, et sont composés de *falcum* ou *palcum* (= *palk*, *balk*, planche) et de *lectum*, *lit*, combinés avec le verbe roman *catar* = captare, saisir, voir². Ces deux mots signifient planche, lit d'apparat; proprement *regarde la planche*, *regarde le lit*. Quoiqu'on n'ait aucun exemple antérieur au XII^e siècle de l'emploi de ces mots, on peut, sans hésiter, les faire remonter à la période romane primitive, qui s'étend du VI^e au IX^e siècle; leur forme l'exige.

Il faut descendre jusqu'au IX^e siècle pour trouver des composés proprement dits, et, bien entendu, ce n'est qu'aux chartes latines qu'on doit les demander.

Dans l'important document connu sous le nom de *Testament d'Abbon* et qu'on place vers 805, je trouve un nom de lieu appelé *Tenegaudia*³.

Au X^e siècle les noms commencent à paraître : *Reprobaddonus* (910)⁴, *Willelmus Sector-ferri*, c'est-à-dire *Taillefer* (vers 936)⁵. Je ne cite pas un *Spera in deum*, de 993 ou 994, parce que c'est un nom d'origine étrangère; mais *Batipalma*, que je trouve dans une charte roussillonnaise de la même époque, rentre bien dans la série de nos composés⁶. Je rappellerais le surnom du roi Louis V, si, comme il est très-vraisemblable, il

¹ *Annales*, I, 13. Cf. plus haut, p. 63, note.

² Diez, *Etym. Wörterb.*, I, *catafalco*, *catalecto*.

³ Voir plus haut, p. 148.

⁴ *Scriptor. rer. gallic.*, IX, 665.

⁵ *Id.*, *ibid.*, VIII, 234; IX, 21, etc.

⁶ *Spera in Deum*, dans la collection manuscrite des chartes et diplômes qui se trouve à la Bibl. nat. (collection Moreau), t. XV, f. 97, b. Cf. plus haut, p. 167, n. 5. — *Batipalma*, *id. ibid.*, f. 56, b. « Et in alio loco quem vocant *Batipalmam*. » Ce *Bapaume* est-il celui du Lot-et-Garonne (commune de Nérac)?

ne lui venait pas des chroniqueurs postérieurs ; du moins les plus anciennes chroniques l'ignorent. Vers l'an 1000, je note un *Tornavent* ¹, un Thiebautz *File-Estoupe* ², de nouveaux *Taillefer* (*Scindens ferrum*) ³, appartenant à la haute noblesse féodale, et un peu plus tard un autre *Taillefer* de plus humble origine, mais beaucoup plus célèbre que ses nobles homonymes : je veux parler du jongleur dont Wace, dans son poëme de Rou, a célébré les exploits ⁴. Parmi les compagnons de ce dernier qui ont conquis l'Angleterre se trouvaient des *Taillebois*, des *Gardebois*, des *Chantaloue* ⁵. Rappelons encore *Tudebeuf*, l'historien de la première croisade ⁶. Le Roland nous donne le premier exemple littéraire d'un composé verbal ⁷. Les chartes sont déjà abondantes : *Gualterius Pungens Asinum* ⁸, *Walterius Fugans Lupum* ⁹, *Hugo Brustans Salicem* ¹⁰, *Haimericus Vibrans Lupum* ¹¹, *Hubertus de Cantante Lupo* ¹², *Para Lupus* ¹³, *Guardafames* ¹⁴, *Aicardus Trenca novas* ¹⁵, *Ven-*

¹ Cf. plus haut, p. 150 et note 1.

² *Script. rer. gallic.*, t. X, 311.

³ *Id.*, *ibid.*, 317. — Un *Taillefer*, comte d'Auvergne, est mort en 1037.

⁴ *Taillefer*, qui mult bien cantout,
Sor un ceval qui tost alout
Devant li dus alout cantant
De Karlemaine e de Rollant,
E d'Oliver e des vassals
Ki morurent en Renchevals. (*Rom. de Rou*; édit. Pluquet,
v. 1349-1354.)

« *Incisor ferri mimus cognomine dictus* », dit de lui Guy, évêque d'Orléans, dans son poëme sur la bataille d'Hastings (*Fr. Michel, Chron. anglo-normandes*, I, p. 7).

⁵ André Duchesne, *Script. rer. normann.*, p. 1023 et 1031. Voici les noms avec l'orthographe donnée par Duchesne : *Talybois*, *Tailgebosch*, *Tailebose*, *Tailebois*, *Wardabus*, *Chantilowe*.

⁶ Les formes du nom dans les manuscrits, me dit M. Monod, sont *Tudebois*, *Tutebovis*, *Tudabovis*, *Tudebodus*, *Tudeboius*. Il semble donc qu'on ait là un nom d'origine celtique en *bodum* traduit par *tue-bœuf*. En tout cas, l'emploi de *tuer* dans cette traduction est à remarquer; c'est le plus ancien exemple de ce verbe au sens de *occire*.

⁷ Li quens Gerins set el cheval sorel

E sis cumpainz Gerers en *Passe-Cerf* (v. 1379-80; édit. de L. Gautier).

⁸ Voir plus haut, p. 164, et n. 7.

⁹ Voir plus haut, p. 164, et n. 23.

¹⁰ Voir plus haut, p. 164, et n. 21.

¹¹ Voir plus haut, p. 164, et n. 20.

¹² Voir plus haut, p. 164, et n. 24.

¹³ Nom de lieu; Guérard, *Carl. de St-Vict. de Mars.*, p. 433 (circa 1035).

¹⁴ Nom de lieu; Guérard, *ibid.*, p. 127 (charte de 1033).

¹⁵ Voir plus haut, p. 148, et n. 9.

*galibeni*¹, *Willelmus Trenchefoil*², *Odo Alcepied*³, *Willelmus Plicans montem*⁴, *Alelmus de Crepicordio* (crève-cœur)⁵, *Herbertus Evigilans canem*⁶, *Joscelinus Cavans granum*⁷, *Hugo comedens rusticum* (mange-vilain ?)⁸, *Johannes Escorche vilain*⁹, *Rainaldus Paracols*¹⁰, *Pontius Trencia sacos*¹¹, *Bermundus Trencia vias*¹².

Au XII^e siècle, je trouve dans les chartes et chroniques : *Garinus Pungens bovem*¹³, *Osculans diabolum*¹⁴, *Hugo Broste Salz*¹⁵, *Hugo de Canta Raina*¹⁶, *de Chanteraine*¹⁷, *Pons qui dicitur Incidens Festucam*¹⁸, *Robertus Mordens Anserem*¹⁹, *Paganus Hapa tarta*²⁰, *Petrus miles de Chantelu*²¹, *Herbert Poilevilain*²², *Grimaldus Mangemusche*²³, *Rivallonus Calcebof*²⁴, *Andreas Ferrechat*²⁵, *Judicael Bibens vinum*²⁶, *Hugo Frangens lupum*²⁷, *Hugo de Matha-felone*²⁸, *Guillelmus Mordens Naveriam*²⁹, *Gaufredus*

¹ *Id.*, *ibid.*, p. 129 (circa 1065).

² *Id.*, *Cartul. de Saint-Bertin*, p. 454 (charte de 1066).

³ *Id.*, *ibid.*, p. 428 (circa 1060).

⁴ Voir plus haut, p. 164, et n. 19.

⁵ *Script. rer. gall.*, IX, 599, texte de 1058.

⁶ Voir plus haut, p. 165, et n. 1.

⁷ Voir plus haut, p. 165, et n. 2.

⁸ Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 187.

⁹ *Liber albus Ecclesie cenomanensis*, 201 (vers 1070); cf. plus haut, p. 149, et n. 3.

¹⁰ Guérard, *Cartul. de Saint-Victor de Marseille*, 467.

¹¹ Voir plus haut, p. 148, et n. 8.

¹² Voir plus haut, p. 148, et n. 7.

¹³ Voir plus haut, p. 168, et n. 8.

¹⁴ Voir plus haut, p. 164 et n. 17-18.

¹⁵ Guérard, *Cartul. de St-Père de Chartres*, p. 521 (entre 1101 et 1116); cf. plus haut, p. 164, n. 17-18.

¹⁶ *Id.*, *ibid.*, 338 (vers 1101).

¹⁷ *Id.*, *ibid.*, 363 (entre 1131-1141).

¹⁸ Voir plus haut, p. 164, et n. 15.

¹⁹ Voir plus haut, p. 164, et n. 16.

²⁰ *Id.*, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, I, 307 (1115).

²¹ *Id.*, *ibid.*, I, 51 (1177). Plus loin, dans la charte : *Chantelou*.

²² *Bibl. nat.*; mss., *Collect. Moreau*, LVI, 91 a (1134, Laon).

²³ *Id.*, LXI, 41 a (1142, Beauvais).

²⁴ *Id.*, *ibid.*, 82 a (1142, Rouen).

²⁵ Courson, *Cartul. de Redon*, p. 249 (1127, Nantes). *Ferrechat* est-il bien ici *Ferre-chat* ?

²⁶ *Id.*, *ibid.*, 390.

²⁷ *Scriptores rer. gallic.*, XII, 306 (vers 1104).

²⁸ *Id.*, *ibid.*, 500 (vers 1120-1140). — Richard Cœur-de-Lion construisit à Messine contre les Grecs, un fort qu'il appela *Mate-griffon* (D. Bouquet, XVIII, 509).

²⁹ *Liber albus Ecclesie cenomanensis*, 81 (vers 1180).

Passavant ¹, *Ermennarius Ustura Leporem* ², *Paganus Hasta morsel* ³, *Willelmus Batesta* ⁴. Ajoutons *gaité tison*, nom donné à un jeune homme qui reste au foyer domestique ⁵.

Au XIII^e siècle, les noms abondent, noms propres réels ou de fantaisie, et aussi, quoique moins nombreux, noms communs. Dans la littérature il faut surtout les demander aux conteurs. Le nouveau recueil de fabliaux publié par M. de Montaiglon ⁶ commence par les *Deux bordeors ribaux*, où je note les noms suivants : *Renaut Brise-Teste*, *Hébert Tue-Buef*, *Arrache-Cuer*, *Runge-Foie*, *Abat-Paroi*, *Jocelin Torne-Mortier*, *Brise-Barre*, *Tranche-Funde*, *Tranche-Coste*, *Porte-Hotte*, *Torne-en-fuie*, *Brise-Voire*, *Songe-Feste*, etc. Dans le roman de la Rose, une forge reçoit le nom de *Cope-Gorge* (v. 13032), nom qui montre bien comment ces appellations ont pu passer des personnes aux choses. *Chantecler* ou *Chanteölin* est le nom bien connu du coq, dans le roman du Renard, qui nous fournit encore un certain nombre d'autres noms composés, par exemple : *Perce haie* (Méon, 908, etc.), *Brisefouace* (9237), *Bruisebrachie* (9239), *Vide escuele* (9406), *Hurte vilain* (9489), *Passe levriers* (9502), *Passe-oultre* (9503), *Vacularz* (? , 9504), *Escorchelande* (9511), *Trace menu* (9524), *Torne en fuie* (9525), *Passe mer* (id.), *Gete rose* (9539), *Joudome trouse putain* (10341), *Baudoin porte cuirie* (? , 10343), *Trosse anesse* (10347), *Hardouin cope vilain* (10372), *Brisefauchile* (10379), etc. *Clinevent* est le coursier de Gaydon dans la chanson de geste de ce nom (v. 1179); *Passerose*, la mère du célèbre Ogier le Danois (Gaufréy, v. 7142).

Pour en venir à des noms réels, citons *Gasteblé*, le chansonnier (*Hist. littéraire*, XXIII, p. 569), *Passavant*, le médecin (*id.*, XVI, p. 94); d'après les Jugements de l'échiquier de Normandie ⁷ : *Botevilein*, *Escorchebof*, *Pescheveiron*, *Tail-lefer*, *Cantemolins* et *Willelmus de Benehabeas*, traduction

¹ *Id.*, *ibid.*, 23 (1186).

² Voir plus haut, p. 149, et n. 2.

³ Arch. administr. de la ville de Reims, I, 293, 294; texte de 1138.

⁴ Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, I, 73, c.

⁵ Qu'or de toi dient escuyer et garçon Li [uns] a l'autre : — Vois là *gaité-tison* (*Fouques de Candie*, éd. Tarbé, p. 5). — Nous ajoutons *uns* pour la mesure du vers.

⁶ *Recueil général des fabliaux*, par An. de Montaiglon, t. I, Paris, 1872.

⁷ Publiés par M. Léopold Delisle dans les *Not. et Extr. des manuscrits*, XX (voir la *Table*).

latine dans laquelle le subjonctif met bien à nu l'impératif du nom français correspondant ; d'après le livre des Métiers : *Est. Boileau*, l'auteur du livre, les *Point-l'Asne* (p. 383 et passim), *Jehan Sail en bien* (430), *Hermant Papelart*, *Raoul Heurtebise*, *Alain Taillefer* (413); d'après les chartes : *Johannes Portegoie*¹, *Tornenfuie*², *Hugo Tireveel*³, *Gaufredus Sauve-grein*⁴, *Bote-Veille*⁵, *Richardus Pile-Oisel*⁶, *Raymondus Tuebuef*⁷, *Guiardus dictus Parcens verum*⁸, *Marcello Saliente in bonum*⁹, *Aubert Tient lo vent*¹⁰, *Gerard Magnuechievre*¹¹, *Ugon Brisepain*¹², *Stevenus Brise-Serre*¹³, *Jakemin Buefl'awe*¹⁴, *Weriart Saillanbien*¹⁵, *Nicolas Bruille-Vaiche*¹⁶, *Collignon Chasemal*¹⁷, *Jaikemin Graite-Paille*¹⁸, *Jeinat Ferrechette*¹⁹, *Boilauwe*²⁰, *Girardin Ruelle Maille*²¹, *Mor la char*²², *Porte-Vin*²³, *Acate tout*²⁴, *Tuebæuf*²⁵, *Copesac*²⁶, *Taillebos*²⁷, *Menjuepois*²⁸, *Pescheraïne*²⁹, *Rogierius Gratepance*³⁰, *Ligerons chace rat*³¹, etc., etc.

Mais la source la plus abondante est le rôle de la Taille de 1292, document qui nous donne les noms de tous les contribuables de Paris à la fin du XIII^e siècle³².

¹ Merlet et Moustié, *Cartul. des Vaux de Cernay*, 330, — 1235.

² *Id.*, *ibid.*, 396, — 1244.

³ *Id.*, *ibid.*, 313, — 1233.

⁴ *Liber albus Ecclesiæ cenomanensis*, 409, — 1239.

⁵ *Id.*, 321, — 1284.

⁶ *Id.*, 393, — 1244.

⁷ Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, II, 87, — 1249.

⁸ *Id.*, *ibid.*, II, 93; voir plus haut, p. 164, et n. 4.

⁹ *Id.*, *ibid.*, II, 509, voir plus haut, p. 164, et n. 6.

¹⁰ Voir plus haut, p. 162, et n. 5. — Les noms qui suivent, jusqu'à et y compris *Girardin Ruelle Maille*, m'ont été communiqués par mon ami M. Bonnardot.

¹¹ Bibl. nat., f. fr., 10023, fol. 27, — 1239.

¹² *Id.* *ibid.*, fol. 48, — 1245.

¹³ *Id.*, *ibid.*, fol. 47, — 1245.

¹⁴ *Id.*, *ibid.*, fol. 49, — 1245.

¹⁵ *Id.*, *ibid.*, fol. 56, — 1246. — Cf. plus haut, p. 150 et note 8.

¹⁶ Dom Tabouillot, III, *Preuves*, p. 200-1, — 1250.

¹⁷ Bibl. nat., f. lat. 10026, fol. 33, — 1289.

¹⁸ *Id.*, *ibid.*, 8711, fol. 3, — 1288.

¹⁹ *Id.*, *ibid.*, 10026, fol. 33, — 1289. — Cf. plus haut.

²⁰ *Id.*, f. fr., 11846, fol. 42, 43, etc., 1298.

²¹ *Id.*, *ibid.*, 11026; August., fol. 3, — 1298.

^{22, 23} Tarbé, *Langage de Champagne*, II, 215. Cf. *Archives administratives et législatives de la ville de Reims*, Index.

³⁰ Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, I, 74, a; texte de 1154.

³¹ Lespinasse, *Registre terrier de l'évêché de Nevers*, 169; texte de 1387.

³² Nous citons les noms d'après le manuscrit; voir p. 41, n. 1. Mais les chiffres qui suivent les noms désignent les pages de l'édition im-

La compaignie de sail en biens (p. 3), *Jehan menjue pain* (5), *Hurte vin* (6), *Jehan escorche rainne* (8), *Boute roe* (9), *Robert torne en fuie* (10), *Guillaume hoche bren* (id.), *Jehan boute vilain* (id.), *Heibert bat les aux* (11), *Jehan boi l'iaue* (13), *Richart trousse vache* (id.), *Nicholas œvre l'ueil* (14), *Gautier point l'asne* (17), *Tyre chape* (19), *Martin boi vin* (id.), *Jehan Hercefroe* (? 20), *Thomas chace pie* (27), *Jaques passe avant* (28), *Guillaume l'armurier dit tire veel* (id.), *Guillaume chante lou* (29), *Jehan chauffe cyre* (30), *Robert fet pain* (31), *Richart abat four* (id.), *Estevenot bat teste* (32), *Renodet fout oe* (36), *Pierre chace rat* (40), *Richart poile haste* (? 41), *Pierre tue four* (id.), *la marche boe* (id.), *Gile brise miche* (44), *Denise abat bois* (45), *Guillaume fout vielle* (id.), *Geneviève la pince cloe* (id.), *Alain tyrenlire* (? 46), *Roberte porte l'yaue* (50), *la rue de tire vit* (id.), *Richart gaste blé* (53), *Raollet tire fer* (59), *Robert boute avant* (60), *Jehan taille fer* (61), *Aaliz porte palefroi* (62), *Martin vuide rue* (64), *Guillemete la fille saie* (65), *la femme sail du crues* (66), *Thomas pince clo* (68), *Jehan brise pot* (69), *Trosse raten* (Trousse, va-t'en ? ; 73), *Pierre engoule vent* (id.), *Jehan use brese* (78), *Ami ferre coc* (79), *Guillaume brise voirre* (81), *Estienne gaaigne neent* (id.), *Herry boute gale* (82), *Raoul fiche pie* (83), *Jehan sau de crues* (85), *Raoul tue tout* (id.), *Robert masque pain* (87), *Pierre pousse mie* (88), *Jehan boi boi* (id.), *Jehan porte chape* (93), *Bertaut le papelart* (96), *Guillaume boute feue* (97), *Guillaume chauffe l'eaue* (99), *Estienne moinne tout* (id.), *Nicolas brise quote* (100), *Gilot tue pain* (101), *Nicolas beque pois* (103), *Nicole le bat joe* (104), *Porte pilier* (106), *Jehan talebutin* (110), *Guiart pile avoinne* (id.), *Jehan croi Dieu* (111), *Pierre range mauille* (115), *Yves gaaigne pain* (122), *Jehan fout en paille* (125), *la couve denière* (? 126)¹, *Jehan tourne moutier* (130), *Henri garde mengier* (132), *Jourdain sail du bois* (id.), *pince pate* (134), *Perrot bat teste* (136), *la ruele porte busche* (140), *Aaliz fille soie* (144), *Guillaume coingne houe* (145), *Henri pile pois* (152), *Baille*

primée de H. Géraud, *Paris sous Philippe le Bel*. — Nous ne reproduisons qu'une fois les mêmes noms donnés à plusieurs personnages, ou le nom d'un même personnage répété plusieurs fois.

¹ La Taille de 1313 donne : *Estienne couve-denier* (Buchon, p. 122), qui est plus clair.

hart (153), *Thomas brise moulin* (155), *Eude baille hache* (158), *Simon chace truie* (170), *Jehan pique pain* (174), *Rogier hurte boulie* (177), *Lyon fille soie* (178) ¹.

Voici des noms communs : *Teisserandes de queuvrechiers* (couvrechefs) ²; la *garderobe* ³; (un escript qu'on appelloit) *monte foy* ⁴. Ducange donne les mots *gardebras*, *gardecors*, *gardelende*, *gardenappe*, *gardevin*, *gardemangier*, *garderobe*, *boute-hache*, *baise-main*, *baise-doigt*, *coupe-gorge*, *portechappe*, *portehors*, *portefaix*, etc., d'après des textes qui vont du xiii^e au xv^e siècle. Une pastourelle du xiii^e siècle donne *pickenpot* ⁵. Citons *bote-en-cor-roie* ⁶, *aide-à-besoin* ⁷, et les mots suivants formés de deux impératifs : *cante-fable* ⁸, *dorveille* ⁹; plus tard *dormeveille* : « Montbleru qui faisait la *dormeveille* ¹⁰ »; *Plore chante*, titre d'un petit poème moral ¹¹, qu'il ne faut pas confondre avec notre *chan-tepleure*, et *talemèle* radical de *talemelier*, de *tale* et *mêle* (sous-entendu *la pâte*). Rappelons encore *papelart*, qui a survécu à la vieille langue ¹², etc.

Pour le xiv^e siècle, le second rôle de la Taille de Philippe-le-Bel, en 1313, nous fournit encore une ample collection de noms.

¹ Le registre terrier des évêques et comtes de Nevers de 1237, publié par M. de Lespinasse (Nevers, 1870), renferme presque autant de noms propres que le Rôle de la Taille de 1292. On remarque avec étonnement l'absence à peu près complète de noms composés à base verbale. D'où vient cette singularité? Comment se fait-il que ces noms abondent à la même époque dans l'Ile-de-France et existent à peine dans le Nivernais? Il y a là une question d'histoire et d'onomastique, dont la solution ne serait pas sans intérêt.

² E. Boil., *L. des Mest.*, p. 90.

³ Joinville, édit. Wailly, 218.

⁴ C'est-à-dire *qui fait foi*; id., 183.

⁵ C.-à-d. *Pique-en-pot*, Bartsch, *Chrestom.*, ¹, 302, 13.

⁶ Rose, 6882.

⁷ Méon, *Fabl. et Cont.*, II, 116.

⁸ Jeu où l'on chante; id., *ibid.*, I, 418.

⁹ Demi-sommeil; Renard, III, 66.

¹⁰ *Les C. Nouv. nouv.*, LXIII.

¹¹ Publié par Monin. Lyon, 1834.— Les vers suivants du début donnent l'explication de ce titre bizarre :

v. 5. Moulz vaut mieux *ploure chante* que ne fait *chante plore*
Cil qui s'envoise e chante e en pechié demore
Plorera en enfer.....

8. Et de la *ploure chante* savez que senefie
Qui plore ses péchiéz e vers Dieu s'umilie
L'arme en a lo guiardon (*sic*) quand la char est pourrie
Là ne se pot tenir qu'ele ne chante et rie...

¹² Ren., 15188; Rutebœuf, édit. Jubinal, 316; Ducange, *papare*; etc.

Voici, d'après l'édition de Buchon (*Chron. nationales*, t. IX), revus sur le manuscrit de la Bibl. nationale (f. fr. 6736), les noms qui ne se retrouvent pas dans la Taille de 1292 : Macy *chace pie* (p. 8 de l'édition), Jehan *boute fieve* (9), Adan *tire coc* (25), Robert *tue leu* (33), Thomas *mangemange* (56), Jehan *chace rat* (60), Jehan *boute mote* (61), Guillaume de *creve cuer* (107), Phelippe *chant en bien* (*sic*, 126), *brique bec* (? , 139), Jehan *brise miche* (149), Thomas *pile pois* (166), l'*ostel brise moulin* (172), Alis la *brise coire* (191), Thomas *boute vilain* (198).

Dans les ordonnances des Rois de France, je recueille encore un certain nombre de noms : *Bertrand point l'asne*¹, *Alain trousse corne*², *Fremin Pille avoine*³, *Jehan Gastebrose*⁴, *Crevecuer*⁵, *Jean poille vilain*⁶, *Caillemouton*⁷, *Symon vuide bourse*⁸, *Chanteprime*⁹, *Passemer*¹⁰, etc., etc.

Dans la liste que me communique M. Bonnardot, et dont j'ai déjà cité quelques noms, je remarque les suivants du xiv^e siècle (ils sont tous du pays messin) : *Baiegoule*¹¹, *Colignon Pixe pierre*¹², *Aburtin Maixe fer*¹³, *Blancheron paie maul*¹⁴, *Pieron Pixe en haut*¹⁵, *Lowias Waigne maille*¹⁶, *Raie paixel*¹⁷, *Martin clo mes œulz*¹⁸, *Collin Murdrepain* (?)¹⁹, *Simon Peffre cœne* (?)²⁰, *Raiebox*²¹, *Raienavelz*²², *Françisci dicti Paie bien*²³, *Jehan chie denier*²⁴, *Perrin dit Veudehennep*²⁵, *Perrins gratte pelle*²⁶, *Colin Brixetelette*²⁷, *Uguignon Faimiboivre*²⁸, *Theiriât Briselaites*²⁹, *Coinrair*

¹ 1304, I, p. 413. — ² 1321, *id.*, p. 752. — ³ 1321, *id.*, p. 752. — ⁴ 1321, *id.*, *ibid.* — ⁵ 1344, II, p. 208, etc. — ⁶ 1346, *id.*, 245, etc. — ⁷ 1359, III, 391. —

⁸ 1361, *id.*, 518. — ⁹ 1367, V, 104. — ¹⁰ 1368, *id.*, 686.

¹¹ Coll. de Lorr., vol. 971, Metz, n° 48, — vers 1300.

¹² *Id.*, *ibid.*

¹³ *Id.*, vol. 975, n° 24, — vers 1300.

¹⁴ *Id.*, *ibid.*, 8, — vers 1300.

¹⁵ Arch. de la Moselle, Chap. de la cathéd., Censier, — vers 1300.

¹⁶ B. n., f. fr. 11846, Censier, — vers 1300.

¹⁷ *Id.*, *ibid.*, fol. 209¹.

¹⁸ *Id.*, 8711, Saint-Vincent de Metz, fol. 2, — 1305.

¹⁹ *Id.*, f. lat. 10026, fol. 48, — 1310.

²⁰ Coll. lorr., 976, Villers, 56, — 1310.

²¹ B. n., f. lat. 11025, fol. 24, — 1317.

²² Coll. lorr., 975, Cordelières de Metz, 21³, — 1318.

²³ B. n., f. lat. 10026, fol. 17, — 1319.

²⁴ *Id.*, *ibid.*, fol. 88, — 1320.

²⁵ *Id.*, *ibid.*, p. 65, — 1322.

²⁶ *Id.*, *ibid.*, p. 52, — 1324.

²⁷ Coll. lorr., 976, n° 62, — 1322.

²⁸ B. n., f. lat. 10026, fol. 37, — 1326.

²⁹ *Id.*, *ibid.*, table, n° 58, — 1329.

*Boute pain*¹, *Aburtin Haiche avoinne*², *Bouquin chie lairon* (?)³.

Les chartes et archives fournissent encore des exemples : *Simon Chasse prestre*⁴, *la compagnie des Gaaigne bien*⁵, *Raoul Poincheval*⁶, *Angoulevant*⁷, *Perrot bat l'aveine*⁸, *Guillaume taille li brayes*⁹, *Macé Gastevin*¹⁰, *Craque-Poullier*¹¹, *Criemaille*¹², *Pique-en-pance*¹³, *Cligne-Oreille*¹⁴, *Passentarte*¹⁵, etc.

On retrouverait facilement des noms analogues dans d'autres listes du moyen âge, par exemple dans celles que renferme *Paris et ses historiens*, de Leroux de Lincy¹⁶ : *Chanteprime* (p. 354), *Ferrebouc*, *Gastéblé* (355), *Hohecorne*, *Labourebien*, *Poillevillain*, *Saillembien* (356), *Cachemarée* (357), *Henri de la Marche chauffe-cire* (359), *Haussecul* (366), *Crocqueure* (368), *Chanteraine* (id.), *Boileau* (370), *Hurtevant* (id.), *Poilemoine* (373), *Plessebois* (? 375), *Gatebresse* (384), *Cacheleu* (id.), *Ferreboit* (? 387).

Ces listes nous conduisent au xv^e siècle. La littérature de cette époque nous donne *Perceforest*, héros du roman de ce nom. Dans Froissart, je note entre autres *la tranche-teste* et *le coupe-teste*, synonymes de bourreau. Charles d'Orléans connaît « la fleur de *ne m'oubliez mie* »¹⁷. Le premier exemple de *Chasse-marée* semble être d'E. Deschamps¹⁸. Les Mystères sont très-riches en noms propres : *Trotte-Menu*, dans la moralité de *Mauvais Riche*, joli mot que La Fontaine n'a eu garde de laisser échapper¹⁹; *Masque bignet*, *Hape lopin*, *Menjue matin*, *Humbrouet*, *Gratemauvais*, *Pinceguerre*, dans les *Martyres de saint Pierre et de saint Paul*, de *saint Denis*, dans la *Nativité de Jésus-Christ* et la *Passion de Notre-*

¹ *Id.*, 11025; Aug., fol. 5, — 1335. — ² *Id.*, 10026, p. 98, — 1338.

³ Coll. lorr., 230, n^o 91, — 1399.

⁴ Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, IV, 92, — 1304.

⁵ *Id.*, *ibid.*, III, 18, — 1302. — ⁶ *Id.*, *ibid.*, III, 33, — 1308.

⁷ *Id.*, *ibid.*, vers 1320.

⁸ *Les citoyens notables d'Angers en 1310*, dans Marchegay, *Archives d'Anjou*, II, 92. — ⁹ *Id.*, *ibid.*, 98; l'impératif est bien visible dans ce nom.

¹⁰ Marchegay, *id.*, *ibid.*, II, p. 209; texte de 1322.

^{11,15} *Arch. administr. de Reims*, p. 513 et 527 (trois documents de 1328), et p. 604 (1319), 800 (1339).

¹⁶ Listes des bourgeois notables de Paris à la fin du xiv^e siècle et au commencement du xv^e siècle, p. 353-389.

¹⁷ Littré, s. v. *ne m'oubliez pas*.

¹⁸ Littré, s. v.

¹⁹ La gent *trotte-menu* s'en vint trouver sa perte (Fables, III, 18).

Seigneur 1. Dans les *Cent Nouvelles nouvelles* je remarque : *cligne-musse* (*Nouv.* LXXXVII), *dormeville* (faire la) (LXXIII), *Trenche coille* (nom d'un tondeur) (*id.*), *va lui dire* (XXIV). Villon, à la même époque, nous fait connaître ses héros *Baillevent* et *Mallepaye*, celui-ci logeant « près la clousture de monsieur d'Engoulevant, » lequel habite au pays de *Clagdent* (pays des gueux, des claque-dents). Je relève encore dans Villon : *Cliquepatin* (traîne-savate ; avant-dernière ballade du *Gr. Test.*), *faitard* (paresseux ; *Gr. Test.*, v, etc. ; mot commun dans la vieille langue), *porte-paniers* (portefaix ; *Gr. Test.*, CXLIX), *talemouse* (*id.*, xcv ; pâtisserie et aussi soufflet, mot qui existe encore dans la langue), Robin *Trousse caille* (*id.*, civ), etc.

Coquillart n'ignore pas non plus cette source de noms de fantaisie ; dans *l'Enquête de la Simple et de la Rusée*, par exemple, je relève les suivants :

Jeffroy *Chasse marée*, Regnault *Prens tout*, maistre Bidault de *Cullebute*, chappellain d'*Emmance Faucille*, archiprestre d'*Escaille noix*, archediacre de *Trousse quille*, l'èvesque de *Pince dadier*, Olive de *Gaste faltras*, Oudette de *Traine postras*, Guillemette *Porte cuirache*, Eudeline *Pisse collette*, Godefroy de *Rachace brode*, Yvonnnet d'*Empoigne clicaille*, maistre Hervé de *Crocquepoe*, maistre Mathieu de *Hocheprune*, recepveur de *Rifle pecune*, grant cousin de *Happe la lune*, maistre Artus de *Tourne molette*, maistre Adam de *Tire lambeau*, maistre Ponce *Arache boyaulx*, maistre Gracien *Taste mistre*, maistre Marpault de *Chante epistre*.

Rabelais sème ces composés à profusion. Il ne faut pas songer à en donner la liste complète. Voici ceux du Gargantua : *tire-lupin* (prologue), *coquemart* (ch. 2), *serrecroupière* (3), *pas-setemps* (4), *Brisepaille* (6), *Roquetaillade*, *Croquemouche* (*id.*), *tirelarigot* (7), *porteballe* (9), *Mouillevent* (12), *torchecul*, *cachecol*, *caquesangue*, *cowrechef* (13), *Hurtebise* (14), *taillebacon* (15), *gagnedenier* (20), *passedix* (22), à *tire la broche*, à *boutefoire*, à *compère pres-tex-moi vostre sac*, à *touche merde*, au *casse-pot*, à *Guillememin*, *baille-mi ma lance*, à *la bacule*, à *monte*, monte *l'eschelette*, à *croqueteste*, à *taillecoup* (*id.*), *cloche-pied* (24), *chie-en-lits* (25), *faictnéants*, *rien-ne-vaulx*, *hapelopins*,

¹ Jubinal, *Mystères inédits du XV^e siècle*, I, p. 77, 143 ; II, p. 77, etc.

trainegaines, claquedents (id.), *Touquedillon, Raquedennare, Engoulevent* (26), *portegaudon, portenseigne* (27), *Tournemoule* (31), *Morpiaille* (? id.), *Frippesaulce* (37), *Hochepot, Pilleverjus* (id.), *Trouble-festes* (40), *Maschemerde, moque-Dieu* (id.), *Tiravant* (43), *garderobe* (53). Quant au Pantagruel, je citerai au hasard : *Bridoise*, d'où Beaumarchais a tiré son *Bridoisson*, *accote-pot, coupe-aureille, fripelippe, maschefin, pillemaille, portesole, rapoil* (rase-poil, barbier), *racle-torets, tire-monde* (sage-femme), *tire-pate, étrille fauveau*, qui se retrouve dans Marot (II^e épître du coq-à-l'asne)¹, *Baisecul, Humevesne, Riflandouille, Taille-boudin*. — Voir, entre autres, le catalogue de la librairie de Saint-Victor (II, 7), la liste des âmes vues par Epistemon aux enfers (II, 30), celle des cuisiniers (IV, 40), celle des plats servis aux dames lanternes (V, 33), etc. Cf. également le chap. 14 du livre V.

Avec Ronsard et la Pléiade, la langue est inondée de composés de toute nature, et, en particulier, de composés verbaux². Mais ceux-ci présentent un caractère nouveau. Tandis que jusqu'alors ils étaient généralement employés comme substantifs, noms de personnes et noms de choses, la Pléiade en fait des épithètes. D'après l'auteur de la Franciade, Astyanax reçut le nom de Francus parce que « ... des soldats fut nommé *Porte-Lance*; Phere-enchos, nom des peuples vaincus, Mal prononcé, et depuis dit Francus ». Apollon est le Dieu « à l'arc d'argent, *tire-loin* » (Fr., chant I). Ailleurs (chant II), l'on voit « le dormir ocieux, *chasse-souci* », l'amour « porte-brandon », l'aube « *jour-apporte* », le vent « *chasse-nue* », « *ébranle-rocher* », etc. Ronsard est encore modéré dans ses créations. Dans Du Bartas on recueille les composés avec l'impératif à pleines mains : le sommeil *abrège-nuits, chasse-soins, chasse-*

¹ Sur le sens de ce composé, qui dérive de l'expression, proverbiale au moyen âge, *étriller Fauveau* ou *Fauvel*, voir le début du poème : le Roman de Fauvel, publié par M. Pey dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, 1867. Cf. Rabelais, Gargantua, 5 : « Ce Faulveau à la raie noire. — O pour Dieu, estrillons-le à profit de mesnaige. » — Voir G. Paris, dans la *Revue critique*, VIII, 28-29 (11 janvier 1873).

² Sur la Doctrine littéraire de Ronsard, voyez la Préface de sa Franciade. Ronsard cependant préférait aux composés d'origine française les composés grecs ou latins :

Combien je suis marry que la muse française
Ne fasse pas ses mots comme fait la grégeoise,
Ocy more, Dyspotme, Oligochronien!

ennui; la guerre *aime-pleurs*, *brusle-hostel*, *casse-loix*, *casse-mœurs*, *rase-forts*, *fauche-ennemis*, *verse-sang*, etc.; l'amour *domte-orgueil*, *emble-cœur*, *traîne-peuple*; le Christ *domte-enfer*, *domte-péché*, *domte-mort*; le printemps *porte-fleurs*; Abraham *domte-ennui*, *guide-espoir*, *sèche-pleurs*; le ciel *porte-flambeaux*¹; le pin *baise-nue*, le coudre *fend-guèret*, etc.; « Le feu *donne-clarté*, *porte-chaud*, *jette-flamme*, Source de mouvement, *chasse-ordure*, *donne-âme* » (Semaine, II); « Phébus aux cheveux d'or; Apollon *donne-honneurs*, *Donne-âme*, *porte-jour*, soutien des grands seigneurs, *Aime-sucs*, *aime-vers*, tes routes sont bornées... » (id., IV); « Herme *guide-navire*, Mercure *échelle-ciel*, *invente-art*, *aime-lyre* » (id., ibid.), et « Phœbe *verse-froid*, *verse-humeur*, *borne-mois* » (id., ibid.); « son ventre (à l'araignée) *engendre-estain*, *crache-fil*, *porte-laine* » (id., VII).

Du Bellay avait surtout recours aux composés grecs ou latins; je feuillette sa traduction du iv^e chant de l'Enéide, et n'y rencontre qu'un composé ou deux: (Cérès) *porte lois*; (Atlas) *porte ciels*. Henri Estienne appartient, pour la composition des mots, à l'école de Ronsard; mais il préfère la composition française proprement dite, dont il fait une ingénieuse apologie, dans sa *Précéllence du langage françois*². Avec la Pléiade finit

¹ Cf. Schulze, dans *Herrig's Archiv*, 1868.

² La page qu'il lui consacre est trop intéressante et rentre trop bien dans notre sujet pour ne pas mériter d'être citée en partie ou résumée. Vantant les *grands moyens* que possède la langue d'ajouter richesse sur richesse et de forger des mots composés, il déclare que l'italien « n'est si heureux à forger des vocables que le nostre, lequel de toute ancienneté a imité aucunement la liberté des Grecs en ce qui concerne la composition des mots, voire jusques à faire ceste imitation en aucuns de mesme signification. Pour exemple, ce que les Grecs disent *πρόδρομος*, nous l'appelons *avantcoureur*, usans d'une composition du tout semblable. Pareillement ce qu'ils disent *κακομήχανος*, nous l'exprimons par ce vocable composé *songemalice*. » Passant ensuite en revue les composés avec particules, il arrive à ceux dont nous nous occupons, et s'exprime ainsi: « Nos ancestres nous ont montré le chemin d'autres imitations plus hardies sans comparaison, comme quand pour nous représenter ce beau mot d'Homère *χαλκχιτώνες*, ils ont dict (en despit de la couardise des latins) *fervestus*^{*}. Et pourquoy ne dirait-on *fervestu* aussi bien qu'on dit *courtvestu*? Pourquoy ne dira-on *porteciel* (en parlant d'Atlas)? Pourquoy en parlant d'Hercule ou d'Ulysse, ne dira-on *portepene* ou *portelabeur*, au lieu du grec *πρόπτελας*? Il feroit beau voir que nous eussions fait un composé pour un crocheteur, en l'appellant *portefaix*; pareillement pour un paresseux, en l'appellant *fainéanti*; et que nous voussissions demeurer courts, quand il seroit question d'honorer la mémoire des gens de bien de quelque bel épithète... » Il cite ensuite les composés *portenseigne*, *portespée* qu'il donne comme archaïques, *portepanier* « fort en usage dans

* Cf. plus haut, p. 141.

l'âge d'or des composés avec l'impératif dans notre littérature ; disparaissant de la langue noble, ils sont relégués dans la langue populaire, et c'est chez les conteurs qu'il faut aller chercher des créations nouvelles.

III.

La langue moderne possède un nombre considérable de ces composés¹ : ils appartiennent pour la plupart à la langue des arts et métiers ; un certain nombre sert d'épithètes spécifiques aux plantes et aux animaux, spécialement aux oiseaux et aux insectes. Un plus petit nombre est entré dans la langue littéraire proprement dite. En voici la liste aussi complète que possible, d'après le dictionnaire de Littré.

I. — PREMIÈRE PERSONNE : L'OBJET EST SUPPOSÉ PARLER. — ELLIPSE : *ce qui dit*.

1. Verbes accompagnés d'un complément direct :

regardez-moi ² (scabieuse, plante)	ne m'oubliez pas (myosotis) ³
suivez-moi, jeune homme	ramasse-ton-bras (fanfaron)

cette ville de Paris, » *portetable, portechaire, portequue*. Plus hardi que du Bellay qui hésite devant l'emploi de deux composés par lui forgés, *porteloix, porteciels* (Préface de la traduction du IV^e livre de l'Enéide), il ne craindrait pas de créer des mots comme *portepaix, porteguerre* (= pacifique, guerrier), *portelumière* (jour), *portejour* (aube). Il pense que l'on peut, prenant pour patrons les composés déjà existants, s'en aider pour en forger d'autres : *boutefeu, songemalice* donneraient *bouteguerre, songenouvelle*. Il trouve heureuses ces cinq épithètes de l'avaricieux : *pinsemaille, racledenare, serredenier, serremielle, pleurepain*. — Dans la création de ces composés, il préfère pour régime du verbe des substantifs monosyllabiques : « De Mercure je dirois plustost *guidenef* que *guidenavire*, et de l'hyver *portefroid* que *portefroidure*. » Cependant, s'il reconnaît la richesse de notre langue à former des mots composés, il recommande d'en user avec discrétion, et, rappelant le mot de Corinne à Pindare : « Il faut jeter la semence avec la main, dit-il, et non la verser à plein sac : » τῇ χειρὶ δεῖ σπείρειν, ἀλλὰ μὴ ὄλω τῷ θυλάκιῳ (*Précidence du langage françois*, p. 156 et suiv. de l'édit. Feugère).

¹ Pour les noms propres, qui sont très-nombreux, on peut en voir une liste assez étendue, quoique très-incomplète encore, dans Sabatier, *Encyclopédie des noms propres*, p. 253-259.

² Nous donnons le genre d'après Littré. Comme la plupart de ces mots sont masculins, nous n'indiquons le genre que pour l'exception par là.

³ Voir plus bas, chap. V, sect. II, 1^o, au mot *vergissmeinnicht*.

2. Verbes accompagnés d'un infinitif :

laissez-passer noli me tangere (plante et ulcère)

3. Verbe accompagné d'un adverbe :

nota bene

4. Verbes accompagnés d'un vocatif :

marche-pied

passe-temps¹

L'analyse dans la plupart de ces noms est très-délicate. Dans *regardez-moi, noli me tangere*, la personnification est évidente, grâce à la présence du pronom personnel ; si l'on supprimait le *me* de *noli me tangere*, le mot pourrait tout aussi bien signifier : *plante qui dit : ne me touchez pas*, ou *plante au sujet de laquelle on dit : ne la touchez pas*. *Ne m'oubliez pas* devrait peut-être avoir sa place parmi les composés de la troisième série, voulant dire : plante au moyen de laquelle une personne dit à une autre : ne m'oubliez pas ; mais le sens le plus naturel, croyons-nous, est celui de : plante qui dit : ne m'oubliez pas (et avec moi la personne qui m'a donnée à vous). Le *marchepied* est-il ce qui dit ou ce à propos de quoi on dit : *marche, pied*? Les mêmes hésitations se reproduisent à propos des mots de la troisième série. Nous croyons cependant avoir résolu les questions soulevées par chacun de ces mots dans le sens le plus conforme à la vérité.

II. — DEUXIÈME PERSONNE : ON S'ADRESSE A L'OBJET. —
ELLIPSE : *ce à quoi on dit*.

1. Le verbe régit l'accusatif :

abat-faim
abat-foin
abat-jour
abat-vent
abat-voix
accroche-cœur
arrache-sonde

arrête-bœuf
attache-bossette
attrape-lourdaud
attrape-mouche
attrape-niais
attrape-nigaud
attrape-parterre

attrape-sou
attrape-vilain
babeurre (bat-beurre?)
bacul (bat-cul)
baille-blé

¹ *Temps* n'est pas complément direct, parce que *passer* ne devient actif que quand le sujet est un nom de personne. Il *passé son temps à lire*. — *La lecture fait passer le temps*. Toutefois, il se pourrait que dans *passé-temps*, l'objet, au lieu de s'adresser au temps (*passé, ô temps!*), parlât à la personne et lui dit : *passé le temps*. En ce cas, le mot devrait se placer au n° 1.

la balle-queue	cache-tampon	chauffe-chemises
la bassecule (baisse cul?)	caille-lait	chauffe-cire
la bat-filière (dérivé de <i>bat-fil</i>)	calhauban (cale- haub.)	chauffe-couche
la batte-lessive	casse-aiguille	chauffe-linge
la batte-mare	casse-bouteille	chauffe-lit
la batte-queue	casse-bras	chauffe-pieds
bec-figue (cf. p. 134)	casse-croûte	chasse-pieds
bègueule	casse-cul	cherche-fiche
bèque-bois	casse-fil	cherche-pointe
bèque-fleurs	casse-lunettes	cherche-pierre
borde-plats	casse-motte (Das- soucy; cf. Littré, s. v. <i>frotté</i>)	choche-pierre
bouche-nez	casse-museau	choche-poule
bouche-trou	casse-noisette	chou-pille ²
bourre-noix	casse-noix	claque-dent
boussecul (-er)	casse-noyaux	claquemur(-er)
boute-charge	casse-pierre	claque-oreilles
boute-feu	casse-poitrine	cogne-fêtu
la bouteroue	casse-pot	compte-fils
la branle-queue	casse-tête	compte-pas
brèche-dent (cf. p. 134)	casse-vestie	copie-lettres
brise-barres	chambrûle ¹	couche-point
brise-cœur	chasse-bondieu	coupe-bourgeons
brise-cou	la chasse-bosse	coupe-bourse
brise-glace	chasse-chien	coupe-cercle
brise-images	chasse-coquin	coupe-choux
la brise-lunettes	chasse-cousin	coupe-cors
brise-mottes	chasse-crapaud	coupe-cul
brise-os	chasse-diable	coupe-foin
brise-pierre	chasse-ennui	coupe-gazon
brise-raison	la chasse-fleurée	coupe-gorge
brise-scillé	chasse-goupille	coupe-jarret
brise-vent	la chasse-marée	coupe-laine
brûle-amorce	chasse-mouche	coupe-légumes
brûle-gueule	chasse-mulet	coupe-paille
brûle-queue	chasse-noix	coupe-queue
brûle-tout	chasse-pierres	coupe-racines
cache-cou	la chasse-pognée	couperu
cache-entrée	la chasse-pointe	coupe-sève
cache-lumière	la chasse-punaises	coupe-tête
cache-marée (=	la chasse-rage	couvre-chef
chasse-marée)	chasse-rivet	la couvre-face
cache-misère	chasse-rondelle	couvre-giberne
cache-mouchet	chasse-roue	couvre-joint
cache-museau	chauche-branche	couvre-lit
cache-nez	chauche-poule	couvre-lumière
cache-peigne	chauffe-assiettes	couvre-pieds
cache-pot		couvre-plat
		couvre-platine
		couvre-shako

¹ Charbon qui ravage les moissons, pour *brûle-champ*. Dans « l'aube *jour-apporte* » de Ronsard (Franc. II) l'inversion est amenée par les exigences de la rime, mais *chou-pille* (chien auquel on dit *pille-chou* [=cela], terme de chasse) peut être rapproché de *chambrûle*, dont il confirme l'étymologie.

² Voir la note précédente.

crève-châssis	garde-bœuf	gobe-Dieu
crève-chien	garde-bois	gobe-goujons
crève-cœur	garde-bonnet	gobe-mouches
crève-vessie	garde-boutique	gratte-cul
la croque-abeilles	garde-bras	gratte-menton
croque-lardon	garde-cendre	la gratte-paille
croquemitaine (?)	garde-chaîne	gratte-papier
croque-mort	garde-charrue	grippe-argent
croque-moutons	garde-chasse	grippe-coquins
croque-noisettes	garde-chiourme	grippe-fromage
croque-noix	garde-corps	grippe-sou
croque-note	garde-côte	guette-tisons
croque-sol	garde-crotte	guide-âne
cure-dent	garde-étalon	guide-main
cure-feu	garde-feu	hache-écorce
cure-langue	garde-filet	hache-légumes
cure-môle	garde-fou	hache-paille
cure-oreille	garde-frein	hale-boulines
cure-pied	garde-fourreau	halebrou (?)
décroche-moi cela ¹	garde-ligne	happe-chair
dompte-venin	garde-magasin	happe-foie
emporte-pièce	garde-main	happe-lopin
enfile-aiguille	garde-malade	la happelourde
enfile-bœuf	garde-manche	haussebec(-quer)
engoulevent	garde-manger	hausse-pied
essuie-mains	garde-marge	hausse-queue
essuie-plume	garde-manteau	hoche-pied
étrangle-chien	garde-ménagerie	hoche-pot
étrangle-loup	garde-meuble	hoche-queue
fainéant	garde-nappe	hume-vent
ferme-bourse	garde-note	lave-mains
ferre-mule (adjectif)	garde-pêche	lèche-pattes
fesse-cahier	garde-platine	lève-gazon
fesse-maille	garde-port	lève-nez
fesse-mathieu	garderobe	licol
fesse-pinte	la garde-robe	mâchefer
forge-mètre	garde-rôle	mâche-laurier
fouette-cul	garde-salle	mange-tout (goulu)
fouette-merle	garde-scel	monte-charge
fouette-queue	garde-scellés	monte-jus
fouille-merde	garde-temps	moquiseau
foule-crapaud	garde-vaisselle	la mouille-bouche
fourre-buisson	garde-vente	nègue-chien
frappe-main	garde-vue	nègue-fol
la frappe-plaque	gâte-bois	papelard
fripelippe (?)	gâte-enfant	passé - Cicéron (La Font.)
fripe-sauce	gâte-maison	passé-colère (d'Aub.)
gagne-denier	gâte-ménage	passé-dix
gagne-pain	gâte-métier	passé-droit
garde-barrière ²	gâte-pâte	passé-fillon
	gâte-sauce	

¹ Cf. plus haut, p. 151.

² Laveaux voit dans les composés de *garde* tantôt le verbe *garder*, tantôt le substantif *garde*; dans ce dernier cas, le substantif qui suit serait au génitif. Cette distinction ne repose sur aucun fondement.

<p>la passe-fin (<i>adj.</i>; Guy-Patin)</p> <p>la passe-méteil</p> <p>la passe-mur</p> <p>la passe-musc</p> <p>la passe-muscat</p> <p>la passe-parole</p> <p>la passe-peintre</p> <p>la passe-pierre</p> <p>la passe-poil</p> <p>la passe-rosée</p> <p>la passe-satin</p> <p>la passe-soie</p> <p>la passe-velours</p> <p>la passe-violet ¹</p> <p>la pêche-vairon</p> <p>pend-larron (<i>arch.</i>)</p> <p>perce-bois</p> <p>perce-bourdon</p> <p>perce-chaussée</p> <p>perce-crâne</p> <p>perce-forêt</p> <p>perce-langue</p> <p>perce-lettre</p> <p>perce-meule</p> <p>la perce-muraille</p> <p>la perce-neige</p> <p>perce-oreille</p> <p>la perce-pierre</p> <p>perce-pot</p> <p>la perce-roche</p> <p>la perce-ronde</p> <p>perce-terre</p> <p>la perd-sa-queue</p> <p>pèse-acide</p> <p>pèse-esprit</p> <p>pèse-lait</p> <p>pèse-lettres</p> <p>pèse-liqueur</p> <p>pèse-moût</p> <p>pèse-sel</p> <p>pèse-sirop</p> <p>pèse-vin</p> <p>la pince-balle</p> <p>pince-lisière</p> <p>pince-maille</p> <p>pique-assiette</p> <p>pique-bœuf</p> <p>pique-bois</p> <p>pique-broc</p> <p>pique-mine</p> <p>la pique-mouche</p>	<p>pique-vairon (<i>ou véron</i>)</p> <p>pisse-vinaigre</p> <p>pleure-misère</p> <p>pleure-pain</p> <p>ploie-ressort</p> <p>porte-affiche</p> <p>porte-aigle</p> <p>porte-aiguillon</p> <p>porte-allume</p> <p>porte-allumettes</p> <p>porte-amarre</p> <p>porte-arquebuse</p> <p>porte-assiette</p> <p>porte-aune</p> <p>porte-baguette</p> <p>porte-baïonnette</p> <p>porte-balance</p> <p>porte-balle</p> <p>porte-bandeau (<i>adj.</i>)</p> <p>porte-barres</p> <p>porte-battant</p> <p>porte-bec</p> <p>porte-bobèche</p> <p>porte-bonheur (<i>néolog.</i>)</p> <p>porte-bonnet</p> <p>porte-bossoir</p> <p>porte-bouchoir</p> <p>porte-bougie</p> <p>porte-bouquet</p> <p>porte-bourdon (<i>La F.</i>)</p> <p>porte-broche</p> <p>porte-carabine</p> <p>porte-chaîne</p> <p>porte-chandelier</p> <p>porte-chape</p> <p>porte-chapeau</p> <p>porte-charbon</p> <p>porte-cierge</p> <p>porte-cigare</p> <p>porte-clapet</p> <p>porte-clef</p> <p>porte-col</p> <p>porte-collet</p> <p>porte-collier</p> <p>porte-coton</p> <p>porte-couteau</p> <p>porte-crayon</p> <p>porte-crête</p> <p>porte-croix</p> <p>porte-crosse</p> <p>porte-cure-dent</p> <p>porte-dais</p>	<p>porte-Dieu</p> <p>porte-drapeau</p> <p>porte-écuelle</p> <p>porte-enseigne</p> <p>porte-épée</p> <p>porte-éponge</p> <p>porte-éperon</p> <p>porte-étendard</p> <p>porte-étriers</p> <p>porte-étrières</p> <p>portefaix</p> <p>porte-fer</p> <p>porte-feu</p> <p>portefeuille</p> <p>porte-flambeau</p> <p>porte-forêt</p> <p>porte-foudre (<i>adj.</i>)</p> <p>porte-giberne</p> <p>porte-glaive</p> <p>porte-graine</p> <p>porte-guidon</p> <p>porte-hache</p> <p>porte-hâillons</p> <p>porte-haubans</p> <p>porte-huile</p> <p>porte-jupe (<i>adj.</i>)</p> <p>porte-lame</p> <p>porte-lance</p> <p>porte-lettres</p> <p>porte-liqueurs</p> <p>porte-lof</p> <p>porte-loupe</p> <p>porte-lyre</p> <p>porte-maillot</p> <p>porte-malheur</p> <p>porte-manteau</p> <p>porte-masse</p> <p>porte-mèche</p> <p>porte-mesure</p> <p>porte-miroirs</p> <p>porte-monnaie</p> <p>porte-montre</p> <p>porte-mors</p> <p>porte-mouchettes</p> <p>porte-mousqueton</p> <p>porte-moxa</p> <p>porte-musc</p> <p>porte-nitrate</p> <p>porte-nœud</p> <p>porte-objet</p> <p>porte-original</p> <p>porte-page</p>
--	--	---

¹ Il est inutile de rappeler que ces diverses compositions de *passer* présentent les variétés de sens du verbe. Même observation pour *garder* et surtout pour *porter*.

porte-parole	saue-l'honneur	tire-laine
porte-pièce	saue-rubans	tire-laisse
porte-plume	la saue-vie	tire-langue
porte-plumet	serre-bosse	tire-ligne
porte-pompon	serre-ciseaux	la tire-lisse
porte-queue	serre-cou	tire-lopin
porte-rame	serre-feu	tire-maille
porte-râteau	serre-file	tire-moelle
porte-respect	serre-frein	tire-monde (Madame, — Rabelais)
porte-scie	serre-nez	tire-paille
porte-singe	serre-nœud	tire-pavé
porte-soie	serre-papiers	tire-pied
porte-sonnette (adj.; La F.)	serre-pédicule	tire-plomb
porte-suif	serre-point	tire-point
porte-tapisserie	serre-tête	la tire-pointe
porte-tarière	songe-malice	tire-sac
porte-toilets	souffre-bonheur	tire-sève
porte-trait	souffre-douleur	tire-sou
porte-vent	suce-bœuf	tire-terre
porte-verge	suce-fleur	tire-teston
porte-vis	taille-crayon	tire-tête
porte-voix	taille-mèche	tire-verge
pousse-broche	taille-mer	torche-cul
pousse-café	taille-plume	torche-fer
pousse-cailloux	taille-pré	torche-nez
pousse-cambrure	taille-vent	torche-pertuis
pousse-cul	talemouse (ou tal- muse. Cf. casse- museau)	torche-pinceau
pousse-fiche	tape-cul	torche-pot ou poteux
pousse-navette	tâte-cul	tord-boyaux
presse-artère	tâte-poule	tord-nez
presse-étouffe	tâte-vin	touille-bœuf
prête-nom	teint-vin	tourne-bride
prête-Jean ¹	tette-chèvre	tourne-broche
prône-misère	tire-balle	tourne-case
purge-mariage	la tire-barbe (ou le tire-poil)	tourne-dos
rabat-cou	tire-bonde	tourne-feuille
rabat-joie	tire-bord	tourne-fil
racle-boyau	tire-botte	tourne-gants
racle-denier (ou ra- quedenare, arch.)	tire-bouchon	tourne-main
la ratisse-caisse	tire-boucler	tourne-motte
relève-gravure	tire-bourre	tourne-oreille
relève-moustache	tire-bouton	tourne-vent
relève-quartier	tire-braise	tourne-vin
remue-ménage	la tire-cendre	trace-bouche
rince-bouche	tire-clou	trace-souterrain
rogne-cul	tire-dent	traîne-buisson
rogne-pied	tire-fausset	traîne-charrue
rompt-peine	tire-feu	traîne-malheur (La F.)
ronge-bois	tire-filet	traîne-potence
ronge-maille (La F.)	tire-fond	traîne-rapière
roule-feu	tire-fusée	tranche-gazon
saute-ruisseau	tire-goret	tranche-lard
		tranche-montagne

¹ Erreur pour *Prêtre Jean*. Cf. Molière, *Comt. d'Escarbagnas*, sc. 1.

tranche-papier	trousse-nez	tue-teignes
tranche-tête	trousse-pet (<i>d'où le</i>	tue-vent
la triqueballe	<i>fém.</i> trousse-pète)	vide-bouteille
trompe-la-mort ¹	trousse-pied	vide-main
trompe-l'œil	trousse-queue	vide-poches
trompe-valet	trousse-traits	vide-pomme
trotte-chemin	tue-brebis	—
trouble-fête	tue-chien	custodi-nos
trousse-col	tue-loup	fac-totum
trousse-étriers	tue-mouche	salva-nos
trousse-galant	tue-poisson	

2. Le verbe a pour complément un infinitif ou une proposition :

boute-tout-cuire	écoute-s'il-pleut	laisse-tout-faire	va-lui-dire
------------------	-------------------	-------------------	-------------

3. Le verbe est accompagné d'un complément indirect :

bat-à-bourre	paraglace	tire-à-barre
boute-à-port	paragraisse	touche-à-tout
boute-en-courroie	paragrêlé	touche-aux-nues
boute-en-train	parajour	tourne-à-gauche
chie-en-lit	parapluie	tournesol ²
croquemouche	parasol(eil)	trotte-à-pied
fouille-au-pot	paratonnerre	va-de-la-gueule.
grimpenhaut	paravent	va-de-pied
meurt-de-faim	pare-à-faux	vol-au-vent (<i>pour vole-</i>
monte-au-ciel	pince-sans-rire	<i>au-v.</i>)
paraballe (pare-à-b.)	pisse-en-lit (celui à qui	—
parachute	l'on dit, etc).	vade mecum
parados	saute-en-bas	veni-mecum.
parafoudre	tâte-au-pot	

4. Le complément est un adverbe ou un adjectif ayant valeur d'adverbe :

boute-hors	faitard	hale-dehors
chante-clair	gagne-petit	mâche-dru
chassavant	hale-avant	passavant
court-vite (<i>et incorrec-</i>	hale-bas	passé-debout
<i>tement coure-vite</i>)	hale-dedans	passé-volant

¹ *Triqueballe*, proprement *traîne-balle*, *traîne-fardeau*, donné à tort comme *fém.* par les dictionnaires, est, suivant la règle, *masc.* dans la langue technique. *Triqueballe* existe encore sous la forme *tringueballe* avec insertion de la nasale et affaiblissement de la muette. Cette forme donne l'étymologie de *trimballer* (dans Rabelais *tringueballer*); c'est proprement *faire le tringueballe*, le *portefaix*, *colporter*. Cf. *tringueballe* et *brimbale*. L'origine de *tringuer* ou *tringuer* est le germanique *trecken*, tirer, triner, avec changement de *e* en *i*. Cf. *lécher* et *licher*, de *lecken*, *trécher* et *tricher* (peut-être autre forme de *tringuer*), le *v. fr.* *entechier* et *entichier*, l'arch. *fliche* (par ex., Méon, Renard, 22261) et *stèche*, et, pour les mots où l'*e* germanique dérive d'un *a* primitif, *tacheté* et *tiqueté*, *brachet* et *briquet*. Voyez plus haut, p. 81, n. 2.

² Corruption de *tournasol*, forme demi-savante, pour *tourne-à-soleil*.

pisse-froid	songe-creux	vaurien (d'où vau- rienne)
porte-fort	tape-dur	
rève-creux	trotte-menu	

5. Le verbe est accompagné d'un vocatif.

Substantifs masculins :

cauchemar	morpion	va-tout
chassez-huit	pêche-bernard	virelai
claquebois	pêche-martin	
grippeminaud	tocsin	

Substantifs féminins :

bèche-lisette ¹	gratte-boesse ⁵	perce-feuille
boute-hache	passé-fleur	trousse-barre
chauche-branche ²	passé-garde ⁶	volte-face
chausse-trape ³	passé-pomme	
gorge-fouille ⁴	passé-rose	

6. Doubles impératifs :

la chantepleur ⁷	passé-passe	la vire-vire
chante-fable ⁸	tire-arrache	va-et-vient ¹¹
chassez-croisez ⁹	la tireveille	
chassez-décroisez	la tournevire	

III.— TROISIÈME PERSONNE ; IL EST QUESTION DE L'OBJET.

— ELLIPSE ; ce à propos de quoi on dit ¹¹.

1. Verbes avec complément direct :

baise-main (mais à belles baise-mains, fém.)	boit-tout (verre à pied cassé)	boute-selle casse-cou ¹²
---	-----------------------------------	--

¹ Dite aussi *lisette* ; c'est le coupe-bourgeon de la vigne. Cf. plus haut, p. 152.

² La maîtresse branche, celle qui chauche, presse les autres. Ne pas confondre avec le *chauche-branche*, oiseau qui chauche, presse les branches entre ses serres.

³ Inutile de voir dans *chausse* un substantif. Le genre et le sens justifient l'explication par l'impératif.

⁴ Inversion remarquable.

⁵ Dite aussi *boesse*. Cf. plus haut, p. 152.

⁶ Ou *garde-collet*, saillie des épaulières, faisant collerette, dans les armures du xv^e et du xvi^e siècle. Il se pourrait que dans *passé-garde*, *garde* fût un impératif.

⁷ Entonnoir. Cf. plus haut, p. 185.

⁸ Archaïque, jeu où l'on chante (Méon, *Fabl. et Contes*, I, 418).

⁹ On écrit aussi *chassé-croisé*.

¹⁰ Cf. plus haut, p. 169.

¹¹ Nous rappelons que quelques-uns des composés qui suivent peuvent rentrer dans la première série (composés de la première personne). Ainsi, *boute-selle*, *couvre-feu*, *brûle-bout*, etc., sont aussi bien *ce qui vous dit : bote la selle*, etc., que *ce à propos de quoi l'on vous dit : bote la selle*, etc.

¹² Cf. plus haut, p. 176, n. 1.

couvre-feu	passé-boulet	passé-lit
décrochez-moi cela ¹	passé-campane ²	passé-perle
lèche-doigt (restes de repas)	passé-canal	passéport
mange-tout (haricot)	passé-cheval	pincez-moi cela ³ .
passé-appareil	passé-corde	pisser-sang (maladie)
passé-balle	passé-cordon	pousse-pied
passé-bombe	passé-fil(er)	rendez-vous
	passé-lacet	— fac-simile

2. Verbes avec régime indirect :

Monte-à-regret (l'ab- baye de)	tintamarre (tinte - à - marre, d'après Est. Pasquier)	vade in pace
saute-en-barque ⁴		

3. Verbe avec infinitif pour complément direct :

(un beau) venez-y-voir

4. Verbe avec adverbe :

passé-partout	revenez-y (plat appétissant)
---------------	------------------------------

5. Verbes avec vocatif :

<i>masc.</i> : brûle-bout	gobe-mouton
<i>fém.</i> : coupe-faucille	passerage, passé-soie ⁵
morgeline	pique-poule ou pique-pouille ⁶

¹ Cf. plus haut, p. 151.

² Étymologie obscure, voir Littré, s. v.

³ Cf. plus haut, p. 151.

⁴ Veste à l'usage des canotiers. Italien *'saltambarco*, jaquette de paysan. Cf. M. Coccaie, *Hist. macaronique* : « Il avait une longue souquenille... laquelle cette canaille de Chiozois appellent *Salimbarque* » (XXIV; p. 488 de l'édition Brunet et Jacob).

⁵ Pour *gobe-mouton*, *morgeline*, *pique-poule*, voir plus haut p. 152. Cf. également p. 134 pour *morgeline*.

⁶ On peut ajouter à ces divers composés avec l'impératif un certain nombre de noms de lieux formés de la même manière : *Chantaloude* (Landes), *Chantaloup* (Seine-et-Marne), *Chante-alouette* (Loir, etc.), *Chante-coq* (Seine, etc.), *Chante-caille* (Isère, etc.), *Chante-louve* (Sarthe, etc.), *Chantaloup* (Eure-et-Loir, etc.); 36 communes de ce nom dans l'Annuaire des postes), *Chante-merle* ou *Chantemele* (Aube, etc.), *Chante-perdrix* (Ardèche, etc.), *Chantepie* (Manche), *Chantereine* (*reine* = *rana*; Aisne, etc.), *Chantecorps* (= *Chantecor*? Corrèze, Deux-Sèvres), *Chantegraille*, *-grèle*, *graille*, *-gril* (au sens archaïque de *clairon*, ou forme dialectale de *grillon*, dit aussi *grillet* et *grelet*, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Corrèze, etc.). — Dans *Chantegros* (Haute-Vienne), *gros* est adverbe. — On ne peut voir dans *chante* le latin *campus* ou *cantus* (canton); le sens et la forme s'y opposent. Cependant *Chantefoin* (Vendée) pourrait être *champ de foin*. — Le Glossaire du centre de la France, du comte Jaubert, au mot *chanter*, cite un certain

6. Doubles impératifs :

cache-cache
la clignemuce ¹

la dorveille ²
la passe-vogue

IV.

Les composés précédents sont essentiellement adjectifs. Ronsard dit : *le sommeil chasse-ennui, l'aube jour-apporte*, etc.; Estienne : *Hercule porte-peines, l'avaricieux serre-deniers*, etc.; Du Bartas : *le sommeil abrège-nuits, la guerre aime-pleurs*, etc.; Guy-Patin : *maître passe-fins*; La Fontaine : *la gent trotte-menu*, etc.; Regnard : *l'animal porte-jupes*, etc.; Diderot : *l'oiseau porte-foudre*, etc. Richelet donne *pince-maille* comme adjectif. Mais ces adjectifs peuvent s'employer absolument, et alors, comme les composés avec prépositions, ils deviennent neutres quand ils s'appliquent à des choses : *un attrape-mouches, un chasse-pierres, un brise-lames*, etc., c'est-à-dire *ce qui* (quod) *attrape les mouches*, etc. Cependant cette règle ne s'applique qu'à une classe de composés, et, dans cette classe même, souffre un certain nombre d'exceptions.

Seuls les composés formés d'un verbe accompagné d'un complément direct ou indirect ou d'un adverbe sont essentiellement neutres. Les composés formés d'un impératif et d'un vocatif ou de deux impératifs échappent à cette règle. Pour les premiers, le genre est déterminé par le vocatif. Que l'on considère d'un côté les masculins : *cauchemar, chassez-huit, claquebois, grippeminaud, morpion, pêche-bernard, pêche-martin, tocsin, va-tout, virelai*, — *brûle-bout, gobe-mouton*, et de l'autre les féminins *bêche-lisette, boute-hache, chauche-branche, chausse-trape, gratte-boësse, passe-fleur, passe-*

nombre de localités dont les noms sont formés comme les précédents, entre autres : *Chante-grelet* (grelet = grillon), *Chantegrue, Chanteloche, Chante-ouant* (ouant = huant, chouette), *Chante-pucelle, Chante-renard*. Ce dernier montre bien que *Chantcloup* et son féminin *Chantelouve* (alias *Chanteloube*) ne sont pas, comme on serait tenté de le croire, des corruptions de *Chantaloue*. Ces noms sont très-anciens et se retrouvent dans les cartulaires du moyen âge. Voir des exemples plus haut, p. 148, 180 et 181. Voir également la notice que M. Heuzey a consacrée à ces noms dans ses *Études sur les significations des noms de lieux*, p. 17-21.

¹ Radical de *clignemusette*.

² Renard, III, 66; *dormeveille* dans les Cent Nouv. nouv., LXIII. Cf. plus haut, p. 185.

garde, passe-pomme, passe-rose, perce-feuille, trousse-barre, volte-face, — coupe-faucille, morgeline, pique-poule, passage ; que l'on remarque les deux genres de *chauche-branche*, masculin quand il signifie *l'oiseau qui chauche* (presse) *la branche*, et féminin quand il veut dire : *la branche qui chauche, la maîtresse branche*, et l'on se persuadera aisément de la réalité de cette règle que les composés avec vocatif ont le genre du vocatif. D'ailleurs, à y bien réfléchir, il serait difficile qu'il en fût autrement ; car l'objet est, en somme, désigné par le nom qui est au vocatif ; l'impératif ne joue que le rôle d'une épithète qui vient déterminer ce dernier ; la *gratte-boësse*, par exemple, est la *boësse* à laquelle on ordonne de gratter, la *bêche-lisette* est la *lisette* que l'on engage ironiquement à bêcher ; le composé ne peut donc avoir que le genre du nom ¹. L'allemand dit de même : « *die Gieband hat vier, die Nimmhand sechs Finger* » ².

Pour les seconds, la raison qui détermine le genre est psychologique. En effet, les composés avec deux impératifs ne diffèrent des précédents que parce que l'épithète y est double et parce que le nom de l'objet auquel s'applique la double épithète est sous-entendu. L'objet étant simplement conçu, le genre du composé dépend donc de la nature de cette conception, de l'aspect sous lequel le nom se présente à l'esprit. De là les masculins *chassez-croisez, chassez-décroisez, chante-fable, cache-cache, passe-passe, tire-arrache, va-et-vient*, et les féminins *chante-pleure, clignemuce, dorveille, passe-voque, tire-veille, tournevire, vire-vire*.

Quant aux composés avec complément, et ce sont les plus nombreux, nous avons vu qu'ils sont neutres, c'est-à-dire masculins. Cependant, si nous en croyons le dictionnaire de M. Littré, sur les deux cents et quelques composés dont le second terme est un féminin, il y a plus d'un sixième qui, contre la règle, a ce genre. Ce sont les noms suivants :

Balle-queue, batte-lessive, -mare, -queue, bouteroue, branle-queue, brise-lunettes, chasse-bosse, -fleurée, -marée, -poignée, -pointe, -punaises, -rage, -roue, couvre-face, croque-abeilles, frappe-

¹ Ces observations s'appliquent moins bien aux composés de la troisième personne : *gobe-mouton, morgeline, pique-poule*, etc. Ils rentrent, pour ce qui concerne le genre, dans la catégorie des composés avec deux impératifs.

² Schulze, dans *Herrig's Archiv.*, 1868, p. 13.

plaque, garde-robe, garde-platine, gratte-paille, happelourde, mouillebouche, passe-pierre, -rosée, -soie, perce-muraille, -neige, -pierre, -roche, -ronde, perd-sa-queue, pince-balle, pique-mouche, ratisse-caisse, sauve-vie, tire-barbe, -cendres, -lisses, -pointe, trique-balle.

Il s'en faut de beaucoup que tous ces mots fassent réellement exception. Dans un certain nombre, le genre est donné à tort soit par faute d'impression, soit que M. Littré ait copié des dictionnaires qui se sont trompés.

J'ai vérifié le genre de ces noms dans les dictionnaires de l'Académie (*A*), de Trévoux (*T*), de Boiste (*B*) de Laveaux (*Lv*), de Landais (*Ld*), de Bescherelle (*Be*) et de Poitevin (*P*), et voici les résultats auxquels je suis arrivé :

Chasse-marée est masculin dans *A, T, B, Lv, Ld, Be, P*¹. Cf. d'ailleurs *cache-marée*, masculin d'après Littré, et qui est une forme picarde ou normande de *chasse-marée*.

Chasse-roue, masc. dans *Ld, Be* et *P*. — D'ailleurs, à *chasse-rondelle*, Littré fait *chasse-roue* masc.

Frappe-plaque, masc. dans *B, Lv, Ld, Be, P*.

Tire-cendres, masc. dans *Lv, Ld, Be*. — L'exemple de Buffon cité par Littré ne prouve pas que *tire-cendres* soit féminin.

Branle-queue, fém. également dans *P*, masc. dans *Ld* et *Be*. — Littré a reproduit Poitevin, chez qui le féminin est sans doute une faute d'impression.

Chasse-bosse, fém. également dans *B, Ld*, masc. dans *T, Be* et *B*. — La seule autorité de Trévoux est suffisante.

Chasse-fleurée, fém. dans *T, B, Be* et *P*, masc. dans *Lv, Ld*. — *T* et *B* font autorité, mais *Lv* est toujours très-exact dans les choses techniques, et son affirmation est d'un grand poids. Aussi peut-on hésiter.

Chasse-pointe, fém. dans *B, Be, P*, masc. dans *Lv, Ld*. L'autorité de Laveaux est suffisante. — On dit dans le même sens *chasse-goupille* et *pousse-goupille*, qui sont masculins.

Chasse-poignée, fém. dans *Ld, Be, P*, masc. dans *T, B, Lv*. — Le témoignage de Trévoux, de Laveaux et de Boiste l'emporte sur les autres.

Couvre-face, fém. dans *Be, P*, masc. dans *B, Ld*. — L'au-

¹ Quand, dans les citations suivantes, une quelconque des sept initiales manque, c'est que le mot est omis dans le dictionnaire désigné par cette initiale.

torité de Boiste l'emporte sur celle de Bescherelle. Landais et Poitevin suivent ici, l'un Boiste, l'autre Bescherelle.

Passe-soie, fém. dans *Be*, masc. dans *B* et *Ld.* — L'autorité de Boiste l'emporte sur celle de Bescherelle.

Ratisse-caisse, fém. dans *Be* et *P*, masc. dans *B.* — Poitevin copie Bescherelle, dont l'autorité est infirmée par celle de Boiste.

Pince-balle, fém. dans *Be*, *P*, masc. dans *Ld.* — Poitevin copie Bescherelle, où il y a peut-être une faute d'impression. Cependant on peut hésiter.

Trique-balle, fém. dans *A*, *Lv*, *Ld*, *Be*, *P*, masc. dans *T* et *B.* — L'autorité de Trévoux et de Boiste l'emporte. En effet, les gens du métier font *triqueballe* masculin. Voir Legoarant, *Dict. crit.* s. v.

Enfin *garde-platine* est féminin dans *B*, *Lv*, *Be*, et masculin dans *Ld*, *P.* Je ne sais si l'on peut se fier à ces deux derniers dictionnaires, surtout quand Boiste et Laveaux sont d'une opinion contraire.

Brise-lunettes, que Littré est seul à donner, a pour synonyme plus usité *casse-lunettes*, qui est masculin. Il est difficile de ne pas voir dans *brise-lunettes* aussi un nom masculin.

Ainsi, sur seize noms donnés comme féminins par Littré, deux ou trois seulement sont douteux, les autres sont masculins.

Quant aux composés qui restent et auxquels les dictionnaires qui les citent donnent unanimement le genre féminin¹, les uns sont féminins parce que les éléments qui les composent se sont soudés, et que, n'étant plus composés, ils prennent le genre de leur terminaison; tels sont *bouteroue*, *chasseraie*, *garde-robe*², *mouillebouche* et peut-être *tire-lisse*. Nous retrouvons

¹ Cependant Bescherelle fait *chasse-punaises* masc., contre Boiste suivi par Poitevin et Littré. Landais fait *croque-abeilles* masc., contre Bescherelle et Littré. Bescherelle fait *perce-pierre* masc., contre Boiste. Laveaux, Landais, suivis par Poitevin et Littré, et contre l'Encyclopédie et les traités scientifiques du XVIII^e siècle. Les trois mots sont réellement féminins.

² *Garderobe* est masc. au sens de *tablier qui se met sur la robe pour la préserver*. Ici *garde* ayant toute sa valeur verbale, le mot est régulièrement masculin. Dans *la garderobe*, la soudure est évidente. Joinville fait ce mot féminin. La soudure aurait-elle déjà eu lieu au XIII^e siècle? Il faut le croire, à moins d'admettre, ce qui est bien invraisemblable, que, dans l'origine, l'attraction de la terminaison était plus forte que maintenant, et qu'elle agissait même avant la fusion des deux termes en un. Cependant rappelons que Froissard dit *la tranche-teste* (II, III, 8) en même temps que *le coupe-teste* (I, 1, 321).

là cette espèce d'attraction que nous avons déjà signalée plus haut ¹. Dans les autres, le genre ne peut s'expliquer que si on les considère comme des adjectifs pris substantivement, et par suite s'accordant avec les noms sous-entendus auxquels ils se rapportent. En effet, ce sont ou des noms d'oiseaux (fauvettes, mésanges et bergeronnettes) : *balle-queue*, *batte-queue*, *batte-lessive*, *batte-mare* ², *croque-abeilles*, *gratte-paille*, *perd-sa-queue*, *pique-mouche*; ou des noms de plantes : *chasse-punaïses*, *passe-pierre*, *passe-rosée*, *perce-muraille*, *perce-neige*, *perce-pierre*, *perce-roche*, *sauvevie*, *tire-barbe*; et il est vraisemblable qu'ils ont été employés pour la première fois par les naturalistes en qualité d'adjectifs : *la mésange perd-sa-queue*, *la fauvette croque-abeilles*, et que les auteurs de dictionnaires en auront fait à tort des substantifs féminins. C'est la manière la plus simple d'expliquer le genre de ces noms; peut-être la trouvera-t-on trop simple ³. En tout cas, il est difficile d'y voir une influence de la terminaison, excepté peut-être dans *tire-barbe* ⁴. Rappelons que *perceneige*, donné comme féminin par tous les dictionnaires, est masculin dans le peuple (je n'ai jamais entendu dire que LE *perce-neige*), et que *perce-pierre*, *perce-roche*, réellement féminins, ont pour synonyme *rompt-pierre*, qui est masculin.

Il reste, comme exceptions sérieuses, les deux mots *perce-ronde* (féminin d'après L, B, Lv, Ld, Be; manque dans les autres) et *tire-pointe* (donné par Littré seulement). Il est difficile de rendre compte du genre de *perce-ronde*, parce que le mot est obscur. Comment *perce-ronde* peut-il vouloir dire *compas à l'usage des cribliers*? *Ronde* est-il ici substantif ou adjectif? et même *perce* est-il bien un impératif? Il faudrait résoudre ces questions avant de chercher à expliquer les féminins. Quant à *tire-pointe*, Littré dit : « *tire-point* ou *tire-pointe*, singulier féminin. On dit aussi *tiers-point*. » Les autres dictionnaires ne connaissent que *tire-point*, singulier masculin. Le féminin, d'après Littré, s'applique aux deux mots. Or,

¹ P. 126, n. 2. — *Happelourde* est un dérivé du composé *happelourd* = *attrape-nigaud*.

² Ce *balle* est bien étrange. Il semble venir d'un verbe *batter*, dérivé irrégulièrement de *battre*, et qu'il faudrait peut-être retrouver dans les substantifs participiaux *battée* et *abattée*.

³ Il faudrait examiner les ouvrages d'histoire naturelle et de botanique. Mes recherches jusqu'ici n'ont pas abouti.

⁴ Le *tire-poil* et le *tire-barbe* sont deux noms d'une même plante.

comme *tire-point* est évidemment masculin, qu'il est donné d'ailleurs comme tel par Littré¹, et que *tire-pointe* devrait être à priori masculin, il est légitime d'admettre ici une erreur et de lire *s. m.*

En somme, l'on voit à quoi se réduisent les exceptions. Sur 40 composés donnés comme féminins, 14 sont réellement masculins; 3 sont douteux; 6 ont cessé d'être composés; 16 sont vraisemblablement des adjectifs féminins pris substantivement, 1 est obscur. On peut donc dire qu'il n'y a pas d'exception, et que les composés avec impératif et complément sont masculins, c'est-à-dire neutres.

V.

Pour achever l'examen des composés avec l'impératif, il nous reste à signaler les curieuses locutions adverbiales où on les rencontre : *d'arrache-pied*, *à brûle-pourpoint*, *à belles baises-mains*, *à cloche-pied*, *à dépêche-compagnon*, *à écorche-cul*, *à l'emporte-pièce*, *à lèche-doigts*, *à tire-larigot*, *à tue-tête*, *à la croque-au-sel*, *à la venvole*, *à la va-te-faire-fiche*, dont on peut rapprocher cette autre locution : *à bouche que veux-tu?*

Dans ces adverbes qui, comme les noms composés, présentent divers compléments, substantif à l'accusatif, infinitif, vocatif; etc., il est à remarquer que *baise-main* et *emporte-pièce* seuls existent isolément comme noms; dans les autres locutions, l'impératif ne peut se séparer de la préposition.

Quel est le genre des noms que régit la particule *à* ou *de*? Nous croyons que partout c'est le féminin, et que si l'usage avait permis l'introduction de l'article, on aurait dit : *de l' (la) arrache-pied*, *à la brûle-pourpoint*, *à la cloche-pied*, etc. Ce qui nous porte à le croire, ce sont les féminins : *à la venvole*, *à la croque-au-sel*, *à la va-te-faire-fiche*, et les locutions (*travail fait*) *à la diable*, écrire *à la Chateaubriand*², etc. Cela explique l'étrange changement de genre de *baise-main*, devenant féminin dans *à belles baises-mains*³.

¹ A l'article spécial *tire-point*, qui précède l'article *tire-pointe*.

² Dans cette tournure, *la* régit sans doute le génitif. *écrire à la Chateaubriand*, c'est *écrire à la (façon de) Chateaubriand*. Comparez les locutions adverbiales *à la légère*, *à la dérobée*, *à l'anglaise*, etc. Cf. *à la Saint-Martin*, c'est-à-dire *à la fête de saint Martin*. Voir plus haut, p. 26.

³ *Baise-main*, en dehors de cette expression, a toujours été masculin;

SEPTIÈME SECTION.

COMPOSÉS IRRÉGULIERS.

Nous avons analysé tous les procédés réguliers qui sont en usage dans la composition ; il ne nous reste plus qu'à rappeler quelques formations insolites qui échappent à tout classement : mots de création individuelle, phrases que l'usage, en les affublant d'un article, transforme en substantifs, etc.

Coq-à-l'âne. — Dans l'origine, *aller, discourir du coq à l'âne*¹, puis, par une ellipse semblable à celle qu'on retrouve dans *il possède vingt à trente mille livres de rente*, mais plus difficile à expliquer, *de tombe : causer coq à l'âne*, d'où *faire en causant un coq-à-l'âne*.

Le qu'en-dira-t-on, son quant à moi, un on-dit, un vive-la-joie, un sauve-qui-peut, un faire-le-faut, un sot-l'y-laisse et arch. *fol-l'y-laisse*, (être sur) *le qui-vive*, une *saintenitouche* (ou *n'y touche*), tous composés de formation claire et transparente. Si le mot *simagrée* doit se décomposer, comme le veut M. Brachet (*Dict. étym.*), en *si m'agrée*, il faut admettre une influence de la terminaison sur le genre.

A la queue leu leu, queussi-queumi sont des locutions adverbiales prises à des patois. *Coussi coussi* est l'italien *cosi cosi*.

Il est inutile de parler de la composition formée par le redoublement d'une syllabe, comme dans *bébé, bonbon, dodo, fanfan, mimi, nanan, nounou, toutou*, etc. ; ces mots appartiennent à la langue des enfants, langue qui n'est pas plus française que latine ou allemande, qui est universelle et présente les mêmes caractères chez tous les peuples.

Les onomatopées comme *coucou, cri-cri, crin-crin, flonflon, froufrou, tam-tam, ronron*, etc., n'ont rien à voir non plus à la composition. Disons cependant un mot de ces sortes d'interjections, formées de monosyllables qui reproduisent les

on a dit aussi *baisedoigt* : « Les offrandes et tout le *baisemain* » (Chartes du roi Charles VI). — « Oblations faites au *baisedoy* » (texte de 1487), dans Ducange, s. v. *baisemain*.

¹ « Je te supply de m'excuser. Si du coq a l'asne voys Saultant » (Clém. Marot, *Première Ép. du coq à l'asne*).

voyelles *i*, *a*, *ou*, ou les deux premières seulement : *i*, *a* ; ces interjections, qui deviennent parfois substantifs, se rencontrent dans les langues romanes comme dans les langues germaniques. Voici celles du français :

INTERJECTIONS OU ADVERBES : *bredi-breda*, de *bric et de broc*, *couci-couça*, *cric-crac*, *flic-flac*, *pif-paf*, *patati-palata*, *ric-à-rac* ou *ric-et-rac*, *cahin-caha* (si l'étym. n'est pas *quà hinc, quà hac*).

SUBSTANTIFS : *bric-à-brac*¹, *micmac*, *tic-tac*, *trictac*, *zigzag*, — *méli-mélo*.

Les patois sont très-riches en formations de ce genre : *bari-bara* (galimatias ; Ouest) ; *bouli-boula* (pêle-mêle ; Ouest)², *bourin-boura* (id.), *bredique-bredoque* (id.) ; *mochi-mora* (pas trop ; Nord, Ouest) ; *rif-raf* (exclamation indiquant la rapidité avec laquelle les choses disparaissent ; Nord) ; *rim-ram* (dans l'expression : cela n'a *ni rim ni ram*, ni rime ni raison ; Nord), etc. L'échelle complète se trouve dans le français *pif-paf-pouf*, qui se dit à côté de *pif-paf* ; dans le picard *berdif*, *berdouf*, *berdaf* (même sens), et dans le milanais *flicch-flacch-floucch* (baragouin)³.

Rappelons enfin les composés où une erreur populaire a amené la soudure de l'article avec le substantif : *lierre*, *lendemain*, *lendit*, *luette*, *loriot*, *larigot*, *lévier* (populaire), et les noms propres de lieux et de personnes : *Lille*, *Launay*, *Lers*, *Laval*⁴, *Lefèvre*, *Lelièvre*⁵, etc. L'espagnol est rempli de mots arabes

¹ *Bric-à-brac* ne peut être séparé de la locution *de bric et de broc*, sur le modèle de laquelle il est sans doute formé. *De bric et de broc* doit avoir pour élément primitif *broc*, qui a amené par allitération *bric*, et qui est sans doute le radical de *brocanter*. En effet, *brocanter* suppose un simple *broquer* (cf. le v. fr. *cravanter*, de *cravant* = crepantem), auquel conduit le bas latin *abrocamentum*. Ces mots *brac*, *broc*, *broquer* doivent être rapportés à l'allemand *brock*, morceau.

² Cf. *boul-ci boul-là*, qui, grâce aux déterminatifs *ci* et *là*, tend à se confondre avec les mots de cette série (comme aussi peut-être *cahin-caha*).

³ Voir pour plus de détails, *Höfers Zeitschrift f. d. Wissenschaft der Sprache*, III, 397. On trouvera là réunies un certain nombre de formes romanes analogues.

⁴ Cf. plus haut, p. 31.

⁵ A cette série l'on peut rattacher *mamour* (dans l'expression populaire *faire des mamours*), *dinde* (= poule d'Inde), d'où *dindon*, mais non *tante*. Les uns voient dans le *t* de *tante* un *t* euphonique, comme dans *voilà-t-il* ; les autres l'adjectif possessif *ta*. Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses n'est satisfaisante. *Tante* est un redoublement enfantin de *ante* (*ante ante* = *antante*, *tante*), comme *nounou* est pour *nou(rrice)* *nou(rrice)*, comme *fi* est pour *fi* *fi* et *fanfan* pour (*en*)*fant* (*en*)*fant*.

ou latins, précédés de l'article *al* ; quelques-uns de ces mots ont pénétré dans notre langue : *algèbre*, *alchimie*, *alcôve*, etc. *Alcoran* vient directement de l'arabe. *Eldorado*, mot purement espagnol (proprement *le doré*), a été francisé comme mot simple : l'*Eldorado*¹.

¹ Cf., sur cette fusion de l'article avec le nom, Diez, *Gramm.*,³ I, 204; II, 437.

CHAPITRE V.

COMPOSÉS D'ORIGINE NON FRANÇAISE.

Une dernière série reste à étudier, celle des mots composés empruntés soit aux langues anciennes classiques, soit aux langues étrangères. Les uns et les autres se distinguent des composés d'origine française en ce qu'ils n'appartiennent pas comme ceux-ci au fonds de notre langue et qu'ils relèvent, non des lois qui président à la composition en français, mais de celles qui régissent la composition dans les langues où ils sont nés. En même temps ils diffèrent entre eux par un caractère tranché. Les mots de la première section, empruntés directement au latin ou au grec, sont d'origine savante; ceux de la seconde, introduits le plus souvent dans notre langue par les besoins du commerce, de l'industrie, sont généralement d'importation populaire.

PREMIÈRE SECTION.

COMPOSÉS EMPRUNTÉS AU LATIN ET AU GREC.

Ces composés présentent les mêmes caractères de formation que les autres mots d'origine savante¹. On sait le rôle important que joue en français la formation savante, le développement puissant et ininterrompu qu'elle a reçu depuis le jour où la langue a commencé d'être écrite². Chaque époque a vu le fonds populaire, reçu par tradition orale du latin vulgaire, s'enrichir d'emprunts successifs faits au latin écrit, si bien que les

¹ Nous n'étudions ici que les composés savants d'origine grecque ou latine. Quant à ceux qui sont formés d'éléments français et dont la composition rentre dans les cadres de la composition populaire, ils se trouvent cités à titre de composés français, chacun en son lieu.

² Dans les poèmes de Clermont déjà, on voit paraître ces mots sa-

quelques milliers de mots primitifs se trouvent maintenant comme noyés dans l'immense flot de vocables dus aux clercs et aux littérateurs. Ce renouvellement a eu, on ne peut le nier, une action considérable sur la forme extérieure de notre langue ; il l'a rapprochée de la langue mère, lui en a rendu la physionomie, a ajouté aux richesses qu'elle possédait de son propre fonds, qu'elle devait à son développement spontané, toutes celles que pouvait lui livrer le latin. Mais, d'un autre côté, cette invasion de mots savants a arrêté jusqu'à un certain point le progrès du français. Cette facilité à recourir aux ressources d'un autre idiome l'a amené à négliger ses propres ressources ; la composition avec génitif, par exemple, qu'il possédait au moins en germe, a disparu au profit de la composition latine ou grecque ; il s'est, en outre, embarrassé d'une foule de termes non compris du vulgaire, parce qu'ils n'ont pas leur raison explicative dans les radicaux de la langue, tandis que, s'il avait poursuivi son développement naturel et organique, il serait arrivé à se suffire à lui-même, comme le latin, le grec, l'allemand, l'anglais, sans avoir besoin de revenir sans cesse au latin pour enrichir et augmenter son trésor. Mais, quoi qu'on puisse dire contre ce développement de la langue savante ou en sa faveur, il faut l'accepter comme un fait curieux et intéressant à étudier en lui-même. En somme, la linguistique présente peu d'idiomes qui aient eu ainsi le pouvoir de remonter à leur source première et d'y reprendre une vie nouvelle ¹.

vants, par ex., dans le Saint-Léger, str. 6 (je cite d'après le texte réconstitué par M. Paris, *Romania*, I, 305) :

Perfiz esteit en *caritet*,
Feit out il grant et *veritet*
Et en raisons bels aut sermons ;
Humilitet aut par trestot...

De même, dans l'Alexis, str. 3 : Riches hom fut de grant *nobilitet* ; — et plus loin, str. 6 :

Tant li prierent par grant *humilitet*
Que la mulier donat *fecondilet* ;
Un fil lor donet, si l'on sovrent bon gret ;
De saint batesme l'ont fait *régénérer*.

Dès lors, les emprunts se continuent sans interruption, en petit nombre jusqu'au xiv^e siècle, plus abondants au xv^e et au xv^e, et sans mesure à partir de la Renaissance ; c'est une véritable invasion de mots savants que subit alors la langue.

¹ Ce fait est commun à toutes les langues romanes : l'italien, l'espagnol, le portugais et l'ancien provençal, comme le français, connaissent la formation savante. C'est à celle-ci qu'il faut faire remonter la cause du préjugé qui voit dans les langues romanes des langues filles et non

Une conséquence immédiate de ce fait, c'est l'existence, dans la langue générale, de deux langues, l'une lettrée, l'autre vulgaire, qui semblent devoir vivre séparées sans point de contact l'une avec l'autre. Une semblable opposition est toujours un fait fâcheux, et l'on sait que c'est là même la cause qui a amené la mort du latin littéraire, cette langue savante, toute d'art, qui succomba pour avoir dédaigneusement vécu à l'écart du latin populaire. Le français, heureusement, présente des conditions différentes. Il existe bien chez nous une langue littéraire et une langue vulgaire ; mais, grâce au développement de l'instruction, à l'extension que prend la lecture, il se fait une fusion plus ou moins rapide, plus ou moins complète entre les deux langues, qui se mêlent, se pénètrent et donnent naissance à une langue commune. Le progrès de la civilisation a donc pour effet de modifier les évolutions mêmes de la langue ; il la soustrait aux lois organiques et inconscientes qui en réglaient jusqu'ici la marche, et la soumet à de nouvelles conditions de vie dont on ne peut encore déterminer les effets. De là vient qu'on voit la langue commune s'enrichir de formes et de procédés de formation qui n'appartenaient qu'à la langue savante. La terminaison latine *atio* s'était changée en *aison* dans la langue populaire, en *ation* dans les mots d'origine savante : ceux-ci deviennent assez nombreux pour que *ation* arrive à l'existence en tant que suffixe, et le peuple tout naturellement de *centraliser* fait *centralisation*. La terminaison *iser* de *centraliser* est elle-même, ainsi que la terminaison *iste*, un suffixe d'un usage journalier ; cependant *iser*

des langues mères. M. Scholl * a consacré un volume entier, fort intéressant d'ailleurs, à démontrer qu'elles ne sont pas plus des langues filles que l'allemand, le grec et le latin. Cela va de soi. Il n'y a pas de langues filles, pas plus qu'il n'y a de langues mères. Ces expressions reposent sur une conception, aujourd'hui reconnue fautive, de la science du langage. D'où vient donc que l'on considère généralement les langues romanes comme des langues dérivées ? C'est que, grâce au riche développement de la formation savante, elles possèdent nombre de mots qui ne trouvent plus leur explication dans les radicaux romans, et que, renouvelant leurs rapports de parenté avec le latin, elles semblent se rattacher plus étroitement à lui. Supposez la littérature latine détruite lors de l'invasion des barbares, les langues romanes se trouvaient dans la même situation que les langues germaniques. C'est donc l'importation de la langue littéraire, — événement considérable dans leur vie, mais qui en somme est secondaire et ne tient pas aux lois nécessaires de leur développement, — c'est cette importation qui a imprimé aux langues romanes ce caractère spécial et a fait croire à une dérivation d'une nature particulière qui cependant n'a rien de réel.

* Franz Scholl : *Ueber den Begriff Tochtersprache*, Berlin, 1869, in-12.

et *iste* sont grecs par l'étymologie : ἴστιν, ἰστίς. Les verbes en *éfier* nous présentent un suffixe savant d'origine, populaire par l'emploi. *Cida*, de *parricida*, est devenu un suffixe français (*insecticide*, etc.). Le grec ἀρχεῖν appartient à la langue la plus vulgaire sous la forme *archi* dans *archibête*, *archifou*, etc. On pourrait multiplier ces exemples; ils suffisent à montrer combien les mots savants pénètrent dans la langue commune et en transforment l'aspect général ¹.

Mais ces mots, comment sont-ils introduits dans la langue? Le hasard ou le caprice président-ils seuls à leur formation? Ce serait une erreur de le croire. En fait, l'arbitraire n'a pas de prise sur les choses du langage; et quand la formation savante prend l'extension qu'elle a en français, on peut assurer tout d'abord qu'elle est soumise, non à des règles factices, mais à des lois naturelles et inconscientes. En somme, le mot grec ou le mot latin que l'on emprunte doit être *francisé*; entrant dans sa nouvelle famille, il doit en prendre la physionomie et les airs de ressemblance; c'est précisément par ce côté qu'il se soumet aux lois générales qui régissent la langue. La formation savante est donc étroitement liée à la formation populaire, et doit subir les fluctuations et les vicissitudes auxquelles celle-ci est soumise. Que deviendra *secularis* en français? La terminaison *aris*, au moyen âge, où le suffixe *ier* (quoique venant de *arius*) est dans toute la force de son développement, donnera *ier*: *séculier*. De nos jours, où *ier* tend à disparaître au profit de *aire*, elle donnera *aire*: *séculaire*. Les verbes en *êre*, alors que la première conjugaison française n'avait pas encore, par le nombre de ses verbes, annulé l'importance de la deuxième conjugaison, devenaient des verbes en *ir*: *currere*, *courir* (forme populaire *courre*); *gemere*, *gémir* (fr. popul. *geindre*); *agere*, *agir*; *applaudere*, *applaudir*, etc. Plus tard, la terminaison *er* de

¹ L'action est surtout visible dans la dérivation. Les suffixes latins se substituent décidément, avec les lois de phonétique qui leur sont propres, aux vieux suffixes de la langue d'oïl. Par exemple, dans ces dernières années, on a tiré de l'adjectif *volontaire*, avec le suffixe désormais vulgaire *at* (de *atus*), un dérivé d'un usage maintenant commun: *volontariat*; cette dérivation s'est faite instinctivement, d'une manière générale, preuve qu'elle est réellement populaire. Cependant elle n'a pas été formée sur le français *volontaire*, qui eût donné la forme monstrueuse *volontairat*; mais, d'après les dérivés savants *commissaire*, *commissariat*, *surnuméraire*, *surnumérariat*, etc., sur le latin *voluntarius*, qui donnait régulièrement *voluntariat*. Cet exemple montre bien, je crois, comment le français s'est assimilé au latin et, jusqu'à un certain point, en a repris les caractères propres et les traits originaux.

are devient si abondante que rien n'en peut contrebalancer l'action, et cette même terminaison *ëre* se transforme en *er* : *affliger*, *imprimer*, *résumer*, etc. Les noms en *ia*, créés par les naturalistes, tels que *dahlia*, *fuchsia*, *camellia*, devraient être féminins, de par l'étymologie. Mais la langue ne connaît pas de substantifs féminins en *a*, et elle impose à ces mots savants le genre de *paria*, *falbala*, *fatras*, *matelas*, etc.¹. Nous avons vu plus haut² l'exemple remarquable des verbes en *fier*, dans lesquels le premier terme composant est une forme savante, et où le deuxième terme a dû se plier aux lois de la formation vulgaire. Les vocables introduits en français par voie d'emprunt n'ont donc chance de durée et d'existence qu'autant qu'une transformation déterminée par la langue vulgaire leur assure une physionomie française, leur donne la tournure des mots indigènes.

Ces vocables, d'origine grecque ou latine, sont de deux sortes : ou ils sont empruntés tels quels, alors il suffit de les *franciser* d'après les principes que nous venons d'exposer ; ou les éléments seuls en sont fournis, alors il faut disposer ces éléments d'après un type conforme aux procédés de formation qui régissent l'une et l'autre langue classique. Par exemple, les supins latins donnaient des verbes dérivés en *are* : *dictum*, *dictare* ; *captum*, *captare*, etc. *Exsecutum* aurait pu donner *exsecutare*. Donc *exécuter* est de formation régulière. *Mécanique* vient directement de *μηχανικός* ; mais *mécanisme* suppose un type *μηχανισμός*, et c'est un mot bien fait, parce que *μηχανή* aurait pu donner le verbe *μηχανίζειν*, et, par son intermédiaire, le substantif *μηχανισμός*.

Ces règles s'appliquent et aux mots simples et aux mots composés. Que ceux-ci soient empruntés tout entiers aux langues anciennes, comme *abrogation*, *géographie*, ou qu'ils soient faits d'après des types, comme *abducteur*, *photographie*, les principes sont les mêmes ; pour *abrogation*, *géographie*, la terminaison latine *io* de *abrogatio* ou la finale grecque *ια* de *γεωγραφία* ne peut devenir que *ion* ou que *ie* ; pour *abducteur*, il faut créer *abductor* de *abducere*, d'après *seductor* de *seducere*, *conductor* de *conducere* ; et de même, pour *photographie*, il faut avec *φως* et *γραφή* créer le composé grec *φωτογραφία*.

¹ On va jusqu'à dire *le phylloxera vastatrix*. Il est une espèce de champignon nommée vulgairement *la chanterelle* ; dans la langue scientifique, c'est *le cantarella*.

² P. 143 et suiv.

I.

COMPOSÉS D'ORIGINE LATINE.

Les composés d'origine latine se divisent en deux classes : les composés de mots, ce sont les moins nombreux ; les composés par particules, ce sont les plus importants. Parmi les premiers, l'on remarque : des juxtaposés comme *septentrion*, *aqueduc* (d'où, par analogie *viaduc*, *caliduc*), *république*, *romarin*, *législation*, *jurisprudence*, *plébiscite*, *sénatus-consulte*, *major-dome*, — des composés possessifs : *magnanime*, *longipède* ; d'où, par analogie, les composés comme : *multiflore*, *multiforme*, *longipenne*, *curviligne*, *rectiligne*, *solipède*, *vélo-cipède*, *tardigrade* ; — *omniscient*, *omnipotent*¹, d'où par analogie *ventripotent* ; *sacrosaint* ; — *chèvrepied*, *capricorne*, *anguimane*, d'où *aériforme* et les autres composés avec *forme* ; *conirostre*, *oncirostre*, *féminiflore*, *pédimane*, etc. ; — *parricide*, *fratricide*, *homicide* ; d'où, par analogie : *infanticide*, *régicide*, *suicide*, *insecticide*, etc. ; *lucifuge*, d'où, par analogie, *fébrifuge*, *vermifuge*, *centrifuge* qui amène à son tour *centripète* ; *funambule*, d'où, par analogie : *somnambule*, *noctambule* ; *léthifère*, *lanifère*, *somnifère*, *soporifère*, et par analogie *sudorifère*, et tous les composés scientifiques en *fère*, et de même les composés en *gère* (d'après *aliger*, *armiger*, etc.) ; *ventriloque*, *soliloque* ; *florilège* ; *vivipare*, *ovipare*, d'où *floripare*, *foliipare* ; *carnivore*, d'où *omnivore*, *herbivore*, etc. ; *agricole*, d'où *vinicole*, etc. ; *dentifrice*, et, sans analogues latins qui servent de modèles : *pédiluve*, *pédicure*, *prestidigitateur* (*præsto*, *digitus*) et l'étrange composé *pendeloque* (pour *pendiloque*, mot semi-latin et semi-français).

Les composés par particules méritent d'être examinés avec plus de détails. On trouvera ici le complément de l'étude donnée précédemment pages 86 et suivantes ; nous suivons le même ordre alphabétique.

¹ *Omnipotent* est très-ancien. On le trouve déjà dans *Roland*, v. 3599 : « Mais serf et ore le rei *omnipotente*. » — La variante suivante de *Huon de Bordeaux* est plus conforme à la phonétique populaire : « Sire, dist Heus, por Deu *onipotant* » (v. 2974).

1. AB, rare dans la composition populaire, donne dans la composition savante : *abdiquer, aberration, abhorrer, abject, abluer, abolition, abscisse, absent, absolu, absorber, absterger, abstinence, abstraction, abstrus, absurde*, etc. — Composés de formation nouvelle : *abducteur, ablégat*. — Nous avons déjà remarqué que plusieurs verbes de formation populaire ont vu reparaître le *b* qu'ignorait la vieille langue : *absoudre, abstenir*. Nous retrouverons cette particularité pour d'autres prépositions ; nous la signalons une fois pour toutes.

2. AD. — Emprunts : *adapter, addition, adéquat, adhérent, adition, adjacent, adjectif, adjonction, adjudication, adjurer, administrer, admirer, admission, adopter, adorer, adventif, adverbe, affabulation, affectation, affirmation, affliger, agglomérer, allégation, apparent, appeler, applaudir, appliquer, apprécier, assimiler, assister*, etc.

Imitations : *adducteur, assoupir* (date du xv^e siècle, qui disait *assopir* ; *assopir* est devenu ensuite *assoupir*), etc.

3. ANTE (*anti*). — Emprunts : *antécédent, antépénultième*. — Composés nouveaux : *antichambre, antidate (-dater)* ; — parasythétiques : *antédiluvien, antéhistorique*.

4. CIRCUM. — Emprunts : *circoncire, circonférence, circonstance, circonscrire*, mots anciens dans la langue ; *circonvenir, circonvolution, circuit*. — Imitations : *circumpolaire, circumnavigation, circonvoisin*.

5. CUM. — Particule rare dans la composition populaire ; abondante dans la composition savante. La plupart des composés latins avec *cum* ont été repris : *cohabiter, cohérent, cohéritier (coheres), collection, collège, collègue, colloquer, commisération, commodité, commotion, communiquer, comparer, compassion, compenser, compiler, complément, complexion, comprimer, computer, conception, concilier, condition, confection, confirmer, conjurer, conséquent, considérer, conspuer*, etc. Quelques-uns sont de formation nouvelle : *coefficient, coexister, contracter*, etc. Avec des substantifs ou des adjectifs, *cum* tend à prendre un certain développement et à devenir populaire : *coétat, coreligionnaire, copartageant, cosignataire, coéternel* (d'après *coæternus*), *corrélatif*, etc. *Commensal* est un parasythétique de formation savante (*cum, mensa*).

6. CONTRA. — Emprunt : *contradiction*. — Imitation : *contravention* (lat. *contraveniens*).

7. DE. — Emprunts : *décéder*, *décerner*, *decider*, *déclarer*, *défection*, *définir*, *déguster*, *déléguer*, etc. Il n'y a point de nouveaux composés, parce que la composition avec *dé* appartient à la langue populaire.

8. DIS, DI. — Emprunts (avec *di*) : *digérer*, *digression*, *dilacérer*, *dilapider*, *dilater*, *diligent*, *diluer*, *dimension*, *direction*, *diriger*, *divertir*, *division*, *divulguer*, etc.; — (avec *dis*) : *discorde*, *disjonction*, *dispenser*, *dispersion*, *disputer*, *dissension*, *dissimuler*, etc.; et avec *s* assimilée, *différer*, *difficile*, *diffusion*, etc. — Composés nouveaux (avec *dis*) : *disconvenir*, *discontinuer*, *discourtois*, *discréditer*, *disgrâce*, *disparaître*, etc. Comparez *discréditer* et *décréditer*, le premier de formation savante, le second de formation populaire. *Disculper* (*dis* et *culpa*) est un parasynthétique verbal.

9. E, EX. — Emprunts : *édicter* (*edictare*, Plaute), *éduquer*, *éjaculer*, *élégant*, *éliminer*, *éluder*, *émérite*, *énumérer*, etc.; — *excéder*, *excellence*, *exception*, *excision*, *exciter*, *excursion*, *exiger*, *exposition*, *expectative* (de *expectatio*), etc. — Compositions nouvelles : *exhausser* (forme de la langue populaire : *exaucer*), *exhumer*. — *Ex*, ainsi que *co* (*cum*), entre en composition avec des substantifs : *ex-député*, *ex-préfet*, *ex-jésuite*, etc. Cette composition a quelque tendance à devenir populaire.

10. EXTRA, qui ne se composait pas en latin avec les verbes, a donné cependant les composés savants : *extravaguer*, *s'extravaser*, *extrapasser*. D'après le latin *extraordinarius*, *-clusus*, *-mundanus*, *-muranus*, *-naturalis*, on a formé ou créé : *extraordinaire*, *extrajudiciaire*. *Extrameatus* est le type de *extrados*, d'où *extradossé*.

11. IN. — Emprunts : *illustrer*, *implorer*, *incliner*, *invoquer*, *irrigation*, etc., et par dérivation : *inciser* (*incisus*), *infecter* (*infectus*), *injecter* (*injectus*), *infuser* (*infusus*), etc. — Formations nouvelles (parasynthétiques) : *infiltrer*, *intimider*, *introniser*, *incarner*; avec la valeur d'une préposition : *in-folio*, *in-quarto*, *in-octavo* (mots latins); *in-huit*, *in-douze*, *in-seize*, *in-dix-huit* (mots français).

12. INTER. — Emprunts : *intercaler*, *intercéder*, *interception*. — Formations nouvelles; dérivés : *intercepter* (*interceptus*), *intéresser* (*interesse*), *intermittence* (*intermittito*); parasynthétiques : *interfolier* (*folium*), *intercadence* (*cado*); — *intercostal*, *-osseux*, *-musculaire*.

13. INTRA. — Emprunt : *intrinsèque*, de *intrinsecus* (intra, secus). — Composé nouveau : *intradós* (douelle inférieure d'une voûte), mot qui s'oppose à *extradós*.

14. INTRO. — Emprunts : *introduire*, *-duction*; *introït*. — Dérivé : *intromission* (intromissus).

15. OB. — Emprunts : *obédience*, *objecter*, *obliger*, *oblitération*, *obsécration*, *observation*, *obsession*, *occulte*, *opprimer*, etc. — Composés nouveaux : *obovale*, etc.; dérivés : *objectif* (objectus), *obturation* (obturare); parasynthétique : *obové* (ovum).

16. PER. — Emprunts : *perfection*, *perforer*, *permuter*, *péroration*, *perplexe*, *perquisition*, *persévérer*, *perspicace*, etc. — Nouvelles formations : *perspective* (perspectio), *persécuter* (persecutus), etc.; — *persifler* (mot créé à la fin du siècle dernier et où le sens de *per* est obscur).

17. POST. — Emprunts : *post-scriptum* (mot latin), *posthume*. — Dérivé : *postposer* (postpositum). — Compositions nouvelles : *post-communion*, *-date* (*-dater*), *-face*.

18. PAENE. — Composé latin : *péninsule* (formation populaire : *presqu'île*). — Composé nouveau : *pénombre*.

19. PRÆ (pré). — Emprunts : *précéder*, *prédestiner*, *précipiter*, *préférer*, *préluder*, *prépondérant*, *préparation*, *prescription*, *présider*, etc. — Dérivé : *prématuré* (præmaturus).

Formations nouvelles : *précompter*, *prédéterminer*, *prédominer*, *préétablir*, *préexister*, *préopiner*, *présupposer*, — *préliminaire*, etc.

20. PRÆTER, — n'existe que dans *prétérit*, *prétérition*, *prétermission*, tous trois mots latins.

21. PRO. — Emprunts : *procéder*, *procréer*, *procurer*, *prodige*, *produire* (terminaison prise à la langue populaire), *proférer*, *progression*, *prohiber*, *projection*, *prolixe*, etc. — Dérivés ou formations nouvelles : *proéminence*, *protubérance*; *propried* (*pro* ici préposition), *propréfet* (*pro*, prép.). — Mots refaits : *promener*, *promenade*, *profit*, *profil*. Le vieux français disait *pourmener*, *pourmenade*, etc.

22. QUASI. — *Quasi-contrat*, *-délit*.

23. RE (voir p. 97).

24. RETRO. — Emprunts : *retroagir* (*retroagere*), *retrocéder* (*retrocedere*), *retrograder* (*retrogradi*). — Dérivés nouveaux : *retroactif*, *-ction*, *retrocession*, *-gradation*, *-grade*.

25. SATIS. — Emprunt : *satisfaire*, de *satisfacere*, où *facere* a été reproduit sous la forme populaire *faire*; de là *satisfaction*.

26. SE. — Emprunts : *séparer*, *ségréger*, *secret*, *sécession* (néologisme politique), *sélection* (néologisme scientifique).

27. SUB. — Emprunts : *subir*, *subjonctif*, *subjuguier*, *suborner*, *subséquent*, *subsidaire*, *substance*, *subsister*, etc.

Mots nouveaux : *subdiviser*, *subdéléguer*, *subordonner*; — *sublingual*, *sublunaire*, etc.; — *subalterne*.

28. SUPER. — Emprunts : *superficie*, *superflu*, *superstition*. — Composés et dérivés : *superfin*; *superfétation* (superfettare), *superposer* (s. ponere).

29. TRANS. — Emprunts : *transcendant*, *transcrire*, *transféler* (transférer) d'où la forme barbare *transfert*, *transfigurer*, *transformer*, *transiger*, *transit*, *translation*, *transmutation*, *transparent*, etc.

Composés nouveaux : *transpercer*; *transept*; parasynthétiques : *transvaser*, *transborder*; dérivés : *transfuser* (transfusus), *transgresser* (transgressus), etc.

30. ULTRA. — Seul composé : *ultramontain*, parasynthétique d'origine savante. Toutefois, *ultra* tend à devenir populaire : *ultra-orthodoxe*, *-royaliste*, *-républicain*, etc.

31. BENE. — Emprunts : *bénédiction*, *bénéfice*.

32. MALE. — Emprunts : *malédiction*, *maléfice*.

33. IN (voir p. 84).

34. BIS (voir p. 80). — Ne s'emploie qu'au sens de *deux fois* : *bifide*, *bipenné*, *bifurqué*, *bigame*, *biannuel*, *bissextil*, *bivalve*. *Bis* reste devant les voyelles ou devant s.

35. TRI. — Emprunts : *triangle*, *trifide*, *trimestre*, etc. Composés nouveaux (simples et parasynthétiques) : *trifolié*, *trisulqué*, *tridi*, *trifurqué*, *trilobé*, *triloupe*, etc. ¹.

¹ Pour être absolument complet, il faudrait ajouter les expressions latines introduites telles quelles dans la langue; par exemple : *ab irato*, *ab intestat* (pour *ab intestato*), *ad patres*, *a fortiori*, *a posteriori*, *a priori*, *ave Maria*, *caput mortuum*, *ecce homo*, *ex professo*, *ex cathedra*, *ex-voto*, *impromptu*, *lacryma Christi*, *nec plus ultra*, *palma Christi*, *per saltum*, *quiproquo*, *quolibet*, *rossolis*, *sempervirens*, *semen contra*, *spermaceti*, *te Deum*, *tu autem*, *unda maris*, *vice versa*, etc. Pour les composés latins avec l'impréatif, voir plus haut, p. 105.

II.

COMPOSÉS D'ORIGINE GRECQUE.

Il faut tout d'abord écarter les composés grecs qui ont passé au roman par l'intermédiaire du latin populaire :

- ἀντιφώνη, *antifonia*, antienne.
ἀποθήκη, **apotheca*, *abotheca*, boutique.
ἀπόστολος, *apostolus*, apôtre.
βούτυρον, *butyrum*, beurre.
γλυκύρριζα, *glycyrrhiza*, *liquiritia* (Végèce), réglisse.
διάκονος (δια-κονέω), *diaconus*, diacre.
ἔγκαυστον, *encaustum*; enque (arch.), encre.
ἐκκλησία, *ecclesia*, église, glise (arch.).
ἐπίσκοπος, *episcopus*, évêque.
ἐπιστολή, *epistola*, épître.
εὐαγγέλιον, *evangelium*, évangile.
ἤμικρανία, **micrania*, migraine.
καθέδρα, *cathedra*, chaire, chaise.
καλοπόδιον, *calopedia*, **calopia* galoche.
καριόφυλλον, *cariophyllum*, girofle.
καταβολή, **catabola*, cable, dans accabler.
Νεάπολις, *Neapolis*, Naples, Nablouse.
πάπυρος, *papyrus*, **paparius*, papier.
παραβολή, *parabola*, parole.
παραγραφή, *paragrāphus*, parafe.
παροίγια, *parœcia*, paroisse.
παρα-*veredus*, *paraveredus*, palefroi.
πετροσέλινον, *petroselinum*, persil.
ποδάγρα, *podagra*, pouacre.
πολύπους, *polypus*, poulpe.
προφήτης, *propheta*, prophète.
ῥᾶ βάρβαρον, *rheubarbarum*, rhubarbe.
σαρκοφάγος, *sarcophagus*, sarqueu (arch.), cercueil.
τρίπους, *tripus*, trépied.
τρίφυλλον, *trifolium*, trèfle.
χαμαίδρυς, *chamædryis*, germandrée.
χαμαίμηλον, *chamæmelon*, camomille.
χειρουργός, *chirurgianus*, chirurgien (arch.), surgeon (anglais).
χωλόπους, *cloppus*, clopin-clopant.
ὠρολόγιον, *horologium*, horloge.

Il faut remarquer la chute de la voyelle initiale atone, non en position, dans ἀποθήκη, ἡμικρανία, ἐκκλησία, mots qui ont passé dans le roman, non par le grec, mais par le bas-grec, puisqu'ils ne se retrouvent pas dans le latin classique. Dans d'autres mots, comme *encaustum*, *trifolium*, *petroselinum*, *cariophyllum*, le latin populaire a conservé l'accentuation du grec : ἔγκαυστον, τρίφυλλον, πετροσέλινον, καριόφυλλον; particularité qui se retrouve dans d'autres mots non composés¹.

Les composés empruntés au grec proprement dits sont très-nombreux; que ce soient des composés de mots ou de particules, ils appartiennent pour la plupart à la langue scientifique.

§ 1. — COMPOSÉS DE MOTS.

Parmi les composés de mots empruntés directement au grec, je citerai : *acrobate* (ἀκροβατεῖν), *acrostiche* (ἀκρόστιχον), *agonothète* (ἀγωνοθέτης), *agronomie* (ἀγρονομία), *alexipharmaque* (ἀλεξιφάρμακον), *allantoïde* (ἀλλαντοειδής), *amphibie* (ἀμφίβιος), *amphithéâtre* (ἀμφιθέατρον), *anthropomorphe* (ἀνθρωπόμορφος), *architecte* (ἀρχιτέκτων), *aristocratie* (ἀριστοκρατία), *astrologie* (ἀστρολογία), *autonomie* (αὐτονομία); *bibliographe* (βιβλιογράφος), *bucéphale* (βουκέφαλος); *cacophonie* (κακοφωνία), *chirurgie* (χειρουργία), *chorège* (χορηγός), *chronologie* (χρονολογία), *Chrysostome* (Χρυσόστομος), *cinnamome* (κιννάμωμον), *clepsydre* (κλεψύδρα), *cosmographie* (κοσμογραφία), *cynégétique* (κυνηγετικός); *dramaturge* (δραματοουργός); *étiologie* (αιτιολογία); *gastronomie* (γαστρονομία), *généalogie* (γενεαλογία), *géométrie* (γεωμετρία), *gymnosophe* (γυμνοσοφιστής); *héliotrope* (ἡλιοτρόπιον), *hémicycle* (ἡμικύκλιον), *hémorrhoides* (αἰμορροΐδες), *heptagone* (ἑπτάγωνος), *hétérodoxe* (ἑτερόδοξος), *hiérophante* (ιεροφάντης), *hippocentaure* (ἵπποκένταυρος), *hippodrome* (ἵππόδρομος), *historiographe* (ἱστοριογράφος), *homologue* (ὁμόλογος), *hydromel* (ὕδρμελι); *iconoclaste* (εἰκονοκλάστης), *idolâtrie* (εἰδωλολατρεία), *isochrone* (ισόχρονος); *léthargie* (ληθαργία), *lexicographe* (λεξικόγράφος), *lienterie* (λειεντερία), *litharge* (λιθάργυρος), *liturgie* (λειτουργία), *lycanthropie* (λυκανθρωπία); *macrocéphale* (μακροκέφαλος), *mélancolie* (μελαγχολία), *mésentère* (μεσεντέριον),

¹ Cf., entre autres, le grec Λάζαρος avec le second *α* long, et le latin *Lázarus*, où l'accentuation de Λαζ a amené le changement de *ar* en *är*. Dans ἔγκαυστον, *encaustum*, l'accent a dû faire tomber *austum*. L'italien *enchios-tro* représente une forme *encaustum*, avec l'accent latin, et non plus grec.

métallurgie (μεταλλουργία), *microcosme* (μικρόκοσμος), *misanthropie* (μισανθρωπία), *monosyllabe* (μονοσύλλαβος), *myrobolan* (μυροβάλανος); *naumachie* (ναυμαχία), *nécromancie* (νεκρομαντεία), *néoménie* (νεομηγία); *odontalgie* (όδονταλγία), *œsophage* (οἰσοφάγος), *oligarchie* (ὀλιγαρχία), *omoplate* (ὠμοπλάτη), *onagre* (ὄναγρος), *onomatopée* (ὀνοματοποιία), *orthodoxe* (ὀρθόδοξος), *ostéologie* (ὀστεολογία), *oxymel* (ὀξύμελι); *pachyderme* (παχύδερμος), *pancréas* (πάγκρεας), *panthère* (πάνθηρ), *patriarche* (πατριάρχης), *pentamètre* (πεντάμετρος), *philologie* (φιλολογία), *podagre* (ποδάγρα), *protocole* (πρωτόκολλον), *prototype* (πρωτότυπος), *rhinocéros* (ρίνóκερωσ), *rhythmopée* (ῥυθμοποιία), *sarcocele* (σαρκοκήλη), *sarcophage* (σαρκοφάγος), *strangurie* (στραγγουρία), *stratège* (στρατηγός), *sycophante* (συκοφάντης); *tératoscopie* (τερατοσκοπία), *thaumaturge* (θαυματουργός), *théogonie* (θεογονία); *xérophthalmie* (ξηροφθαλμία), *zodiaque* (ζωδιακός), *zoophyte* (ζωόφυτον).

Trachée-artère est un juxtaposé et non un composé grec : τραχεῖα ἀρτηρία.

Quant aux composés de formation récente, ils supposent la création du composé grec qui leur sert de type. Ainsi, *anémoscope* dérive de ἄνεμος et de σκοπεῖν, par l'intermédiaire du mot *ἀνεμόσκοπος, créé d'après les règles de la composition grecque. Nous ne pouvons donner la liste de tous ces composés, la terminologie scientifique y passerait à peu près tout entière. Cependant on peut la ramener à un certain nombre de mots préfixes ou déterminants : αὐτο, βαρυ, χρονο, χρυσο, κοσμο, κρυπτο, ψευδο, πολυ, λιθο, τυπο, πρωτο, πυρο, τῆλε, θεο, τραχεο, ζωο, etc.; et de suffixes ou déterminés : κρατεία, γραφία, φιλία, νομία, λογία, σκοπία, μετρία, μαντεία, ουργία, πληξία, ληψία¹, τομία, τεχνία, ρεσία, εἰδήσ², κήλη, etc., dont les diverses combinaisons soit entre eux, soit avec quelques autres radicaux, donnent naissance à la majeure partie des composés nouveaux.

Ainsi sont formés : *adénographie*, de ἀδήν et γράφω (*ἀδενογραφία), *aéromètre* (ἀήρ, μέτρον; *ἀερομέτρον), *agiologique* (ἄγιος, λόγος; *ἀγιολογικός), *allonyme* (ἄλλος, ὄνομα; *ἄλλόνομος), *anémoscope* (ἄνεμος, σκοπεῖν; *ἀνεμόσκοπος), *angiétomie* (ἀγγεῖον,

¹ Plus exactement -πληξίς, -ληψίς, mais ces terminaisons ont été traitées comme si elles étaient en ια.

² Nous donnons ces terminaisons (εἰδήσ excepté) sous la forme de substantifs; il suffit de changer εἰα en ες pour avoir les composés adjectifs. — Remarquons que quelques-uns des préfixes ici donnés peuvent être employés comme suffixes, et réciproquement.

τομή; *ἀγγειοτομία), *aréotectonique* (ἀρης, τέκτων; *ἀρεστεκτονικός), *atmosphère* (ἄτμος, σφαίρα; *ἀτμοσφαίρα), *bibliophile* (βιβλίον, φίλος; *βιβλιοφίλος), *monomanie* (μόνος, μανία; *μονομανία), *ellipsoïde* (ἔλλειψις, εἶδος; *ἔλλειψοειδής), *blennorrhagie* (βλέννα, ῥήγνυμι; *βλενωρράγια), *typographie* (τύπος, γραφή; *τυπογραφία), *trièdre* (τρεις, ἕδρα; *τριέδρα), *sélénostate* (σελήνη, ἰστήμι; *σεληνοστατής); et bien d'autres. Les composés qui indiquent les multiples du mètre sont mal faits, parce que *hectomètre* ne représente pas ἑκατόμετρον, ni *kilomètre* χιλιόμετρον. Quant aux noms des sous-multiples, *décimètre*, *centimètre*, *millimètre*, ils violent doublement les lois de la composition, et parce qu'ils sont hybrides, et parce que le premier terme, d'après les lois de la composition latine, signifie *dix*, *cent*, *mille*, et non *dixième*, *centième*, *millième*. *Oxygène* est mal fait, ainsi que *hydrogène*, parce que *gène* ne signifie pas *qui produit*, mais qui est né : témoin *Eugène* = Εὐγένης, de bonne race, bien né. Lavoisier était meilleur chimiste qu'helléniste. La nomenclature scientifique offre encore plus d'un de ces composés que désavoueraient les Grecs ¹.

¹ La nomenclature scientifique a pris de nos jours un développement si considérable, qu'elle devient une seconde langue au sein de la langue. Sans vouloir attaquer le principe d'une nomenclature spéciale, dont nous sommes tout le premier à reconnaître la nécessité, nous croyons que c'est là un fait regrettable. Déjà l'adoption en masse de mots latins avait singulièrement modifié le caractère du français; toutefois, comme il remontait ainsi vers ses origines, le mal n'était pas considérable. Mais il y a danger à recommencer la même tentative avec le grec. Et qu'on ne dise pas que les mots grecs restent confinés dans un coin spécial, qu'ils ne pénètrent pas dans la langue commune; car chaque jour la vulgarisation des sciences les y fait entrer. Rappelons seulement les composés : *amphibie*, *aristocrate*, *baromètre*, *chronologie*, *chrysocale*, *clyso-pompe*, *diarrhée*, *dysenterie*, *électrotypie*, *éphémère*, *épiderme*, *galvano-plastie*, *hydrophobe*, *hydropique*, *lithographie*, *microscope*, *myope*, *névralgie*, *paralysie*, *photographie*, *physiologie*, *pseudonyme*, *télégraphe*, *télescope*, *thermomètre*, *typographie*, *zoologie*, etc. Ainsi le français se charge d'une quantité sans cesse croissante de termes sans analogues dans les radicaux de la langue, et qui parfois ont à peine la forme du français. C'est à se croire revenu aux beaux jours de la Pléiade. Du moins la tentative de Ronsard et de son école n'était que l'œuvre de quelques hommes, impuissants malgré tout à forcer le génie de la langue; mais quand, de nos jours, de pareilles créations ont pour elles l'appui de la science, l'autorité de découvertes ou d'inventions qui deviennent rapidement populaires, il semble impossible de résister à cette mise en circulation de termes étrangers, et la langue, au risque de se gâter, se voit forcée de les admettre.

Quelle nécessité pourtant de recourir au grec? On peut alléguer trois raisons : l'utilité d'une terminologie scientifique intelligible pour les savants des diverses nations; la nécessité d'employer des termes précis

D'un autre côté, l'usage étendu de certains affixes, *mètre*, *game*, *logie*, *algie*, *manie*, etc., les fait souvent adjoindre à des radicaux qui sont latins. Il y a également beaucoup trop de ces mots hybrides dans la langue spéciale des sciences et des

correspondant à des idées précises, et enfin la pauvreté de la composition française. Ces raisons ne sont pas concluantes.

Une terminologie grecque, dira-t-on, sera comprise par les savants de tous pays (à supposer qu'ils connaissent le grec), et aura l'avantage d'être adoptée par tous. Fort bien, si tous les ouvrages sont écrits en grec, si l'on fait revivre une langue savante universelle, comme l'était jadis le latin; mais du moment qu'on écrit en français, les savants étrangers qui lisent notre langue comprendront tout aussi bien une terminologie scientifique française. Quant à ceux qui recourent aux traductions, peu leur importe que les termes techniques soient grecs ou passent traduits du français dans leur langue.

Dira-t-on que des termes grecs qui n'ont encore servi à aucun usage chez nous sont susceptibles de plus de précision que les mots correspondants de la langue commune? Par exemple *ἐλύτρον*, *élytre*, dit plus que sa traduction *étui*. Non pas que pour les Grecs *ἐλύτρον* ait eu une signification plus nette que pour nous *étui*; mais, dès qu'une convention fait désigner par *élytre* ces enveloppes dures et coriaces qui protègent les ailes inférieures des coléoptères et des orthoptères, ce mot devient le représentant exact d'un groupe d'idées nettement déterminées. Or le mot *étui* pourrait-il rendre le même service? — Pourquoi pas? Si une convention fait donner à un mot grec une signification spéciale, une convention analogue peut transformer le sens d'un mot vulgaire et lui apporter une valeur nouvelle tout aussi rigoureuse. La terminologie scientifique elle-même offre un nombre assez considérable d'exemples. Ainsi *perception*, *abstraction*, *jugement*, *libre arbitre*, etc., en philosophie; *cercle*, *fraction*, *figure semblable*, *ascension*, *déclinaison*, etc., dans les mathématiques pures ou appliquées; *densité*, *masse*, *poids*, *bouton*, *bourgeon*, *fleur*, *cerf*, *chèvre*, *bœuf*, etc., dans les sciences physiques ou naturelles. *Radical* en chimie, en mathématiques et en philologie représente trois notions très-nettes, quoique la langue politique donne à ce mot une autre signification bien différente et beaucoup plus vague. Quand Cuvier adopte dans sa nomenclature des mots tels que *joues-cuirassées*, *suceurs*, *grosbecs*, *becs-fins*, *gobe-mouches*, etc., ceux-ci prennent une signification aussi précise que celles qu'auraient pu recevoir *Thoracognathes*, *Cyclostomes* (ce dernier lui-même employé par quelques savants); *Pachyrhynques*, *Leptorhynques*, *Myophages*, etc. Au moins disent-ils quelque chose à l'esprit, et c'est un avantage qui n'est pas à dédaigner.

Reste la troisième raison. Notre langue est trop pauvre en composés pour pouvoir répondre aux exigences de la science, et c'est précisément des expressions composées qu'elle a le plus besoin. Dans une certaine mesure, cette remarque est juste, cependant moins qu'on ne serait tenté de le croire. Nous verrons plus loin que le français peut utiliser au moins quatre genres de composition richement développés d'ailleurs : la juxtaposition avec synecdoque ou métaphore, et les compositions par apposition, avec préposition ou avec l'impératif. Or celles-ci peuvent servir dans la plupart des cas. Qui empêcherait, par exemple, à la place de *Brachycéphales*, *Dolichocéphales*, *Malacoptérygiens*, *Ornithorhynques*, *Cynocéphales*, *Apodes*, *Branchiopodes*, *Zoophytes*, *Branchiostéges*, etc., de dire *les Courtes-têtes*, *les Longues-têtes*, *les Nageoires-molles*, *les Becs-d'oiseau*, *les Têtes-de-chien*, *les Sans-pieds*, *les Pieds-branchies*, *les Ani-*

arts : *bigame*, *bioxyde*, *sesqui-oxyde*, etc., *minéralogie*, *lithotritie* (λίθος, tritum), *coxalgie* (coxa, ἀλγείν), *squamoderme* (*squama*, δέρμα), *planisphère* (*planus*, σφαίρα), *capnofuge* (καπνός, fugio), *philocome* (φιλεῖν, coma), *pancarte*, *anglomanie*, *néolatin*, *photosculpture*, etc.

A ces formes hybrides doivent se rattacher tous les nouveaux composés formés de deux termes latins ou français, dont le premier est terminé par la voyelle de composition grecque *o* : *tibio-tarsien*; *génito-urinaire*, *cérébro-spinal*, (névralgie) *fémoro-poplitée*, etc., *novo-latin*, (guerre) *franco-allemande*, (race) *anglo-saxonne*, (empire) *austro-hongrois*.

Ce sont autant de formes barbares qui menacent de pénétrer dans la langue commune ¹.

§ 2. — COMPOSÉS AVEC PARTICULES.

1. 'A privatif. Emprunts : *acampte* (ἄκαμπος), *acatalepsie* (ἀκατάληψία), *acéphale* (ἀκέφαλος), *agalactie* (ἀγαλακτία), *amorphe* (ἄμορφος), *apepsie* (ἀπεψία), *apnée* (ἀπνοια), *apyrexie* (ἀπυρεξία), *ataraxie* (ἀταραξία), etc.

Composés nouveaux : *achromatique* (ἄ, χρωμα), *acotylédone* (ἄ, κοτυληδών). *Azote*, *anéroïde* sont mal formés, parce que ἄ avec ζῶω n'aurait jamais en grec donné ἀζώτος, et que *anéroïde*

maux-plantes, *les Couvre-branchies*, etc. Il ne reste guère que les composés avec génitif pour lesquels le français n'offre pas de ressources; encore pourrait-on le plus souvent recourir au latin.

Assurément *dentirostre* est préférable à *odontorhynque*, et *névroplèvre* serait, avec avantage, remplacé par *nerviépense*. Nous ne nions pas que l'usage du grec ne soit parfois utile, et même nécessaire; car le latin ne peut suffire dans tous les cas. *Photographie* est bon; *lucidescription* serait détestable. Mais qu'on y ait du moins recours avec réserve et dans le cas seul où le français et le latin sont reconnus impuissants à fournir l'expression voulue. Aujourd'hui l'emploi des termes est devenu une mode, une manie. A peine la moindre découverte, la moindre invention est mise au jour qu'on la baptise d'un vocable cher à Philaminte. On crée des mots comme *brachistochrone*, c'est-à-dire *dont le temps est le plus court* pour désigner la cycloïde, *courbe de la plus courte descente*; *nodomatichomètre*, instrument pour mesurer la vitesse de la pensée (Littre, suppl.). *Breviépense* est trop clair, on le remplace par *brachyplèvre* (Littre). Un homme qui boit peu devient un *bradypote* (Poitevin), et les buveurs d'eau se changent en *hydropotes* (Littre). Où s'arrêter sur ce chemin?

¹ Il y a quelques composés savants formés sur le même principe, mais avec des éléments latins, et où la voyelle de liaison est *i* et non *o*. Tels sont : *héroi-comique*, *tragi-comédie* et les analogues. M. Littre veut remplacer le mot hybride *néo-latin* par *novo-latin*; il faudrait, pour être conséquent jusqu'au bout, dire *novilatin*.

représente un ἀνεροειδής, qui, s'il signifiait quelque chose, ne pourrait vouloir dire que : à forme d'homme et non sans air. *Anormal* est un mot hybride (à et *norma*) ; car ce n'est vraisemblablement pas un dérivé de *abnormis*.

2. ἌΜΦΙ. Emprunts : *amphibie* (ἀμφίβιος), *amphibologie* (du lat. *amphibologia*, qui est une abréviation de ἀμφιβολολογία ; cf. *idolâtrie*, εἰδωλολατρεία), *amphibraque* (ἀμφίβραχος), *amphisbène* (ἀμφισβαινα), etc. — Composés nouveaux : *amphiptère* (ἀμφίς, πτέρον), *amphiarthrose* (ἀμφίς, ἄρθρωσις).

3. ἌΝΑ. Emprunts : *anachorète* (ἀναχωρητής), *anacoluthie* (ἀνακόλουθον), *anaglyphe* (ἀναγλυφή), *anagramme* (ἀνάγραμμα), *analectes* (ἀνάλεκτα), *anamorphose* (ἀναμόρφωσις), etc. — Composés nouveaux : *anamorphique* (ἀνά, μορφή), *anasarque* (ἀνά, σάρξ), *anaplastie* (ἀνά, πλάσσειν), etc.

4. ἌΝΤΙ. Emprunts : *antichrèse* (ἀντίχρησις), *antidote* (ἀντιδοτον), *antilobe* (ἀντίλοβιον), *antilogie* (ἀντιλογία), *antinomie* (ἀντινομία), *antipathie* (ἀντιπάθεια), *antiphrase* (ἀντίφρασις), *antipodes* (ἀντίποδες), etc. Composés nouveaux : *anthelminthique* (ἀντί, ἔλμινς, ver), *antipyretique* (ἀ., πυρετός, fièvre), *antiseptique* (ἀ., σηπτικός), *antispasmodique* (ἀ., σπασμώδης), et, avec des mots français : *antichrétien*, *antimonarchique*, *anticonstitutionnel*, *antiscorbutique*, *antisocial*, *antipapiste*. Dans cette dernière composition, où il tend à devenir populaire, ἀντι forme des parasyntétiques, c'est-à-dire qu'il joue le rôle d'une préposition ayant pour complément le substantif contenu dans l'adjectif suivant, et que la terminaison adjectif du mot se rapporte au composé tout entier. *Antimonarchique* = qui est (*ique*) contre (ἀντι) la monarchie. Quand *anti* est suivi d'un substantif pur et simple, il est adverbe : *anti-pape*, c'est-à-dire *pape opposé* (au vrai pape). Cf. p. 90.

5. ἌΠΟ. Emprunts : *aphérèse* (ἀφαίρεσις), *Apocalypse* (Ἄποκάλυψις), *apocope* (ἀποκοπή), *apocryphe* (ἀπόκρυφος), *apogée* (ἀπόγειον), *apologue* (ἀπόλογος), *apophyse* (ἀπόφυσις), *apoplexie* (ἀπόπληξις), *apostasie* (ἀποστασία), etc.

Les seuls composés nouveaux sont *aphélie* (ἀπό, ἥλιος), *apothème* (ἀπό, τίθημι), *apothérapie* (ἀπό, θεραπεία), et le mot hybride *apojove* fait sur le modèle de *apogée*.

6. ἌΡΧΙ, particule qui dérive du radical de ἄρχω, et marque dans les composés grecs une idée de prééminence, de supériorité, de haut degré.

Emprunts : *archiâtre* (ἀρχίατρος), *archidiacre* (ἀρχιδιάκονος),

archimandrite (ἀρχιμανδρίτης), *archimime* (ἀρχιμίμος), *architecte* (ἀρχιτέκτων), etc.

Dans les composés nouveaux, *archi* a deux significations distinctes : ou il a la valeur du grec ἀρχι, *archiprêtre*, *archiabbé*, *archichapelain*, *archiduc*, etc. ; ou il s'emploie dans le langage familier avec la valeur du superlatif : *archimillionnaire* ; le plus souvent, en ce cas, il se joint à des noms ou à des adjectifs ayant une signification défavorable : *archifou*, *archibête*, *archipatelin*, etc. En ce sens, il est en voie de devenir une nouvelle particule péjorative.

7. ΔΙΑ. Mots empruntés : *diabète* (διαβήτης), *diadème* (διάδημα), *dialecte* (διάλεκτος), *diamètre* (διάμετρος), *diaphane* (διαφανής), *diaphonétique* (διαφωνητικός), *diaphragme* (διάφραγμα), *diarthrose* (διάρθρωσις), etc. — Composés nouveaux : *diacaustique* (διά, καυστικός), *diacoustique* (διά, ακουστικός), etc. — *Diapason* est un juxtaposé grec : διά, πασῶν.

8. ΔΙΣ. Emprunts : *dissyllabe* (δισύλλαβος), *distique* (διστιχον). — Composés nouveaux : *distyle* (δῖς, στύλος), *dispondée* (δῖς, σπονδεῖος). — Souvent on rencontre *di* : *diglyphe* (διγλυφος), *dilemme* (δίλημμα), *dimètre* (δίμετρος), etc., et, dans les composés nouveaux : *diandrie* (δι, ἀνήρ), *diocée* (δι, οἰκία), *digastrique* (δι, γαστήρ), *dièdre* (δι, ἕδρα), etc.

9. ΔΥΣ. Emprunts : *dyscole* (δύσκολος), *dyscrasie* (δυσκρασία), *dysenterie* (δυσεντερία), *dyspepsie* (δυσπεψία), *dysurie* (δυσουρία), etc. — Composés nouveaux : *dyschroie* (δύς, χροιά), *dyslalie* (δύς, λαλεῖν), *dysopie* (δύς, ὤψ), *dysphagie* (δύς, φαγεῖν), etc.

10. ΕΪΣ, ΉΣ. Cette particule, en fait de composés, ne se rencontre que dans *épisode* (ἐπεισόδιον).

11. ΉΚ, ΉΞ. Emprunts : *ecbase* (ἐκβάσις), *ecchymose* (ἐκχύμωσις), *eclectique* (ἐκλεκτικός), *éclipse* (ἐκλειψις), *ecthlipse* (ἐκθλιψις), etc. ; *exanthème* (ἐξάνθημα), *exarque* (ἐξαρχος), *exégèse* (ἐξήγησις). — Nouveaux composés, très-rares : *ecdémique* (ἐκ, δῆμος).

12. ΉΝ. Emprunts : *emblème* (ἐμβλημα), *embolisme* (ἐμβολισμός), *embryon* (ἐμβρυον), *emphase* (ἐμφασις), *emphytéose* (ἐμφυτεύσις, que l'analogie a fait modifier en *ἐμφυτώσις), *emplâtre* (ἐμπλαστρον), *encéphale* (ἐγκέφαλος), *énergie* (ἐνέργεια), *energumène* (ἐνεργούμενος), *enthousiasme* (ἐνθουσιασμός), *enthymème* (ἐνθύμημα), etc.

Formations nouvelles : *emmésostome* (ἐν, μέσος, στόμα), *emmorphose* (ἐν, μορφή), *emménagogue* (ἐν, μήν, ἀγωγή), en-

chondrome (ἐν, χόνδρος), *enchorique* (ἐν, χωρίον), *énostose* (ἐν, ὀστέον), etc.

13. ἘΝΔΟΝ. Sur le modèle de *endogène* (ἐνδογενής) et des composés grecs ἐνδόμυχος, ἐνδομενία, on a créé *endobranche* (ἐ., βράγχια), *endocarpe* (ἐ., καρπος), *endocéphale* (ἐ., κεφαλή), *endochrôme* (ἐ., χρωμα), *endoderme* (ἐ., δέρμα), *endogone* (ἐ., γόνος), *endosmose* (ἐ., ὠσμὸς; composé de formation irrégulière), *endosperme* (ἐ., σπέρμα), etc.

14. ἘΞΩ. Emprunts : *exocet* (ἐξώκοιτος), *exomphale* (ἐξόμφαλον, de ἕξω et ομφ.), etc. — Composés nouveaux : *exocyste* (ἐξω, κύστις), *exogène* (ἐξω, γένος), *exogyne* (ἐξω, γυνή), *exomètre* (ἐξω, μέτρα), *exooptile* (ἐξω, πτίλον), *exorrhize* (ἐξω, ῥίζα), etc.

15. ἘΠΙ. Emprunts : *épacte* (ἐπακτός), *épenthèse* (ἐπένθεσις), *éphèbe* (ἐφηβός), *éphélide* (ἐφηλίδς, ἴδος), *éphémère* (ἐφήμερος), *éphialte* (ἐφιάλτης), *épïcène* (ἐπίκοινος), *épichérème* (ἐπιχείρημα), *épiderme* (ἐπίδερμις), *épigastre* (ἐπιγαστήριον), *épigramme* (ἐπιγράμμα), *épilepsie* (ἐπιληψία), *Épiphanie* (Ἐπιφάνεια), *épisode* (ἐπεισόδιον), *épithalame* (ἐπιθαλάμιον), *épode* (ἐποδὴ), etc. — Composés nouveaux : *épicycle* (ἐπί, κύκλος), *épigénésie* (ἐπί, γένεσις), *épigyne* (ἐπί, γυνή), *épizootie* (ἐπί, ζῶον), *épinème* (ἐπί, νῆμα), *épicondyle* (ἐπί, κόνδυλος), *épicorollie* (ἐπί, corolle, mot hybride), *épilaryngien* (ἐπί, laryngien), etc.

16. ΕΥ. Emprunts : *eucharistie* (εὐχαριστία), *Euménides* (Εὐμενίδες), *eupepsie* (εὐπεψία), *Eugène* (Εὐγενής), *eufraise* (εὐφρασία), *Evergète* (Εὐεργέτης), etc. — Composés nouveaux : *euchrôme* (εὐ, χρωμα), *euchylie* (εὐ, χυλός), *eulysine* (εὐ, λύσις), etc.

17. ΚΑΤΑ. Emprunts : *catachrèse* (κατάχρησις), *cataclysmé* (κατακλυσμός), *catalectes* (κατάλεκτα), *catalectique* (καταληκτικός), *catalogue* (κατάλογος), *cataplasme* (κατάπλασμα), *cataracte* (καταρράκτης), *catarrhe* (κατάρρους), *catastrophe* (καταστροφή), *catthérétique* (καθαιρετικός), *catholique* (καθολικός), etc.

Les composés nouveaux sont rares. On a créé les mots *cata-pétale* (κατὰ et pétale, de πέταλον), *catacoustique* (κατὰ et acoustique, de ακούω), *catacaustique* (κατὰ et caustique, de καίω), *cataphonique* (κατὰ et φωνή), *catagmatique* dérivé de κάταγμα, et peut-être *catacombe*, si l'étymologie est κατὰ, κόμβη¹.

¹ *Cata* dans ce dernier mot pourrait être le verbe *catar* qui se trouve dans *catasfalco*, échafaud, *cataletto*, châlit; cf. plus haut, p. 179. Voir Lit-

18. META. Emprunts : *métabole* (μεταβολή), *métalepse* (μετάληψις), *métamorphose* (μεταμόρφωσις), *métaphore* (μετάφρασις), *métaplasme* (μεταπλασμός), *métathèse* (μετάθεσις), *métempsychose* (μετεμψύχωσις), *météore* (μετέωρος), *méthode* (μέθοδος), *métonymie* (μετωνυμία), *métaphysique* (μεταφυσικά). — Composés nouveaux : *métacentre* (μ., κέντρον), *métagramme* (μ., γράμμα), *métamylène* (μ., αμυλένη), *méthyligue* (μ., ύλή).

19. ΠΑΛΙΝ. Emprunts : *palimpseste* (παλιμψηστός), *palingénésie* (παλιγγενεσία), *palinodie* (παλινωδία), etc. Composé nouveau : *palimbacchique* (πάλιν, βακχικός).

20. ΠΑΡΑ. Emprunts : *parabole* (παραβολή), *Paraclét* (Παράκλητος), *paradigme* (παράδειγμα), *paradoxe* (παράδοξον), *paragraphe* (παραγραφή), *Paralipomènes* (παραλειπόμενα), *parallèle* (παράλληλος), *paralysie* (παράλυσις), *paraphrase* (παραφρασις), *paraphernaux* (παραφέρνα), etc. — Composés nouveaux : *parachronisme* (παρά, χρόνος), *paramètre* (π., μέτρον), *paracentrique* (π., κέντρον), *paracerque* (π., κέρκος), *parageustie* (π., γευστός), *paraplexie* (π., πλήξις), *parapside* (π., άψις), etc.

21. ΠΕΡΙ. Emprunts : *périanthe* (περιανθής), *péricarpe* (περικάρπιον), *péricrâne* (περικράνιον), *périgée* (περίγειον), *périmètre* (περίμετρος), *période* (περίοδος), *périoste* (περίοστεον), *péripétie* (περιπέτεια), *périphrase* (περίφρασις), *périphe* (περίπλους), *péristyle* (περίστυλος). — Composés nouveaux : *périsperme* (περί, σπέρμα), *périhélie* (περί, ήλιος), *périgone* (περί, γωνή), *périchondre* (π., χόνδρος), *péricolpité* (π., κόλπος), *périderme* (π., δέρμα), *périmétrite* (π., μήτρα), etc.

22. ΠΡΟ. Emprunts : *problème* (πρόβλημα), *proboscide* (πρόδοσις, ίδος), *prodrome* (πρόδρομος), *programme* (πρόγραμμα), *prologue* (πρόλογος, prologus), *protase* (πρότασις). — Composés nouveaux : *proemptose* (πρό, έμπτωσις), *prognathe* (πρό, γνάθος).

23. ΠΡΟΣ. Emprunts : *prosélyte* (προσήλυτος), *prosodie* (προσωδία), *prostase* (πρόστασις), *prostate* (προστάτης), *prosthèse* (πρόσθεσις), etc. — Nouvelle formation : *prosenchyme* (πρός, έν, χυμός).

24. ΣΥΝ. — Emprunts : *syllépse* (σύλληψις), *syllogisme* (συλλογισμός), *symbole* (σύμβολον), *symétrie* (συμμετρία), *sympathie* (συμπάθεια), *symphonie* (συμφωνία), *symptôme* (σύμπτωμα), *synagogue* (συναγωγή), *synallagmatique* (συναλλαγματικός), *synchronisme* (συγχρονισμός), *syncope* (συγκοπή), *syncretisme* (συγκρη-

τισμός), *synode* (σύνδοος), *synonyme* (συνώνυμος), *syntaxe* (σύνταξις), *système* (σύστημα), *syzygie* (συζυγία), *syndic* (σύνδικος). — Composés nouveaux : *sympétalique* (σ., πέταλον), *symphysandre* (σ., φύσις, ἀνήρ), *sympode* (σ., ποῦς), *synanthé* (σ., ἄνθος), *synclinal* (σ., κλίνειν), *syngnathe* (σ., γνάθος), etc.

25. ὙΠΕΡ. Emprunts : *hyperbole* (ὑπερβολή), *hypermètre* (ὑπέρμετρος), etc. — Composés nouveaux : *hypercrise*, *hypercritique* (ὑ., κρίσις, κριτικός), *hypertrophie* (ὑ., τροφή), etc.

26. ὙΠΟ. Emprunts : *hypallage* (ὑπαλλαγή), *hyphen* (ὑφέν), *hypocondre* (ὑποχόνδρια), *hypocrisie* (ὑποκρισία), *hypogastre* (ὑπογάστριον), *hypoténuse* (ὑποτείνουσα). — Composés nouveaux : *hyphémie* (ὑ., αἷμα), *hypogyne* (ὑ., γυνή), *hypophylle* (ὑ., φύλλον), *hypoazotique* (ὑ., azotique), etc.

Les dérivés de ces composés doivent être formés sur les dérivés grecs correspondants : ainsi, *période* donnera *périodique*, περιδικός étant le dérivé de περίοδος. Si cependant le mot grec a pénétré dans la langue, il peut recevoir les suffixes français : *syndic* donne *syndical* (= συν-δικ-αλις), *synagogue*, *synagogal* (συν-αγωγ-αλις). On dit *syntaxique* et *syntactique* : le premier, dérivé du mot français *syntaxe* ; le second, du mot grec σύνταξις.

Il est à remarquer que les compositions nouvelles ne s'exercent généralement que sur les particules dont le sens est bien déterminé, par exemple ἀρχή, ὑπέρ, ἀντί ; les autres sont sans doute d'un emploi trop délicat pour nos savants.

DEUXIÈME SECTION.

COMPOSÉS EMPRUNTÉS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES.

Les mots composés, de même que les mots simples, qui nous viennent des langues étrangères, sont soumis à une loi générale. Du moment qu'ils pénètrent dans le français, ils se dépouillent des formes spéciales qu'ils revêtaient dans leur langue originelle, et, se pliant aux exigences d'une phonétique nouvelle, s'accommodent au milieu dans lequel ils sont appelés à vivre. Ce fait est surtout frappant lorsque l'on considère les mots de l'ancien haut-allemand qu'a importés chez nous la conquête franque. Comme alors le français n'était encore que du latin populaire, les mots germaniques se sont latinisés, et passant, comme les

mots romans, par toute une série de transformations régulières, ils se sont fondus avec eux dans la langue commune.

Tels sont :

fauteuil	faldestolium	a. h.-a. faltstuol
maréchal	mariscalcus	marahskalk
sénéchal	senescalcus	siniskalk
mainbour	mundiburdis	muntboro
garou	garulfus	anglo-sax. : verewolf
etc.	etc.	etc.

Les mêmes différences qui séparent le latin populaire mérovingien du français moderne se trouvent donc entre les formes primitives des composés de l'ancien haut-allemand et les formes qu'ils possèdent actuellement dans notre langue. Mais de ce que l'on assiste, pour ces composés, à la série complète des évolutions qui de leur forme latinisée en ont fait des mots français, il n'en faut pas conclure que les autres, d'importation plus récente, gardent leur physionomie propre et refusent de se franciser. M. Brachet distingue des mots d'origine germanique¹ les mots d'origine allemande. « Ces deux couches de mots, dit-il, sont très-distinctes l'une de l'autre; les mots d'origine *germanique* transmis en français par le latin ont perdu leur physionomie originale et subi, pour arriver à notre langue, des transformations régulières; — les mots d'origine allemande, empruntés directement à l'allemand moderne et introduits dans leur crudité naturelle, tranchent sur le fonds général de la langue; les premiers forment avec notre langue une union intime et pénétrante; les seconds ne sont guère qu'une immixtion superficielle. » Cette affirmation est trop tranchée. Ces derniers, tout comme les autres, se soumettent aux lois de la langue, et, s'ils n'ont pas derrière eux un passé aussi long que leurs frères aînés, la naturalisation n'en est pas moins réelle, ni moins complète. Assurément ils n'ont pas besoin d'avoir connu tous les changements phoniques qui constituent l'histoire de notre langue au moyen âge; ils sont cependant, tout autant que les autres, forcés de se dépouiller de leur *crudité naturelle* et de s'assimiler au reste de la langue, de se fondre avec elle. *Bâbord* est-il plus rapproché de *backbord* que *maréchal* ne l'est de *mariskalk*? *Potasse* (pottasche) a-t-il la physionomie moins française que

¹ C'est-à-dire ceux qui ont été « introduits dans la langue latine du III^e siècle, et que le latin a transmis au français. » *Dict. étym.*, Introduction, II, 4.

crevasse, flasse, cuirasse, etc.? Qui songerait à retrouver l'allemand dans *couperose, brandevin, flèche, graver, choucroute, sabre, obus*? L'anglais, de même, nous fournit des exemples curieux. *Shawl, ridingcoat* deviennent *châle, redingote*; *check* (= tscheck) se change en *chèque*; *beefsteak* perd l's, qui cependant appartient au radical de *steak*; on en fait *bifteck (biftèke)*; *wagon* (ouagon) se prononce *vagon*. En fait, à l'exception de quelques termes scientifiques qui restent confinés dans la langue spéciale, tous les termes d'origine étrangère entrés dans la langue populaire transforment leur prononciation, et souvent leur orthographe, pour s'assimiler à la prononciation générale du français. D'ailleurs, il est contre les lois de toute langue qu'un mot appartenant à un idiome quelconque pénètre et vive dans un idiome différent en gardant les traces de sa nationalité. La force du langage, qui est toujours en activité, finit, un jour ou l'autre, par l'absorber.

La tendance à assimiler les mots étrangers aux mots de la langue commune amène des transformations singulières. Une ressemblance fortuite de son et une analogie lointaine d'idée entre le mot exotique et un mot quelconque de la langue suffisent quelquefois à faire remplacer le premier par le second. Le latin *favus* (rayon de miel) devient l'italien *flavo* par suite d'une confusion avec *flavus* (blond, couleur du miel). Les noms composés étrangers présentent des faits semblables. De *sauerkraut*, proprement *chou aigre, sauer* (aigre) est remplacé par son quasi-homonyme *chou*, et *kraut* est traduit librement par *croûte*. *Kupferasche* devient *couperose*, qui rappelle de loin le mot allemand et présente à l'esprit je ne sais quelle image de cristaux taillés à teinte rosée. Le *bulldog* (chien-taureau) se transforme en *dogue* à *boule*, à grosse tête ronde: *bouledogue*. Le jeu de l'*aunt Sally* (de la tante Sarah), franchissant le détroit, devient chez nous le jeu de l'*âne salé*, et l'*as per se* italien se défigure en *as percé*¹. Ces faits prouvent une fois de plus encore que l'assimilation des mots étrangers dans une langue est fatale, et que, quelle que soit la date de leur introduction, ils sont condamnés à subir certaines modifications pour prendre la physionomie et le caractère que possède la langue à l'époque de leur entrée. Ainsi les termes exotiques s'assimilent dès l'abord à

¹ Cf. M. Müller, *Nouv. Leçons sur la sc. du lang.*, I, p. 338 et II, p. 284 et sqq. de la traduction française. Voyez également, *Bulletin de la Société de Linguistique*, n° 9 (1874), p. xcvi et xcvi.

la langue, et, selon qu'ils y ont pénétré depuis un temps plus ou moins long, suivent, comme les autres mots, les évolutions plus ou moins nombreuses de la langue jusqu'à nos jours.

Voici la liste des mots composés d'origine étrangère qu'on retrouve en français.

I. — MOTS D'ORIGINE GERMANIQUE.

1° *Haut-allemand.*

(Pour la plupart introduits aux premiers temps de la langue, par la conquête franque. Quelques-uns lors de la guerre de Trente ans.)

Auberge (vieux haut-allemand *heriberga*, proprement *logement d'armée*. Cf. Romania, I, 131 et suiv.). Dérivé du même mot germanique : *héberger*.

Bâbord (alem. *backbord*, bord de derrière).

Beffroi (moyen haut-all. *bercwrît*, tour qui garantit la sûreté).

Bivouac (*beiwache*, garde accessoire, extraordinaire ; proprement *garde à côté de* [la garde ordinaire]).

Blafard (vieux haut-alem. *bleih-faro*, de couleur pâle).

Blocus (vieux haut-alem. *bloc-hus*, aujourd'hui *block-haus*, maison qui enclôt, qui ferme, fortin).

Blockhaus (le même que le précédent, repris à une époque plus moderne).

Bourgmestre (alem. *bürgermeister*, de *bürger*, citoyen, et *meister*, maître).

Brandevin (alem. *branntwein*, vin brûlé).

Brindestoc (alem. *spring-stock*, bâton à sauter).

Burgrave (alem. *burg-graf*, comte du château).

Canapsa (alem. *knappsack* ou *schnappsack*, sac à provision, de *knappen*, manger, grignoter).

Carrouse (corruption de l'alem. *garaus* [*trinken*], boire tout?).

Chenapan (alem. *schnapphahn*, coq qui grippe, vole).

Choucroute (corruption de l'alem. *sauerkraut*, herbe aigre. Voir à la page précédente).

Couperose (corruption de l'alem. *kupferasche*, cendre de cuivre, cuivre calciné. Voir à la page précédente).

Echaugnette (vieux franç. *eschargaite*, de l'alle. *schaarwacht*, troupe-sentinelle).

Edredon (alle. *eider-daune*, duvet de l'Eider).

Fauteuil (vieux franç. *faldesteuil*, de l'anc. haut-all. *faltstuol*, chaise pliante).

Feldspath (alle. *feld-spath*, spath de champ).

Gonfalon (vieux franç. *gonfanon*, de l'anc. haut-all. *gundfano*; de *gundja*, combat, et *fano*, drapeau).

Guerdon (vieux franç. *guerredon*, de l'ancien haut-all. *widarlôn*, récompense; de *widar*, en retour, et *lôn*, salaire; l' est devenu *d* par suite d'une confusion avec *don*).

Halbran (moyen haut-all. *halber-ent*, demi-canard).

Hallebarde (moyen haut-all. *helmbarte*, alle. moderne *hellebarte*; de *helm*, fût, et de *barte*, hache).

Hampe (vieux haut-all. *hanthabe*, aujourd'hui *handhabe*, partie que *tient la main*).

Haubert (vieux haut-all. *hals-berc*, proprement *abri du cou*).

Havresac (alle. *habersack*, sac à avoine, à provisions).

Landwehr, *Landsturm* (introduits dans ces dernières années; alle. *landwehr*, *-sturm*, garde, tourbillon du pays).

Lansquenet (alle. *lands-knecht*, serviteur du pays, soldat, fantassin).

Mainbour (ancien haut-all. *muntboro*, de *munt*, bouche, parole, protection, et *beran*, porter).

Manivelle (mot hybride, de *manus* et du vieux haut-all. *wellan*, tourner).

Maréchal (ancien haut-all. *marah-scalc*, valet [*scalc*] des chevaux [*marah*]).

Margrave (alle. *mark-graf*, comte d'une marche).

Marsouin (vieux haut-all. *meri-suîn*, cochon de mer; alle. mod. *meerschwein*).

Narval (alle. *narwal*, mot dont les éléments composants se retrouvent en norois : *nâr*, cadavre, et *wal*, baleine).

Potasse (alle. *pottasche*, cendre de pot).

Rocamboles (alle. *roggen-bollen*, bulle de seigle).

Sabretache (alle. *säbeltasche*, poche de sabre).

Stockfish (alle. *stock-fisch*, poisson de bâton, le poisson à sécher étant suspendu à un bâton).

Tringuelle (alle. *trink-geld*, argent à boire, pourboire).

Vaguemestre (alle. *wagenmeister*, maître des équipages).

*Vergissmeinnicht*¹ (allemand. *vergiss-mein-nicht*, ne m'oublie pas).

Vitchoura (corruption de l'allemand. *wildschur*, fourrure de fauve).

2° Anglais.

(Termes de marine. — Termes de la fashion et du turf introduits de nos jours. — Quelques mots très-anciens, datant de la période anglo-saxonne.)

Accore (composé avec *ad* et *shore*, étai).

Ane salé (*aunt Sally*; voir plus haut, p. 231).

Beaupré (*bowsprit*, mât [*sprit*] de proue).

Bifteck (*beef-steack*, tranche de bœuf).

Blackbouler (parasynthétique, de *black*, noir, et *bowl*, boule; terme du jockey-club).

Blue-lias (*blue-lias*, lias bleu).

Bosseman (*bootsman*, homme de bateau).

Bouledogue (*bulldog*, chien-taureau. Voir p. 231).

Boulingrin (*bowl-green*, gazon où l'on joue à la boule).

Contredanse (*country-dance*, danse villageoise; cf. plus haut, p. 132).

Flibot (*fly-boat*, bateau-mouche).

Flint-glass (idem, cristal de roche).

Gabord (*garboard*, même sens).

Hanebane (*hene-bane*, poison des poules).

Haquenée (*hackney*, de *hack*, cheval, et *ney* [qui se retrouve dans l'anglais *nag*, le néerlandais *negg*], bidet).

Jockey-club (idem, le club des jockeys).

Lamaneur (dérivé de *laman*, altération de l'anglais *lâd-man*, homme qui conduit).

Pamphlet (*pamphlet*, *pamflet*, même sens, de *palme-feuillet*?)

Paquebot (*packet-boat*, vaisseau à paquets).

Railway (idem, proprement chemin à rails, à barreaux).

¹ « La fleur magique qui, dans une tradition mythique allemande, ouvre les rochers recélant les trésors, prononce elle-même cette formule, pour avertir celui qui s'en est servi, qu'en l'oubliant il court le risque de voir les rochers se refermer sur lui » (Littré, s. v.). C'est bien là le sens primitif; mais aujourd'hui ce mot et sa traduction française *ne m'oubliez pas* (cf. plus haut, p. 191) n'ont plus qu'une signification, celle de rappeler aux amants leurs promesses d'amour. Cf. Littré, s. v. *Ne m'oubliez pas*, et *Plus je vous vois, plus je vous aime*.

Redingote (*riding-coat*, vêtement de cavalier).

Rosbif (*roast-beef*, bœuf rôti).

Sinécure (*sinecure*, même sens ; du latin *sine cura*).

Steeple-chase (*idem*, chasse au clocher).

Stribord, et, par corruption, *tribord* (islandais *styribord*, anglo-saxon *steorbord* ; de *styri*, *steor*, gouvernail, et *bord*).

Tramway (*idem*, de *tram*, rail plat, et *way*, voie).

Verdict (*idem*, du lat. *veredictum*).

Vibord (*waistboard*, de *waist*, milieu, et *board*, planche).

Waterproof (*idem*, [vêtement à l'] épreuve de l'eau).

3° Néerlandais.

Bourcet (corruption du holl. *boeg-zeil*, voile d'avant).

Flibustier (anciennement *fribustier*, holl. *vrybuitter*, de *vry* libre, et *buy*, butin ; libre maraudeur).

Hauban (flamand *hobant* = *hoofd-band*, lien de la tête, du haut du mât).

Kermesse (flamand *kerk-misse*, messe d'église).

Raban (holl. *raaband*, de *raa*, vergue, et *band*, lien, cordage).

Scorbut (bas-alle. *schorbock*, néerl. *scheurbuik*, proprement *crève-ventre*).

Stathouder (holl. *stadhouder*, de *stad*, lieu, et *houder*, celui qui tient = lieutenant).

Vacarme (flamand *wach-arm*, hélas ! malheureux) !

Varlope (holl. **weerloop*, de *weer*, en retour, et *loop*, course).

Watregan (flamand *watregang*, de *water*, eau, et *gang*, allée).

Au danois se rapporte le mot *morse*, de *mar-ros*, cheval de mer.

II. — MOTS ROMANS.

(Les chiffres qui suivent les mots romans renvoient aux chapitres, sections et séries du livre où sont analysés les composés français de formation analogue.)

1° Italien.

Anspessade (*lancia spezzata*, II, I, 1 ; lance rompue).

Archivolte (*archivolto*, V, I, 2, § 2 ; maîtresse voûte).

Arquebuse (*arcobugio*, II, I, 1; corruption de l'alle. *hakenbutte*, boîte à crochet, qui avait donné l'ancien français *haquebute*).

Banqueroute (*banco rotto*, II, I, 1; banc rompu).

Batifoler (*battifolle*, IV, VI; remparts où les jeunes gens allaient jouer).

Bécarre (*bequadro*, II, I, 1; bé carré, ainsi dit à cause de sa forme).

Belladone (*bella donna*, II, I, 2; belle dame).

Belvédère (*belvedere*, II, I, 1; belle vue).

Bémol (*bimmolle*, II, I, 1; bé mou, ainsi dit à cause de sa valeur).

Biscotte (*biscotto*, III, II, 2; même mot que *biscuit*).

Camail (*camaglio*, IV, IV; de *capo* et *maglia*, maille de tête).

Caquesangue (*cacasangue*, IV, VI; littéralement *chie-sang*).

Carnaval (*carnevale*; de *carnis levamen*, II, I, 3; mot corrompu en *carne, vale*, « adieu, viande ! », IV, VI).

Casemate (*casamatta*, mot obscur).

Catafalque (*catafalco*, IV, VI, 2. Cf. *échafaud*, p. 179).

Clavecin (*clavicimbato*, IV, IV; cymbale à clef).

Conclave (*conclave*, V, I, 1; du lat. *conclave*, chambre).

Contrapontiste (*contrappunto*, IV, III, 2; contrepoint).

Filigramme (altération de *filigrane* sous l'influence de *γραμμή*, lettre).

Filigrane (*filigrana*, IV, IV; filet à grain).

Frangipane (*frangipana*, IV, VI; cf. p. 165, n. 7; le sens étymologique de l'italien est obscur).

Marmite (*marmita*; mot composé?).

Massepain (*mazzapane*, IV, IV?; la première partie du composé ital. n'est pas encore expliquée).

Palafitte (*palafitta*, II, I, 1; pieu fiché).

Parapet (*parapetto*, IV, VI; pare-à-poitrine).

Piémont (*Piemonte*, IV, IV; pied du mont).

Rodomont (*rodamonte*, IV, VI, roule-montagne; qui fait l'impossible).

Salsifis (corruption de l'ital. *sassefrica*, même mot que *sassafras* (voir à la page suivante) et que *saxifrage*).

Saltimbanque (*saltimbanco*, IV, VI; saute-en-banc).

Scorsonère (*scorzonera*, II, I, 2; écorce noire).

Tamarin (*tamarindo*, mot aussi espagnol; de l'arabe *thamar Hindi*, datte d'Inde).

Torticolis (*torti-colli*, II, I, 1 ; cous tordus).

Tramontane (*tramontana*, III, II ; région d'au-delà des monts, nord).

Virevolte (*giravolta*, de *girare* et *voltare*, IV, VI ; double impératif ; cf. *tourne-vire*).

Virevouste et *Virevoussse* (altérations du précédent).

Ajoutons les mots purement italiens : *aqua-forte* (*-iste*) (II, I, 2), *aqua-tinta* (*-iste*) (id., ibid.), *mezzo-termina* (II, I, 1), *mezzo-tinto* (id., ibid.), *forte-piano* (II, II), *in-petto* (II, V, 1), *contralto* (IV, III, 2).

2° Espagnol.

Cabestan (*cabrestante*, II, I, 1 ; chèvre debout).

Eldorado (cf. plus haut, p. 208).

Matamore (*matamoros*, IV, VI ; proprement tue-Maures).

Médianoche (*media-noche*, II, I, 1 ; mie-nuit. Cf. p. 25).

Parangon (*para* et *con*. Cf. Diez, *Etym. Wört.*, I, *paragone*).

Paraguante (*para* et *guante*, IV, II ; cf. Littré, s. v.).

Passacaille (*passa-calle*, IV, VI ; ce qui court les rues).

Poncire (*poncidre*, de *pomum citrus*, IV, I).

Salsepareille (*zarzaparilla*, IV, IV ; ronce de Parillo [médecin espagnol]).

Sassafras (idem, de *saxifragia* ; même mot que *saxifrage*).

Voir *salsifis* à la page précédente.

Soubresaut (*sobresalto*, IV, III, 2 ; sursaut).

Soupape (*sopapo* ; voir Scheler, *Dict. étym.*, et Littré, *Dict.* s. v. ; cf. Scheler, *Baud. de Condé*, p. 460).

Subrécharge (*sobrecargo*, IV, II ; préposé à la cargaison ; mot qui rappelle le composé hybride *subrécot*, formé de *écot* et du provençal *subre*, sur ; proprement : *écot*, dépense en surplus (IV, III, 2).

Nous ne citons pas les composés avec *al* : *alcade*, *alguazil*, *alcarraza* (incorrectement *alcarazas*). Voyez plus haut p. 207-208.

3° Portugais.

Auto-da-fé (vieux français : *acte de foi*, II, I, 4).

III. — BAS-BRETON.

Baragouin (*bara* et *gwin*, pain et vin. Voir Littré, s. v.).
Cormoran (mot hybride; franç. arch. *corb*, et breton *morr-
vran*, cormoran; de *môr*, mer, et *bran*, corbeau ¹).
Faimvalle (mot hybride, de *faim* et de *gwal* = mala).

IV. — MOTS ORIENTAUX.

Allélouia, de l'hébreu *Hallelou Iah*, louez Dieu.
Capharnaüm, du syriaque *Kephar-Nahum*, village de Nahum. Pour l'origine de la signification qu'a prise le mot, voyez l'évangile de saint Marc, II, 2.

Caravansérail, du persan *carwan-seraï*, chambre des caravanes.

Hosanna, de l'hébreu *hóscha' nâ*, sauve donc !

Salamalec, de l'arabe *Salâm 'aleik*, salut sur toi.

Tohu-bohu, de l'hébreu *tôhou wa-bôhou*, dans l'expression de la Genèse (1, 2) : « Et la terre était *désordre et chaos* (tôhou wa-bôhou). »

Terminons par le mot caraïbe *orang-outang*, proprement *silvarum homo*.

¹ Pléonasme analogue à celui de loup-garou. — Le pg. *corvomarinho*, le prov. *corpmari* et le catalan *corbmari* viennent de *corvus marinus*.

CHAPITRE VI.

CONCLUSION.

Nous voici arrivé au terme de notre étude. Nous avons passé en revue tous les procédés que la langue met en œuvre pour composer les mots ; nous en avons déterminé les caractères, la valeur, la portée ; il est temps maintenant de jeter un coup d'œil sur l'ensemble et d'en dégager le fait général qui peut s'y trouver renfermé. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que le français est loin d'être inférieur au latin dans la faculté de créer des composés. Le pouvoir qu'il possède d'emprunter directement des mots à la langue mère lui donne tout d'abord les richesses de celle-ci. Puis, pour son propre compte, il connaît huit sortes de compositions bien caractérisées :

1° Juxtaposition, soit simple, soit avec métaphore ou synecdoque : bien moins développée en latin ;

2° Composition par particules, que possède le latin ;

3° Composition de deux noms par apposition : très-riche en français, inconnue au latin ;

4° Composition d'un nom avec une préposition : très-riche en français, moins développée en latin ;

5° Composition d'un nom ou d'un adjectif avec un adverbe : plus riche en français qu'en latin ;

6° Composition de deux noms dont l'un est au génitif : plus riche en latin qu'en français ;

7° Composition d'un nom et d'un verbe qui correspond à une juxtaposition latine : rare en français, moins rare en latin ;

8° Composition avec l'impératif, inconnue au latin.

Il y a donc deux genres de composition que le français possède et qui manquent au latin. Celui-ci, il est vrai, a les composés possessifs, qu'ignore le français ; mais ce dernier rachète grandement cette absence par sa juxtaposition simple ou figurée. En somme, tout compte fait, en ayant égard non-seulement au nombre, mais encore à la richesse des procédés employés par les

deux langues, la balance penche incontestablement du côté du français ¹.

Si nous ajoutons que la dérivation est également chez nous plus développée, nous arrivons à cette conclusion que la langue fille est mieux pourvue et plus richement douée en procédés de formation de mots que la langue mère. L'on accuse généralement le français de ne pas connaître la composition ; l'étude qui précède montre combien ce reproche est peu fondé, si on compare le français au latin.

Mais qu'on le compare aux langues germanique et grec, on est alors obligé de reconnaître la supériorité de ces langues à composer les mots. Cependant, si l'on veut bien analyser les divers procédés de composition auxquels elles ont recours, on remarquera avec étonnement que le français les possède au même titre. Pour les diverses compositions que présentent le grec ou l'allemand, on peut donner des exemples en français ².

A quoi tient cette différence ? Il y a à cela deux raisons. La première, la plus apparente, quoique insuffisante, est la nullité à peu près totale de la composition avec le génitif. Les rares formations qu'on lui doit ont une apparence singulière, étrange, qui étonne dès l'abord ; elles semblent dépaysées au milieu de la langue. Cette composition, que les langues germaniques et le grec ont développée avec une inépuisable richesse, est très-commode ; nous en sentons vivement l'absence par la gêne qui en résulte, et à laquelle nous cherchons, tant bien que mal, à remédier par la dérivation. Là où le grec dit en un mot : γεωγραφία, μεταλλουργία, nous sommes obligés de dire, si nous voulons parler fran-

¹ Le latin, en effet, use singulièrement peu des divers genres de composition qu'il possède. Cependant la langue populaire, plus féconde que la langue classique, et qui montre déjà quelque chose des richesses que développeront les idiomes romans, nous en fournit un nombre plus considérable. Plaute est assez riche en créations originales ; par exemple : *contrebromia* (Curc., III, 3, 76), *contortuplicata* (Pers., IV, 6, 26), *crucisalum* (Bacch., II, 3, 128), *crurifragius* (Pœn., IV, 2, 64), *damnigerulus* (Truc., II, 7, 1), *dentifrangibulum* (Bacch., IV, 2, 14 et 23), *dentilegus* (Capt., IV, 2, 18), *famigeratio* (Trin., III, 2, 66), *gerulifugulus* (Bacch., III, 1, 14), *largiloquus* (Mil., II, 3, 47), *latebricola* (Trin., II, 1, 14), *legirupio* (Rud., III, 4, 4), *loripes* (Pœn., III, 1, 7), *mendaciloquus* (Trin., I, 2, 163), *nucifrangibulum* (Bacch., IV, 2, 16), *plagigerulus* (Most., IV, 1, 19), *plagipatida* (Most., II, 1, 9, etc.), *sycolatronidæ* (Mil., I, 1, 43), *thesaurochrysonochrysidæ* (Capt., II, 2, 35), etc. Cf. A. Fuchs, *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhältniss mit dem Latein*, § 61, où sont cités spécialement les composés bien connus qui remplissent les vers du Perse, IV, 6, 20-23.

² En tenant compte naturellement des différences dues au caractère propre de ces langues, comme par exemple la composition thématique.

çais : *description de la terre, travail des métaux*. Que l'on compare les trois expressions *photographie, photosculpture* et *gravure sur bois* : pour exprimer trois groupes de deux idées à peu près analogues, on est obligé de recourir ou à une périphrase analytique, *gravure sur bois*, ou à une composition grecque, *photographie*, ou à une formation hybride qui applique à des éléments français les principes de la composition grecque, *photosculpture*. On saisit là sur le fait l'impuissance à peu près complète de la langue à créer ces sortes de composés. Elle cherche, il est vrai, à y remédier en détournant de son emploi logique la composition par apposition ; mais ce n'est qu'une tentative, encore loin d'être généralisée, et d'ailleurs l'apposition ne pourrait pas se pratiquer dans tous les cas. Aussi avons-nous été toujours obligés de recourir à la composition grecque. C'est ce qui explique le développement exagéré qu'elle a pris, et grâce auquel elle ne se contente pas de nous fournir les composés qui font défaut, mais nous inonde d'une foule d'autres, dont nous n'avons que faire, et pour lesquels nous avons des équivalents en nombre ¹.

La seconde cause, plus générale, tient à un trait propre de notre langue littéraire, je veux dire, à la sévérité excessive dont elle fait preuve dans le choix des mots et à la tyrannie qu'exerce sur elle l'usage. En allemand, en grec, la composition jouit d'une pleine et entière liberté. Les mots de toute nature se combinent, s'entrelacent, se désunissent, pour se recomposer et former, au gré de l'écrivain, des expressions toujours pleines d'aisance. La composition est là dans son élément. Chez nous cette liberté d'allures n'existe nulle part dans la formation des mots, pas même dans la dérivation, pourtant si riche. Une récente tentative d'enrichir la langue de quelques milliers de dérivés qui lui manquent a montré par son avortement quelle est la puissance de l'usage sur le français, et combien peu comptent les créations individuelles, tant qu'elles n'ont pas été sanctionnées par le suffrage de tous. Même chose se passe pour la composition, et ici la gêne est rendue plus sensible par l'abondance moins grande des composés.

Le français, en effet, possède divers genres de composition, mais craint, ce semble, d'en user. La vieille langue, il est vrai, était plus libre dans ses allures que la moderne. Il est à remar-

¹ Voir plus haut, p. 222.

quer que presque tous les composés avec génitif, présentant l'inversion des termes, — en dehors de ceux qui sont dus à l'influence anglaise, — appartiennent au vieux français : *banvin*, *bancloque*, *orfèvre*, etc. Il en est de même de ceux dont le premier terme est un substantif et le second un verbe : *fervestir*, *cloufichier*, *manœuvrer*, etc. Le français a donc laissé perdre une faculté précieuse qui pouvait donner plus de vivacité et d'éclat à la phrase, et lui enlever un peu de sa rigidité et de son inflexible logique. Or, cette perte coïncide précisément avec l'avènement de la langue moderne et de la formation savante des mots. Ne serait-ce pas à cette dernière qu'il faudrait en faire remonter la responsabilité ? La facilité qu'on avait d'exprimer les idées complexes à l'aide de composés latins tout faits n'a-t-elle pas amené à négliger des ressources devenues ou jugées inutiles ? L'abandon produit le dépérissement. Les facultés de composition non entretenues dépérissent, du moins en partie, et c'est ainsi que, des huit genres de composition que nous avons énumérés tout à l'heure, ceux dont *orfèvre* et *manœuvrer* sont les types ont maintenant disparu de la langue. Quant aux six autres, reconnaissons-le, ils sont bien réellement vivants ; quatre surtout sont d'une abondance inépuisable : la composition avec particules, la composition avec impératif, la composition par apposition, la juxtaposition avec synecdoque ou métaphore. Cependant, si le langage journalier leur demande sans fin des créations spontanées, celles-ci n'ont chance de durée qu'autant que la langue littéraire les adopte, et elle ne les accepte jamais qu'après un long stage. Dans sa sévérité trop dédaigneuse, elle leur décerne un brevet de familiarité et de vulgarité qui ne leur laisse d'accessible que la langue technique ou populaire ¹. De fait, on peut lire de suite des pages entières de nos classiques sans rencontrer un seul composé. Voilà pourquoi la composition, beaucoup plus riche réellement qu'elle ne le semble, paraît, — mais à tort, — pauvre et maigre.

Y aurait-il antagonisme entre la langue populaire et la langue littéraire ? L'une aurait-elle une tendance plus marquée pour la synthèse, l'autre pour l'analyse ? Peut-être ; remarquons d'ail-

¹ Qu'on jette un coup d'œil sur nos listes de composés, et l'on verra combien peu appartiennent à la langue noble. Ce qui domine, ce sont les noms de plantes, d'animaux, d'instruments. Peu de termes abstraits, et encore pour la plupart sont-ils de la langue spéciale du droit (*saisie-arrêt*, etc.).

leurs qu'une pareille opposition n'aurait rien d'extraordinaire : la langue populaire est toujours plus vive, plus imagée, plus pittoresque, en un mot plus synthétique que la langue noble. Cependant cette opposition, toute réelle qu'elle est, se trouve contenue dans de certaines limites. En somme, on ne peut scinder le français en deux langues, l'une synthétique à l'usage du peuple, l'autre analytique à l'usage des écrivains. Il est au fond partout analytique ; et si, dans la bouche du peuple, il présente un développement considérable dans la composition, cette composition elle-même, il l'a marquée de son empreinte. Elle ignore en effet la combinaison des thèmes, qui est la forme la plus parfaite de la composition, et l'inversion, qui est éminemment synthétique¹ ; et les expressions qu'elle crée, pour être elliptiques, n'en offrent pas moins une correspondance curieuse entre l'ordre des mots et l'ordre logique ou analytique des idées exprimées ou sous-entendues. D'un autre côté, cette composition populaire, toute riche qu'elle est, ne donne guère naissance qu'à des substantifs et non point à des épithètes². La formation d'adjectifs composés exige en effet une conception synthétique beaucoup plus étendue que celle des noms, parce que la dénomination d'un objet matériel s'impose bien plus impérieusement à l'esprit que celle d'une qualité abstraite. On le voit, la composition populaire est celle dont est capable une langue au tempérament analytique ; mais, dans les limites que comporte ce tempérament, elle est d'une richesse considérable ; aussi ce procédé de formation de mots peut-il prendre une place marquée à côté et non loin de la dérivation.

Pour la langue littéraire, elle ne peut accepter les composés populaires qu'autant qu'un long usage les a consacrés. Quant à créer des composés nouveaux, substantifs ou adjectifs, elle s'y refuse. Toutefois, à y bien réfléchir, cette sévérité n'a point sa raison d'être dans le génie même de la langue, et peut-être ne serait-il pas impossible d'introduire dans la poésie les composés français chers à Ronsard et à Du Bartas. En somme, ces mots n'ont en eux-mêmes rien de vulgaire ni de grossier, toute populaire qu'en est la formation. Ils sont si peu contraires au style élevé, que Ronsard et Du Bartas, qui affectaient la haute poésie,

¹ L'inversion ne s'est maintenue que dans les composés tels que *arrière-cour*.

² Les compositions les plus fécondes sont celles dont *piéd-d'alouette*, *chou-fleur*, *pourboire*, *arrière-cour*, *porte-cigare* sont les types. Elles ne donnent guère que des noms.

en usaient et en abusaient. On les poursuit par esprit de tradition classique ; ils sont encore sous le coup de la proscription dont les frappa Malherbe , et de nos jours continuent d'expier les témérités de la Pléiade. Proscription imméritée ! Aucun obstacle bien sérieux ne s'opposerait à les faire revivre dans la langue littéraire. Mais, avec la langue, il est besoin de ménagements ; et, si nous renouvelons ici les souhaits de Henri Estienne , il nous faut tenir compte aussi de ses recommandations : Τῆ χειρὶ δεῖ σπείρειν, ἀλλὰ μὴ ἕλω τῷ θυλάκῳ ¹.

C'est pour avoir négligé ces sages conseils qu'échoua la Pléiade. Quand Ronsard et ses amis inondèrent la langue de cette masse de mots simples et composés grecs, latins et français , ils ne comprirent pas que le tempérament de notre idiome était trop délicat pour supporter cette foule d'intrus. L'exagération les perdit. Cependant l'on peut regretter que le succès n'ait pas couronné leur tentative, et, tout en reconnaissant qu'elle devait nécessairement avorter, l'on se dit qu'il eût été heureux pour la langue de garder quelque chose de cette hardiesse et de cette témérité.

De nos jours , Victor Hugo , dans sa dernière manière , a cherché aussi à faire revivre certains composés, spécialement les composés par apposition , accolant ensemble deux substantifs , dont l'un devient l'épithète de l'autre ². Cette tentative, pas plus

¹ Voir plus haut, p. 190, n. 2.

² Les premières traces de cette composition se rencontrent dans les *Contemplations* et les *Châtiments*. Elle se développe dans la *Légende des siècles* et abonde dans les *Travailleurs de la mer* et l'*Homme qui rit*. Voici quelques exemples tirés de la dernière pièce des *Contemplations*, *Ce que dit la Bouche d'ombre*,

Vous habitez le seuil du monde châtiment.....
(La vie) Rattache l'astre esprit à l'archange soleil.....
L'hydre Univers tordant son corps écaillé d'astres.....
Comment du monstre esprit naît le monstre matière.....
Les tombeaux sont les trous du crible cimetièrè.....
Dieu livre, choc affreux, dont la plaine au loin gronde,
Au cheval Brunehaut le pavé Frédégondè.....
(Et le vent) Mêle dans l'âtre abject et sous le vil chaudron,
La fumée Érostrate à la flamme Néron.
Alors l'hyèné Atrée et le cheval Timour,
Et l'épine Caïphe et le roseau Pilate,
Le volcan Alaric à la gueule écarlate,
L'ours Henri Huit, pour qui Morus en vain pria,
Le sanglier Sélim et le porc Borgia,
Poussent des cris vers l'Être adorable.....

Ces sortes de composés rappellent bien les composés par apposition , avec cette différence cependant que l'un des deux termes y est un nom

que celle de la *Pléiade*, n'a, ce semble, pour elle aucune chance de succès. Un autre trait du style du célèbre poète, — caractéristique surtout dans sa prose, moins frappant dans ses vers, parce que la phrase poétique s'y prête plus aisément, — c'est la transformation de l'adjectif en attribut¹. Par ce côté, qui rentre aussi à certains égards dans la composition, il rapproche la phrase française de la phrase latine, dans laquelle l'épithète exprime généralement l'action et non l'état, et joue plutôt le rôle d'un attribut que celui d'un adjectif. Ces tournures ont pour effet de donner plus de poids à la phrase, de lui faire contenir un nombre plus considérable de pensées, de la rendre plus pleine et plus concise ; elle devient alors synthétique. Mais l'esprit de la langue semble se refuser à consacrer de pareils essais. En somme, quoi qu'on tente, il est à peu près évident que la langue écrite restera toujours peu propre à la composition, se tiendra sur la réserve et n'acceptera que difficilement les créations individuelles. Quant à la langue populaire, plus libre d'allures, elle fera de la composition une source féconde de mots nouveaux ; mais ses créations porteront toujours le cachet de l'esprit analytique, qui est le caractère essentiel du français.

Est-ce à ce caractère analytique qu'il faut attribuer une autre particularité de nos composés ? Nous serions tenté de voir dans le besoin qu'éprouve le langage de présenter les idées une à une, avec clarté et limpidité, la raison qui lui interdit à peu près absolument de former des dérivés de mots composés ou de juxtaposés. La dérivation, richement développée chez nous, s'exerce cepen-

concret, et l'autre soit un nom abstrait, soit un nom concret employé métaphoriquement, de telle sorte que les deux mots réunis présentent des idées de deux ordres différents : « le monde châtiment », « le pavé Frédégonde. » L'apposition, au contraire, réunit deux idées de même caractère : toujours simples, soit concrètes : *chou-fleur*, *aide-bourreau* ; soit abstraites, *saisie-arrêt*. De là vient que la composition, dans Victor Hugo, est plus chargée d'idées, plus féconde, plus synthétique, et par cela même plus pénible.

¹ Je prends pour exemple la ligne suivante de l'*Homme qui rit* (t. I, p. 308 de l'édition Lacroix et Verbeckhoeven, 1869) : « Il marchait *rapide* dans ses vêtements roides. » Cet emploi de l'adjectif est propre à la poésie ; en prose on dirait, en remplaçant l'adjectif par l'adverbe : « Il marchait *rapidement*. » C'est la construction synthétique latine : *contingere omnes intentique ora tenebant*, « tous se turent, et *attentifs* fixèrent leurs regards. » Le grec, plus analytique que le latin, accompagnerait en ce cas l'adjectif du participe présent de *επι*, ce qui prouve bien que l'adjectif n'est autre chose dans cette construction que l'attribut d'une proposition sous-entendue : « Il marchait *étant rapide*, lui qui *était rapide*. » — « *Étant attentifs*, eux qui *étaient attentifs*, ils fixèrent leurs regards. »

dant avec difficulté sur les composés : témoin la liste suivante que nous avons faite aussi complète que possible, et qui paraîtra bien mesquine, comparée aux listes nombreuses et souvent incomplètes de composés et de juxtaposés que nous avons donnés dans le cours de l'ouvrage :

aqua-fortiste	dindon	maugréer
aqua-tintiste	échaoulé	mortailable
arc-bouter ¹	faubourien	nerférer
basse-lissier	faufiler	orfèvrerie
bat-filière	ferblantier	pain-d'épicier
Bellétriens ²	fleurdeliser	patenôtrier
bémoliser	forfaiture	plafonner
bienveillance	franc-filer	portefeuille
blanc-de-cérusier	franc-maçonnerie	primesautier
blanchœuvrier ³	gendarmer	prud'homie
bonhomie	gentilhomme	quintessencé
bonjourier	gras-fondure	saint-cyrien
champarter	happelourde	saint-simonien
charcutier ⁴	haussebecquer	sauegarder
chaufournier	haute-lissier	solbature
clairvoyance	languedocien	tailledoucier
colportage	mainmortable	terreneuvier
courbaturer	maladie	trousse-pête
courtepointier	malveillance	vaurienne
culbuter	manœuvrer (-nou-	vermoulure
débonnaireté	vrier, etc.)	vinaigrier

Or, dans la plupart de ces dérivés, les composés sont arrivés à l'état de simples : *bémol*, *bienveillant*, *blanchœuvre*, *bonhomme*, *bonjour*, *champart*, *chaircuite* ou *charcuite*, *chaufour*, *colporter*, *courbature*, *courtepointe*, *culbuter*, *débonnaire*, *dinde*, *chauboulure*, *faubourg*, *faufil*, *ferblanc*, *gendarme*, *gentilhomme*, *happelourd*, *haussebec*, *Languedoc*, *mainmorte*, *malade*, *malgré* (*maugré*), *malveillant*, *manœuvre*, *mortaille*, *nerf-fèrure*, *orfèvre*, *patenôtre*, *plafond*, *portefeuille*, *primesaut*, *prud'homme*, *quintessence*, *sauegarde*, *solebattue*, *terre-neuve*, *trousse-pet*, *vaurien*, *vermoulu*, *vinaigre*. Quant aux autres, *arc-bouter*, *basse-lissier*, *bat-filière*, *blanc-de-cérusier*, *gras-fondure*, *haute-lissier*, *pain-d'épicier*, *taille-doucier*, ce sont des termes d'arts et métiers, dont les radicaux, d'un usage spécial,

¹ Cf. plus haut, p. 143.

² Mot du français de Genève : « Société des Bellétriens. » Avouons que pour des amateurs de belles-lettres, ce dérivé a un aspect singulièrement barbare ; il a été inspiré d'ailleurs par l'allemand *Belletrist*.

³ Cf. plus haut, p. 25.

⁴ Cf. plus haut, p. 29.

doivent, pour ceux qui les emploient journellement, offrir des idées unes et être réduits à des mots simples. *Aqua-fortiste* et *aqua-tintiste* sont des dérivés de mots étrangers dans lesquels le sentiment de la composition est moins vif. Dans *fleurdelisé* je vois le mot simple *fleurdelis*, et non plus la locution *fleur de lis*; et *franc-maçon*, radical de *franc-maçonnerie*, me présente une tout autre idée que *franc maçon*. *Saint-Cyr*, *Saint-Simon*, d'où *saint-cyrien* et *saint-simonien*, ne forment chacun qu'un mot. Je n'hésiterais que pour *clairvoyance* et *franc-filer*, et encore dans *franc-filer* la dérivation n'est qu'apparente; car en changeant *fileur* en *filer* on a transformé l'adjectif *franc* en adverbe. Ce petit nombre d'exemples vient donc à l'appui de notre assertion que la dérivation de composés n'existe pas en français, et cette assertion gagne en certitude si l'on met en regard de cette mesquine dérivation celle de l'allemand ou du grec dans les noms composés. Le grec peut tirer des verbes de tous ses adjectifs composés : θεολόγος, θεολογέω; μοναρχος, μοναρχέω; φιλάργυρος, φιλαργυρέω; etc. Si je ne parle pas des autres composés, c'est que ceux-ci, par la nature même de leur formation, exigent pour être créés l'addition d'un suffixe. L'allemand de même tire avec la plus grande facilité des dérivés de ses composés. De *selbstständig*, *selbstsüchtig*, *selbstthätig*, etc., il fait *selbstständigkeit*, *selbstsüchtigkeit*, *selbstthätigkeit*, et assurément, dans ces composés, l'idée complexe exprimée par chacun des deux éléments composants en dehors du suffixe *keit* reste toujours visible. Dans un livre allemand que j'ai ouvert devant moi, je rencontre un composé non admis dans la langue commune, et partant de formation tout individuelle : *die « zweigliedrigkeit » des Rections verhältnisses*, proprement : « le caractère que possède le rapport de subordination d'être composé de deux termes. » Or, dans *zweigliedrigkeit*, ni *zweiglieder* n'existe comme composé, ni *gliedrigkeit* comme dérivé; la particule *keit* vient donc s'ajouter à la combinaison des deux éléments *zwei* et *glieder*, qu'elle présente réunis, mais non fondus au sein d'une unité supérieure¹. Le français est incapable de reproduire ce procédé éminemment synthétique. Impuissant à soulever le poids de cette triple combinaison où deux concepts sont reliés par un troisième qui les domine, son esprit analytique lui ordonne de démêler les idées complexes et d'en

¹ Je prends cet exemple au hasard; à chaque page de n'importe quel ouvrage scientifique allemand, on peut en rencontrer de semblables.

présenter un à un les éléments constituants. Aussi, quand il se trouve en présence d'un composé ou d'un juxtaposé, se voit-il obligé d'attendre que ces mots aient été ramenés par le temps et l'usage à l'unité d'image ou de concept : alors seulement il en tire des dérivés, comme il le fait de tout autre mot simple.

Après ces remarques générales, il nous reste à examiner quelques questions particulières : de la place du déterminant, du genre des mots composés et de leur orthographe, en ce qui concerne le trait d'union et la formation du pluriel.

1° Pour le déterminant, nous avons vu que dans les juxtaposés de coordination la plus grande partie des juxtaposés reproduit la construction primitive : *pla-fond* = *πλακοδαίμων*. Pour les juxtaposés de subordination, il n'y a pas lieu de poser la question. Pour les composés proprement dits¹, il faut laisser de côté ceux dont *à-compte* est le type. Quant aux autres, le déterminant précède le déterminé dans *arrière-cour* et les analogues (chap. IV, III, 2), *vermoulu*, etc. (IV, v), et dans les anciens composés avec génitif : *orfèvre*, etc. (IV, iv); le déterminant suit au contraire le déterminé dans la composition par phrases (*portefeuille*, IV, vi), et par apposition (*oiseau-mouche*, IV, i). De l'examen de ces faits, il semble donc résulter qu'il y a partage à peu près égal entre la construction antique qui donne au déterminant la première place et la construction nouvelle qui la donne au déterminé. Toutefois la question peut être un peu plus précisée. Dans les composés comme *arrière-cour*, il est difficile que la construction antique ne soit pas conservée; dans ceux comme *portefeuille*, il est difficile au contraire d'en concevoir le maintien. Les composés modernes avec génitif², et les appositions où la place du déterminant n'est plus réglée par les nécessités de la syntaxe, mais où la langue peut obéir librement aux instincts secrets qui la dirigent, nous montrent la construction antique franchement abandonnée, et, s'il n'en est pas tout à fait de même pour les juxtaposés tels que *plafond*, il faut remarquer que la plupart des adjectifs qui, dans ces juxtaposés, précèdent le substantif, conservent encore cette place dans l'usage commun de la langue, et que celle-ci n'a fait d'ordinaire que transporter dans la juxtaposition une construction d'ailleurs usuelle. On peut donc conclure que la langue a à peu près perdu

¹ Sont en dehors les composés avec particules.

² Voir plus haut, p. 139, note 2.

le sentiment de la construction primitive, et qu'obéissant à ses tendances analytiques, elle a abandonné la règle qui donne la première place au déterminant ¹. Ceci vient à l'appui de nos observations sur les caractères de la composition française ².

¹ L'inversion tend à disparaître du français et en général des langues romanes, mais le principe auquel elle doit sa naissance est toujours vivant; et, si le déterminant n'occupe plus la première place dans la composition ou dans la proposition, c'est toujours lui qui joue le premier rôle dans la création des noms simples et dans les extensions de sens qu'ils subissent. Au début de ce travail (p. 12), nous avons vu que tout substantif est à l'origine un adjectif, c'est-à-dire qu'il exprime une qualité particulière de l'objet qu'il désigne, et qu'il finit, le sens étymologique se perdant, par désigner l'objet dans la totalité de ses qualités. Ainsi *fluvius* est *ce qui coule* avant d'être un *fleuve*. Or, cette qualité particulière, qu'est-ce autre chose qu'un déterminant? Un phénomène analogue se produit quand le nom gagne en extension. Le nom, c'est-à-dire l'adjectif, étant devenu le représentant de l'objet, on l'applique à un autre objet qui présente avec le premier une qualité *spéciale* commune. C'est ce nouveau *déterminant* propre aux deux objets qui va faire donner au second le nom du premier. Un exemple curieux est *cadran*. 1^{er} sens : gnomon, de forme rectangulaire. Le déterminant qui fait désigner cet objet est sa forme carrée; de là son nom de *cadran*. Le mot *cadran* arrive ensuite à représenter à l'esprit non plus seulement l'idée d'une surface carrée, mais l'image complète du gnomon. C'est alors que viennent les pendules et les horloges à surface circulaire indiquant les heures; cette nouvelle qualité d'indiquer les heures est le second *déterminant* commun aux deux objets, qui permettra l'extension du nom, et c'est ainsi que le cadran, après avoir désigné une surface carrée, sera le nom d'une surface circulaire, parce que les deux surfaces auront joni d'une même propriété, celle d'indiquer les heures. On peut exprimer cette loi d'extension des sens sous une forme générale, de la manière suivante : Soit un objet *m*, il recevra son nom d'une qualité particulière *a* qui le détermine, et quand ce nom de *a* aura perdu sa valeur étymologique pour représenter l'objet *m* tout entier, il passera à un objet *n* à cause d'une qualité déterminante nouvelle *b*, commune à *m* et à *n*. De même, un nouveau déterminant *c* propre à *n* et à un troisième objet *o*, pourra faire donner à *o* le nom de *a*, et ainsi de suite. On voit immédiatement que les rapports qui peuvent exister entre les divers déterminants *a*, *b*, *c*, etc., sont tout à fait fortuits, et que souvent même ces déterminants peuvent présenter des caractères contradictoires, comme il arrive dans *cadran*. Tout ceci prouve combien est réelle cette loi de l'esprit qui, dans la conception et jusqu'à un certain point dans l'expression de nos pensées, fait jouer le premier rôle au déterminant. Il serait intéressant d'en voir les applications diverses dans les extensions de sens des mots. Celles-ci consistent en effet tantôt à rattacher à un même déterminant des séries entières de choses différentes, et à faire pour ainsi dire rayonner une seule et même qualité sur un ensemble d'objets; tantôt à renouer les uns aux autres, comme autant d'anneaux d'une chaîne, divers déterminants, et avec eux divers objets, de manière que, chaque anneau n'ayant qu'un point de commun avec celui qui le précède et avec celui qui le suit, les derniers arrivent à être tout dissemblables des premiers; tantôt enfin à combiner l'un et l'autre procédé. Mais nous ne pouvons qu'indiquer ici ces points dont le développement nous entraînerait trop loin.

² Voir plus haut, p. 243.

2° La question du genre est très-simple ; d'ailleurs, comme le genre des composés a été examiné pour chaque série de mots, nous n'avons qu'à résumer nos observations.

Pour les juxtaposés, le genre est celui du déterminé, excepté *rouge-gorge*, *rouge-aile*, *rouge-queue* et quelques autres.

Pour les composés avec apposition (*chou-fleur*), avec adverbe (*arrière-cour*), ou avec génitif (*timbre-poste*), le genre est aussi celui du déterminé.

Les composés avec préposition (*à-compte*) et avec impératif (*porte-plume*) sont essentiellement neutres. Quelques-uns cependant, en qualité d'adjectifs, ont le genre du substantif exprimé ou sous-entendu auquel ils se rapportent ; dans quelques autres la terminaison a donné son genre au composé total.

Les composés formés d'un impératif et d'un vocatif ont, sans exception, le genre du vocatif.

3° La question du trait d'union est fort délicate, comme toute question qui touche à l'orthographe ; elle est obscure et difficile, car l'usage et l'Académie ont réglé d'une manière à peu près arbitraire l'emploi du trait d'union dans les juxtaposés et dans les composés. On écrit : *eau-forte* et *eau blanche*, *eau seconde* ; *bien-dire* et *bienfaisant* ; *bien-tenant* et *bienséant* ; *bas Breton* et *bas-empire* ; *betterave* et *chou-rave* ; *aide de camp*, *ciel de lit* et *belle-de-jour*, *belle-de-nuit* ; *clair-semé* et *clairvoyant* ; *électro-chimique* et *électrotypie* ; *gomme laque* et *gomme-résine* ; *mal-appris* et *malarisé* ; *nonpareil* et *non-pair* ; *piéd-d'œuvre* et *piédestal* ; *plupart* et *plus-value* ; *portefaix*, *portefeuille* et *porte-croix*, *porte-en-seigne*, etc. Ecrira-t-on *gentilhomme*, *bonhomme* ou *gentilhomme*, *bon-homme*, ou *gentil homme*, *bon homme* ? L'usage a admis *gentilhomme*, *bonhomme* ; mais alors pourquoi les pluriels *gentilshommes*, *bonshommes*, et cela à côté des dérivés *gentilhommière*, *bonhomie* ? L'arbitraire ici se donne si librement carrière, que l'Académie pour les mêmes mots donne parfois des orthographes contradictoires. Elle écrit par exemple *tête-à-tête*, *garde-bourgeoise* ; *contre-basse*, *contre-poison* avec traits d'union à la place alphabétique de ces mots, mais *tête à tête*, *garde bourgeoise* ; *contrebasse*, *contrepoison* aux mots *maritalement*, *bourgeois*, *archet* et *antidote*¹.

Quand on compare le français aux autres langues romanes, on ne peut s'empêcher de regretter que, dès le début, l'Académie

¹ Cf. A. F. Didot, *Observ. sur l'orthogr. franc.* (Paris, 1867, in-8° ; p. 37).

n'ait pas imité ces dernières dans cette question d'orthographe. Simplifiant les difficultés, l'italien et l'espagnol suppriment absolument le trait d'union et laissent les éléments composants séparés l'un de l'autre, ou les combinent de manière à ne former qu'un mot unique : l'italien *il dopo cena* correspond au français *l'après-souper*; *tremacoda* = *hoche-queue*; l'espagnol écrit *arco iris* (*arc-en-ciel*), *porta estandarte* (*porte-étendard*). Notre vieille langue ignorait également le trait d'union; dans les manuscrits, les éléments des mots composants sont ou entièrement agglutinés ou totalement séparés. Seule la langue moderne, depuis Nicot (1573), a eu recours à ce système étrange et bâtard qui consiste à rapprocher les deux termes, de telle manière qu'ils ne soient ni vraiment rapprochés ni réellement séparés, mettant obstacle à leur fusion intime si l'usage tend à les confondre en un seul mot, empêchant qu'ils ne reviennent à leur liberté première, si l'usage les abandonne et tend à les ramener à l'état de locutions juxtaposées.

Quelle est la nécessité du trait d'union? Veut-on par ce signe indiquer pour les juxtaposés l'état de simplicité auquel ils sont arrivés par la réduction des images complexes à l'unité? Mais dans *pomme de terre*, *sergent de ville*, *aide de camp*, etc. sent-on la nécessité d'indiquer cette unité idéale du mot? Et quel mal y aurait-il à écrire *arc en ciel*, *chef d'œuvre*? Que si les termes composants sont tellement soudés qu'ils ne semblent plus avoir d'existence indépendante, comme dans ce dernier mot, pourquoi ne pas écrire *chédœuvre* comme on écrit *chégro*? Dans les juxtaposés avec synecdoque ou métaphore, il semblerait tout d'abord plus nécessaire de recourir au tiret; *pie-d'alouette*, *bec-de-corbin*, *blanche-oreille*, etc., ne présentent pas la même idée que *un pied d'alouette*, *un bec de corbin*, *une blanche oreille*. Mais là encore on pourrait sans difficulté supprimer le trait d'union en laissant les termes isolés ou en les soudant l'un à l'autre. En effet, s'il faut indiquer par des signes extérieurs toutes les modifications apportées au sens des mots par l'usage et les lois naturelles du langage, où doit-on s'arrêter? On veut marquer par le trait d'union la métaphore qui transforme un pied d'alouette en une plante : par quoi marquera-t-on celle qui d'une *feuille* d'arbre fait une *feuille* de papier? Qui avertira que dans cette phrase : *j'ai un parapluie à baleines d'acier*, il ne faut pas entendre *baleine* au propre? La langue, quelque analytique qu'elle soit, ne peut ni tout dire ni tout rendre. Il faut se résigner à reconnaître

que le langage laisse non dans l'obscurité, mais, si je puis dire, dans le silence, presque autant d'idées *latentes*, comme les appelle ingénieusement M. Bréal, qu'il en exprime. S'il en est ainsi, à quoi bon se donner la peine d'indiquer que telles expressions composées sont prises au figuré, qu'ici il y a synecdoque, là métaphore? Remarquons d'ailleurs que les figures de pensées se rencontrent à chaque pas dans la langue, qu'il n'est presque pas de mot qui se prenne exclusivement au propre; qu'ainsi les juxtaposés avec synecdoque et métaphore forment une infime minorité: pourquoi alors leur faire l'honneur d'une exception et leur attribuer comme privilège ce signe indicateur du sens figuré, alors que le reste des mots en est dépourvu¹?

Si la question est simple pour les juxtaposés ou pour les locutions juxtaposées métaphoriques, elle est plus complexe pour les composés proprement dits. Mais tout d'abord on peut laisser de côté ceux qui sont formés d'une préposition et d'un régime. La plupart des mots qui entrent dans cette série se passant du trait d'union (*acoup*, *adieu*, *ados*, *affût*, *aguet*, *affaire*, etc., *endos*, *enjeu*, *entraîn*, etc., *entregent*, *entrecôte*, *entreligne*, etc., *pardessus*, *parterre*, *soucoupe*, *surdos*, *surplus*, *surplus*, etc.), on ne voit pas pourquoi les autres composés le garderaient. Je n'aurais aucun scrupule à écrire *l'après midi*, comme fait l'italien *il doppo cena*, et *contrepoison* comme il fait *contravveleno*. Pour les composés avec génitif également, la plupart confondent les deux termes en un mot unique; rien n'empêche d'étendre cette agglutination aux composés dont le déterminant occupe la première place et d'écrire *nerfférature*, *terrenoix*, *terreplein*, *fourmilion* (quelques-uns écrivent déjà ainsi ce mot). Quant à ceux qui commencent par le déterminé, on peut supprimer le trait d'union en laissant les termes séparés. *Sang dragon* n'est pas plus étrange que *drap marron*, que *tapis vert pomme*. Pour les composés formés d'un substantif et d'un verbe qui le régit, comme *colporter*, la fusion est faite dans presque tous, hormis un ou deux. Il reste donc les

¹ Je ne sache pas que les Latins fussent embarrassés de comprendre des mots comme : *labrum venereum* (plante), *Jovis glans*, *Jovis barba*, etc.; ni que des expressions figurées comme *sangue di dragone*, *barba di becco*, *barba di Giove*, ou comme *barba de Aaron* (pied-de-veau), *barba cabruna* (barbe-de-bouc), présentent quelque obscurité aux Italiens et aux Espagnols. Et d'ailleurs, dans la langue parlée, à quoi reconnaît-on la présence du trait d'union? Et, quoique le trait d'union ne se prononce pas, les juxtaposés et les composés sont-ils moins clairs dans la langue parlée que dans la langue écrite?

composés formés par apposition et ceux dont le type est *avant-coureur* et *porte-drapeau*. Pour les premiers, la suppression du trait d'union n'offre pas de difficulté : *borne fontaine*, *aide major* est aussi clair que *borne-fontaine*, *aide-major*; pour les composés avec impératif, la solution est tout indiquée. Il n'y a qu'à réunir les verbes et le complément si celui-ci est simple, comme le font les autres langues romanes, comme le faisait Henri Estienne ¹. *Un portecigare*, *un cassenoix* n'offrent rien d'étrange et d'anomal. Si le complément est complexe, comme dans *boute-tout-cuire*, *ramasse-ton-bras*, *venez-y-voir*, on peut laisser les termes séparés. La Fontaine n'a pas jugé nécessaire de réunir les particules dans ses composés de fantaisie : « On la reçut à bras ouverts (la Discorde), Elle et *que si que non*, son frère, Avecque *tien et mien*, son père. » (*Fables*, VI, 20). — « Sur le *que si que non*, tous deux étant ainsi. » (*ibid.*, IX, 14). Cette composition n'en est pas moins claire; on peut l'imiter et écrire, puisque le génie de la langue s'oppose à l'agglutination des divers termes : *un ramasse ton bras*, *un venez y voir*, *un ne m'oubliez pas*, *un laisse tout faire*, etc.

Restent les composés avec adverbe. Écrira-t-on un *avantcoureur* ou un *avant coureur*? La première forme est bizarre, la seconde obscure. Il est difficile de donner une solution pratique. Cependant remarquons que les adverbes qui forment des composés de cette nature, sont seulement *avant*, *arrière*, *contre*, *entre*, *sous*, *sur*, *sus*; que, de ces sept adverbes, *sur* se lie avec le substantif, ainsi que *sus* : *surenchère*, *susdit*, *susmentionné*, *surabondance*, etc.; que *sous* se lie dans *soussigné*, *soupeser*, *soutirer*, *souligner*, et que rien n'empêche sa liaison avec les substantifs : *sousordre*, *souspréfet*, *sousmaître* ou *soupréfet*, *soumaître* (cf. *soucoupe*). *Contre*, *entre* ni *arrière* n'offrent de difficulté; finissant par une voyelle, ils peuvent se combiner avec le substantif qui suit, sans entraîner aucun embarras dans l'orthographe. *Contr'approche*, *contre-mine*, *contr'épreuve* ² n'ont rien de choquant (on écrit d'ailleurs déjà : *contre-marque*, *contrefort*, *contrepal*, etc.), non plus que *entrebande*, *entrecours* (cf. *entrepas*, *entrepied*, etc.) ni que *arrièreboutique*, *arrière-neveu*. Mais pour *avant* on peut hésiter. Laisser le *t* au milieu du mot, c'est ame-

¹ Voir plus haut, p. 190, n. 2.

² On pourrait même enlever l'apostrophe : *contrapproche*, etc., quoique sous cette forme le mot ait une apparence quelque peu bizarre.

ner une nouvelle complication de l'orthographe, chose toujours fâcheuse; supprimer le *t* est une tentative hardie (qu'on pourrait toutefois appuyer par les exemples analogues de *soucoupe*, *plafond*, *chaptal*, etc.); laisser les termes séparés, c'est être inconséquent, puisque tous les composés analogues seraient agglutinés. Cependant, si on supprime partout le trait d'union, on ne peut le garder pour ces seuls composés avec *avant*; et comme il faut choisir entre les inconvénients, je me déciderais pour le moindre: j'écrirais, comme jadis H. Estienne: *un avant-coureur*.

Qu'on retranche donc le trait d'union, et l'on simplifiera singulièrement l'orthographe des noms juxtaposés et des noms composés¹. Cette simplification aurait d'ailleurs pour résultat de supprimer nombre de difficultés que soulève la question du pluriel. L'index qui suit, et qui donne le pluriel des noms composés, en fera foi.

¹ Telle est aussi la conclusion à laquelle arrive M. Ambroise Firmin Didot dans ses intéressantes *Observations sur l'orthographe française* que nous avons rappelées plus haut. Voir les p. 34 et sqq., 217 et sqq. de son livre, et aussi les notes dont il accompagne sa *liste générale des mots composés*. — Nous traitons ici la question générale du trait d'union; les difficultés de détail seront examinées dans l'index à propos de chaque mot, à mesure qu'elles se présenteront.

TABLES

TABLES

TABLES GÉNÉRALES

DES

MOTS CITÉS.

(Les numéros qui suivent les mots renvoient aux pages du livre où ils sont cités.)

I

MOTS COMPOSÉS FRANÇAIS.

(Ne sont pas compris les noms propres.)

Les noms composés sont donnés avec l'orthographe qu'ils ont soit dans le Dictionnaire de l'Académie (désigné par Ac.), soit dans celui de M. Littré (désigné par L.). Chaque nom est suivi de son pluriel d'après l'Académie ou d'après M. Littré. Viennent ensuite, *séparés par un tiret*, les formes sans trait d'union que nous proposons. Les noms avec cette nouvelle orthographe sont donnés au pluriel.

Abaisser, 83, 88, 89	abajours	à belles baisemains, 205
abandon, 67, 68, 127	abatre, 79, 87, 88, 89	aberration, 215
abâtardir, 83	abat-vent, 192. Ac., L. des	abêtir, 83, 84
abat-faim, 192. L. des	abat-vent. — abat-	abhorrer, 215
abat-faim.—abatfaims,	vents, et mieux : aba-	ab irato, 218
et mieux : abafaims	vents	ab intestat, 218
abat-foin, 165, 192. L. des	abat-voix, 192. L. des	abject, 215
abat-foin.—abatfoins,	abat-voix. — abatvoix,	ablégat, 215
et mieux : abafoins	et mieux : abavoix	abluer, 215
abat-jour, 165, 192. Ac.,	abdiquer, 215	abolition, 215
L. des abat-jour. —	abducteur, 213, 215	aborder, 81
abatjours, et mieux :	abélir, 83	à boucheton, 68

- à bouchon, 68
à boutefoire, 188
à bras-le-corps, 67. — à
 bras le corps
abrégé-nuits, 189, 200
abrogation, 213
abrutir, 83
abscisse, 215
absent, 215
absolu, 215
absorber, 215
absoudre, 215
abstenir, 215
absterger, 215
abstinence, 215
abstraction, 215, 233
abstrus, 215
absurde, 215
acampte, 224
acatalepsie, 224
à catons, 68
à cause de, 70
accabler, 87, 219
accagner, 83
accoller, 81
accore, 234
accornardir, 84
accoster, 81
accote-pot, 189
accouardir, 84
accoucher, 82
accourir, 87
accoutumer, 81
acroche-cœur, 192. Ac.,
 L. des acroche-cœur.
 — acrochecœurs
accrocher, 81
accroire, 87
accroître, 87
accroupir (s'), 82, 86
acculer, 81
accuser, 87
acéphale, 224
à ce que, 71
acertefier, 145
a certes, 67
à cette heure, 67
acharner, 81
acheminer, 81
achète (j'), 75
à chevauchons, 68
achever, 81
achromatique, 224
à cloche-pied, 205. — à
 clochepied
acomenier, 87, 88
à compère prestez-moi
 votre sac, 188
à compte, 16, 79, 86, 88,
 126, 127. Ac. des à-
 compte ; L. des acomptes.
— acomptes
acornir, 82
acorre, 87
acoster, 87
acotylédone, 224
a-coup, 127. L. des à-
 coup.— acoups
acoustique, 227
acoveter, 87, 88
acquiens (j'), 75, 87
acquit-à-caution, 52. —
 acquis à caution
acquitter, 83
acravanter, 87
acrobate, 220
à cropetons, 68
à croqueteste, 188
acrostiche, 220
adaignier, 87
adapter, 215
addition, 215
adducteur, 215
adénographie, 221
adéquat, 215
à dépêche-compagnon,
 205. — à dépêche com-
 pagnon
adenz, 67
adès, 66
adevaler, 87
adhérent, 215
adieu, 127. Ac., L. des
 adieux
adition, 215
adjacent, 87, 215
adjectif, 215
adjoindre, 79, 87
adjonction, 215
adjudant sous-officier,
 120.—adjudants sousof-
 ficiers
adjudication, 215
adjuger, 87
adjurer, 215
admettre, 79
administrer, 87, 215
admirer, 215
admission, 215
adonc, 65
adonner, 82
adopter, 215
adorer, 215
ados, 127
adosser, 81
adouer, 87
adoucir, 19, 84
ad patres, 218
adrecier, 87
à droite, 67
advenir, 79
adventif, 215
adverbe, 215
aemplir, 87, 88
aenrer, 87
aesmer, 87, 85
aériforme, 36, 214
aéromètre, 221
afaitte (j'), 75
afaitié (affété), 88
affabulation, 215
affadir, 84
affaiblir, 88
affaire, 16, 126, 127
affaisser, 81
affection, 215
affermir, 84
affilier, 81
affiner, 83
affirmation, 215
affliger, 213, 215
affoler, 83
affourcher, 81
affronter, 81
affût, 88, 126, 127
a fortiori, 218
agalactie, 224
à gauche, 67
agenouiller, 81
à genouillons, 68
agent de police, 14
agglomérer, 215
agiologique, 221
agonothète, 220
agrée, 83
agricole, 214
agronomie, 220
aguarder, 87
aguet, 88, 127
aheurter, 82
ahurir, 82
ai aimé (j'), 64
aide-à-besoignox, 185
aide-bourreau, 120. —
 aides bourreaux
aide-chirurgien, 120. —
 aides chirurgiens
aide-de-camp, 1, 52. Ac.
 aides-de-camp. — Aides
 de camp.
aide-major, 120. Ac.
 aides-majors. — aides
 majors
aider, 74
aigle-autour, 120.—aigles
 autours
aigre-doux, 57, 58. Ac.
 aigres-doux. — aigres
 doux
aigrefin, 58. Ac. aigre-
 fins. — aigrefins.
aigue-marine, 55. L. ai-
 gues-marines.—aigues
 marines
aime-lyre, 190
aime-pleurs, 190, 200
aimerai (j'), 64
aimerais (j'), 64
aime-sucs, 190
aime-vers, 190
ainçois, 67, 71
ainé, 88
ainsi, 65
ainsi que, 71
ajourner, 81
ajouter, 83
ajugier, 187
ajuster, 83

- à la croque-au-sel, 205.
 — à la croque au sel
 à la dérobee, 67, 205
 à la diable, 205
 à la fois, 67
 à la légère, 67, 205
 à l'anglaise, 205
 à la saint Martin, 205
 à la va te faire fiche, 151, 205
 à la venvole, 205
 alchimie, 208
 alcon, 62
 alcoran, 208
 alcôve, 208
 alcan, 62
 alentin, 84
 à l'entour, 67
 alentours (les), 127
 à l'envi, 67
 alexipharmaque, 220
 algèbre, 208
 aligner, 81
 aliter, 81
 allaiter, 81
 allantoïde, 220.
 allégation, 215
 alléluia, 238
 allonger, 83
 allonyme, 221
 allumer, 77
 aloi, 88, 125, 126, 127
 a longes, 67
 alors, 67
 alourdir, 84
 alsi com, 71
 alsiment, 69
 alsi que, 71
 altan, 63
 altel, 63
 altresi, 65
 altretant, 63, 65
 altretel, 63
 altrui, 62
 amaladir, 84
 amasser, 81
 ambedui, 58
 améliorer, 83
 amender, 87, 93
 amenuisier, 87, 88
 amieudrer, 83
 a-mi-la, 82
 amincir, 84
 aministrer, 88
 amoindrir, 84
 amollir, 84
 amonceler, 81
 amont, 67, 126, 127
 à monte, monte l'eschelette, 188
 amorphe, 224
 amortir, 84
 amour-propre, 28. Ac.
 les amours-propres. —
 amours propres
 amphiarthrose, 225
 amphibie, 220, 222, 225
 amphibologie, 225
 amphibraque, 225
 amphiptère, 225
 amphibène, 225
 amphithéâtre, 220
 amplifier, 144
 anachorète, 225
 anacoluthe, 225
 anaglyphe, 225
 anagramme, 225
 analectes, 225
 anamorphique, 225
 anamorphose, 225
 anaplastie, 225
 anasarque, 225
 ancêtre, 74, 88
 anémoscope, 221
 anéroïde, 224
 âne salé, 234
 angarde, 88
 angiologie, 221
 anglomanie, 224
 anglo-saxon. — anglosaxon; cf. *génito-urinaire*
 anguimane, 214
 animaux-plantes, 120, 123. — animaux plantes
 anoblir, 84
 anormal, 225
 anspeccade, 235
 antan, 67, 88, 125, 127
 antécédent, 215
 antédiluvien, 215
 antéhistorique, 215
 antépénultième, 215
 anthelminthique, 225
 anthropomorphe, 220
 l'antican, 125
 antichambre, 215
 antichrèse, 225
 antichrétien, 225
 anticonstitutionnel, 225
 antidate, (-dater), 215
 antidote, 225
 antienne, 219
 antilobe, 225
 antilogie, 225
 l'Anti-Lucrèce, 125. —
 l'antilucrèce; cf. *l'anticon*
 antimonarchique, 225
 antinomie, 225
 antipape, 90, 225
 antipapisme, 90
 antipapiste, 225
 antipathie, 225
 antiphrase, 225
 antipodes, 225
 antipyrétique, 225
 antiscorbutique, 225
 antiseptique, 225
 antisocial, 225
 antispasmodique, 225
 anuiter, 81
 aorer, 87
 apparaît, 88
 a par mesme, 67
 à part, 67
 apepsie, 224
 apercevoir, 88
 à peu que... ne, 71
 aphélie, 225
 aphérèse, 225
 aplanir, 84
 aplatir, 84
 aplomb, 127
 apnée, 224
 Apocalypse, 225
 apocope, 225
 apocryphe, 225
 Apodes, 223
 apogée, 225
 apoïove, 225
 apologue, 225
 apophyse, 225
 apostaxie, 225
 apostasie, 225
 a posteriori, 218
 apothème, 225
 apothérapie, 225
 apôte, 219
 appareiller, 83
 apparent, 215
 appauvrir, 84, 87
 appeler, 215
 applaudir, 212, 215
 appliquer, 215
 apporter, 79, 88
 apposer, 79
 apprécier, 215
 apprendre, 79, 88
 apprêter, 83
 appriem (j'), 75
 approcher, 83
 approfondir, 84
 appui-cot, 133, 136, 138.
 — appuicots ou appuis
 cot
 appui-main, 133, 136,
 138. L., Ac. des appuis-
 mains. — appuimains
 ou appuis main
 après, 127
 après-dinée, (-ner), 127
 Ac. des après-dînées;
 L. de même et aussi
 invar. — des après
 dinée ou des aprèsdi-
 nées
 à présent, 67
 après-midi, 127. — des
 après midi ou aprèsmi-
 dis
 après que, 71
 apresser, 87
 après-soupée, (-per), 127.
 — Mêmes observations
 que pour *après-dinée*
 a priori, 218
 aprof, 70
 à-propos, 127. Ac., L. des

à-propos. — a propos
 apyréxie, 224
 aqua-forte, 237. —
 aquafortes
 aqua-fortiste, 237, 246. —
 aquafortiste
 aqua-tinta, 237. —
 aquatintas
 aqua-tintiste, 237, 246. —
 aquatintistes
 aqueduc, 214
 a randon, 67
 arantèle, 44, 46, 47
 arbalète, 119
 arc-boutant, 28. Ac., L.
 des arcs-boutants. —
 arcboutants
 arc-bouter, 143, 246.
 — arcbouter
 arc de triomphe, 52. Ac.,
 L. des arcs de triomphe
 arc-doubleau, 28. Ac.,
 L. des arcs-doubleaux.
 — arcs doubleaux
 arc-en-ciel, 14, 15, 53.
 Ac., L. des arcs-en-
 ciel. — arcs en ciel, ou
 moins bien : arcenciels
 archiabbé, 226
 archiâtre, 225
 archibête, 212, 226
 archichapelain, 226
 archidiaque, 225
 archiduc, 226
 archifou, 212, 226
 archimandrite, 226
 archimillionnaire, 226
 archimime, 226
 archipatelin, 226
 archiprêtre, 226
 architecte, 220, 226
 archivolte, 235
 à reculons, 68
 aréotectonique, 222
 à réusons, 68
 à riboulon, 68
 aristocrate, 222
 aristocratie, 220
 arme à feu, 53
 arquebuse, 236
 arracher, 87, 93
 arrache-sonde, 192. L.
 des arrache-sonde ou
 arrache-sondes, parce
 que l'on peut expliquer
 le pluriel par : outils
 pour arracher la sonde
 ou pour arracher les
 sondes. Cf. s. v. brise-
 glace : « au pluriel, parce
 brise-glace ou des
 brise-glaces, suivant
 que l'on entend briser
 la glace ou les glaces ».
 Mais, comme cette ex-
 plication est aussi

bonne pour le singu-
 lier que pour le plu-
 riel, la logique, dans
 la théorie de M. L.,
 exige les quatre for-
 mes : un *a-sonde* ou
a-sondes, des *a-sonde*
 ou *a-sondes*
 arrête-bœuf, 192. — arrê-
 tebœufs
 arrière, 65, 102
 arrière-ban, 131. L. ar-
 rière-bans. Même règle
 pour tous les composés
 de arrière qui suivent ;
 on peut écrire : ar-
 rièreban, arrièrebec,
 etc., à l'exception tou-
 tefois de *arrière-petit-*
 fils et les analogues,
 où il est difficile de
 souder *arrière* avec
petit-fils. J'écrirais *ar-*
rière-petit fils, *arrière-*
petits enfants, etc.
 arrière-bec, 131
 arrière-bouche, 131
 arrière-boutique, 131
 arrière-corps, 131
 arrière-cour, 9, 19, 85, 131
 arrière-faix, 131
 arrière-fief, 131
 arrière-garant, 131
 arrière-garde, 131
 arrière-goût, 131
 arrière-ligne, 132
 arrière-main, 127, 132
 arrière-mur, 132
 arrière-neveu, 79, 132
 arrière-pêche, 132
 arrière-pensée, 132
 arrière-petits-enfants,
 132 (voir à *arrière-*
ban)
 arrière-plan, 79
 arrière-point, 132
 arrière-port, 132
 arrière-porte, 132
 arrière-propos, 132
 arrière-quart, 132
 arrière-saison, 132
 arrière-scène, 132
 arrière-toit, 132
 arrière-train, 132
 arrière-vassal, 132
 arrière-veille, 132
 arrondir, 84
 artimage, 28, 29
 arts et métiers, 56
 arvol, 28, 29
 asavouner, 87
 ascension, 223
 asimplir, 84
 asoployer, 83
 as percé, 231
 assagir, 84

assaillir, 85
 assez, 65
 assied (j'), 75
 assiéger, 82
 assimiler, 215
 assister, 215
 assoler, 81, 87
 assombrir, 84
 assommer, 81
 assopir, 215
 assoter, 83
 assoupir, 215
 assouplir, 83
 assourdir, 84
 assurer, 83
 astrologie, 220
 à taillécoup, 188
 ataraxie, 224
 à tâtons, 68
 atemper, 87
 aténébrir, 82
 à tire la broche, 188
 à tire-larigot, 205. — à
 tirelarigot
 atmosphère, 222
 à tort, 67
 atout, 127
 à touche merde, 188
 à travers, 67, 70
 attabler, 81, 87
 attache-bossette, 192. L.
 a.-bossette ou bos-
 settes (voir la note à
arrache-sonde). — at-
 tachebossettes
 attacher, 81
 attain (j'), 75
 attaquer, 81, 87
 atteins (j'), 75
 attendre, 79
 attendre, 84
 attenter, 88
 atterrer, 82, 83, 84
 atterrir, 82-83
 attiédier, 84
 attirer, 88
 attrape-lourdaud, 192.
 L. a.-lourdaud ou lour-
 dauds (voir *arrache-*
sonde). — attrapelour-
 dauds
 attrape-mouche, 192, 200.
 L. un attrape-mouche
 ou mouches. — atra-
 pemouches
 attrape-niais, 192. — un,
 des attrapeniais
 attrape-nigaud, 192. L. des
 a.-nigauds ou nigaud
 (voir *arrache-sonde*). —
 attrapenigauds
 attrape-parterre, 192.
 L. des a.-parterre ou
 parterres (voir *arra-*
che-sonde). — attra-
 peparterres

- attraper, 82
 attrape-sou, 192. — attrape-sous
 attrape-vilain, 192. L. des attrape-vilain ou vilains (voir *arrache-sonde*). — attrapevilains
 à tue-tête, 68, 205. — à tuelète ou tutète
 aubépine, 23, 24
 auberge, 232
 au casse-pot, 188
 aucun, 62
 au deçà, 68
 au dedans, 68
 au dehors, 68
 au delà, 68
 au dessous, 68
 au dessus, 68
 au devant, 68
 aujourd'hui, 68
 au moins, 67
 auparavant, 68,
 au plus, 67
 auprès, 68
 auquel, 61
 au reste, 67
 aurifier, 145
 aurifique, 145
 au surplus, 67
 autant, 63
 auto-da-fé, 237. Ac., L. des auto-da-fé. — Mot déjà francisé pour la syllable finale *fé* (pour *fe*). — autodafés
 autonomie, 220
 autour, 67
 au travers de, 70
 autrefois, 68
 autrepart, 68
 autruche, 119
 autrui, 67
 aussi, 65
 aussi bien que, 71
 aussitôt, 65
 austro-hongrois, 224. — austrohongrois; cf. *génito-urinaire*
 auxquelles, 61
 aval, 67, 126, 127
 avant, 65, 70, 126, 127
 avant (1^{er}), 126
 avant-bec, 131. Même règle dans L. que pour *arrière*. On peut supprimer partout le trait d'union et écrire *avanbecs*, *avantcours* etc., ou même *avanbecs*, *avancours*, etc., excepté *avant-faire-droit*, qui doit s'écrire *avant faire droit*. Il n'y a pas à s'occuper de la différence de sens
 de *avant* prép. ou adv.
 avant-bras, 79, 131
 avant-corps, 131
 avant-cour, 131
 avant-coureur, 88, 131, 190
 avant-courrière, 131
 avant-dernier, 131
 avant-duc, 131
 avant-faire-droit (un), 127 (voir à *avant-bec*)
 avant-fosse, 131
 avant-garde, 85, 88
 avant-goût, 131
 avant-ligne, 131
 avant-main, 89, 127, 131
 avant-mur, 131
 avant-neveu, 131
 avant-pêche, 131
 avant-pied, 131
 avant-port, 131
 avant-poste, 131
 avant-propos, 131
 avant-quart, 131
 avant que, 71
 avant-scène, 79, 127, 131
 avant-toit, 131
 avant-train, 131
 avant-veille, 131
 ave maria, 218. Ac. des *avé maria*
 avec (avecques), 70
 avenir, 127
 à ventrillons, 68
 averse, 86, 127
 aversité (advers-), 88
 avespri, 82
 aveugle, 87
 avitailler, 82
 aviver, 83, 86
 avoec, 70
 avoir du poids, 56
 avorton, 87
 avoutre, 74
 avoyer, 82
 ayants cause, 142
 ayants droit, 142
 azote, 224
 Babeurre, 192
 bâbord, 230, 232
 bachelier ès lettres, 53.
 bacule (à la), 188, 192
 bagou, 110
 baille - blé, 192. — bail-leblés
 baille mi ma lance, 152, 188
 bain-marie, 15, 44, 48, 49. L. des bains-marie. — bains marie, et mieux *bainmaries*
 baise-doigt, 185, 206
 baisemain, 185, 198, 205. Ac., L. des *baisemais*
 baise-nue, 190
 balafre, 110
 balance, 104
 balèvre, 110
 balle-queue, 193, 201, 204. — *ballequeues*
 balourd, 110
 banclouque, 133, 136
 bande, 82
 banlieue, 133, 136
 banqueroute, 236
 banvin, 133, 136
 baragouin, 238
 barbacou, 55
 barbajan, 55
 barbe-de-bouc, 54. — Dans les 6 composés qui suivent, supprimer le trait d'union en faisant varier seulement *barbe* : *barbes de bouc*, etc.
 barbe-de-capucin, 54
 barbe-de-chèvre, 54
 barbe-de-Jupiter, 54
 barbe-de-moine, 54
 barbe-de-renard, 54
 barbe-renard, 133, 136, 137
 barbifier, 144
 barbouiller, 110
 harbouquet, 110
 barbouquine, 133, 134, 135
 bari-bara, 207
 barioler, 105
 barlong, 110
 baromètre, 222
 bas bleu, 37. Ac., L. des *bas bleus*
 bas Breton, 23
 bascule (voir à *basseculé*)
 bas-dessus, 23. — des *bas dessus*
 bas-empire, 23. — *bas empire*
 bas-fond, 23. Ac., L. des *bas-fonds*. — *bas fonds*
 bas-grec, 24. — *bas grec*
 bas-latin, 24. — *bas latin*
 bas-mât, 23. L. des *bas-mâts*. — *bas mâts*
 bas-métier, 24. L. des *bas-métiers*. — *bas métiers*
 bas officier, 24
 bas-relief, 15, 24. Ac., L. des *bas-reliefs*. — *bas reliefs*
 basse-contre, 132. Ac., L. des *basses-contre*. — *bassecontres*
 basse-cour, 24. Ac., L. des *basses-cours*. — *des bassecours*
 bassecule, 193
 basse-étouffe. — *basse étoffe*

- basse-fosse, 24. Ac., L. basses-fosses.— basses fosses
basse-lisse, 24. L. des basses-lisses.— basselisses
basse-lissier, 246. — basselissier
basse-marche, 24. L. des basses - marches. — basses marches.
basse-taille, 24. Ac., L. des basses - tailles. — basses tailles
basse-vergue, 24. L. des basses-vergues. — basses vergues
basse-voile, 24. L. des basses-voiles.— basses voiles
bas-ventre, 24. — bas ventre
bat-à-bourre, 197. L. des bat-à-bourre. — bata-bourres
bateau-mouche, 120. — des bateaux mouches
bat-filière, 165, 193, 246. L. des bat-filières. — batfilières, ou mieux : bafilères
batifoler, 236
bâton de Jacob, 54. — des bâtons de Jacob
bâton de saint Jacques, 54. — des bâtons de saint Jacques
bâton de saint Jean, 54. — des bâtons de saint Jean
battant-brocheur, 120. — battants brocheurs
battant-l'œil, 142. L. des battant-l'œil. — des battant l'œil
batte-lessive, 193, 201, 204. — battelessives
batte-mare, 193, 201, 204. — battemares
batte-queue, 193, 201, 204. — battequeues
batteur-éplucheur, 120. — batteurs éplucheurs
batteur-étaleur, 120. — batteurs étaleurs
béatifier, 144
beau-chasseur, 24. — beaux chasseurs
beau-fils, 24. Ac., L. les beaux-fils. — beaux-fils ou beaux fils
beau-frais, 28. — beau frais
beau-frère, 24. Ac., L. des beaux-frères. — beauxfrères ou beaux frères
beau-partir, 28. — beau partir
beau-père, 24. Ac., L. des beaux-pères. — beauxpères ou beaux pères
beaupré, 234
beauprésent, 42
beau-revoir, 28. — beau revoir
beaux-arts, 24. — beaux arts
bébé, 206
bec-allongé, 37. L. les becs-allongés. — becs allongés
bécarré, 236
bec-courbe, 37. L. des becs-courbes. — becs courbes
bec-d'âne, 55. Ce mot et les 18 suivants sont écrits avec des traits d'union, le 1^{er} nom variant seul au pluriel : becs-d'âne. — Supprimer partout les traits d'union : becs d'âne, etc.
bec-de-cane, 55
bec-de-canon, 55
bec-de-cigogne, 54
bec-de-cire, 55
bec-de-corbeau, 55
bec-de-corbin, 55
bec-de-crosse, 55
bec-de-cygne, 55
bec-de-faucon, 55
bec-de-grue, 54, 55
bec-de-hache, 55
bec-de-héron, 54
bec-de-lézard, 55
bec-de-lièvre, 55, 56
bec-d'oie, 55
bec-d'oiseau, 54, 223
bec-de-perroquet, 55
bec-de-pigeon, 54
bec-dur, 37. L. des becs-durs. — becs durs
bec-en-ciseaux, 55. L. des becs-en-ciseaux.— becs en ciseaux. Mêmes observations pour les deux mots qui suivent
bec-en-fourreau, 55
bec-en-scie, 55
becfigue, 133, 134, 193. — becfigues
bec-fin, 37, 223. L. des becs-fins. — becs fins
bécharru, 55, 133, 136, 137
bèche-lisette, 152, 198, 200
bec-ouvert, 37. L. becs-ouverts.— becs ouverts
bec-plats, 37. L. des becs-plats.— becs plats
bec-pointu, 36, 37. L. des becs-pointus. — becs pointus
bec-rond, 37. L. des becs-ronds. — becs ronds
bec-tranchant, 37. L. des becs-tranchants.— becs tranchants
becuit, 111
bédane, 16, 55, 137
b-fa-si, 2
beffroi, 232
bègueule, 193
bèjaune, 37, 39
bel esprit, 33, 36
belladone, 236
belle-de-jour, 52. L. écrit ce mot et les trois suivants avec traits d'union et *belle* variable. — Supprimer les traits d'union
belle-de-nuit, 52
belle-d'once-heures, 52
belle-d'un-jour, 52
belle-fille, 24. Ac., L. des belles-filles. — bellefilles ou belles filles
belles-lettres, 24. — Belles lettres
belle-mère, 24. Ac., L. des belles-mères. — bellemères ou belles mères
belle-sœur, 24. Ac., L. des belles-sœurs. — bellesœurs ou belles sœurs
bellétrien, 246
bèquère, 236
bémol, 14, 236
bémoliser, 246
bénédiction, 218
bénéfice, 218
bénir, 74
benisson, 105
benoit, 105
bèque-bois, 193. L. des bèque-bois. — un, des bèquebois
bèque-fleur, 193. L. des bèque - fleurs. — bèquefleurs
berdaf, berdif, berdouf, 207
berlue, 108, 110
berouette, 104
besace, 104, 105
besaigre, 110
besaigné, 104
besaive, 104
besante, 104
besas, 104
bescheclou, 124

- bescouchier, 110
 beset, 104
 besicle, 104
 besivre, 110
 besjugier, 108, 110
 besloi, 110
 besloyer, 108, 110
 besoigne, 81
 besoin, 110
 besoncle, 104
 bestourner, 111
 betterave, 120
 beurre, 219
 bève, 108, 111
 biais, 111
 biannuel, 218
 bibliographie, 220
 bibliophile, 222
 bibliothèque archives, 120
 bien-aimé, 106. — bienaimé
 bien-dire, 106. L'Ac. écrit *être sur son bien-dire*, mais *le bien dire*; L. propose dans tous les cas *biendire*. — On peut admettre *bien dire*, ou *biendire*
 bien-disant, 106. — biendisant, ou mieux biendisant
 bienestance, 106
 bienestant, 106
 bien-être, 106. — bienêtre, ou mieux bienêtre
 bien-faire, 106. — bien faire et mieux bienfaire
 bienfaisance, 106
 bienfaisant, 106
 bienfait, 106
 bienfaiteur, 106
 bienheureux, 11, 19, 56, 106
 bien-intentionné, 106. — bien int., et mieux bienint.
 bien-mourir, 106. — bien mourir ou bienmourir
 bien portant, 79
 bien que, 71
 bienséance, 106
 bienséant, 106
 biens-fonds, 120. — biensfonds
 bien-tenant, 106. — biente-nant
 bien-tenu, 106. — biente-nue
 bientôt, 65
 bienveillance, 106, 246
 bienveillant, 106
 bienvenir, 106
 bienvenu, 106
 bienvenue, 106
 bienvoulant, 106
 bienvoulu, 106
 bifide, 218
 bifteck, 231, 234
 bifurqué, 218
 bigame, 218, 224
 bigarrer, 111
 bigle, 111
 bigorne, 104
 bijou, 104
 bilboquet, 133, 136
 billebarrer, 140, 141
 billets-doux, 41
 billets-galants, 41
 bioxyde, 224
 bipenné, 218
 bisaieul, 104
 bisaigué, 104
 bis-blanc, 58
 biscornu, 108, 111
 biscotte, 236
 biscuit, 104, 111
 bissac, 104
 bissextille, 218
 bistorte, 105
 bistourner, 111
 bivalve, 218
 bivouac, 232
 blackbouler, 234
 blafard, 232
 blanc-aune, 24. L. des blancs-aunes. — blancs aunes
 blanc-bec, 4, 32, 36. L. des blancs-becs. — blancs becs, ou mieux : blancbecs ou blanbecs
 blanc-bois, 24. — blanc bois
 blanc-bonnet, 42
 blanc-bourgeois, 30. — blanc bourgeois
 blanc-cul, 36. L. des blancs-culs. — blancs culs
 blanc de baleine, 52
 blanc-de-céruse, 14, 52. — blanc de céruse, et mieux *blancdecéruse* à cause du suivant
 blanc-de-cérusiers, 14, 246. — *blancdecérusiers*
 blanc-estoc, 24. — blanc estoc
 blanc-être, 24. — blanc être
 blanche-coiffe, 36, 38. L. des blanches-coiffes. — blanches coiffes
 blanche-œuvre, 24, 25
 blancœuvrier, 246
 blanche-queue, 32, 33, 36. L. des blanches-queues. — blanches queues
 blanche-raie, 36. L. des blanches-raies. — blanches raies
 blanc-madame, 49. — blanc madame
 blanc-manger, 24. L. des blancs-mangers. — blancs mangers
 blanc-pendard, 24. L. des blancs-pendards. — blancs pendards
 blanc-poudrer, 140, 141. — blancpoudrer
 blanc-seing, 142. Ac. des blancs-seings. — blancs seings ou blancseings
 blanc signé, 140, 142. L. des blancs signés
 blanc-soudant, 30. — blanc soudant
 blanc-tapis, 36. L. des blancs-tapis. — blancs tapis
 blennorrhagie, 222
 bleu de ciel, 122, 123
 bleu noir, 123
 blockhaus, 232
 blocus, 232
 blue-lias, 234. — bluélias
 bluette, 111
 bœuf gras, 28, Ac. des bœufs gras
 boîte aux lettres, 52
 boit-tout, 165, 169, 198. — un boitout des boitouts (et non *boitous*; *boitout* ne formant qu'un mot)
 bonbec, 36, 37, 38, 39
 bonbon, 206
 bon-chrétien, 24, 25, 42. L. des bons-chrétiens. — bonchrétiens
 bonheur, 24
 bonhomme, 246
 bonhomme, 24. Ac. des bonshommes. — des bons hommes ou des bonhommes
 bonifier, 144
 bonjour, 24
 bonjourier, 246
 bonne aventure, 24. — des bonnes aventures
 bonnement, 16
 bonnet-de-prêtre, 54. — bonnets de prêtre
 bon sens, 24
 bonsoir, 24
 bor, 106
 borde-plats, 193. L. des borde-plats. — un bordeplat, des bordeplats
 borne-fontaine, 120. Ac. des bornes-fontaines. — bornes fontaines
 borne-mois, 190

- bosseman, 234
 bote-en-corroie, 185
 bouche-nez, 193. L. des
 bouche-nez. — un, des
 bouchenez
 bouche que veux-tu (à),
 152, 205
 bouches inutiles, 34
 bouche-trou, 193. L. des
 bouche-trous. — bou-
 chetrous
 bouchèvre, 120
 bouillon-blanc, 55. L. des
 bouillons - blancs. —
 bouillons blancs
 bouleau-aune, 120. —
 bouleau aune
 boule-de-neige, 54. Ac.
 des boules-de-neige;
 L. boule de neige. —
 boules de neige
 bouledogue, 119, 231, 234
 boulevard, 113
 bouleverser, 140, 141
 boulevard (à la), 28
 bouli-boula, 207
 boulingrin, 234
 bourcet, 234
 bourg-épine (bourg-é.),
 120. — bourguépinés
 bourguemestre, 232
 bourin-boura, 207
 bourre-noix, 193. L. des
 bourre-noix. — bour-
 renoix
 boursault, 133, 135
 boursouffler, 140
 boussecul(er), 193
 bout-ci bout-là, 207
 boute-à-port, 197. —
 boutaports
 boute-charge, 193. —
 boutecharges
 boute-en-courroie, 197.
 — boute en courroie
 boute-en-train, 197. L.
 des boute-en-train. —
 boutetrains
 boute-feu, 178, 191, 193.
 Ac. des boute-feux. L.
 boute-feux. — L. est à
 suivre
 boute-guerre, 191
 boute-hache, 185, 198,
 200. — boutehaches
 boute-hors, 153, 176,
 197. L. des boute-hors.
 — un, des boutehors.
 boute-là, 176. — boutela
 boute-lui toi-mesme, 152
 boute-roue, 193, 201, 202.
 — bouteroues
 boute-selle, 178, 198. L.
 des boute-selles. —
 boute-selles ou bou-
 tesselles
- boute-tout-cuire, 197. L.
 des boute-tout-cuire. —
 des boute tout cuire
 boutique, 219
 bouton, 223
 bonton-d'argent, 55. L.
 des boutons-d'argent.
 — boutons d'argent
 bouton-d'or, 55. L. des
 boutons d'or. — bou-
 tons d'or
 bouts-rimés, 28. Ac., L.
 bouts-rimés. — bouts
 rimés
 boyaux de chat, 54
 brachistochrone, 224
 brachycéphales, 223
 brachyptère, 224
 bradypote, 224
 branche-ursine (branc-
 u.), 28. — branchur-
 sines, ou brancursines
 brachiopodes, 224
 branchiostéges, 224
 brandevin 232
 branle-bas, 28. L. des
 branle-bas. — branlebas
 branle-queue, 193, 201,
 202. L. des bran-
 le-queue. — bran-
 lequeues
 brèche-dent, 133, 135,
 193. L. des brèche-
 dent. — brèchedents
 bredi-breda, 207
 bredique-bredoque, 207
 breloque, 111
 brevipenne, 224
 bric-à-brac, 207. L. des
 bric-à-brac. — brica-
 bracs
 brimbale, 197
 brindestoc, 232
 bringueballe, 197
 bris-d'huis, 52. — bris
 d'huis
 brise-barres, 193. — un
 brisebarre, des brisebar-
 res
 brise-cœur, 193. — bri-
 secœurs
 brise-cou, 193. — bri-
 secous
 brise-glace, 193. L. des
 b.-glace ou glaces
 (voir plus haut à *ar-
 rache-sonde*). — un bri-
 seglace, des briseglaces
 brise-images, 193. — bri-
 simages
 brise-lames, 200. L. des
 b.-lames. — briselames
 brise-lunettes (la), 193,
 201, 203. L. écrit *la*
b.-lunette; il faut *la*
b.-lunettes. — la briselu-
- nette (sans s, parce que
lunettes disparaît dans
 le composé total)
 brise-mottes, 193. L. des
 b.-mottes. — brisemot-
 tes
 brise-os, 193. — brisos. Cf.
 suros = *sur os*
 brise-pierre, 193. L. des
 b.-pierres. — bri-
 sepierres
 brise-raison, 193. L. des
 b.-raisons. — briserai-
 sons
 brise-scillé, 193. L. des
 b.-scillés. — brisescel-
 lés
 brise-vent, 193. L. des
 b.-vent ou b.-vents
 (voir à *arrache-sonde*).
 — brisevents
 broute-bique (biquette),
 152
 brouette, 104
 brûle-amorce, 193. L. des
 b.-amorce. — brûla-
 mores
 brûle-bout, 199. L. des
 b.-bout ou bouts (voir
arrache-sonde). — brû-
 lebouts
 brûle-gueule, 193. L. des
 b.-gueule. — brû-
 legueules
 brûle-pourpoint (à), 205.
 — à brûlepourpoint
 brûle-queue, 193. L. des
 b.-queue ou queuees.
 — brûlequeues
 brûle-tout, 193. Ac. des
 brûle-tout. — des brûle
 tout ou brûletouts
 (voir à *boilout*)
 brusle-hostel, 190
 bucéphale, 220
 buer, 68, 106
 burgrave, 232
 busaigle, 120
- Ca, 65
 caalit, 179
 cabestan, 237
 câble, 219
 câble-chaine, 120. L. des
 câbles-chaines. — câ-
 bles chaines
 caborgne, 112
 cabosser, 113
 cache-cache, 200, 201. —
 cachecache
 cache-col, 188
 cache-cou, 193. L. des c.-
 cou ou cous. De même
 pour les cinq mots qui
 suivent, et pour *cache-
 peigne* et *cache-pot*.

- Cf. *arrache-sonde*. L. ne donne point de pluriel à *cache-tampon*. — Le verbe est à réunir au subst. dans ces dix composés de *cache*, qui pour le pluriel suivent dès lors la règle des noms simples
- cache-entrée, 193
 cache-lumière, 193
 cache-marée, 193
 cache-mouchet, 193
 cache-museau, 193
 cache-nez, 16, 193
 cache-peigne, 193
 cache-pot, 193
 cache-tampon, 193
 cacophonie, 232
 cadun, 62
 café-concert, 120, 133, 139. — des cafés concerts
 cafouiller, 113
 cafourche, 112
 cafourchons, 112
 cagot, 114
 cahin-caha, 207. — ca-hincaha
 cailleboter, 140, 141
 caille-lait, 193. — cail-lelait
 cailler, 74, 90
 caillot-rosat, 28. — des caillots rosats
 cajoler, 114
 ça jus, 65
 calembour, 114
 calembredaine, 114
 calfourchons, 112
 calhauban, 193
 caliborgne, 112
 caliborgnon, 112
 caliduc, 214
 califourchons, 112
 calimande, 113
 calorgne, 112
 calouche, 112
 caloure, 112
 camail, 236
 camomille, 219
 camouflet, 114
 campaniforme, 36
 camus, 114
 canapsa, 232
 canepetière, 28, 29
 canne à épée, 53. — des cannes à épée
 cante-fable, 185
 capendu, 113
 Capharnaüm, 238
 capiscol, 133, 134
 capnofuge, 224
 capricorne, 214
 caput mortuum, 218
 caquesangue, 188, 236
 caravansérail, 238
 car, 18, 71
 car-Dieu (par là), 72
 cardinal-ministre, 120. — cardinal ministre
 carême-prenant, 28. L. des carêmes-prenants. — carêmes prenants
 cargue-à-vue, 176. — carguavues
 carnaval, 236
 carnivore, 214
 carrouse, 232
 cartel, 81
 carton-pierre, 120. — du carton pierre
 casemate, 236
 cas-régime, 133, 136, 138, 139. — le cas régime
 cas-sujet, 133, 136, 138, 139. — le cas sujet
 casse-aiguille, 193. — Conformément au principe exposé plus haut au mot *arrache-sonde*, L. donne un double pluriel aux composés verbaux de *casser* qui suivent, *casse-noix* et *casse-noyaux* exceptés, on voit pourquoi. Quant à *casse-loix* et *casse-mœurs*, qui manquent dans L., ce sont des épithètes archaïques. — Ecrire un *cas-saiguille*, des *cas-saiguilles*; un *cassebouteille*, des *cassebouteilles*; un, des *cas-senoix*, un *cas-senoyau*, des *cas-senoyaux*; etc.
 casse-bouteille, 193
 casse-cou, 15, 16, 176, 193
 casse-croûte, 193
 casse-cul, 193
 casse-fil, 15, 16, 176, 193
 casse-loix, 190
 casse-lunettes, 193 (cf. *brise-lunettes*)
 casse-mœurs, 190
 casse-mottes, 193
 casse-museau, 193
 casse-noisette, 193
 casse-noix, 193
 casse-noyaux, 193
 casse-pierre, 193
 casse-poitrine, 193
 casse-pot, 193
 casse-tête, 193
 casse-vessie, 193
 catacaustique, 227
 catachrèse, 227
 cataclysme, 227
 catacombe, 227
 catacoustique, 227
 catafalque, 236
 catagmatique, 227
 catalectes, 227
 catalectique, 227
 catalogue, 227
 catapétale, 227
 cataphonique, 227
 cataplasme, 227
 cataracte, 227
 catarrhe, 227
 catastrophe, 227
 cathérétique, 227
 catholique, 227
 cauchemar, 198, 200
 cavrechié, 17
 ce, 61
 céans, 65
 ceci, 61
 ç cédille, 124
 cel, cels, 60
 cela, 61
 celle, celles (-ci, -là), 61
 celui (-ci, -là), 60, 61
 cent-gardes, 24. — les cent gardes
 cent-garde (un), 39. — un centgarde
 cent huit, 58
 cent huitième, 58
 centimètre, 222
 centrifuge, 214
 centripète, 214
 cent-suisse, 24. — les cent suisses
 cent-suisse (un), 39. — un centsuisse
 cependant, 79
 cerceuil, 219
 cérébro-spinal, 224 (cf. *génito-urinaire*)
 cerf-cheval, 120. — cerfs chevaux
 cerf-cochon, 120. — cerfs cochons
 cerf-volant, 55. L. cerfs-volants. — cervolants
 cerise-guigne, 120. — cerises guignes
 certifier, 144, 145
 cerveau brûlé, 34
 ces (-ci, -là), 61
 cest, ceste, cestes, 60, 61
 c'est-à-dire, 69
 cestui, 60
 cet, cette, cettes (-ci, -là), 61
 ceux (-ci, -là), 61
 chacun, 20, 67
 chafouin, 1, 3, 120
 chaffourer, 113
 chaire, 219
 chaise, 219
 châte-tapis, 120. — des châles tapis
 châlât, 179

- chambre à coucher, 52
 chambrûle, 193
 champart, 133, 136
 champarter, 246
 champ de mai, 52. Ac.
 des champs de mai
 champ de mars, 52. Ac.
 des champs de mars
 champlever, 140, 141
 chanfrein, 119
 chanlatte, 133, 136, 137,
 138
 chante-clair, 197
 chante-fable, 198, 201
 chantepleur, 185, 198,
 201
 chantourner, 140, 141
 chapard, 120
 chapeau bordé, 42
 chapechute, 28
 chaque, 62
 chaqueue, 3, 133, 136,
 137, 138, 139
 char à bancs, 15, 53. —
 charabans
 charcutier, 29, 246
 charivari, 113
 chasse-avant, 197. L. des
 chasse-avant. — chassa-
 vants
 chasse-bondieu, 193. L.
 des chasse-bondieu. —
 chassebondieux
 chasse-bosse, 193, 201,
 202. L. des ch.-bosse
 ou bosses; de même
 pour les 4 noms sui-
 vants (cf. *arrache-son-*
de). — Ecrire *la chas-*
sebosse, les chassebos-
ses, etc.
 chasse-chien, 193
 chasse-coquin, 193
 chasse-cousin, 193
 chasse-crapaud, 193
 chassé-croisé, 198. — un
 chassé croisé
 chasse-diable, 193. L. des
 chasse-diables. — chas-
 sediables
 chasse-ennui, 190, 193,
 200. L. des chasse-
 ennui. — chassennuis
 chasse-fleurée, 193, 201,
 202. L. des chasse-
 fleurée ou ch.-fleurées
 (voir *arrache-sonde*).
 — chassefleurées
 chasse-goupille, 193, 202.
 L. des chasse-goupille
 ou ch.-goupilles (voir
arrache-sonde). — chas-
 segoupilles
 chasse-marée, 193, 201,
 202. Ac. des ch.-mar-
 rées; L. ch.-marée. —
 chassemarées
 chasse-mouche, 193. L.
 des ch.-mouche ou
 mouches (voir *arra-*
che-sonde). — chas-
 semouches
 chasse-mulet, 193; —
 comme le précédent.
 chasse-noix, 193. L. des
 ch.-noix. — chassenoix
 chasse-nue, 189
 chasse-ordure, 190
 chasse-partie, 28. L. des
 chasses-parties. — chas-
 ses parties
 chasse-pierres, 193, 200.
 L. des chasse-pierres.
 — un chassépierre, des
 chassépierres
 chasse-poignée, 193, 201,
 202. L.: pour ce nom et
 les deux suivants, plu-
 riel comme à *arrache-*
sonde. — *la chassespoi-*
gnée, etc., *les chassespoi-*
gnées, etc.
 chasse-pointe, 173, 201,
 202
 chasse-punaise, 193, 201.
 chasse-rage, 193, 201, 203.
 L. les chasse-rage. —
 chasserages
 chasse-rivet, 193. L.: pour
 ce mot et les deux sui-
 vants, pluriel comme
 à *arrache-sonde*. —
 Ecrire *les chasservivets*,
 etc.
 chasse-rondelle, 193
 chasse-roue, 193, 201, 202
 chasse-soins, 189
 chasse-souci, 189
 chassez-croisez, 151, 198,
 201. — un, des chassez
 croisez
 chassez-déchassez, 151. —
 un, des chassez dé-
 chassez
 chassez-décroisez, 198,
 201. — un, des chassez
 décroisez
 chassez-huit, 198, 200. —
 un, des chassez huit
 châtain clair, 123
 chat-cervier, 28. L. des
 chats-cerviers. — chats
 cerviers
 château fort, 28. Ac., L.
 des châteaux forts
 château gaillard, 28
 chat-huant, 28, 30. Ac.
 des chats-huants. —
 chahuants, comme
 écrivait le dict. de
 1659¹
 chat-marin, 28. L. chats-
 marins. — chats marins
 chat musqué, 28. — chats
 musqués
 chat-tigre, 120. L. des
 chats-tigres. — chats
 tigres
 chaubouillure, 25
 chauche-branch, 193,
 198, 200. L. au fém. des
 ch.-branches; au masc.
 des ch.-branche ou ch.-
 branches. — dans les
 deux cas un chauche-
 branche, des chauche-
 branches
 chauche-poule, 193. L.
 des ch.-poule ou pou-
 les. — chauchepoules
 chaudebouillure, 24
 chaude-chasse, 24. — la
 chaude chasse
 chaude-pisse, 24. — la
 chaude pissé
 chaud-froid, 123
 chauffe-assiettes, 193. L.
 un, des ch.-assiettes.
 — chauffassiettes
 chauffe-chemise, 193. L.
 des ch.-chemise ou che-
 mises (voir *arrache-*
sonde). — chauffeche-
 mises
 chauffe-cire, 193. L. des
 ch.-cire. — chauffeires
 chauffe-couches, 193. —
 des chauffeouches

¹ Dictionnaire français-italien de N. Duez, Leyde, 1659, chez Jean Elsevier. Cité dans cet index d'après M. A. F. Didot, *Observations sur l'orthographe française (liste générale des mots composés)*.

- chauffe-linge, 193. L. des ch.-linge. — chauffelings
 chauffe-lit, 193. L. des ch.-lit ou lits (voir *arrache-sonde*). — chauffelits.
 chauffe-pieds, 193. L. des chauffe-pieds. — un chauffepied, des chauffepieds
 chauffer, 145
 chauffour, 133, 136, 137, 138
 chaufournier, 246
 chañn, 62
 chausse-pied, 193. L. des ch.-pieds. — un chaussepied, des chaussepieds
 chausse-trape, 198, 200. Ac. des chausse-trapes; L. des chausse-trapes. — chaussetrapes, ou comme le dict. de 1659 : chaussetrapes
 chavirer, 140, 141
 chef-d'œuvre, 3, 4, 11, 14, 15, 20, 52. Ac., L. chefs-d'œuvre. — chédœuvres
 chef-lieu, 3, 118, 120. Ac., L. chefs-lieux. — chefs lieux.
 chégros, 29
 chemin de fer, 52. — chemins de fer
 chenapan, 232
 chêne lége, 120, 138, 139, — chênes liéges
 cherche-fiche, 193. L. cherche-fiches. — cherchefiches
 cherche-pierre, 193. — cherchepierres
 cherche-pointe, 93. L. cherche-pointes. — cherchepointes
 chescun (chécun), 62
 cheñn, 62
 cheval-léger, 39. Ac. des cheval-légères. — chevaulégères
 chèvrefeuille, 133, 134
 chèvre-pied, 133, 134, 214. — chèvrepieds
 chiche-face, 24. — chicheface
 chicorée-endive, 120. — chicorées endives
 chie-en-lit, 188, 197. — chienlits
 chien-cerf, 133, 136. — chiens cerfs
 chiendent, 133, 135
 chien-loup, 120. — chiens lousps
 chien marin, 29. — chiens marins
 chien-rat, 120. — chiens rats
 chirurgie, 222
 choche-pierre, 193. — chochepierres
 choche-poule, 193. — chochepoules
 choléra morbus, 121
 chorége, 220
 chou cabus, 29. — choux cabus
 chou cavalier, 120. — choux cavaliers
 chou-pille, 193. — choupille
 choucroute, 119, 231, 232
 chou-fleur, 117, 118, 120. Ac., L. choux-fleurs. — choufleurs
 chou-rave, 120. L. choux-raves. — chouraves
 chou-roquette, 120. — choux roquettes
 christe-marine, 29. — christe marine
 chronologie, 220, 222
 chrysocale, 222
 ci, 18, 61, 66
 ciel de lit, 52. Ac. des ciels de lit
 cil, 20, 61, 81
 cinnamone, 220
 circonciere, 89, 215
 conférence, 215
 circonscrire, 215
 circonstance, 89, 215
 circonvenir, 215
 circonvoisin, 215
 circonvolution, 215
 circuit, 215
 circumnavigation, 215
 circumpolaire, 215
 cist, 60
 claire-voie, 24. — clairrevoie (cf. L. s. v. à l'étymologie : le mot, vraisemblablement, ne doit pas se décomposer en *claire* et *voie*)
 clair-obscur, 30. L. des clairs-obscurs. — clairs obscurs
 clair-semé, 129. — clairsemé
 clairvoyance, 246
 clairvoyant, 3, 193
 claquebois, 198, 200
 claquent, 189, 193
 chaquemur(er), 193
 claque-oreille, 193. L. des claque-oreilles. — claquoreilles
 clarifier, 144
 clavecin, 236
 clef de montre, 54. — clefs de montre
 clepsydre, 220
 clignemuce, 188, 200, 201
 cligne-musette, 200. — clignemusette
 clin d'œil, 3, 4, 52
 cliqupatin, 188
 cloche-pied, 188, 205. — clochepied
 cloch, 42
 clopin - clopant, 219. — clopin clopant
 cloporte, 24
 cloufichiers, 140, 141
 cloufire, 140
 clysopompe, 222
 clochonnet, va devant (à), 152
 cocrète, 133, 136, 137
 cocu, 42
 cocufier, 144
 coefficient, 215; voir pour certain composés de *co*, au mot *génitourinaire*
 coétat, 215
 coéternel, 215
 coexister, 215
 cœur-de-bœuf, 54. — cœurs de bœuf
 cœur-de-pigeon, 54. — cœurs de pigeon
 coffre-fort, 22, 29 L. coffres-forts. — coffreforts
 cogné-fétu, 193. L. des fétu ou fétus (voir *arrache-sonde*). — cognéfétus
 cohabiter, 215
 cohérent, 215
 cohéritier, 215
 col, 81
 col-cravate, 120. — des cols cravates
 col de cygne, 55. — cols de cygne
 colimaçon, 113
 colin-maillard, 112. — colin maillard
 colin-tampon, 122. — colin tampon
 collection, 215
 collège, 215
 collègue, 215
 colloquer, 215
 colportage, 246
 colporter, 140, 141
 combattre, 79, 90
 combien que, 71
 comme, 71
 commencer, 74, 90
 commensal, 215
 comment, 69

- commettre, 79, 90
 commissaire, 212
 commissaire - priseur, 120. — commissaires priseurs
 commissariat, 212
 commiseration, 215
 commis-voyageur, 120. — des commis voyageurs
 commodité, 215
 commotion, 215
 commuer, 90
 communiquer, 215
 comparer, 215
 compassion, 215
 compenser, 215
 compère, 90
 compère-loriot, 120. L. des compères-loriots. — compères loriots
 compiler, 215
 complaire, 90
 complément, 215
 complexion, 215
 comporter, 79
 composer, 79
 comprendre, 79
 comprimer, 215
 compromettre, 90
 compte - fils, 193. — un comptefil, des comptefils
 compte-pas, 193. — un comptepas, des comptepas
 computer, 215
 concentrer, 90
 conception, 215
 concevoir, 74
 concilier, 215
 conclure, 136
 conclure, 74
 condamne (je), 75
 condition, 215
 confection, 215
 confire, 74
 confirmer, 215
 conforter, 83
 confrère, 78, 90
 confronter, 81, 90
 conirostre, 214
 conjointer, 79
 conjoint, 79
 conjurer, 215
 cométable, 44, 48
 conséquent, 215
 considérer, 215
 conspuer, 215
 contemple, 90
 contenance, 81
 conter, 74, 90
 contiens (je), 75
 contourner, 90
 contour, 90
 contracter, 215
 contradiction, 215
 contralto, 237
 contravention, 215
 contrapontiste, 236
 contre-accusation, 132. L. des contre-accusations. — contr'accusations ou contracaccusations. Dans toute la série des composés avec *contre*, on peut souder la particule avec le second terme, en écrivant *contr'* ou même *contr* quand ce terme commence par une voyelle. Les mots, devenant simples, suivront dès lors la règle des noms simples. Ainsi *contre-approches* deviendra *contr'approche* ou *contrap proche* au sing., et *contr'approches* ou *contrapproches* au pl. Il n'y a pas à distinguer *contre* adv. de *contre* prépos.
 contre-allée, 131. Ac. des c.-allées
 contre-amiral, 132. Ac. des c.-amiraux
 contre-appel, 132. L. des c.-appels
 contre-approches, 127. Ac. des c.-approches
 contre-arc (un), 127. L. des c.-arcs
 contre-assaillir, 89
 contre-assiéger, 89
 contre-balancer, 89
 contre-bas, 126, 132
 contre-basse, 132. Ac., L. c.-basses
 contre-batterie, 132. L. des c.-batteries
 contre-biais (à), 127
 contre-bord, 127
 contre-boutant, 132. L. des c.-boutants
 contre-bouter, 89
 contre-butet, 89
 contre-calquer, 89
 contre-carre, 132. L. des c.-carres
 contrecarrer, 132
 contre-changer, 89
 contre-charge, 132. L. des c.-charges
 contre-châssis, 132. L. des c.-châssis
 contre-clef, 132. L. des c.-clefs
 contre-cœur (à), 127
 contre-cornière, 127. L. des c.-cornières
 contre-coup, 79, 132. L. des c.-coups
 contre-courant, 132. L. des c.-courants
 contredanse, 132, 234
 contre-dater, 89
 contre-dégager, 89
 contredire, 78, 89, 90
 contrefait, 127
 contrefaire, 89
 contre-fin (à), 127
 contre-finesse, 132
 contre-flatter, 89
 contre-forgier, 89
 contre-fort, 132. L. des c.-forts
 contre-fugue, 132. L. des c.-fugues
 contre-garde, 132. L. des c.-gardes
 contre-garder, 89
 contre-hacher, 89
 contre-hachure, 132
 contre-hâtier, 132. L. des c.-hâtiers
 contre-haut (en), 126, 127
 contre-haute, 132
 contre-heurtoir, 127. L. des c.-heurtoirs
 contre-hiloire, 127. L. des c.-hiloires
 contre-imaginer, 89
 contre-indication, 132, L. des c.-indications
 contre-indiquer, 89
 contre-injurier, 89
 contre-jour, 132. L. des c.-jour
 contre-latte, 127. L. des c.-lattes
 contre-lettre, 132. L. des c.-lettres
 contre-louer, 89
 contre-maitre, 123. L. des c.-maitres
 contremander, 89, 90
 contre-marée, 132. L. des c.-marées
 contre-marche, 132. L. des c.-marches
 contre-marcher, 79, 89
 contremarque, 132. L. des c.-marques
 contre-marquer, 89
 contre-mine, 132. L. des c.-mines
 contre-miner, 89
 contre-mont, 67
 contre-mousson (à), 127
 contre-mur, 132. L. des c.-murs
 contre-murer, 89
 contre-opposition, 132. L. des c.-oppositions
 contre-ordre, 132. L. des c.-ordres

- contre-pal, 132. L. des c.-pals (ou c.-paux). — un contrepal, des contrepals ou contrepaux
 contre-partie, 132. L. des c.-parties
 contre-passer, 89
 contre-penser, 89
 contre-percer, 89
 contre-peser, 89
 contre-pied, 132
 contre-piquer, 89
 contre-planter, 89
 contre-platine, 89. L. des c.-platines
 contre-pleiger, 89
 contre-poids, 132
 contre-poil (à), 127, 132
 contre-poinçon, 132. L. des c.-poinçons
 contre-point, 132. L. des c.-points
 contre-poison, 78, 79, 126, 127. L. des c.-poison ou c.-poisons
 contre-poser, 89
 contre-révolution, 90, 132. L. des c.-révolutions
 contre-révolutionnaire, 90
 contre-ronde, 132. L. des c.-rondes
 contre-ruse, 132. L. des c.-ruses
 contre-sanglon, 132. L. des c.-sanglons
 contrescarpe, 132. Ac. des contrescarpes
 contre-scel, 132. L. des c.-scels
 contre-seing, 132. L. des c.-seings
 contre-sens, 127, 132. L. des c.-sens
 contre-signer, 89, 90
 contre-sol, 127. L. des c.-sol
 contre-sommier, 89. L. des c.-sommiers
 contre-taille, 132. L. des c.-tailles
 contre-tailler, 89
 contre-temps, 127, 132
 contre-tenir, 89
 contre-terrasse, 132. L. — des c.-terrasses
 contreval, 67
 contrevallation, 132
 contrevenir, 79, 89
 contrevent, 127
 contre-vérité, 132. Ac. contre-vérités
 contrôle, 127, 132
 controuver, 90
 convenir, 79
- convention, 223
 convier, 77
 copain, 90
 copartageant, 215. Pour les composés de *co* tels que *coïntéressé*, cf. *généto-urinaire*
 copie-lettres, 177, 193. — copielettres ou copilettes
 coq-à-l'âne, 206. Ac. des coq-à-l'âne. — coccalânes
 coq faisans, 120. — coqs faisans
 coq héron, 120. — coqs hérons
 coquemart, 188
 coqueplumet, 133, 136, 137, 138
 corbleu, 49
 cordieu, 72
 cordon bleu, 37. — des cordons bleus
 correligionnaire, 215
 cormoran, 238
 cornes d'Ammon, 55
 cornemuse, 120
 corps Dieu, 49
 corps de garde, 52. Ac. des corps de garde
 corps de logis, 52. Ac. des corps de logis
 corps-saint, 29
 corrélatif, 215
 correspondre, 90
 cosignataire, 215
 cosmographie, 220
 coton-laine, 124. — cotons laines
 coton-poudre, 120
 couche-point, 193. L. des couche-points. — couchepoints
 coucher, 74, 90
 couci couça, 207
 coucou, 206
 cou-coupé, 37. L. des cous-coupés. — cous coupés
 cou de chameau, 54. — cous de chameau
 cou de cigogne, 54, 55. — cous de cigogne
 cou-de-pied, 52. — coudepieds
 coudre, 74, 90
 cou-jaune, 37. L. des cous-jaunes. — cous jaunes
 coupe-aureille, 189
 coupe-bourgeon, 193. L. des c.-bourgeons. — coupebourgeons
 coupe-bourse, 193. L. des c.-bourses. — coupebourses
- coupe-cercle, 193. L. des c.-cercles. — coupecercles
 coupe-choux, 193. L. des c.-choux. — coupechoux
 coupe-cors, 193. — un coupecor, des coupecors
 coupe-cul, 193. — coupeculs ou coupecus (cf. *lapecu*)
 coupe-faucille, 199, 201. L. des c.-faucilles. — coupefaucilles
 coupe-foin, 193. L. des c.-foin. — coupefoins
 coupe-gazon, 193. L. des c.-gazon. — coupegazons
 coupe-gorge, 185, 193. L. des c.-gorge. — coupegorges
 coupe-jarret, 193. Ac. des c.-jarrets. — coupejarrets
 coupe-laine, 193. — coupelaines
 coupe-légumes, 193. L. des c.-légumes. — coupelégumes
 coupe-paille, 193. L. des c.-paille. — coupepailles
 coupe-queue, 193. L. des c.-queues. — coupequeues
 coupe-racines, 193. L. des c.-racines. — coupe racines
 couperose, 231, 232
 couperu, 193
 coupe-sève, 193. L. des c.-sève. — coupesèves
 coupe-tête, 177, 187, 193
 courbatu, 129
 courbature, -rer, 246
 cou-rouge, 37. L. des cous-rouges. — cous rouges
 court-bandage, 24. L. courts-bandages. — courts bandages
 court-battu, 129
 court-bâton, 24. L. courts-bâtons. — courts bâtons
 court-bouillon, 24. L. courts-bouillons. — courts bouillons
 court-bouton, 24. L. courts-boutons. — courts boutons
 court-côté, 24. L. courts-côtés. — courts côtés
 court-cureau, 24. L. courts-cureaux. — courts cureaux

courte-botte, 36. L. courtes - bottes. — courtes bottes
 courte-boule, 24. — courtes boules
 courte-épée, 24. L. courtes épées. — courtépées (voir L. s. v.)
 courte-épine, 24, 36. — courtépines
 courte-graisse, 24. — de la courte graisse
 courte-haleine, 36. — des courtes haleines
 courte-lettre, 24. L. des courtes-lettres. — courtes lettres
 courte-paille, 24. — à la courte paille
 courte-paume, 24. — la courte paume
 courte-pointe, 29. L. des courtes-pointes. — courtépintes, et mieux : coutépintes
 courtépointier, 246
 courtes-têtes (les), 223
 court-jointé, 129. — court jointé ou courtjointé (cf. *combatu*)
 court-vite, 165, 197. — courvites
 coussi-coussi, 206. — coussi coussi
 coutume, 74
 couvert, 90
 couvre-branchies, 223
 couvre-chef, 17, 188, 193
 couvre-face (la), 193. L. des c.-faces. — couvrefaces
 couvre-feu, 199. L. des c.-feu. — couvrefeux
 couvre-giberne, 197. L. des c.-gibernes. — couvregibernes
 couvre-joint, 199. L. des c.-joints. — couvrejoints
 couvre-lit, 199. L. des c.-lits. — couvrelits
 couvre-lumière, 199. L. des c.-lumières. — couvrelumières
 couvre-pied, 199. L. des c.-pied ou c.-pieds (voir à *arrache-sonde*). — un couvrepied, des couvrepieds
 couvre-plat, 199. L. des c.-plats. — couvrepilats
 couvre-platine, 199. L. des c.-platines. — couvrepilates
 couvre-shako, 199. L. des c.-shakos. — couvreshakos ou couvreschakos

(*couvreshakos* serait obscur)
 couvrir, 90
 coxalgie, 224
 crache-fil, 190
 crève-châssis, 194. — crèvechâssis
 crève-chien, 194. L. des crève-chiens. — crèvechiens
 crève-cœur, 194. L. des crève-cœur. — crèveveœurs
 crève-vessie, 194. L. des crève-vessie. — crèvevesgies
 cri-cri, 206. — crieris
 cric-crac, 207. — cricracs
 crin-crin, 206. — crincrins
 croc en jambe, 53
 croix de saint André, 54
 croix de saint Jacques, 54
 croix de Lorraine, 54
 croix de Jérusalem, 54
 croque-abeilles, 194, 201, 204. L. des croque-abeilles. — croquabeilles
 croque-au-sel (à la), 205. — à la croque au sel
 croque-lardon, 194. L. des croque-lardons. — croquelardons
 croquembouche, 197
 croque-mitaine, 194. L. des croque-mitaines. — croquemitaines
 croque-mort, 194. L. des croque-morts. — croquemorts
 croque-moutons, 194
 croque-noisettes, 194. L. des croque-noisettes. — croquenoisettes
 croque-noix, 194. — croquenoix
 croque-note, 194. L. des croque-note ou c.-notes (voir à *arrache-sonde*). — croquenotes
 croque-sol, 194. L. des croque-sols. — croquesols
 croustelevé, 142
 crucifier, 144
 c-sol-ut, 82
 cueillir, 74
 cuider, 74
 cul-blanc, 37. L. des culs-blancs. — culs blancs
 culbuter, 140, 141, 246
 cul-de-chaudron, 54, 55. — De ce mot et les six suivants on peut supprimer le trait d'union et faire varier *cul* ;

c'est d'ailleurs l'orth. de l'Ac. pour *cul de poule*
 cul-de-lampé, 55
 cul-de-mulet, 54
 cul-de-pot, 55
 cul de poule, 55
 cul-de-sac, 55
 cul-de-singe, 55
 cul-luisant, 37. — Dans ce mot et les quatre suivants on peut supprimer le trait d'union et faire varier *cul* : *cul tout nu* fera au pluriel *culs tout nus*
 cul-noué, 37
 cul-rouge, 37
 cul-rousset, 37
 cul-tout-nu, 37
 cure-dent, 194. Ac. des cure-dents. — curedents (orth. du dict. de 1659)
 cure-feu, 194. L. des cure-feux. — curefeux
 cure-langue, 194. L. des cure-langues. — curelangues
 cure-môle, 194. L. des cure-môles. — curemôles
 cure-oreille, 149, 194. L. des cure-oreilles. — cureoilles
 cure-pied, 194. L. des cure-pieds. — curepieds
 curviligne, 214
 custodi-nos, 248. — Custodinos (cf. *salvanos*)
 cyclostomes, 223
 cynégétique, 220
 cynocéphales, 223
 Da, 71
 d'abord, 67
 d'accord, 67
 d'ailleurs, 65
 dame-jeanne, 55. L. des dames-jeannes. — damejeannes
 dans, 20, 70
 d'arrache-pied, 68, 205. — d'arrachepied
 d'autre part, 67
 davantage, 67
 déalbalon, 92
 déambuler, 92
 déballer, 80
 débänder, 82
 débarder, 80
 débardeur, 80
 débarquer, 80, 83, 92
 débarrasser, 80
 débattre, 79
 débaucher, 80
 déboîter, 81

débonnaire, 127
 débonnaireté, 127, 246
 déborder, 81
 déboucher, 82
 déboursier, 82
 debout, 20, 93, 126
 débrailler, 81
 de bric et de brac, 207
 débroucher, 82
 débucher, 81
 décaper, 81
 décéder, 216
 décerner, 216
 décesser, 92
 déchaîner, 81
 décharger, 82
 décharner, 81
 déchausser, 82
 décider, 216
 décimètre, 222
 déclarer, 216
 déclinaison, 223
 décliner, 91, 92, 93
 décoller, 81
 décontenancer, 81
 décréditer, 216
 décrocher, 81
 décrochez-moi-cela, 151,
 194, 199. — un décro-
 chez moi cela
 deçà, 65
 dedans, 65, 70
 de devant, 70
 dédier, 91
 déduire, 92
 défaire, 19, 79
 défection, 216
 définir, 216
 défricher, 81
 défroquer, 92
 dégainer, 81, 92
 dégoiser, 81
 dégorger, 81
 dégoût, 92
 dégoutter, 81
 dégraisser, 81
 degré, 79, 92
 dégueniller, 92
 déguiser, 81
 déguster, 216
 déhait, 72
 dehors, 66
 déifier, 144
 déjà, 66
 dejoste, 70
 de jour, 67
 de là, 66
 de laquelle, 61
 d-la-ré, 82
 déléguer, 216
 delez, 70
 déliter, 91
 déloyal, 79, 86, 92
 déluge, 92, 93
 demain, 65, 66
 demander, 92

démanteler, 81
 de même, 67
 dementiers, 65, 66
 dementres, 65, 66
 dementres que, 71
 démettre, 79
 demeurer, 91, 92
 demi, 93
 demi-aigrette, 24. — On
 peut supprimer le trait
 d'union dans tous les
 composés avec *demi* et
 laisser séparés, ou
 mieux soudés entre
 eux les deux ter-
 mes : *demiaigrette, de-
 miar*, etc., comme on
 le fait pour certains
 composés de *mi*
 demi-air, 24
 demi-amazone, 24
 demi-anglaise, 24
 demi-arpenteuse, 24
 demi-aune, 24
 demi-autour, 24
 demi-bain, 24
 demi-bande, 24
 demi-bastion, 24
 demi-battoir, 24
 demi-bau, 24
 demi-bosse, 24
 demi-botte, 24
 demi-brigade, 24
 demi-case, 24
 demi-cercle, 24
 demi-ceint, 24
 demi-chaîne, 24
 demi-clef, 24
 demi-coupé, 24
 demi-course, 24
 demi-double, 24
 demi-fortune, 42
 demi-lune, 24
 demi-moulinet, 24
 déniaiser, 83, 84, 92
 dent-de-cheval, 55. L.
 dents-de-cheval. Même
 règle pour les 4 mots
 qui suivent. — Écrire
dents de cheval, etc.
 dent-de-chien, 54, 55
 dent-de-cochon, 55
 dent-de-lion, 54
 dent-de-loup, 54, 55
 dentifrice, 214
 dentirostre, 224
 de nuit, 67
 dépareiller, 83
 dépayser, 81
 dépars (je), 75
 déplais (je), 75
 dépenailler, 92
 dépister, 81
 déplumer, 82
 de plus, 67
 déporter, 79

déposer, 79
 de primes, 67
 députéaire, 127
 depuis, 66
 depuis que, 71
 déraison, 92
 derrière, 65, 68, 93, 126
 derniers-nés (les), 130. —
 les derniers nés
 dès, 70
 désagréable, 92
 désarroi, 92
 désastre, 92
 désavantage, 92
 désavancer, 92
 désavenir, 92
 desbatre, 92
 descalcier, 92
 descendre, 93
 deschargier, 92
 deschois (je), 75
 desci que, 71
 desclure, 92
 desconseiller, 92
 descorder, 91
 descorre, 94
 descroître, 76
 desdaigner, 76
 desduire, 92
 desembarquer, 92
 désespérer, 76
 desfaire, 76
 desfabler, 92
 deshëriter, 92
 deshonnête, 79, 92
 deshonneur, 92
 desjeter, 76
 desloger, 92
 dès lors, 66
 desmembrer, 92
 desmettre, 91
 desnuder, 76
 désobligeant, 92
 désordre, 92
 désormais, 16, 66
 désosser, 81
 despaner, 92
 despendre, 91
 despire, 91
 despondre, 92
 desporvoir, 92
 desprécier, 76
 dès que, 71
 desquelles, 61
 desquels, 61
 desrainier, 92
 déraison, 92
 desservir, 91
 dessiller, 81
 dessus, 66, 93
 dessus, 66
 de suite 67
 desvier, 92
 desvoyer, 91
 détendre, 79
 de tort et de travers, 68

- de travers, 67
d'évaliser, 82
devant, 66, 70, 93, 126
devant que, 71
développer, 82
devers, 70
dévider, 83
dévisager, 82
deviser, 93
dévoyer, 82, 92
de vrai, 67
dia, 71
diabète, 226
diacre, 219
diacaustique, 226
diacoustique, 226
diadème, 226
dialeccte, 226
diamètre, 226
diandrie, 226
diapason, 226
diaphane, 226
diaphonétique, 226
diaphragme, 226
diarrhée, 222
diarthrose, 226
d'ici que, 71
dièdre, 226
différer, 216
difficile, 216
diffusion, 216
digastrique, 236
digérer, 216
diglyphe, 226
digression, 216
dilacérer, 216
dilapider, 216
dilater, 216
dilemme, 226
diligent, 216
diluer, 216
dimanche, 3, 17, 22
dimension, 216
dimètre, 226
dinde, 207
dindon, 246
diécie, 226
direction, 216
diriger, 216
discontinuer, 216
disconvenir, 216
discorde, 216
discourtois, 216
discréditer, 216
disculper, 216
disgrâce, 216
disjoindre, 79
disjonction, 216
disparaitre, 216
dispenser, 216
dispersion, 216
dispondée, 226
disputer, 216
dissension, 216
dissimuler, 216
dissyllabe, 226
- distique, 226
distyle, 226
diva, 71
diversifier, 144
divertir, 216
division, 216
divulguer, 216
dixième, 222
docteur en droit, 53
dodo, 206
dolichocéphales, 223
dompte-venin, 153, 194.
— domptevenin
domte-enfer, 190
domte-ennui, 190
domte-mort, 190
domte-orgueil, 190
domte-péché, 190
donne-âme, 190
donne-clarté, 190
donne-honneurs, 190
dont, 66
d'ordinaire, 67
dorénavant, 11, 16, 17, 66
dorer, 91
dormeveille, 185, 188, 200
dorveille, 185, 200, 201
double aubier, 24. L. des doubles - aubiers. Orthographe analogue pour les autres composés de *double*. — doubles aubiers, etc.
double-bec, 24
double-bécassine, 24
double-canon, 24
double-chaîne, 24
double-chaloupe, 24
double-feuille, 24
double-macreuse, 24
double-main, 24
douce-amère, 58. L. des douces-amères, prononcé comme au sing. — douces amères, ou mieux : douçamères
douze, 59
dramaturge, 220
drap-feutre, 120. — des draps feutres
dulcifier, 144
du moins, 67
duquel, 61
dure-mère, 36, 55. — dure mère
dure-peau, 36. L. des dures-peaux. — dures peaux
du tout, 67
dyscole, 226
dyscrasie, 226
dyschroie, 226
dyslalie, 226
dysopie, 226
- dyspepsie, 226
dysphagie, 226
dysenterie, 222, 226
dysurie, 226
- Eau-de-vie, 52. L. des eaux-de-vie. — eaux de vie, comme dans le dict. de 1659
eau-forte (une), 29. Ac. des eaux-fortes. — eaux fortes, comme dans le dict. de 1659
eau-mère, 120. Ac. des eaux mères
ébahir, 83
ébarber, 80
ébaudir, 83
éborgner, 83, 84, 85
ébouler, 81
ébranler, 82
ébranle-rocher, 189
ébruiter, 81
écarteler, 81
ecbase, 226
ecce homo, 218
ecchymose, 226
ecdémique, 226
échafaud, 179
échancrer, 81
échantillon, 93
échapper, 81
écharde, 93
échaubourde, (-lé), 25, 246
échauffourée, 113
échaugnette, 233
échenal, 93
éclaircir, 84
éclairer, 84, 85
éclectique, 226
éclipse, 226
éclore, 74, 75
écoperche, 119, 120
écorcheul (à), 205
écosser, 81
écoute s'il pleut. 197. — des écoute s'il pleut
éthlipse, 226
édicter, 216
édifier, 144
édredon, 233
éduquer, 216
effacer, 81
effes, 74
effiler, 81
effondrer, 81
effrayer, 93
effronté, 81
égayer, 83
église, 219
égorger, 81
égosiller, 81
égoutter, 81
égréner, 81
éhonté, 81

- éjaculer, 216
 Eldorado, 208
 électrotypie, 222
 élégant, 216
 éliminer, 216
 élire, 76
 ellipsoïde, 222
 éloigner, 83
 éluder, 216
 emballer, 80
 embarquer, 19, 80, 83, 86
 embarrasser, 80
 embattre, 94
 embaucher, 80
 embaumer, 81
 emberlificoter, 82
 emberlucoquer, 82
 embesogner (s'), 81
 embêter, 83
 emble-cœur, 100
 emblème, 226
 embler, 74
 emboîter, 81
 embolisme, 226
 embonpoint, 128
 embosser, 81
 embourber, 81
 embourser, 81
 embrocher, 82
 embryon, 226
 émérite, 216
 émerveiller, 81
 émettre, 79
 emmancher, 81
 emmenagogue, 226
 emmener, 94
 emmésostome, 226
 emmi, 70
 emmorphose, 226
 émoi, 93
 émousser, 83, 84, 85
 empaler, 81
 empare (j'), 75
 empâter, 81
 empêcher, 94
 empellement, 85
 emperler, 94
 emphase, 226
 emphytéose, 226
 empirer, 83, 84
 emplacement, 85
 emplâtre, 226
 emplier, 74, 94
 employer, 94
 emplumer, 82
 empoisonner, 81, 83
 empoisonner, 83
 emporte-pièce, 68, 194, 205. L. des emporte-pièces.— emportepièces
 emporter, 94
 empoter, 81
 presser, 82
 emprisonner, 81
 en aller (s'), 94
 encablure, 85, 94
 encan, 94
 encaisser, 81
 enceindre, 94
 encéphale, 226
 enchacier, 94
 enchaîner, 81
 encharger, 82
 enchondrome, 227
 enchorique, 227
 enclore, 75, 94
 encolure, 85, 94
 encontre, 70
 encorbellement, 85, 94
 encore, 68
 en coste de, 71
 encourager, 81
 encre, 219
 encroix, 128
 endementiers, 66
 endementiers que, 71
 endiabler, 81
 endimancher, 5, 81
 endobranche, 227
 endocarpe, 227
 endocéphale, 227
 endochrome, 227
 endoderme, 227
 endogène, 227
 endogone, 227
 endos, 128
 endosmose, 227
 endosperme, 227
 endosser, 81
 endroit, 67, 128
 en droit de, 71
 enduire, 94
 en effet, 67
 énergie, 226
 énergunème, 226
 en face de, 71
 enfant, 74
 enfermer, 94
 enferté, 146
 enfile-aiguille, 194. — des
 enfileaiguilles
 enfler, 81
 enfin, 67
 enflammer, 94
 enfle-bœuf, 194. — des
 enflébœufs
 enfler, 94
 enfoncer, 81
 enforcer, 82
 enforcir, 82
 enfourner, 81
 enfuir, 94
 engainer, 81
 engendre-estain, 190
 en général, 67
 englober, 81
 engloutir, 84
 engorger, 81
 engouffrer, 81
 engoulevant, 194
 engraisser, 81
 engrosser, 81
 enivrer, 83, 84
 enjamber, 81
 enjeu, 126, 128
 enjoindre, 94
 enjôler, 81
 enjoliver, 83, 84
 en joste, 70
 enlacer, 81
 enlaidir, 84
 enlever, 94
 enniedrur, 83
 enmurer, 94
 ennemi, 76
 ennoblir, 84
 ennui, 125, 128
 enoindre, 94
 enorgueillir (s'), 82
 enorter, 94
 énostose, 227
 enquenuit, 67
 engrager, 82
 enrayer, 82
 en retourner (s'), 94
 enrichir, 84
 enrôler, 81
 enrue, 128
 enseigner, 94
 ensemble, 65, 70
 ensementer, 81, 83
 ensemement, 69
 ensorceler, 81
 ensorquetot, 67
 ensuite, 16, 67
 entablement, 19, 85, 94
 entacher, 81
 entamer, 77
 entechier, 81, 197
 entérin, 116
 enterrer, 82, 84
 enterver, 74
 en-tête, 128. — entêtes
 entêter, 82
 enthousiasme, 226
 enthymème, 226
 enticher, 81
 entichier, 197
 entlever, 94
 entoiler, 82
 entonner, 82
 entor, 67
 entour, 70
 entourer, 82
 en-tout-cas (un), 120. L.
 des en-tout-cas. — des
 en tout cas ou entou-
 cas
 entrain, 128
 entraîner, 94
 entrain, 128
 entraves, 128
 entracte, 128. Ac. des
 entractes. — Dans tous
 les composés de *entre*
 adv. ou prépos., l'*e* est
 remplacé par une apos-
 trophe devant une

- voyelle, ce qui est un commencement de soudure; on peut aller jusqu'au bout en supprimant le trait d'union devant les consonnes, et écrire *entrebâiller*, etc., comme le faisait déjà pour certains de ces composés le dict. de 1659: *entrebâiller*, *s'entrebâiller*, *s'entrecroiser*, etc.
 entr'apprendre (s'), 95
 entr'assommer (s'), 95
 entre-bailler, 95
 entre-baiser (s'), 95
 entre-bande, 132
 entre-bat, 132
 entrebât, 132
 entre-battre (s'), 95
 entre-bien-faire (s'), 95
 entrebouche, 132
 entrechenu, 95
 entre-choquement, 95
 entre-choquer (s'), 95
 entre-clore, 95
 entre-colonne, 128. Ac. des entre-colonnes
 entre-colonnement, 85
 entre-côte, 126, 128. L. des entre-côtes
 entre-coudoyer (s'), 95
 entre-couper, 95
 entre-cours, 132
 entre-croiser (s'), 95
 entre-croiser, 95
 entre-cuisse, 128. L. des entre-cuisses
 entre-déchirer (s'), 95
 entre-défendre (s'), 95
 entre-détruire (s'), 95
 entre-deux, 128
 entre-devoir (s'), 95
 entre-dévorer (s'), 95
 entre-diffamer (s'), 95
 entredire, 95
 entre-écrire (s'), 95
 entre-encourager (s'), 95
 entre-exciter (s'), 95
 entre-faire (s'), 95
 entrefaites, 95
 entre-fesses, 128
 entrefeuille (une), 128
 entre-fin, 132
 entre-flatter (s'), 95
 entre-fouetter (s'), 95
 entre-frapper (s'), 95
 entregent, 128
 entre-gratier (s'), 95
 entre-jurer (s'), 95
 entre-hair (s'), 95
 entrelacer, 95
 entrelacs, 132
 entrelarder, 95
 entre-large, 132
 entre-ligne, 128. Ac. des entre-lignes
 entre-lire, 95
 entre-louer (s'), 95
 entremêler, 95
 entremets, 128
 entremettre (s'), 95
 entre-modillon, 128
 entre-nerfs, 128
 entre-nœud, 128. Ac. des entre-nœuds
 entr'œil, 126, 128
 entr'ouvrir, 95
 entrepas, 132
 entrepied, 128
 entre-pilastre, 128. L. des entrepilastres
 entreprendre, 91
 entre-promettre (s'), 95
 entre-rang, 128. L. des entre-rangs
 entre-regarder (s'), 95
 entre-reposer, 95
 entre-sabords, 128
 entre-saluer (s'), 95
 entre-semer, 95
 entre-sol, 128. L. des entre-sols
 entre-sourcils, 128
 entresque, 70
 entre-surprendre, 95
 entre-temps, 132
 entretenir, 95
 entretenir, 95
 entre-toile, 128
 entre-toise, 128
 entre-tuer (s'), 95
 entre-voie, 128
 entrevoir, 95
 entr'hiver, 128
 entr'œil (entruil), 126
 entrués, 67
 entrués que, 71
 envoier, 94
 énumérer, 216
 envelopper, 82
 en venir (s'), 94
 enverguer, 82
 envers, 70
 en vertu de, 70
 environ, 67, 70, 126
 envisager, 82
 envouter, 82
 envoyer, 82, 94
 épacte, 227
 éparpiller, 81
 épars (j'), 75
 épaule de mouton, 55. — des épaules de mouton
 épée de mer, 55. — des épées de mer
 épelucher, 81
 épenthèse, 227
 épèbe, 227
 éphélide, 227
 éphémère, 222, 227
 épihiale, 227
 épïcène, 227
 épichérème, 227
 épicondyle, 227
 épïcorollie, 227
 épïcycle, 227
 épi de blé, 55. — des épis de blé
 épiderme, 222, 227
 épigastre, 227
 épigénésie, 227
 épigramme, 227
 épigyne, 227
 épilaryngien, 227
 épilepsie, 227
 épînème, 227
 épïne-vinette, 120. L. des épïnes-vinettes. — épïnevinettes.
 Épiphanie, 227
 épisode, 226, 227
 épithalame, 227
 épître, 219
 épizootie, 227
 épode, 227
 éprendre, 79
 épuré, 83
 épûse - volante, 29. — épûses volantes
 érable, 119
 esbanoier, 93
 esbatre, 93
 esbullir, 76
 escadefaut, 179
 eschanger, 93
 eschauffer, 93
 escliste, 93
 esco(m)batre, 141
 escons, 77
 escorre, 93
 escuser, 93
 esdire, 76
 esduire, 76
 esgarder, 93
 esjoir, 93
 eslever, 76
 eslire, 76
 esmaier, 9
 esmouvoir, 93
 espandre, 93
 esprit fort, 33. — des esprits forts
 esprit de bois, 52. Ac. des esprits de bois
 esprit-de-vin, 52. Ac. des esprits de vin. — esprits de vin
 esprover, 93
 e-si-mi, 82
 essuie-main, 15, 16, 194. L. des essuie-mains. — un essuie-main, des essuie-mains, ou un essuimain, des essuimains
 essuie-plume, 194. —

- comme pour essuie-
main
estevos, 67
estorer, 77
estormer, 93
estour, 77
extraire, 93
estragon, 93
es vos, 67
étamperche, 119
étanbord, 24, 26
étanfiche, 24, 26
état civil, 29. Ac. des
états civils
état-major, 29. — L. des
états-majors. — états
majors
éteindre, 79
étiologie, 220
étrangle-chien, 194. —
étranglechiens
étrangle-loup, 94. —
étrangleloup
étrille-fauveau, 189
étui, 223
eucharistie, 227
euchrome, 227
euchylié, 227
eufraise, 227
Eugène, 222, 227
eulysine, 227
Euménides, 227
eupepsie, 227
évangile, 219
évêque, 219
évergète, 227
évertuer, 82
exalcier, 93
exanthème, 226
exarque, 226
exaucer, 216
ex cathedra, 218
excéder, 216
excellence, 216
exception, 216
excision, 216
exciter, 216
excursion, 216
ex-député, 216. Ac. des
ex-députés. — exdépu-
tés
exégèse, 226
exhausser, 214
exhumer, 216
exiger, 216
ex-jésuite, 216. — exjé-
suites
exocet, 227
exocyste, 227
exogène, 227
exogyne, 227
exomètre, 227
exomphale, 227
exoptile, 227
exorrhize, 227
expectative, 216
exporter, 79
exposition, 216
ex-préfet, 216. — ex-pré-
fets
ex-professo, 218. — ex
professo
extrados, 216, 217
extradossé, 216
extrajudiciaire, 216
extraordinaire, 216
extrapasser, 216
extravaguer, 216
extravaser (s'), 216
extrême-onction, 24. —
extrêmes onctions
ex-voto, 218. — Ac. des
ex-voto. — exvotos
Face à face, 68
fac-simile, 153, 199. L.
des fac-simile. — facsi-
milés
factotum, 153, 160, 197.
Ac., L. des factotums
faim-valle, 238. —
faimvalle
fainéant, 162, 169, 188,
190, 194
faire-le-faut, 206
faitard, 188, 197
fait divers, 14, 29
fait-rien, 162
falsifier, 144
fanfan, 206, 207
faubourg, 128, 246
faubourien, 246
fauche-ennemis, 190
faufil, 24, 246
faufiler, 246
fauperdrieux, 29
fausse clef, 24. Ac. des
fausses clefs
fausse monnaie, 24
fauteuil, 233
faux bond, 24
faux-bourdon, 24. — faux
bourdon
faux-du-corps, 52. —
faux du corps
faux-marché, 24. — faux
marché
faux-marqué, 24. — faux
marqué
faux-monnayeur, 24. —
faux monnayeurs
faux-saunier, 24. L. des
faux-sauniers. — faux
sauniers
fébrifuge, 214
feldspath, 233
féminiflore, 214
fémoro-poplité, 224. —
fémoropoplité (cf. gé-
nito-urinaire)
fend-guéret, 190
ferarmer, 140, 411
fer-blanc, 14, 29, 246. L.
des fers-blancs. —
ferblancs
ferblantier, 246
fer-chaud, 55. — ferchaud
fer-de-lance, 55. — fer de
lance
ferlier, 140, 141
ferme-bourse, 194. L.
des ferme-bourse. —
fermebourses
ferme modèle, 120
ferre-mule, 194
fervestir (-tu), 140, 141,
190
fesse-cahier, 194. L. des
f.-cahier ou f.-cahiers
(cf. *arrache-sonde*). —
fessecahiers
fesse-maille, 194. — fes-
semailles
fesse-mathieu, 194. Ac.
des fesse-mathieux. —
fessemathieux
fesse-pinte, 194. — fes-
sepintes
Fête-Dieu, 49. — fête
Dieu
feu follet, 29. — feux
follets
fidéicommissis, 139
fidéicommissaire, 139
fidéjusseur, 139
fier-à-bras, 53, 41. L. des
fier-à-bras. — un fiéra-
bras, des fiérabras
fièrement, 69
fifi, 207
filagramme, 236
fil à plomb, 53. Ac. des
fils à plomb
filasse, 231
filigrane, 236
fille-mère, 120. — filles
mères
fine bouche, 34
fine lame, 34
flamberge, 133, 134
fleur-feuille, 120. — la
fleur feuille
fleur de lis, 120, 246. —
fleurdelis
fleurdeliser, 246
flibot, 234
flibustier, 235
flic-flac, 207. Ac. des
flicflacs
flingt-glass, 234. —
flintglass, ou mieux :
flintglace
flonflon, 206. Ac. des
flonflons
florilège, 214
floripare, 214
foiment, 142
foliipare, 214

- fôl-l'y-laisse, 206
forban, 94, 128
forbannir, 94, 138
forbeter, 94
forbourg, 94
forcené, 94, 128
forclore, 94
forconseiller, 94
forfaire, 94
forfait (à), 29
forfaiture, 24, 246
forgager, 94
forge-mètre, 194
forjeter, 94
forjugier, 94
forjurer, 94
forlancer, 94
forligner, 94
formarier, 94
formener, 94
forte-piano, 237. — fortepianos
fortifier, 144
fortraire, 94
fort-vêtu, 129. — forvêtu (voir Littré s. v.)
fouette-cul, 194. L. des f.-culs. — fouetteculs
fouette-merle, 194. — fouette-merles
fouette-queue, 194. L. des f.-queues. — fouettequeues
fouille-au-pot, 197. L. des fouille-au-pot. — des fouille au pot ou des fouillaupots
fouille-merde, 194. L. des fouille-merde. — fouillemerdes
foule crapaud, 194. — foulecrapauds
fourche-fièrè, 29, 30. L. des fourches-fières. — fourches fières
fourmi-lion, 133, 134, 135. Poitevin:fourmis-lions, comme si ce mot signifiait : *fourmi* qui est un *lion* et non *lion de la fourmi*. — fourmilions
fourre-buisson, 194
fourvoyer, 82, 94
fraction, 223
fraise - ananas, 120. — fraises ananas
franc-alleu, 24. Ac. des francs-alleux. — francs alleux
franc archer, 24. Ac. des francs archers. — Supprimer le trait d'union dans les composés suivants et laisser l'adjectif *franc* séparé, excepté dans *franc-maçon* qu'on doit écrire *francmaçon* ou *franmaçon*
franc-bord, 24
franc-fief, 24. Ac. des francs-fiefs
franc-filer, 246, 247
franc-fleur, 24, 247
franc-filin, 24
franc-funin, 24
franche-mulle, 24
franc-maçon, 24. Ac. des francs-maçons
franc-maçonnerie, 246, 247. — francmaçonnerie ou franmaçonnerie
franco-allemand, 224. — francoallemand (cf. *génito-urinaire*)
franc-quartier, 24
franc-réal, 24
franc-salé, 24
franc-taupin, 24
franc-tillac, 24
franc-tireur, 24
frangipane, 236
frappe-main 194. — le frappemain
frappe-plaque, 194. L. des frappe-plaques. — frappeplaques
fratricide, 214
fripe-lippe, 189, 194. — fripelippes
fripe-sauce, 194. — fripesauces
froufrou, 206
fulmi-coton, 126. — fulmicotons
funambule, 214
f-ut-fa, 82
Gabord, 234
gagne-denier, 188, 194. Ac. des gagne-denier. — gagnedeniers
gagne-pain, 194. L. des gagne-pain. — gagnepains
gagne-petit, 197. L. des gagne-petit. — gagnepetits
galifourchon, 112
galimafrée, 113
galimatias, 113
galoche, 219
galvanoplastie, 222
galvauder, 114
garde-barrière, 194. L. des garde-barrières. — gardebarrière
garde-bœuf, 194. L. des garde-bœuf ou g-bœufs (cf. *arrache-sonde*). — gardebœufs
garde-bois, 194. L. des garde-bois. — un gardebois, des gardebois
garde-bonnet, 194. L. des garde-bonnet ou g-bonnets. — gardebonnets
garde-bourgeoise, 29. Ac. des gardes-bourgeoises. — gardes bourgeoises (cf. d'ailleurs Ac. s. v. *bourgeois*)
garde-boutique, 194. Ac. des garde-boutique; L. g.-boutique ou boutiques (cf. *arrache-sonde*). — gardeboutiques. Dict. de 1659:gardeboutique
garde-bras, 185, 194. L. des garde-bras. — un, des gardebras
garde-cendre, 194. L. des g.-cendre ou cendres (cf. *arrache-sonde*); de même pour le suivant. — gardecentres; gardechaines
garde-chaîne, 194
garde champêtre, 29. Ac. des gardes champêtres
garde-charrue, 194. — gardecharrues
garde-chasse, 194. L. des g.-chasse ou chasses. — gardechasses
garde-chiourme, 194. L. des garde-chiourme. — gardechiourmes
garde-corps, 194. — un, des gardecorps
gardecors, 185
garde-côte, 194. Ac. des gardes-côtes; L. gardc-côtes. — gardecoûtes
garde-crotte, 194. L. des garde-crotte. — gardecroûtes
garde du corps, 82. Ac. des gardes du corps
garde-étalon, 194. Ac. des garde-étalon; L. pour ce mot et les deux suivants: garde-étalon, -feu, -filet, ou g.-étalons, -feux, -filets (cf. *arrache-sonde*). — gardétalons, gardedefeux, gardefilets
garde-feu, 194
garde-filet, 194
garde-fou, 178, 194. Ac. L. des garde-fous. —

- gardefou, 1659 : des *gardefous*
garde-fourneau, 194. L.
garde-fourneau ou
fourneaux (cf. *arrache-sonde*). — gardefourneaux
garde française, 29, 39.
Ac. gardes françaises
garde-frein, 194. — gardefreins
gardelende, 185
garde-ligne, 194. L. des
garde-ligne. — gardelignes
garde-magasin, 194. L.
des g.-magasin ou magasins (cf. *arrache-sonde*). Même pluriel pour les trois suivants.
— gardemagasins
garde-main, 194. — gardemains
garde-malade, 194. — gardemalades
garde-manche, 194. — gardemanches
garde-manger, 194. Ac., L. des garde-manger. — gardemangers
gardemangier, 185
garde-marge, 194. — gardemarges
garde-marteau, 194. Ac.
gardes-marteau; L. g.-marteau ou marteaux (cf. *arrache-sonde*). Même double pluriel pour les trois noms qui suivent. — gardemarteaux, gardeménageries, etc.
garde-ménagerie, 194
garde-meuble, 194. Ac.
garde-meubles
garde-nappe, 185, 194
garde nationale, 29. — gardes nationales, et au masc. gardes nationaux
garde-note, 194. Ac.
gardes-notes; L. g.-note ou notes (cf. *arrache-sonde*). Même double pluriel pour les trois mots qui suivent. — gardenotes, gardépêches, etc.
garde-pêche, 194
garde-platine, 194, 202, 203
garde-port, 194
garde-robe, 177, 185, 189, 194, 202, 203. Ac., L.
garde- robes; gar-
- derobbe, 1659. — garderobes
garde-rôle, 194. Ac. gardes-rôle; L. g.-rôle ou rôles (cf. *arrache-sonde*). — garderôles
garde royale, 29
garde-salle, 194. L. garde-salle ou salles (cf. *arrache-sonde*). — gardesalles
garde-scel, 194 (cf. le précédent)
garde-scillés, 194. — un gardescellé, des gardescellés
garde-temps, 194. — un, des gardetemps
garde-vaisselle, 194. L. g.-vaisselle ou vaisselles (cf. *arrache-sonde*). — gardevaisselles
garde-vente, 194 (cf. le précédent)
garde-vin, 185
garde-vue, 194. L. gardevue. — gardevues
gastronomie, 220
gâte-bois, 194. L. des
gâte-bois. — un, des gâtebois
gâte-enfant, 194. L. des
gâte-enfant ou enfants (cf. *arrache-sonde*). Même double pluriel pour les trois noms qui suivent. — gâtenfants, gâtemaisons, etc.
gâte-maison, 194
gâte-ménage, 194
gâte-métier, 194
gâte-pâte, 194. L. des
gâte-pâte. — gâtepâtes
gâte-sauce, 194. L. des
gâte-sauce ou sauces (cf. *arrache-sonde*). — gâtesauces
gauplumé, 42
gendarme, 11, 12, 52, 246
généalogie, 220
génito-urinaire, 224. — génitourinaire, ou, pour éviter l'erreur de lecture, génitoûrinaire. De même *francvillien*; *coïntéressé* (cf. *héroi-comique*)
gentilhomme, 24. Ac.
gentilshommes. — gentilhommes
géographie, 213
géométrie, 220
gerfault, 119
germandrée, 219
- gilet-châle, 121. — gilets
châles
girofle, 219
glorifier, 144
gobe-Dieu, 194
gobe-goujons, 194. L. des
gobe-goujons. — un gobegoujons, des gobegoujons
gobe-mouches, 194, 223.
L. des gobe-mouches. — un gobemouche, des gobemouches
gobe-mouton, 152, 178, 199, 200, 201. L. des
gobe-moutons. — des gobemoutons
gomme-copal, 121. — Ecrire ces composés de *gomme* avec les deux termes séparés, variables, sans trait d'union, comme le fait l'Ac. pour *gomme-laque* : des gommes laques
gomme-gutte, 121
gomme laque, 121
gomme-résine, 121. Ac.
des gommes-résines
gonfalon (gonfanon), 233
gorge-blanche, 32, 37. L.
ce mot et les quatre suivants : gorges-blanches, -bleues, etc. — gorges blanches, bleues, etc.
gorge-bleue, 32
gorge-fouille, 198. — des
gorgefouilles
gorge-jaune, 37
gorge-noire, 37
gorge-nue, 32, 33, 37
goutte à goutte, 68
goutte-crampe, 121. L.
des gouttes-crampes. — gouttes crampes
grand-cordon, 36. — un
grand cordon (personne décorée du grand cordon), des grands cordons
grand-croix, 36, 37, 38.
Ac., L. des grands-croix. — un grand
croix, des grand croix
grand livre, 24
grand'mère, 24. Ac., L.
grand'mères. — grands
mères, ou mieux :
grandmères
grand-œil, 36. — les
grandœils
grand-père, 24. Ac., L.
grands-pères. — grands
pères ou grandpères
gras-cuit, 129. — gras cuit

gras-fondu, 30, 246. —
 grasfondu, à cause du
 suivant
 gras-fondure, 246. —
 grasfondure
 gratifier, 144
 gratte-boesse, 152, 157,
 161. — gratteboesses
 gratte-cul, 194, 198, 200,
 201. L. des gratte-cul
 ou culs (cf. *arrache-
 sonde*). Ac. des gratte-
 cul. — gratteculs ou
 grattecus
 gratte-menton, 194. —
 grattementons
 gratte-paille, 194, 202,
 204. — grattepailles
 gratte-papier, 194
 gr-ré-sol, 82
 grimpenhaut, 197
 grippe-argent, 194. —
 grippargents; *grip-
 p'argent* dans *Cot-
 grave*
 grippe-coquins, 194. —
 un grippecoquin, des
 grippecoquins
 grippe-fromage, 194. L.
 des grippe-fromage ou
 fromages (cf. *arrache-
 sonde*). — grippefro-
 mages
 grippeminaud, 152, 198,
 200
 grippe-sou, 194. L. des
 grippe-sou ou sous
 (cf. *arrache-sonde*). —
 grippesous
 gris-brun, 123. Dans ces
 cinq composés de *gris*
 et dans les composés
 analogues (voir p. 122,
 123), on peut suppri-
 mer le trait d'union et
 laisser les termes sé-
 parés
 gris-de-fer, 122
 gris-de-lin, 122
 gris-perle, 122, 123
 gris-rouge, 123
 gros-becs, 36, 223. — les
 gros becs
 grosse-gorge, 36. — les
 grosses gorges
 grosse-tête, 32, 33. — les
 grosses têtes
 guerdon (guerredon), 223
 guet-apens, 29. Ac., L.
 des guets-apens, pro-
 noncé comme au sing.
 — un, des guetapens
 guet-apensé (pourpensé),
 29
 guette-tisons, 194
 gueule-de-four, 54. — des

gueules de four; même
 plur. pour les deux
 noms qui suivent
 gueule-de-lion, 54
 gueule-de-loup, 55
 guide-âne, 194. L. des
 guide-âne ou ânes (cf.
arrache-sonde). — gui-
 dânes
 guide-espoir, 190
 guide-main, 194. — gui-
 demains
 guide-navire, 190, 191
 guide-nef, 191
 guimauve, 104, 119
 guimoisson (-sseron), 104,
 119
 gymnosophe, 220
 Habit marron, 122. — des
 habits marron
 hache-écorce, 194. L.
 hache-écorce ou écor-
 ces (cf. *arrache-sonde*).
 — hachécorses
 hache-légumes, 194. —
 un hachelégume, des
 hachelégumes
 hache-paille, 194. L. des
 hache-paille. — ha-
 chepailles
 halbran, 233
 hale-avant, 197. L. des
 hale-avant. — ha-
 lavants
 hale-bas, 197. L. des
 hale-bas. — un, des
 halebas
 hale-boulines, 194. L. des
 hale-boulines. — un
 halebouline, des ha-
 leboulines
 hale-breu, 194. L. des
 hale-breu. — halebreus
 hale-dedans, 197. L. des
 hale-dedans. — un, des
 halededans
 hale-dehors, 197. L. des
 hale-dehors. — un, des
 haledehors
 hallebarde, 233
 hampe, 233
 hanebane, 234
 hapelopins, 188
 happe-chair, 194. L. des
 happe-chair. — hap-
 pechairs
 happe-foie, 194. L. des
 happe-foie ou foies
 (cf. *arrache-sonde*). —
 happefoies
 happe-lopins, 194. L. des
 happe-lopins ou lopins
 (cf. *arrache-sonde*).
 — happelopins
 happelourde, 194, 202, 204

haquebute, 236
 haquenée, 234
 hauban, 233
 haubert, 233
 hausse-bee(quer), 194
 hausse-pied, 194. L.
 hausse-pied ou pieds
 (cf. *arrache-sonde*). —
 hausse-pieds
 hausse-queue, 194. L.
 h.-queue ou queues
 (cf. *arrache-sonde*). —
 haussequeues
 haut-bois, 24
 haut bord, 24
 haut-de-chausses (ou
 -chausse), 52. L. hauts-
 de-chausse (ou chaus-
 ses). — un hautde-
 chausse
 haut-fonds, 24. — des
 hauts fonds
 haut fourneau, 24
 haut-le-cœur, 42. — des
 haut le cœur
 haut mal, 24
 haute cour, 24
 haute futaie, 24
 haute justice, 24
 haute-lige, 24
 haute paie, 24
 haute-taille, 24. L. des
 hautes-tailles. — hautes
 tailles
 havre-sac, 233. — des ha-
 vresacs
 hectomètre, 222
 hélas, hélasse, 71
 héliotrope, 220
 hémicycle, 220
 hémorroïdes, 220
 heptagone, 220
 héraut d'armes, 52
 herbivore, 214
 héroï-comique, 224. —
 héroïcomique
 hétérodoxe, 220
 hiérophante, 220
 hippocentaur, 220
 hippodrome, 220
 historiographe, 220
 hochepied, 194
 hochepot, 194
 hochequeue, 194
 homicide, 214
 homologue, 220
 horloge, 219
 hormis, 20, 94
 hors-d'œuvre, 128. — hors
 d'œuvre
 hors du sens, 128
 hosanna, 238
 hôtel-Dieu, 17, 18, 44, 48,
 49, 137. Ac., L. des
 hôtels-Dieu. — hôtels
 Dieu

- hôtel de ville, 52
 hourvari, 413
 huimais, 65
 huis clos, 29
 huissier-priseur, 121. L.
 des huissiers-priseurs.
 — huissiers priseurs
 hume-vent, 194. — hu-
 mevents
 hydrogène, 222
 hydromel, 220
 hydrophobe, 222
 hypodermique, 222
 hypodermes, 224
 hypallage, 229
 hyperbole, 229
 hypercise, 229
 hypercritique, 229
 hypermètre, 229
 hypertrophie, 229
 hyphémie, 229
 hyphen, 229
 hypozotique, 229
 hypocondrie, 229
 hypocrisie, 229
 hypogastre, 229
 hypogyne, 229
 hypophylle, 229
 hypolénuse, 229

 Ice (iceo, iço, içou), 60
 icel (-s, -le, -les), 60
 icest (-e, -es), 60
 icez, 60
 ici, 61, 66
 icil, 60
 icist, 60
 iconoclaste, 220
 identifier, 144
 idolâtrie, 220
 idone, 65
 illuec, 68
 illustrer, 216
 il y a, 70
 implorer, 216
 imprimer, 213
 impromptu, 218
 impunément, 69
 incarner, 216
 inciser, 216
 incliner, 216
 in-dix-huit, 216. — des
 indixhuits
 in-douze, 216. — des
 indouzes
 infanticide, 216
 infecter, 216
 infiltrer, 216
 in-folio, 216. Ac. des in-
 folio. — des infolios
 infuser, 216
 in-huit, 216. — des inhuits
 injecter, 216
 in-octavo, 216. — des
 inoctavos
 in petto, 237

 in-quarto, 216. — des
 inuartos
 insecticide, 212, 214
 in-seize, 216. — des insei-
 zes
 intercadence, 216
 intercaler, 216
 intercéder, 216
 interceptor, 216
 interception, 216
 intercostal, 216
 intéresser, 216
 interfolier, 216
 intermittence, 216
 intermusculaire, 216
 interosseux, 216
 intimidier, 216
 intrados, 217
 intrinsèque, 217
 introduction, 217
 introduire, 217
 introit, 217
 intromission, 217
 introniser, 216
 invente-art, 190
 invoquer, 216
 irrigation, 216
 isérable, 119
 isochrone, 220
 ivre-mort, 58. — ivres
 morts

 Jadis, 66
 jamais, 66
 jaune-feuille-morte, 122.
 —jaune feuille morte
 jet d'eau, 52
 jette-flamme, 190
 jeudi, 44, 46, 47
 jockey-club, 234. — joc-
 keyclub
 jolis vers, 41
 joubarbe, 46, 47, 48
 joues-cuirassées, 223. —
 les joues cuirassées
 jour-apporte, 189, 200
 jugement, 223
 jurisprudence, 214
 jusque, 70
 justaucorps, 53
 justifier, 144

 Kermesse, 235
 kilomètre, 222

 Lacryma Christi, 218
 laisse-moi en paix, 152
 laisse-tout-faire, 197. —
 un laisse tout faire
 laissez-passer, 151, 192.
 — un laissez passer
 laitue-chêne, 125. — des
 laitues chênes
 laman, 234
 lamineur, 234

 landsturm, 233
 landwehr, 233
 lanifère, 214
 lansquenet, 233
 laquelle, 61
 larigot, 207
 larmes de Job, 54
 larmes du Christ, 54
 laryngien, 227
 las-d'aller, 53. — un las
 d'aller
 lassus, 65
 laurier rose, 121
 lave-main, 194. L. des
 lave-mains. — un la-
 vemain, des lavemains
 léans, 65
 lèche-doigt (à), 199, 205.
 — à lèchedoigt
 lèche-patte, 194
 législation, 214
 lendemain, 207
 lendit, 207
 lénifier, 144
 léopard, 119
 leporhynques, 223
 lequel, 61
 lèse-majesté, 24. — lèse
 majesté
 lesquelles, 69
 léthargie, 220
 léthifère, 214
 lettre de change, 52. Ac.
 des lettres de change
 lettre-férie, 142
 lève-gazon, 194. — lèvega-
 zons
 lève-nez, 194. — un, des
 lèvenez
 lèvres de Vénus, 54
 lévier, 207
 lexicographie, 220
 libre arbitre, 223
 liécher, 197
 licon, licol, 13, 15, 16, 17,
 194
 lienterie, 220
 lierre, 207
 lieutenant, 142
 lieutenant-colonel.—lieu-
 tenants colonels
 lieutenant-général. —
 lieutenants généraux
 liquefier, 145
 lit-cage, 125. — lits cages
 lit-canapé, 125. — lits ca-
 napés
 litharge, 220
 lithographie, 222
 lithotritie, 224
 liturgie, 220
 longipède, 214
 longipenne, 214
 long-joinié, 129. —
 longjointé
 long-nez, 36. — L. des

longs-nez. — longs nez
 longtemps, 68
 longue main, 24
 longue-vue, 24, 55. — des
 longues vues
 longues-têtes, 223
 loriot, 207
 loup-cervier, 29. L. des
 loups-cerviers. — loups
 cerviers
 loup-garou, 115. L. des
 loups-garous. — loups
 garous
 loup marin, 29. — loups
 marins
 lucifuge, 214
 luesque, 71
 lulette, 207
 lui, 61
 lundi, 4, 5, 16, 17, 44, 46,
 136
 lycanthropie, 220
 Mâche-dru, 197. L. des
 mâche-dru. — mâ-
 chedrus
 mâchefer, 194
 mâche-laurier, 194. L.
 des mâche-laurier. —
 mâchelauriers
 machine à coudre, 52
 machine à vapeur, 52
 macrocéphale, 220
 magnanime, 214
 magnésier, 144
 magnifier, 144
 maguienne, 49
 main basse, 49
 mainbour, 233
 main chaude, 29
 main-de-mer, 55.
 mains de mer
 main-d'œuvre, 52. L.
 les mains-d'œuvre.
 — maind'œuvres
 main du diable, 55
 main-forte, 29. —
 mainforte
 main-levée, 29. —
 mainlevée
 maintenant, 80
 maintenir, 4, 140
 maître-autel, 120. —
 maîtres autels
 maître-bau, 120. —
 maîtres baux
 maître-élève, 120. —
 maîtres élèves
 maître-queu, 120. —
 maîtres queux
 maître ès arts, 53
 maîtresse-ancre, 120. —
 les maîtresses ancrés
 majordome, 214
 malacoptérygiens, 223
 malade, 106

maladie, 106
 maladresse, 106
 maladroit, 106
 malaisance, 106
 malaise, 24
 malaisé, 106
 mal-appris, 106. — ma-
 lappris
 malarmat, 106
 malartos, 107
 malaventure, 24
 malavisé, 106
 malbailli, 107
 malbâti, 106
 mal-bouché, 106. —
 malbouché
 malcomplaisant, 106
 malcontent, 106
 malcuidant, 107
 maldehait, 24, 26, 72
 mal-denté, 106. —
 maldenté
 maldisant, 106
 malebête, 24
 malebouche, 24
 malechance, 24
 malédiction, 218
 maléfice, 218
 malefortune, 24
 malegouverne, 24
 malembouché, 106
 malemort, 24
 malencontre, 24
 malendurant, 106
 mal-en-point, 106. —
 mal en point ou ma-
 lenpoint
 malentendu, 106
 malepeste, 24
 malepeur, 24
 malerage, 24
 mal-être, 107. — maître
 malfaçon, 24, 26
 malfaisant, (-ance), 106
 malfait, 106, 107
 malfaiteur, 106
 malfamé, 106
 malfeü, 107
 malgré, 20, 24, 71
 malgré que, 71
 malhabile, (-leté), 106
 malheur, 16, 24, 26
 malheureux, 20, 79, 106
 malhonnête, (-telé), 106
 malingre, 106
 malintentionné, 106
 malitorne, 106
 mal-jugé, 106. — maljugé
 malle-poste, 133, 136, 139.
 — mallepostes
 malmener, 107
 malmis, 107
 malotru, 106
 malpeigné, 106
 malplaisant, 106
 malpropre, (-té), 106

malquérant, 107
 malsage, 106
 malsain, 106
 malséant, 106
 malsentant, 107
 malsonnant, 107
 maltalentif, 107
 maltôte, 24, 26
 maltraiter, 19, 20, 107
 malveillant, (-ance), 107
 mal-venant, 107. —
 malevenant
 malvenu, 59, 107
 malverser, 107
 mamour, 207
 manes, 67
 manesque, 71
 mange-tout, 194, 199. L.
 des mange-tout. — un
 mangetout, des man-
 getouts (cf. brûle-tout)
 manivelle, 233
 manœuvre, 38
 manœuvrer, 140
 mappemonde, 133, 134
 mar, 68
 marche-palier, 120. —
 des marches paliers
 marchepied, 192
 mardi, 44, 46, 47, 136
 maréchal, 230, 233
 maréchal de camp, 52
 margrave, 233
 Marie-Salope, 122. —
 marie salope
 maritorne, 106
 marjolaine, 119
 marmite, 236
 marsouin, 233
 Martin-Bâton, 122. —
 martin bâton
 martin-pêcheur, 125. —
 des martins pêcheurs
 martin-sec, 42. L. des
 martins-secs. — mar-
 tinssecs ou martins secs
 martin-sire, 42. L. des
 martins-sires. — mar-
 tinsires
 martin-sucré, 42. L. des
 martins-sucrés. —
 martins sucrés
 marvoyer, 107
 maschëin, 189
 massépain, 236
 matamore, 237
 matelas, 213
 maubèche, 36
 maubouge, 107
 maubouger, 107
 maudahet, 26
 maudire, 106, 107
 maudisson, 106
 maudit, 107.
 maufait, 107
 maugréer, 24, 107

- maupensis, 107
 maupiteux, 107
 maussade, 107
 mautalent, 26
 méchant, 108
 méconnaître, 108
 mécontent (-ter), 108
 mécréant, 108
 mécroire, 108
 médianoche, 237
 médire (-issance), 108
 méfaire, 108
 méfier, 108
 mégarde, 108
 mélancolie, 220
 méli-mélo, 207. — mé-
 limélo
 même, 62
 méplat, 108
 méprendre 108
 mépris, 108
 méprise, 108
 mépriser, 108
 mercredi, 44, 46, 47
 mère-branche, 120. — des
 mères branches
 mère nourrice, 125. —
 des mères nourrices
 mère patrie, 120. — la
 mère patrie
 merluche, 4, 133, 136,
 139
 mesaesmer, 108
 mésaise, 108
 mésallier (-iance), 108
 mesamer, 108
 mésarriver, 108
 mésavenir, 108
 mésaventure, 108
 meschef, 108
 mescheoir, 108
 meschoisir, 108
 mesconseiller, 108
 mescroire, 108
 mésentère, 220
 méserrer, 108
 mésestance, 108
 mésestimer, 108
 mesfaire, 108
 mesgarder, 108
 meshaignier, 108
 meshui, 69
 mésintelligence, 108
 mésinterpréter, 108
 mesmener, 108
 mesoan, 68
 mésoffrir, 108
 messeoir, 108
 mestraire, 108
 mésumer, 108
 meurt-de-faim, 165, 197.
 — des meurt de faim
 métabole, 228
 métacentre, 228
 métagramme, 228
 métalepse, 228
 métallurgie, 221
 métamorphose, 228
 métamylène, 228
 métaphore, 228
 métaphysique, 228
 métaplasme, 228
 métathèse, 228
 métempsychose, 228
 météore, 228
 méthode, 228
 méthylique, 228
 métonymie, 228.
 mezzo-terme, 237. Ac.,
 L. des mezzo-terme.
 — des mezzo termine
 mezzo-tinto, 237. — mezzo
 tinto
 mi-août, -septembre, etc.
 24. — Joindre *mi* au
 subst. dans ces mots
 et les analogues, comme
 il l'est dans *milieu*,
midi, *minuit*
 mi-carême, 24
 mic-mac, 207. — micmac
 mi-corps, 24
 microcosme, 221
 microscope, 222
 midi, 24, 26
 migraine, 219
 milieu, 24
 mille-feuille, 39. L. pro-
 pose millefeuille; dict.
 de 1659 : *millefeuille*.
 — de la millefeuille
 mille-fleurs, 39. — de la
 millefleur, des mil-
 lefleurs
 mille-graines, 39. — de
 la millegraine, des
 millegraines
 mille-pertuis, 39. — le,
 les millepertuis
 mille-pieds, 39. — le mil-
 leped, les millepieds
 mille-points, 39. — le mil-
 lepoint, les millepoints
 millimètre, 222
 mimi, 206
 minéralogie, 224
 minuit, 24
 misanthropie, 221
 mochi-mora, 207
 modifier, 144
 monomanie, 222
 monosyllabe, 221
 mont-de-piété. Ac. des
 monts-de-piété. —
 monts de piété
 monte à regret, 199
 monte au ciel, 197
 montecharge, 194. —
 montecharges
 monte-foy, 185
 monte-jus, 194
 (jouer à) monte l'esche-
 lette, 152
 moque-Dieu, 189
 moquoiseau, 194
 morbleu, 49, 72
 mordienne, 47
 morfil, 24
 morfondre, 140, 145
 morgeline, 128, 133, 134,
 161, 178, 199, 201
 morgienne, 72
 morpion, 198, 200
 mortaille, 133, 134, 136
 mort aux rats, 52
 mort-bois, 24. — mort
 bois
 mort Dieu, 49, 72
 morte-eau, 24. — morte
 eau, comme l'écrit
 l'Acad. à *mourir*
 morte-saison, 24. Ac. des
 mortes-saisons; mor-
 tesaïson, 1659. — morte
 saison
 mortifier, 144
 mort-pelin ou mort-
 plain, 24. — mort plain,
 comme on dit aussi
plain mort
 mort-né, 3, 129. Ac. mort-
 nés. — morts nés
 le mot-à-mot, 68, 126. —
 le mot à mot
 mouillebouche, 194, 202,
 203. — des mouillebou-
 ches
 moulin à vent, 53
 moyen âge, 24
 à la muche-ten-pot, 152
 muffle de bœuf, 54. —
 muffles de bœuf
 muffle de chien, 54. —
 muffles de chien
 muffle de veau, 54. —
 muffles de veau
 multifide, 36
 multiflore, 214
 musaraigne, 119
 museau de tanche, 55
 museau long, 37. — mu-
 seaux longs
 museau pointu, 37. —
 museaux pointus
 myope, 222
 myophages, 223
 myrobolan, 221
 mystifier, 144
 Nageoires molles, 223
 naguère, 69
 nanan, 206
 narval, 223
 naumachie, 221
 néant, 70
 nec plus ultra, 218
 necromancie, 221

- nègue-chien, 194. — nèguechiens
nègue-fol, 194. — nèguefols
neis, 67
nelui, 62
ne-m'oubliez-pas, 151, 160, 187, 191. — le, les
ne m'oubliez pas
nenni-dà, 71. — nennida
néo-latin, 224. — néolatin
neoménie, 221
neporquant, 67
neporuec, 67
nequedent, 71
nerf-férure, 133. — nerffé-
rure ou nerfère
nervipenne, 224
nes, 67
nesque, 71
neül, 62
neün, 62
névralgie, 222
névroptère, 224
nez à nez, 68
nez de potence, 55
nid de fourmis, 54
nid d'oiseau (plante), 54
nid de pie, 55
nid de pigeon, 55
noctambule, 214
noématachomètre, 224
noir-brun. — noir brun
noir-manteau, 36. — les
noirs manteaux
noirprun (nerprun), 24
noir-veiné, 30. — noir
veiné (agaric)
noli-me-tangere, 153, 160, 177, 178, 192. — noli me
tangere
non-aage, 116
nonchalance (-lant, -loir),
116
non-conformiste, 115. —
nonconformiste
non feis, 116
non-jouissance, 115. —
nonjouissance
nonobstant, 16, 17, 70,
115
non-paiement, 116. —
nonpaiement
non-pair, 115. — nonpair
nonpareil (-eille), 115.
non-plexine, 116
non-pooir, 116
non-prix, 116
non-puissance, 116. —
nonpuissance
non-résidence, 116. —
nonrésidence
non-sachant (-ance), 116
non-sage, 116
non-savoir, 116
non-sens, 116. — nonsens
- non-usage, 116. — nonu-
sage
non-valeur, 116. — nonva-
leur
non-vue, 116. — nonvue
nord-est, 123, 124. —
nordest
nota-bene, 113, 192. —
nota bene
nounou, 206, 207
nourrisson, 128
nouveau-monde, 24
nouveau-né, 1 9. — nou-
veanné
nouveau venu, 130
nouvel-an, 24. — nouvel
an
nouvelles converties
(les), 130
nullepant, 68
nullui, 65
nu-tête, 24, 27 (voir la
discussion dans le livre
aux pages indiquées)
- Oan, 68
obéissance, 217
obéir, 95
objecter, 217
objectif, 217
obliger, 217
oblitération, 217
obovale, 217
obové, 217
obsécration, 217
obsèques, 77, 95
observation, 217
obsession, 217
obturation, 217
occire, 95
occulte, 217
odontalgie, 121
odontorhynque, 224
œil blanc, 37. L. des
œils-blancs. De même,
dans les dix-neuf noms
qui suivent, *œil* fait au
pluriel *œils*. — On peut
écrire des *œils blancs*,
des *œils de bœuf*, etc.,
sans trait d'union
œil-de-bœuf, 55
(grand) œil-de-bœuf, 54
œil-de-bouc, 54
œil-de-bourrique, 54
œil-de-chat, 54, 55
œil-de-cheval, 54
œil-de-chèvre, 54
œil-de-chien, 54
œil-de-corneille, 54
œil-de-loup, 55
œil-de-paon, 55
œil-de-perdrix, 54, 55
œil-de-poisson, 55
œil-de-serpent, 55
œil-de-soleil, 54
- œil-de-vache, 54
œil-de-verre, 55
œil-peint, 37
œsophage, 221
oiseau-abeille, 125. —
l'oiseau abeille
oiseau-chameau, 125. —
l'oiseau chameau
oiseau-lyre, 125. — l'oi-
seau lyre
oiseau-mouche, 117, 121,
125. — l'oiseau mouche
oiseau-quaker, 125. —
l'oiseau quaker
oiseau-roi, 125. — l'oiseau
roi
oiseau-tout-bec, 125. —
l'oiseau tout bec
oiseau-trompette, 125. —
l'oiseau trompette
oligarchie, 221
oltremarin, 128
omoplate, 221
omnipotent, 214
omniscient, 214
omnivore, 214
onagre, 221
oncirostre, 214
on-dit, 206. — des on dit
onomatopée, 221
onze, 59
opéra bouffe, 124
opprimer, 217
orang-outang, 238. — des
orangoutangs
orbateur, 136
oreille-blanche, 34, 37.
L. des oreilles-blanc-
ches. Même pluriel
pour les huit noms
qui suivent. — oreil-
les blanches, oreilles
d'âne, etc.
oreille-d'âne, 54
oreille-de-chat, 54
oreille-de-Judas, 54
oreille-de-lièvre, 54
oreille-de-souris, 54
oreille-d'homme, 54
oreille-d'ours, 54
oreille-grande, 37
orendroit, 67
orfèvre, 133, 136
orfraie, 147
orfroï, 23
oriflamme, 25, 27
oripeau, 133, 134
ormier, 29
ornithorhynques, 223
orpailleur, 133, 134, 135
orpiment (orpin), 44, 46,
47
orthodoxe, 221
ortie-grièche, 29. — des
orties grièches
orvale, 169

ossifier, 144
ostéologie, 221
oublier, 95
ouest-ceinture, 133, 134.
— ouestceinture
ouest-faclage, 133, 136.
— ouestfaclage
oui, 90
oui-dà, 71. — ouida
outarde, 22
outrecuidance, 103
outremer, 103, 128
outre-passe, 109. Ac. des
outre-passes. — ou-
trepasses
outrepasser, 103
ovipare, 214
oxygène, 222
oxymel, 221
ozeraule, 119

Pachyderme, 221
pachyrrhynques, 223
pacifier, 144, 145
pacifique, 145
paille-en-queue, 53. L. des
paille - en - queue. —
pailenqueues
pain à cacheter, 52
pain d'épices, 52
palafitte, 236
palefroi, 219
paletot-sac, 121. — des
paletots sacs
palfer, 133, 136, 138
palimbacchique, 228
palimpseste, 228
palingénésie, 228
palinodie, 228
palma christi, 218. — des
palma christi
palsambleu, 49, 72
pamphlet, 234
pancarte, 224
pancréas, 221
pantalons rouges, 33
panthère, 221
papelard, 185, 194
papier, 219
papier-arabesque, 121. —
Dans tous ces compo-
sés de *papier*, on peut
laisser les termes sé-
parés sans trait d'uni-
on. Au pluriel, *pa-
pier* varie; quant au
second terme, il varie
certainement dans
arabesque, brouillard.
Il n'y a pas à s'occuper
de *damas* et *lambris*;
quant aux autres, on
peut, à volonté, les
écrire avec ou sans *s*,
suivant qu'on les con-
sidère comme des com-

pléments (au génitif)
de *papier* ou des mots
apposés.
papier-brouillard, 121
papier-damas, 121
papier-granit, 121
papier-journal, 121
papier-lambris, 121, 138
papier-marbre, 121
papier-monnaie, 121
papier-tenture, 117, 121,
138
papier-tontisse, 138
paquebot, 234
paraballe, 197
paracroistre, 96
parabole, 228
paracentrique, 228
paracerque, 228
parachever, 96
parachronisme, 228
parachute, 197
paraclét, 228
paradigme, 223
parados, 297
paradoxe, 228
parafe, 219
parafoudre, 197
parageustie, 228
paraglace, 197
paragraisse, 197
paragraphe, 228
paragrêle, 197
paraguante, 237
parajour, 197
paralipomènes, 228
parallèle, 228
paralyse, 222, 228
paramer, 96
paramètre, 228
parangon, 237
parapet, 236
paraphernaux, 228
paraphrase, 228
paraplexie, 228
parapluie, 197
parapside, 228
parasol, 197
paratonnerre, 197
paravent, 197
parbleu, 72
parce que, 71
parclose, 96, 132
parcourir, 96
pardejoste, 70
pardessus, 128
pardestruire, 96
pardevers, 70
pardi (-dine), 72
pardienne, 49
pardieu, 72
pardire, 96
pardonne, 76
pardurant, 96
pare-à-faux, 197. — un,
des parafaux

parester, 96
parfaire, 74, 75, 78, 96.
parfiler, 81, 96
parfin, 96
parfois, 67, 132
parfond, 77, 128
parfondre, 96
parfournir, 96
parfumer, 96
par hasard, 67
Paris-Journal, 133, 136
parjure, 76
parjurer, 75, 96
parmaindre, 96
parmenable, 96
parmi, 70
paroisse, 219
parole, 219
parpenser, 96
parprendre, 96
parricide, 214
parsemir, 96
parsomme, 96, 132
parsuivre, 96
parterre, 128
partout, 67
partrouver, 96
parvenir, 96
parvestir, 96
parvoir, 96
pas-d'âne, 54, 55. — pas
d'âne
passacaille, 237
passavant, 197
passe-appareil, 199. L.
des p.-appareil. — pas-
sappareils
passe-balle, 199. L. des p.-
balles. — passeballes
passe-bleu, 29, 30. — pas-
ses bleus
passe-bombe, 199. — pas-
sebombes
passe-boulet, 199. — pas-
seboulets
passe-buse, 30. — passes
buses
passe-campane, 199. —
passecampanes
passe-canal, 199. L. des
passe - canaux. — un
passecanal, des pas-
secanaux
passe-cheval, 199. — Com-
me le précédent
passe-cicéron, 194
passe-colère, 194
passe-corde, 199. L. des
p.-cordes. — passecor-
des
passe-cordon, 199. L. des
p.-cordons. — passecor-
dons
passe-debout, 199. L. des
p.-debout. — passede-
bouts

- passe-dix, 188, 194. — un, des passédix
 passe-droit, 194. Ac. des passe-droits. — passédroits
 passe-fil (-er), 199
 passe-illon, 194
 passe-fin, 195, 200
 passe-fleur, 198, 201. L. des p. - fleurs. — passefleurs
 passe-folle, 29, 30. L. des p. - folles. — passés folles. *Passé* est ici substantif
 passe-garde, 198, 201. — passegardes
 passe-lacet, 199. L. des p. - lacets. — passelacets.
 passe-lit, 199. — passelits
 passe-méteil, 195. — passéméteils
 passe-mur, 195. L. des p. - mur. — passemurs
 passe-musc, 195. L. des p. - musc. — passemuscs
 passe-muscat, 195. L. des p. - muscat. — passemuscats
 passe-parole, 195. L. des p. - parole. — passeparoles
 passe-partout, 199. L. des p. - partout. — passepartouts
 passe-passe, 198, 201. L. des passe-passe. — passsepases
 passe-peintre, 195. L. p. - peintre. — passepeintres
 passe-perle, 199. L. p. - perle ou perles (cf. *arrache-sonde*). — passperles
 passe-pierre, 195, 202, 204. — L. p. - pierre ou pierres (cf. *arrache-sonde*). — passpierrez
 passe-poil, 195. L. p. - poil ou poils (cf. *arrache-sonde*). — passpoils
 passe-pomme, 198, 201 — passepommes
 passe-port, 199. — passports
 passerage, 199, 201
 passerose, 198, 201. — passeroses
 passe-rosée, 195, 202, 204. — L. des p. - rosée. — passerosées
 passe-satin, 195. L. des p. - satin. — passsatins
 passe-soie, 195, 199, 202, 203. L. des p. - soie. — passesoies
 passe-temps, 188, 192. — le, les passetemps
 passe-velours, 195. L. des p. - velours. — un, des passavelours
 passe-vert, 29, 30. — passés verts
 passe-violet, 195. — le passeviolet
 passe-vogue, 200, 201. — des passevognes
 passe-volant, 197. Ac., L. des p. - volants. — passsevolants
 patati-patata, 207. — patati patata
 patenôtre, 29, 30
 patriarche, 221
 patron-jacquet, 123, 124. — le patron jacquet
 patron-minet, 123, 124. — le patron minet
 patte d'araignée, 54
 patte de lapin, 54. — des pattes de lapin, et de même pour les trois noms qui suivent
 patte de lièvre, 54
 patte de lion, 54
 patte de loup, 55
 pattepelu, 37, 38
 pêche-bernard, 198, 200. — pêchebernards
 pêche-martin, 198, 200. — pêchemartins
 pêche-vairon, 194. — pêchevairons
 pédicure, 214
 pédiluve, 214
 pédimane, 214
 péle-mêle, 140, 141. — pèlemêle
 pendeloque, 214
 pend-larron, 194
 péninsule, 217
 pénombre, 217
 pense-à-moi, 151. — un, des pense à moi
 pent-à-col, 162, 169. — pentacols
 pentamètre, 221
 perce-bois, 195. L., pour tous les composés de *perce*, écrit le pluriel avec le substantif variable : les perce-bourbons, etc., excepté *perce-neige* et *perce-terre* où le subst. ne varie pas : les *perce-neige*, *-terre*. On peut écrire les percebois, les percebourbons, les perceceilles (ou perço-
 reilles), les perceterres, etc.
 perce-bourdon, 195
 perce-chaussée, 195
 perce-crâne, 195
 perce-feuille, 198, 201
 perce-forêt, 195
 perce-langue, 195
 perce-lettre, 195
 perce-meule, 195
 perce-muraille, 195, 202, 204
 perce-neige, 195, 202, 204
 perce-oreille, 195
 perce-pierre, 195, 202, 204
 perce-pot, 195
 perce-roche, 195, 202, 204
 perce-ronde, 195, 202, 204
 perce-terre, 195
 perd-sa-queue, 160, 165, 195, 202, 204. — (la mé-sange) perd sa queue
 perdre, 96
 perfection, 217
 perforer, 217
 périanthe, 228
 péricarpe, 228
 péricolndre, 228
 péricolpète, 228
 péricrâne, 228
 périderme, 228
 périgée, 228
 périgone, 228
 périhélie, 228
 périmètre, 228
 périmérite, 228
 période, 228
 périoste, 228
 périptète, 228
 périphrase, 228
 périple, 228
 pèrisperme, 228
 péristyle, 228
 permètre, 5, 79
 permuter, 217
 péroration, 217
 perplexer, 217
 perquisition, 217
 persécuter, 217
 persévérer, 217
 persifler, 217
 persil, 219
 personnifier, 144
 perspective, 217
 perspicace, 217
 pèse-acide, 195. L. des p. - acide ou acides (cf. *arrache-sonde*). — pèsacide
 pèse-esprit, 195. L. des p. - esprit ou esprits (cf. *arrache-sonde*). — pèsesprits
 pèse-lait, 195. L. des p. - lait. — pèselait
 pèse-lettres, 195. — un

- péselette, des peselettres
 pèse-liqueur, 195. L. des p.-liqueur ou liqueurs (cf. *arrache-sonde*). — pèseliqeurs
 pèse-moût, 195. L. des p.-moût. — pèsemoûts
 pèse-sel, 195. L. des p.-sel ou sels (cf. *arrache-sonde*). — pèsesels
 pèse-sirop, 195. — pèsesirops
 pèse-vin, 195. L. des p.-vin ou vins (cf. *arrache-sonde*). — pèsévins
 petit-fils, 25. Ac. des petits-fils. — un, des petitsfils ou des petits fils
 petit-gris, 25. — petit gris
 petit journal, 14
 petit-lait, 25. — petit lait
 petit-maitre, 25. L. des petits - maitres. — petitmaitres ou petits maitres
 petit-neveu, 25. L. des petits-neveux. — petitneveux ou petits neveux
 petit pâté, 25. Ac. petits pâtés
 petite-fille, 25. Ac. petites-filles. — petitefilles ou petites filles
 petite-maitresse, 25. L. petites-maitresses. — petite-maitresses ou petites maitresses
 petite-nièce, 25. L. les petites - nièces. — petitesnièces ou petites nièces
 petite-oye, 25. — petite oie ; en 1659, petite oye
 petites-maisons, 25. — petites maisons
 petite vérole, 25. Ac. des petites véroles
 petits-enfants, 25. — petits enfants
 petits-fours, 25. — petits fours
 petits soins, 41
 pétrifier, 144
 pétrole, 133, 134
 peut-être, 70. — peutêtre
 philcome, 224
 philologie, 221
 photographie, 213, 222, 224
 photosculpture, 224
 physiologie, 222
 pickenpot, 185
 piéca, 69
 pied bot, 37. Ac. des pieds bots
 pied d'alouette. — Dans tous ces composés de *pied*, à l'exception de *pied-cot*, on peut faire varier *pied* au pluriel, et supprimer le trait d'union : *pied d'alouette*, etc. Ceux de ces noms qui se trouvent dans le dict. de 1659 n'ont pas de trait d'union : *pied d'alouette*, *pied de chat*, *pied de lion*, *pied de veau*.
 pied-d'âne, 55
 pied-de-biche, 55
 pied-de-chat, 54, 55
 pied-de-cheval, 55
 pied-de-chèvre, 54
 pied-de-coq, 54
 pied-de-corbin, 54
 pied-de-griffon, 54
 pied-de-lion, 54
 pied-de-loup, 54
 pied-de-mouche, 55
 pied-d'oiseau, 54
 pied-de-poule, 54
 pied de roi, 52
 pied-de-veau, 54
 pied-cot, 133, 136, 137. — piécot
 piédestal, 13, 45, 52
 pied-gris, 37. — les pieds gris
 pied-plat, 33, 39. — des pieds plats
 pieds-branchies, 223
 pie-mère, 36, 55. — la pie mère
 pierre-ponce, 121. — la pierre ponce
 pif-paf-pouf, 207. — pif ! paf ! pouf !
 pillemaille, 189
 pince-balle, 195, 202, 203. L. des p.-balle ou balles (cf. *arrache-sonde*). — pinceballes
 pince-lisière, 195. L. des p.-lisière ou lisières (cf. *arrache-sonde*). — pincelisières
 pince-maille, 195. L. des p.-maille ou mailles (cf. *arrache-sonde*). — pincemailles
 pince-sans-rire, 197. L. des pince-sans-rire. — des pince sans rire
 pincez-moi-ça, 151
 pincez-moi-cela, 199
 pinne - marine, 29. Ac. pinnes marines
 pinsemaille, 191
 pique-assiette, 195. — des piquassiettes
 pique-bœuf, 195. L. des p.-bœuf ou bœufs (cf. *arrache-sonde*). — piquebœufs
 pique-bois, 195. L. des p.-bois. — un, des piquebois
 pique-broc, 195. L. des p.-broc ou brocs (cf. *arrache-sonde*). — piquebrocs
 pique-mine, 195. — piquemines
 pique-mouche, 195, 202, 204. L. des p.-mouche ou mouches (cf. *arrache-sonde*). — piquemouches
 pique-poule (ou pouille), 152, 161, 199, 201. — piquepoules, piquepouilles
 pique-vairon (ou véron), 195. — piquevérons
 pisse-froid, 198. — pissefroids
 pissenlit, 197
 pisse-sang, 199. — le pisse-sang
 pisse-vinaigre, 195. — pissevinaigres
 plafond, 1, 3, 16, 20, 21, 25
 plain - chant, 25. — le plainchant
 plain-pied, 25. Ac. un, des plain - pieds. — plainpieds
 plaît-il, 72
 planisphère, 224
 plat-bord, 25. L. des platsbords. — plats bords
 plate-bande, 25. Ac. des plates bandes. — plates bandes ou platebandes
 plate-face, 25. — plates faces ou platefaces
 plate-forme, 25. Ac. des plates-formes. — plates formes ou plateformes
 plate-longe, 25. L. des plates-longes. — plates longues ou platelongs
 plébiscite, 214
 pleure-misère, 195. Ac., L. des pl.-misère. — pleuremisères
 pleure-pain, 191, 195. L. des pl.-pain. — pleurepains
 ploie-ressort, 195. — des ploieressorts ou ploieressorts
 plorechante, 185
 plupart (la), 25, 105

plus-pétition (la), 105. — la plupétition	porte-arquebuse, 195*. — des portarquebuses	porte-charbon, 195*. — portecharbons
plus-que-parfait (le), 105. — plusqueparfait	porte-assiette, 195*. — portassiettes	porte-ciels, 190, 191, 195 porte-cierge, 195*. — portecierges
plus-value (la), 105. — la pluvalue	porte-aune, 195*. — portaunes	porte-cigare, 15, 177, 178, 195*. — portecigares
plutôt, 66	porte-baguettes, 195*. — portebaguettes	porte-clapet, 195*. — porteclapets
podagre, 221	porte-baïonnette, 195*. — portebaïonnettes	porte-claf, 195. L. des porte-clafs.
poids et mesures, 56	porte-balance, 195*. — portebalances	porte-clefs. — un por- teclef, des porteclefs
point-virgule, 123, 124. — points virgules	porteballe, 188, 195. Ac. des porteballes	porte-col, 195. L. des porte-cols. — portecols
poisson-bœuf, 121. — Supprimer le trait d'uni- on et faire varier au pluriel les deux termes séparés, dans <i>poisson- bœuf</i> et les sept noms qui suivent	porte-bandeau, 195	porte-collet, 195. Ac. des portecollets
poisson-coq, 121	porte-barres, 195. L. des portebarres. — un por- tebarre, des portebar- res	porte-collier, 195. — por- tecolliers
poisson-femme, 121	porte-battant, 195. — portebattants	porte-coton, 195. Ac. des portecotons
poisson-fleur, 121	porte-bee, 195. L. des porte-bees. — por- tebees	porte-couteau, 195*. — portecouteaux
poisson-lune, 121	porte-bobèche, 195. — portebobèches	portecrayon, 195. Ac. des portecrayons
poisson-serpent, 121	porte-bonheur, 195. — portebonheurs	porte-crête, 195
poix-résine, 121	porte-bonnet, 195*. — portebonnets	porte-croix, 195. L. des portecroix. — un, des portecroix
pomme-anis, 121	porte-bossoir, 195*. — portebossoirs	porte-crosse, 195. L. des portecrosses
pomme d'acajou, 13	porte-bouchoir, 195. L. des portebouchoirs. — portebouchoirs	porte-cure-dents, 195. — portecuredents
pomme de terre, 1, 14. — des pommes de terre	porte-bougie, 195*. — portebougies	porte-dais, 195. L. des portedais. — un, des portedais
poncire, 237	porte-bouquet, 195. — portebouquets	porte-Dieu, 195
pont-levis, 29. Ac. des ponts-levis. — ponts levis	porte-bourdon, 195*. — portebourdons	porte-drapeau, 195*. — portedrapeaux
pont-neuf, 29	porte-brandon, 189	porte-écuelle, 195. — por- técuelles
pore-épice, 119, 121. — porquépics	porte-broche, 195*. — portebroches	porte-enseigne, 189, 190, 195*. — portenseignes
porchacier, 97	porte-carabine, 195*. — portecarabines	porte-épée, 195*. — portépées
porcuider, 97	porte-chaîne, 195. L. des portechaines. — por- techaines	porte-éperon, 195*. — portéperons
por Dieu, 72	porte-chaire, 191	porte-éponge, 195*. — portéponges
porfil, 97	porte-chaise, 152	portespée, 190
por le cuer Dieu, 72	porte-chandelier, 195*. — des portechande- liers	porte-étendard, 195*. — portétendards
poroffrir, 97	porte-chape, 195. Ac. des portechapes	porte-étriers, 195. — un portétrier, des porté- triers
porparler, 97	porte-chapeau, 195. — portechapeaux	porte-étrivières, 195. — un portétrivière, des portétrivières
porpendre, 97	porte-chapé, 185	
porpenser, 97	porte-chaud, 190	
porquant, 67		
porquerre, 97		
portaster, 97		
porte-affiche, 195*. — des portaffiches		
porte-aigle, 195*. — des portaigles		
porte-aiguillon, 195. — portaiguillons		
porte-allume, 195. — portallume		
porte-allumettes, 195. L. des porte-allumettes. — un portallumette, des portallumettes		
porte-amarre, 195*. — portamarres		

¹ Pour abrégé, nous faisons suivre d'un astérisque ceux des composés verbaux de *porte* qui dans *Littre* ont une double forme de pluriel, d'après la théorie exposée et combattue plus haut, au mot *arrache-sonde*.

- portefaix, 185, 190, 195.
Ac. des portefaix
porte-fer, 195*. — portefers
porte-feu, 195. L. des porte-feu. — portefeux
portefeuille, 3, 12, 195.
Ac. portefeuelles
porte-flambeau, 190, 195*. — porteflambeaux
porte-fleurs, 159, 190
porte-forêt, 195*. — porteforêts
porte-fort, 193. L. des porte-forts. — porteforts
porte-foudre, 195, 200
porte-froid, 191
porte-froidure, 191
porte-giberne, 195*. — portegibernes
porte-glaive, 5, 6, 195
porte-graine, 195. — portegraines
porteguerrre, 191
porte-guidon, 195*. — porteguidons
porte-hache, 195*. — portehaches
porte-haillons, 195. — L. des porte-haillons. — portehaillons
porte-haubans, 195. L. des porte-haubans. — un portehauban, des portehaubans
porte-hors, 185
porte-huile, 195. L. des porte-huile. — portehuiles
porte-jour, 190, 191
porte-jupe, 195, 200
porte-labeur, 190
porte-laine, 190
porte-lame, 195*. — portelames
porte-lance, 195*. — portelances
porte-lettres, 195. L. des porte-lettres. — un portelettre, des portelettres
porte-liqueurs, 195. — un porteliqueur, des porteliqueurs
porte-lof, 195*. — portelofs
porte-lois, 190, 191
porte-loupe, 195*. — porteloupes
porte-lumière, 191
porte-lyre, 195
porte-maillot, 195*. — portemaillots
porte-malheur, 195. L. des porte-malheur. — portemalheurs
portemanteau, 3, 15, 16, 157, 160, 178, 195. Ac. des portemanteaux
porte-masse, 195. — portemasses
porte-mèche, 195*. — portemèches
porte-mesure, 195*. — portemesures
porte-miroirs, 195. — un portemiroir, des portemiroirs
porte-monnaie, 195. L. des porte-monnaie (au supplément). — portemonnaies
porte-montre, 195*. — portemontres
porte-mors, 195. L. des p.-mors. — un, des portemors
porte-mouchettes, 195. L. des p.-mouchettes. — une portemouchette, des portemouchettes.
porte-mousqueton, 195*. — portemousquetons
porte-moxa, 195*. — portemoxas
porte-muse, 195. — portemuscs
porte-nitrate, 195. — portenitrates
porte-nœud, 195*. — portencœuds
porte-objet, 195*. — portobjets
porte-original, 195. L. des p.-originaux. — portoriginaux
porte-page, 195*. — portepages
portepaix, 191
porte-panier, 188, 190
porte-peines, 200
portepene, 190
porte-pièce, 196*. — portepièces
porte-plume, 15, 196*. — porteplumes
porte-plumet, 196. — porteplumets
porte-pompon, 196*. — portepompons
porte-queue, 191, 196*. — portequées
porte-raine, 196*. — porterames
porte-râteau, 196. — portérateaux
porte-respect, 196. — L. des p.-respects. — porterespects
porte-scie, 196*. — portescies
porte-singe, 196*. — portesinges
porte-soie, 196. — portesoies
portesole, 189
porte-sonnette, 196. — portesonnettes
porte-suif, 196. — le portesuif
portetable, 191
porte-tapisserie, 196*. — portetapisseries
porte-tarière, 196*. — portetarières
porte-tolets, 196. — un portetolet, des portetolets
porte-trait, 196*. — portetraits
porte-vent, 196. L. des porte-vent. — portevens
porte-verge, 196*. — porteverges
porte-vis, 196. — un, des portevjs
porte-voix, 196. L. des p.-voix. — un, des portevoux
portendre, 97
portraire, 97
portrait, 97
postcommunion, 217
postdate (-ter), 217
postface, 217
posthume, 217
postposer, 217
post-scriptum, 217. Ac. des post-scriptum. — postscriptums
pot à fleurs, 52. Ac. des pots à fleurs
potasse, 230, 233
pot-au-feu, 53. Ac., L. des pot-au-feu. — potaufeux
pot de chambre, 52. Ac. des pots de chambre
pot-de-vin, 52. Ac. des pots-de-vin. — pots de vin
pouacre, 219
pou-de-soie, 52. L. poux-de-soie. — poudesoies
poulpe, 219
pourboire, 15, 16, 19, 125
pourceindre, 97
pourfendre, 97
pourmenade, 217
pourmener, 217
pourpier, 44, 46, 47
pourpoint, 97
pourprendre, 97
pourpris, 97
poursuivre, 97
pourtour, 97
pourvoir, 76, 97

pousse-broche, 196. L. des p.-broche ou broches (cf. *arrache-sonde*).—poussebroches
 pousse-café, 196. L. des p.-café. — poussecafés
 pousse-cailloux, 196. L. un, des p.-cailloux. — un poussecaillou, des poussecailloux
 pousse-cambrure, 196.— poussecambrures
 pousse-cul, 196. Ac. des pousseculs. L. des p.-cul ou culs (cf. *arrache-sonde*).—pousseculs ou pousseculs (cf. *tapecu*)
 pousse-fiche, 196. L. comme le précédent. — poussefiches
 pousse-navette, 196. L. comme le précédent. — poussenavettes
 précéder, 89, 217
 prêcher, 74, 96
 précipiter, 217
 précompter, 217
 prédestiner, 217
 prédéterminer, 217
 prédominer, 217
 préétablir, 217
 préexister, 217
 préférer, 217
 pré-gazon, 121.—des prés gazons
 préliminaire, 217
 préluder, 217
 prématuré, 217
 premier-Paris, 133, 136. — des premiers Paris
 premiers-nés (les), 130. — les premiers nés
 préopiner, 217
 préparation, 217
 prépondérant, 217
 prescription, 217
 préséance, 96
 présider, 217
 presque île, 217
 presse-artère, 196. L. des p.-artère ou artères (cf. *arrache-sonde*). — pressartères
 presse-étouffe, 196. L. comme le précédent. — pressétouffes
 prestez-moi votre sac, 152
 prestidigitateur, 214
 présupposer, 217
 prête-Jean, 196
 prétendre, 79
 prête-nom, 196. Ac. des prête-noms. — prêténoms

prêter, 96
 préférit, 217
 préférence, 217
 prétermission, 217
 prévoir, 96
 prime saut, 25, 27, 246. — primesaut, à cause du suivant
 primesantier, 246
 primevère, 25
 prince-président, 121. — le prince président
 prinsoir, 27
 prinsome, 27, 28
 printemps, 25
 problème, 228
 proboscide, 228
 procéder, 217
 procès-verbal, 29. Ac. des procès-verbaux.— procès verbaux
 procréer, 217
 procurer, 217
 prodige, 217
 produire, 217
 proéminence, 217
 proemptose, 228
 préférer, 217
 profil, 97, 217
 profit, 217
 prognathe, 228
 programme, 228
 progression, 217
 prohiber, 217
 projection, 217
 proluxe, 217
 prologue, 228
 promenade, 217
 promener, 217
 promettre, 79
 prône, 74
 prône-misère, 196. L. des prône-misère. — prônemisères
 prophète, 219
 propied, 217
 propre à rien, 53
 préfet, 217
 prosélyte, 228
 prosenchyme, 228
 prosodie, 228
 prostase, 228
 prostate, 228
 prosthèse, 228
 protase, 228
 protocole, 221
 prototype, 221
 protubérance, 217
 provenir, 79
 prude-femme, 25
 prud'homme, 246
 prud'homme, 25, 246. Ac. des prud'hommes
 pseudonyme, 222
 putné, 96
 puisque, 74

purge-mariage, 196. — purgemariages
 purifier, 144
 Qualifier, 144
 quanque, 63
 quant à moi, 206. — Dict. de 1659 : *le quant à soy*
 quartier-maître, 133, 136, 138. — Dans Péliçon : *quartiers - maîtres*. *quartier maîtres* se rait plus correct ; ce qu'il y a de plus simple, ce serait *quartiermaîtres*
 quasi-contrat, 217. — les quasi contrats
 quasi-délit, 217. — les quasi délits
 quatorze, 59
 quatre-vingtième, 58. — quatrevingtième
 quatre-vingts, 58. — quatrevingt, orthographe adoptée par V. Hugo dans son dernier roman : *Quatrevingt-treize*
 quelconque, 63
 quelque, 62, 63
 quelquefois, 68
 quelque part, 68
 quelqu'un, 62, 63
 qu'en-dira-t-on, 206. — le qu'en dira-t-on (cf. aux notes additionnelles, dernière note)
 quercitron, 121
 queue-aiguë, 32, 37. L. queues-aiguës. — queues aiguës
 queue-blanche, 37. L. queues-blanches. — queues blanches
 queue-d'aronde, 55. — des queues d'aronde. Même pluriel pour les composés analogues de *queue* qui suivent. L. les écrit avec trait d'union
 queue-de-chat, 55. faisant varier *queue* au pluriel
 queue-de-cheval, 54, 55
 queue-de-cochon, 55
 queue-d'hermine, 54
 queue leu leu (1a), 206
 queue-de-lion, 54
 queue-d'oison, 55
 queue-de-paon, 55
 queue-de-rat, 55
 queue-de-renard, 55
 queue-de-souris, 54

- queue de vache, 55
 queussi-queumi, 206. —
 queussi queumi
 queuvrechiers, 17, 135
 quilboquet, 133, 136
 quintessence, 25
 quinze, 59
 quinze-vingts, 58. —
 quinzevingts
 quiproquo, 218. Ac. des
 quiproquo. — quipro-
 quos
 qui-vive, 206. — le qui
 vive
 quoique, 71
 quolibet, 218
 quote part, 25

 Raban, 255
 rabat-cou, 196. — ra-
 batcous, et mieux : ra-
 bacous
 rabat-joie, 196. — ra-
 batjoies, et mieux : ra-
 bajoies
 rabattre, 79
 rabougir, 100
 rachat, 100
 racheter, 58
 raccourcir, 101
 raccoutumer, 101
 raccrocher, 81, 101
 racle-boyau, 196. — des
 racleboyaux
 racle-denare, 191
 racle-denier, 196. — des
 racledeniers
 racle-torets, 189
 racompter, 99
 radoter, 100
 raffermir, 84
 raffiner, 83
 raffoler, 58
 rafraichir, 84
 raifort, 3, 16, 29
 railway, 234
 rajeunir, 84
 ralentir, 84
 rallonger, 83
 ramasse-ton-bras, 151,
 177, 178, 191. — un,
 des ramasse ton bras
 ramentevoir, 160
 ramifier, 144
 rançon, 106
 rapetisser, 83
 rapiécer, 81
 rapoil, 189
 raréfier, 145
 rase-forts, 190
 rassasier, 100
 rasséréner, 83
 ratapoil, 55
 rat-baillet, 29. — rabail-
 let (cf. L., *rabaillet*)
 rat-de-cave, 55. L. des
 rats-de-cave. — rats de
 cave
 ratifier, 144
 ratisse-caisse, 196. — ra-
 tissecaisses
 ravauder, 83
 ravitailler, 82
 réajourner, 101
 réapparition, 101
 réassigner, 101
 rébarbatif, 102
 rebarbe, 100
 rebelle, 101
 rébellion, 101
 rebondre, 100
 rebord, 100
 rebras, 100
 rebrousser, 100
 recéler, 99
 recette, 101
 recevoir, 100, 101
 rechef (de), 100
 rechute, 100
 réciproque, 101
 réciter, 101
 réclamer, 100
 reclus, 75
 recoi, 100
 recoin, 100
 récolte, 101
 recompter, 101
 réconcilier, 101
 reconforter, 83, 97
 reconnaître, 100
 recorrocier, 98
 recouvrir, 106
 recréer, 98, 101
 récrier, 98
 rectifier, 144
 rectiligne, 214
 recueillir, 100, 101
 reculer, 81, 102
 récuser, 101
 redan, 100
 redire, 101
 redingote, 235
 redonder, 101
 réédifier, 101
 réélire, 101
 refaire, 75, 79, 101
 référer, 101
 refin, 100
 réflexible, 101
 reflux, 100
 refondre, 101
 réformer, 101
 réfrangible, 101
 refrapper, 97
 refroidir, 84
 refuge, 101
 refuser, 100
 regagner, 98
 regarder, 102
 regardez-moi, 151, 160,
 178, 191
 régénérer, 210
 régicide, 214
 réglisse, 219
 regretter, 102
 régulier, 101
 réhabiliter, 101
 réhabituer, 101
 rehausser, 101
 réimprimer, 101
 reine-claude, 122. Ac. des
 reines-Claude. L. pro-
 pose soit le pluriel de
 Génin : des reine-
 claude, soit celui de
 Pautex : des reines-
 claudes. La forme la
 plus simple serait : des
 reineclaudes
 reine-marguerite, 122. —
 des reines marguerites
 réinstaller, 101
 réintégrer, 101
 réitérer, 101
 rejeter, 102
 rejoindre, 79
 réjouir, 101
 relargir, 101
 relève - gravure, 196.
 des relèvegavures
 relève-moustache, 196.
 L. des relève-mous-
 taches. — relèvemous-
 taches
 relève-quartier, 196. —
 des relèvequartiers
 relever, 102
 religion, 101
 relique, 101
 reluquer, 100
 remainder, 100
 rembourser, 81
 remenacer, 98
 rémission, 101
 remonstrer, 97
 remordre, 98
 rempailler, 101
 remplir, 101
 remporter, 29, 101
 remue-ménage, 196. L.
 des remue-ménage. —
 remueménages
 rendez-moi, 151
 rendez-vous, 151, 160,
 177, 178, 199
 renforcer, 82
 rengainer, 81
 rengorger, 81
 renifler, 100
 renom, 100
 rentoilier, 82
 réouverture, 101
 repaire, 100
 repairier, 100
 répandre, 100
 réparation, 101
 répartir, 101
 repas, 100

- répétition, 102
 reposer, 79
 répréhensible, 101
 reprendre, 79
 républicque, 214
 répugner, 101
 résoudre, 100
 resplendeur, 100
 ressac, 102
 ressentir, 102
 ressource, 100, 102
 ressouvenir, 102
 restaurer, 102
 restituer, 102
 restorer, 100
 restreindre, 102
 résumer, 213
 rétroactif, 217
 rétroaction, 217
 rétroagir, 217
 rétrocéder, 217
 rétrocession, 217
 rétrogradation, 217
 rétrograder, 217
 réussir, 101
 revêche, 100
 rêve-creux, 198. — un, des rêvecreux
 reveille, 101
 revenant-bon, 30. Ac. revenants-bons. — revenanthon ou revenanbons
 revenez-y, 151, 176, 177, 199
 revenir, 79
 rez-de-chaussée, 52. — des rez de chaussée
 rhabiller 101
 rhinocéros, 24
 rhubarbe, 219
 rhythmopée, 221
 ric-à-rac, 207. — ricarac
 ric-et-rac, 207. — ric et rac
 rien ne vaulx, 188
 rif-raff, 207
 rim-ram, 207
 rince-bouche, 196. L. des rince-bouches. — rincebouches
 robe lilas, 122
 rocambole, 233
 rodomont, 136
 rogne-cul, 196. — des rogneculs ou rognecus (cf. *lapecu*)
 rogne-pied, 196. L. des rogne-pied. — rognepieds
 roi - prophète, 121. — le roi prophète
 roi-soleil, 121. — le roi soleil
 roman-feuilleton, 121, 138, 139. — romans
 feuilletons
 romarin, 214
 rompt-pierre, 165, 169, 196. — romptpierres, ou mieux rompierres
 rondebosse, 25. Ac. rondes bosses
 ronde-major, 133, 136, 137. — une ronde major, des rondes majors
 rond-point, 25. L. des ronds-points. — ronds points
 ronge-bois, 196. L. des ronge-bois. — un, des rongebois
 ronge-maille, 196. — rongemailles
 ronron, 206
 rosbif, 235
 rose-capucine, 121. — roses capucines
 rose-pompon, 121. — roses pompons
 rose-thé, 121. — roses thées
 rossolis, 218
 rouge-aile, 36, 37, 38. L. des rouges ailes. — rougeailes (cf. plus bas *rouge-gorge*)
 rouge bord, 36. Ac. des rouges bords
 rouge-cerise, 122, 137. — le rouge cerise
 rouge-gorge, 1, 3, 32, 36, 37, 38, 39. Ac. des rouges-gorges. Génin et Laveaux proposent : des rouge-gorge, c'est-à-dire des oiseaux ayant la gorge rouge. Nous avons montré l'inexactitude de cette analyse. Il faudrait *des rouges gorges* si le genre était le féminin ; mais, le mot étant devenu simple, comme le prouve le changement de genre, la seule forme correcte est *le rougegorge, les rougegorges*. Même observation pour *le rougeaile* et *le rougequeue*. Le dict. de 1659 a *rougecul* et *rougequeue*
 rouge-queue, 36
 roulefeu, 196. des roulefeux
 rouvrir, 101
 ruser, 74
 Sabre-baïonnette, 121
 sabrefache, 233
 sacré nom de Dieu, 72
 sacré nom d'une pipe, 72
 sacrifier, 144
 sacrosaint, 214
 sage-femme, 25. Ac., L. des sages-femmes. — sages femmes
 sainbois, 25
 saindoux, 29
 sainfoin, 25
 saint-anne, 42. — Écrire tous les composés figurés de *saint* comme les noms des saints (*saint Jean*), etc. ; par suite : *la saint Jean*, et non *la Saint-Jean*. L'orthographe ne doit pas changer, que le nom soit pris au propre ou au figuré (cf. p. 252)
 saint-aubin, 42
 saint-augustin, 42
 Saint-Cyr, 42, 247. — saintcyr
 saintcyrien, 246, 247
 Saint-Simon, 247
 saintsimonien, 246, 247
 sainte-nitouche, 206. — une sainte nitouche
 sainteté le pape (sa), 122
 saint-gall, 42
 saint-germain, 42
 Saint-Jean (la), 26
 saint-leu, 42
 Saint-Martin (la), 26
 saint office, 25
 saint sacrement, 25
 saint-samson, 42
 saint sépulcre, 25
 saint-siège, 25. — le saint siège
 saisie-arrêt, 121. — Supprimer le trait d'union dans les composés de *saisie*
 saisie-brandon, 121, 138, 139
 saisie-exécution, 121
 saisie-gagerie, 121
 saisie-revendication, 121
 salamalec, 238
 salle à manger, 52
 salpêtre, 133, 134
 salsifs, 236
 saltimbanque, 136
 salvanos, 153, 160, 177, 197
 sa majesté le roi, 122
 sambleu, 49
 samedi, 44, 46
 sanctifier, 144, 145
 sang-de-dragon, 54. — sang de dragon
 sangdieu, 49, 72

- sang-dragon, 133, 136, 137. — sang dragon
sang-froid, 29. — le sang-froid
sans-cœur, 128. — un sans cœur
sans-culotte, 126, 128. — les sans culotte
sans-dent (une), 126, 128. — une sans dent
sans doute, 67
sans-fleur (une), 128, — une sans fleur
sans-gêne, 128. — un sans gêne
sans-peau (une), 128. — une sans peau
sans-pieds, 223. — les sans pieds
sans-souci (un), 128. — un sans souci
sapeur-pompier, 15. — les sapeurs pompiers
sarcocèle, 221
sarcophage, 221
sarqueu, 219
sassafras, 237
satisfaction, 218
satisfaire, 218
sauf-conduit, 25, 28. Ac. des sauf-conduits. — saufs conduits, ou mieux saufconduits
saugrenu, 140, 142
saumure, 44, 48
saupiquer, 133, 136, 138
saupoudrer, 140, 141
saute-en-barque, 199, — sautembarques
saute-en-bas, 197. — un, des sautembas
saute-ruisseau, 196. — sauteruisseaux
sauvegarde, 25, 246
sauvegarder, 246
sauve-l'honneur, 196. — un sauve l'honneur
sauve-qui-peut, 206. — un sauve qui peut
sauve-rabans, 196. — un, des sauverabans
sauve-vie (la), 196. L. des sauve-vie. — sau-
vevies
savoir-faire, 56, 64. — savoirfaire
savoir-vivre, 56, 64. — savoirvivre
scarifier, 144
scie de mer, 55
scorbut, 235
scorsonère, 236
sécession, 218
sèche-pleurs, 190
secourir, 102
secret, 218
séduire, 102
ségréger, 218
seize, 59
séjourner, 102
sélection, 218
sélénostate, 222
selon, 20
semen contra, 218
semi, 104
semi-adhérent, 105. — Joindre *semi* au substantif ou à l'adjectif, comme *mi* dans *milieu*, etc.
semi-amplectif, 105
semi-annuel, 105
semi-annulaire, 105
semi-déponent, 105
semi-diurne, 105
semi-historique, 105
semi-nocturne, 105
semi-nymphé, 105
semi-opale, 105
semi-périodique, 105
semi-plat, 105
semi-prébende, 105
semi-preuve, 105
semi-quart, 105
semi-tierce, 105
semi-ton, 105
semi-voyelle, 105
semondre, 102
semper virens, 218
sénatus-consulte, 214. Ac. des sénatus consultes. — sénatusconsultes
senefier, 144
sens commun, 29
séparer, 217
septentrion, 214
sergent de ville, 44, 52. Ac. des sergents de ville
sergent-fourrier, 121. — sergents fourriers
sergent-major, 121. — sergents majors
serre-bosse, 196. — serrebosses
serre-ciseaux, 196. — un serreciseau, des serreciseaux
serre-cou, 196. L. un s-cou ou cous (cf. *arrache-sonde*). — serrecous
serrecroupière, 188
serre-deniérs, 191, 200
serre-feu, 196. L. des s-feu. — serrefeux
serre-file, 196. L. des s-files. — serrefiles
serre-freins, 196. L. des s-freins. — serrefreins
serremiette, 191
serre-nez, 196. L. des s-
- nez. — un, des serrenez
serre-nœud, 196. L. des s-nœuds. — serrenœuds
serre-papiers, 177, 196. L. des s-papiers. — un serrepapier, des serrepapiers
serre-pédicule, 196. L. des s-pédicule. — serrepédicules
serre-points, 196. — un serrepoint, des serrepoints
serre-tête, 1, 3, 159, 178, 196. L. des serre-tête. — serretêtes
sesqui-oxyde, 224. — sesquioxyde
sevrer, 74, 102
signifier, 144
simagrée, 206
sinécure, 235
sitôt comme, 71
sitôt que, 71
six - vingts, 58. — sixvingt
soi-disant, 142, — soidisant
soie puce, 122
soit que, 71
sole-battue, 29, 246. — solbatue, à cause de solbature
solbature, 246
soliloque, 214
solipède, 214
solmiser, 82
sommambule, 214
somniafère, 214
son excellence le ministre, 122
songe-cieux, 198. — songecieux
songe-malice, 190, 191, 196. — songemalice
songenouvelle, 191
soporifère, 214
soslegier, 76, 102
soslever, 102
sosmettre, 76, 102
sot-l'y-laisse, 206. L. des sot-l'y-laisse. — un, des sot l'y laisse
soubasement, 85
soubattre, 102
soubresaut, 237
soucoupe, 16, 126
souffle au cul mien, 112
souffler, 102
souffraite, 102
souffre-bonheur, 196. — souffrebouheurs
souffre-douleur, 196. L.

- des souffre-douleur. — souffredouleurs
souffrir, 102
souligner, 81, 102
soumettre, 79
soupape, 237
soupeser, 102
sourcil, 102
sourd-muet, 20, 57. — des sourds muets
souris, 102
sous-aile, 129. — *sous* peut se souder au mot qui le suit: *sousaile*, *soubail* (cf. *soucoupe*, *soustylaïre*), *soussecrétaire* (dict. de 1659, cf. *soussigné*). Il n'y a pas à distinguer *sous* prép. de *sous* adv.
sous-bail, 128, 132. Ac. des sous-baux
sous-barbe, 128
sous-bois, 128
sous-cape, 128
sous-clavière, 132. Ac. des sous-clavières
sous-cuisse, 128
sous-dominante, 132
sous-faite, 132
sous-ferme, 132. Ac. des sous-fermes
sous-garant, 132
sous-garde, 132
sous-gorge, 128
sous-gueule, 129
sous-lieutenant, 132. Ac. des sous-lieutenants
sous-locataire, 132
sous-main, 129
sous-maître, 15, 132
sous-marin, 132. Ac. sous-marins, -ines
sous-mentonnière, 132
sous-multiple, 132. Ac. des sous-multiples
sous-œuvre (en), 129
sous-ordre, 132
sous-préfet, 15, 132
sous-secrétaire, 132
sous-seing, 129, 132
soustylaïre, 132
sous-ventrière, 132
soventes feiz, 69
spermaceti, 218
squamoderme, 224
stathouder, 235
steep-chase, 235. — steeplechases
stookfish, 233
strangurie, 221
stratège, 221
stribord, 235
subdéléguer, 218
subdiviser, 213
subir, 218
subjonctif, 218
subjuguier, 218
sublingual, 218
sublunaire, 218
subordonner, 218
suborner, 218
subrécarque, 237
subrécot, 237
sub saltum, 125
subséquent, 218
subsidaire, 218
subsister, 218
substance, 218
subvenir, 79
suce-bœuf, 196. — des sucebœufs
suce-fleur, 196. — des suceleurs
sudorifère, 214
suicide, 214
suivez-moi, jeune homme, 151, 176, 177, 178, 191, 197,
superfétation, 218
superficie, 218
superfin, 218
superflu, 218
superposer, 218
superstition, 218
supposer, 79
sûr, 102
surabondance, 79
surabonder, 103
suracheter, 103
surajouter, 103
suraller, 103
surandouiller, 132
suranné, 80
sur-arbitre, 132. L. des sur-arbitres. — surarbitres
surattendre, 103
surbande, 132
surbaïsser, 103
surcens, 132
surcharger, 103
surchauffer, 103
surcot, 132
surcroître, 103
surdent, 132
surdorer, 103
surdos, 129
surélever, 103
surenchère, 78, 79
surenchérir, 103
surexciter, 103
surface, 76, 107
surfaire, 79
surgien, 219
surjorner, 102
sur-le-champ, 67, 68. — surlechamp
surlendemain, 129
surlonge, 129
surnaturel, 103
surpasser, 103
surpris, 19, 129
surplus, 129
surpoids, 132
surpoint, 129, 132
surprendre, 79, 103
surseoir, 103
surtout, 67, 78, 126, 129
survendre, 103
survenir, 103
survivre, 103
sus, 102
susdit, 103. — Doit servir de modèle pour les composés de *sus*
sus-énoncé, 103
sus-naseau, 103
sus-tonique, 103
sycophante, 221
syllepse, 228
syllogisme, 228
symbole, 228
symétrie, 228
sympathie, 228
sympétiatique, 229
symphonie, 228
symphysandre, 229
sympode, 229
sympôte, 228
synagogue, 228
synallagmatique, 228
synanthé, 229
synchronisme, 228
synclinal, 229
syncope, 228
syncretisme, 228
syndic, 229
syngnathe, 229
synode, 229
synonyme, 229
syntaxe, 229
système, 229
szygïe, 229
Table à tiroir, 53
table-bureau, 121. — tables bureaux
tafeuilleux, 133, 136, 137, 138
taillebacon, 188
taille-crayon, 196. L. des t.-crayons. — tail-lecrayons
taille-douce, 29, 246. — taillédouce à cause de *taillédoucier*. *Taillédouce* dans le dict. de 1659
taillédoucier, 246
taille-mèche, 196. L. des t.-mèches. — taillémèches
taille-mer, 196. L. des t.-mer. — taillemers
taille-plume, 196. L. des t.-plumes. — tailléplumes

- taille-pré, 196. L. des t.
 prés. — tailleprés
 talemèle (-melier), 185
 talemouse, talmuse 188,
 196
 tamarin, 236
 tam-tam, 206. — tamtam
 tante, 207
 tantôt, 65, 66
 tant que, 71
 tapecu, 196
 tape-dur, 198. — tapedur
 tapis-vert, 34, 37. — des
 tapis verts
 tardigrade, 214
 tartuffier, 144
 tête-au-pot, 197. — des
 tête au pot
 tête-mes-glènes, 152
 tête-poule, 195. L. des
 tête-poule. — têtepou-
 les
 tête-vin, 196. L. des tête-
 vin. — têtevins
 taudis, 65
 taupe-grillon, 120. —
 taupes grillons
 taureau-cerf, 121. — tau-
 reaux cerfs
 te Deum, 218. — des te
 Deum
 teint-vin, 165, 196. —
 teintvins ou teinvins
 télégraphe, 122
 télescope, 122
 tératoscopie, 221
 terre-à-terre (le), 126
 terre-morte, 29, 30
 terre-neuve, 42, 246. —
 terreneuve
 terreneuvier, 246
 terre-noix, 4, 9, 133, 136,
 138. — un, des terreneux
 terre-plein, 133, 136, 138.
 L. des terre-pleins. —
 terrepleins
 terre sainte (la), 29
 tête-à-tête (le), 68. — le
 tête à tête
 tête-bêche, 111. — tête-
 bêche
 tête blanche, 37. — des
 têtes blanches
 tête bleue, 37. — des têtes
 bleues
 tête d'âne, 55. — des
 têtes d'âne; même
 forme de pluriel pour
 les neuf mots qui sui-
 vent
 tête d'araignée, 55
 tête de barbet, 55
 tête de bécasse, 55
 tête de bœuf, 55
 tête de chien, 55, 223
 tête de dragon, 55
 tête de faïence, 55
 tête de lièvre, 55
 tête de mort, 55
 tête fourchue, 37. —
 têtes fourchues
 tête noire, 37. — têtes
 noires
 tête plate, 37. — têtes
 plates
 tette-chèvre, 196. — L.
 des tette-chèvres. —
 tettechèvres
 thaumaturge, 221
 théogonie, 221
 thermomètre, 222
 thoracognates, 223
 tibio-tarsien, 224 (cf.
génélo-urinaire)
 tic-tac, 207. — tictac
 tiens-toi-bien, 152, 173
 tiers état, 25
 tiers ordre, 25
 timbre-cachet, 139. —
 timbres cachets
 timbre-poste, 3, 10, 15,
 17, 117, 133, 136, 139. —
 Orthographe usuelle :
 timbres-poste; ortho-
 graphe officielle (de
 l'administration des
 postes) : timbres-pos-
 tes. — timbrepostes
 timbre-quittance, 133,
 136, 139. timbres-
 quittances (c.-à-d. *tim-
 bres de quittances*). —
 timbres quittances
 tintamare, 199
 tire-à-barre, 196. — ti-
 rarabres
 tire-arrache, 198, 201. —
 tirarrache
 tire-balle, 196. Ac. tire-
 balles. — tireballes
 tire-barbe, 196. — la
 tirebarbe
 tire-botte, 160, 196. L. des
 t.-bottes; tirebotte,
 1659. — tirebottes
 tire-bouchon, 196. L. des
 t.-bouchons. — tirebou-
 chons
 tire-boucler, 196. — un
 tireboucler
 tire-bourre, 196. L. des
 t.-bourres. — tirebour-
 res
 tire-bouton, 196. L. des
 t.-boutons. — tirebou-
 tons
 tire-braise, 196. L. des
 t.-braise. — tirebrai-
 ses
 tire-cendre, 196. — la
 tirecendre
 tire-clou, 196. L. des t.-
 clous. — tireclous
 tire-d'aile (à), 52. — à tire
 d'aile
 tire-dent, 196. L. des t.-
 dents. — tiredents
 tire-fausset, 196. — ti-
 refaussets
 tire-feu, 196. L. des t.-
 feu. — tirefeux
 tire-filet, 196. L. des t.-
 filets. — tirefilets
 tire-fond, 196. L. des t.-
 fond. — tirefonds
 tire-fusée, 196. L. des t.
 fusées. — tirefusées
 tire-goret, 196. — tirego-
 rets
 tire-laine, 196. L. des t.-
 laine. — tirelaines
 tire-laisse, 196. — tirelais-
 ses
 tire-langue, 196. — ti-
 relangues
 tire-larigot (à), 188. — à
 tirelarigot
 tire-ligne, 196. L. des t.-
 lignes. — tirelignes
 tire-lisse, 196. — tirelis-
 ses
 tire-loin, 189
 tire-lopin, 196. — tirelo-
 pins
 tire-maille, 196. — ti-
 remailles
 tire-moelle, 196. — ti-
 remoelles
 tire-monde, 189, 196
 tire-paille, 196. — tirepail-
 les
 tire-pate, 189
 tire-pavé, 196. L. des t.-
 pavés. — tirepavés
 tire-pied, 196. L. des t.-
 pieds. — tirepieds
 tire-plomb, 196. — ti-
 replombs
 tire-poil, 196. — tirepoils
 tire-point, 196. — ti-
 repoints
 tire-pointes, 196. — ti-
 repointes
 tire-sac, 196. L. des t.-
 sacs. — tiresacs
 tire-sou, 196. L. des t.-
 sous. — tiresous
 tire-terre, 196. — tireter-
 res
 tire-teston, 196. — tiretes-
 tons
 tire-tête, 196. Ac. tire-
 têtes. — tiretêtes
 tire-toi là, 152
 tire-veille, 198, 201. —
 tireveilles

- tire-verge, 196. — tireverges
 tocsin, 3, 198, 200
 tohu-bohu, 238. — tohubohu
 torcheuil, 188, 196. — torcheveu, comme tapeçu
 torche-fer, 196. — torchefers
 torche-nez, 196. — les torchenez
 torche-pertuis, 196. — le, les torchepertuis
 torche-pinceau, 196. — torchepinceaux
 torche-pot (-poteux), 196. — torchepots
 tord-boyau, 165, 196. — du tordboyau, ou *torboyau*
 tord-nez, 165, 196. — un, des tordnez ou *tornez*
 torréfier, 145
 torticosis, 235
 tos dis, 68
 tos tens, 68
 tôt, 66
 touche-à-tout, 197. — un touchatout, des touchatouts (cf. *brûle-tout*)
 touche aux-nues, 197. — un, des touche aux nues
 touille-bœuf, 196. — touillebœufs
 toujours, 46, 20, 68
 tour-à-tour, 68
 tourne-à-gauche, 176, 197. — un tournagache
 tournebride, 196
 tournebroche, 196
 tourne-case, 196. — un tournecase
 tourne-dos, 196. — un tournedos
 tourne-feuille, 196. L. un t.-feuille ou feuilles (cf. *arrache-sonde*). — tournefeuilles
 tourne-fil, 196. L. des t.-fil. — tournefils
 tourne-gants, 196. — un tournegant, des tournegants
 tournemain, 196
 tourne-motte, 196. — tournemottes
 tourne-oreille, 196. — tournoreilles
 tournesol, 197
 tourne-vent, 196. — tournevents
 tournevis, 196
 tournevire, 198, 201
 tournevirer, 140, 141
 Toussaint (la), 51
 tout à coup, 67
 tout à l'heure, 67
 tout - connaissant, 130 (voir à *toute-bonne*)
 tout de suite, 67
 toute-bonne, 130. — Il n'y a aucune raison de mettre un trait d'union aux composés de *tout*: *toute bonne*, *toute bonté*, etc., comme *fort bonne*, *grande bonté*, etc.; de même pour les autres
 toute-bonté, 130
 toute-épice, 130
 toute-présence, 130
 toute-puissance, 130
 toute-saine, 130
 toute-science, 130
 toutes foies, 68
 toutes voies, 68
 tout-fécond, 130
 toutou, 206
 tout ou rien, 56
 tout-puissant, 130
 tout venant, 130
 tout venu, 130
 trace-bouche, 196. — tracebouches
 trachée-artère, 224. — trachée artère
 traduire, 103
 tragi-comédie, 224. — tragicomédie
 trahir, 74, 103
 train-poste, 136, 139. — trainpostes
 traîne-buisson, 196. — traînebuisson
 traîne-charrue, 196. — traînecharrues
 traîne-fardeau, 197. — traînefardeaux
 traîne-gaine, 189
 traîne-malheur, 196. — traînemalheurs
 traîne-peuple, 190
 traîne-potence, 196. — traînepotences
 traîne-rapière, 196. — traînerapières
 trait d'union, 57
 tramail, 105
 tramontane, 237
 tramway, 235
 tranche-file, 133, 136, 137, 145
 tranche-gazon, 196. — tranchegazons
 tranchelard, 196
 tranche-maçoné, 142. — tranchemaçoné
 tranche-montagne, 196. L. des tr.-montagnes. — tranchemontagnes
 tranche-papier, 197. L. des tr.-papiers. — tranche-papiers
 tranche-teste (-tête), 177, 187, 197
 transborder, 218
 transcendant, 218
 transcrire, 218
 transept, 218
 transférer, 218
 transfert, 218
 transfigurer, 218
 transformer, 218
 transfuser, 218
 transgresser, 218
 transiger, 218
 transit, 218
 translation, 218
 transmettre, 103
 transmutation, 218
 transparent, 218
 transpercer, 218
 transvaser, 218
 travers (à), 103
 traverser, 103
 trébucher, 103
 trèfle, 105, 219
 tréfonds, 46, 48
 treillis, 104
 treize, 59
 tréjeter, 103
 trémois, 105
 trente et quarante, 56
 trente et un, 56
 trépasser, 103
 trépiéd, 103, 219
 tresaise, 103
 très-bon, 103. — *très bon*, etc.; comme *fort bon*
 trescorre, 103
 très-grand, 103
 tresmuier, 103
 trespenser, 103
 trespercer, 103
 tres-pointe, 103. — trépointes
 tressaillir, 75, 76, 103
 trestant, 63
 trestourner, 103
 trestout, 63
 tréteau, 76
 triangle, 218
 trictrac, 207
 tridi, 218
 trièdre, 222
 trient, 105
 trifide, 218
 trifolié, 218
 trifolium, 105
 trifurqué, 218
 trilobé, 218
 triloupe, 218
 trimestre, 218
 tringeballe, 197

- tringuelte, 233
 trinqueballer, 197
 triqueballe, 197
 trisulqué, 218
 trocart, 39
 trois-mâts, 39. — un
 trois mâts
 trois-pieds, 39. — un trois
 pieds
 trois-ponts, 39. — un trois
 ponts
 trois-quarts, 39. — un
 trois quarts
 trois-sept, 123. — un trois
 sept
 trois-six, 39. — un trois
 six
 trompe-la-mort, 197. —
 un, des trompe la
 mort
 trompe-l'œil, 197. — un,
 des trompe l'œil
 trompe-valet, 197. — un,
 des trompe valets
 trop plein (le), 105
 trotte-à-pied, 197. — des
 trotte à pied
 trotte-chemin, 197. — des
 trottechemins
 trotte-menu, 6, 198, 200.
 — des trottemenus
 trouble-fête, 197. — des
 troublefêtes
 trou-madame, 49. — trous
 madame
 trousse-barre, 198, 201. —
 des troussebarres
 trousse-col, 197. — trous-
 secols
 trousse-étriers, 197. —
 un troussétrier, des
 troussétriers
 trousse-galant, 197. —
 troussegalants
 trousse-nez, 197. — un,
 des troussenez
 trousse-pet (-pète), 197.
 — troussenet (-ète)
 trousse-pied, 197. L. des
 trousses-pied. — trous-
 sepieds
 trousse-queue, 197. L. des
 trousses-queue. — trous-
 sequeues
 trousse-ta-queue, 151,
 177
 trousse-traits, 197. — un
 troussetrahit, des trous-
 setraits
 tu autem, 218
 tue-brebis, 197. — un,
 des tue-brebis
 tue-chien, 197. —
 tuechiens
 tue-loups, 197. —
 tueloups
- tue-mouche, 197. —
 tuemouches
 tue-poisson, 197. —
 tuepoissons
 tue-tête (à), 197. — à
 tuetête ou tutête
 tue-vent, 197. — tuevents
 ou tuvents
 tutoyer, 82
 typographie, 222
- Ultramarin, 128
 ultramontain, 218
 ultra-orthodoxe, 218. —
 ultraorthodoxe
 ultra-républicain, 218. —
 ultrarépublicain
 ultra-royaliste, 218
 ultremere, 128
 unda maris, 218
 une fois, 68
- Vacarme, 235
 vache-biche, 121. — va-
 ches biches
 vade-in-pace, 153, 197,
 199. — des vade in pace
 va de la gueule, 197. —
 des va de la gueule
 vade-mecum, 163, 177.
 — des vade mecum
 va-de-pied, 197. — des
 va de pied
 va-et-vient, 165, 169, 198,
 201. — des va et vient
 vaguemestre, 233
 valerien, 169
 va-lui-dire, 151, 177, 188,
 197
 vareï, 114
 varivara, 113
 varlope, 235
 va-t'en si tu peux, 151
 va-tout, 177, 197, 198,
 200. — des vatouts (cf.
brûle-tout)
 vau-de-route (à), 52. —
 à vau de route
 vau-l'eau (à), 133, 135. —
 à vau l'eau
 vaurien (-rienne), vaur-
 rien, 169, 176, 198, 246
 vaut-néant, 169
 veau marin, 29. — veaux
 marins
 vélocipède, 214
 vendredi, 44, 46
 venez-y-voir, 151, 171,
 179, 199. — venez-y
 voir.
 veni-mecum, 153, 197. —
 des veni mecum
 ventriloque, 214
 ventripotent, 214
 venvole (à la), 205
- ver à soie, 52
 ver assassin, 121
 ver coquin, 121
 verdict, 235
 vergissmeinnicht, 234
 verglas, 29
 vérifier, 144
 verjus, 16, 25
 ver lion, 121. — des vers
 lions
 ver luisant, 29
 vermifuge, 214
 vermoulu, 20, 140, 142,
 246
 vermoulure, 246
 verse-fond, 190
 verse-humeur, 190
 verse-sang, 190
 vert-de-dragon, 122
 vert-de-gris, 52. — Sup-
 le trait d'union dans
 les composés de *vert*
 (cf. plus haut *gris*)
 vert-de-montagne, 52
 vert-foncé, 123
 vert-pomme, 122, 123,
 136, 137, 138
 vert-pré, 122
 vesse-de-loup, 54. — vesses
 de loup
 vesse loup, 133, 136, 137.
 — vesseloup
 viaduc, 214
 vibord, 235
 vice-amiral (-rauté), 104.
 — Dans tous les com-
 posés de *vice*, joindre
vice au substantif : vi-
 cebailli, vicamiral, etc.
 vice-bailli, 104
 vice-camérier, 104
 vice-cardinal, 104
 vice-chancelier, 104
 vice-consul (-lat), 104
 vice-Dieu, 104
 vice-gérant (-ance), 104
 vice-gérent, 104
 vice-légit (-ation), 104
 vice-préfet (-fecture), 104
 vice-président (-dence),
 104
 vice-procureur, 104
 vice-recteur, 104
 vice-reine, 104
 vice-roi (-royauté, -royal),
 104
 vice-sénéchal (-chaussée),
 104
 vice-versa, 218
 vicomte, 104
 vidame, 103
 vieux français, 25
 vif-argent, 25. — vif ar-
 gent
 vilebrequin, 152
 vimaire, 23

- vinaigre, 5, 6, 29, 246
 vinaigrier, 246
 vingt-deux, 57. —
 vingtdeux
 vingt-deuxième, 58. —
 vingtdeuxième
 vingt-troisième, 58. —
 vingt-troisième
 vinicole, 214
 virebrequin, 152, 157
 virelai, 198, 201
 virevire, 198, 201
 virevolte, 237
 virevouste (-vousse), 237
- virivari, 114
 viroi, 103
 vis à vis, 68, 126
 viscomte, 103
 vitichoura, 234
 vive-la-joie, 206. — un
 vive la joie
 vivifier, 144
 vivipare, 214
 vogue avant, 196. — des
 voguavants
 vole au vent, 197. Ac.
 des vol-au-vent. — des
 volavents
- volte-face, 176, 198, 201.
 — voltefaces
 vouvoyer, 82
 vouraiment, 17
- Waterproof, 235
 watregang, 235
- Xérophthalmie, 221
- Zigzag, 209
 zodiaque, 221
 zoologie, 222
 zoophyte, 221

II.

NOMS PROPRES DE PERSONNES ET DE LIEUX
 (FRANÇAIS ET LATINS).

- Abat bois (Denise), 184
 Abat four (Richart), 184
 Abat jour (Richart), 162
 Abat-paroi, 182
 Abbeville, 51
 Abdallah, 167
 Abdalonyme, 167
 Acate tout, 183
 Adeodatus, 162, 167
 Adonville, 51
 Affracourt, 51
 Aigny-le-Duc, 50
 Aigrefeuille, 28
 Aigubelle, 31
 Aiguperse, 31
 Aignes-Mortes, 31
 Aix, 22
 Aix-d'Angillon (les), 50
 Aix-le-Bain, 50
 Alba Longa, 21
 Alcepied (Odo), 181
 Amadeus, 167
 Amedeus, 167
 Amélécourt, 51
 Ametdeus, 167
 Ancerville, 51
 Ancy-le-François, 50
 Angoulevant, 187
 Anisy-le-Château, 50
 Apta Julia, 21, 22
 Aquæ Sextiæ, 22
- Aquiflavienses, 44
 Aquis Voconis, 44
 Arachepel (Odo), 164
 Arc-en-Barois, 53
 Arcis-sur-Aube, 58
 Arrache-boyaulx, 188
 Arrache-Cuer, 182
 Ars-en-Ré, 53
 Ars-sur-Moselle, 53
 Aubervilliers, 51
 Aubeterre, 28
 Augusta Emerita, 21
 Augusta Gemella, 22
 Avesnes-le-Comte, 50
- Bagneux-les-Juifs, 50
 Baiegoule, 186
 Baillehache (Eude), 184
 Baillehart, 184
 Baillevent, 188
 Baisecul, 189
 Barbe d'or (Berthelemy),
 56
 Barberousse (Frédéric),
 127
 Barmoncourt, 51
 Bar-sur-Seine, 158
 Basians demonem (Guer-
 ricus), 164
 Bat festu (Andrea), 162
- Bat joe (Nicole le), 162,
 184
 Bat la nainne, 162
 Bat l'aveine (Perrot), 187
 Bat les auz (Heibert), 163,
 184
 Bat teste (Estevenot),
 184
 Bat teste (Perrot), 184
 Bateste (Willelmus), 182
 Batipalma, 179
 Beaufort, 28
 Beaulieu, 28
 Beaumesnil, 28
 Beaupréau, 28
 Beauvais, 28
 Bec d'oue, 56
 Bel accueil, 41
 Belejambe, 40
 Belfort, 28
 Belfroun, 40
 Belhelme, 40
 Belle-Ile, 25, 28
 Belleville, 21, 28
 Belmont, 28
 Belpech, 28
 Benchabeas (Willelmus
 de), 148, 182
 Bene se vestit (Girardus),
 171

- Bene se vestit (Rainaldus), 164
 Bèque pois (Nicolas), 184
 Biau semblant, 41
 Bibens aquam, 174
 Bibens aquam (Benedictus), 164
 Bibens aquam (Johannes), 164
 Bibens sine siti, 164
 Bibens solem (Gunganus), 164
 Bibens vinum (Guillelmus), 164
 Bibens vinum (Iudicael), 181
 Bien céler, 41
 Blanche - Barbe (Jehan), 41
 Blanche - Côte (Rogier), 41
 Blanchefflore, 41
 Blancs-Chaperons, 36
 Blancs-Manteaux, 36
 Boi boi (Jehan), 150, 184
 Boicervoise, 151
 Boilauve, 183
 Boi l'avve, 149
 Boileau, 150, 151, 159, 177, 182, 183, 187, 184
 Bois lève, 151
 Boi l'iaue (Jehan), 184
 Boilevin, 151
 Boi vin, 159, 177, 184
 Bon vis bon dos (Jacques), 41
 Bote veille, 183
 Botevilein, 182
 Bouche de lièvre 56
 Boute avant (Robert), 184
 Boute feu (Guillaume), 184
 Boute fieve (Jehan), 186
 Boute gale (Hervy), 184
 Boute mote (Jehan), 186
 Boute pain (Coinrair), 187
 Boute-roe, 184
 Boute vilain (Jehan), 184
 Boute vilain (Thomas), 186
 Bonneval, 28
 Bonnétable, 28
 Boupère, 28
 Bourg-l'Abbé, 49
 Bourg-la-Reine, 50
 Bourgneuf, 31
 Bourg-Saint-Andéol, 49
 Bourg-Théroutde, 49
 Brache Fort, 41
 Bréval, 51
 Brichedent, 135
 Bridoie, 189
 Bridoisson, 189
 Brise Barre, 182
 Brise coire (Alis la), 186
 Brisefouace, 182
 Brisefauchille, 182
 Briselaites (Theiriât), 186
 Brise miche (Gil.), 184
 Brise miche (Jehan), 186
 Brise moulin (Thomas), 185
 Brise - moulin (l'hôtel), 186
 Brise paille, 188
 Brise pain (Ugon), 183
 Brise pot (Jehan), 184
 Brise quote (Nicolas), 184
 Brise Serre (Stevenus), 183
 Brise Teste (Renaut), 182
 Brise-Voire, 182
 Brise voirre (Guillaume), 184
 Brixellette (Colin), 186
 Broste Salz (Hugo), 184
 Bruille-Vaiche (Nicolas), 183
 Bruisebrachie, 182
 Brûle-lièvre, 159
 Brun Costé, 40
 Brun OEil (Jehan), 41
 Brustans salicem (Hugo), 164, 180
 Buef l'avve, 145
 Buef l'avve (Jakemin), 149, 183
 Bulla regia, 22
 Cacheleu, 187
 Cachemarée, 187, 193, 202
 Caillemouton, 186
 Campbon, 31
 Campestris Julia, 22
 Cantante Lupo (Hubertus de), 164, 180
 Cantante pica (locus qui nomen sortitur a), 164
 Canta Raina (Hugo de), 148, 181
 Cantemolins, 182
 Carthago nova, 22
 Castelnau, 31
 Casteljaloux, 48
 Castelmoron, 48
 Castra cornelia, 22
 Castra gemina, 22
 Castra Hannibalis, 22
 Castra prætoria, 22
 Castrum Julium, 22
 Castrum novum, 22
 Caus pains (Ernous), 40
 Cavans granum (Joscelinus), 156, 181
 Cedo alteram, 179
 Celle Saint-Cloud, 50
 Chaalis, 51
 Chace pie (Macy), 186
 Chace pie (Thomas), 184
 Chace rat (Jehan), 186
 Chace rat (Ligerons), 183
 Chace rat (Pierre), 184
 Chace truie (Simon), 184
 la Chaise Beaudoin, 50
 la Chaise Dieu, 50
 Châlons-sur-Marne, 53
 Champ d'avainne, 56
 Champtocé, 31
 Chantaloude, 199
 Chantaloue, 180, 200
 Chantaloup, 199
 Chante-alouette, 199
 Chante-caille, 199
 Chantecler, 182
 Chanteclin, 182
 Chante-coq, 199
 Chantecor, 199
 Chantecorps, 199
 Chantefoin, 199
 Chantegraille, 199
 Chante en bien (Phe-lippe), 186
 Chantelu (Petrus miles de), 108, 181
 Chante epistre, 188
 Chantegrail, 199
 Chantegrèle, 199
 Chantegrelot, 200
 Chantegril, 199
 Chantegrus, 199
 Chantegrue, 200
 Chante l'oie (Guillaume), 184
 Chanteloche, 200
 Chantaloup, 199, 200
 Chantelouve, 199, 200
 Chantemele, 199
 Chante-merle, 199
 Chante-ouant, 200
 Chante-pie, 199
 Chante-perdrix, 199
 Chante-prime, 186, 187
 Chante-pucelle, 200
 Chanteraine, 199
 Chante-renard, 200
 Chapiau sec, 41
 Charfaut, 51
 Charleville, 51
 Chasemal (Collignon), 183
 Chasse-marée, 187, 188
 Chasse prestre (Simon), 187
 Châteaubriant, 49
 Château-Gontier, 50
 Château-Landon, 50
 Château-Regnauld, 50
 Château-Renard, 50
 Château-Roux, 50
 Châtel-Guyon, 50
 Chatellerault, 50
 Châteauneuf, 31
 22

Chaufe cyre (Jehan), 184	Dampleux, 122	Ferrebouit, 187
Chaufe cyre (Henri de la Marche), 187	Damville, 51	Ferrebouc, 187
Chaufe l'eau (Guillaume), 184	Dandesigny, 122	Ferrechât (Andréas), 181
Chaveroche, 28	Danemarche, 51	Ferrechât (Jéinat), 183
Chief de fer, 56	Da nobis, 153	Ferre coc (Ami), 184
Chie denier (Jehan), 186	Demonem osculans (Gaufredus), 164	Ferté-Aleps, 50
Chie Lairon (Bouquin), 187	Deodatus, 162, 167	Ferté-Bernard, 50
Choisy-le-Roi, 50	Deogradias, 167	Ferté-Gaucher, 50
Clermont, 28	Deumhabet, 161	Ferté-Milon, 50
Clinevent, 182	Deusdedit, 161, 166, 167	Ferté-Nabert, 50
Cligne Oreille, 187	Deusdedus, 161	Ferté-Saint-Aubin, 50
Clo mes œulz (Martin), 149, 177, 186	Deusdedit, 167, 179	Ferté-Sennetière, 50
Coelois, 31	Deusdona, 162	Fet-pain (Robert), 162, 170, 184
Coddeus, 169	Deusdonavit, 167	Fiche pie (Raoul), 184
Cœur de Lion (Richard), 122	Deus me fecit (Rogerius), 164, 171	Fiche ton camp (le sire de), 151, 177
Coille noire (Eude), 41	Dex le fist (Philippus), 169	Fier-à-bras, 41
Coingne houe (Guillaume), 184	Dex le set (Willelmus), 169	Fille-Estoupe (Thiebant), 180
Comedens rusticum (Hugo), 181	Dieudonné, 142	Fille saie (Guillemete la), 163, 184
Con-Doré (Jehan), 41	Dieulefit, 169	Fille saie (Lyon), 184
Confavreux, 48	Disouche, 28	Finistère, 133, 134
Confracourt, 48	Dodainville, 51	Firma Augusta, 22
Confrécourt, 48	Dodonville, 51	Flexainville, 51
Confrancon, 48	Dombrot, 122	Fondmond, 35
Contrainte astenence, 41	Dommartin, 122	Fontainebleau, 50
Copegorge, 182	Dompaire, 122	Fontaine-française, 31
Copesac, 183	Dompierre, 122	Fontenay sous bois, 158
Cope vilain (Hardouin), 182	Domptail, 122	Fontevraud, 50
Corgoloin, 50	Domremy, 122	Foroappii, 43
Cornouailles, 48	Donadeus, 162	Foroclodii, 43
Cossé-le-Vivien, 50	Donnemie, 122	Forocloidienses, 44
Coubert, 60	Dormi secure, 153	Forodomiti, 44
Côte Saint-André, 80	Douville, 51	Forocornelii, 44
Coucy le château, 50	Doas regards, 41	Forocornelienses, 43
Courbevoie, 28	Duo valet (Girardus), 164, 171	Foroflamienses, 43
Courte Barbe, 40	Durpain (Jehan), 40	Forofulvi, 43
Courte Heuse, 40	Durventre, 40	Forojulienses, 44
Courville, 51		Forolivi, 44
Couve denière la, 184	Ecaille noir, 188	Foroneronienses, 44
Craque-Pouillier, 187	Eliézer, 167	Foropopulenses, 44
Crevecuer (Guillaume de), 186	Emmance Faucille, 188	Forosempronnienses, 44
Crepicordio (Alelmus de), 181	Empoigne clicaille, 188	Forovibienses, 44
Crocquemeure, 187	Engoulevent (Pierre), 184	Forum Appii, 43
Croquemouche, 188	Eux de fer, 56	Forum Cæsaris, 43
Crocquepoe, 188	Escorchebof, 182	Forum Clodii, 44
Croi Dieu (Jehan), 184	Escorchelande, 182	Forum Domiti, 43
Cuer de Lion (Jehan), 56	Escorche rainne (Jehan), 184	Forum Cornelii, 43
Cuer de roy, 56	Escorche vilain (Johannes), 184	Forum Decii, 43
Culbute, 188	Espère en Dieu, 168	Forum Flaminius, 43
Cul pesant (Anes), 41	Evellens palum, 164	Forum Julii (Julium), 11, 17, 22, 43
Cul percié (Guill.), 41	Evigilans Canem (Herbertus), 164, 181	Forum Livii, 43
Curtisols, 48	Excorria villanum, 149	Forum Neronis, 43
		Forum Novum, 22
		Forum populi, 44
		Forum Semproni, 44
		Forum Truentinorum, 44
		Forum Vibii, 44
		Forum Voconii, 44
		Fossa Clodia, 22
		Fossæ Marianæ, 11
		Fossa Neronis, 43
Dammarie, 122	Faimiboire (Ugaignon), 149, 177, 186	
Dammartin, 122	Fanum Fortunæ, 44	
Dampierre, 122	Faux semblant, 41	
Dampreux, 122	Ferma ostium (Beroldus), 148	

- Fout en paille (Jehan), 184
 Fout oe (Renaudet), 184
 Fout vieille (Jehan-Guil-
 laume), 162, 184
 Franconville, 48
 Francourville, 48
 Francorchamps, 48
 Frangens lupum (Hugo),
 181
 Frangentes panem, 165
 Fréjus, 17, 43, 48
 Frioul, 22
 Frippeaulce, 189
 Fugans lupum (Walte-
 rius), 164, 180

 Gaaigne bien (la compa-
 gnie des), 187
 Gaaigne néent (Estienne),
 184
 Gaaigne pain (Ives), 184
 Gaillefontaine, 51
 Gaitebrèse, 187
 Gaité tison, 182
 Gambe de coc, 56
 Garde bois, 180
 Garde mengier (Henri),
 184
 Gaste blé (Richart), 182,
 184, 187
 Gaste brose (Jehan), 186
 Gaste-fatras, 188
 Gastevin (Macé), 187
 Gaufrainville, 51
 Gautier (la gueule), 33
 Gayta podium (Joh.), 149
 Genainvilliers, 51
 Gete-rose, 182
 Gerardcourt, 51
 Gerbecourt, 51
 Gerbeviller, 51
 Gonnellieu, 51
 Grand-combe, 28
 Grand couronne, 28
 Grand-pré, 28
 Grandville, 48
 Gratemauvais, 187
 Grate pance (Rogerius),
 183
 Grate pelle (Perrins), 186
 Graitte paille (Jaikemin).
 183
 Grisezonelle (Geoffroy),
 40
 Gros cul (Richart), 41
 Grosse teste (Raoul), 41
 Grossœuvre, 28
 Guardafames, 149, 180
 Gueule de raie, 56
 Guillaume (Vislart), 47
 Guillemin, 188

 Habetdeus, 161, 166, 167,
 179
 Hannibal, 167

 Hache bien (Guillaume),
 184
 Haiche avoine (Abur-
 tin), 187
 Hapa tarta (Paganus), 181
 Happe la lune, 188
 Hape lopin, 187
 Hasta morsel (Paganus),
 182
 Hausse cul, 187
 Haussouville, 51
 Hauteville, 28
 Hercefroë (Jehan), 184
 Heurtebise (Raoul), 183
 Hocheborne, 187
 Hochepot, 189
 Hocheprune, 187
 Humebrouet, 187
 Humevesne, 189
 Hurtebise, 188
 Hurte boulie (Rogier),
 185
 Hurtevant, 187
 Hurte vin, 184
 Hurte vilain, 182

 Incidens festucam (Pons
 qui dicitur), 164, 181
 Inpyrenæum, 125
 Isle Dieu (l'), 50
 Islerousse, 28
 Ismael, 167
 Ivillers, 51

 Julii Genius, 44

 Labourebien, 187
 Langue d'oc, 52
 Langue d'or, 56
 Langue dorée (Robert),
 41
 La Mothe Achard, 50
 Laval, 207
 Lefèvre, 207
 Lelièvre, 207
 Lepido regio, 32
 Liancourt, 51
 Lillebonne, 31
 Lippe d'asne, 56
 Longi muri, 22
 Longs pes, 40
 Longue épée (Guillau-
 me I), 40
 Longueville, 28
 Lucoferonenses, 44

 Magnnechièvre (Gerard),
 183
 Mainne tout (Estienne),
 184
 Maixe fer (Aburtin), 186
 Malebouche, 41
 Malebranche, 40
 Male gueule (Mahi), 41
 Male Honte (Guines), 41
 Maleherbe, 40

 Malesherbes, 28
 Males mains, 40
 Malherbe, 24
 Mallepaye, 188
 Mangemange (Thomas),
 186
 Mangemusche (Grival-
 dus), 181, 185
 Marcipor, 43
 Marche boë (la), 184
 Marche gaie (Gile le), 41
 Mareville, 51
 Marville, 51
 Mas Dieu, 50
 Maschemerde, 189
 Masque bignet, 187
 Masque pain (Robert),
 184
 Mathafelone (Hugode),
 181
 Mau le vaut (Jehan), 162,
 170
 Mau Pas (Gile), 41
 Menjue matin, 187
 Menjue pain (Jehan), 184
 Menjue pois, 183
 Merville, 51
 Mesnil le Gouvin, 50
 Molithard, 50
 Mons sacer, 22
 Montaigue, 31
 Montastruc, 31
 Montbenoit, 31, 50
 Montbron, 50
 Mont Dauphin, 50
 Mont Didier, 50
 Montfaucon, 50
 Montfort, 31
 Montfort-l'Amaury, 50
 Monthéu, 51
 Montluçon, 50
 Montmartre, 50
 Montrouge, 21, 31
 Mordens Anserem (Ro-
 bertus), 164, 181
 Mordens Naveriam (Guil-
 lelmus, Gaufredus),
 164, 181
 Morgastel, 151
 Morlachar, 151, 183
 Morpiaille, 189
 Mortpain (Radulphus),
 162, 170
 Mouillevent, 188
 Moyenneville, 28
 Moyenvic, 28
 Murepains (Collin), 186

 Nablouse, 219
 Nabuchodonosor, 169
 Naples, 219
 Nathaniel, 169
 Nabopollasar, 169
 Neapolis, 219
 Neriglossor, 169
 Neuvic, 28

- Noirétable, 28
 Noirmontier, 28
 Non bibens aquam (Gaufredus), 164
 Novel penser, 41
- Obadiah, 169
 Oevre l'œil (Nicholas), 184
 Omont, 28
 Oppidum novum, 22
 Osculans diabolum, 164, 181
 Ouarville, 51
- Paie bien (Franciscus), 186
 Paie maul (Blancheron), 186
 Pain Fetiz (Martin), 186
 Pais mouche, 149
 Papelart (Betrant le), 184
 Papelart (Hermant le), 183
 Paracols (Rainaldus), 181
 Para lupus, 149, 180
 Parcens verum (Guiardus dictus), 164, 183
 Passavant (Gaufredus), 182
 Passavant (Jaques), 184
 Passe lévriers, 182
 Passe mer, 182, 186
 Passentarte, 187
 Passe outre, 182
 Passe rose, 182
 Passy les Paris, 53
 Peffre cône (Simon), 186
 Pendelupum, 148
 Perceforest, 187
 Perce haie, 182
 Pescheraine, 183
 Pescheveiron, 182
 Petite-Pierre, 28
 Pié d'argent, 56
 Pié de fust, 56
 Pié-Ferré (Jehan), 41
 Pié d'oe, 56
 Piémarin, 31
 Pierrefaite, 31
 Pierrefiche, 31
 Pierrefitte, 31
 Pierrefort, 31
 Pile avoine (Guiart), 184
 Pile Oisel (Richardus), 183
 Pile pain (Henri), 184
 Pile pois (Thomas), 186
 Pille avoine (Frémin), 186
 Pilleverjus, 189
 Pince clo (Thomas), 184
 Pince cloe (Geneviève la), 184
- Pince dadier, 189
 Pince guerre, 187
 Pincepate, 184
 Pique en pance, 187
 Pique pain (Jehan), 185
 Pisse collette, 188
 Pixe Pierre (Collignon), 186
 Pixe en haut (Pieron), 186
 Piz doré, 56
 Plantagenêt, 151
 Plantevelue (Bernard II), 40
 Plat pié (Nicholas), 41
 Plessebois, 187
 Plessy-les-Tours, 53
 Plicans montem (Willelmus), 164, 181
 Poincheval (Raoul), 150, 187
 Poilehaste (Richart), 184
 Poilemoine, 187
 Poilevilain (Herbert), 181
 Poillevilain (Jehan), 186, 187
 Point l'Asne, 162, 183
 Point l'Asne (Gautier, Bertrand), 184, 186
 Porta florem, 149
 Porta poma (Stephanus), 148
 Portat bovem, 191
 Porte busche (la ruele), 184
 Porte chape (Jehan), 184
 Porte cuirache, 188
 Porte cuirie (Baudoin), 182
 Porte hotte, 182
 Portejoie (Johannes), 183
 Porte-lance, 189
 Porte l'yaue (Roberte), 184
 Porte palefroi (Aaliz), 184
 Porte pilier, 184
 Porte vin, 183
 Portvendes, 48
 Pousse-mie (Pierre), 184
 Pré noirin, 50
 Prens tout (Regnauld), 150, 188
 Pruneville, 51
 Pulsa rebam, 148
 Pungens asinum (Gualterius), 164, 180
 Pungens bovem (Garinus), 164, 181
- Quatre en vaut (Pierre), 162, 170
 Qui bacle (Renost), 162
 Qui bat les toiles (Marie), 163
 Qui bian marche (Jehan), 162
- Qui de rien ne s'esmoie (Jehan), 162
 Qui duos ducit (Radulphus), 165
 Qui dort (Jacques), 163
 Qui dosnoie (Jehan), 163
 Qui fet les laz (Maheut), 163
 Qui fet les cuevrechies (Juliane), 163
 Qui file laine (Roberge), 163
 Qui file saie (Ameline), 163
 Qui moinne le sommier à la forge (Pierre), 163
 Qui ne dort (Gillebert), 163
 Qui ne ment (Alain, Robert), 162
 Qui ne rit (Rabeles, Guillaume), 163
 Qui non bibit aquam, de aqua (Gauterius, Willelmus), 165
 Qui non dormit (Hugo dictus), 163
 Qui non ridet (Falcherius), 163
 Qui non rit (Ademarus), 163
 Quintipor, 43
 Qui tret le fil d'argent (Nicholas), 163
 Qui vent fil e ling (Aalis), 162
 Quobulus, 162
 Quoddeus, 162
 Quodvultdeus, 161, 167
- Rachace brode, 188
 Raiebox, 186
 Raienavelz, 186
 Raiepaixel, 186
 Ravricourt, 51
 Range maaille (Pierre), 184
 Raquedenare, 189
 Réalmont, 28
 Regiolepidi, 44
 Reprobaddonus, 171, 179
 Ribeaupierre, 51
 Richelieu, 28
 Riflandouille, 189
 Rifle pecune, 188
 Robertchamp, 51
 Rochechouart, 50
 Rochefort, 51
 Roquecourbe, 31
 Roquetaillade, 188
 Roquevaire, 31
 Ruelle Maille (Girardin), 183
 Rumpicorda, 149
 Runge-Foie, 182

- Sacravia, 22
 Sail du bois (Jourdain), 150, 184
 Sail du crues (la femme), 150, 177, 184
 Saillembien (Weriât), 183, 187
 Sail en biens (la Compaignie des), 184
 Sail en bien (Jehan), 150, 174, 177, 182, 183
 Saillenfait, 151
 Saillenfest, 151
 Saint Denis le roy, 50
 Saint Didier la sauve, 50
 Saint-Martin (la), 51
 Saint-Maur les fossés, 53, 158
 Saliens in bonum (Marcellus, Andreas), 164, 174, 183
 Sardanapal, 167
 Saubruit (E. de), 150
 Sau du crues (Jehan), 150, 184
 Saut de broel, 162
 Saut du bruil (Radulphus), 150
 Sauvegrein (Gaufredus), 183
 Sauveterre, 28
 Scindens ferrum, 186
 Sector-ferri (Willelmus), 179
 Sept livres (Roger), 41
 Servus Dei, 167, 179
 Speraindeum, 167
 Spesindeum, 167
 Songe-Feste, 182
 Summasalpes, 22
- Taillebois, 180
 Taillebos, 183
 Taille boudin, 189
 Taillefer (Scindens ferrum), 180
 Taillefer (Alain, Jehan), 179, 180, 182, 183, 184
 Taille li brayes (Guillaume), 187
 Talebutin (Jehan), 184
 Tantonville, 52
 Taste mistre, 188
 Tenegaudia, 148, 177, 179
- Testehardie (Guillaume), 40
 Thionville, 51
 Tient lo vent (Auber), 162, 170, 183
 Tiravant, 189
 Tire coc (Adam), 186
 Tire fer (Raollet), 184
 Tire lambeau, 188
 Tireveel (Hugo, Guillaume), 183, 184
 Tire-vit (la rue de), 184
 Tornalebra (Bertrannus), 149
 Tornavent (Dur.), 150, 180
 Torne en fuie (Robert), 182, 183, 184
 Torne Mortier (Jocelin), 182
 Touquedillon, 189
 Tourne molette, 188
 Tournemoule, 189
 Tournemoutier (Jehan), 184
 Tout li faut, 162, 170
 Tout y faut (la rue), 162
 Trace d'oue, 56
 Trace menu, 182
 Traîne poitras (Oudette de), 188
 Tranche Coste, 182
 Tranche Funde, 182
 Tranche sacs, 159
 Trenga novas (Aicardus), 148, 180
 Trenga sacas (Pontius), 181
 Trenga vias (Bernardus), 148, 181
 Trenche coille, 188
 Trenchefoil (Willelmus), 181
 Tria capita, 22
 Triqueville, 51
 Trosse ânesse, 182
 Trosse vaten, 184
 Trotte menu, 187
 Trouble-festes, 189
 Trousse caille, 188
 Trousse corne (Alain), 186
 Trousse putain (Joudome), 182
 Trousse quille, 188
 Trousse vache (Richart), 184
- Tudebœuf, 180
 Tuebœuf (Raymondus), 183
 Tue-Buef (Hébert), 182
 Tue four (Pierre), 184
 Tue leu (Robert), 186
 Tue pain (Gilot), 184
 Tue tout (Raoul), 184
 Tyre chape, 184
 Tyrenlyre (Alain), 184
- Ugon Brisepain 183
 Use brese (Jehan), 184
 Ustura Leporem (Ermenarius), 149, 182
- Vacularz, 182
 Val ferrée, 31
 Val penose, 31
 Val sevrée, 31
 Vascourt, 51
 Vacluse, 31, 75
 Vauvert, 31
 Vengalibeni, 180, 181
 Vesqueville, 51
 Vendehennep (Perrin dit), 186
 Vibrans lupum (Haime-ricus), 164, 180
 Vide escuele, 182
 Villefavreux, 48
 Villefort, 31
 Villefranche, 31
 Ville-l'Evêque, 50
 Villeneuve, 21, 31
 Villeneuve-le-Roi, 50
 Villeneuve - les-Genets, 50
 Villeneuve - la - Guyard, 50
 Villepreux, 48
 Villeréal, 31
 Villiers-le-Haudry, 50
 Vit de coc, 56
 Vuide bourse (Simon), 186
 Vuide rue (Martin), 184
- Waigne maille (Lowias), 186
 Wardebus, 180
 Woinville, 51
- Yerville, 51
- Zabdibal, 167

III.

MOTS FRANÇAIS NON COMPOSÉS.

Age, 2
aide, 38
ainsiment, 176
an, 80
autre, 103

Bah ! 83
balle, 80
bande (bander), 82
barbe, 80
barde, 80
barque, 80
barras, 80
bâtard, 83
baub, 83
bauche, 80
baud, 83
baume, 81
bel, 83
besogne, 82
bête, 83
boîte, 81
bord, 81
borgne, 83
bosse, 81
bouche, 82
boule, 81
bourbe, 81
bourse, 81
brochet, 197
braie, 81
branle, 82
briquet, 197
brocancer, 207
broche (brocher), 82
bruit, 81
brute, 83
bûche, 81
bureau, 34

Cagnard, 83
caisse, 81
camellia, 212
canaïlle, 123
cape, 81
caritet, 210
cartel, 81
certes, 196
chaîne, 81
chair, 81
chancre, 81

chanterelle, 213
chappe, 21
chaud, 83
chausse, 83
chef, 81
chemin, 81
chèque, 231
cil, 81
clair, 84
cochon, 123
col, 81
contenance, 81
corne, 82
cornard, 83
corsin, 30
cosse, 81
côte, 81
couard, 84
couche (coucher), 82
courage, 81
courir, 212
court, 83
coutume, 81
croc, 81
croupe, 82
cuirasse, 231
cul, 81

Dahlia, 213
diable, 81
dimanche, 81
don (donner), 82
dos, 81
doute, 17
doux, 84
drôle, 123

Enseigne, 38
espigle, 123
estour, 77
estrui, 77
estument, 77

Face, 81
fade, 84
faix, 81
falbala, 213
fatras, 213
farouche, 83
féconditet, 210
ferme, 84

fin, 83
flèche (fliche), 197, 231
fleuve, 12
fond, 81
force (-cer), 82
fors, 128
fort, 83
four, 81
fourche, 81
frais, 84
friche, 81
froc, 81
front, 81
fuchsia, 213

Gai, 83
gaine, 81
gèindre, 212
gémir, 212
gensive, 23
genou, 81
geôle, 81
gésier, 23
globe, 81
glot, 84
goise, 81
gorge, 81
gosier, 81
gouffre, 81
goutte, 81
grain, 81
graisse, 81
graver, 231
gré, 81
gros, 81
guise, 81

Heurt, 82
honte, 81
hospice, 18
humilitet, 210
hure, 81

Ivre, 83

Jambe, 81
jeune, 84
joli, 83
jour, 81
jouste, 83
juste, 83

- Là, 61
lac, 81
laid, 84
lécher (licher), 197
lent, 84
lierai, 17
ligne, 81
lit, 81
lourd, 84
- Manche, 81
mantel, 81
marage, 26
marraige, 27
masle, 27
masse, 81
mécanique, 213
mécanisme, 213
meilleur, 83
merveille, 81
métier, 2
mètre, 223
miuce, 84
miserere, 153
moindre, 84
mol, 84
monceau, 81
mort, 84
mousse, 83
- Nature, 123
neige, 12
niais, 83
noble, 84
nuit, 81
- Obus, 231
orgueil, 82
ornement, 18
os, 81
- Pal, 81
pareil, 83
- paria, 213
parler, 18
parpille, 81
pâte, 81
pauvre, 84
pays, 81
peluche, 81
petit, 83
pièce, 81
piste, 81
plan, 84
plat, 84
ploierai, 17
plume, 82
poison, 81
poisson, 81
pot, 81
presse, 82
prêt, 83
prison, 81, 128
proche, 83
profond, 84
provision, 81
pur, 83
- Quasiment, 176
quitte, 83
- Rage, 82
raie, 82
régence, 123
rôle, 81
rond, 84
- Sabre, 231
sade, 17
sage, 84
séculaire, 212
séculier, 212
semence, 81
serain, 83
serment, 12, 17
siège, 82
- simple, 84
sol, 81
sombre, 84
somme, 81
sorcier, 81
sot, 83
soupçon, 2
souple, 83
sourd, 84
sûr, 83
- Table, 81
tache, 81
tacheté, 197
tendre, 84
ténèbre, 82
terre, 82
tiède, 84
tiqueté, 127
toile, 82
tonne, 82
tour, 82
trappe, 82
trécher (tricher), 197
tréquer (triquer), 197
trompette, 38
- Valise, 82
varei, 114
vaud, 82
* velop, 82
vergue, 82
verfet, 82
vertu, 82
vespre, 82
victuaille, 82
vif, 82
visage, 82
vire, 82
volontiers, 176
vout, 82
- Wagon, 231

IV.

MOTS LATINS, SIMPLES ET COMPOSÉS.

(Les noms propres ne sont pas compris.)

Les mots marqués d'un astérisque appartiennent au bas-latin ou au latin populaire.

-
- a, ab, 87
abactis, 86, 125
* ab-ante, 65, 88
- abducere, 213
abepistolis, 125
* aboculus, 87
- * abortus, 89
* abrocamentum, 207
abrogatio, 213

abs, 87
 absconsus, 77
 a bybliothea, 125
 accepto, 75
 accordare, 80
 acerarbor, 119
 acquiro, 75
 acridulcis, 57
 a cubiculo, 125
 ad, 87
 adaras, 125
 adfines, 125
 adigere, 73
 * ad illam horam, 67
 * ad ipsum, 66
 adjulare, 74
 admodum, 66
 adnovulas, 125
 adorare, 87
 adpalum, 125
 adportare, 25
 adportum, 125
 adsidere, 74
 adspicere, 73
 adulter, 74
 ædificare, 145
 * ætaticum, 2
 affectare, 73, 75
 affrangere, 74
 agnus castus, 119
 albicomus, 27, 35
 aliger, 215
 aliter, 110
 alius, 60
 alter, 63, 110
 a manu, 125
 * amaracus majorana,
 119
 amphibologia, 225
 amplificare, 144
 anguimanus, 9, 35
 angustus clavus, 19, 21
 angusticlavus, 19, 21
 animadvertere, 139
 ante, 88
 antecedere, 89
 antecessor, 74
 antepedes, 131
 antifonia, 219
 apostolus, 219
 apotheca, 219
 apprimere, 75
 aptus, 17
 aqueductus (-tio), 43
 aquaealibrator, 43
 arcusballista, 119
 arefacere, 145
 argentifodina, 43
 armiger, 214
 artifex, 146
 artocreas, 124
 assideo, 75
 a secretis, 125
 asupellectile, 125
 a tergo, 66
 attingere, 73, 74, 75

auctificare, 144
 aurifodina, 43
 auroclavatus, 139
 auspex, 144, 146
 auspicari, 144
 avistruthio, 119
 * avica, 22
 Beatificare, 144
 bene, 105
 benedicere, 74, 105
 benefacere, 105
 benemeritus, 105
 beneolens, 105
 beneplacens (-citus), 105
 benesuadus, 105
 benevolens, 105
 bilanx, 104
 bis, 104
 * bis-caput, 111
 butyrum, 219
 Cado, 216
 calefacere (calfacere), 145
 calopedia (* calopia), 219
 calvus, 80
 calx, 80
 camelopardalis, 124
 candificare, 144
 capistrum, 80
 capitecensus, 139
 captare, 213
 cariophullum, 219, 220
 * catabola, 219
 * catafalcum, 179
 * catalectum, 179
 * catar, 179, 227
 cathedra, 219
 chamædryas, 219
 chamæmelum, 219
 circum, 89
 * cirurgianus, 219
 * cloppus, 219
 coagulare, 74
 coæternus, 215
 cogitare, 74
 coheres, 215
 colligere, 74
 collocare, 74
 collum, 80
 * comestabulus, 53
 commendare, 74
 commonefacio, 125
 complacere, 74
 comportare, 85
 computare, 74
 concipere, 74
 concludere, 74
 condemnare, 73, 74, 75
 conductor, 213
 conficere, 73, 74
 confortare, 91
 conspiciere, 73
 consuere, 74
 consuetudinem, 74
 contaminare, 77

conterebromia, 240
 continere, 75
 contingere, 73
 contortipicata, 240
 contra, 89
 contraveniens, 215
 convallis, 131
 cor, 80
 cortex, 80
 crucisalum, 240
 crurifragius, 240
 cui, cujus, 60
 cum, 90
 * cuminitiari, 74
 * cum-panio, 90
 * cum-patronus, 86, 90,
 131
 * cum-pauper, 90, 131
 crucifigere, 139, 144
 Damnigerulus, 240
 de, 91
 dealbatio, 92
 deambulare, 92
 deamare, 91
 deaurare, 91
 debacchari, 91
 decalcare, 80
 * decedocto, 59
 decidere, 75
 declinare, 91, 92, 93
 decollare, 80, 86
 decrescere, 76
 dedicare, 91
 dedignari, 76
 deducere, 91
 * de-ex, 91
 * de-ex-viare, 91
 deficere, 76
 * de-foras, 65
 * de-gradus, 92, 93
 dejectare, 76
 delectare, 91
 demandare, 74, 92
 demittere, 91
 demorari, 91, 92
 de more, 66
 dentifrangibulum, 240
 dentilegus, 240
 denudare, 76
 deorsum, 65
 dependere, 91
 deportare, 85
 * de-post, 65
 * de-postea, 65
 depretiare, 76
 * de-retro, 65
 despiciere, 91
 desperare, 76
 descendere, 93
 deservire, 91
 desuper, 65
 * de-unde, 65
 deviare, 91
 diaconus, 219
 dictare, 213

diluvium, 92, 93
 dimidium, 93
 dimidius, 104
 dis, 91
 discordare, 91
 discurrere, 91
 * disgustus, 92
 dispertior, 75
 displicere, 74, 75, 76
 disponere, 62
 dividere, 93
 divisare, 93
 dubito, 17
 duodecim, 59
 duo et vicesimus(-mani),
 58
 duo et viginti, 58
 E, 93
 ebullire, 76
 ecce, 61
 * ecce hic, 18
 ecclesia, 219
 ecervicare, 80
 edicere, 76
 edictare, 216
 educere, 76
 effeminare, 80
 efferare, 80
 egomet, 62
 elevare, 76
 eligere, 76
 elongare, 86
 eluscare, 80
 emendare, 87, 93
 encaustum, 219, 220
 episcopus, 219
 epistola, 219
 equesromanus, 21
 eradicare, 87, 93
 erudire, 80
 evangelium, 219
 ex, 93
 * ex-ante, 65
 excludo, 75
 excludere, 71
 excorticare, 80
 excusare, 93
 excutere, 93
 expergefacio (-fio), 145
 expandere, 93
 exspectatio, 216
 exspergo, 75
 exsequiae, 77, 93
 extraclusus, 216
 extrahere, 93
 extrameatus, 216
 extramundanus, 216
 extramuranus, 216
 extranaturalis, 216
 extraordinarius, 216
 Falco, 119
 famigeratio, 240
 fera mente, 69
 fervefacio, 145

fidei commissum, 139
 fidejubere, 139
 fidepromittere, 140
 fœnum gracum, 21
 folium, 216
 forasgerones, 94
 forinsecus, 94
 foris, 94
 fraga, 23
 Gigerium, 23
 gengiva, 23
 gerulifigulus, 240
 glorificare, 144
 glycyrrhiza, 219
 Hemisrania, 219
 herba impia, 21
 hibiscum malva, 119
 hic, 60
 hodie, 68
 horologium, 219
 Idcirco, 66
 illicit, 70
 illac, 61
 ille, 60
 illuminare, 77
 implere, 74
 implicare, 94
 in, 94
 inamabilis, 86
 * in-ante, 65
 incapistrare, 80
 incingere, 94
 incisus, 216
 includere, 75, 94
 inconstantia, 116
 inde, 94
 indemnare, 73
 inducere, 94
 indignus, 116
 indocilis, 116
 inelegantia, 116
 infans, 74, 116
 infectus, 216
 infecunditas, 116
 infelicare, 116
 infirmitas, 116
 inflammare, 94
 inflare, 74, 94
 infusus, 216
 inhabilis, 116
 inimicus, 76, 116
 iniquus, 116
 injectus, 216
 injuriare, 116
 * in-quantum, 94
 inquietare, 80
 insignare, 94
 * in-simul, 65
 instaurare, 77
 instruere, 77
 instrumentum, 77
 inter, 125
 interceptus, 216

intercilium, 125
 intercolumnium, 125
 interdugia, 125
 interesse, 216
 interfœminium, 125
 intergerium, 125
 interlunium, 125
 intermetium, 125
 intermitto, 216
 interordinium, 125
 interpodium, 125
 interpretium, 125
 interregnum, 125
 interrogare, 74
 interscalmium, 125
 interscapulas, 125
 interscapulium, 125
 intersignum, 125
 interstitium, 125
 interturrium, 125
 interusurium, 125
 intervallum, 125
 interviniium, 125
 intrinsecus, 217
 intromissus, 217
 invicem, 66
 invitare, 77
 involare, 74
 ipse, 60
 ipsissimus, 62
 iste, 60
 Jureconsultus, 139
 jureperitus, 139
 jurisconsultus, 43
 jurisdictio, 43
 jurisprudens, 43
 jurisprudentia, 43
 jusjurandum, 19, 21
 Jovisbarba, 46
 Jovisdies, 46
 Jovisglans, 11
 Labefacio, 145
 labrum venereum, 21
 lætificare, 144
 largifluus, 9
 largiloquus, 240
 latebricola, 240
 laticlavus, 19
 latusclavus, 19, 21
 legirupio, 240
 legislatio, 43
 legislator, 43, 139
 leopardus, 119
 liquefacio, 145
 * liquiritia, 219
 longimanus, 27, 35
 loripes, 240
 ludificari, 144
 ludimagister, 43
 lunæ dies, 17
 * lupus-garulfus, 119
 Magnificare, 144

magnificus, 144
 magnopere, 68
 male, 106
 * male aptus, 106
 malecastus, 106
 maledicax, 106
 maledicere, 106
 malefaber, 106
 malefacta, 106
 malefirmus, 106
 malefortis, 106
 maleloquax, 106
 malesanus, 106
 malesobrius, 106
 malesutus, 106
 malevolens, 106
 manuopera, 140
 manuoperare, 140
 manupretium, 140
 manustuprare, 140
 manutenere, 140
 materfamilias, 43
 medius, 104
 melapium, 124
 mendaciloquus, 240
 metipse (-issimus), 62
 ministerium, 2
 mirificare, 144
 mirimodis, 68
 musaraneus, 117

 Neuter, 60
 nix, 12
 novemdecim, 59
 nucifrangibulum, 240

 Obaudire, 77
 obedire, 95
 objectus, 217
 oblitus, 95
 * obsequiæ, 77, 95
 obsidium, 77
 obturare, 77
 obviam, 66
 occidere, 95
 octodecim, 59
 ornamentum, 18
 ossifraga, 147
 ovum, 217

 Papyrus, 219
 parabola, 219
 parabolari, 18
 paragraphus, 219
 paraveredus, 219
 parœcia, 219
 patefacio, 145
 paterfamilias, 43
 patres conscripti, 123
 peramans, 96
 percurrere, 96
 perdere, 96
 perdono, 76
 perfacilis, 96
 perficere, 73, 75, 76, 56
 perfundere, 96

pergratus, 96
 perhorridus, 96
 perinde, 65
 perjurare, 75, 76, 96
 perjurium, 76
 persecutus, 217
 persica poma, 21
 perspargere, 96
 persultare, 96
 pertangere, 75
 * perustulare, 74
 perutilis, 96
 pervagari, 96
 pervenire, 96
 pervolare, 96
 petroselinum, 119, 220
 Phrygius, 23
 plagigerulus, 240
 plagipatida, 240
 plebiscitum, 43, 139
 plenilunium, 21
 podagra, 219
 polypus, 219
 populiscitum, 43
 populus romanus, 19, 21
 postgenitus, 131
 posthac, 66
 postnatus, 96
 postpartor, 131
 postpositus, 217
 postprincipia, 131
 præconium, 74
 prædamnare, 74
 prædicare, 74, 96
 præmaturus, 217
 præsentia, 96
 præstare, 96
 prætorurbanus, 21
 prævidere, 96
 proconsul, 86, 125
 profundus, 77
 propheta, 219
 proportis, 125
 propriator, 125
 proquæstor, 125
 prosequi, 76, 97
 providere, 76, 97
 putrefacio, 145
 purificare, 144

 Qualis, 62
 quamobrem, 11, 66
 quare, 18
 quatuordecim, 59
 quicumque, 60, 63
 quietus, 80
 quindecim, 59
 quique, 60
 quisnam, 60
 quisque unus, 62

 Rarefacio, 145
 recuperare, 77
 recusare, 74
 redemptio, 100

redigere, 73
 refert, 140
 reficere, 73, 75
 refringere, 74, 76
 reponere, 100
 reportare, 65
 respicere, 73
 respublica, 11, 19, 21
 reversus, 100
 rheubarbarum, 219
 rosmarinus, 21
 rubefacio, 145

Sacer ignis, 21
 sacramentum, 2, 17
 sacrificare (-cus), 144
 sanctificare, 144
 sanguisuga, 147
 sapidus, 17
 sarcophagus, 219
 saxifraga, 237
 scilicet, 70
 secedere, 77
 secludere, 77
 secubare, 77
 secularis, 212
 securus, 77
 secus, 110
 seditio, 77
 seducere, 78
 seductor, 203
 segnis, 78
 sejungere, 78
 seligere, 78
 semetipsum, 62
 semonere, 78
 semovere, 78
 senatusconsultum, 43
 seorsum, 78
 separare, 74, 78
 septemdecim, 59
 sevocare, 78
 sexdecim, 58
 significare, 144
 silvicola, 9
 sollus, 60
 solsequium, 147
 subdoctor, 131
 subigere, 73
 subinde, 65
 sublevare, 76, 102
 submittere, 76, 102
 subportare, 85
 subridere, 77
 subrusticus, 131
 subsalsus, 131
 subtrahere, 77
 subvas, 102, 131
 suffocare, 77
 super, 103
 superficies, 76
 supersedere, 74
 * supertoti, 129
 sursum, 103
 suspicionem, 2
 sycolatronida, 240

Talis, 62
 terramotus, 43, 48, 53
 thesaurochrysonicochry-
 sides, 240
 timefacio, 145
 torrefacio, 145
 totus, 60
 tradere, 74
 trans, 103
 transilio, 75, 76
 transulto, 76
 transportare, 85

transtellum, 76
 tredecim, 59
 tremefacio, 145
 tri, 104
 tridens, 105
 trifolium, 219, 220
 tripes, 105, 219
 turpificare, 144
 Ullus, 60
 ultra, 103

undecim, 58
 unus, 60
 usucapere, 140
 usuenire, 140
 uterque, 60

Vicequæstura, 103
 vicepræfectus, 103
 vince-toxicum, 103
 virillustris, 21
 vivificare, 144

V.

MOTS GRECS.

Les mots précédés d'un astérisque sont des composés fictifs. — Sont cités les mots simples objet d'un examen spécial.

Α, 224
 ἀγαλακτία, 224
 *ἀγγειοτομία, 222
 ἀγέλας, 146
 *ἀγιολογικός, 221
 ἀγρονομία, 220
 ἀγωνιστής, 220
 *ἀδενογραφία, 221
 *ἀερομέτρον, 221
 αἰμορροΐδες, 220
 αἰτιολογία, 220
 ἀκαμπτos, 224
 ἀκαταλήψια, 224
 ἀκέφαλος, 224
 ἀκροδατείν, 220
 ἀκρόστιχον, 220
 ἀλεξιφάρμακον, 220
 ἀλλαντοειδής, 220
 *ἀλλοθυμος, 221
 ἄλλως, 110
 ἀμάρακος, 119
 ἀμορφος, 224
 ἀμφίβιος, 220, 225
 ἀμφιβολολογία, 225
 ἀμφίβραχυς, 225
 ἀμφιθέατρον, 220
 ἀμφίσβαινα, 225
 ἀνα, 225

ἀναγλυφή, 225
 ἀνάγραμμα, 225
 ἀνακολουθον, 225
 ἀνάλεκτα, 225
 ἀναμόρφωσις, 225
 ἀναχωρητής, 225
 *ἀνεμόσκοπος, 221
 ἀνεμοπέμορφος, 220
 ἀντί, 225
 ἀντίδοτον, 225
 ἀντιλέγειν, 89
 ἀντίλοβιον, 225
 ἀντιλογία, 225
 ἀντινομία, 225
 ἀντιπάθεια, 225
 ἀντίποδες, 225
 ἀντίφρασις, 225
 ἀντιφώνη, 219
 ἀντίχρησις, 225
 ἀπαίσις, 86
 ἀπεψία, 224
 ἀπνοια, 224
 ἀπό, 225
 ἀπογέγον, 225
 ἀποθήκη, 219
 Ἀποκάλυψις, 225
 ἀποκοπή, 225
 ἀπόκρυφος, 225

ἀπόλογος, 225
 ἀπόπληξις, 225
 ἀποστασία, 225
 ἀπόστολος, 219
 ἀπόφωσις, 225
 ἀπυρεξία, 224
 ἀρσενικοτονικός, 222
 ἀρβρωσις, 225
 ἀριστοκρατεία, 220
 ἀρχί, 225
 ἀρχίατρος, 225
 ἀρχιδιάκονος, 225
 ἀρχιμανδρίτης, 226
 ἀρχιμύμιος, 226
 ἀρχιτέκτων, 220, 226
 ἀρχω, 225
 ἀστρολογία, 220
 ἀταραξία, 224
 *ἀτμοσφαῖρα, 222
 αὐτονομία, 220
 αὐτότατος, 62
 ἀφάρσεις, 225
 Βιβλιογράφος, 220
 *βιβλιοφύλος, 222
 *βλενορραγία, 222

βουκέφαλος, 220
βούτυρον, 219

Γαστρονομία, 220
γενεαλογία, 220
γεωγραφία, 9, 139
γεωμετρετό, 144
γεωμέτρης, 144
γεωμετρία, 139, 226
γλυκύριζα, 219
γυμνοσφιστής, 220

Διά, 226
διαβήτης, 226
διάδημα, 226
διάκονος, 219
διακονέω, 219
διάλεκτος, 226
διάμετρος, 226
διαπασών, 86, 226
διάρθρωσις, 226
διαφανής, 226
διάφραγμα, 226
διαφωνητικός, 226
δίγλυφος, 226
δίλημμα, 226
δίμετρος, 226
Διόσκουροι, 11
δίπους, 27
δίσ, 226
δισύλλαβος, 226
δίστιχον, 226
διχόους, 109
διχαστασία, 109
δραματουργός, 220
δύς, 226
δυσεντερία, 226
δύσκολος, 226
δυσκρασία, 226
δυσουρία, 226
δυσπεψία, 226

Ἐγκαυστον, 219
ἐγκεφάλος, 226
εἰδωλολατρεία, 220
εἰκονοκλαστής, 220
εἰς, 226
εἶσοδος, 86
ἐκ, 226
ἐκατομέτρον, 222
ἐκθασίς, 226
ἐκθλιψίς, 226
ἐκκλησία, 219
ἐκλειψίς, 226
ἐκλεκτικός, 226
ἐκχύμωσις, 226
ἐλλειψίς, 222

*ελεῖψοειδής, 222
ἐμ.ελημμα, 226
ἐμβολισμός, 226
ἐμβρυον, 226
ἐμπλαστρον, 226
ἐμφασίς, 226
ἐμφυτεύσις, 226
ἐμφυτεύσις, 226
ἐν, 226, 227
ἐνδογενής, 227
ἐνδομενία, 227
ἐδόμυχος, 227
ἐνδον, 227
ἐνέργεια, 226
ἐνεργούμενος, 226
ἐνθύμημα, 226
ἐνθουσιασμός, 226
ἐντελει (ὅ), 86
ἐξ, 226
ἐξάνθημα, 226
ἐξάρχος, 226
ἐξήγησις, 226
ἐξήμφαλον, 227
ἐξω, 227
ἐξώκοτος, 227
ἐπακτός, 227
ἐπεισόδιον, 226, 227
ἐπένθεσις, 227
ἐπί, 227
ἐπιγάστριον, 227
ἐπίγραμμα, 227
ἐπίδερμις, 227
ἐπιθαλάμιον, 227
ἐπίκινος, 227
ἐπιλεψία, 227
ἐπίσκοπος, 219
ἐπιστολή, 219
Ἐπιφάνεια, 227
ἐπιφέρειν, 85
ἐπιχειρήμα, 227
ἐπίταγνος, 220
ἐπίοδῆ, 227
ἐς, 226
ἐτεροδόξος, 220
εὐ, 227
Εὐαγγέλιον, 219
εὐβους, 19
Εὐγενής, 227
Εὐεργέτης, 227
Εὐμενίδες, 227
εὐπεψία, 227
εὐφρασία, 227
εὐχαριστία, 227
ἐψηθος, 227
ἐψηλίς, 227
ἐφήμερος, 227

ἐφιάλης, 227
ἐχέφρων, 160

Ζαβδιή, 167
ζωδιακός, 221
ζωόφυτον, 221

Ἡλιοτρόπιον, 220
ἡμικρανία, 9, 219
ἡμικύκλιον, 220

Θαυματουργός, 221
θεογονία, 221
θεολογέω, 144
θεολόγος, 144
θεραπεία, 225

Ἴβισκος, 119
ἱεροφάντης, 220
ἱππόδρομος, 220
ἱπποκένταυρος, 220
Ἱπποκράτης, 19
Ἱππόλυτος, 19
ἰσόρροπος, 220
ἱστοριογράφος, 220

Καθαιρετικός, 227
καθέδρα, 219
καθολικός, 227
κακοδαίμων, 21
κακομήχανος, 190
κακοφωσία, 220
καλοσόδιον, 219
καριόφυλλον, 219
κατὰ, 62, 227
καταβολή, 219
κατακλισμός, 227
κατάλεκτα, 227
καταληκτικός, 227
κατάλογος, 227
κατάπλασμα, 227
καταξέρακτης, 227
κατάρρους, 227
καταστροφή, 227
καταφέρειν, 85
κατάχρησις, 227
κῆμος, 119
κιννάμωμον, 220
κλεψύδρα, 220
κοσμογραφία, 220
Κρατίππος, 19
κυλλοποδίων, 52
κυνηγητικός, 220

Λειεντερία, 220
λειτουργία, 220
λεξικογράφος, 220

ληθαργία, 220
λιθάργυρος, 220
λογοποιω, 144
λογοποιός, 144
λυκανθρωπία, 220
Λυσίππος, 19

Μακροκέφαλος, 220
μεγάθυμος, 27, 35
μέθοδος, 228
μελαγχολία, 220
μεσεντέριον, 220
μετά, 228
μεταβολή, 228
μετάθεσις, 228
μετάληψις, 227
μεταλλουργία, 221
μεταμόρφωσις, 228
μεταπλασμός, 228
μετάφρασις, 227
μεταφυσικά, 228
μετεμψύχωσις, 228
μετέωρος, 228
μετωνυμία, 228
μηχανικός, 213
μικρόκοσμος, 221
μισανθρωπία, 221
*μονομανία, 222
μονοσύλλαβος, 221
μυροδάλανος, 221

Ναυμαχία, 221
Νεάπολις, 11, 219
νεκρομαντεία, 221
νεομηνία, 221
νήμα, 227
νίφεω, 12
νυχθήμερον, 57

Ξηροφθαλμία, 221

Ὀδονταλγία, 221
οἰκοφόρος, 19
οἰσοφάγος, 221
ὀλιγαρχία, 221
ὀμολογός, 220
ὄναργος, 221
ὀνοματοποιία, 221
ὄξύμει, 221
ὄ ὁποιός, 62
ὄρθοδός, 221
ὄστεολογία, 221

Πάγμερας, 221
παλιγγενεσία, 228
παλίμψητος, 228
παλινοδία, 228

πάνθηρ, 221
πάπυρος, 219
παρά, 228
para-veredus, 219
παραβολή, 18, 219, 228
παραγραφή, 219, 228
παράδειγμα, 228
παράδοξον, 228
Παράκλητος, 228
παραλείπομενα, 228
παράλληλος, 228
παράλυσις, 228
παράφερα, 228
παράφρασις, 228
παροίγια, 2
πατριάρχης, 221
παχύδερμος, 221
πεντάμετρος, 221
περί, 228
περιανθής, 228
περίγειον, 228
περικάρπιον, 228
περικράνιον, 228
περίμετρος, 228
περιδικός, 229
περίοδος, 228, 229
περιόστειον, 228
περίπτεια, 228
περίπλους, 228
περίστυλος, 228
περιφέρειν, 85
περίφρασις, 228
πέτροσελίον, 219
ποδάγρα, 219, 221
πόδι κης, 10, 28
πολύτους, 219
πολύτλας, 190
πρόβλημα, 228
προβόσις, ἴδος, 228
πρόγραμμα, 228
πρόδρομος, 190, 228
πρόλογος, 228
πρὸς, 228
προσήλυτος, 228
πρόσθεσις, 228
πρόστασις, 228
προστάτης, 228
προσφέρειν, 85
προσωδιά, 228
πρότασις, 228
προφήτης, 219
πρωτόκολλον, 221
πρωτότυπος, 221

Ῥᾶ ἑάρβαρον, 219
ρίνοκρως, 221
ῤυθμοποιία, 221

Σαρκοκίλη, 221
σαρκοφάγος, 219, 221
*σελινιστατής, 222
σπασμώδης, 225
στραγγουρία, 221
Στρεσίχορος, 146
στρατήγος, 221
συγκοπή, 228
σύγκριτισμός, 229
συκοφάντης, 221
συγκρονισμός, 228
σύλληψις, 228
συλλογισμός, 228
σύμβολον, 228
συμμετρία, 228
συμπάθεια, 228
σύμπτωμα, 228
συμφωνία, 228
σύν, 228
συναγωγή, 228
συναλλαγματικός, 228
σύνδικος, 229
σύνδος, 229
σύνταξις, 229
συνώνυμος, 229
συζυγία, 229

Τερατοσκοπία, 221
τραχίτα ἄσθητις, 221
τρεῖς, 222
τριέδρα, 222
τρίπους, 105, 219
τρισακίδεκα, 11, 58
τρίφυλλον, 219
τυπογραφία, 222

Υδρομέλι, 220
ὕπαλλάγη, 229
ὕπερ, 229
ὕπερβολή, 229
ὕπερμετρον, 229
ὕπὸ, 229
ὕπογάστριον, 229
ὕποκρισις, 229
ὕποπτείνουσα, 229
ὕποχόνδρις, 229
ὕψιν, 229

Φαγῆν, 226
φερέκαρπος, 146
φερέοικος, 19, 160
φιλάδελφος, 19
Φίλιππος, 10
φιλολογία, 221
φιλοχωρεῖν, 19

Χαλκοχίτωνες, 190
χαμαιίδρυς, 219
χαμαιμίλων, 219
χειρουργία, 220
χειρουργός, 219

χιλιμετρον, 222
χορηγός, 220
χρονολογία, 220
Χρυσόστομος, 220
χωλίπους, 219

χωροφιλεῖν, 19
Ἰμβριξ, 35
ὀμοπλάτη, 221
ὄραλόγιον, 219

VI.

MOTS ROMANS.

I. PROVENÇAL.

Abauzir, 97
abetarda, 22
adestre, 66
adreit, 66
aigarosa, 139
albepin, 32
alcun, 62
alonbar, 86
alors, 67
altretan, 63
altretel, 63
a saubuda, 66
aurfres, 23
aurpel, 121
avesprar, 86

Bananan, 107
benezir, 107
bocatori, 35
bonestansa, 32

Cadaun (-dun), 62
calfar, 145
calpisar, 143
caluc, 111, 114
capdreit, 35
capeasal, 121
caseun, 62
coliloucs, 35
conduire, 85

cosir, 74
coaros, 35

Decazer, 76
de latz, 66
dereire, 65
desduire, 85
desplacer, 76
desrazo, 86
dez nou, 59
dez oit, 59
dez set, 59
dendolor, 139
don, 65

Enamig, 75
en perdo, 66
ensems, 65
entrecilh, 126, 129
entreneih, 86, 129
esclaure, 76
esmendar, 76

Ferragut, 32

Galcant, 139
golabadat, 35, 36
golabadata, 36

Mafat, 143
malapte, 107
malastruc, 80

maldire, 107
medeis (-daps), 62
mentaver, 143

Negun, 62
neisun, 63
nesun, 62

Perceber, 74
prosome, 32

Ratapenada, 32
refranher, 76
rexpaux, 32

Sobresen, 133
sosrere, 77
sostraire, 77
sotzbaile, 133

Trasdossa, 129
terramaire, 121

Umflar, 75
umplir, 74

Vasvassor, 139
vilanova, 32

2. ITALIEN.

- Accanto**, 66
acquardente, 32
adagio, 86, 129
adesso, 66
affare, 129
agrodolce, 58
alcuno, 62
aliveloce, 35
alla prima, 66
allora, 67
altrettanto, 63
altretel, 63
ambriliquido, 35
andi-rivieni, 169
anticuore, 129
antenato, 86
arcabugio, 236
archivolto, 233
assedio, 77
attrestare, 86
avanti-guardia, 133

Bancorosto, 236
barbarossa, 36
batticuore, 154
battifolle, 236
battifuoco, 154
beccafico, 9, 134
belladonna, 236
belvedere, 31, 236
benedire, 107
benvenuto, 107
bevilacqua, 154
bimmolle, 236
biquadro, 236
biscotto, 236
bocchiduro, 35, 143
brigliadoro, 53
brigliadorato, 35
buona fede, 37

Cacasanguè, 236
cadauno (-duno), 62
calfare, 145
calpestare, 114, 143
camaglio, 236
cammangiare, 114
camuffare, 114
cannamele, 139
capelvenere, 139
capiporto, 143
capitombolare, 143
capocuoco, 121
capovaltare, 143
carnavale, 236
casamatta, 236

castillamare, 53
catafalco, 236
catauno (-tuno), 62
ciascuno, 62
Cita-Vecchia, 11
clavicimbalo, 236
codiroso, 35, 143
cogliere, 74
collo torto, 36
commettere, 85
conclave, 236
connestabile, 53
contestabile, 53
contraguardia, 86
contrappeso, 133
contrappunto, 236
cucire, 74

Dappiè, 66
decadere, 76
dieci nove, 59
dieci otto, 59
dieci sette, 59
dietro, 165
dipieno, 66
diretro, 65
disdegnare, 76
dispiacere, 76
domenica, 22
donde, 65

Embarcare, 86
empiere, 74

Filigrana, 236
fiorcapuccio, 121
frangipana, 236

Giravolta, 237
giritondo, 35

Indosso, 66
infiare, 74
insieme, 65

Lancia spezzata, 235

Maldire, 107
malmetterè, 107
malsano, 107
malvavischio, 119
mantener, 143
marmita, 236
maschi-femmina, 143
marrito, 35, 143

mazzapane, 236
medesimo (-issimo), 62
mentecatto, 35
mentecurvo, 35
merluzzo (-zza), 137
moncalvo, 32
mordigallina, 9, 152, 154

Nessuno, 62
niuno, 62
notte-tem po, 139

Oricrinito, 35
ottarda, 22

Palafitta, 236
parapetta, 236
pendilacqua, 154
pettirosso, 35
piano forte, 58
piantanimale, 121
Piccoluomini, 32
primavera, 30

Ragnatela, 139
refranger, 76
retrognida, 133
rimettere, 85
rodamonte, 236
rompicapo, 154
rompicollo, 169

Sali-scendi, 154
saltimbanco, 236
salvadenajo, 10
sassefrica, 236
scorzonerà, 236
snudare, 76
sottomettere, 85
sottoridere, 77
stromento, 77

Tamarindo, 236
terranuova, 32
torticollì, 237
tramontana, 237
tremuoto, 43, 53, 48
turar, 77

Vada, 147
verdazzurò, 58
vinagro, 32

Zanzi-vari (piémontais),
 114

3. ESPAGNOL.

A duro, 66
 aguamano, 53
 ahogar, 77
 ajijunto, 35
 ajoqueso, 125
 alcade, 237
 alcarraza, 237
 alguno, 62
 alguazil, 237
 alerta, 66
 anteojos, 129
 antebrazo, 86
 argolla, 139
 artimaña, 143
 avampies, 133
 avestruz, 121
 avutarda, 22

Barba complida, 36
 barba de aron, 11
 barbiblanco, 34
 barbipeso, 34
 barbihecho, 34
 barbinegro, 34
 barbiponiente, 34
 barbirubio, 34
 barbirucio, 34
 barva ondrada, 36
 barva facera, 36
 barva punniente, 36
 bienaventurar, 107
 bisojo, 109
 bocabierto, 143
 boquiancho, 34, 143
 boquiangosto, 34
 boquiconejuno, 34
 boquiduro, 34
 buenaboya, 32

Cabisbajo, 34
 cabrestante, 237
 calentar, 145
 calofrio, 58
 captener, 143
 carialegre, 34
 cariancho, 34
 caricuerdo, 34
 caridoliente, 34
 carifroncido, 34
 carricoche, 143
 casapuerta, 139
 cascuno, 62
 casqui-bucio, 34
 casquimuleno, 36
 cerapez, 124
 concluir, 77

condestable, 53
 cantra-prueba, 133
 cuelli corto, 35
 cuellierguido, 35
 cuellilargo, 35
 culiblanco, 35
 currevedile, 154
 cusir, 74

Decaer, 76
 dentivano, 35
 de onde, 65
 descrecer, 76
 deshacer, 85
 desnudo, 86
 despacio, 66
 dies y nueve, 59
 diez y ocho, 59
 diez y seis, 59
 diez y siete, 59
 dime y direte, 154

Eldorado, 237
 encima, 66
 encojar, 86
 engordar, 81
 entrecejo, 126, 129
 espalditendido, 35
 estromento, 77

Fonseca, 32
 franca(mente), 69

Gentilhombre, 32

Hazmereir, 154
 haztealla, 154
 henchir, 74
 Hidalgo, 53
 hideputa, 53
 hinchar, 74

Insembra, 65

Malastrugo, 107
 malbaratar, 107
 malograr, 107
 malvavisco, 119
 maniobrar, 143
 manlevar, 143
 mantener, 143
 matamoros, 237
 mayordomo, 139
 medianoche, 237
 melcocha, 32

Nenguno, 62

Ojienjuto, 35
 ojimoreno, 35
 ojizaino, 35
 ofrez, 23
 oropel, 121
 otrotanto, 63
 otrotel, 63

Paragone, 237
 paraguante, 237
 pasicorto, 35
 passacalle, 237
 passatempo, 160
 pechiblanco, 35
 pechicolorada, 35
 pechirojo, 35
 peliblanco, 35
 pelicorto, 35
 pelilargo, 35
 perniabierto, 35
 pintafior, 32
 poncidre, 237
 puntiagudo, 35

Rehacer, 85

Salpicon, 137
 Sant-illana, 32
 sassafra, 237
 sencillamente, 69
 sobrecarga, 237
 sobresalto, 137
 sopapo, 237
 sosen tender, 77
 sota-banco, 133

Tamarindo, 236
 tentebonete, 154
 tentemozo, 154
 trampantojo, 53
 traspes, 86
 turar, 77
 turbamulta, 32

Ultramar, 129

Varapolo, 121

Zanquibarga, 35
 zanquituerto, 35
 zanquivano, 35
 zarza parilla, 237
 zarza rosa, 139
 zurra y dale, 154

4. PORTUGAIS.

<p>Affiar, 86 alargar, 86 algun, 62 antemuro, 86 antesala, 129, 133</p> <p>Bemfazer, 107 bemsabido, 107 boquiaberto, 35 boquicheio, 35, 143 boquiduro, 35 boquirote, 35</p> <p>Cariredondo, 35 Castello-branco, 32 contraluz, 133 Cortereal, 32 coser, 74 couveflor, 121</p> <p>Decahir, 76 dendolor, 139 des a nove, 59</p>	<p>des a oito, 59 des a seis, 59 des a sete, 59 descortez, 86 desdizer, 85 desprazer, 76</p> <p>Encher, 74 emsembra, 65</p> <p>Grammestre, 32</p> <p>Inchar, 75</p> <p>Madreperola, 137 maldizer, 85 malfazer, 107 malferido, 107 manter, 143 manirrotto, 35, 36, 143 mãosrotas, 36 mentecapto, 143</p>	<p>mestre-escola, 137 morcego, 32</p> <p>Nenhum, 62</p> <p>Obraprima, 32 olhizaico, 35 Pampalho, 137 pedevento, 53 pernalto, 35, 143 pernicurto, 35</p> <p>Receber, 74 redizer, 35</p> <p>Salvaterra, 32 salvoconducto, 32 Santarem, 32 semceremonia, 129 sobrelouja, 86</p> <p>Tresavo, 103.</p> <p>Verdemontanha, 53</p>
--	---	--

5. ROUMAIN.

<p>Desbate, 75 decinta, 76 doi spre zece, 59 Ne-copt, 116 Rebate, 75</p>	<p>Sbate, 75 smulge, 76 strabate, 75 stranepot, 86 suptusoarë, 129</p>	<p>Trei spre zece, 59</p> <p>Umplia, 74 unflă, 75 un spre zece, 59</p>
--	--	--

6. LADIN.

<p>Ne-bun, 116</p>	<p> nun-æqual, 116</p>	<p> nun-civil, 116</p>
--------------------	-------------------------	-------------------------

7. VAUDOIS.

<p>Burla-cu, 154 burla-fer, 154</p> <p>Defera-tsao, 154</p> <p>Gëñë-mëtzë, 154, 174</p>	<p> grata-cü, 154, 174 grata-papei, 154, 174</p> <p>Mëdzë-merda, 155 mëdzë-recuer, 154</p> <p>Neigë-dzen, 154</p>	<p> Pasa-meidjë, 154 pillë-bacon, 155 puorta-critse, 154</p> <p>Reballë-m'en [ben] -me (sosë xen lo), 154, 155</p>
---	--	---

VII.

LANGUES GERMANIQUES.

1. GOTHIQUE ET HAUT-ALLEMAND.

Balk, 179	Kehrab, 155	siedichfür, 155
backbord, 232	kehrum, 155	siedichvor, 155
beiwache, 232	knappsack, 232	snaivs, (goth.) 12
berevrit (m. h. a.), 232	kupferasche, 232	sneo (a. h.-a.), 11
bleibimhaus, 135, 160	Landsknecht, 233	spieltisch, 157
bleih-faro (v. h.-a.), 232	landsturm, 233	sprischwort, 155, 156
block-haus, 232	landwehr, 233	springauf, 155
bloc-hus (m. h.-a.), 232	lassdunken, 155	spring-stock, 232
branntwein, 232	leberecht, 155	stehauf, 155
brennö, 157, 161	Magân (a. h.-a.), 93	stelldichein, 155
bürgermeister, 232	markgraf, 233	steurendieb, 155
burggraf, 232	marshscalc (a. h.-a.), 233	stock-fisch, 233
Eiderdaunen, 233	meerschwein, 233	storenfried, 155
entzweireissen, 110	meri-suin (a. h.-a.), 233	strebkatz, 155
esttisch, 157	mischmasch, 155	stulpum, 455
Faltstuhl (a. h.-all.), 233	muntboro (a. h.-a.), 233	Taugenichts, 176
fangvielân, 155	Narwäll, 233	thudichum, 155
feldspath, 233	Pottasche, 233	trauernicht, 155
fridân (a. h.-a.), 93	Rechenbuch, 157	tringgeld, 233
Garaus trinken, 232	reissaus, 155	Vergissmeinnicht, 155,
gibacht, 155	roggen-bollen, 233	234
giebhand, 155	rührmichnichtan, 155	Wagenmeister, 233
glitta (a. h.-a.), 93	Säbeltasche, 233	wardan (a. h.-a.), 93
griepenkerl, 155	sauerkraut, 149, 232	wellan (a. h.-a.), 233
gundfano (a. h.-a.), 233	schaarwacht, 233	wendeholz, 155
Habenichts, 155, 176	schabab, 155	wendenstein, 155
baberecht, 155	schlagenteuffel, 155	werevolf, 119
habersack, 233	schnapphahn, 232	wibelôr, 155
halsberc (a. h.-a.) 233	schnee, 12	widarlôn (a. h. a.), 233
hanthabe (a. h.-a.), 233	schreckdenfeind, 155	wildschur, 234
hebenstreit, 155	schreckdengast, 155	wippsterz, 155, 160
hellebarte, 233	schreibart, 156	wirwahr, 114
helmbarte (m. h.-a.), 233	schreibfeder, 160, 161	Zahlaus, 155
heriberga (a. h.-a.), 232	siedichfür, 155	zeitvertreib, 155
hundsgrass, 135	siedichvor, 155	zeitverderb, 157
hundszahn, 135	snaivs, (goth.) 12	
	sneo (a. h.-a.), 11	
	spieltisch, 157	
	sprischwort, 155, 156	
	springauf, 155	
	spring-stock, 232	
	stehauf, 155	
	stelldichein, 155	
	steurendieb, 155	
	stock-fisch, 233	
	storenfried, 155	
	strebkatz, 155	
	stulpum, 455	
	Taugenichts, 176	
	thudichum, 155	
	trauernicht, 155	
	tringgeld, 233	
	Vergissmeinnicht, 155,	
	234	
	Wagenmeister, 233	
	wardan (a. h.-a.), 93	
	wellan (a. h.-a.), 233	
	wendeholz, 155	
	wendenstein, 155	
	werevolf, 119	
	wibelôr, 155	
	widarlôn (a. h. a.), 233	
	wildschur, 234	
	wippsterz, 155, 160	
	wirwahr, 114	
	Zahlaus, 155	
	zeitvertreib, 155	
	zeitverderb, 157	

2. ANGLAIS.

Aunt sally, 234	bowsprit, 234	breakwater, 155
Beefsteack, 234	breakneck, 155	bulldog, 149, 234
blue-lias, 234	breakfast, 155	Came a two, 110
bowlgreen, 234	breakspeare, 155	check, 231
	breakvows, 155	

ock canary, 120
ock pheasant, 120
ock sparrow, 120
country dance, 234
cutpaper, 155
cutpurse, 155
cutthroat, 155
cutwater, 155

Dogs grass, 135
Doolittle, 155
drawbach, 155
drawbridge, 155
Drawvater, 155
Drinkmilk, 155
Drinkwater, 155

Flint-glass, 234
flyboat, 234

Garboard, 234
Golightly, 155

Hackblock, 155

hackney, 234
Hackstaff, 155
hene-bane, 234
Hurlbat, 155

Jockey-club, 234

Keepsake, 156

Ladman, 234
lockout, 155

Makepeace, 155

Packet-boot, 234
pamphlet, 234
peacock, 120
picklock, 155
pick-pocket, 155
pick-purse, 155
pick-tooth, 155
Playfayr, 155

Railway, 234

riding-coat, 235
roast-beef, 235
Runaway, 155

Scaredevil, 155
Shakespeare, 155
Shakelady, 155
Shakelance, 155
shore, 234
sinecure, 235
snow, 11
steep-chase, 235

Toothpick, 155
Toplady, 155
tramway, 235
Treadaway, 155

Verdict, 235

Waistboard, 235
walkup, 155
waterproof, 235

3. BAS-ALLEMAND ET SCANDINAVE.

Boeg-zeil (holl.), 235

Hoband (flam.), 235

Kerk-misse (flam.), 235

Maffelen (anc. flam.), 113
mar-ros (danois), 235

Når (norois), 233

Scheurbuik (néerl.), 235
schorbock (bas-all.), 235
stadhouder (néerl.), 235
steor-bord (anglo-saxon),
235
styribord (island.), 235

Twei (bas-allem.), 110

Vrybuitter (holl.), 235

Wach-arm (flam.), 235
wal (norois), 233
watergang (flam.), 235
weerloop (holl.), 235

VIII.

BAS-BRETON.

Bara, 119
bleiz-garv, 119

Doughedroad (Jouen),
175

Gwal, 238
gwin, 119

Morwran, 238

Poezhevara (Lav), 175

Sarhelagat (Per), 175

IX.

SLAVE.

Derdjiderevo, 156
derdjiladja, 156
derdjimorda, 156

dogoniaj, 156
Pocaluy, 156

Tloczchubu, 156

X.

SANSKRIT.

Dva, dvish, 109 | Snih, 12

XI.

PERSAN.

Caravanserai, 238 | tagûpû, 156
Tagtaz, 156 | tagûtâz, 156

XII.

SÉMITIQUE.

Hallelou Jah (hébreu), 238	Ithiel (hébreu), 167	talmud), 46
Hannibal (punique), 167	Kepharnahum (syria- que), 238	simpôna (hébreu talmu- dique), 46
hoschah na (hébreu), 238	Muthumbal (punique), 167	sappir (hébreu), 46
Iddibal (punique), 167	Salam 'aleik (arabe), 238	Thôhou - wabôhou (hé- breu), 238
Immanouel (hébreu), 167	sambation(chaldaïque) du 167	Tsourischaddai (hébreu), 167

FIN DES TABLES.

NOTES ADDITIONNELLES.

P. 5, l. 7. « M. Francis Meunier, dans sa belle *Étude*, etc. » — Ceci était imprimé en avril 1873, onze mois avant la mort soudaine qui, le 11 mars 1874, emportait notre regretté ami. — Ces lignes donnent la date du présent ouvrage, qui, remis tout entier à l'imprimeur en janvier 1873, a vu se prolonger l'impression depuis avril de la même année jusqu'en novembre 1874. C'est ce qui explique l'étendue de ces notes additionnelles; car, en l'espace de près de deux ans, de nouvelles lectures et de nouvelles réflexions m'ont amené à développer ou à modifier mes opinions sur plusieurs points de détail.

P. 14, l. 21. « Nous réservons le nom particulier de *locutions juxtaposées*, etc. » Ce nom, que j'avais créé pour désigner cette sorte de locution, ne vaut rien; il signifie, en somme, tout le contraire de ce qu'il doit vouloir dire. Il doit être remplacé dans tout l'ouvrage par *locutions par juxtaposition*.

P. 18, l. 12. « La soudure n'est pas toujours la conséquence, etc. » La plus notable des causes qui arrêtent la soudure est la présence d'un *e* muet précédé de consonnes à la fin du premier mot, quand le second mot commence par une consonne. Comparez par ex. : *coffre-fort*, *plafond* et *licou* : l'*e* muet disparaît dans *licou* (liecou), le *t* dans *plafond* (plafond); mais, dans *coffre-fort*, l'*e* a beau disparaître, le groupe *ffr* reste en somme intact, et cela suffit pour préserver le composé de la soudure.

P. 24, col. 1. *Beau-fils*, etc. ; *belle-fille*, etc. Pour le sens de *beau* dans ces expressions, voyez Littré, s. v. Le sens de *grand* dans *grand-père*, *grand-mère* est assez clair pour n'avoir pas besoin d'explication.

P. 24, col. 2. Effacer *courte épine* qui se retrouve plus loin, p. 36.

P. 25 et p. 29 (liste des juxtaposés). La liste des juxtaposés par coordination est assurément incomplète : je n'avais pas la prétention de tout donner ; il est toutefois des omissions que je regrette : *bavolet*, *bonne aventure*, *faux-col*, *faux-fuyant*, *mal blanc*, *mainmorte*, *menu-vair*, *morvolant*, *serre-fine*, l'archaïque *rude ânier* devenu adjectif : *rudanier* (*beauté rudanière* : Molière, *G. Dandin*, II, 1). L'étymologie de *bavolet* est restée jusqu'ici douteuse (voir Littré, Scheler) ; ce mot n'est autre chose que *bas* + *volet*. *Volet* signifiait en vieux français *pièce d'étoffe flottante* (qui vole, le mot n'a aucun rapport avec *velum*), spécialement *pièce d'étoffe qu'on mettait sur la tête* : voyez les exemples dans Ducange, s. v. *voletus* ; je n'en citerai qu'un, très-net d'ailleurs : « le voulet ou cuevrechief ». Le *bavolet* est donc le *volet* qui est en *bas* de la tête, qui se met en *bas* du chapeau sur la nuque. — *Morvolant*, mot pour lequel Littré ne donne pas d'étymologie, est *mort volant* ; ce mot désigne le déchet de soie (*mort*) qui tombe (*volant*) dans le dévidage des cocons.

Ajoutons encore à cette série de juxtapositions, d'un côté : *monsieur*, *messieurs*, *messire*, *monseigneur*, *messeigneurs*, *nosseigneurs*, *madame*,

mesdames, mademoiselle, mesdemoiselles, et de l'autre les noms propres de saints : *saint Pierre, saint Jacques*, etc. On connaît l'orthographe de ces mots, qui s'écrivent sans trait d'union et sans majuscule pour *saint* quand ils sont employés au propre (*saint Pierre*), et prennent le trait d'union et l's majuscule pour *saint* quand on leur donne un sens figuré : (*la Saint-Martin*); orthographe inadmissible, car une expression formée par juxtaposition ne doit pas plus varier d'orthographe au figuré qu'un mot simple, comme nous l'avons déjà fait remarquer dans notre livre.— Sur certaines formes de noms de saints où *sanctus* s'est soudé avec le nom propre, voir une note de M. Bréal, dans la *Romania*, II, p. 329.

Il est inutile de rappeler, à propos des juxtaposés de coordination, la particularité que présente, dans certains cas, l'emploi de la préposition *de* et de l'article, il faut dire *des jeunes gens* et non de *jeunes gens* (qui se disait encore au XVII^e siècle); *de petites maisons* présente un autre sens que *des petites-maisons*.

P. 28, l. 16. Effacer *beau-cuil* (nom du sarrasin), qui est une autre forme de *bucaille*; cf. Littré, au supplément, s. v.

P. 28, l. 25, col. 2. *Isle rousse* est à placer p. 31, col. 1.

P. 28, l. 47, col. 2. *Carême-prenant* : ce mot signifie au propre *carême commençant*, c'est donc un juxtaposé; par ext. il prend le sens de *masque de carême-prenant*, et au fig. celui de *personnage de mardi-gras*.

P. 29, l. 5, col. 3. *Pont-neuf* présente une déviation de sens analogue à celle de *carême-prenant* : *Pont-Neuf* est d'abord le nom du pont; par ext. il signifie *chanson populaire chantée sur le Pont-Neuf*, et finalement *air qui court les rues, air banal, trivial*. — Ajoutons à cette série *collet monté*, collet empesté que portaient les femmes au XVI^e siècle; par ext., au XVII^e siècle, chose démodée, surannée : « Tes bons mots..., *Hors de mode* aujourd'hui chez nos plus froids badins, sont des *collets montés* et des *vertugadins* » (Boil., *Sat.* XII); et pris adj. : « (Le mot *sollicitude*) pue étrangement son ancienneté. — Il est vrai que le mot est bien *collet monté* » (Mol., *Femmes savantes*, II, 7). Littré (Dict., *collet*) explique *collet monté* dans ces deux vers par *chose contrainte, guindée*, sens qu'il a en effet dans l'expression générale : « Cet homme, cela est bien *collet monté*, » mais non dans le vers que nous venons de citer.

P. 36, dans la liste, effacer *dure-mère* et *pie-mère* dont la place est plus loin, p. 55.

P. 42, liste de la note 6, après *haut-le-cœur* mettre *haut-le-corps*.

P. 47, l. 5. « L's dans *lunes* et *miercoles* est analogique. » On a aussi des exemples en français pour *lundi* : *lunsi* dans Phil. de Thaon, *Comput*, v. 523 (éd. Mall); pour *mercredi* : *maicresdi* dans Willehardouin, 355 : « al di venres n'al *mercresdi*; » dans le saint Nicholas de Wace, v. 66; *mercresdi*, dans Phil. de Thaon, *ibid.*, v. 462. Les formes données par ce dernier texte pour les jours de la semaine sont *lunsi*, *marsdi*, *mercresdi*, *jusdi*, *vendresdi*, *samadi* (v. 455, 462, 468, 473, 474, 523, 539, 547, 558, 570 de l'éd. Mall); l'analogie dans *lunsi* et *mercresdi* est rendue évidente par ce rapprochement.

P. 50, col. 1, l. 8. *Corgoloïn* est déjà cité p. 31, l. 14, col. 1; on peut le conserver à l'une ou à l'autre de ces places, suivant que l'on considère le second terme du juxtaposé comme un nom au génitif ou comme un adjectif au nominatif.

P. 55, l. 36, col. 1. Ajoutez *cul-de-jatte*.

P. 55, l. 41. Effacez *dame-jeanne* (voir Littré, supplément du Dict., s. v.). Mettez à la place *bec-cornu*, où *bec* a le sens de l'italien *becco*, bouc.—Dans le même alinéa, après *paille-en-queue*, placez *pied-à-terre*, locution dont l'origine est une juxtaposition augmentée d'une série de synecdoques.—Dans la série des juxtaposés métaphoriques devrait trouver sa place le mot *bondieu*, qui désigne le coin des scieurs de long, si l'étymologie en était *bon* et *dieu*, comme le suppose M. Littré, « à cause du service que

rend cet instrument». Cette étymologie est plus spécieuse que fondée. *Bondieu* nous paraît être une altération de *bondiau*, forme picarde de *bondeau* dérivé de *bonde*, bouchon, tampon. L'assimilation d'un gros coin avec une bonde nous paraît plus naturelle.

P. 56, lig. 3 et suiv. C'est ici le lieu de rappeler les noms propres en usage, suivant Fenimore Cooper et les romanciers de son école, chez les sauvages de l'Amérique du Nord : les *peaux-rouges*, les *visages-pâles*, *œil-de-faucon*, *langue-de-serpent*, etc.

P. 58, l. 17. Ajouter à la liste : *entendant-parlant*, *franc-pensant* (arch.), qui se prennent comme substantifs, et les expressions telles que (*dictionnaire*) *anglais-français*.

P. 62, l. 22. « De *chacun*, qui a supplanté *cheün*, le français a tiré vers le xvi^e siècle l'adjectif *chaque*, etc. » Je reviens sur cette assertion. M. Littré, dans son dictionnaire, ne cite pas d'exemples de *chasque*, *chaque* antérieur au xvi^e siècle ; *chesque* pourtant se trouve déjà au xii^e siècle : « *Chesque* d'els par nun l'apeloit » (Saint Nicholas de Wace, éd. Delius, v. 481).

P. 64, l. 6. « Il est rare que deux verbes l'un régissant l'autre entrent dans une locution juxtaposée, cela n'est possible, etc. » Affirmation trop tranchée ; on a en effet l'exemple de *ouï-dire*. A *savoir-faire* et *savoir-vivre*, ajoutez *laisser-aller*.

P. 67, l. 21 et suiv. Ajoutez *entre-temps*, *tout à fait*.

P. 67, l. 31 et suiv. Ajoutez : *pour sûr*, *pour (tout) de bon* ; *tout de même*.

P. 67, l. 35 (alinéa c). Ajoutez : *à la grecque*, *à la française*, *à l'anglaise*, et les analogues.

P. 68, l. 35. Ajoutez *beaucoup* et, archaïque, *grand coup*. On peut placer dans cette série la locution *bon gré mal gré*.

P. 70, l. 5. Ajoutez *sens dessus dessous* c.-à-d. *c'en dessus dessous*.

P. 71, l. 4. « La préposition *de* est tombée... dans la langue populaire » et dans le style de pratique et de chancellerie : *près le* au lieu de *près du*, dans l'expression *hors ligne*, dans les termes administratifs *hors rang*, *hors concours*, etc.

Ajouter dans la liste des prépositions *à travers*.

P. 72, paragraphe de l'interjection. — Nous avons placé l'interjection à la fin du chapitre sur la juxtaposition, parce que les phrases exclamatives qui constituent la plupart des interjections sont syntactiquement correctes : *pardieu*, *palsambleu*, *par le sang de Dieu*, etc. Toutefois nous croyons maintenant que ce n'est pas là la place qui leur revient, et que nous aurions dû leur consacrer une section spéciale dans le chapitre IV. En effet, les interjections, par cela même qu'elles sont des exclamations, sont synthétiques, et par suite elliptiques. Et de fait, celles que nous avons citées, contenant le mot *Dieu*, supportent l'ellipse de *je jure par*. Il en est d'autres franchement elliptiques, telles que : *tonnerre de Dieu ! mille bombes ! cent mille tonnerres !* où l'on sous-entend un verbe tel que *écraser* : *que le tonnerre de Dieu m'écrase !* etc. — Nous avons cité les euphémismes *sacré nom d'une pipel* etc. ; c'est à ce genre de jurements qu'il faut rattacher les exclamations comme : *sac à papiers ! sabre de bois !* etc.

Il est une série de phrases exclamatives que nous avons omises dans notre livre, et qui méritent une mention. Ce sont les termes de chasse employés pour exciter les chiens. Il y a parfois, dans ces phrases, des altérations étranges qui montrent comment elles arrivent à perdre peu à peu leur signification première pour ne plus devenir dans la bouche des chasseurs qu'un cri n'ayant qu'une valeur de convention. J'en donne ici quelques-unes d'après Baudrillart, *Dictionnaire des chasses*. Littré les reproduit presque toutes, mais d'après Bescherelle, et il n'en donne généralement pas l'étymologie.

Cà-va-là-haut ! cri pour encourager le chien, = *cà ! va là-haut !* ou *cà ! va là ! ho !*

Cà-reveau! cri pour avertir que le cerf retourne, = *cà!* *reva-haut*, ou *cà!* *reva!* *ho!*

Cerveaux! (qu'on prononce *cerf-va-aux*, dit Baudrillart), cri pour encourager le chien, = *cà-reveau!* = *cà!* *reva-haut!* (ou *cà!* *reva!* *ho!*). On voit que le cerf n'a rien à voir dans ce mot, qui est un curieux exemple de cette altération dont nous venons de parler.

Va-y-là! cri pour faire retourner le limier.

Velaut! *vla-au!* cri qu'on pousse en apercevant la bête = *voilà haut!* ou mieux *voilà ho!* *voilà ho!*

Velci-aller! cri pour encourager le chien à suivre la bête quand il l'a rencontrée, = *vois-le ci* (ici) *aller*.

Velci-va-vau! cri pour encourager le chien quand on revoit la bête! on crie au chien : *Après, l'ami!* après! *velci-va-vau!* c.-à-d. *vois-le ici!* *va!* *va!* *ho!*

Velci-revari! — *volcelest!* (ou *volcel'est*; Baudrillart, *op. cit.*, p. 193, col. 2), cri que pousse le piqueur en voyant la bête revenir sur les mêmes voies. Cette exclamation est claire, moins un mot : *Vois-le ici, revari?* (*vois-le, ce l'est* (c'est lui)). Ce *revari* semble signifier ici *revas-y*, explication que confirme une autre exclamation : *vari-rivari!* On pousse ce cri pour rappeler les chiens quand l'animal a fait un retour. *Vari-rivari* est évidemment une légère altération — due à l'allitération — de *vari-revari*, qui se décompose incontestablement en *vari, re-vari* = *vas-y, revas-y*. Maintenant qu'est-ce que *vari?* l'impératif *va* plus un *r* euphonique et l'adverbe *y* (*va-r-y*)? une forme rhotacisée de *vas-y?* Quoi qu'il en soit de l'origine de *vari*, le sens m'en paraît assuré, et, tout obscur que soit encore ce mot, il donne l'explication d'un autre mot qui a beaucoup embarrassé les étymologistes : *hourvari*.

Hourvari est proprement le cri que pousse le veneur pour faire connaître au chien que la bête a rusé, et l'engager à la rechercher sur les arrières. Ce mot est ensuite entré dans la langue commune avec un sens plus étendu. En se reportant à la signification primitive, on voit que *hourvari* n'est autre chose que *hou!* *revari!* — *hou!* *retournes-y* (sur la bête)!

Hallali! cri que pousse le veneur quand la bête lutte contre les chiens. Littré propose en hésitant *ha!* *la!* *li!* Pour trouver l'étymologie de ce mot, il faut le rapprocher d'un autre mot donné par Baudrillart, comme synonyme de *hallali* : c'est *hahaly*. Ces deux mots rapprochés montrent qu'on a affaire à des composés où entre *aly*. Or, au témoignage de Baudrillart, *ally*, dans la langue des chasseurs, est l'impératif régulier de *aller*. *Hahaly* est donc *ha!* *allez!* et *hallaly* est une contraction de *ally!* *ally* = *allez!* *allez!* (sus!).

P. 73-77. « De la forme des particules. » — Nous avons exposé dans notre livre le principe général qui règle la composition par particules en roman, nous nous proposons de revenir sur divers points de détail dans ces notes.

Corssen (*Aussprache*, ², II, 396-435) a déterminé avec précision le développement qu'a reçu l'*umlaut* (inflexion de la voyelle du radical) dans la composition latine. Il a démontré que l'altération de la voyelle du radical, et par suite la fusion de ce dernier avec la particule, remonte au latin archaïque, qui toutefois présente un certain nombre de composés sans voyelles altérées; que le latin classique a développé l'inflexion; que le latin populaire postérieur, au contraire, semblant revenir aux formes archaïques, a repris dans la plupart des cas la voyelle primitive du radical, ou fait des composés nouveaux sans inflexion de cette voyelle. Il cite des exemples nombreux du latin postérieur, que nous reproduisons ici parce qu'ils se rapportent spécialement à notre sujet : *præjacere*, *emacilas*, *emaciare*, *bicapite*, *compati*, *exstaturus*, *obstaturus*, *præstaturus*, *præstatu iri*, *detractare*, *consacrare*, *consacratulus*, *desacrare*,

infactum, adsallire, infarcire, adspargere, præcarpere, discarpere, bipartiri, obcantare, perannare. Dans ses *Kritische Nachträge* (p. 51, 52), il cite également des formes analogues extraites d'un manuscrit des *Pandectes de Florence* (je ne reproduis pas celles qui se retrouvent dans la liste précédente) : *adquære, adquæsitio, excausare, adquærat, inquære, adquæsitum, exquæsitum.* Déjà Pott, dans la *Zeitschrift* de Kuhn (I, 335; *Plattlateinisch und romanisch*), avait signalé des formes de ce genre dans la *loi salique* : *adsallieril, inclaudantur, inclausa, inclauscrit.* Schuchardt, dans son *Vocalisme*, signale en passant quelques formes (I, 36) : *consacrare, discarpere, inquære, adsallire, obaudire.* Dans son livre, d'ailleurs, je trouve également des exemples où il reconnaît, il est vrai, une altération phonique de la voyelle, mais où l'on pourrait voir, pour quelques-uns du moins, le retour de la voyelle infléchie du radical à sa forme primitive : *affactavit* (III, 108), *condedit, crededit, ededit, perdedit, reddedit, tradedit, vendedit,* etc. (II, 9), formes fréquentes dans les manuscrits. Les documents mérovingiens sont très-riches en exemples de ce genre. En voici quelques-uns pris aux *Documents historiques* de M. Tardif¹ : *adagunt* (Tardif, n° 2, l. 5), *impertire* (id., n° 7, l. 3), *infrangere* (id., n° 8, l. 14; n° 24, l. 25, etc.), *perlenere* (id., n° 4, l. 1, exemple douteux; peut-être changement phonique), *contangere* (id., n° 21, l. 17), *efrangere* (id., n° 26, l. 69).

Une chose est à remarquer : c'est que, dans les textes du bas-latin, la préposition se présente généralement, dans les composés par particules, telle qu'elle existe isolée, et, comme dans les textes du latin archaïque, n'offre pas de trace d'assimilation². Rappelons dans les exemples précédents : *adsallire, adspargere, adquære* et les composés analogues. En voici d'autres : *inmillere* (Tardif, n° 1, l. 7); *adpendiciis* (id., n° 1, l. 12), *inluster* (id., n° 2, l. 5; n° 4, l. 6; n° 6, l. 1, 2; n° 7, l. 1; n° 8, l. 1; n° 12, l. 1; n° 13, l. 1, etc., etc.), *inruptum* (id., n° 36, l. 11), *adfirmat* (id., n° 6, l. 7; n° 13, l. 6, etc.), *adlinere* (id., n° 10, l. 3), *adnullare* (n° 10, l. 5), *abparuerim* (Rozière, *Formules*, L; t. I, p. 74), *contata* (id., LIII; t. I, p. 77), *conclacione* (Tardif, n° 36, l. 16), *conmutassent* (id., n° 38, l. 13), *commutare* (id., n° 39, l. 4), etc. Ces exemples, qu'on pourrait multiplier indéfiniment, prouvent combien, à l'époque romane, l'on avait le sentiment précis de la valeur des particules. C'est là un fait assez important, et qui permet de serrer de plus près ce problème de la composition romane.

Trois hypothèses peuvent être faites sur l'absence de l'inflexion de la voyelle dans les composés romans : ou ce sont des formes du latin archaïque ayant vécu dans le latin populaire jusqu'à la fin de l'empire, époque où elles auraient reparu à la lumière; ou ce sont des formes composées que les populations romanes auraient recomposées en les rapprochant des formes étymologiques, ou enfin ce sont des compositions nouvelles créées avec les simples et avec les particules, et qui, par un hasard, concordent avec les composés infléchis latins. Nous avons réfuté la troisième hypothèse dans notre livre (p. 75, note 1)³. La première n'est pas fondée, car elle n'explique pas comment la particule reste pour ainsi dire indépendante et reçoit l'accent tonique, puisque le composé avec la voyelle du radical non infléchie n'en reste pas moins un mot composé, c'est-à-dire un mot unique formé de deux éléments⁴.

¹ Nous nous bornons aux documents antérieurs au VIII^e siècle.

² Excepté dans certains mots qui n'ont pas été décomposés par les langues romanes, ce qui vient à l'appui de nos observations. Ainsi toujours *aspicere*, et non *adspicere*, dans Tardif (I, 14; II, 3, 5, etc.).

³ A la preuve que nous tirons de l'exemple de *inimicus*, ajoutons ce fait que la composition avec *in* n'est pas populaire (voir p. 116), et que les peuples romans, par conséquent, n'auraient pas créé *in-amicus* avec *in* et *amicus*, s'ils n'avaient eu devant eux le mot *inimicus*.

⁴ Il faudrait d'ailleurs démontrer que précisément ces composés à voyelle non infléchie du

Il faut donc admettre l'explication que nous avons proposée, à savoir qu'à l'époque romane le peuple, ayant un sentiment net de la composition, avait ramené les composés dont il se servait à leur forme primitive, reprenant chacun des éléments pour les traiter comme mots simples et pour les composer ensuite à nouveau. C'est ce qui explique pourquoi certains composés dont les simples avaient disparu n'ont pas été refaits : *despicere*, *despire* (v. fr.); pourquoi d'autres à voyelle infléchie où l'on ne reconnaissait plus le simple (disparu d'ailleurs en roman) ont été aussi traités comme simples : *perdere* (per-dare : perdre), *occidere* (oc-cædere : ocire); pourquoi enfin il en a été de même des composés à voyelle infléchie, dont les simples avaient passé en roman, mais qui avaient pris un sens tellement spécial qu'on ne pouvait plus y reconnaître les deux éléments composants : *conficere*, *confire*; *sufficere*, *suffire*. Cette hypothèse rend enfin compte de la forme spéciale que prend la préposition et dans la prononciation romane et sous la plume des scribes mérovingiens.

P. 75, l. 19. « *Condemno devient condemnno, je condamne.* » — On trouve *condemnets* dans le Saint-Léger, 28, 4, forme qui paraît calquée sur le latin. Cf. *Romania*, I, 313.

P. 77, note 1. Cf. *Romania*, I, 309, note 19, c.

P. 78, l. 17. « Les adverbes, qui sont tous séparables à l'exception de la particule *in*. » — Ajoutez : et de la particule *re*.

P. 80, l. 16. Effacer l'exemple de *capistrum*; *capistrare* existe en effet.

P. 82, l. 3, col. 2. Remplacer *victuaille* par l'archaïque *vitaille*.

P. 82, l. 12 et suiv. Supprimer dans la liste : *branle, branler et ébranler*, *branle* dérivant du verbe et ne lui ayant pas donné naissance; *force, forcer, enforcer; rage, rager, enrager*, où les composés avec *en* sont des parasynthétiques et non des composés de *forcer* et *rager* (cf. p. 81, note 1, sur *bander*).

P. 83, note 1. « De même, sans doute, *empoisonner*. » Ajoutez : *empesler, empierrer, enfariner*, etc. Cette composition est, comme on le voit, plus commune que nous ne le pensions.

P. 85, l. 20 et suiv. Ajoutez comme parasynthétiques nominaux : *envergure, entournure*. Il semble que la préposition *en* se prête volontiers à la formation de parasynthétiques nominaux avec le suffixe *ure*.

P. 90, l. 17 et suiv. « Il est à remarquer, etc. » — Une seule exception : le *contr'un*, de La Boétie.

P. 91, l. 1. *Contrister*, qu'on pourrait citer comme exemple de composé français de *cum* avec *triste*, vient du latin *contristare*.

P. 91, note 2. Les exemples de *de* avec une signification intensive ou augmentative sont bien plus nombreux que ne semble l'indiquer la note. Citons *demirror, dedico, defessus, defatigo, delaboro, delasso, demiligo*, etc. Quant à cette valeur de la particule, elle est plus facilement conciliable avec sa signification primitive qu'on pourrait le croire. De l'idée d'éloignement d'un point de départ, de direction vers un autre lieu, on arrive à l'idée d'extension en tous sens (*delino, delibuo*, etc., *deauro, deargento*, etc.); par suite, à l'idée de plénitude (*defatigo*, fatiguer en tous sens, jusqu'à épuisement, fatiguer absolument, complètement, etc.).

P. 91, l. 31. « *Dis* indiquant séparation. » — *Des*, comme le latin *de* (voir la note précédente), est arrivé aussi à une signification augmentative, si

latin postérieur se retrouvent dans le latin primitif, ce que l'on pourrait à peine établir pour quelques formes (par exemple *asargere*, dans Lucrèce; cf. *épardre*), et n'ont pas déjà subi l'instant dès les premiers temps, hypothèse fort vraisemblable. La forme *incideritis* qui se trouve dans le sénatus-consulte des Bacchanales permet de supposer pour la même époque une forme *accidere*, qui est en contradiction avec le roman *excadere*.

la forme *descuit* du vers suivant est exacte : *Chapon manga tout descuit* (Renard, 23108).

P. 93, l. 35. Aux exemples de composés de noms avec *e*, *ex*, ajoutez *échantignole*, *écoinçon*, *écru*, *escourgeon*.

P. 94, l. 6. Composés de *fors*. — Ajoutez *forboire* (d'où *fourbu*), *forvêtu*, *forclore* (d'où *forclusion*), *formort*, et quelques termes de chasse comme *formuer*, *forpaïser*, *fortitrer*, etc.

P. 100, l. 31. Composés de *re* et d'un nom. — Ajoutez *regain*.

P. 101, l. 8 et suiv. Effacez *régir* et *régiment*. — Je cite parmi les mots populaires *refuge*, *religion* et *relique*, parce qu'ils appartiennent à la vieille langue (XI^e et XII^e siècles). Quoique de formation savante, ils ont vécu dans le langage populaire. *Religion* se trouve d'ordinaire sous la forme *relegion* : *estre vuel de relegion* (Montaignon, *Rec. général des fabliaux*, 172). J'ajouterai *remède*, qui date également du XII^e siècle. — En fait, la cause qui de *le* de *re* et de même de *de*, *se*, fait tantôt un *e* mi-muet, tantôt un *e* fermé, c'est l'antiquité plus ou moins grande du mot où il se rencontre. Les mots de la vieille langue (d'origine populaire ou savante) ont tous *e*, à moins que la forme n'en ait été rajeunie sous l'action de la langue savante moderne. Ainsi, d'un côté, *sevrer* comparé à *séparer* et à *séduire* (mots du XVI^e siècle ¹); de l'autre, *dedier* redevenu *dédier* sous l'influence de *dédicace*; *desirer* (qui se dit encore quelquefois) redevenu *désirer* par suite d'un rapprochement avec le latin *desiderare*, et de même *décliner* (*declinare*). *Déclarer* présente quelque chose d'un peu différent. Le v. fr. dit *desclairer*, prononcé dès le XIII^e siècle *déclairer*; le mot est ensuite refait sur le latin *declarare* et redevient *déclarer*.

P. 102, l. 19. «*Sus* (seorsum, sursum)», c'est-à-dire *sus*, qui vient, par *sursum*, de *seorsum*. — Effacer *semondre*.

P. 103, l. 41. «*Surnaturel* est un adjectif parasynthétique où *sur* est préposition.» En effet *surnaturel* s'explique par *qui est (-el) sur* (= *au-dessus de*) *la nature*. Mais comment expliquer *surhumain* qui est bien évidemment composé de *sur* et de *humain*? Est-ce *humain sur* (tout autre)? L'adjectif exprimerait alors absolument le contraire de ce qu'il doit signifier. Ici l'on a un exemple curieux de la puissance de l'analogie. Sur le modèle de *surnaturel*, où l'on ne voit plus que *sur + naturel* et non *surnature-el*, on crée *surhumain* = *sur + humain*; mais la pensée décompose toujours *humain* en *homme + ain*, faisant de *homme* le complément de *sur* et donnant au composé *sur + homme* le suffixe *ain* qui en détermine la nature d'adjectif. En somme, cet adjectif composé est formé par la réunion de l'adjectif simple et de la particule : ce n'est donc pas en fait un parasynthétique; mais, en le créant, l'esprit le conçoit comme un parasynthétique, et cela suffit pour qu'il en ait la valeur. Même procédé de formation avec *anti* dans *antisocial*, *antichrétien*, etc. (voir p. 225), où l'adjectif n'a pas les caractères extérieurs des parasynthétiques, mais en a la valeur logique, la pensée décomposant l'adjectif en substantif complément de la préposition *anti*, et en terminaison adjectivale qui se rapporte au composé total. — Dans *surfin*, *sur* est adverbe (fin au-dessus des autres, plus que les autres).

P. 103, l. 27 et 32. Ajouter aux exemples verbaux de *trans* : *trévirer*, et aux composés nominaux ou adjectifs : *trestout*.

P. 107, l. 3. *Maubouger* est à placer à l'alinéa suivant (verbes composés avec *male*).

P. 110, l. 26. «*Balourd*.» — De là *abalourdir*. Est-ce par cette particule

¹ *Séduire* existait dans la vieille langue, mais dès le XII^e siècle il avait disparu. D'ailleurs, l'*e* de *se* s'était assourdi régulièrement, au point même de devenir *su* : *Symun*, qui s'aduit *tout le mund e par bucc*, et *par dun* (Thomas le Martyr, 29).

qu'il faut expliquer aussi *abasourdir* (*à + ba + sourd*), *abajoue* (*à + ba + joue*, ou plutôt *l'abajoue = la bajoue*, c.-à-d. *la ba + joue*) ?

P. 111, l. 4. C'est peut-être à la particule *bis* qu'il faut demander l'étymologie de *pirouette*, que Diez (*E. W.*, II, c, s. v.) tire de *pive*, radical hypothétique de *pivot* (cf. ital. *piva*) et de *roue*. Mais le normand *pesrouette*, fille évaporée (Dubois et Travers), et qui est le figuré évident de *pirouette*, va à l'encontre de cette étymologie. Le champenois *brouette*, dame seule au bal, sans danseur, le wallon *berweter*, pirouetter, indiquent un composé de *bis* et de *roue*. Mais pourquoi le changement de *b* en *p* ? Le champenois *pivolter*, pirouetter, ne peut servir à résoudre cette difficulté. — Dans le *Jahrbuch f. roman. Literatur* 1873, p. 223, M. F. Liebrecht propose deux racines germaniques pour la particule *bis* : le h.-all. *bor* pour la forme *ber, bar*, et *base* pour la forme *bes*. C'est inadmissible. On ne peut séparer *bes* de *ber*, et par suite de *bar* ; et d'ailleurs *bor* n'est pas *bar*.

P. 113, l. 1. La *calimande* n'est pas la *limande*, mais un poisson de la même famille des pleuronectes, du genre *pie*. La limande appartient au genre *turbot*. La calimande, plus rare que la limande, lui est inférieure pour la qualité de la chair.

P. 115, l. 35. *Non pareil* (*-reille*) et l'archaïque *nonper* sont des expressions singulières où *non* paraît avoir la valeur de *sans*. Cependant *une beauté non pareille* doit s'analyser au fond non par : *une beauté à laquelle une autre n'est pas pareille*, mais *une beauté qui n'est pareille à aucune autre*. Dans *nonpareils* (petites dragées de couleurs et de formes variées), *non* a son sens habituel : *bombons qui ne sont pas pareils entre eux*.

P. 116, l. 7. « Le latin joignait *ne* aux verbes, » et aussi aux adjectifs, aux adverbes et même aux noms : *nullus, neuter; nusquam, nunquam; nemo, nihil*, etc. On trouve aussi *nec* : *negotium, negligo*, etc. De l'exemple *non-sachant* cité dans l'alinéa, rapprochez l'analogue *peu sachant* (v. fr.) : *as Jones e as poi sachans* (Est. Boileau, *Mestiers*, 1). — Ajoutez aux juxtaposés formés par une négation le mot *néant*, v. fr. *niant*, de *nec-entem*.

P. 119, l. 4. « *Hibiscum malva* est devenu *guimauve*, » — et aussi *mauvisque* sous la forme *malva-ibiscum*.

P. 121, l. 39. « Cette composition est vraiment vivante et tout à fait dans le génie de la langue. » — Nous avons vu dans ces derniers temps créer des composés de ce genre : *le maréchal-président*, *les cartes-annonces*, *l'homme-chien*, etc.

P. 122. Dans la série n° 3 doivent trouver place les désignations telles que : *dom Martin*, *dom Calmel*, *père jésuite*, etc.

P. 123. Dans les exemples de la série n° 5, ajoutez : *bouquet*, *procès*, etc., *monstre*. Cf. également p. 318, note de la page 29.

P. 124, l. 4. « *Nord-ouest*, *nord-est*, » sont des composés germaniques avec le premier terme au génitif. — Pourquoi le N.-O, le N.-E., sont-ils plutôt le N. de l'O., le N. de l'E., que l'O. du N., que l'E. du N. ? Autrement dit, pourquoi les points cardinaux intermédiaires sont-ils désignés par rapport au N. et au S., et non par rapport à l'E. et à l'O. ? Parce que l'axe du monde passe du N. au S. ? Peut-être.

P. 124, n. 3. Sur le *dvandva* en latin, cf. la *Zeitschrift* de Kuhn, 1872. — A côté de *point-virgule* placez *i tréma*. Un exemple curieux de *dvandva* se trouve dans le vieux franç. *chat-chateau*, construction de château-fort devant des galeries souterraines appelées *chats* : « Fist faire le roy deux beffrois que l'en appelle *chas chastiaus* ; car il avoit deus *chastiaus* devant les *chas* et deux massons derrière les *chastiaus* » (Joinville, XLI). — Citons encore un *dvandva* de création récente imité de l'allemand : *Alsace-Lorraine*.

P. 126, l. 3. « Les composés avec *entre* et un régime singulier, etc. » II

se pourrait encore que le nom fût au singulier pour marquer le genre singulier du composé total.

P. 127, n. 4. A côté de *débonnaire*, *députaire*, placez comme il faut, devenu adjectif invariable dans la langue populaire.

P. 129. l. 4. Aux listes des composés de préposition et de régime ajoutez : (le) *sans-façon*, (avoir son) *chez soi*, le *sueros*, et *entraves* s'il ne dérive pas d'*entraver* au lieu de lui donner naissance.

P. 129. l. 27. Ajoutez à la liste : *haut placé*, *haut perché*, *bas percé*, *court vêtu*, etc. Quant à *fort-vêtu*, malgré l'orthographe admise par l'Académie, il doit être retiré de cette liste. Cf. Littré, s. v.

P. 132. n. 3. Décidément, dans *contre-sens*, *contre* est préposition, comme le montrent la locution à *contre-sens*, identique à à *contre-poil*, et les locutions telles que : *c'est un contre-sens de dire*, *de prétendre*, etc.—La liste des composés qui rentrent dans la série de *arrière-cour* pourrait être considérablement augmentée. Les adverbes *sous* et *sus* spécialement fournissent de nombreuses compositions. Je me contente de rappeler ici les séries de composés avec *sous*, dont use la nomenclature chimique : *sous-acétate*, *sous-carbonate*, etc., et le mot *souchever*, avec son congénère *souchever*¹, qui représente *sous* plus *cheveur* et *chever* = *cavalorem* et *cavare*.

P. 133-139. De la composition avec génitif. — On pourrait peut-être augmenter la liste que nous avons donnée des composés avec génitif; mais la plupart des exemples sont douteux : *mont-joie* (dont il faut séparer le cri de guerre *monjoie*), *vavasseur*, *salorge* (voir sur ce mot la *Romania*, III, 157), sont évidents; mais *escogriffe* (escroc-griffe ?), *tertre* (*terratorus*, d'après Diez), *solive* (*soliqua*, Diez), *grémil* (*granum-milli*, Ménage), sont douteux. Je serais tenté d'ajouter *camperche* (barre transversale du métier à basses lisses) et *chambranle*, mots d'étymologie inconnue, décomposant *camperche* en *perche de chant*, c'est-à-dire poutre de côté, et faisant de *chambranle* une altération de *chanlambre* = *lambre* (de *lamina*; cf. *lambris*) de *chant*, c'est-à-dire planches des côtés (de la fenêtre), planches qui l'entourent. Le dictionnaire de Laveaux donne un mot *cantalabre* (avec la signification de *chambranle simple*) qui vient peut-être confirmer notre hypothèse.

Dans les listes données p. 133 et 136, se trouve *coqueplumel*, mot vieilli dont Littré ne donne que l'emploi figuré. Il est pris au sens propre de *vêtement*, *étoffe garnie de plumes de coq*, dans le Glossaire de Lille. Voir Scheler (Gloss. du xv^e siècle, ms. de la bibl. de Lille), p. 57.

A la série des composés avec génitif, et comme complément des notes finales de la section IV, ajoutons d'un côté le mot *discours-ministre*, de l'autre les locutions telles que : le 24 *février* 1848, c'est-à-dire le 24 (ième jour de) *février* (de l'an) 1848 (ième); *fin juillet*, c'est-à-dire *fin* (de) *juillet*; *les Ville* 71, c'est-à-dire *les* (obligations de la) *Ville*, (emprunt de) 71, etc. — Dans les expressions grammaticales : *indicatif*, *subjonctif présent*, etc. (au lieu du *présent de l'indicatif*, du *subjonctif*, etc.), on a sans doute un autre fait. Ces formes sont dues simplement à la disposition typographique des mots *indicatif*, *subjonctif présent*, etc., dans nos grammaires.

P. 140, paragr. 1^o. Ajouter à la liste l'archaïque *ramentevoir*; cf. le prov. *mentaver*.

P. 144, l. 31. *Scarifier*. Le latin *scarificare* ne dérive pas d'un primitif

¹ Littré ne donne pas *souchever*, et il donne *souchever* sans étymologie. Il définit *souchever* : "enlever le souchet dans une carrière pour séparer les lits de pierre"; et *souchet* : "pierre qui se tire au dessous du dernier banc des carrières". On voit que le *souchever* est l'ouvrier qui creuse au-dessous la carrière. Le mot *souchet* n'a rien à voir pour l'étymologie avec *souchever* et *souchever*.

*scarus ou *scaris; c'est le grec *σκαριόζαυα* transporté en latin avec la terminaison *ficare* au lieu de *fare*.

P. 147, fin. M. Boucherie, *Revue des langues romanes*, 1873, p. 545, dérive étouffer de *stupefacere* qu'il suppose être devenu dans le latin populaire *stupefare*. Il cite à l'appui le latin *calefacere* devenu *calfare*, et le vieux français *estofeger*, prov. *estofegar*, qu'il rapporte à *stupificare*, *ifcare* donnant *iger* comme dans *ædificare*, *aiger*. Cette étymologie est plus que douteuse. L'exception de *calfare* n'est pas suffisante pour autoriser une nouvelle exception *stupefare*. Quant à *estofeger*, *estofegar*, il est impossible de les rapporter à *stupificare*, car la finale *ficare* devient régulièrement *efier*. *Aiger*, que j'ai expliqué dans la *Romania*, pour le sens plutôt que pour l'étymologie, par *ædificare*, vient sans doute de *ædicare*, comme aussi le mot *frotiger*, que M. Boucherie aurait pu citer et que donne le glossaire hébreu-français de la Bibl. Nation. (fonds hébreu, 32; voir la *Romania*, I, 164), suppose *fructificare* et non *fructificare*. M. Mussafia (*Beiträge zur Kunde der Norditalienischen Mundart*, p. 111) cite un certain nombre de formes italiennes dialectales analogues à *estofeger* : *stofeger* (Tyrol), *stofegà* (Brescia, Bergame), *stufegà* (Crémone), *stofgar* (Parme), *stufger* (Ferrare), etc.; il y voit soit une fusion de *τόπος* et de *suffocare*, soit une altération de *suffocare*. Il nous paraît évident que *estofeger* et ses analogues doivent être reliés à *suffocare*, quoique le rapport de parenté de la forme latine et des formes romanes présente encore quelque obscurité. Il faut donc écarter *stupificare*; et *stupefare* restant isolé est trop hypothétique.

P. 140-156. Voici encore quelques exemples de l'impératif : à *nage-pataud*, à *saute-mouton* (plus usité que à *saut de mouton*, seul donné par les dictionnaires). Dans ces deux expressions l'impératif est donné. — *Le Pensez-y-bien des personnes qui se marient* (titre d'un ouvrage cité dans Fabre, *Patois poitevin*, p. 330). *L'Apprenmolire françois*, pour apprendre les jeunes enfans et les étrangers, etc. (titre d'un traité d'orthographe, de Pierre le Gaynard, Paris, 1609, in-8°; cité par M. A.-F. Didot dans ses *Observ. sur l'orthogr.*, p. 116). On pourrait multiplier facilement ces sortes d'exemples. — *Comple-annos*, expression usitée en Italie pour *anniversaire*. — (Giucar a) *capo-nascondi*, jouer à cache-tête, c'est-à-dire à la main chaude. Cette expression permet de conclure en faveur de l'impératif dans l'expression française analogue : (jouer à) cache-tampon. — *A un déjà la paja* (en un laisse la paille, donne la paille, le cure-dents), expression espagnole signifiant *en un clin d'œil*. — *Drinkdregs* (nom propre anglais, dans Bowditch, *Suffolk surnames*, p. 559; communiqué par M. R. Mowat); *Dowlehell* (ibid.), *Hackwood* (p. 592). Ajoutons encore le nom propre *Gotobed*, va te coucher. — Je reviens sur l'exemple *cura auriculum* donné p. 149, fin de la note 7. Je suis persuadé maintenant que *cura* n'est pas l'impératif de *curare*, mais le fr. *cure* affublé d'une terminaison latine. Pour que l'exemple fût valable, il faudrait au moins *cura auriculam*.

P. 151, notes, l. 3. Ajoutez les formes *Boistelle*, *Boitelle*.

P. 161-166. Voici quelques exemples en faveur de l'indicatif. *Jean beitet* et *N. Beitet l'ave*, dans Marchegay, *Arch. de l'Anjou*, II, 92 (*Citoyens notables d'Angers en 1310*) — *Radulfus Mortpain* (*Chart. monast. S. Trini. de Monte Rothomagi*, p. 465, n° 87, XI^e siècle [?]). Ce dernier peut être contesté, l'impératif *mord* ayant une dentale.

P. 179, l. 5. « La formation française ou romane remonte-t-elle au latin ? » A côté de l'exemple de *cedo alteram*, on serait tenté de citer celui de *reseda*. On lit en effet dans Pline (XXVII, 106) : « Circa Ariminium nota » est herba quam *resedam* vocant. Discutit collectiones inflammationes-que omnes; qui curant ea addunt hæc verba : *Reseda*, *reseda morbos*; » scisne, scisne quis hic pullos egerit ? Radices nec caput nec pedes ha-

» beant. Hæc ter dicunt totiesque despuunt. » Il semble bien qu'on ait ici une formation de nom analogue aux nôtres : la plante serait appelée *reseda* (guéris), parce qu'on lui dit *guéris les maladies*. Mais, sans faire remarquer que le nom de la plante est non pas *reseda-morbos* (comme qui dirait : *apaise-mal*), mais seulement *reseda*, il est fort possible que le mot *reseda*, d'étymologie inconnue, soit antérieur à la pratique superstitieuse dont la plante était l'objet, et que celle-ci doive précisément à l'homonymie de son nom avec l'impératif de *resedare* l'honneur de cette pratique. Comme elle s'appelait *reseda*, on lui dit *reseda morbos*; autrement on ne voit pas pourquoi, parmi tant d'herbes jouissant de propriétés analogues, elle seule aurait été ainsi dénommée. Freund donne à ce mot pour quantité : *rēsēda*, et non *rēsēda* donné par Quicherat. La forme *rēsēda* vient à l'appui de notre observation; mais sur quoi est-elle fondée ?

P. 194, col. 3. Ajoutez *hausse-col*.

P. 196, col. 3. Effacez *tire-laisse* qui est composé de deux impératifs et doit être reporté plus loin, sect. III, n° 6 (p. 196).

P. 199. Ajoutez *prie-Dieu*, *réveille-matin*.

P. 207, l. 22. Ajoutez *lendier* : l'origine de *endier* est inconnue.

P. 219, l. 24. Effacez la ligne de *πάπυρος*, *papier*.

P. 222, fin (dans la note) : « Quelle nécessité pourtant de recourir au grec? On peut alléguer la pauvreté de la composition française. » — Cette opinion vient d'être récemment reproduite par M. Ch. Martins dans l'introduction qu'il a mise en tête de l'édition française de Hœckel, *Histoire de la création naturelle* (trad. de Letourneau) : « La langue allemande, dit-il (p. xxviii), ayant la faculté de créer des mots composés, ces mots grecs (formés par Hœckel avec une certaine surabondance) peuvent se traduire facilement en allemand. Il était presque toujours impossible de les rendre en français, la langue ne se prêtant pas à la formation des mots composés... » Cette ligne exprime bien l'opinion commune; nous espérons que notre travail aura montré combien elle est exagérée, et, de fait, bon nombre de mots composés grecs qui se trouvent dans Hœckel peuvent facilement se rendre par des composés français; ce sont les composés analogues à ceux que nous citons dans la note de la page 223.

P. 232. Listes des noms germaniques. — Il va sans dire qu'en examinant d'une manière plus approfondie les nomenclatures spéciales de la marine, de la pêche, de l'art militaire, de la féodalité, etc., on arriverait à augmenter ces listes. Le vieux français donnerait aussi son contingent. Nous avons voulu nous renfermer dans la langue commune. — A la fin de ces listes, nous donnions, d'après Littré, le mot *morse* comme formé d'éléments danois. M. S. Bugge ne connaît pas les mots danois *mar ros* et propose une autre étymologie. (Voy. la *Romania*, 1874, p. 157.)

P. 236, l. 23. Ajoutez *contrebande*, de l'ital. *contrabbando*.

P. 254, l. 9-10. *Un avant-coureur*. — Le lecteur aura corrigé de lui-même cette malencontreuse division du mot, qui paraît rétablir précisément le trait d'union que je supprime. Je n'en aurais pas parlé si elle ne m'offrait un nouvel argument à l'appui de mes observations. Un des avantages de la suppression du trait d'union serait de rendre impossible, comme ici et comme dans plusieurs endroits de l'index, toute confusion avec le *trait de renvoi*. — Toutefois, si on bannit le trait d'union des noms composés, doit-on le conserver dans la conjugaison : *aimé-je*, *aises-tu*, *aime-t-il*, *manges-en*, *vas-y*? Ici la question est double, car le trait d'union sépare soit des *lettres d'euphonie* (pour employer le terme consacré), soit des pronoms. Pour les lettres d'euphonie, remarquons l'inconséquence de l'orthographe qui écrit *aime-t-il* et *manges-en*, *vas-y*. A relier dans *aime-t-il* le *t* à *aime*, il y aurait donc déjà un avantage, celui de faire dis-

paraître une contradiction dans l'orthographe actuelle. D'un autre côté, *aimet-il* conserverait heureusement le souvenir du vieux français (qui conjugait *j'aim*, et plus tard *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*) et du latin *amat ille*. Maintenant doit-on écrire *aiméje*, *aimestu*, *aimetil*, *aimonsnous*, *aimezvous*, *aimentils*? La seule inspection de ces formes montre que la soudure aurait quelque chose de barbare. On serait tenté d'ailleurs de prononcer *aimestu*, *aimésvous*, etc. Je crois donc qu'on peut séparer les pronoms et écrire *aiméje*, *aimes tu*, comme on écrit *j'aime*, *tu aimes*. — En somme, et comme conclusion définitive de cette discussion, le trait d'union n'a pas de raison d'être dans notre langue.

FIN DES NOTES ADDITIONNELLES.

INDEX DES MOTS

ÉTUDIÉS

DANS LES NOTES ADDITIONNELLES.

- Abajoue, 324
abalourdir, 323
abasourdir, 324
aiger, 326
aime-t-il, 327
à la française (grecque, anglaise), 319
Alsace-Lorraine, 324.
anglais-français, 319
anti-chrétien (-social), 323
à travers, 319
- Bas percé, 325
bavolet, 317
beaucoup, 319
beau-fils, 317
Beit-l'ave, 326
Beit-let, 326
belle-fille, 317
Boistelle, 326
Boitelle, 326
bondieu, 318
bonne aventure, 317
brouette (champenois), 324
- Camperche, 325
cantalabre, 325
carême-prenant, 318
ça-reveau, 320
cartes-annonces, 324
ça-va-là-haut, 319
cent mille tonnerres ! 319
cerveaux, 320
chambranle, 325
- chat-château, 324
chesque, 319
chez-soi, 325
coffre-fort, 317
collet-monté, 318
comme il faut, 324
condemnets, 322
confire, 322
contre-sens, 325
contrister, 322
contr'un, 322
coqueplumet, 325
court vêtu, 325
cul-de-jatte, 318
- Déclarier (dés-, déclar-), 323
décliner, 223
dédier, 323
descuit, 322
désirer (des-), 323
despire, 321
discours-ministre, 325
Dom (Calmet, Martin), 324
- Echantignole, 323
écoinçon, 323
écru, 323
empester, 322
empierrer, 322
enfariner, 322
entendant-parlant, 319
entournure, 322
entrave (-ver), 325
entre-temps, 319
envergure, 322
- escogriffe, 325
escourgeon, 323
estofeger, 326
étouffer, 326
- Faux-col, 317
faux-fuyant, 317
fin juillet, etc., 325
forboire, 323
forclore (-clusion), 323
formort, 323
formuer, 323
forpaier, 323
fortitrer, 323
fort-vêtu (forv-), 323
fourbu, 323
franc-pensant, 319
frotiger, 326
- Grand coup, 319
grand-mère (-père), 317
grémil, 325
- Hahali, 320
hallali, 320
hausse-col, 327
haut-le-corps, 318
haut-perché, 325
haut-placé, 325
homme-chien, 324
hourvari, 320
- Indicatif présent, 325
i tréma, 324
- Jeunes gens (de, des), 317

jusdi, 318
 Laisser aller, 319
 langue de serpent, 319
 lendier, 327
 licou, 317
 lunsdi, 318
 Madame, 317
 mademoiselle, 318
 main-morte, 317
 mal-blanc, 317
 maréchal-président, 324
 marsdi, 318
 mauvisque, 324
 menu-vair, 317
 mercredî, 318
 mesdames, 318
 mesdemoiselles, 318
 messeigneurs, 317
 messire, 317
 messieurs, 317
 mille bombes ! 319
 montjoie, 325
 monseigneur, 317
 monsieur, 317
 monstre (bouquet, procès-), 324
 montjoie, 325
 Mort-pain, 326
 morvolant, 317
 Nage-pataud, 326
 néant (niant), 324
 nonpareil, 324
 nonper, 324
 nosseigneurs, 317
 OEil de faucon, 319
 Pardieu, 319
 palsambleu, 319
 par le sang de Dieu, 319
 Peaux-rouges, 319
 père-jésuite, 324
 pesrouëtifé (normand), 324
 petites-maisons, 318
 pied-à-terre, 318
 pirouette, 324
 pivotler, 324
 plafond, 317
 poi sachans, 324
 Pont-Neuf, 318
 pour sûr, 319
 pour (tout) de bon, 319
 près le, 319
 prie-Dieu, 327
 Ramentevoir, 325
 refuge, 323
 regain, 323
 religion, 323
 relique, 323
 revari, 320

réveille-matin, 327
 rudanier, 317
 Sabre de bois, 319
 sac à papiers, 319
 Saint-Jacques (-Martin, -Pierre), 318
 salorge, 325
 samadi, 318
 sans-façon, 325
 saute-mouton, 326
 sens dessus dessous, 319
 serre-fine, 317
 sevrer, 323
 solive, 325
 souchever (-veur), 325
 sous-acétate, 325
 sous-carbonate, 325
 subjonctif présent, 325
 surfin, 323
 surhumain, 323
 suros, 325
 sus, 323

Tertre, 325
 tire-laisse, 327
 tonnerre de Dieu ! 319
 tout à fait, 319
 tout de même, 319
 trévirer, 323

Vari-rivari, 320
 vavasseur, 325
 va-y-là, 320
 velaut, 320
 velci-aller, 320
 velci-revari, 320
 velci-va-vau, 320
 vendresdi, 318
 Ville 71 (les), 325
 vingt-quatre février (le), 325
 Visages pâles (les), 319
 vitaille, 322
 vla-au, 320
 volcelest, 320
 violet, 317

Latin.

Abparuerim, 321
 adagunt, 321
 adpendiciis, 321
 adfirmat, 321
 adnullare, 321
 adquærat, 321
 adquærer, 321
 adquæsitio, 321
 adquæsitum, 321
 adsallierit, 321
 adsallire, 321
 adspargere, 321
 adtinere, 320
 ædificare, 326
 affectavit, 321

Bicapite, 320
 bipartiri, 321
 Calefacere (calfare), 326
 capistrare, 322
 compati, 320
 condedit, 321
 conficere, 322
 conlacione, 321
 conlata, 321
 commutassent, 321
 consacrare, 321
 consacratus, 320
 contangere, 321
 contristare, 321
 credit, 321

Deargento, 322
 deauro, 322
 declarare, 323
 declinare, 323
 dedico, 322
 defatigo, 322
 defessus, 322
 delaboro, 322
 delasso, 322
 delibuo, 322
 delino, 322
 demiror, 322
 demitigo, 322
 desacrare, 320
 desiderare, 323
 despicere, 322
 detractare, 320
 discarpere, 321

Eedit, 321
 efrangere, 321
 emaciare, 320
 emacitas, 320
 excausare, 321
 exquæsitum, 321
 exstaturus, 320

Fructificare, 326

Impertire, 321
 inlaudantur, 321
 inlausit, 321
 inlause, 321
 infarcire, 321
 infactum, 321
 infrangere, 321
 inluster, 321
 inmittere, 321
 inquerere, 321
 inruptum, 321

Nec-entem, 324
 negligo, 324
 negotium, 324
 nemo, 324
 neuter, 324
 nihil, 324
 nullus, 324

nunquam, 324
nusquam, 324

Obaudire, 321
obcantare, 321
obstaturus, 320
occidere, 322

Peramare, 320
perannare, 321
perdere (-dedit), 321, 322
pertenerē, 321
præcarpere, 321
præjacere, 320
præstatu iri (-turus), 320

Reddedit, 321
reseda, 326

Scarificare, 325
stupefacere (-ificare), 326
sufficere, 322
suffocare, 326

Tradedit, 321

Vendedit, 321

Grec.

σκαριφάσαι, 325
τύφος, 325

Provençal.

estofegar, 326
mentaver, 326

Italien.

capo-nascondi, 326
comple-annos, 326
piva, 324

Espagnol.

deja la paja (un), 326

Anglais.

drinkdregs, 326
dowlehell, 326
gotobed, 326
hackwood, 326



FIN.



Poitiers. — Imprimerie de A. DUPRÉ.



- 5^e fascicule : Etude sur Pline le Jeune, par Th. Mommsen, traduit par M. C. Morel, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.
 6^e fascicule : Etude sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 3 fr.

COLLECTION PHILOLOGIQUE. Recueil de travaux originaux ou traduits, relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

- 1^{er} fascicule : La théorie de Darwin ; de l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme, par A. Schleicher. In-8°. 2 fr.
 2^e fascicule : Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française, par A. Brachet. In-8°. 2 fr. 50
 3^e fascicule : De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes, par H. Weil. In-8°. 3 fr. 5
 4^e fascicule : Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française, par A. Brachet, Supplément. 50 c.
NOUVELLE SÉRIE. 1^{er} fascicule : De la stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. Gr. in-8°. 4 fr.
 2^e fascicule : Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier, directeur d'études adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes. 1 fr. 50
 3^e fascicule : Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr. 75
 4^e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 40 fr.
 5^e fascicule : La Vie de saint Alexis, textes des XI^e, XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.
 6^e fascicule : Le-Bhâmini-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes, par Abel Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 8 fr.
 7^e fascicule : Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 10 fr.
 8^e fascicule : Du C dans les langues romanes, par M. Ch. Joret, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes, professeur agrégé au lycée Charlemagne. 12 fr.
 9^e fascicule : Cicéron. Epistole ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XII^e siècle, par C. Thurot, membre de l'Institut, directeur de la Conférence de philologie latine à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. 2 fr.
 10^e fascicule : De la formation des mots composés en français, par M. A. Darmesteter, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 12 fr.
 11^e fascicule : La Déclinaison latine, par F. Bücheler, avec additions de l'auteur. Traduit de l'allemand par M. L. Havet, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes.

DESJARDINS (E.). Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de premier supplément. 1^{er} fascicule. Le Musée épigraphique de Pest. In-fol. 8 fr.
 2^e et 3^e fascicules. Les Balles de fronde de la République (guerre sociale, guerre servile, guerre civile). In-fol., avec 6 planches en photogravure représentant 222 sujets reproduits d'après les originaux. 24 fr.

DIEZ (F.). Grammaire des langues romanes. 3^e édition, refondue et augmentée. T. 1^{er}, traduit par A. Brachet et G. Paris ; T. 2^e, traduit par A. Morel Fatio et G. Paris. Gr. in-8°. 24 fr.

Un volume complémentaire, pour lequel M. Paris s'est assuré la collaboration des romanistes les plus autorisés, sera publié immédiatement après le troisième, et comprendra : 1^o une introduction étendue sur l'histoire des langues romanes et de la philologie romane ; 2^o des additions et corrections importantes aux trois volumes précédents ; 3^o une table analytique très-détaillée des quatre volumes.

FLAMENCA (le roman de), publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, avec introduction, sommaire, notes et glossaire, par M. P. Meyer. Gr. in-8°. 12 fr.

GRIMM (J.). De l'origine du langage, traduit de l'allemand par E. de Wegmann. In-8°. 2 fr.

GUESSARD (F.). Grammaires provençales de Hugues Faidit et de Raymon Vidal de Besaudun, XIII^e siècle. 2^e édit. In-8°. 5 fr.

HATOULET (J.) et PICOT (E.). Proverbes béarnais recueillis et accompagnés d'un vocabulaire et de quelques proverbes dans les autres dialectes du midi de la France. In-8°. 6 fr.

HEINRICH (G.-A.). Histoire de la littérature allemande depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle. 3 forts volumes in-8°. 24 fr.

HILLEBRAND (K.). Études historiques et littéraires. Tome premier : Études italiennes. In-18 Jésus. 4 fr.

HUMBOLDT (G. de). De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées, traduit par A. Tonnellé. In-8°. 2 fr.

- HUSSON (H.). La Chaîne traditionnelle. Contes et Légendes au point de vue mythique. 1 vol. petit in-8°. 4 fr.
- JOLY. Benoît de Sainte-More et le roman de Troie, ou les Métamorphoses d'Homère et de l'Épopée gréco-latine au moyen âge. 2 vol. in-4°. 60 fr.
- MANIÈRE (la) de langage qui enseigne à parler et à écrire le français. Modèles de conversations composés en Angleterre à la fin du XIV^e siècle, et publiés d'après le ms. du Musée britannique Harl. 3988. Gr. in-8°. 3 fr.
- MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. 1^{er} complet, en quatre fascicules; T. 2^e, fascicules 1 à 4. 32 fr.
- MEYER (P.). Les derniers troubadours de la Provence d'après le chansonnier donné à la Bibliothèque impériale par M. C. Girard. Gr. in-8°. 6 fr.
- Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les Bibliothèques de la Grande-Bretagne. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.
- NISARD (C.). Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue, précédée d'un coup d'œil sur le commerce de la France au moyen âge, les chemins qu'il suivait et l'influence qu'il a dû avoir sur le langage. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50
- PARIS (G.). Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française. In-8°, épuisé. 5 fr.
- Histoire poétique de Charlemagne. Gr. in-8°. 10 fr.
- Dissertation critique sur le poème latin du Ligurinus attribué à Gunther. In-8°. 3 fr.
- PUYMAIGRE (Comte de). La Cour littéraire de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. petit in-8°. 7 fr.
- QUICHERAT (J.). De la formation française des anciens noms de lieu. Traité pratique suivi de remarques sur des noms de lieu fournis par divers documents. Petit in-8°. 4 fr.
- RECUEIL d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1^{re} partie : bas-latin, provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

LES ANCIENS POÈTES DE LA FRANCE, publiés sous les auspices de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, et sous la direction de M. F. Guessard, membre de l'Institut. Petit in-12 rel. en percaline. Papier vergé, caractères elzeviriens.

I. Gui de Bourgogne, publié par MM. F. Guessard et H. Michelant. — Otinel, publié par MM. F. Guessard et H. Michelant. — Floovant, publié par MM. F. Guessard et H. Michelant. 5 fr. — II. Doon de Maïence, publié par M. A. Pey, 5 fr. — III. Gaufray, publié par MM. F. Guessard et P. Chabaille, 5 fr. — IV. Fierabras, publié par MM. A. Kröber et G. Servois. — Parise la duchesse, publié par MM. F. Guessard et L. Larchey, 5 fr. — V. Huon de Bordeaux, publié par MM. F. Guessard et C. Grandmaison, 5 fr. — VI. Aye d'Avignon, publié par MM. F. Guessard et P. Meyer. — Gui de Nanteuil, publié par M. P. Meyer, 5 fr. — VII. Gaydon, publié par MM. F. Guessard et S. Luce, 5 fr. — VIII. Hugues Capet, publié par M. le marquis de La Grange, 5 fr. — IX. Macaire, publié par M. Guessard, 7 fr. 50. — X. Abiscans, publié par MM. F. Guessard et A. de Montaiglon, 5 fr.

Se continue. Le premier volume ne se vend plus séparément.

REVUE CELTIQUE, publiée avec le concours des principaux savants français et étrangers, par M. H. Gaidoz. 4 livraisons d'environ 130 pages chacune. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; départements, 22 fr.; édition sur papier de Hollande : Paris, 40 fr.; départements, 44 fr.

Le deuxième volume est en cours de publication.

REVUE CRITIQUE d'histoire et de littérature, recueil hebdomadaire publié sous la direction de MM. M. Bréal, G. Monod, C. Morel et G. Paris. — Prix d'abonnement : un an, Paris, 20 fr.; départements, 22 fr.

La neuvième année est en cours de publication.

ROMANIA, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par MM. Paul Meyer et Gaston Paris. Chaque numéro se compose de 128 pages qui forment à la fin de l'année un vol. gr. in-8° de 512 p. — Prix d'abonnement : Paris, 15 fr.; départements, 18 fr.; édition sur papier de Hollande : Paris, 30 fr.; départements, 36 fr.

La quatrième année est en cours de publication.

REVUE DES LANGUES ROMANES, recueil trimestriel, publié par la société pour l'étude des langues romanes. Prix d'abonnement annuel : Paris et départements, 10 fr.

La sixième année est en cours de publication.

Aucune livraison de ces quatre recueils n'est vendue séparément.